

*Bibliothèque numérique*

medic @

**Gazette de santé**

1781. - Paris : Ballard et fils, 1781.  
Cote : 90133

N°. I.

ANNÉE 1781.

## GAZETTE DE SANTÉ.

Du Dimanche 7 Janvier.

SÉANCE PUBLIQUE DE LA FACULTÉ DE  
MÉDECINE DE PARIS.

LA Faculté de Médecine de cette ville a tenu sa séance publique le Jeudi 28 Décemb. dernier, dans les écoles de Sorbonne. M. le Doyen a annoncé que M. Amoreux, fils, avoit remporté le prix dont le sujet étoit de déterminer les signes, le prognostic & la curation des vers dans l'estomac & les intestins ; que M. Martin Cusson, fils, avoit mérité le premier accésit, & M. J. B. Baumes le second. Ces Auteurs sont tous les trois Docteurs en Médecine de l'université de Montpellier.

M. le Doyen a lu ensuite l'extrait du travail de la Faculté, concernant le cimetière des SS. Innocens & les sépultures de l'Eglise de S. Dominique de la Cité Valette, à Malthe. Ce travail a reçu les applaudissemens du public, ainsi que les éloges de M. Barbeau-du-Bourg, par M. le Preux, de M. Belletete, par M. Philip, Doyen, de M. Bucquet, par M. de la Planche, & les mémoires lus ; le premier par M. Doublet, sur les maladies qui ont régné depuis l'automne 1779 jusqu'à l'automne 1780 ; le second sur les avantages du site actuel de l'Hôtel-Dieu, par M. Solier de la Romillais ; le troisième sur un moyen prompt de procurer, sans violence ni aucun danger, la sortie du placenta après l'accouchement, par M. Sigault ; & le quatrième, sur l'opinion des Auteurs concernant l'existence de l'alkali fixe tout formé dans les végétaux, surtout dans le tartre, par M. Alphonse le Roy.

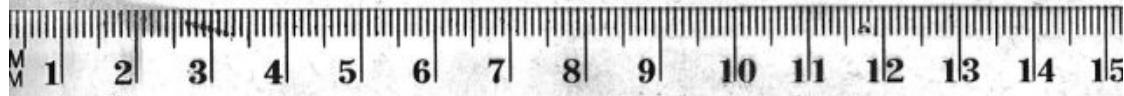
M. le Doyen a annoncé que la séance prochaine se tiendroit vers le mois de Juin 1781, & que les Auteurs pouvant n'avoir pas assez de temps pour composer les mémoires qu'ils voudroient envoyer au concours, la Faculté remettoit à adjudiquer le prix de 1781 à la séance de 1782, au même mois de Juin. Le sujet de ce prix, qui est de la valeur de 200 livres, est d'exposer les différentes espèces de convulsions dans l'enfance, leurs causes, leur diagnostic, leur prognostic & leur traitement. Les mémoires pour ce prix seront reçus jusqu'au premier Janvier 1782, & adressés frans de port & avec les conditions requises dans tous les Concours, à M. Philip, Doyen de la Faculté de Méd. place S. Sulpice, à Paris.

Nous allons donner un extrait des mémoires qui ont été lus dans cette séance ; les éloges n'en étant pas susceptibles & ayant reçu d'ailleurs les applaudissemens qu'ils méritoient.

Extrait du travail de la Faculté, concernant  
le Cimetière des SS. Innocens.

La Faculté a dit, dans l'extrait du rapport des Commissaires qu'elle avoit nommés à cet effet :

» Depuis longtems on voyoit avec autant d'effroi que de répugnance le cimetière des SS. Innocens subsister dans l'enceinte de la Capitale. Le nombre des morts qui y étoient enterrés, dès le 16<sup>e</sup> siècle, étoit déjà si considérable & les exhalaisons cadavreuses si sensibles, qu'en 1554, la Faculté de Méd. représenta aux Magistrats qu'il falloit transporter cette sépulture



dans un terrain hors de la Ville. Elle désigna l'île des Cigognes, située alors bien au-dessous de Paris. Si les représentations n'eurent pas l'effet qu'elle en attendoit, elle n'en avoit pas moins rempli un devoir qui lui sera toujours cher, celui de contribuer à la conservation des citoyens & de secouer par ses lumières la surveillance bienfaisante des Magistrats & du Gouvernement. Elle n'a cessé depuis, de former des vœux pour que les cimetières en général & spécialement celui des Innocens fussent, suivant leur première institution, relegués hors de l'enceinte des murs ».

Un événement allarmant lui a donné lieu de s'assembler & de porter au Parlement, qui le lui a demandé, son avis sur un objet de la plus grande importance pour la sûreté publique.

Les habitans de quelques maisons de la rue de la Lingerie, attenante le cimetière des Innocens, se plaignirent au mois de Mai 1780, que l'air de leur cave étoit devenu infect & les incommodoit d'une maniere sensible. Ces caves furent visitées à l'instant, & le rapport qui en fut fait au Magistrat chargé de la police, excita d'autant plus son attention, qu'il annonçoit un méphitisme capable des effets les plus meurtriers.

Quelques jours après, conformément aux intentions du Parlement, M. le Doyen de la Faculté & quelques membres s'étant transportés sur les lieux, prirent sur le champ les précautions que l'on jugea les plus convenables pour arrêter les progrès de l'infection & assurer la tranquillité des habitans. La Faculté assemblée à ce sujet, nomma des Commissaires pour examiner avec la plus scrupuleuse attention, un objet qui intéressoit de si près la santé publique. Il résulta de leur rapport fait à la Compagnie :

1<sup>o</sup>. Que l'air du cimetière des SS. Innocens est infect & mal sain ; 2<sup>o</sup>. que cette infection, cette insalubrité reconnoissent pour cause principale la nature même du sol qui n'est qu'un monceau de substances putréfiées ; 3<sup>o</sup>. que toutes les autres causes d'insalubrité, accessoires à celle-ci, ne font que l'aggraver, subsisteront & ne feront qu'accroître tant que ce terrain servira de cimetière ; 4<sup>o</sup>. enfin que le seul moyen de remédier au mal qui en résulte & à celui qui peut en résulter, est d'interdire absolument ce

cimetière. (On fait qu'il est entouré de maisons & que l'air ne peut jamais y circuler librement ; que de plus, il est voisin de la Halle où l'on apporte toutes les denrées, &c.)

Le décret de la Faculté & le rapport des Commissaires ayant été remis aux premiers Magistrats, le cimetière des Innocens a été fermé le premier de Décembre. Au surplus, la défense d'inhumer dans ce terrain n'est qu'une suite & l'exécution des Arrêts du Parlement de 1763 & 1765, concernant les sépultures, dont tous les articles, dictés par la sageſſe & par l'amour de l'humanité, s'accordent parfaitement avec les principes de la Faculté, qui dans tous les temps a fait des représentations nécessaires à ce sujet, & témoigné ses craintes sur le danger des sépultures, *intra muros*. Mais elle n'avoit pas toujours eu la satisfaction d'être écoutée. Elle se félicite aujourd'hui de cet avantage, & se propose de communiquer les moyens de purification & de désinfection du terrain de ce cimetière, qui seront analogues à ceux dont elle vient de faire part à l'Ordre de Malte, qui l'a consultée sur un objet semblable, à l'occasion de la reconstruction de l'Eglise S. Dominique de la Cité Valette.

#### *Mémoires de MM. DOUBLET, SOLIER DE LA ROMILLAIIS & SIGAULT.*

Le second mémoire lu à cette séance, & dont l'Auteur est M. Doublet, Médecin de l'hospice nouveau situé dans la paroisse S. Sulpice, avoit pour objet de faire connoître l'état de la constitution & les maladies qui ont régné depuis l'automne de 1779 jusqu'à l'automne de 1780. Ce mémoire ne nous a pas paru de nature à pouvoir être extrait. Nous en disons presque autant de ceux de MM. Solier de la Romillais & Sigault. Le premier a cherché à prouver les avantages du site de l'Hôtel-Dieu, sur une branche de la rivière, au centre de la Capitale, à portée par conséquent des secours de tout genre, & dont les émigrations, quoiqu'on en ait dit, ne communiquent jamais dans les environs les maladies qu'on y observe.

M. Sigault a eu pour but d'établir dans son mémoire, que le moyen le plus avantageux & le plus prompt de faciliter la sortie du placenta, c'est-à-dire de procurer la délivrance d'une

se femme après l'accouchement, lorsqu'il y a des obstacles, est l'aperçue ou la douche d'eau froide sur le bas-ventre. Il se fonde principalement sur ce que dans cette circonstance, la matrice fatiguée par l'expulsion du foetus, se trouve dans un état d'inertie qui ne lui permet pas d'exercer les contractions nécessaires à celle du placenta, & que l'impression de l'eau froide sur le ventre est capable de la déterminer en donnant subitement du ton à cet organe. Il cite plusieurs observations qui viennent à l'appui de ce principe & l'exemple de quelques peuples qui sont dans cet usage.

Le temps ne permit pas à M. Alph. le Roy d'achever la lecture de son mémoire. Nous croyons devoir dédommager le public de cette perte, en lui donnant un extrait un peu étendu de ce mémoire, que l'Auteur nous a communiqué.

*Mémoire historique & critique sur la présence de l'alkali libre dans le tartre, &c. par M. ALPH. LE ROY.*

Il étoit régu depuis long-temps, en Chymie, que l'alkali se trouve tout formé & libre dans le tartre, c'est-à-dire, qu'il n'est pas l'ouvrage du feu. Kunkel, dans ses Remarques sur les sels fixes & volatils; Barckhausen, dans ses Observations intitulées, *Acromata*; Henkel, dans son *Flora Saturnians*; MM. Gross & Duhamel, dans les Mémoires de l'Académie des Sciences (1732 & 33), avoient cherché à établir ce principe comme une vérité. Enfin, Margraff & les deux Rouelle paroisoient y avoir mis le sceau. L'objet de M. le Roy, dans ce Mémoire, est de faire voir que c'est sur des expériences mal faites, ou qui en ont imposé, que cette opinion s'est établie, & que c'est une erreur qui ne s'est soutenue & propagée, comme une infinité d'autres, qu'à la faveur des grands noms dont elle a été étayée.

Pour le prouver, il examine d'abord les travaux & les expériences à ce sujet, des Chymistes qu'on vient de nommer. D'une part, on voit Kunkel, l'auteur de cette idée, faire un mélange de chaux vive & de crème de tartre, & conclure du goût alkalin qui en résulte, pour la présence de l'alkali, tandis qu'il ne faisoit qu'un foie-de-souffre terreux; d'une autre part, Barckhausen qui précipite le sublimé-corrosif avec des plantes amères, astringentes, & qui argue de

ce fait pour la présence du même alkali, tandis que c'est la terre de ces plantes qui produit toujours cet effet en s'unissant à l'acide marin & laissant le mercure libre, qui tombe en panacée. On voit ensuite Henkel adopter aveuglément l'opinion de Barckhausen, & Messieurs Gross & Duhamel obtenir des cristaux de nitre en versant de l'acide nitreux sur un mélange de craie & de tartre, & en conclure que l'alkali existe tout formé dans le tartre, sans imaginer qu'un sel nitreux peut avoir pour base toute autre substance qu'un alkali.

Trente ans après, Margraff paroît s'approprier la même idée, ou du moins en a les honneurs. Enfin, les MM. Rouelle qui ne s'en laissoient pas facilement imposer par de grands noms, furent cependant dans la même opinion, séduits surtout par une expérience qu'avait fait le dernier qui est mort. Il avait versé de l'acide nitreux sur de la crème de tartre, & avoit obtenu du nitre. Il n'en examina point la base, & crut que cette base étoit l'alkali du tartre.

M. Alphonse le Roy croit être très-fondé à regarder cette idée comme une erreur. Et voici ses raisons.

Lorsqu'on met, dit-il, l'esprit de nitre sur de la crème de tartre, l'acide nitreux se dulcifie au point de ressembler à l'acide du citron (c'est pourquoi on a appellé cet acide nitreux, *acide tartareux fluor*). Cet acide tenant en dissolution la crème de tartre forme à la vérité un sel semblable au nitre, mais si l'on y verse dessus de l'alkali fixe, aussi-tôt cet alkali s'unit à l'acide nitreux, & le tartre se précipite, (c'est ce qu'on appelle *tartre régénéré*). Pour décomposer encore le sel ainsi formé par l'union de l'esprit de nitre & du tartre, il suffit d'y ajouter de l'eau; alors le tartre se précipite, parce que l'acide nitreux a plus d'affinité avec l'eau qu'avec le tartre.

M. le Roy, toujours dans la vue de s'assurer si l'alkali existe tout formé dans la crème de tartre, a fait une autre expérience. Il a versé du vinaigre distillé sur une solution très-chaude de tartre, & lors du refroidissement, il a obtenu la même quantité de tartre plus beau, plus net; mais ce vinaigre évaporé n'a jamais pu donner un atome de terre foliée de tartre, qui, comme on fait, est le résultat de la combinaison de l'acide du vinaigre avec l'alkali du tartre.

Ce n'est donc pas un alkali qui sera de base à ce sel, mais un véritable tartre qui se combine avec l'acide nitreux, de manière à rassembler parfaitement au nitre. Si ce prétendu alkali y existoit réellement, en versant de l'acide nitreux sur une solution de tartre émétique, on devroit obtenir du sel de nitre, cependant on n'en obtient point.

D'après ces faits, M. le R. se croit en droit de conclure que ce n'est point l'alkali de tartre qui a servi à la formation de ce sel nitreux.

Quel est donc ce sel, se demande-t-il, fait avec l'acide nitreux & le tartre ? Cet Auteur le considère comme un sel à double acide, qui s'unit en différentes proportions avec sa base ; car, le tartre ne peut, avec l'acide nitreux, être emmené à un juste point de saturation, parce que c'est le propre de tous les acides minéraux, qui ont une base autre que l'alkali, de ne pouvoir être saturés parfaitement. Le défaut de saturation dans ce sel, prouve encore le défaut de base alkalinne.

En examinant de plus près la cause de l'erreur qu'il combat, M. le Roy croit en trouver la source dans la similitude du nitre à base d'alkali, & du nitre à base de tartre. Mais rien de plus trompeur, dit-il, que les apparences, surtout dans la crystallisation.

Cet Auteur répond ensuite à l'objection qu'on peut faire, qu'on trouve, suivant les observations de quelques Chymistes, l'alkali tout formé dans d'autres végétaux, comme dans le nitre de la bourache, par exemple, dans le sel marin de la soude ou kali, &c. Mais autre chose, dit-il, est de l'alkali pur, autre chose est cet alkali en combinaison dans un sel neutre. D'ailleurs, a-t-on bien constaté que la base de ces sels nitreux & marin fut un alkali. M. le Roy présume qu'un sel acido-terreux pourroit bien en être la base, suivant l'opinion de Poerner.

Comme c'est un acide minéral (l'acide nitreux) qui a induit en erreur sur la présence de l'alkali, l'Auteur termine son mémoire par des remarques importantes sur l'analyse des acides minéraux & sur la décomposition des sels métalliques.

L'examen qu'il a fait de ces acides avec la machine hydro-pneumatique lui a prouvé que ce sont des mixtes neutralisés. Dans leurs combinaisons avec d'autres substances qu'on leur applique, ils peuvent prendre une autre nature qu'un alkali. Ils peuvent s'unir à une terre, à un minéral. Mais ce n'est qu'avec un alkali qu'ils peuvent avoir un point fixe de saturation. Avec d'autres substances, ils ne sont pas parfaitement neutres, quoique cristallisés, & peuvent encore dissoudre plus ou moins de leur base. Ainsi, dans le sublimé, l'acide marin peut redissoudre encore du mercure, les vitriols de mars, du fer &c., & tous ces sels sont très-décomposables.

S'il est essentiel, en Chymie, de savoir que les sels métalliques sont très-décomposables, il ne l'est pas moins de connaître que les acides minéraux le sont eux-mêmes. La décomposition de l'acide nitreux dans la formation de l'éthiops martial, suivant le procédé de M. Croharé, en est une preuve. C'est peut-être pour n'avoir pas fait assez d'attention à ces décompositions d'acides, que quelques Chymistes modernes ont fait autant de sortes d'acides qu'ils ont employé de matières différentes pour les décomposer, en leur donnant souvent le nom du décomposant. C'est ainsi que se sont formés ces acides nouveaux, l'*acide tartareux*, en versant l'acide nitreux sur le tartre; l'*acide craieux*, en versant l'acide vitriolique sur la craie; l'*acide phosphorique*, en versant l'acide vitriolique sur les os; l'*acide du sucre*, en versant l'acide nitreux sur le sucre, sur la graisse, sur les cheveux, &c.

M. le Roy fait voir combien cette fureur de multiplier, en Chymie, les êtres sans nécessité, est ridicule, capable d'arrêter les progrès de cette science, combien il est essentiel de joindre le raisonnement à l'expérience & de ne pas se presser de publier de prétendues découvertes. Ce mémoire est rempli de semblables remarques, & il nous a paru qu'on y trouve la preuve de cette grande vérité, applicable à la Chymie, ainsi qu'à la Médecine, que souvent, *experientia fallax, judicium difficile*.

*On prie ceux qui auront quelque observation de Médecine ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans cette Gazette, d'adresser leurs lettres & leurs paquets, francs de port, au sieur MIQUIGNON, Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols, port franc par toute la Royaume.*

De l'Imp. de la Veuve BA LLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.

N°. 2.

ANNÉE 1781.

## GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 24 Janvier.

*Observation sur une maladie d'un mauvais caractère ; par M. de la ROBERDIERE, Doct. en Médecine &c, à Vire.*

**H**IPPOCRATE rapporte dans ses épidémies l'histoire des malades qui sont morts, avec la même attention que celle de ceux qui ont guéri. L'Art s'enrichit également par le récit des cas dans lesquels les soins du Médecin ont été infructueux, quand ils sont propres à instruire. Leur publication même devient souvent utile pour éclairer les jugemens qu'on porte sur les maladies.

Un homme de moyen âge, sujet à des douleurs de tête, en fut atteint avec fièvre, après plusieurs frissons. Je le vis le quatrième jour de la maladie sur le soir. Une diète sévère, l'usage des lavemens & d'une boisson tempérante n'avoien pu le calmer. La douleur étoit devenue insupportable, surtout au front. Le pouls étoit plein, dur & fréquent. Le reste sembloit être dans l'ordre naturel. Une saignée du pied ne fit point diminuer la douleur. Le pouls conserva sa dureté, sa plénitude & ne parut que plus vif. Je mis le malade au bouillon de poulet alteré avec des feuilles d'oseille pour toute nourriture. Une décoction légère de racine d'oseille & de réglisse avec du nitre servit de boisson ordinaire, & il en prit beaucoup ; on lui donna un lavement émollient, le même soir.

Le lendemain matin, il fut encore saigné du pied. Cette saignée fit disparaître

le mal de tête & le malade se crut guéri. Le soir, tous ces accidens reparurent; la plénitude du pouls exigea une troisième saignée du pied. Le sang fut toujours disposé à la concrétion. On donna encore un lavement émollient.

Le surlendemain, qui étoit le sixième jour de la maladie, douleur de tête, élancemens affreux, surtout à l'oreille gauche; pouls vif & dur, bouche pâteuse. Quelques verres d'eau de tamarins & de casse avec la crème de tartre procurerent aisément huit selles sans aucun soulagement. La douleur fut encore plus aigüe sur le soir. Les sangsues appliquées aux tempes & un bain de pieds à l'eau tiède donnerent un peu de calme.

Le septième jour au soir, la douleur de tête & les élancemens dans l'oreille redoublerent; le ventre étoit toujours libre & les urines claires; bain de pieds, bains de vapeurs & onctions à l'oreille; emplâtre vescicatoire à la nuque; lavement laxatif.

Le huitième, pouls plus tranquille, bouche amere, & quelques nausées. Le tartre stibié donné en lavage procure des évacuations bilieuses par haut & par bas.

Le neuvième, douleur moins vive; mais le malade est plus abattu.

Le dixième, la pesanteur de tête succéda à la douleur; le ventre est mou, la langue humide; il n'y a point de soif, rêves & délire passagers dans la nuit.

Le onzième, accablement, pesanteur de tête, peu de fièvre; quelques verres d'eau de tamarins excitent plusieurs évacuations.

Le douzième , délite léger , fièvre médiocre , urines toujours crues , bouche bonne , apozème tempérant avec la bouchache , la scolopendre & le sel de feignette , beaucoup de tisane , peu de bouillon.

Le treizième , même état ; apozème tempérant ; vescicatoires aux deux jambes ; ils operent bien , ainsi que celui du col.

Le quatorzième , la peau devient moite , le ventre libre , les urines suffisantes & crues , la langue nette & le délite peu vif . Quelques soubresaults dans les tendons ; le camphre procure du calme.

Le quinzième tranquille ; mais le redoublement qui se failoit sentir tous les soirs , sans être précédé de frisson , fut plus violent que d'ordinaire ; il y eut beaucoup d'agitation , des rêves & du délite.

Le seizième au matin , le malade est calmé ; il a l'ouie dure.

Le dix-septième , le ventre qui jusqu'alors avoit été très-libre , se ferme ; assoupissement , langue pâtie.

Le dix-huitième , un laxatif ; pouls mou & trahquille sur le foir ; bouche humide ; assoupissement profond & opiniâtre , quoiqu'on eut soin d'irriter les plaies des vescicatoires.

Le dix-neuvième , assoupissement ; cependant le malade éveillé parle juste ; surdité extrême . On tient le ventre libre & on cherche à prévenir les redoublements en donnant chaque jour quelques verres de décoction de tamarins & d'écorce du Pérou ; urines habituellement claires , langue humide , soif peu considérable , bas-ventre mol.

Le vingt & le vingt-unième , point de changement ; un nouveau vescicatoire ne réussit point à éveiller le malade toujours assoupi ; une prise de poudre capitale procure des éternuemens & des évacuations de mucosité nafale ; mais aussitôt après le malade se rendort.

Le vingt-deuxième , la fétidité des excretions alvines paroît plus considérable : du reste , même état , mêmes remèdes.

Le vingt-trois & vingt-quatrième , la surdité semble encore augmentée ; le malade répond juste aux questions qu'on lui fait : l'assoupissement persiste ; les plaies des vescicatoires sont bien en suppuration.

Le vingt-cinquième , sueur générale , urines colorées , assoupissement un peu moindre ; la toux se déclare ; il sort des

crachats cuits. Le malade qui a toujours senti ses besoins ne se plaint d aucun mal . Eau d'orge & de réglisse miellée pour boisson ; potion expectorante. On quitte l'usage de la décoction laxative & fébrifuge ; la bouche se tourne.

Le lendemain , toux , crachats , sueur durable , urines colorées , ventre libre , assoupissement & surdité extrêmes . Le malade excité à force de cris , a toute sa raison , boit bien : bouche bonne , pouls soutenu.

Le vingt-septième , toux , crachats abondans . Cependant on entend un bouillonnement dans la poitrine ; les urines ne déposent point ; tisane pectorale , potion animée avec l'oxymel scillitaire ; quelques cuillerées de vin vieux donnent du courage , facilitent l'expectoration.

Le vingt-huitième , les crachats se suppriment ; le malade se plaint de douleur de tête ; les forces semblent diminuées , la bouche tournée depuis quelques jours vers le côté droit , le devient davantage.

Le vingt-neuvième , les crachats repairoissent ; le pouls est développé ; urines crues , ventre libre , langue nette , présence d'esprit , assoupissement moins.

Le trentième , les crachats se suppriment , l'oppression est au comble , la poitrine bouillonner ; le pouls est tremblotant , le malade paroît être à l'agonie . Je lui fais respirer la vapeur du vinaigre . Il continue de bien boire ; potion pectorale animée ; quelques cuillerées de vin ; enfin il crache abondamment ; il veut qu'on le leve , ce qui lui est arrivé constamment tous les jours , & il se meut encore avec force.

Le trente unième , les crachats sortent abondamment de sa poitrine embarrassée & bouillonnante ; la langue est humide , le ventre libre , la surdité perséverante , la raison présente , les urines claires sans sediment , le pouls mou & peu fréquent , le corps tout couvert de sueur.

Le trente-deuxième , le murmure dans la poitrine augmente ; plus de crachats , le pouls est dans une agitation extrême , & malgré la continuation des secours administrés & reçus avec la même perséverance , meurt sur le foir cet homme utile & digne à tous égards d'une plus longue vie.

Voilà le tableau fidèle de cette fièvre opiniâtre. Je n'ai omis aucun des traits essentiels, soit de la maladie, soit du traitement, qui ont été soigneusement recueillis dans mon Journal. C'est peut-être cette espèce de fièvre que des Auteurs ont appellée *maligne cérébrale* (1). Les saignées, prescrites dès ma première visite, le flux de ventre entretenu avec prudence, les autres secours que j'ai jugé convenables, n'ont pu procurer la révolution de l'engorgement, qui vraisemblablement s'est terminé par une suppuration au cerveau. J'ai même attribué la plus grande présence d'esprit du malade dans les derniers temps de sa maladie, à la formation de l'abcès, qui doit être suivie du dégagement d'une partie de ce viscère essentiel. Ceux qui ont appris à estimer les maladies par leurs causes, & non pas seulement par leurs noms, savent combien une pareille affection est difficile à vaincre. Quatre jours écoulés avant l'administration du remede le plus efficace pour prévenir & détruire l'engorgement cérébral, je veux dire avant la saignée, auroient-ils suffi pour le rendre insoluble? Ceseroit bien le cas de répéter avec le Poète : *principiis obsta.*

*Signé, DE LA ROBERDIERE, affec. corr. du Collège Roy. des Méd. de Nancy, de la Soc. R. de Méd. de Paris, &c.*

*REMARQUES & Observations sur les tumeurs malignes, avec les moyens de guérison; par M. MATHA, D. M. à Marnay.*

S'il est à regretter que les tumeurs malignes, telles que les anthrax, ou charbons, soient mal décrites chezles Auteurs, comme l'a judicieusement observé M. Sumeire, il est encore plus déplorable que les vrais moyens de guérir ces sortes de maladies médico-chirurgicales soient ignorés ou répudiés des gens de l'art, tandis qu'ils sont connus jusqu'à un certain point & assez heureusement employés par quelques individus de l'espèce infime de la Société. Les charbons ne sont pas les seules tumeurs de cette classe sur lesquelles nous soyons autorisés à faire ce double reproche à nos écrivains. Il

(1) Note des Rédacteurs. Nous croyons être très-fondés à croire que la maladie dont on vient de lire le tableau est une vraie fièvre maligne bien caractérisée, *febris maligna exquisita.*

leur convient également par rapport aux éréspes malins, trop vaguement désignés sous le nom de *puce maligne*, sur laquelle néanmoins M. de Sauvages (*Supplém. pathol. de morbis chirurgicis seu affectibus.*) nous a donné plus de détails que ses devanciers.

Cette tumeur survient quelquefois au visage, aux jambes, &c. mais le plus souvent aux bras. Elle est ordinairement spontanée chez le peuple; d'autrefois il l'acquiert en introduisant le bras dans le rectum d'un animal attaqué du *gros mal*, (anthrax occulte) ou de la *boucle*, (tumeur maligne, accompagnée de très-grosses phlyctènes, qui fait souvent périr les bêtes à cornes en 24 heures) & cette dernière espèce est toujours plus terrible que la première.

Elle se manifeste chez l'homme par une rougeur ardente, une grande dureté, une fièvre assez marquée, une chaleur brûlante, une douleur atroce, qui ne souffre pas qu'on la comprime, enfin par des phlyctènes confluentes qui forment un groupe de couleur rouillâtre & laissent suinter une fane qui brûle, noircit & gangrene tout ce qu'elle touche. Le peuple donne aussi le nom de *gros mal* à cette tumeur, de même qu'au charbon occulte. Elle s'étend rapidement & de proche en proche; de sorte que quand elle attaque le bras, elle embrasse bientôt le cou, une partie de la poitrine, la tête, sur-tout les glandes parotides & maxillaires, & forme sur le larynx un anneau funeste, qui suffoque quelquefois dès le troisième jour. Les phlyctènes la suivent & l'accompagnent partout.

Tels sont l'état & les progrès de cette horrible maladie, quand on n'a pas eu soin d'en arrêter les ravages dès son principe. Les remèdes populaires sont les scarifications, ou plutôt les égratignures & piquures faites avec les pointes d'une tige de ronce ou de rosier sauvage, dont on forme comme une couronne d'épines qui embrasse la tumeur, & qu'on presse jusqu'à ce qu'il en sorte du sang, & la ligature au-dessus de la tumeur, avec une espèce d'embrocation (application d'un corps humide) pécorale, (car on a commencé à s'en servir pour le bétail) composée de théraïque ou d'orviétan, d'eau-de-vie, de vinaigre, d'ail, d'oignon, de poivre, de sel & de vitriol de cuivre.

Ces secours réussissent le plus souvent,

& lorsqu'ils sont insuffisans, ils prolongent considérablement la maladie. J'ai vu un paysan qui n'en mourut que le vingt-troisième jour, après avoir perdu plus de la moitié de la peau & des muscles du bras malade. Ces parties étoient tombées en pourriture.

Quant aux anthrax ; j'ai observé dans cette province la plupart des charbons provençaux, dont M. Sumeire fait mention ; mais je n'ai jamais vu la pustule appellée *belugo*. Je ne m'étendrai pas davantage sur la nomenclature, les espèces & variétés des tumeurs malignes, parce que le point principal est de les guérir : *hoc opus, hic labor est*. Passons donc aux moyens curatifs.

En général, la saignée, l'émétique, les émollients, le vitriol, &c. sont des remèdes incapables de guérir les tumeurs malignes les plus meurtrières. Les caustiques, tels que la pierre à cautere, ne servent qu'à accélérer la gangrene. Les scarifications sur le charbon même, & autour du groupe de phlyctènes de la puce maligne conflue, sont très-utiles. La ligature est, pour le moins superflue, & l'embrocation préparée selon le procédé suivant, est le meilleur remède, sur-tout si on l'applique immédiatement après les scarifications. Comme je ne me rappelle pas de l'avoir jamais vu échouer, j'ai osé proposer ce précieux topique contre les tumeurs pestilentielles mêmes. Il est permis de douter si elles sont plus terribles que la puce maligne conflue, que j'ai décrite ; *porro in dubio tutior pars est eligenda*. Ces remèdes échouent contre ce redoutable fléau : *ergo satius est remedium dubium quam nullum*. Cet adage est irréfragable, quand il ne s'agit que d'un topique.

J'ai eu occasion de traiter, au printemps dernier, dans le village de Bruffen, dépendant du Domaine de M. le Prince de Montbarey, plusieurs malades qui avoient la puce maligne discrète au visage ; d'autres avoient une inflammation rénitente, excessivement douloureuse, non moins menaçante aux glandes parotidées & maxillaires ; l'embrocation seule les a tous heureusement guéris, au bout de trois à quatre jours, quelquefois même en 24 heures. J'observerai que le quartz soluble que j'ai substitué au vitriol, est préférable en tous points aux sels métalliques, parce qu'il en a les bonnes qualités, sans en avoir les inconvénients : c'est un excellent diuissif sédatif alexipharmacque, &c. qui n'occasionne jamais la moindre irritation.

### *Embrocation alexitère, résolutive pour les tumeurs malignes &c.*

Prenez thériaque diatilaron, une once & demie ; rhubarbe en poudre, deux gros ; millepertuis & roses rouges réduites en poudre, de chaque demi-once ; poudre diarrhodon & arum, composé de Birkmann, de chaque un gros & demi ; solution saturée de quartz soluble & neutre, une once ; teinture de mars tartarisée & neutre, demi-once ; elixir de propriété de paracelse, trois gros ; liqueur minérale anodine d'Hoffmann, deux gros, ou un gros d'aether vitriolique ; teinture de succin préparée à la manière d'Hoffman & de Baron, deux gros. Méllez le tout avec vinaigre des quatre-voleurs & esprit de vin camphré, de chaque demi-livre.

On en imbibe des linges qu'on applique sur la tumeur & lorsqu'ils sont secs, on les imbibe de nouveau & on les applique encore. Ce remède n'a jamais manqué son effet sous mes yeux, lorsqu'il a été appliqué à temps. Son application sert même à tirer un prognostic sur la maladie. Lorsque le malade ne peut point en supporter l'odeur & qu'il ôte lui-même les compresses imprégnées de ce remède, c'est un indice certain qu'il n'a que quelques heures à vivre ; si au contraire, il lui trouve une odeur agréable qui le ranime, c'est un signe infailible de guérison.

*A Marnay, 10 Décembre 1780.*

*Signé, MATHA, D. M.*

Je vous observerai en finissant qu'il y a au lieu de Bomotte, à une lieue de Marnay, un particulier qui est attaqué d'une vraie fièvre quinte, qui revient exactement tous les quatre jours avec frisson, depuis le commencement des jours caniculaires. C'est un jeune homme de 14 ans.

*De Dijon, le 28 Décembre.*

L'Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres de cette ville, tint le 17 de ce mois sa séance publique. M. Maret, Doct. en Méd. Secrét. perpétuel, annonça que le sujet du prix proposé par cette Compagnie pour 1783, consistoit à déterminer avec plus de précision qu'on ne l'a fait jusqu'à présent, le caractère des fièvres intermittentes, & à indiquer par des signes non-équivoques, les circonstances dans lesquelles les fébrifuges peuvent être employés avec avantage & sans danger pour les malades.

Elle n'a point reçu de mémoires sur les savons acides, & réserve le prix extraord. pour le meilleur mémoire à ce sujet.

N°. 3.

ANNÉE 1781.

## GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 21 Janvier.

Aux Redacteurs de la Gazette  
de Santé.

**M**ESSIEURS, le 13 Décembre dernier, ma femme étant sur le lit de misère pour accoucher, éprouva une révolution si forte que l'accouchement ne put avoir lieu. L'enfant, par l'effet de cette révolution, se trouva dans une position telle, que pendant 18 jours il ne fit aucun mouvement.

Le premier de ce mois, à 4 heures du soir, elle perdit ses eaux, & n'éprouva que peu de douleur. J'envoyai promptement chercher Mad<sup>e</sup>. la veuve Hélie, Maitresse Sage-Femm<sup>e</sup>, rue des Lavandières, qui ne put venir qu'à 10 heures. Le travail étoit commencé depuis 4 heures, mais avec des douleurs aussi légères qu'inconstantes. Elle examina la position de l'enfant, qui se trouva d'autant plus mauvaise, qu'il ne donnoit presque aucun signe de vie. Il étoit en travers, la tête à gauche, les pieds à droite, & présentoit un bras.

Trente-trois heures s'écoulèrent dans des souffrances inexprimables. Voyant enfin que les forces s'épuisoient, & qu'il y avoit tout à craindre pour la mère, Mad<sup>e</sup>. Hélie ne balança pas à mettre en usage les derniers secours de son art pour l'accoucher. Elle opera avec tant d'agilité & d'adresse, qu'elle parvint à mettre au monde une fille qui ne donna d'autre signe de vie qu'une foible agitation du bras gauche. Elle l'ondoya, lui souffla dans la bouche, & s'occupa d'abord à porter des secours à la mère.

Quant à l'enfant, voici la maniere dont Mad<sup>e</sup>. Hélie s'y prit pour le ranimer. Pour lors, il étoic sans sentiment, & nous le regardions comme absolument mort. Elle le fit mettre dans un bain tiède de liqueurs spiritueuses, & l'arrière-faix dans un vase plein des mêmes liqueurs. Ce vase fut mis sur un fourneau de braise ardente. Dès que la liqueur qu'il contenoit s'échauffa, l'enfant qui recevoit cette chaleur par le cordon ombilical, qui tenoit encore à l'arrière-faix, de livide & d'inanimé qu'il étoit, reprit peu-à-peu des couleurs, & une existence sur laquelle on n'avoit plus le moindre espoir.

C'est à cette opération bien simple, à la prudence & à l'habileté de Madame Hélie que je dois la vie de ma femme & de mon enfant, & je crois ne pas pouvoir mieux faire que de m'empresser de rendre publique une opération qui ne peut devenir que très-utile à l'humanité, & faire connoître le talent distingué de Madame Hélie.

La mère est aussi bien que le permet sa position, & l'enfant se porte très-bien.  
J'ai l'honneur d'être, &c. D<sup>r</sup> B.  
Avocat en Parlement.

*Opération d'une hernie faite par M.  
ROBIN, fils, Chirurgien-major  
de l'Hôpital, à Angoulême.*

Le 23 Juillet 1780, le nommé Jean-froi Crafilier, Tonnelier, demeurant au faubourg S. Cibard, de la ville d'Angoulême, fut porté à l'Hôpital de cette ville, où je le vis à onze heures du

matin pour la premiere fois. Je le trouvai dans un état qui excitoit la compassion. Il étoit attaqué d'une hernie étranglée. Il faisoit à chaque instant des efforts pour vomir. Il m'affura qu'il y avoit huit jours qu'il étoit dans cet état de souffrance, & qu'il continuoit à vomir des matières qui avoient mauvaise odeur & accompagnées de plusieurs vers; que rien n'avoit passé depuis ce temps par bas, & qu'il vomissoit tout ce qu'il prenoit; qu'il avoit été soigné par des Chirurgiens qui l'avoient saigné plusieurs fois, fait appliquer des cataplasmes & tenté de faire rentrer sa descente inutilement.

Il étoit âgé de 55 ans, d'un tempérament sec. Je ne vis pas d'autre secours à donner pour rappeler cet homme à la vie, qu'il étoit bien près de perdre, que de lui faire l'opération. En conséquence, je fis avertir le Médecin de cette maison, un autre de la ville, & plusieurs Chirurgiens qui tous furent de même avis que moi, & en présence desquels j'entrepris d'opérer le malade, le même jour de son entrée à l'Hôpital, à trois heures après midi.

Il avoit une entéro-épipoëele (descence d'intestin & d'épiploon) complète. Après avoir fait les incisions nécessaires & de la maniere la plus convenable pour éviter tous les accidens qui auroient fait périr le malade, & dilaté l'ouverture ou l'anneau qui avoit donné passage à l'intestin & à l'épiploon, je remis l'intestin dans le ventre apres m'être assuré qu'il étoit en bon état. Je retranchai un morceau d'épiploon, gros comme un œuf de poule, qui me parut n'être pas dans un aussi bon état, ayant eu besoin auparavant d'y faire une ligature. Je pansai ensuite la plaie convenablement, & une heure après l'opération, cet homme en sentit les effets en allant à la garde-robe; car il y avoit huit jours que rien ne passoit par en bas. Son vomissement cessa immédiatement après l'opération.

Quarante-huit heures après, je levai le premier appareil. Je trouvai la plaie en bon état. J'ai continué mes soins à cet homme, que j'ai tenu à un régime austere pendant plusieurs semaines. Il a eu les trois à quatre premiers jours après l'opération, un hocquet qui s'est calmé par l'usage d'une potion huileuse que nous fûmes d'avis, le Médecin (M. Vallier) & moi, de lui faire prendre. Cet

homme a toujours continué à faire bien ses fonctions. Il a rendu les premiers jours beaucoup de vers par les selles. La ligature faite à l'épiploon a tombé le 24 Aout suivant, & sa plaie qui alloit toujours de mieux en mieux, a été parfaitement cicatrisée le 5 Octobre suivant, jour que ce malade est sorti de l'Hôpital.

*Lettre à M. CAMBON, Chirurgien à Mons, en réponse à celle qu'il a fait insérer dans la Gazette de Santé, du 12 Novembre dernier.*

La Chirurgie de Dijon venant de perdre M. Maret l'aîné, Restaurateur de la taille en deux temps, conseillée dans le seizième siecle par Franco, permettez à un de ses Confrères, témoin oculaire de ses nombreux succès, soit qu'il ait fait l'extraction au premier moment, soit que déterminé par les circonstances, il l'ait différée, de défendre un principe dont lui, puis après M. Louis, ont cherché à prouver l'utilité contre l'abus & le danger duquel vous avez cru devoir vous éléver.

La taille en deux temps est peut-être une de ces découvertes en Chirurgie, qui méritent d'être accueillies avec le plus d'empressement. Quiconque lira avec attention le mémoire de mon respectable Confrère, inséré dans le premier volume de ceux de l'Académie de Dijon, s'assurera que s'il est des cas où le Chirurgien peut sans aucun danger faire l'extraction de la pierre au moment des incisions, il en est d'autres aussi, malheureusement trop nombreux, où l'on ne doit pas, j'ose dire,achever sans témérité cette extraction, le premier jour; se fût-on servi d'une méthode lithotomique qui eût fait une section uniforme & relative, à-peu-près, en volume du corps étranger, auquel elle doit livrer passage.

Sans entrer dans aucune discussion sur les différentes méthodes de tailler usitées, soit dans la Capitale, soit dans les Provinces de France & ailleurs, ce qui donneroit trop d'étendue à cette lettre, je me bornerai à deux points essentiels de la vôtre, dont vous partez pour détruire le principe de la taille en deux temps.

L'incision conique, pour extraire la pierre de la vessie, dont la pointe du cône est au col de cet organe & la base au périné, vous paroît tenir à l'ignorance où croupissoient nos anciens, en

pratiquant le haut appareil. Si vous ne teniez aussi fermement, M., à la méthode du Frere Côme, qui, au moyen de son lithotome caché, croit donner une toute autre figure à son incision, vous conviendriez que, si ce qu'il y a de plus instruit & de plus célèbres Chirurgiens en France, en Angleterre, & peut-être dans l'Europe entière, exceptés les partisans du lithotome caché, tient à la figure conique du trajet de la pierre, il faut qu'ils en ayant reconnu toute l'utilité, pour l'avoir adoptée si universellement, & que ce n'est certainement pas par ignorance qu'un pareil principe a été préconisé par MM. le Cat, Louis, Pouteau, Hawkins, feu mon pere, &c. Le seul obstacle qui s'oppose au passage de la pierre, ne vient que de la prostate, qui embrasse le col de la vessie. Cet obstacle ne subsistant plus par la division de cette glande, faite par les différens instrumens usités dans la taille, la pierre ne doit - elle pas passer aisément, quand elle n'est pas trop volumineuse, à travers des parties molles, flexibles & qui sans aucun déchirrement prêtent à une dilatation considérable, dilatation qui fait tout l'avantage de l'appareil latéralisé, & qui pour le moment du passage de la pierre, donne au trajet conique qu'on lui a préparé, la figure uniforme que vous lui désirez? N'est - il pas alors inutile, pour ne rien dire de plus, de prolonger des incisions, qui peuvent être suivies d'hémorragie, d'inflammation, &c. sans rendre l'extraction moins dangereuse & plus facile?

A mesure que les Chirurgiens ont quittés le petit & le grand appareil, où la situation du sujet sur un plan incliné, plus approchant de la ligne perpendiculaire que de l'horizontale, étoit nécessaire, & qu'ils ont fait les incisions extérieures plus bas; ils ont été forcés d'abaisser le pupitre de la table lithotomique, pour mettre les parties à diviser, dans le plus beau jour. Ils ne lui ont laissé d'inclinaison, que celle qui étoit nécessaire, pour mettre les muscles abdominaux dans le relâchement & éviter leur trop grande pression sur les intestins, & de-là celle du fond de la vessie, dans le temps des cris & des efforts du pierreux, au moment de l'opération. Ils n'ont donc pas dû imiter le F. Côme, qui place ses malades dans une situation totalement horizontale, qui tendant les

muscles du bas-ventre, rend leur pression sur les intestins plus considérable que dans le plan légèrement incliné, adopté par tous les Lithotomistes, & dont la supériorité a été prouvée si démonstrativement par l'illustre le Cat. D'ailleurs, la situation horizontale étoit absolument nécessaire avec le lithotome caché, & elle ne l'est pas avec tout autre instrument.

La conséquence que vous tirez, M., de ces deux points de doctrine, contre l'opération de la taille en deux temps, ne fauroit donc être adoptée, puisqu'ils portent à faux. Je viens de vous démontrer 1<sup>o</sup>. qu'au moyen de l'incision conique, en divisant la prostate, on leve le seul obstacle, qui s'oppose au passage de la pierre; 2<sup>o</sup>. que la situation légèrement inclinée du malade, doit rendre l'affaiblissement du fond de la vessie dans sa propre cavité par la pression des intestins (accident excessivement rare, surtout au point où vous le représentez) encore moins fréquent que dans la situation horizontale. D'où il suit que, si dans la taille en deux temps on trouve plus d'aisance à saisir la pierre, le malade couché sur le bord de son lit, cette facilité ne vient pas, comme vous le croyez, de la situation où est le pierreux, mais de l'état de la vessie, qui au moyen des incisions préliminaires, n'étant plus distendue par l'urine qui s'écoule perpétuellement, se contracte sur elle-même & laisse peu de vuide à la tenette destinée à charger la pierre. Alors le trajet qu'elle doit parcourir étant lubrifié, relâché par la suppuration, est très-peu susceptible des accidens qui accompagnent si souvent l'extraction instantanée, pour peu qu'elle soit laborieuse. C'est ce qui a fait dire à Franco que cette méthode étoit *sans grand appareil, ni grande douleur*. D'ailleurs, M., soyez persuadé que la difficulté de charger la pierre, est un des moindres accidens qui ont décidé Franco, MM. Maret & Louis, à conseiller la taille en deux temps: mais il seroit trop long de détailler ici tous ceux qui la nécessitent.

Cependant, quelques non-succès de cette excellente méthode vous ont paru suffisans pour en démontrer l'abus & le danger; mais si vous eussiez pris autant de soin de faire le relevé de ses bons succès, que vous en avez pris pour découvrir les mauvais, vous vous seriez

dispensé de les publier ; vous auriez vu qu'on ne devoit les attribuer ni à la taille en deux temps, ni à la méthode employée pour l'opération, mais à la constitution des sujets chez lesquels les moindres tentatives pour l'extraction deviennent mortelles &c, & que s'il étoit un moyen de les sauver, c'étoit la taille en deux temps, qui en a sauvé tant d'autres, & qui en sauvera encore davantage, quand elle sera mieux connue & plus répandue.

Soyez juste, M., voyez ce qu'a fait le F. Come lui-même. Il a éprouvé si souvent tant de résistance à faire l'extraction de pierres quelquefois très-médiocres, quoique avec son lithotome caché il leur eût donné, à ce qu'il croyoit, une issue proportionnée à leur volume; ses longues & répétées tentatives au moment des incisions, ont eu souvent des suites si funestes, qu'il s'est cru forcé de recourir au haut appareil, plutôt qu'à la taille en deux temps, enseignée & pratiquée par la grande Chirurgie de Paris, &c. au moyen de laquelle il aurroit fait l'extraction de la plupart des pierres qu'il a eu par le haut appareil; mais il étoit trop prévenu contre une méthode conseillée par des Chirurgiens qui ne sont pas ses partisans.

Déférer quelquefois l'extraction de la pierre à un autre temps, lorsque les circonstances y déterminent, est donc du devoir d'un Chirurgien instruit, qui sacrifie sans confusion, sans humiliation la mince gloire d'achever son opération, dans le premier moment des incisions à l'utilité réelle du malade, qui trouve son salut dans le retard, & qui ne pérît que trop souvent, faute au Lithotomiste d'avoir suivi le précepte de Franco, renouvelé de nos jours, j'ose dire à la gloire de la Chirurgie moderne, par feu M. Maret, Chirurgien à Dijon, & le célèbre M. Louis à Paris.

Il n'y a aucun pierreux auquel, avant son opération, on ait fait envisager les avantages de cette heureuse pratique, & les dangers de certains cas, qui accompagnent l'extraction instantanée, qui ne s'y résolve volontiers &c. n'est que mé-

*On prie ceux qui auront quelque observation de Médecine ou quelque chose de relatif à la santé d'en faire insérer dans cette Gazette, d'adresser leurs lettres & leurs paquets, francs de port, au sieur MÉQUIGNON, Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols, port franc par tout le Royaume.*

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.

diocrement surpris si le Chirurgien attend le moment de la suppuration pour lui extraire la cause de ses douleurs. J'en rapporterois nombre d'observations, si cette lettre n'étoit déjà trop longue.

J'ai l'honneur d'être, &c. Hoin, D.M.  
Maître en Chirurgie &c, à Dijon,

#### LIVRES NOUVEAUX.

*LETTRE de M. BOURGEOIS, Eudiant en Médecine, à M. \*\*\*, pour servir de réponse à un libelle intitulé : Lettre très-honnête à M. Bosquillon. Avec cette épigraphe, tirée d'Hippocrate :*

*Audacia ignorationem artis arguit.*

A Amsterdam, & à Paris, chez Mégignon, Libr. rue des Cordeliers. 1780. in-12. de 25 pages.

Nous croyons qu'il est très - avantageux pour l'Art que, dans un moment où l'on paraît si fort négliger les préceptes consignés dans les écrits immortels d'Hippocrate, le premier & sans contredit le plus grand Médecin qui ait existé, il y en ait d'autres assez courageux pour venger cet homme divin & assez laborieux pour s'occuper du soin d'éclaircir ses écrits & de le faire entendre. Tel est celui que prend M. Bosquillon, notre Confrere. Sa lecture favorite est celle des livres d'Hippocrate. Professeur en langue grecque au Collège Royal, il ne croit pas pouvoir faire un meilleur usage de ses talents, que d'interpréter continuellement cet Auteur. Il prépare une édition complète de ses Œuvres, & nous ne doutons point qu'elle ne soit très- favorablement accueillie des gens de l'Art. L'objet de la petite lettre que nous annonçons est de refuter quelques erreurs qu'on trouve dans la nouvelle édition des aphorismes d'Hipp. & de répondre aux reproches malhonnêtes & peu fondés qu'on a fait à M. Bosquillon, dont les raisons nous ont paru victorieuses & accablantes pour son critique.

*MÉTÉOROGRAPHIE, ou art d'observer d'une manière commode & utile les phénomènes de l'atmosphère &c, avec deux planches en taille douce; par M. CHANGEUR. A Paris, rue & Hôtel Serpente, 1781. in-8°. de 42 pag.*

N°. 4.

ANNÉE 1781.

## GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 28 Janvier.

*ESSAI sur l'action de l'air dans les maladies contagieuses, qui a remporté le prix proposé par la Société Roy. de Médecine; par M. J. J. MENURET, associé régénicole de la même Société, &c. Avec cette épigraphe: Ne quid falsi audeas, ne quid veri non audeas. Cic. A Paris, rue & Hôtel Serpente, 1781. in-12. de 112 pag.*

ON se rappelle que la Société Royale de Médecine avoit demandé pour sujet d'un prix, dont M. Raft de Lyon avoit fait les frais, de déterminer par un nombre suffisant d'observations & d'expériences exactes si les maladies contagieuses, principalement la petite-vérole, peuvent se transmettre par l'intermédiaire de l'air?

M. Menuret a eu le bonheur d'être couronné. Il a mis à la tête de sa dissertation, une préface, dans laquelle il cherche à prémunir son lecteur contre l'idée de la possibilité de l'extirpation de la petite-vérole, que cette question pourroit avoir malheureusement fait naître. Il a grand soin d'avertir que si l'on prenoit ce parti-là, & qu'on crut par hazard que l'air fut inaltérable, il faudroit croire également que le voisinage des cloaques, des voiries, des marais, de tous les endroits méphitiques, de la boue, du fumier &c. n'en pas dangereux. M. Menuret pouvoit se dispenser de prendre cette précaution, & d'employer 24 pages à cet effet. Assurément personne ne sera tenté de tirer une pareille conséquence. Il faudroit, pour cela, ne favorir rien distinguer. Cette précaution prise, l'Auteur entre en matière.

Après avoir donné une idée de ce qu'on entend par contagion, & fondé bien solidement celle de la petite-vérole, surtout par les faits de l'inoculation, dont la pratique seule doit convaincre, dit-il, le pyrrhonien le plus entêté, & forcer le théoricien le plus systématique; il essaye de prouver l'existence des *miasmes pestilentiels* ou la faculté qu'on leur attribue de transmettre les maladies. Ici l'Auteur, moins heureux, n'ayant aucune expérience à fournir, est obligé d'avoir recours à l'analogie. Il n'invoque pas, il est vrai, celle qui existe entre la plupart des maladies contagieuses, dans lesquelles le contact immédiat est nécessaire pour les produire, mais celle qu'on peut admettre entre certains levains & les semences végétales. C'est le développement de cette espèce d'analogie qui constitue le fonds principal de cette dissertation; & comme les vents transportent ces semences, M. Menuret croit qu'il en doit être de même des levains des maladies réduits en poussière ou en vapeurs.

On voit ensuite un tableau en raccourci des pestes qui ont défolé le monde & l'indication de leurs sources. Le serpent Python, en infectant l'air, en souffle une; une vapeur de feu très-fétide en produit une autre, au Royaume de Cathay; une 3e. est due à un tas de sauterelles corrompues. Les ruines de Palmire, d'Epheste, &c. couvent périennellement la peste dans le levant, où elle est endémique. Les Turcs se rangent dans les rues pour éviter le venin & l'odeur de la maladie, lorsqu'on voit pa-

et ceux qui soignent les pestiférés, comme on fait chez nous les corbeaux, suivant M. Men., également porteurs de la peste sans la prendre (1). Enfin, on rapporte tout ce qu'on trouve écrit sur l'altération de l'air, en temps de peste, & on y voit, comme on le présume bien, un très-grand nombre de pestes aériennes, sans distinction d'effets produits par les momphètes ou par les contagions. Mais pour ne pas avoir l'air de ne donner que des contes, l'Auteur cite, parmi ses observations, une histoire qui paraît plus positive :

» Un Monarque Africain (dit-il, page 41), dont la sagesse s'exerçoit au choix d'une femme saine, avoit ordonné qu'après en avoir choisi une douzaine sur les plus belles personnes de ses Etats, on les fit revêtir d'une chemise semblable. On leur faisoit faire une course capable d'exercer une sueur abondante. L'odeur des chemises qu'on lui présentoit, le mettoit dans le cas de porter un jugement exact sur la santé de ces différentes filles ».

En adoptant ce fait dans toutes ses circonstances, nous pouvons assurer M. Menuret que le nez le plus fin y seroit encore trompé, surtout à Paris.

L'Auteur, accoutumé à bien distinguer les choses, après avoir ainsi bâti l'édifice des malaises pestifériels, demande ensuite jusqu'où s'étend leur atmosphère ? Cette question n'est pas susceptible d'une solution parfaite. Cependant, M. Menuret conjecture, par analogie, que comme on voit des semences végétales, des œufs d'insectes &c, soutenus par l'air & portés, dit-il, (pag. 51) sur les ailes des vents, on peut croire que ces malaises sont également transportés dans des contrées très-éloignées.

Il cite à propos Timoni, qui avu dans les grandes calamités, des chevaux, des chiens, des chats avec des bubons pestifériels qu'ils faisoient mourir, (p. 55). Mais on corrige cette infection de l'air. Le vinaigre des quatre voleurs favorisa, dit-il, par son parfum efficace, l'horrible témérité des brigands qui dépoilloyent les maisons des pestiférés, (p. 60,) & la rhue a pu par sa seule odeur préférer tout un quartier de Londres de la peste en 1666, (ibid) ».

(1) L'Auteur explique, page 66, comment les corbeaux répandent la peste, & en sont eux-mêmes garantis. On ne doit pas confondre ces oiseaux avec ce qu'on a appelé corbeaux, en temps de peste, (fossyeurs), M. M. ne parle que des oiseaux.

» Nous pouvons appliquer, continue M. Menuret, à la petite-vérole, à la rougoie ce que nous avons tiré des observations sur la peste. L'analogie entre ces fléaux est évidente & universellement reconnue. On ne peut pas savoir jusqu'où s'étend leur atmosphère contagieuse. Les attentions qu'on a, en temps de peste, de diminuer la rapidité de la contagion, peuvent bien lui fermer l'entrée d'une ville, toutes les fois que ce fléau ne sera pas parvenu à ce point excessif & rare d'extension & de malignité, qui peut altérer une masse considérable d'air, & que la constitution de l'atmosphère & la disposition des vents ne favoriseront pas sa marche & ses progrès. Mais si ces circonstances se réunissent, portés sur les ailes d'un vent favorable, les malaises contagieux conservant assez d'ensemble & d'activité, traverseront des bras de mer, parviendront au haut des montagnes, dans les antres les plus rarissimes, franchiront tous les obstacles &c, (p. 82). » Alors, les précautions les meilleures, sont les grands feux, les décharges d'artillerie &c. Mais à l'égard de la petite-vérole, on peut assurer, dit M. Menuret, (p. 84,) & démontrer que les précautions, dont le plus grand succès ne seroit que de la retarder, sont aussi dangereuses que superflues ».

En attendant cette démonstration, il étoit naturel que M. Menuret cherchât à dédommager son lecteur d'une manière un peu consolante pour l'humanité. C'est ce qu'il fait dans la même page, où il dit :

» Mais il est d'autres maladies contagieuses dans lesquelles les précautions sont essentielles & utiles, ou du moins à l'égard desquelles il est aussi avantageux que facile de se précautionner. On peut & on doit, autant pour la vérité que pour l'utilité publique, noter dans cette classe la phthisie pulmonaire, certaines dysenteries & même le scorbut.

Enfin l'Auteur explique plus nettement sa façon de penser, à la dernière page de sa dissertation. » Quand bien même, dit-il, il nous seroit possible d'anéantir la petite-vérole ; peut-être seroit-il plus prudent & plus politique de la laisser subsister après l'avoir énervée, que de s'exposer à la fureur d'un fléau nouveau & méconnu. On ne peut savoir quelle vapeur empoisonnée est en réserve dans le grand atelier de la nature ou dans les

décrets impénétrables de la providence, pour le remplacer».

On ne le croiroit pas, si on ne l'avoit lu. Voilà donc toute cette doctrine des miasmes, des virus aériens, fondée sur de semblables histoires; & cela est donné dans un siecle, où l'on se pique d'un peu de philosophie, de quelque desir de connoître le vrai, pour des observations certaines, pour des expériences exactes qu'on demandoit. *Il ne faut pas chercher, dit-on, à mettre fin à une maladie contagieuse & meurtrière, parce qu'il y en a peut-être une autre plus dangereuse, pire que celle-ci, qui n'attend que sa disparition pour se réveiller & prendre sa place.* La plume nous tombe des mains. Nous croyons qu'il étoit permis de se tromper, de défendre son opinion, de prendre parti, de se liguer même ouvertement contre quelqu'un, promoteur d'une vérité utile, (tout le monde n'est pas fait pour la vérité); mais nous n'aurions jamais imaginé qu'il fût permis de s'aveugler jusqu'à ce point. Cette manière de combattre n'est certainement ni noble, ni heureuse.

On a peur qu'on mette fin à la petite-vérole, que le projet de l'extirpation se réalise, parce que plusieurs villes l'ont bannie de leur sein. On fait des efforts, on se tourmente, on invite, on intéresse, pour ainsi dire, l'univers entier pour qu'on ne pense pas, au moins, à former cette heureuse ligue nécessaire contre ce fléau. Cette précaution devient parfaitemtnt inutile; M. Menuret peut être tranquille sur ce point, ainsi que tous ses assesseurs. Qui est-ce qui s'occupe véritablement du soin de sauver l'humanité, de faire un règlement à ce sujet? Il est vrai qu'il ne faudroit qu'un homme; mais cet homme n'existe point. Ainsi, dans l'attaque ouverte faite par MM. Maret, Menuret, &c. contre l'extirpation de la petite-vérole, les uns pouvoient se dispenser d'être infidèles & les autres d'être absurdes.

Nous croyons qu'il eût été plus sage à M. Menuret de se renfermer dans les bornes de la question proposée, sans vouloir en deviner le but, & de nous donner des expériences exactes & telles qu'on les avoit demandées.

#### *Hydropisie pour laquelle on demande des avis.*

Une Demoiselle est réglée à l'âge de onze ans. A vingt, elle a une peur qui

supprime tout-à-coup l'évacuation périodique. Cette suppression est suivie de fièvre, de mouvements convulsifs, qui cedent à quelques remèdes, & les règles reparoissent. Six mois après, elle est attaquée de coliques néphrétiques attribuées à une trop longue retention d'urine, & pour laquelle on est obligé d'employer les saignées, les relachans, les bains &c. qui la calment & facilitent la sortie de quelques petits graviers & d'une grande quantité de glaires, dont elle n'a cessé de rendre plus ou moins, depuis cette époque.

Environ huit ou dix mois après, il se fait un amas d'eau dans le bas-ventre, qui augmente insensiblement & rend la ponction nécessaire. On tire vingt-deux livres d'eau. Dix-huit mois après, on en tire dix huit; enfin on répète cette opération six fois, & la dernière, on en tire trente-deux, & toujours d'une eau limpide & sans odeur. Il y a aujourd'hui cinq ans qu'on n'a fait la ponction. L'amas d'eau est considérable. La malade a 14 ans, & il y en a deux qu'elle a cessé d'être réglée. Elle a fait usage pendant longtemps d'hydragogues, de purgatifs & de toniques de toute espèce & toujours sans succès. Ils ont constamment occasionné des irritations, un état spasmodique violent.

D'ailleurs, cette Demoiselle a l'appétit bon, ainsi que le teint, dort bien, n'a point de bouffissure aux extrémités, urine à proportion des boissons qu'elle prend; mais elle rend toujours quelques graviers & des glaires avec les urines. On désire avoir des avis & des éclaircissements sur cet état. On doit lui faire la ponction au printemps, & lui faire prendre des pilules savoneuses, ensuite les eaux de Bourbone, si elles lui sont conseillées.

*Sigé, Doucet, Chirurgien à Frolois,*

R. Nous croyons qu'un état spasmodique continual & une irritation locale dans les voies urinaires, surtout du côté des reins, ont donné lieu aux glaires, aux graviers, & à l'épanchement lent & successif. Pour y remédier, après la ponction, nous ne voyons rien de mieux que l'usage d'abord des bains, des adoucissans, des boissons, mucilagineuses surtout & longtemps continuées, ensuite des savoneux & apéritifs doux, tels que les différentes préparations avec le savon, la terre foliée de terre à base d'alkali minéral &c, & un cautere à la jambe.

*Aux Redacteurs de la Gazette  
de Santé.*

Permettez qu'un de vos abonnés fasse quelques remarques sur l'observation de M. de la Roberdiere, insérée dans le N°. 2 de cette année.

Je crois que l'Auteur a raison de dire qu'il faudroit toujours que le Médecin qui fait des observations eut la bonne foi, à l'exemple d'Hippocrate, de rapporter avec fidélité les événemens heureux ou malheureux dans les maladies; & à cet égard, je ne peux que louer M. de la Roberdiere, qui suit un si beau modèle en tout genre. Mais les personnes de l'Art n'ont pu se dispenser de témoigner leur surprise, au sujet du doute où paroît être ce Médecin sur le caractère de la maladie qu'il décrit, & par rapport au traitement qu'il a administré.

A son début & aux réflexions qu'il ajoute à la fin, on croiroit presque que ce Praticien n'a eu à combattre qu'une céphalalgie d'un genre particulier, c'est-à-dire, d'un très-mauvais caractère, & que bien loin de la considérer comme symptôme d'une fièvre maligne, il la regarde comme l'affection essentielle & principale. Cette idée paroît aussi lui avoir fait perdre de vue le principal secours qu'on auroit dû administrer, dès le commencement de la maladie, je veux dire, le tartre stybié, immédiatement après la saignée du pied, & qu'on ne voit donner ici que le huitième jour, encore n'est-ce qu'en lavage, c'est-à-dire, étendu sans doute dans une grande quantité d'eau. Cependant, au lieu de donner le tartre stybié, au lieu d'évacuer l'estomac, de procurer cette secoufse si salutaire que donne ce remede dans le principe de ces sortes de maladies, on lui voit prescrire le sixième jour un purgatif avec les tamarins, la casse & la crème de tartre, faire appliquer les sangsues aux tempes, &c; tandis qu'on fait que les purgatifs au commencement des maladies aigues, ne manquent jamais d'augmenter l'éretisme qu'on observe constamment dans ce cas.

**LIVRES NOUVEAUX.**

*CALENDARIUM medicum ad usum saluberrima facultatis &c. ann. 1781.* A Paris, de l'Imprimerie de Quillau, Imprim. de l'Université & de la Faculté de Médecine,

rue du Fouare. in-12 & in-4°. & se trouve chez la veuve Cruchot, rue de la Bucherie.

On trouve dans ce Calendrier, après le nom & la demeure de tous les Médecins, les Bacheliers ou Licentiés, & des Officiers &c. de la Faculté, le serment tout au long qu'Hippocrate faisoit faire à ses élèves, lorsqu'il les initioit dans les mystères de l'Art, ainsi qu'un extrait de celui qu'on fait en présence de la Faculté avant le Baccalaureat & le Docteurat, avec cette épigraphe, tirée d'Horace :

*Non ego perfidum  
dixi sacramentum.*

On voit ensuite le titre de tous les ouvrages qui ont été publiés dans l'année par les Médecins de la Faculté, & celui des Journaux ou Feuilles périodiques relatifs à la Médecine ou à la santé, & redigés par ses membres; celui des thèses soutenues, avec le nom des Présidens; une suite chronologique des principaux faits qui se sont passés à la Faculté; des observations météoro-nosologiques faites à Paris dans chaque mois de l'année; le nécrologie des Médecins de la Faculté, morts dans l'année, avec une notice de leurs écrits ou des travaux qui les ont rendus recommandables à leurs concitoyens; enfin la liste des eaux minérales qui se distribuent à Paris.

Le Redacteur a cru devoir joindre à ce Calendrier intéressant, surtout pour les personnes de l'Art, la liste des premiers Médec. des Rois de la Monarchie. Mais depuis l'impression, on a reconnu des fautes qui seront corrigées dans celui de 1782. On a cru bien faire encore de donner à ce Calendrier le format in-4°. pour être relié avec les thèses dont plusieurs personnes font des collections.

Nous y avons lu avec plaisir, dans la notice des ouvrages de M. Barbeau-du-Bourg, une note curieuse. On fait qu'un livre assez piquant, intitulé *Anecdotes de Médecine*, auroit été attribué à M. Barbeau-du-Bourg, lequel même ne s'en défendoit pas. Ce qui fortifioit encore ce soupçon, c'est que dans une édition on y voit les lettres initiales de son nom, avec une dédicace qui donnoit à entendre qu'il en étoit l'auteur. On est certain aujourd'hui que c'est M. de Monchaux, Médecin de Douay, comme on le voit par des lettres écrites par ce Médecin, & qui ont été présentées à la Faculté.

De l'Imp. de la Veuve B A L L A R D & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.

N°. 5.

ANNÉE 1781.

## GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 4 Février.

*Réponse à la lettre de M. HOUIN  
de Dijon, Doct. en Méd. & Maître  
en Chirurgie, par M. de CAM-  
BON, Chir. à Mons.*

Puisque vous regardez, M., comme un bien précieux à l'humanité, la résurrection de la taille en deux temps, inventée par hazard par Franco, restée dans l'oubli pendant une si longue suite d'années, & dont il n'a pas même été question pendant la vie du célèbre M. le Cat; il me paroît très-nécessaire de faire observer que Franco lui-même en est resté à celle qu'il avoit préconisée. Car, s'il eût voulu faire un point de doctrine de celle-ci & la réduire en préceptes, il y a apparence qu'il s'en seroit spécialement occupé & qu'il l'auroit suivie & étayée de quelques expériences de plus. Cette réticence de la part peut donc faire soupçonner que cet Auteur changeait d'opinion, à moins que cette taille qu'il cite n'ait été la dernière de sa vie.

Quoiqu'il en soit, vous vous rendez le défenseur du vice que j'ai fait connoître dans la position inclinée plus ou moins considérable que tous les Lithotomist. ont donné & donnent encore aux pierreux, pendant l'opération de la taille. Vous citez pour vos garants la célébrité de tous les Lithotomistes qui ont paru sur les rangs de temps immémorial, tant en France qu'ailleurs. Mais vous n'avez pas fait attention que, quelle que puisse être la naissance où l'ancienneté d'une erreur même la plus accréditée par l'auto-

rité de ses partisans, elle ne peut jamais prétendre à l'avantage de la vérité, dont les arrêts sont toujours irrévocables.

Vous ignorez peut-être, M., quel l'Auteur du lithotome caché n'a jamais défendu, en nous proposant son instrument, de lier les extrémités supérieures avec les inférieures du sujet qu'on taille, non plus que de mettre un oreiller sous sa tête qui la relève & permette aux muscles fléchisseurs qui s'attachent au sternum, d'être dans le relâchement convenable, lequel sternum, à son tour, permet celui des muscles abdominaux dont les attaches sont aux pubis. La jonction des bouts des extrémités ( mains & pieds ) suppose nécessairement un angle ou triangle, formé par le tronc, les cuisses & les bras. Une semblable position produit au moins autant de relâchement dans les muscles intéressés que vous en supposez dans la situation inclinée. On peut même avancer qu'elle en produit encore davantage, à raison d'une circonstance dont j'ai été plusieurs fois témoin. J'ai observé que les aides de ceux qui operent sur un plan incliné, ont très-grand soin de faire pencher la tête du sujet en arrière, pour lui dérober la vue des instrumens & de la manœuvre de l'opération, qui l'épouventeroient sans cette précaution. Jusques-là nous sommes néanmoins presque d'accord, taille en deux temps ou non.

Mais il n'en est pas de même de la position du tronc dans un plan incliné, qui favorise à tous égards la descente ou pression du paquet intestinal contre le

corps de la vessie , & dont l'effet est de le pousser contre son col & contre la face interne des os pubis , dans le moment qu'elle se vide de son urine ; au lieu que dans la position horizontale du tronc , le paquet intestinal reste presque immobile à la place , sans exercer d'autre pression sur la vessie , que celle que permet le jeu des parties voisines & libres . D'où il arrive que le Lithotomiste promene librement la tenette dans tout le corps de la vessie & sait de même le calcul , ce qu'il lui est impossible de faire dans la position inclinée du corps , par la résistance que cet instrument éprouve dans un paquet mobile qui le dévance & le suit dans tous ses mouvements , qu'il soit fermé ou ouvert . Ce raisonnement pour quiconque connaît l'anatomie & le mécanisme de toutes ces parties , devient une démonstration .

Vous vous rendez aussi l'apologiste , M. , de la section conique que plusieurs Lithotomistes ont adoptée & pratiquée , au lieu d'une section uniforme dans tout le trajet qui conduit à la vessie , après l'incision des tégumens qui doit être relative au volume présumé du calcul qui doit y passer . Vous assurez , comme un fait certain , que dans cette section conique , la prostate se trouve toujours divisée suffisamment & qu'elle perd absolument la résistance qu'elle oppose quand elle ne l'est pas . Je ne me proposerai pas un traité pour vous prouver que cette prostate , que vous supposez toujours divisée dans le prétendu latéralisme , ne l'est pas , qu'elle n'est même pas entamée ni effleurée .

Pour preuve de ce fait , en faut-il davantage que d'être témoin de l'effort violent que tous ces Lithotomistes font en poussant le doigt indice dans la gouttière d'un gorgeret pour franchir l'entrée de la vessie , ainsi que des cris perçans du malade dans ce même instant ? S'en rencontre-t-il quelqu'un de tous ces célèbres que vous citez , qui obmette cet horrible préliminaire avant d'y porter la tenette , laquelle , à son tour , rencontre une très - forte résistance & redouble la douleur . D'où il suit que ce passage franchi ne présente plus qu'un délabrement affreux ; tel que vous l'avez vu & pu remarquer vous-même dans un canal urinaire de femme , avec la prétendue dilatation graduée & ménagée , proposée & publiée par feu M. votre pere ,

avec un dilatatoire de son invention pour cet effet . Vous vites ce délabrement , selon ce que j'en ai entendu raconter par le Frere Côme , qui vous invita à faire cette dilatation devant lui & l'extraction d'une très - médiocre pierre sur un cadavre de femme . Ce Frere m'a assuré , que pour éviter la condamnation de la dilatation publiée par M. votre pere , vous l'aviez étudiée en prétendant que son dilatatoire étoit d'argent , & que celui dont se servoit le Frere Côme , quoique fabriqué sur le même modèle & chez le meilleur Artiste , n'étoit que d'acier .

Je suis bien fâché , M. , d'être obligé de vous assurer qu'il en est de même dans le prétendu avantage de la forme conique & de la latéralisation du grand appareil pour la prostate , & dont la différence ne se trouve que dans le nom latéral dont on la décore .

Je vais passer encore à des preuves aussi fortes pour vous convaincre des deux vices que j'attaque , (position inclinée & plâtre conique) .

Vous me citez , parmi les célèbres Lithotomistes , M. le Cat , dont le génie étoit effectivement des plus fertiles , lequel primoit dans son art , & qui se flattait de surpasser en succès tous les Lithotomistes de son temps . L'histoire de ses progrès en lithotomie est consignée par lui-même , tant dans les volumes de l'Académie Royale des Sciences de Paris , dont il étoit Correspondant , que dans nombre d'autres écrits particuliers qu'il a publiés .

En prenant donc ce génie pénétrant pour guide dans cette opération , où il a toujours observé les deux vices que je combats , vous avez dû trouver dans une de ses attaques repoussée par le Frere Côme en 1753 , que cet Artiste si laboureux & fertile fut convaincu par ce F. , que de quatre sujets qu'il avoit taillés pendant le cours de 20 années , il en avoit perdu au moins un , ce qui faisoit le quart pris en totalité , & qu'alors de 78 taillés déjà avec le lithotome caché , par divers Opérateurs , en y observant la situation horizontale , il n'en avoit péri qu'un sur treize , sans rien stipuler dans ce concours qui concernât les complications de part ni d'autre .

Il arriva encore de plus , dans l'année 1752 , temps auquel son humeur étoit la plus marquée contre le lithotome

caché, que sur sept sujets qu'il avoit taillés cette année-là dans son hôpital, cinq périrent, & les deux autres resterent estropiés. Ce fut l'un de ces estropiés qui alla consulter, l'année d'après, le F. Côme de qui je le tiens. Seroit-il donc possible que ces sept sujets aient pu devoir leur malheureux sort à des complications étrangères, comme à une influence commune & épidémique, plutôt qu'aux deux vices que je combats. Car il n'étoit pas encore question alors de la précieuse découverte rechauffée de la taille en deux ou trois temps.

Or, si un génie aussi pénétrant que M. le Cat, ne s'est point avisé d'accuser les deux vices réels, comment pourroit-on supposer que la nuée des autres célébres n'aient pas suivi, comme une fatale destinée, la même route, & qu'ils aient supposé, comme vous le dites, que le plus grand nombre des pierreux avoient péri par des alterations étrangères dans les humeurs qui ont croisé le succès de l'opération ? Combien ne trouveroit-on pas de ces malheurs, si l'on compulsoit les registres de tous les hôpitaux où cette opération se pratique par d'autres méthodes que celle observée à la lettre qui nous a été proposée avec le lithotome caché, & la situation horizontale ?

Au surplus, vous me reprochez, M., d'avoir obmis la recherche des faits justificatifs du vice que j'attaque. N'est-ce pas là ce que vous auriez dû faire vous-même, & prouver quelles ont été les causes étrangères ou contagieuses qui ont forcé les Operateurs d'abandonner & laisser mourir tous les sujets cités, avec leurs pierres dans la vessie, sans que leur volume fût au-dessus du médiocre ? Manquer à cette preuve, c'est convenir que la taille en deux ou plusieurs temps & la position inclinée portent par elles-mêmes un caractère de reprobation qui doit les faire proscrire & rejeter par tous les tribunaux qui traitent & jugent de l'art de conserver l'espèce humaine, par le secours des opérations de chirurgie.

Donnez donc, tant qu'il vous plaira, un prétendu triomphe à cette précieuse découverte rechauffée de Franco. Les faits malheureux que j'ai cités en preuve des vices susdits, n'en resteront pas moins constants & averrés, tels efforts que vous & vos confédérés, adversaires du lithotome caché, puissiez faire, dans tous les temps. Au reste, M., je vous préviens

que mon intention se borne au seul bien public, & que je respecte l'honneur & la réputation de tous les Artistes.

*OBSERVATIONS sur l'usage dangereux des Pois Secs de cette année, par M. PUTOD DE THIEVANT, Médecin à Fougères (1), avec quelques remarques des Rédacteurs de la Gazette.*

M. Putod de Thievant dit qu'il se répandit un bruit à Fougères, il y a environ deux mois, que les pois secs de cette année étoient malfaçans, & que quelques personnes étoient mortes pour en avoir mangé. Cela l'étonna d'autant plus qu'on avoit usé impunément de ces mêmes pois verts. L'objet lui parut assez intéressant pour l'humanité pour l'engager à faire des recherches, non-seulement dans la vue de s'assurer de la vérité du fait, mais pour trouver le remede au mal. Voici quel en a été le résultat.

Après s'être procuré des pois de l'année, il en ouvrit plus de cent, & il remarqua qu'il y en avoit réellement plus du tiers qui étoit la proie d'un insecte dont la grosseur n'excédoit pas en général le tiers du pois dans lequel il étoit contenu & dont la couleur étoit celle d'une mouche ordinaire. Il l'observa fort attentivement au microscope & lui trouva toute l'habitude & la forme d'un vrai scarabée. Son sang étoit blanc. Son vol lui parut fort étourdi ; car la plupart, après avoir été dégagés de la cellule où ils étoient contenus dans le pois, prenoient comme les scarabées un vol court & impétueux.

M. Putod de T. ramassa 400 de ces petits insectes ; il les enferma dans un vase hermétiquement fermé. Au bout de 24 heures, quoique sans nourriture & sans air, presque tous étoient pleins de vie. Il y en eût qui y vécurent encore trois jours.

La plupart des pois ainsi gâtés n'avoient aucune marque extérieure qui pût faire soupçonner la moindre altération. Mais en les ouvrant, on trouvoit ou le scarabée ou sa cellule vide. Ce qui étonna le plus notre Observateur, c'est que le pois étoit très-sain à plus

(1) Quoique cet article se trouve déjà dans quelques papiers publics, nous avons cru devoir le publier à cause de son importance & de l'utilité dont il peut être. On le trouve dans les Affiches de Normandie, dans la Gazette d'agriculture, &c.

d'une demi-ligne dans toute sa circonference. Il demande avec surprise, qui l'y avoit mis? Qui l'en avoit fait sortir, sans qu'on vit aucune marque extérieure?

Dans la plus grande partie de ces pois, une petite calotte bien formée, d'environ une demi-ligne de diamètre, soulevée sans doute par l'insecte, étoit toujours le signe certain de sa présence. Il en sortoit souvent seul, lorsqu'on soulevoit cette couverture. Dans d'autres pois l'insecte avoit déjà enlevé cette calotte avec sa tête qui étoit au passage. Dans ce cas, il étoit hors du poi ou dans la coisse & quelquefois par terre. Un mois après, cet insecte ne se trouva plus ni dans les pois, ni dans leurs coiffes, ni pat terre.

M. P. de T., dans la vue de s'assurer si l'usage de ces pois étoit dangereux, & en ce cas, s'il y auroit quelque spécifique, tenta sur deux chiens, l'un doguin de petite espèce, âgé de 8 ans, l'autre barbet de la petite race, les expériences suivantes:

Il fit prendre au premier trente de ces insectes mêlés avec de la viande. Une heure après, il lui parut abbatu, anhéllant, *sibonde*; peu après il rendit du sang par le nez. Ces accidens suffirent pour lui persuader que ces insectes étoient malfaisans, & dès-lors il ne s'occupa plus que du soin de sauver l'animal. Dans cette intention, il lui fit prendre 6 grains de camphre dissous dans deux gros d'esprit de vin. Il fit choix de ce remède, conduit par l'analogie qu'il y a entre les scarabées & les cantharides, dont le camphre est le correctif. Une heure après, le chien fut fort tranquille, & deux heures étoient à peine écoulées qu'il mangeât & reprit son humeur ordinaire, qui a toujours été la même depuis ce temps.

M. P. de T. fit avaler au second chien le poison & le remède tout-à-la fois. Il n'a pas observé qu'il lui soit rien arrivé de particulier, & ils sont encore tous deux dans le meilleur état. Cet Auteur conclut de ces expériences, que ces pois sont nuisibles, & que le camphre en est le spécifique. Il ajoute que les volailles n'ont point été affectées par ces insectes, quoiqu'elles en eussent avalé beaucoup

avec ces pois; que ce n'est pas le seul exemple de contradictions de ce genre; que la graine de cerfeuil empoisonne les poules sans nuire à l'homme.

Ce Médecin n'a pas borné-là ses expériences; il en a fait d'autres dans la vue de savoir quel est le fluide dans lequel ces insectes peuvent vivre le plus long-temps?

Le résultat est, qu'ils ont vécu sept minutes dans l'alkali-volatil; huit dans l'alkali-fixe; autant dans l'esprit sulphytique volatil; dix dans tous les acides minéraux & végétaux; près de quinze dans le foie-de-soufre à base d'alkali-fixe & volatil; de vingt à vingt-cinq dans les dissolutions de différens sels neutres &c. mais qu'ils n'ont pu vivre qu'une seule minute dans l'esprit de vin.

On annonce qu'on a proscrit l'usage des pois dans ce pays.

#### *Remarques des Redacteurs de la Gaz. Sur cette observation.*

Il paroît qu'on peut conclure en général de cette observation, que les pois secs ont été attaqués cette année aux environs de Fougeres, par une espèce de scarabée inconnue; que leur usage en cet état a produit des accidens funestes, & que le meilleur moyen d'y remédier est l'eau-de-vie camphrée, ou le camphre. Mais sans prétendre éléver le moindre doute sur ces détails que nous croyons très-exacts, ne pourroit-on pas demander à M. Putod de Thievant, 1°. s'il s'est bien assuré que ces insectes n'étoient pas des charançons qui, comme on fait, piquent les pois ainsi que le blé, se logent dans leur intérieur & se nourrissent de leur substance, comme de la farine du froment. 2°. Si, pour pouvoir conclure que ces pois ont causé des accidens, il n'eût pas été plus convenable, dans l'expérience, de les mettre dans l'état où on les mange, c'est-à-dire de les faire cuire, de les donner ainsi aux animaux, & d'en noter les effets. 3°. Enfin si, dans la supposition que ce cas soit extraordinaire & ces insectes très-malfaisans, il ne seroit pas avantageux de joindre au camphre ou plutôt de faire précéder & suivre son usage, par les émétiques & les purgatifs?

*On prie ceux qui auront quelque observation de Médecine ou quelque chose de relatif à la santé de faire insérer dans cette Gazette, d'adresser leurs lettres & leurs paquets, francs de port, au sieur M. de Ponon, Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année... de 9 liv. 12 sols, port franc par tout le Royaume.*

De l'Imp. de la Veuve B A L L A R D & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.

N°. 6.

ANNÉE 1781.

## GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 11 Février.

*Aux Redacteurs de la Gazette de Santé, en réponse à une lettre de M. MITTIÉ, insérée dans le numero 47, ann. 1780.*

**L**A singularité, Messieurs, de l'aithiologie nouvelle de la salivation, jointe au ton avec lequel M. Mittié, auteur de cette hypothese, traite ceux de ses confrères qui ont une opinion contraire à la sienne, m'a engagé dans l'examen de la partie de cette brochure relatif à la Chymie.

M. M. assure dans cet écrit, que la cause, les phénomènes & les accidens qui accompagnent quelquefois la salivation, appartiennent à l'alkali-volatil, résultant de la décomposition du sel ammoniacal animal. En conséquence il suppose que ce sel existe tout formé dans nos fluides & dans nos solides. Il dit, page 29, qu'on le retire de l'urine par la simple évaporation, & page 9 de la préface, qu'il s'est déterminé à publier son aithiologie afin de connaitre ses erreurs par la critique à laquelle se dévoue quiconque se fait imprimer.

Bien persuadé que cet aveu a été dicté par la bonne foi, je me suis permis dans ma lettre à M. Fabre, de démontrer à M. Mittié, que ce sel ammoniacal, sel animal, sel phosphorique, sel fusible de l'urine, n'existe réellement pas dans l'urine récente, rendue par un homme fain, & que l'évaporation, quelque lente qu'on la suppose, occasionne sur cette humeur des altérations & des décompositions semblables à celles éprouvées par

une évaporation plus rapide & même par la putréfaction.

Cette vérité qu'une expérience, déjà ancienne & souvent répétée a mis dans tout son jour, se démontre par un procédé qui consiste à distiller l'urine récente au bain-marie. Les premières gouttes qui distillent ne sont absolument que du phlegme ; celles qui suivent immédiatement, manifestent le caractère de l'alkali-volatil ; phénomène qui prouve démonstrativement que ce degré de chaleur suffit pour décomposer l'urine.

Soit que l'on garde quelque temps cette liqueur dans un lieu tempéré, ou qu'on l'évapore par quelque moyen que ce soit, dans l'un comme dans l'autre cas, l'urine sera altérée, décomposée & la production de l'alkali-volatil & celle du sel fusible aura constamment lieu ; mais on ne peut recueillir le premier que par la voie de la distillation.

J'ai dit, dans ma lettre à M. Fabre, & je le répéterai jusqu'à ce que l'on m'ait démontré le contraire, que l'urine d'un homme fain, à l'instant qu'elle vient d'être rendue, n'est ni acide ni alkaline, & qu'il est impossible avec les préparations mercurielles indiquées par M. Mittié, d'y démontrer aucun atome d'acide phosphorique.

Il en est de même de la salive que M. Mittié a défini (page 8, chap II) *un humeur sans odeur & sans saveur, composée d'un sel ammoniacal phosphorique, d'un peu d'huile & de beaucoup de phlegme.* Mais qu'il a pu dire qu'un tel composite est sans saveur, je ne m'amuserai pas à le chicaner

ur ce qu'il prétend que l'acide phosphorique a une pesanteur spécifique plus grande que celle des acides connus (pag. 30); que l'union qu'il forme avec le mercure est indestructible, & que la solidité de cette union est dûe au phlogistique qui entre avec excès dans les principes constituans du mercure (ib.). Cette affinité se manifeste, selon lui, par les mêmes procédés dont je me suis servi, d'après lui, pour en montrer l'erreur. Ils consistent à mêler une dissolution de sel fusible à une dissolution de mercure par un acide quelconque; il se fait une double décomposition, (voy. page 30).

D'après ce passage, extrait de la brochure de M. Mittié, que dois-je penser, Messieurs, du ton avec lequel il assure que je me suis trompé, parce que je n'ai pas suivi les procédés que je viens d'indiquer & dont il avoue ingénument qu'il n'a pas donné la forme. Je m'abstiens de toute réflexion sur cet oubli.

En suivant son hypothèse, j'ai passé l'examen de l'urine à celui du sang & des chairs. J'ai dit & je le répète encore, que je n'ai point trouvé dans l'une ni dans l'autre de ces substances, la plus petite portion d'acide phosphorique. A l'égard de celui des os, j'ai tenté de l'obtenir par des moyens bien moins violents, bien moins destructeurs que ne l'est l'acide vitriolique. J'ai donc inutilement essayé l'eau distillée, l'esprit de vinaigre, l'acide du sel & celui du nitre. Le peu de succès que j'ai obtenu de ces dissolvans m'auroit fait regretter le temps que j'ai donné à ces recherches, si je n'en avois été dédommagé par d'autres résultats plus intéressans pour moi que l'acide phosphorique qu'ils auroient dû produire.

D'après ces expériences, je me suis cru autorisé à dire, que l'acide vitriolique est le seul jusqu'à présent qui jouisse du privilège d'extraire l'acide phosphorique des parties solides des animaux, ou, pour parler plus exactement, de le produire.

Dans cette question, je n'ai d'autre intérêt que celui de connoître le vrai, & j'aime à croire que M. Mittié n'en a point d'autre.

Cet Auteur a très-bien senti que cet examen renverroit, de fonds en comble son édifice de l'aithiologie de la salivation; aussi dans sa lettre servant de réponse à mes expériences, insérée dans votre Gazette de l'année dernière, n°. 47, page 189, il dit que je nie l'existence de l'acide phospho-

rique dans l'économie animale; & il dit vrai. Cet acide, ajoute-t-il, sert de base à mon hypothèse de l'aithiologie de la salivation. M. Croharé en conclut qu'elle est fausse.

Permettez-moi, MM., de vous observer que c'est bien gratuitement que M. Mittié me prête cette expression. J'ai seulement dit, « que son hypothèse est un simple Roman écrit avec assez d'art ». M. Mittié oubliant ensuite le principe sur lequel il a posé son hypothèse, va, à l'exemple des Chymistes, chercher encore l'acide animal dans un résidu d'urine évaporée en consistance d'extrait. Ne pourroit-on pas lui dire: quoi! vous posez pour base fondamentale de votre doctrine, que l'acide phosphorique fait partie de l'organisation animale, que cet acide contracte dans nos corps avec le mercure, une union si solide, si intime, qu'aucune substance ne peut plus la détruire, & que ce sel est charrié au-dehors par les urines & par la salive; & néanmoins, quant on assure qu'on ne trouve point ce sel dans l'urine ni dans la salive, vous répondez qu'il faut réduire la première en consistance d'extrait, c'est-à-dire, la décomposer.

Vous avez sans doute observé, MM., que depuis quelques années, la Chymie, ainsi que les autres sciences, a ses dogmes, ses préjugés, ses opinions; ce qui la rend beaucoup plus nuisible qu'utile aux arts & aux sciences qu'elle devroit éclairer & perfectionner. Encore quelques années de délire, comme celui qui regne actuellement, & nous tomberons dans un cahos d'erreurs & d'opinions pires que les qualités occultes. C'est une chose inconcevable que la maniere rapide & bien honteuse pour la raison humaine, dont les erreurs s'établissent dans une science, qui consiste toute entière dans les faits.

Un Chymiste très-connu crie à tue-tête que nos corps sont des magasins de sel ammoniac & de phosphore. M. Mittié trouve cette idée sublime, & la regarde comme un trait de Lumière qui doit pénétrer le voile, tendu depuis si long-temps sur la vraie Médecine.

En général, M. Mittié montre dans cette lettre beaucoup d'humeur, & oublie qu'il s'étoit déterminé à publier son aithiologue, afin de connoître ses erreurs par la critique, &c. Il y répète sept à huit fois que je me suis trompé, & il croit le prouver en assurant que j'ai mal fait ses ex-

périences, dont il avoue qu'il n'a pas donné la forme; & cela, dit-il, parce qu'il a employé l'acide phosphorique comme étant le plus pur, retiré du phosphore décomposé à l'air libre.

Ainsi donc, il a fallu que M. M. crée & l'acide & la base alkaline à laquelle il est uni, ( toutes ces merveilles, il est vrai, s'opèrent par la décomposition de l'urine & non autrement) ensuite mêler ce sel avec du charbon, pour le décomposer en phosphore, à l'aide d'un feu violent, enfin détruire ce phosphore pour en obtenir un acide aussi doux que celui du citron, & c'est ce sel phosphorique que M. Mittié n'hésite pas d'appeler *acide* existant comme *acide* dans l'économie animale.

En vérité, MM., plus je réfléchis aux inconséquences dans lesquelles M. Mittié se précipite, faute de pouvoir démontrer le principe qu'il a posé, & moins je me persuade qu'il ait eu l'intention d'écrire sérieusement. Quoiqu'il en soit, comme il nous promet à M. Fabre & à moi, une réponse dans laquelle il doit détruire mes expériences, je le prie de vouloir bien se souvenir, 1<sup>o</sup> qu'il a imprimé qu'un sel ammoniacal animal fait partie de notre organisation, que ce précieux sel est une des parties constitutantes & essentielles de nos fluides & de nos solides, & que la surabondance de ce sel est continuellement charriée au-dehors par la voie des urines & de la salive; 2<sup>o</sup>. qu'il s'est engagé envers le public & envers moi, de démontrer la présence de ce sel ammoniacal phosphorique dans l'économie animale; que pour moi j'ai cherché ce sel de bonne foi, sans intérêt, ainsi que sans esprit de parti dans l'urine récente, dans le sang, dans les chairs des animaux & dans leurs os, & que je n'en ai point trouvé. D'où je conclus, n'en déplaise à M. Mittié, que ce sel n'existe point dans le vivant, & que l'on ne peut réellement en obtenir que par la désorganisation, ou plus sûrement par la décomposition complète des substances animales.

J'ai l'honneur d'être, &c. CROHARÉ.

P. S. J'apprends, MM., dans le moment, qu'un Chymiste vient de lire un mémoire à l'Académie Roy. des Scienc. sur le sel fusible, qu'il a, dit-on, obtenu de l'urine, en faisant évaporer cette liqueur par des moyens particuliers & sans feu. Quelques personnes qui ont entendu

la lecture de ce mémoire, pensent qu' l'urine n'est point altérée dans les procédés pour l'évaporation dont ce Chymiste a fait part à l'Académie, & que cela contredit les résultats de mes expériences, qui tendent à prouver que le sel fusible n'existe point dans l'urine récente. Ces mêmes personnes ont ajouté que le premier de ces moyens d'évaporer l'urine sans feu, étoit de l'agiter avec une manivelle à rames, ou bien de la faire couler sur des monceaux de fagots, comme on le pratique en grand dans les salines pour concentrer les eaux; que le second consistoit à faire congeler cette liqueur, comme on l'a pratiqué de tous les temps, pour concentrer la partie acide du vinaigre, quand le froid est assez grand & assez soutenu pour produire cet effet.

Dans le premier cas, si l'urine a été rapprochée au point de donner le sel fusible, elle étoit décomposée; dans le second, si le moyen de la congélation n'est pas illusoire.... Mais je m'en interdis l'examen jusqu'à ce que je me fois procuré le mém. qui doit paraître dans un Journal. Ce mém. semble destiné à faire suite à celui que ce même Chymiste m'a dit, il y a un an, avoir lu à l'Académie, & qui fut beaucoup de plaisir, sur un moyen (nouveau aussi sans doute) de retirer l'acide phosphorique des os des quadrupèdes, & des coquillages, avec leurs quantités respectives, en se servant de différens acides. Vous avez donc ramassé, lui dis-je, une grande quantité de magnésie ou base de sel d'Epom. Je n'en ai pas trouvé un grain, me répondit-il. Si vous avez fait ce travail, lui repliquai-je, vous devez en avoir, parce que moi j'en obtiens à volonté.

A l'instant où je termine cette lettre, on me présente le Journal des Savans, pour le présent mois de Février 1781. M. Macquer y rend compte de l'ouvrage de M. Fabre, & regarde comme conforme aux principes de la Chymie & aux faits observés dans l'économie animale, l'opinion de M. Mittié, qui prétend que la salivation est produite par l'alkali-volatile qui se dégage du sel ammoniacal animal par la plus grande affinité qu'a son acide avec le mercure. Coupable d'avoir opposé des faits à cette théorie; coupable d'avoir, contre la doctrine de M. Macquer, décomposé l'acide nitreux par le fer;

coupable d'avoir, contre l'opinion de M. Macquer, chassé l'arsenic de l'étain ; coupable, &c. &c. Car mes crimes ne finiroient point. Je ne devais pas m'attendre à me voir assublé d'une épithète banale que je ne lui envie point. Il m'appelle un Chymiste qui devient célèbre par quantité de découvertes merveilleuses de ma façon qui se succèdent avec rapidité. M. Macquer, peu d'accord ici comme ailleurs avec lui-même, n'aimant pas mieux que moi le Chymiste qui fait jouer à l'acide phosphorique un si grand rôle, dit que ce qu'on avance à ce sujet est sans preuve. J'ai nié l'existence de cet acide dans les animaux vivans, & j'ai donné mes expériences. Il me gratifie d'un persiflage auquel mes foibles talents ne peuvent s'élever, & il se garde bien d'annoncer mes expériences & de les discuter. Ce parti est cependant le seul qui puisse mettre ses lecteurs en état de juger. Pour moi, dans les observations qui m'occupent actuellement sur les diverses théories des divers articles du Dictionnaire de Chymie, je ne ferai mention que des faits, & M. Macquer fait très-bien que, lorsqu'il s'agit de faits, sa part n'est pas celle du lion.

Signé, CROHARÉ.

Aux Rédacteurs de la Gazette.

Je me rappelle, MM., que dans le N°. 36 de la Gaz. de Santé de l'année dernière, parlant des signes de grossesse, vous dites qu'il n'est pas aussi facile de les assigner qu'on le pense; & après en avoir rapporté plusieurs, vous finissez en disant qu'en attendant que les vrais signes caractéristiques de cet état, qu'un habile Accoucheur promet, soient tracés, vous conseillez de ne pas hasarder une décision absolue. Cependant il regne depuis long-temps dans ce pays-ci un préjugé, que la grossesse peut être reconnue à la seule inspection du sang, & des personnes même d'ailleurs éclairées, se persuadent qu'on ne doit point s'y méprendre.

Or, comme il devient nécessaire de désabuser le public, & que je connais en effet quelques Chirurgiens qui soutiennent affirmativement s'y connoître sans dire comment, j'invoque vos lumières, attendu que je ne connais aucun Auteur qui traite des accouchemens qui en parle, & que vous-même, vous n'en faites point mention. Si ce signe a effectivement lieu

pour reconnoître la grossesse, j'avoue en cela mon ignorance, & je désire d'être instruit. Je crois cette question d'autant plus intéressante, que nous sommes souvent appellés pour saigner des filles dans l'état de grossesse qui cherchent à empêcher, en cachant leur état, le plus qui leur est possible; tandis que celles des femmes au contraire, qui se font saigner dans un doute de grossesse, exige que le Chirurgien prononce sur leur situation.

Signé, GUEULIN, Chir. à Hericy.

R. Nous croyons en avoir déjà dit assez sur cette question, en parlant de l'état pâle du corps de la matrice, comme d'un des signes les plus caractéristiques de la grossesse. Quant aux indices qu'on pourrait tirer de l'inspection du sang; nous les croyons tous insuffisants pour ne pas dire infideles & trompeurs.

Terre foliée à base d'alkali minéral.

C'est par inadvertance qu'on a annoncé ce sel, qui est un des plus puissans & des plus doux apéritifs qu'on connoisse, sous la dénomination de terre foliée de tartre. C'est, à la vérité, une terre foliée, mais à base de natrum, susceptible de la plus belle crystallisation, & dont l'effet apéritif est plus doux & plus sûr que celui de la terre foliée ordinaire. À la dégustation, ce sel paraît aussi plus analogue à nos humeurs. Voici le procédé par lequel on l'obtient. L'idée en est due à M. Majault, dont les lumières en Chymie égalent la sagacité & l'habileté en Médecine.

Sur environ quatre livres de natrum concassé & mis dans une terrine de grès, mettez quinze à seize pintes de vinaigre blanc; faites bouillir jusqu'à ce que le vinaigre soit réduit à environ quatre ou cinq pintes. Alors, laissez refroidir & reposer la liqueur jusqu'à ce que les cristaux se forment. Sur une livre & demi de natrum, on obtient environ 20 onces de beaux cristaux triangulaires ou prismatiques, transparents, mais avec une légère teinte de tartre. Ce sel n'a rien de désagréable au goût, paraît plus savoureux que la terre foliée ordinaire, à laquelle il doit être préféré, lorsqu'on veut obtenir un effet apéritif certain. Il peut être poussé à la dose d'un gros. Plusieurs Apothicaires de Paris en font fournis, mais nous n'en avons pas vu de plus beau que celui qu'on voit chez M. Croharé, Apothicaire de Mgr. le Comte d'Artois, rue des Cordeliers.

Dcl'Imp. de la Veuve B A L L A R D & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.



ANNÉE 1781.

## GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 18 Février.

*Observation sur la maladie de M. le Marquis DE CAMBIS, Lieutenant-Général; par M. CAULLET, D. M.*

M. de Cambis est âgé de 55 ans, d'un tempérament très-robuste, languin & fort gras.

En 1757, il se fit extirper par le bistouri une petite loupe qui lui étoit venue au ventre au défaut de la cuirasse, à laquelle elle fut attribuée. Elle étoit grosse comme une noix & absolument de la nature des loupes graisseuses.

En 1764, on s'aperçut que la cicatrice bourloufloit un peu. Il parut une petite grosseur comme une olive qui fit des progrès insensibles & sans douleur, mais qui augmenta très-tensiblement en 1773. Il s'y établit alors un suintement; on conseilla de la faire ôter, & on employa un caustique particulier dont on fait un secret. C'est une eau bleuâtre. Tous les jours on trouvoit à l'ouverture, des fongosités, les unes graisseuses, d'autres sanguines qui nécessitoient une nouvelle application du caustique. On ne trouva point de kiste au fond de la tumeur, & la cicatrice se fit sans obstacle. Cette tumeur n'étoit adhérente qu'au tissu cellulaire.

Deux ans après, en 1775, M. de C. en faisant un léger effort, sentit comme un déchirement avec bruit, à cette partie. Au bout de quelques jours, il s'aperçut d'une petite élévation à cet endroit, qui en moins de six semaines parvint à la gros-

seur d'un gros abricot. Le malade étoit dans ses terres. On lui conseilla d'appliquer dessus d'une plante qu'on croit être la clématite. Elle produisit l'effet d'un vescicatoire. On perça les cloches, & la suppuration s'établit. Du centre de la tumeur s'éleva une fongosité assez considérable qui produisit des hémorragies fréquentes & abondantes. Cette seconde tumeur fut attaquée par le même caustique, qui la détruisit. On établit un cauterèe au bras à la suite de cette opération.

Au bout d'un an, (en 1776) il se forma une troisième tumeur, tremblable aux précédentes & qui fut traitée de même.

Trois ans après, il s'en forma une nouvelle qui fut attaquée de la même manière. Cette fois la végétation des fongosités fut plus considérable, & plus difficile à détruire. Pendant que l'on traitoit un côté, une nouvelle grosseur se montroit de l'autre, de façon que depuis le mois de Mars 1779 jusqu'en Janvier 1780, on en détruisit trois.

On prit le parti de laisser les plaies ouvertes, & d'y former deux cauterées qu'on entretint plus de trois mois, & qu'on ferma, voyant qu'ils n'empêchoient pas la réproduction de nouvelles tumeurs. Il s'en forma une à un travers de doigt de l'ouverture, qui s'ouvrit d'elle-même. On apperçut de nouvelles fongosités qu'on extirpa par la ligature. Ce moyen, plus doux en apparence que le caustique, occasionna de la fièvre. On eut recours cette fois aux caustiques ordinaires, (pierre infernale, pierre à cauterèe, eau

mercurielle , beurre d'antimoine ). Ce dernier est celui qui réussit le mieux. On en fit journellement usage , parce qu'il paroifloit sans cesse des végétations qui se faisoient jour surtout dans la plaie , & quelquefois à travers des anciennes cicatrices. Ces végétations étoient toujours fongueuses & sanguinolentes , & ne paroifloient que dans le tissu cellulaire.

Quoiqu'on n'ait reconnu chez M. de Cambis aucun vice particulier dans le sang auquel on puisse attribuer ces accidents , cependant on a cru devoir travailler à sa dépuration , vu la tenacité du mal. On a employé les sudorifiques , les pillules de Belloste , des jus d'herbe , du quinquina , des bouillons de grenouilles , les cloportes , &c. On n'a apperçu d'autre effet de ces remèdes que quelques boutons animés qui ont paru sur le visage.

On a appliqué des sangsues à la partie , & aux vaisseaux hémorroïdaux qui n'ont produit aucun effet apparent.

Voyant que les caustiques ordinaires n'agissoient pas suffisamment , & que la tumeur faisoit des progrès , on me fit appeler de nouveau au mois d'Août 1780. Cette tumeur occupoit alors la plus grande partie de l'espace qui se trouve d'un côté entre la ligne blanche , la crête des os des îles , & la partie supérieure de la cuisse sur laquelle elle porte. La portion supérieure étoit à-peu-près au niveau du nombril. Les chairs avoient une couleur blasphème ; il en fuin-toit un pus féroce & fétide. Le diamètre de la tumeur étoit d'environ 8 pouces dans le milieu , correspondant à la cuisse , & de dix depuis la crête de l'os des îles , jusqu'à la ligne blanche. Au-dessous de la tumeur répondant à la cuisse , du côté de l'os pubis , il y avoit des fungosités considérables. Le malade prenoit alors de l'extrait de quinquina à petite dose , des bouillons apéritifs , & on paroifloit des fers chauds à une distance suffisante de la tumeur pour l'échauffer sans la brûler ; on appliquoit ensuite 14 plummaceaux trempés dans les gouttes anodynées d'Hoffman , & que l'on répétoit plusieurs fois par jour. Le malade avoit de la fièvre , s'afloiblissait & étoit très-maigre.

Dans cet état , j'appliquai mon caustique , & dans six jours , la tumeur fut détruite , à quelque chose près. Le malade faisoit usage à cette époque des pilules antimoniales de Jacquet , & on le pur-

geoit tous les quatre jours avec la poudre cornachine. Bientôt il n'eût ni fièvre , ni douleur. Ses forces revinrent , ainsi que l'embonpoint , dans l'espace de 15 jours , au point de pouvoir se transporter à 60 lieues en poste en deux jours. Je continuai l'application du caustique , & en un mois , sa plaie fut cicatrisée.

M. de C. revint à Paris avec la même célérité qu'il avoit mis à aller à sa terre. Il soutint parfaitement le voyage : mais peu de jours après son arrivée , j'apperrus deux petites élévations , qu'il ne s'est décidé que six semaines après , à laisser attaquer avec l'eau de Rabel. Cette tumeur qui végete avec beaucoup de précipitation entre le muscle & la peau , sans adhérer beaucoup au premier , & sans contracter d'union avec la seconde , s'est étendue du côté de l'anneau & a forcé d'agrandir l'ouverture pour faire porter la tumeur en haut en diminuant la résistance. Il s'est manifesté aussi deux points dans la longueur de la cicatrice qui font craindre un accroissement considérable.

Quoique cette cicatrice ait paru d'une bonne qualité à tous les gens de l'Art , on administre des frictions mercurielles , & le malade prend environ 3 gros de pilules de cigue par jour , sans ressentir aucun mauvais effet. Du reste , il est gras , ses couleurs sont vermeilles : il est enfin , relativement aux fonctions animales , dans le meilleur état de santé. On est d'avis de ne pas enlever entièrement les tumeurs avant d'avoir trouvé quelques remèdes qui rassurent contre la reproduction de cette hydre. La tumeur est toujours fongueuse & indolente.

*Nota.* Ces reproductions se manifestent par un sentiment de douleur vive & brûlante qui n'est que momentané , & peu de jours après , les tumeurs commencent à se montrer.

Il est inutile de dire que les hommes les plus célèbres en Médecins & en Chirurgiens de la Capitale & même les étrangers , ont été consultés pour le malade , & que rien n'a été négligé pour sa guérison. Signé , CAULLET , Méd.

#### *Suite de la lettre de M. GUEULIN.*

Je profite de cette occasion pour vous donner des nouvelles du sujet épileptique guéri par métastase , dont vous avez insérée l'observation au No. 23 , ann. 1779. D'après votre réponse , je le saignai , &

lui pratiquai un second cautere à la jambe qui a été malade, & après quelques bains on fit les frictions seches que vous avez conseillées, mais il négligea totalement les secours indiqués par M. Hiriart, n<sup>o</sup> 31.

Au mois de Novembre, M. Dantic, Médecin du Roi, fut consulté; il conseilla au malade pour détruire l'humeur qui avoit causé l'épilepsie, de boire pendant neuf jours à jeun une pinte d'eau pure dans laquelle on feroit dissoudre quatre gros de sel d'Epson & un gros de sel de nitre; & le dixième jour, de prendre le matin à jeun 4 pilules composées en tout de 10 grains de musc & de 12 grains de cinabre factice incorporés dans de la conserve de roses pour exciter la transpiration.

Le malade a été longtemps sans s'apercevoir d'aucun effet sensible de ces différents secours, mais ensuite sa santé s'est assez bien rétablie. Il a eu pendant quelques temps des crachemens de sang à différentes reprises; il ressent de temps à autre quelques douleurs à la poitrine; mais il y a près de deux mois qu'il n'a craché le sang. Il a la respiration plus libre & mieux suivie; il n'a plus d'asoufissement, mais le sommeil est bon, ainsi que l'appétit. Il a le teint vermeil, & le visage plein. Ses deux cauteræ sont purifiées bien. Il marche avec facilité, si ce n'est que la jambe quia été malade, est un peu plus foible que l'autre, mais il ne boite pas.

J'ai l'honneur d'être, &c. GUEULIN,  
Maître en Chirurgie.

#### LIVRES NOUVEAUX.

*SÉANCE publique de la Faculté de Médecine de Paris, tenue le 9 Décembre 1779, dans les écoles extérieures de Sorbonne. A Paris, de l'Imprimerie de Quillau, & se trouve chez Méquignon l'aîné, Lib. rue des Cordeliers. 1781. in-4°. de 135 pag. Prix 2 liv. 8 sols.*

Ce deuxième cahier, qui fait suite à celui de la séance publique de 1778 & du même format (1), renferme les articles suivans; 1<sup>o</sup>. un rapport sur différentes dissertations par M. de Lepine; 2<sup>o</sup>. un discours de M. Levacher de Lafeytric; 3<sup>o</sup>. un exposé des jugemens portés par la Faculté sur les rapports de ses Commiss-

(1) On le trouve chez le même Libraire & au même prix.

faire, au sujet de divers travaux, par M. Desessartz; 4<sup>o</sup>. un rapport sur les thèses soutenues aux écoles de Médecine, par le même; 5<sup>o</sup>. les éloges de MM. Joseph de Jussieu, Hazon & Michel, par MM. Lepreux & Deleffartz; 6<sup>o</sup>. un rapport sur les mémoires adressés à la Faculté de Médecine de Paris, consultée au sujet des enfans trouvés de l'Hôpital d'Aix en Provence, par M. Duhaume; 7<sup>o</sup>. l'examen de cette importante question, *le vinaigre peut-il être un spécifique propre à remédier aux effets meurtriers de l'arsenic*, par M. Majault; 8<sup>o</sup>. un mémoire sur le quinquina Piton, par M. Mallet; 9<sup>o</sup>. un autre sur le châtaigner, par M. Descemet; 10<sup>o</sup>. enfin, un troisième sur l'usage de l'opium dans les fièvres intermittentes, par M. Morisot Deslandes.

Nous ferons connoître plus particulièrement ces différentes pieces dans les feuilles suivantes.

*ESSAI sur la génération de l'homme; par M. CALMÉ, Docteur en Médecine à Sézanne, en Brie. A Amsterdam, & à Paris, chez Didot le Jeune, Imprimeur Lib. de Monsieur, quai des Augustins. 1781. in-8°. de 47 pag. Prix 15 sols broché (1).*

Le secret de la génération est encore un de ces mystères impénétrables qui paraissent au-delà de la sagacité humaine. On s'en tenoit, à cet égard, à peu près aux deux ou trois opinions les plus accrédiées & les plus plausibles. Les uns regardoient avec Hippocrate & les autres anciens, l'homme comme un résultat du mélange intime de deux humeurs fournies par l'un & l'autre sexe; d'autres, comme le produire d'un œuf fécondé & détaché des ovaires; une troisième classe, comme un assemblage d'animaux vivans ou de molécules organiques déjà formées & moulées en petit dans l'animal qui les fournit & qui avoient pris ensuite leur place, s'étoient réunies & développées. Harvée, par ses nombreuses recherches sur l'utérus des biches, en ébranlant l'ancien système, sembloit donner du crédit à celui des œufs, fondé d'ailleurs sur l'analogie; MM. de Maupeu & Buffon, par leur génie, avoient fait la fortune du troisième ou plutôt celui des molécules organiques.

(1) On trouve chez le même Libraire le Dictionnaire de Physique de M. Paulian, Huitième édition. 4 vol. in-8°. 20 liv. broché.

M. Calmé, peu content de ces systèmes, dont à peine il fait mention, étaie à son tour de soulever le voile qui cache ces merveilles. Il penche avec Aristote, que le mâle fournit le germe, & la femme sa nourriture. Il croit que l'admission du germe dans la matrice se fait par un mécanisme semblable à celui qui attire l'air dans un soufflet ou un liquide dans une seringue, dans le moment de la dilatation ou diastole de cet organe, qui succède à celui de resserrement. Il se fait, selon lui, une espèce de succion par les bouches des canaux excretoires de la membrane interne ou veloutée de la matrice. Les humeurs se confondent. La partie passive du mélange forme les premiers rudimens de l'enveloppe de l'embryon, ainsi que des pedicules du placenta, implantés comme des coins dans cette membrane. La partie active qui est un point imperceptible, le *punctum saliens* le loge au milieu. Le cordon ombilical se forme, & la veine ombilicale fournit la voie par laquelle le sang se porte au foetus.

L'Auteur ne croit pas à la circulation qu'on admet entre l'enfant & la mère. Il admet bien celle qui porte le sang de la mère au foetus, mais il nie le retour de ce sang, du moins vers la fin de la grossesse, quand il a été porté au placenta. Il considère les artères ombilicales & les cellules du placenta comme des voies & des réservoirs de décharge pour le sang superflu ou impur dont le foetus se débarrasse continuellement, mais qui ne revient plus par la veine. Les raisons que donne l'Auteur pour soutenir cette opinion, nous ont paru plausibles. Il répand encore quelques doutes sur plusieurs points de physiologie relatifs à la circulation du sang.

En général, ce petit écrit, qui mérite d'être lu, mais qu'il faut pour ainsi dire étudier, est un peu obscur. L'idée qu'on en a donné suffit pour faire voir que l'Auteur n'est point esclave des opinions des autres. Ce ouvrage contient bien des assertions qui nous ont paru fondées.

*Avise au peuple sur les hernies ou descentes*, par M. FOUJOLS, Docteur en Médecine de l'université de Montpellier, Méd. ord.

On prie ceux qui auront quelque observation de Médecine ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans cette Gazette, d'adresser leurs lettres & leurs paquets, francs de port, au sieur MÉQUIGNON, Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols, port franc par tout le Royaume.

De l'Imp. de la Veuve BAILLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.

du Grand-Conseil, ci-devant Med. & Chir. major de la première Compagnie des Moufquetaires. A Paris, chez l'Auteur, rue S. Thomas du Louvre; chez Valade & Méquignon, Lib. 1781. in-12. de 16<sup>e</sup> pag. Prix 1 liv. 16 sols.

L'ouvrage que nous annonçons n'est point un traité complet sur les hernies. Ce n'est qu'un précis sur cet objet pour en donner une idée. L'Auteur y insiste sur la nécessité de tirer la partie des hernies, des mains de l'ignorance auxquelles il croit qu'elle est livrée, & à l'exception de MM. Arnaud, Pipelet, de Roncet & Brongniart qui s'est retiré, on n'y trouve le nom d'aucun Chirurgien-herniaire. Cependant personne n'ignore qu'il y en a aujourd'hui de très distingués & de très connus. La lecture de cet écrit persuade que l'Auteur n'est pas au courant ni au fait en général de ce qui se passe dans cette partie. Une information sur la fournitur des troupes, des hôpitaux, &c. l'eût mis à portée de connaître les Artistes distingués qui en sont chargés.

Il y a néanmoins des vues de guérison qui paraissent appartenir à l'Auteur & qui ne sont point indifférentes. Il assure qu'il s'est convaincu, par beaucoup d'expériences suivies de succès, qu'un bandage bien fait aidé d'un topoïque capable d'amincir la peau graduellement & effacer son tissu cellulaire, sans entamure & en respectant le cordon spermatique, feroit de tous les moyens de guérir les hernies de l'aine le plus simple & le mieux raisonnable. Il assure de plus avoir ainsi réussi sur les hernies récentes.

On trouve de plus, une distinction des différentes espèces d'étanglements, l'inflammatoire, le palpatoire, &c. qui exigent, selon l'Auteur, un traitement différent. Mais comme leurs différences ne sont pas assez bien caractérisées, ni le temps de faire l'opération assez bien déterminé, & que les longueurs & le doute peuvent devenir funestes dans cette cruelle circonstance; nous croyons d'après l'expérience, que le meilleur parti qu'il y ait à prendre, c'est de faire l'opération, si au bout de 7 ou 8 heures, on n'est pas parvenu à faire cesser les accidens. C'est ici le cas de dire *periculum in mora*.

N° 8.

ANNÉE 1781.

## GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 25 Février.

*Séance publique de la Faculté de Médecine de Paris, de 1779, annoncée dans la feuille précédente.*

Ce cahier contient tant de pieces intéressantes sur des matières qui ont un rapport direct avec l'objet de nos feuilles, que nous nous sommes proposés d'y revenir plusieurs fois. Les articles sur lesquels nous nous arrêterons le plus, sont ceux qui sont relatifs à la nourriture, aux soins des enfans nouveaux nés, ou au traitement de leurs maladies.

Il y a sur cet objet important un rapport fait par M. Grossin Duhaume qui mérite des éloges & la reconnaissance du public. Il contient une notice de plusieurs mémoires adressés à la Faculté, par différens Médecins, depuis sa Consultation pour les enfans trouvés de l'Hôpital d'Aix en Provence, publié en 1775, qui roulent tous sur les moyens de fournir aux enfans la nourriture la plus convenable & la plus capable de les conserver. Nous rendrons un compte détaillé de ce travail, ainsi que de la Consultation, qui a été réimprimée à la suite. Nous nous bornerons aujourd'hui à faire connoître divers jugemens portés par la Faculté, d'après les rapports de ses Commissaires, & rédigés par M. Desessartz.

Le premier a pour objet l'examen de l'eau filtrée & épurée à la pointe de l'Isle S. Louis, & celui de la machine établie à cet effet. Les Entrepreneurs de cet établissement avoient résolu de garnir leurs réservoirs de lames de plomb. Quelques

personnes avoient répandu des craintes sur les qualités suspectes que pouvoit contracter l'eau sur ces lames & en filtrant à travers un sable qui pouvoit contenir des matières étrangères, telles que des sels, &c. La Faculté, accoutumée à ne voir les objets que tels qu'ils sont, a jugé cette eau très-salubre, d'après le rapport de ses Commissaires qui l'avoient soumise à toutes les épreuves physiques & chymiques nécessaires & établi sa pureté & sa bonté sur des faits évidens. Elle a approuvé cet établissement, qui est porté aujourd'hui au plus haut degré de perfection.

Le 2<sup>e</sup>. est pour un projet d'établissement d'une Infirmerie publique au Gros-Cailou, dont toutes les dispositions & le site ont paru devoir être à l'avantage des malades & qui a été également approuvé.

Le troisième a pour objet un autre établissement public dans la Capitale, entrepris à Chaillot par les MM. Perier frères ; c'est celui des pompes à feu pour éléver l'eau de la Seine & la distribuer dans Paris. On appréhendoit l'effet de la vapeur du charbon de terre, qui doit être employé pour faire jouer ces pompes, & on avoit formé des plaintes à ce sujet. La Faculté, consultée par M. de Caumont, Prévôt des Marchands, a jugé, d'après l'inspection des lieux, la distance des maisons, l'examen de la nature de la fumée & d'après l'exemple des ateliers où l'on emploie ce charbon, que ces plaintes n'étoient pas fondées.

Le quatrième sert à apprécier la poude du sieur Fowler, Anglois, qui la

dit propre à arrêter les hémorragies. D'après les expériences & le rapport des Commissaires, elle a été jugée capable de produire l'effet promis, & la Faculté conserve dans ses archives, sous le sceau du secret, la composition de cette poudre.

Le cinquième a pour but l'examen des effets des bas de peau de chien préparés par le sieur Robert, dont on a rendu compte en détail dans un des numéros de 1780, & qui ont été également approuvés.

Le sixième concerne les brasseries. Il s'agissait de savoir si leur voisinage peut être dangereux? Sur le rapport des Commissaires, la Faculté a jugé que les craintes qu'on pourroit avoir à cet égard pour la santé, étoient destituées de fondement.

Les septième & huitième ont pour objet l'examen de deux étamages nouveaux présentés, l'un par la Dame Dumazis, & l'autre par le sieur Doucet, Fondeur à l'Aigle, & dont la principale portion de l'alliage est le zinc. Après un grand nombre d'épreuves & d'expériences couteuses & périlleuses tentées à ce sujet sur divers animaux, par ses Commissaires, parmi lesquels M<sup>e</sup> de la Planche a montré un zèle rare, en s'exposant lui-même à tous les dangers qu'on avoit cru pouvoir résulter du zinc, la Faculté n'a pu se dispenser, en supposant la nécessité de se servir d'ustensiles de cuivre, d'approuver ces nouveaux étamages. Mais elle a éclairé la Dame Dumazis sur les moyens de perfectionner le fil.

Nous invitons nos lecteurs à lire les résultats de tous ces rapports dont nous ne pouvons donner ici qu'une foible idée.

*Avis sur une pièce qui nous a été adressée par M. HOIN, Chirurgien de Dijon, sur l'opération de la taille, en réponse à celle de M. DE CAMBON.*

On fait que M. de Cambon ayant adopté la méthode & l'instrument du Frere Côme pour l'opération de la taille, & l'ayant rapporté, avec plusieurs exemples de succès, les raisons qui l'avoient déterminé à tailler, 1<sup>o</sup>. en un temps, 2<sup>o</sup>. dans une position horizontale, a été attaqué par M. Hoin, qui s'est rendu le défenseur de la taille en plusieurs temps, de la position inclinée & de l'incision conique.

Nous avons inséré cette pièce quoiqu'un peu longue. M. de Cambon a ré-

pondu à cette attaque. Aujourd'hui M<sup>e</sup> Hoin revient à la charge. Nous sommes fâchés que les bornes de nos feuilles ne nous permettent point d'insérer sa replique beaucoup trop longue & dans laquelle nous n'avons trouvé en général qu'une pétition continue du même principe, & pas assez de force ni d'autenticité dans le petit nombre des preuves qu'on y rapporte du succès de la taille en plusieurs temps.

Tout se réduit à dire que depuis 1761 où l'on a mis à Dijon la taille de M. le Cat en usage, on n'y a pas perdu un vingtième des pierreux qu'on y a tailles; & pour le prouver, on ne cite que trois observations, deux de réussite par cette méthode, & une de non-succès par celle du Frere Côme.

Dans la discussion d'une pareille question, qui ne peut être bien résolue que par un grand nombre de faits bien raisonnés & mis en opposition avec d'autres, quelque intéressante qu'elle soit pour l'humanité, on doit prendre garde qu'à force d'y revenir, le lecteur en est fatigué, rebuté, & que le seul moyen de le dédommager de l'ennui qu'on lui caule alors, c'est de lui montrer sans partialité, d'une part, un grand amour, non pour une méthode ou une opinion qu'on a adoptée, mais pour la vérité, & de l'autre, beaucoup de faits & de preuves bien authentiques de ce qu'on avance.

#### LIVRES NOUVEAUX.

*Joannis RAZOUX, Doct. Medi. nemavensis Dissertatio epistolaris de cicuta, stramonio, hyosciamo & aconito. A Nîmes, chez Beaume, Lib. Imp. Grande-Rue, près le Collège. in-8°. de 46 pag. 1780.*

Cette dissertation sur l'usage interne de la cigüe, du stramonium, de la jusquiamme & de l'aconit, est dédiée au célèbre Storck, Méd. à Vienne. Elle contient des observations sur l'effet de toutes ces plantes, & même du colchique & de la douce-amère, dans plusieurs maladies chroniques. Il y en douze de l'Auteur & cinq de M. Pons, Médecin à S. Gilles, sur la cigüe; une sur le stramonium, une autre sur la jusquiamme, trois sur l'aconit & autant sur le colchique.

Il résulte de ces observations présentées sans faste & avec cette candeur & cette franchise qui conviennent dans une matière aussi délicate, que l'extrait de

cigue, administré par M. Razoux, à des doles convenables & en commençant par un grain, a guéri deux sujets attaqués d'engorgemens squirreux aux glandes, deux autres atteints d'un *noli me tangere*, un commencement d'hydropisie, & une leucophlegmatie à la suite d'une fièvre aigüe; un vomissement continual & une perte d'appétit avec insomnie; des obstructions sur un sujet, & n'a pas guéri deux autres attaqués, l'un de tumeurs scrophuleuses cancéreuses, l'autre d'un cancer au sein. La 12<sup>e</sup>. observation offre des détails intéressans. Celui qui en fait le sujet eut d'abord une carie aux os du crâne, à laquelle succéderent des taches livides avec des ulcères d'un mauvais caractère aux jambes. Tout annonçoit une complication du virus vénérien avec le scorbutique; il prit pendant longtemps l'extrait de cigue sans un succès marqué; enfin il fut guéri avec la solution de sublimé jointe à la décoction de saltepareille, & à celle de quinquina dans le vin de Malaga.

Les observations de M. Pons offrent des guérisons de tumeurs à la tête, de squirre à la rate, de météorisme & d'ulcères aux jambes, obtenues par l'usage interne & externe de la cigue.

On trouve encore dans cet écrit des exemples de guérisons de maux rebelles opérées avec le stramonium, la jusquiamme, l'aconit, &c. Nous renvoyons à l'ouvrage même que nous invitons les Médecins à consulter & à ne suivre qu'avec cette réserve & la prudence qu'exige l'administration de pareils remèdes.

*Nouvelles remarques & observations sur la cause de l'altération des Pois secs de 1780, avec la figure de l'insecte qui les dévore.*

On a vu dans le N° 5 de cette année, les observations & expériences de M. Putod de Thievant, Médecin à Fougères. Depuis leur publication, nous avons reçu des lettres de Normandie, de Bretagne, de Picardie &c, qui nous confirment que la même observation sur les pois de cette année, a été faite généralement en France. Elle a eu lieu de même à Paris, où les pois de l'année dernière se trouvent altérés par la même cause. On nous a envoyé plusieurs de ces insectes qui les rongent, que nous avons comparés avec ceux qu'on trouve ici & qui sont exactement les mêmes.

Tout le monde s'est accordé sur l'ordre auquel appartient cet insecte. C'est un *coleoptere* de Linné, c'est-à-dire, un insecte à étui (1). Mais on n'a pas été également d'accord sur le genre ou l'espèce. Des Naturalistes instruits ont cru que c'étoit une espèce de *tritome*, dont le caractère est d'avoir trois articulations aux tarses. D'autres étoient dans l'opinion que c'étoient des charansons; enfin d'autres qui paroissent mieux fondés, ont cru pouvoir déterminer le genre & l'espèce, en assurant que c'est le *mylabre à croix blanche*, de l'ordre des insectes à étui qui ont quatre articulations aux tarses & qui se trouve décrit dans l'*Histoire des insectes des environs de Paris*.

En effet, celui dont il est question n'appartient point à la famille des *tritomes*, puisqu'il n'a pas trois articulations aux tarses. Ce n'est pas non plus un *charanson*, dont le caractère est d'avoir des antennes coudées. D'après des rapports exacts, on s'est assuré que c'est celui qu'on a voulu désigner, dans l'ouvrage cité, par le nom de *mylabre à croix blanche*, sous la classe des insectes à étuis qui couvrent tout le ventre & sous l'ordre de ceux qui ont quatre articulations aux tarses, (voy. Pl. IV, fig. IX, tome I.) Mais il n'étoit permis qu'à l'Auteur de cet ouvrage, très-estimable d'ailleurs, de le deviner, puisque notre mangeur de pois n'a pas tout le ventre recouvert par ses étuis, & qu'il n'a que deux articulations aux tarses.

Quant à ses effets; nous ne pouvons pas dissimuler notre étonnement sur les alarmes qu'on a répandues à ce sujet. Il est très-vraisemblable que les accidens observés à Fougères & sur la nature desquels on a gardé le silence, ont eu toute autre cause que l'usage de ces pois, puisqu'on ne les a observés ni en Normandie, ni en Picardie, ni à Paris, ni dans d'autres endroits, quoique les pois y aient été également dévorés par le même insecte. En second lieu, la quantité de ces insectes n'est jamais assez considérable, quand même on ne vivroit pour ainsi dire que de pois, pour causer des accidens funestes. Sur mille pois ainsi piqués, à peine en trouve-t-on un dans lequel l'insecte soit logé. Ordinairement

(1) Ceux dont les ailes sont recouvertes par une sorte de gaine ou couverture ferme & écaillueuse pour l'ordinaire & qu'on appelle étui.

il en ronge la circonference, & pour peu qu'on remue les pois, il fuit & déloge. Voilà ce qui rend si difficile & si rare l'usage de l'insecte mêlé avec les alimens, & quand on le prendroit même, croit-on qu'une si petite cause pût produire de grands effets & dût faire proscrire l'usage des pois, comme on l'a fait. Il est très-prudent sans doute de les éplucher. Quand il n'y auroit que les œufs, les dépouilles ou plutôt les cadavres de ces insectes qu'on trouve quelquefois mêlés avec les pois, il y en auroit assez pour engager à prendre cette précaution. Mais parce qu'il y a une petite branche pourrie à un arbre, faut-il en abattre le tronc?

On a indiqué plusieurs moyens de mettre à l'abri des inconveniens qui peuvent résulter de l'usage de ces pois.

Les uns conseillent, dans la vue de fournir une retraite à cet insecte, de mettre du foin ou de la filasse sur les pois. La filasse est sans doute très-préférable au foin, qui peut par son contact & son altération, communiquer aux pois une mauvaise qualité.

D'autres ont conseillé de les mettre dans l'eau pour séparer les bons d'avec les mauvais, ajoutant que les pois gâtés furnagent & que les autres vont au fond. Mais on n'a pas fait attention que les pois attaqués par ces insectes, vont tous au fond comme ceux qui ne le sont pas. Il n'y a que ceux qui sont presque entièrement vides, ou dont la substance est sensiblement altérée par d'autres causes, qui furnagent, & y en a très-peu dans ce cas. Du reste, ce dernier moyen a du moins un avantage, c'est qu'il fert à laver & netoyer les pois de toute ordure & corps étrangers qui peuvent s'y trouver mêlés, & nous croyons qu'on fera très-bien de prendre cette précaution, soit qu'on les destine à l'usage de la cuisine, soit qu'on veuille les semer.

Mais ce seroit s'abuser que de prétendre, contre l'expérience journalière, que tous les pois ainsi rongés ne peuvent que nuire. Leur substance n'en est

absolument altérée; & l'analogie même entre cet insecte & les cantharides sur laquelle M. Putod de Thievant a cru pouvoir établir des rapports d'effets & une similitude de secours, n'est fondée que jusqu'à un certain point. On sait bien que les cantharides & d'autres scarabées de certaine grosseur contiennent un principe très-acré, très-stimulant, qui nuit évidemment & dont les effets sont connus. Mais ce caractère de vénénosité s'annonce toujours chez eux par une odeur forte & désagréable qui les met à l'abri en général des attaques des autres animaux, & qui ne se trouve pas dans notre insecte sans odeur, dont les poules & autres oiseaux font impunément leur nourriture. D'ailleurs, comme on l'a dit, sa petitesse & la difficulté qu'il y a qu'il se trouve parmi les pois qu'on fert sur les tables, en supposant même la plus grande négligence de la part de ceux qui les apprêtent, devroient rassurer entièrement sur les craintes qu'on a voulu inspirer à cet égard.

Dans tous les cas; nous avons cru devoir mettre sous les yeux de nos lecteurs la figure exacte de cet insecte, sous deux états, de grandeur naturelle, voy. fig. 1 & grossi à la loupe, voy. fig. 2.

Il a environ une ligne & demi de longueur sur demi ligne de largeur. Il est d'un gris cendré tirant sur le brun. Il y en a dont la couleur & les points blancs sont plus nets & plus marqués que sur d'autres,



*On prie ceux qui auront quelque observation de Médecine ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans cette Gazette, d'adresser leurs lettres & leurs paquets, francs de port, au sieur MÉQUIGNON, Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols, port franc par tout le Royaume.*

*De l'Imp. de la Veuve BAILLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.*



No. 9.

ANNÉE 1781.

# GAZETTE DE SANTÉ,

*Du Dimanche 4 Février.*

*Suite du compte rendu de la séance publique de la Faculté de Médecine de Paris, 1779.*

ON peut se rappeler que MM. les Administrateurs de l'Hôpital des enfans trouvés d'Aix en Provence, ayant adressé à feu M. Lieutaud ; premier Médecin du Roi, un mémoire dans lequel on faisoit plusieurs questions relatives aux causes de la mortalité observée parmi ces enfans & aux secours à administrer ; M. Lieutaud demanda l'avis de la Faculté sur un objet de cette importance , en lui adressant ce mémoire. Il contenoit plusieurs questions auxquelles cette Compagnie répondit , après avoir nommés pour Commissaires MM. de Lepine , de Gevigland , Bertrand , Cognier , Gardane , Lepreux , Desessartz , Alphonse-le-Roy.

Cette Consultation fut imprimée dans le temps à l'Imprimerie Royale , & envoyée aux principales villes du Royaume. Mais l'édition en étant épuisée depuis long - temps & ayant donné lieu à plusieurs mémoires relatifs au même objet , la Faculté a cru rendre un service au public de la faire réimprimer à la suite de l'extrait de ces différens mémoires. Voici la première question qui fut faite , avec la réponse.

*Est-il possible d'indiquer les signes certains & non équivoques par lesquels on peut reconnoître qu'un nouveau né porte le germe de la maladie vénérienne.*

La réponse à cette question est absolument négative : il est impossible de reconnoître le germe caché de la maladie vénérienne , & ce n'est que par ses symptômes que son existence se manifeste. La débauche des parens peut bien faire naître des doutes sur la santé du nourrisson , mais il y a loin encore du doute à la conviction.

L'incertitude sur l'infection des enfans s'accroît d'autant plus , qu'il est rare de voir les nouveaux - nés porter des marques de vérole. Le plus souvent ils viennent au monde très-fains en apparence ; ce n'est qu'au bout de huit , dix , douze jours , & quelquefois un mois , que la maladie se développe , surtout quand la mère a eu la précaution de faire usage de mercure pendant sa grossesse. Car alors soit que la maladie n'ait été que palliée , soit que la guérison en ait été radicale , l'apparition des symptômes dans l'enfant est tardive , & ces symptômes sont le plus souvent dénatutés. Nous devons encore remarquer que , quoique la cure de la mère ait paru complète , cette certitude ne s'étend pas toujours sur celle de l'enfant , auquel il survient des accidens qui peuvent être vénériens , quoiqu'ils paroissent tenir tantôt des humeurs , tantôt du rachitis , tantôt d'autres maladies.

Il ne reste donc d'autre précaution à indiquer que celle d'une vigilante police par laquelle il soit ordonné qu'à l'avenir tous les Accoucheurs , Sages - Femmes ou autres personnes qui recevront les enfans , soient tenus de détailler fidèle-

ment l'état de la mère & les mœurs des parents, dans un billet attaché au bras du nouveau né. Encore ce dernier moyen est-il sujet à tant de méprises, qu'il ne mérite qu'une foible confiance.

Au défaut de signes non équivoques de l'existence du virus vénérien dans les enfans nouveaux nés, il est un parti que la prudence & l'humanité ordonnent ; c'est de n'approcher du sein des nourrices que les enfans - trouvés, dont la santé est garantie par la très grande certitude de celle des parents, & d'alimenter d'une autre maniere ceux qui sont suspects. Car les donner à allaiter dans le doute, ce seroit exposer sans cesse des nourrices faines à contracter le mal vénérien, & quelle que soit la commisération pour ces infortunés, il n'est jamais permis de compromettre la santé d'un adulte utile à la patrie, pour sauver les jours incertains d'ailleurs, d'un enfant qui peut être ne rendra jamais aucun service à l'Etat.

S'il est sage d'interdire aux nourrices l'allaitement des enfans suspects, il est bien plus important de réformer l'abus où l'on est dans l'Hôpital d'Aix, de donner plusieurs nourrissons à une seule nourrice. Outre l'infection personnelle & inévitable de cette femme, celle de tous les enfans qu'elle allaieroit seroit une suite nécessaire de ce pernicieux usage, s'il arrivoit que l'un des enfans allaités fût vénéré. D'ailleurs, le lait d'une seule nourrice, partagé entre quatre ou cinq nourrissons, ne peut être ni assez abondant, ni assez substantiel. Il faut alors suppléer à ce défaut, par l'addition d'une autre nourriture.

*La suite à l'ordinaire prochain.*

*Lettre aux Redacteurs de la Gazette de Santé, sur la maladie de M. le Marquis DE CAMBIS, par un Médecin de la Faculté.*

*De Paris, le 27 Février.*

J'ai cru appercevoir tant de rapports, MM., entre une maladie pour laquelle j'ai été consulté depuis peu, & celle de M.deCambis, je suis si persuadé que l'une peut servir à éclaircir l'autre, que je me suis déterminé à vous exposer sommairement mon opinion.

Une personne de Crepi en Valois est venue consulter à Paris au sujet de diverses

tumeurs qu'il a depuis plusieurs années dans la premiere région du tissu cellulaire. L'une de ces tumeurs a été ouverte à la jambe; il survint des fongosités qu'on a mal combattues par des eaux, des onguents caustiques. Il a suinté, il suinte encore d'une cicatrice mal faite des sérosités roussâtres ; la tumeur existe toujours & a une apparence squirreuse & écrueuse. Une autre tumeur est survenue sous la peau à la cuisse; une autre se forme autour du cordon spermatique. Du reste, le malade jouit de la meilleure santé; son teint est fleuri, il digere & dort bien.

Quelques Chirurgiens conseillés ont voulu, sans aucune raison solide, reconnoître une cause vénérienne; mais plusieurs Médecins célèbres qui ont été consultés, se sont tous accordés à reconnoître pour cause de cette affection la goutte dont le malade a eu une violente attaque il y a 7 ans. Ce n'est que depuis cette époque, que les tumeurs ont paru. Enfin il nous a été démontré par une foule de symptômes, qu'il seroit trop long de détailler, que l'humeur arthritique, depuis cette violente attaque, au lieu de se porter aux gaines des tendons & aux articulations, a dirigé son activité concrifiante dans divers points du tissu cellulaire; que là elle concrehe sans douleur le corps muqueux glaireux, vu la laxité du lieu, ce qui ne peut s'opérer de même dans les gaines des tendons & au péricoste des articulations.

Si chez notre consultant, la goutte n'eût pas donné d'abord des signes ordinaires de son existence par des douleurs & des gonflements aux articulations du pied qui se sont reportés dans le bas-ventre & à l'estomac, au grand danger alors du malade auquel on donna l'émétique, qui dans ce cas est presque toujours un remede funeste, on n'eut peut-être guere songé à regarder la goutte comme cause de ces tumeurs; & il me semble que, chez M. de Cambis, cette maladie a été de premier abord concrifier sous la peau. Ne voit-on pas tous les jours des loupes, des goëtres, des tumeurs, le cancer même, ne devoir leur origine qu'à une goutte acquise ou héréditaire, goutte qui souvent ne se manifeste que par ces mêmes tumeurs. Nous ne nous accoutumons pas assez à voir un principe de maladie produire des effets biens différens. Aussi la plu-

part des maladies éludent - elles souvent la sagacité des gens de l'Art , dès qu'elles prennent une route qui ne leur est pas très ordinaire. Pour guérir une semblable maladie , & en général pour guérir la goutte , il faudroit bien connoître la nature du corps muqueux , ses divers états , ses diverses transformations dans les régions de notre économie , enfin déterminer les diverses altérations de ses principes & les moyens d'y remédier , mais longæ ambages.

Tous les cautiques , les emplâtres , sont des topiques non seulement insuffisants , mais même dangereux. Toutes ces tumeurs s'irritent par le fer & les cautiques. Elles suppurent mal ; les corps gras leur donnent un mauvais aspect. On peut en donner de bonnes raisons , fondées sur l'observation ; mais leur développement ne nous est pas ici permis , vu les bornes de votre Gazette ,

Je conseille sur ces tumeurs des frottements avec quelques grains de savon volatil , puis des douches d'eau sulphureuse. On en a proposé d'artificielles dans le N°. 42 de votre Gazette en 1778. On pourroit aussi dans une eau salée faire bouillir du soufre.

A l'intérieur , un usage très-long-temps continué d'une opiate faite avec des extraits amers savonneux , des gommes fondantes , des baumes , un peu de soufre & de l'antimoine diaphorétique.

Après un long usage , on passeroit aux eaux sulphureuses artificielles du N°. 42 , ensuite à l'usage de la gomme de gayac & du baume du Pérou ; on mettroit demi-once de l'un de l'autre dans une pinte de bonne eau-de-vie. On iroit même à deux avec autant d'eau de chaux dans un verre d'eau mucilagineuse. Habituellement on feroit des frottements à la peau , & si le malade pouvoit faire un voyage à Bourbonne ou à Bareges , il iroit y recevoir la douche & prendre les eaux. La cause bien connue ainsi que le mécanisme du désordre , les moyens de les combattre se présenteront en foule.

## 2<sup>e</sup>. Consultation sur la maladie de M. le Marquis DE CAMBIS.

Il n'est dans tout le règne vivant , je veux dire chez les animaux & chez les végétaux , aucune espèce ou l'individu , même le plus sain , n'ait des parties accessoires à sa constitution , & que l'on

peut lui enlever impunément. Chez les animaux , le bouquetin , la gazelle , la fouine , le blereau , le putois , le castor , ont sous le ventre différentes poches , où se filtre une substance , muquée chez les uns , fétide chez les autres. Les animaux qui portent le bois , le perdent & le renforcent ; on a vu chez les hommes , se former des protubérances , des substances cornées , purement superflues & innocentes.

Chez les végétaux , pareils corps étrangers , pareilles exubérances. La manne , les résines , les gommes , &c. transsudent à travers les pores de l'écorce , entre les nervures des feuilles. Ainsi les arbres tendres , le frêne , l'acacia , le melése , le pin , le thérèbinthe , l'érable , la vigne , le bouleau , &c. distillent leurs sucs , leur sève plus ou moins douce , plus ou moins acide , épaisse ou huileuse.

Mais il est pour les plus gros arbres , un état vraiment pathologique , où leur tronc est attaqué de larges & profondes ulcérations. Ces maladies s'observent dans les lieux humides , dans les plantations trop serrées où la lumière & l'air ont un difficile accès. C'est le long des murs , qu'on rencontre ces vieux arbres affligés : une sérosité acrée & maligne les baigne & les corrode jusqu'au pied.

La loupe qui survint à M. le Marquis de Cambis , en 1757 , n'avoit rien d'affrayant. On le dit d'un tempérament sanguin ; il étoit susceptible d'infiltrations gelatinées dans le tissu cellulaire , & de fait , il est fort gras. Il a eu le malheur de se laisser extirper une tumeur indolente , légère , du volume d'une noix , qu'il étoit facile de fondre , & de résouper le régime & par certaines fumigations. Le froissement causé par la cuirasse , ou quelqu'autre collision , peuvent donner lieu à de pareilles tumeurs ; mais pour celle-ci , qu'on la dise essentielle ou symptomatique , elle siège dans les secondes voies de la nutrition , elle tient encore aujourd'hui , comme dans son principe , à la réplétion , à une surabondance de sucs nutritifs mal élaborés. C'est une madéfaction lymphatique , un rhume des téguments , une congestion , une pléthora muquineuse dans le tissu cellulaire. C'est accidentellement un ulcère depuis l'opération par l'instrument tranchant ; il en a coulé un mauvais pus ; c'est primitivement un œdème , un engorgement ; c'est consécutivement un emphys-

sème , un bourouflement caractérisé par les végétations , les fungosités , les membranes inorganiques & coïneuses qui s'opposent à la bonne cicatrice.

C'est le propre de ces tumeurs inanimées , & toutes fois non squirreuses , de céder , comme a fait celle-ci , à l'agent qui les attaque en un endroit , pour reparaître en un autre.

Le traitement palliatif , administré par M. Caullet , est heureux & fait honneur à sa sagacité ; son cautique a prodigieusement arrêté les végétations . M. de Cambis doit aussi beaucoup au progrès de son age , à la faveur duquel le tissu cellulaire se condense , se durcit & s'oppose aux engorgemens & aux fluxions muqueuses . La cure médicale ou radicale , ne feroit peut-être qu'un jeu , & on la feroit à son aise , si la tumeur avoit encore sur le trajet des intestins & des vaisseaux veineux , un peu plus d'espace à parcourir . Mais il faut dès aujourd'hui l'entreprendre , & prévenir que l'humeur ne pénétre dans le scrotum , entre les tuniques même du testicule , où elle trouveroit pour s'y répandre un tissu cellulaire plus lâche que partout ailleurs , & où il feroit très-pernicieux de l'attaquer par les moyens chirurgicaux .

Pour trouver le remède à cette maladie , il faut la regarder comme essentielle , c'est-à-dire , comme le produit de digestions trop copieuses . Les lames du tissu cellulaire , destinées à recevoir & à modifier les molécules nutritives , émoussent leur action & deviennent passives sous le poids des matières ; elles sont inondées de superfluïtés . Ces humeurs crues forment un faux tissu cellulaire , un corps fluide , sans consistance qui , s'il n'avoit pas d'issue , corromproit , feroit tomber en colligation le vrai tissu cellulaire . Cette théorie est fondée sur l'état florissant du malade . Les forces digestives chez lui sont exaltées , l'abcès lui est salutaire , l'épanchement n'est point une déperdition , les membranes abdominales ne sont point desséchées ; les muscles ne sont ni pâles , ni macérés , ni dépourvus de sucs gelatinieux ; loin d'être exténué , le malade a beaucoup d'embonpoint ; & ce qui confirme qu'il

y a replétion dans cette maladie , c'est que les périodes répondent aux saisons & aux révolutions du soleil .

D'après cette vue , l'indication à remplir se présente d'elle-même . Il faut absorber l'humidité du tissu muqueux , en retrécir , condenser & corroborer les cellules & les pores ; il faut s'opposer par un régime atténuant & actif à ce qu'il se produise de nouvelle graisse , & faire circuler celle qui existe pour la dépuré . Je dis par un régime & par les altérans , par conséquent je ne conseille point les cathartiques , les évacuans , parce qu'il ne faut point porter atteinte aux forces , nous en avons besoin pour corriger & renouveler les humeurs , & pour rétablir l'économie dans la machine . Mais quelques vomitifs dès le commencement de la cure , en faveur de leur action discursive , & comme diaphorétiques méchaniques peuvent être employés , pourvu qu'on ne débilité point ensuite le malade , & que cependant on réprime l'humorragie .

Pour faire appercevoir quelle sorte de diete je prescrirois au malade , je lui interdrois le lait , le café , le vin & l'eau . Je lui ferois faire un usage un peu plus qu'ordinaire du sel marin parmi ses alimens , &c. il prendroit sans doute quelques médicaments , l'exigence des cas en détermine le choix .

Quant à la plaie , je ne l'ai point vue ; depuis l'esposé de M. Caullet , il peut y être arrivé des changemens , je n'en dois rien dire . Je loue ce Médecin d'avoir suspendu la cauterisation des tumeurs qui renaissoient comme les têtes de l'hydre , & qui sont prêtes à se jeter sur une région où il feroit bien difficile de les combattre . J'ai indiqué , selon mes lumières , les mesures à prendre pour détruire la vicieuse disposition des humeurs ; j'ai donné l'idée de la cure radicale devenue nécessaire , indispensable . Sans elle , aucun topique ne può rassurer le malade si bien portant d'ailleurs .

*Signé , LORINET , D. M. M.*

Nous avons dû rapporter les pieces telles qu'elles nous ont été adressées .

*On prie ceux qui auront quelque observation de Médecine ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans cette Gazette , d'adresser leurs lettres & leurs paquets , francs de port , au sieur MQUIONON , Lib. rue des Cordeliers , chez lequel on s'abonne . Le prix de l'Abonnement pour l'année , est de 9 liv. 12 sols , port franc par tout le Royaume .*

N°. 10.

ANNÉE 1781.

## GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 11 Mars.

*Suite du compte rendu de la séance publique de la Faculté de Médecine de Paris, 1779.*

ON a vu de quelle maniere on a répondu à la première question faite par les Administrateurs de l'Hôpital des Enfants-Trouvés d'Aix en Provence. Voici la seconde :

*Quelle méthode doit-on employer pour guérir promptement les nouveaux-nés attaqués de mal vénérien ?*

Avant de répondre ; on donne le tableau du développement du virus vénérien chez les enfans. Voici de quelle maniere il est tracé.

Les premiers effets du virus vénérien se portent ordinairement sur les glandes des paupières ; il s'en exprime une humeur blanchâtre, purulente, semblable à celle de la gonorrhée. Les paupières collées par cette humeur, en sont engorgées, & elle n'en découle que par intervalles, & surtout le matin. L'enfant maigrit de jour en jour ; il lui survient des rhagades au pli des fesses & aux aines, quelquefois même la verge s'excorie : cette marche est la plus commune.

Aflez souvent pourtant, il se forme des gerçures à la commissure des levres, accompagnées d'une suppuration de même caractère que celle des yeux, laquelle s'épaissit en croûte noirâtre sur le visage, & donne naissance à des aphtes malins dans l'intérieur de la bouche. Il pousse des boutons sur les bras & le long de

l'épine du dos ; il en survient également aux parties génitales, sur les fesses & dans tout l'intérieur des cuisses. Il n'est pas rare encore d'observer des empâtemens & des tunieus lymphatiques. La maigreut & le déperislement accompagnent tous ces symptômes, quelquefois lents à paraître, mais toujours d'un développement si rapide, qu'on a vu des enfans tomber en peu de jours dans la putréfaction la plus complète.

Il ne faut pourtant pas confondre ces accidens avec ceux qui proviennent de la malpropreté & du séjour des enfans dans des lieux bas & humides ; dans l'un & dans l'autre cas, il s'élève des pustules sur le pli des cuisses & des fesses, & même aux parties. L'échauffement, causé par l'urine & par les excrêments, produit des déchirures tout - à-fait semblables aux rhagades.

Il est aisé d'en reconnoître la cause & de s'en précautionner, quand il s'agit d'un nourrisson élevé dans les campagnes, tant par l'état du sein de la nourrice qui l'allait, que par la maniere dont elle en a pris soin. Mais, dans un Hôpital où l'on ignore presque toujours d'où l'enfant vient, on ne peut en être certain qu'en cesser d'employer le maillot, & étuvant chaque jour le corps des nouveaux nés avec de l'eau de guimauve dégourdie, que l'on rougit chaque fois avec un peu de vin.

De cette maniere, non-seulement on remédié aux accidens produits par la malpropreté, mais on seconde encore l'effet des remèdes anti-vénériens par la

déterioration continue de la peau. On prévient les vices de conformation causés trop souvent par le maillot. D'ailleurs, ce parti est celui qui paraît convenir le plus aux Hôpitaux, où le trop grand nombre d'enfants ne permet souvent pas de veiller autant qu'on le pourroit, à la propreté individuelle de chacun d'eux.

On observe encore dans ces Maisons de charité, plus qu'en tout autre endroit, une maladie souvent confondue avec la vénérienne, par la ressemblance de quelques symptômes, par la maniere contagieuse avec laquelle elle se répand, & en ce qu'elle fait quelquefois pousser de petits boutons autour du sein des nourrices. On l'appelle le muguet ou le chancre; ce dernier nom lui vient de ce qu'aussi-tôt qu'elle se déclare, ou, peu de temps après, il se manifeste en-dedans des levres, des aphthes qui gagnent l'intérieur de la bouche & l'occupent entièrement.

Cette contagion jette les petits enfans dans le marasme, & dans une sorte de décrépitude; attaqués d'une fièvre ardente, ils sont très-altérés, ils veulent boire & teter sans cesse; ils rejettent le lait ou la boisson qu'ils ont prise; des tranchées les tourmentent nuit & jour, mais ordinairement sans convulsions; ces tranchées sont accompagnées d'un dévoiement séreux, grisâtre ou verdâtre, qui rougit le fondement & l'excorie ensuite au point qu'il suit habituellement de cette partie une humidité glaireuse, qui étend la rougeur & l'excoriation.

*La suite à l'ordinaire prochain.*

#### Lettre aux Redacteurs de la Gazette de Santé.

Ayant hérité, je crois, MM., de mes parents, quelque principe de goutte ou de scorbut, & souffrant d'une santé très-délicate, j'ai été condamné par mon Médecin à ne vivre que de végétaux, surtout de farineux, régime que je suis depuis deux mois & dont je me trouve très-bien.

Mais ma tranquillité a été singulièrement troublée par ce que je viens de lire dans quelques papiers publics. J'y ai vu l'usage des légumes dont je faisais ma principale nourriture, proscrit en Bretagne, en Normandie, &c. Les expériences surtout d'un Médecin de Fou-

geres, m'ont épouvanté. Depuis que j'en ai connoissance, je crains d'avoir avalé des scarabées, des cantharides, & à chaque instant je considère mes urines pour voir si elles ne sont pas teintes de sang. J'avoue que je me trouve bien d'ailleurs; mais mon esprit est malade. S'il alloit se former par hazard des coléoptères, des mylabres dans mon corps, MM., de quoi vivrais-je, ainsi que le pauvre peuple pendant tout ce Carême.

Telle est la foiblesse de mon esprit à cet égard. Je n'ai vécu depuis deux mois que de pois & de lentilles. Lorsqu'on parla de scarabées qui les dévorent, j'examinaï attentivement ces légumes. Dieux! quels animaux j'aperçus à travers le microscope! Je voyois comme des pattes d'araignée armées de griffes, des cornes mobiles, des pinces taillées en dents de scie, enfin j'ai apperçu, je crois, jusqu'à des oreilles.

Depuis ce moment je ne dors plus, je me tâte toute la journée, je crois avoir tous les scarabées du monde dans mon corps. On m'a dit que vous vous occaciez de cet objet. Je vous prie de m'inscrire là-dessus, & de m'indiquer les moyens, s'il en est, de calmer mes inquiétudes.

J'ai l'honneur d'être, &c. MOLÉ.

R. Nous venons de recevoir fort à propos des observations de M. Quinquet, Maître Apothicaire à Paris, faites sur les pois & lentilles piquées d'insectes, lesquelles peuvent servir de réponse à cette lettre.

#### Expériences & observations de M. Quinquet, Maître en Pharmacie à Paris.

On a pris six litrons de pois chez six différens marchands Grenetiers du quartier de la halle.

On les a examinés chacun séparemēt. Ils renfermoient tous des insectes. Il a paru qu'ils avoient pris naissance dans l'intérieur du poïs. Sur un de ces litrons, on en a trouvé la moitié attaquée visiblement par l'insecte & un quart qui le contenoit dans l'intérieur. Les autres litrons ayant été demandés triés, il s'en est trouvé beaucoup moins d'attaqués; mais une grande quantité en renfermoit encore, dont plusieurs se sont fait jour dans l'espace de douze heures.

On observe cet insecte avec beaucoup de facilité à la loupe lorsqu'il nage dans l'eau.

A la vué & au microscope, nous les avons jugés insectes coléoptères de Lin-né. Écrasés, appliqués & maintenus pendant trois heures sur une coupure récente, ils n'ont produit aucune cuissen, aucun effet sensible. On en a mâché six sans éprouver une saveur particulière, ni de sensation désagréable.

L'alkali-volatil-fluor versé dessus n'a produit aucun phénomene. L'alkali-fixe a semblé y développer une odeur d'alkali-volatil.

Les pois attaqués à l'extérieur comme à l'intérieur, vont également au fond de l'eau.

Les lentilles ont présenté les mêmes phénomènes que les pois ; mais l'insecte est proportionné à la grosseur du corps qui le renferme. Par conséquent, ceux des lentilles sont plus petits. On a trouvé l'insecte parfaitement semblable à la figure qui en a été donnée dans le N°. 8 de la Gazette de Santé.

On observe facilement les pois & les lentilles qui contiennent cet insecte, en les examinant à la lumiere ; & on peut dans le jour les découvrir par un point qui semble transparent comme du papier huilé.

Nous voyons avec plaisir que les expériences de M. Quinquet sont conformes à ce que nous avons dit dans le N°. 8, & faites pour rassurer entièrement le public sur l'usage de ces légumes.

*Observation sur un empoisonnement causé par l'esprit de vitriol, par M. BOURGEOIS, Doct. Méd. à Martigné.*

Le 21 Octobre 1780, des Vendangeurs s'amusoient ensemble après souper au Château des Noyers. L'un d'eux s'insinue furtivement dans le cabinet du Seigneur absent, trouve sur sa table une bouteille remplie d'une liqueur transparente, en porte à ses levres, mais la trouvant acre & brûlante, il revient à ses camarades, fort mécontent de sa méprise. Voulant leur jouer un tour d'espieglerie, il dit tout bas à quatre d'entre eux, qu'il y a une bonne bouteille de vin sur la table de leur Maître. Ils s'empressent d'y courir tour-à-tour, & goûtent comme lui la liqueur funeste. Mais les deux derniers plus altérés ou plus avides, avalent à plein gozier le poison corrosif, se sentent

la gorge & l'estomac brûlés, & s'enfuyent en poussant de grands cris.

Le lendemain M. Favre, très-habile Chirurgien de Martigné, vint me trouver au lit de grand matin, & me prier d'aller secourir avec lui cinq malheureux qui s'étoient empoisonnés. Je me leve à l'instant, & pendant ce temps, M. Favre court au Château de Martigné, reveiller M. Parent de Villeneuve, Seigneur des Noyers, &c. Il apprend de lui que la liqueur prétendue étoit de l'esprit de vitriol qu'il destinoit à la peinture. Aussitôt je fais préparer un looch avec la craie, l'huile, un peu de cire & du syrop.

Nous arrivons aux Noyers où nous ne trouvons que deux malades au lit. (Les trois premiers n'avoient eu que les levres & le palais brûlés). De ces deux malheureux, l'un nommé Gautreau, avoit rejeté son souper avec le poison, mais l'autre, appellé Quertin, n'avoit point vomi, n'avoit osé boire pendant la nuit, malgré sa soif, crainte d'augmenter son mal & sa douleur, qui étoit très-vive, quoiqu'il n'eût, disoit-il, avalé que deux gorgées. C'étoit un garçon robuste âgé de 26 ans, d'un tempérament bilieux & sanguin. Je le trouvais vivement agité par son mal & par la crainte de la mort ; il avoit le pouls petit & ressentait une ardeur dévorante le long de l'œsophage & de l'estomac. Je lui prescrivis le looch ci-dessus à prendre par cuillerées, je lui recommandai de boire abondamment de la décoction de racine de guimauve, dans laquelle je fis délayer de la gomme arabique, des yeux d'ecrevisse & du syrop d'althea. Je lui permis pour toute nourriture du bouillon d'un poulet farci de sémences émulsives. Gautreau fut mis au même régime, & ils le suivirent exactement.

Le lendemain matin, je retournai les voir avec M. Favre. Gautreau étoit levé, mais son camarade étoit au lit & se plaignoit vivement. Ils avoient tous les deux une petite toux accompagnée d'un crachottement continu ; leurs levres, le palais, le gofier, paroisoient rouges & phlogosés ; ils n'avaloient qu'avec peine & douleur. Quertin ressentait de plus un feu brûlant, & un grand mal d'estomac qui augmentoit par la pression ; son pouls commençoit à s'élever. Je lui fis faire sur le champ une grande saignée qui le soulagea beaucoup. Ils continuèrent le

( 40 )

looch & les mêmes boissons. Le troisième jour les levres & le goſier commençoient à blanchir, & dès le quatrième ils étoient dans un état de suppuration. Le sixième jour, Quertin rendit avec les extrémens une portion de membrane veloutée, aussi grande qu'une piece de vingt - quatre sols. M. Favre la vit & jugea que c'étoit un détachement de la membrane interne de l'estomac que l'action de l'esprit de vitriol avoit élevée en vésicule comme le faire une brûlure sur la peau & comme nous le vimes sur les levres d'un d'entre eux.

Je craignois beaucoup les suites de l'exulceration de l'œſophage & de l'estomac ; je me propoſois de donner des remèdes pour conduire à une heureuse terminaison. Mais j'en ai été heureusement dispensé ; & sans vouloir m'attribuer l'honneur d'un reste de guérison qui a été opéré par la nature, je dois dire que depuis le sixième jour, Quertin a vécu uniquement de bouillie pendant une semaine, après laquelle il a repris le cours ordinaire de ses occupations.

Je crois avec M. Majault, que le looch avec les absorbans est bien préférable dans ce cas, au savon que M. Navier propose pour contre-poison de l'eau forte. Car, supposé que le savon soit administré même très-promptement, par exemple, une minute après que le poison est avalé, je dis que pendant cette minute, l'acide nitreux ou l'acide vitriolique autant eu le temps de satisfaire leur tendance à la combinaison, de se mêler aux sucs de l'estomac, d'en cauteriser, d'en brûler la membrane interne, comme je m'en suis assuré plusieurs fois sur des animaux. Le savon reçu dans l'estomac en cet état, appliqué sur la partie brûlée ne peut manquer de l'irriter encore, tant par la partie de son alkali qui n'est pas combinée avec l'acide, que par le sel neutre qui résulte de cette combinaison. On ne peut reprocher ces inconvénients aux terres absorbantes ; elles neutralisent presque aussi efficacement l'acide ; le sel qui résulte de leur union avec lui est plus doux ; enfin leur application sur l'espèce de brûlure que l'acide corrosif ne manque

pas de faire dans l'inſtant, l'adoucit au lieu d'y cauſer une irritation dangereuse. Signé, BOURGEOIS, D. M.

Nous ne pouvons qu'applaudir à la méthode heureufement combinée dont s'est servi M. Bourgeois, pour remédier aux accidens dont on vient de voir l'exposé. A cette occasion, nous croyons obliger le public d'annoncer un ouvrage où cette excellente doctrine se trouve consignée & qui a pour titre :

*RÉFLEXIONS sur quelques préparations chymiques appliquées à l'usage de la Médecine ; lues à la séance publique de la Faculté de Médecine de Paris, du 5 Novembre 1778, par M. MAJAUT, Docteur - Régent, &c. augmentées de plusieurs observations, avec la réfutation de ce qu'on a publié sur les propriétés de l'alkali-volatil-fluor, sur celles du savon & du foie-de-soufre. A Paris, chez Quillau, Imprimeur de la Faculté ; & se trouve chez Mme. la Veuve Cruchot, rue de la Bucherie. in-8°. de 50 pages.*

#### *Annonce de prix.*

La Société Royale de Médecine propose pour ſujet d'un prix de la valeur de 600 liv. dont un particulier inconnu fait les frais, la question suivante :

*Quels font les moyens de préſerver les enfans en nourrice, des accidens auxquels la dentition les expoſe, & d'y remédier lorsqu'ils en font atteintes ?*

Ce prix sera distribué dans la première séance publique de 1782. Les mémoires qui concourront doivent être envoyés avant le premier Novembre 1781, franc de port, à M. Vicq d'Azyr, Secrétaire perpétuel de la Société, rue du Sépulcre, avec un billet cacheté contenant le nom de l'Auteur & la même épigraphe que le mémoire.

---

#### *Fautes essentielles à corriger dans le N°. 9.*

Page 34, 2e. col. ligne 16, quelques Chirurgiens conseillés, lisez quelques Chirurgiens consultés.

P. 35, prem. col. ligne 31, d'une opiate faite, lisez d'un opiat fait. Ibid. lig. 40, après ces mots : une pinte de bonne eau-de-vie, ajoutez, le malade en prendroit chaque matin une cueillerée.

*On prie ceux qui auront quelque observation de Médecine ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans cette Gazette, d'adrefſer leurs lettres & leurs paquets, francs de port, au Sieur MEQVIGNON, Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année, eſt de 9 liv. 12 sols, port franc par tout le Royaume.*

*De l'Imp. de la Veuve BA L'ARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathuins.*

N°. II.

ANNÉE 1781.

# GAZETTE DE SANTÉ,

*Du Dimanche 18 Mars.*

*Suite du compte rendu de la séance publique de la Faculté de Médecine.*

On continue de répondre à la seconde question : Quelle méthode doit-on employer pour guérir promptement les nouveaux-nés attaqués de mal vénérien ?

Après avoir dit que le mercure a paru jusqu'à présent inutile pour combattre chez les enfants ce qu'on appelle *muguet* ou *chancre*, qu'on auroit bien pu confondre avec le mal vénérien, on ajoute :

L'impossibilité d'administrer à l'âge le plus tendre des remèdes très-actifs, ne permet point de compter sur la cure radicale du mal vénérien chez les nouveaux-nés. On ne doit entreprendre qu'une cure palliative, & ce n'est qu'après avoir gagné du temps & quand ils sont arrivés à un âge plus avancé, qu'on peut recourir à un traitement radical.

Il faut encore distinguer, parmi les enfants, ceux dont la mère n'a point été traitée, d'avec ceux dont la mère a subi un traitement plus ou moins complet. Les antiscorbutiques sont quelquefois suffisans pour ces derniers. Mais, soit qu'on administre le vif-argent, soit qu'on s'en tienne aux spécifiques contre le scorbut, il faut veiller sans cesse à la liberté du ventre des petits malades, tantôt en les évacuant par bas, tantôt en les faisant vomir, avec un, deux, trois ou quatre grains d'ipecacuanha, ce qui vaut mieux. C'est principalement à ce double soin qu'est dû le rétablissement de leur santé.

Les remèdes mercuriels demandent beaucoup de choix. On peut traiter les enfants par les frictions & par les emplâtres, ou intérieurement par des préparations mercurielles. Nous donnons l'exclusion aux frictions, parce qu'elles excitent à la peau des rougeurs érythémateuses & des boutons, & plus encore, parce qu'elles portent aisément à la bouche des enfants, ce qui peut souvent les étouffer tout d'un coup. Si les emplâtres n'ont pas tout-à-fait le même inconvénient, ils le partagent à beaucoup d'égards, c'est pourquoi nous croyons devoir aussi les omettre.

On pourroit employer plus utilement les fumigations avec douze ou quinze grains de cinabré en poudre, répandus chaque fois, à plusieurs reprises, sur du charbon ardent, en exposant, à la fumée de cette préparation, le corps nu de l'enfant contenu dans un panier d'osier enveloppé de couvertures, ou dans une espèce de lanterne sous laquelle on place un petit réchaud plein de braise. Dans l'un & l'autre cas, il faut que la tête de l'enfant soit totalement hors de la fumée.

On donne cette fumigation de trois ou quatre jours l'un ; les premiers jours on laisse l'enfant exposé à cette vapeur pendant quatre ou cinq minutes ; on l'y retient ensuite plus long-temps les jours suivants ; on peut même pousser ce tems jusqu'à une demi-heure, suivant l'effet du remède sur les symptômes.

On a soin encore de lâcher souvent le ventre du petit malade avec quelque

syrop solutif, tel que ceux de pommes, de roses pâles, de chicorée composé, &c.

Une précaution non moins essentielle dans ce traitement, c'est de ne jamais remettre sur le champ les enfans dans le berceau, de les sortir plutôt, & de les promener en plein air, ou dans un appartement spacieux, si l'air libre est trop vif ou trop froid.

Aflez communément douze ou quinze fumigations suffisent ; mais on peut sans risque en doubler le nombre, en gardant les mesures prescrites, & en ayant soin d'établir une distance suffisante entre le cabinet où se donne la fumigation & l'infirmerie des petits malades.

Quant aux méthodes internes, dont plusieurs sont utiles dans les adultes, il en est peu qui conviennent aux nouveaux nés. L'usage des sels mercuriels avec excès d'acide, de quelque nature qu'ils soient, pourroit causer du ravage dans l'estomac des enfans & agacer leurs fibres tendres, délicates & singulièrement irritable. De-là vient que nous excluons de ce traitement le syrop de Bellet, les dragées de Keyser, le mercure sublimé, & toutes les préparations secrètes dont on fait des essais quelquefois dans les Hôpitaux, & qui ne sont pour l'ordinaire que les mêmes sels déguisés.

De très-petites doses de mercure gommeux pourroient être données avec plus de confiance. On a également obtenu de bons effets de l'eau dans laquelle on avoit fait bouillir du mercure crud, ou du mercure doux ; mais outre qu'il est difficile d'apprécier au juste la dose de mercure que l'on fait prendre chaque fois de cette maniere, il est plus difficile encore de le répéter souvent. Il faudroit alors mêler cette liqueur avec la nourriture ordinaire. Dès-lors, il est plus aisè de donner en substance le mercure doux & la panacée mercurielle, qui méritent d'ailleurs la préférence sur le mercure gommeux, par la plus grande certitude où l'on est de la pureté du vif-argent qui entre dans la préparation de ces deux sels.

Ainsi, lorsqu'on voudra traiter les petits malades par la méthode interne, on commencera par leur donner le mercure doux ou la panacée, d'abord à la dose d'un demi-grain dans une cuillerée de liqueur destinée à leur nourriture, allant insensiblement par demi-grains jusqu'à celle de trois grains ; de deux jours l'un

on les purgera avec un syrop laxatif, ou avec l'eau de rhubarbe ; mais en joignant chaque fois au mercure doux, un ou deux grains de rhubarbe en poudre, on peut obtenir le même effet.

Ce dernier traitement, préférable aux autres par les raisons que nous avons détaillées, le devient encore en ce qu'il est rare de voir le mercure doux faire saliver les enfans, tandis qu'il provoque aisément la salivation dans les adultes.

Mais, soit qu'on préfère cette dernière préparation, soit qu'on ait recours à d'autres moyens indiqués, nous ne saurons trop conseiller de les administrer avec une extrême prudence, & de pécher plutôt en moins qu'en plus. Il faut bien peu de mercure pour modérer l'activité des symptômes vénériens dans les enfans ; &, si pour accélérer leur guérison on en précipitoit l'usage, il n'échapperoit pas un feul de ces petits infortunés.

#### *Lettre aux Rédacteurs de la Gazette de Santé, sur les pois & lentilles.*

D'après la lecture des expériences & observations de M. Putod de Thievant sur les effets de l'insecte, mangeur de pois, & d'après les remarques qu'on y a faites, je me réunis aux Auteurs de ces dernières, & je vais faire part au public, à mon tour, de mes observations.

Habitant, depuis ma naissance, des pays méridionaux du Royaume, j'ai observé que ces insectes y sont très-abondans chaque année. J'ai été curieux d'en connoître l'origine, ainsi que les moyens de les détruire, sans nuire aux légumes dans lesquels ils se logent. Sans vouloir combattre la maniere proposée dans la feuille N° 8, de se mettre à l'abri des inconveniens de l'usage d'un insecte, plus rebutant que dangereux dans les alimens ; je me permettrai de donner ici la maniere d'empêcher cet ennemi des légumes seulement, de les tarauder, & de le loger dans leur intérieur.

J'ai vu cet insecte, que le vulgaire appelle improprement *cotton* (1), devenir dans certaines années si incommodé par son nombre multiplié, mais jamais par ses mauvais effets sur aucun des individus qui étoient comme forcés d'en faire usage avec les légumes qui les con-

(1) Cotton est le nom vulgaire du charanson dans quelques Provinces. (*Note des Rédacteurs*).

tenoient, que je n'oublierai rien pour les détruire ou du moins pour les empêcher de s'attacher aux légumes.

Pour y parvenir, je pris deux boisseaux de lentilles nonvellement récoltées, & dans l'état le plus fain, l'un pour me servir de terme de comparaison & que je mis dans un sac de toile neuve, l'autre destiné aux épreuves que je voulais faire. Ce dernier boisseau contenu dans un sac de toile, fut exposé pendant trois jours consécutifs à l'ardeur du soleil, dans le temps le plus chaud, celui de la moisson. Ensuite, je mis ces lentilles dans un four, d'où on venoit de retirer le pain. Sa chaleur étoit assez considérable pour dessécher & presque torréfier ou rissoler les légumes sans les brûler. Je les y laissai trois quarts-d'heure; je les exposai ensuite à l'air de l'atmosphère, l'espace de demi-heure, & les mis dans un sac de toile pareil au premier, & dans le même lieu, à côté des premiers.

Six mois après cette opération, je rouvris mes sacs. Quelle fut ma surprise, de voir les lentilles qui n'avoient souffert aucune préparation, perforées & assaillies par les mylabres qui en remplissoient les cavités qu'ils y avoient établies, & les lentilles, chauffées au four dans l'état le plus fain. J'en conclus que la chaleur avoit détruit le principe ou les œufs de ces insectes.

Curieux de savoir jusqu'à quel point pouvoient aller les ravages qu'ils causent; je laissai encore les deux sacs qui contenoient les lentilles dans le même état où je les avois trouvées. Au bout de six autres mois, ce qui faisoit l'année entière, je les visitai. Je trouvai les lentilles non préparées vides de leur partie amilacée & abandonnées en partie par les insectes qui les avoient dévorées. Les lentilles préparées étoient toujours dans le même état, c'est-à-dire, sans la moindre altération, quoiqu'elles fussent à côté des autres.

Je fis une observation sur celles qui avoient été la proie des insectes qui mérite d'être connue. Je remarquai qu'ils en avoient dévoré toute la substance farineuse, sans avoir touché à l'embryon ou radicule. Pour me convaincre de ce fait, j'en mis quelques-unes en terre qui pousserent très-vigoureusement & me donnerent au temps requis de nouveaux fruits. Quant à celles qui avoient été préparées au four, elles ne pousserent pas

comme je m'y attendois; mais pour l'usage ordinaire de la cuisine, elles avoient absolument le même goût & les mêmes qualités que celles auxquelles on ne fait subir aucune préparation.

D'après cette expérience, je conclus que la chaleur du four est un excellent moyen de mettre ces légumes à l'abri des attaques de cet insecte. Je me suis servi plusieurs fois depuis, du même procédé, pour conserver mes légumes intactes, & j'ai toujours réussi, en observant de soustraire à cette chaleur les légumes que je voulois semer. Cette méthode a tant d'avantages, que je conserve depuis six années des légumes ainsi préparés dans l'état le plus fain. C'est pourquoi j'ai cru devoir en faire part au public, non-seulement pour le rassurer sur les craintes qui lui ont été suggérées par M. Putod de Thievant, qui a été induit en erreur dans ses Recherches, mais pour l'instruire de la manière de garantir les légumes des attaques du mylabre, plus capable de causer de la répugnance pour les alimens, dans lesquels on fait qu'il peut être mêlé, que de nuire véritablement à la santé.

J'ai l'honneur d'être, &c. M. L \*\*\*.

*Nous venons de recevoir un supplément aux observations & expériences de M. Quinquet, que nous ajouterons à cette pièce pour mettre fin à cet objet.*

#### SUPPLÉMENT AUX EXPÉRIENCES DE M. QUINQUET.

Pour ne rien négliger sur tout ce qui concerne les effets de l'insecte, mangeur de pois, on en a formé 1°. une emplâtre avec deux gros pour savoir s'il feroit l'effet d'un vésicatoire; mais il n'en a produit aucun sur la peau, soit qu'on l'ait appliqué avec du vinaigre, soit sans vinaigre.

2°. On en a donné à manger à deux jeunes chats de six semaines, la valeur de deux gros mêlés avec les alimens, sans qu'on ait apperçu la moindre apparence de lésion quelconque.

Par un nouvel examen au microscope, on a vu que le tarsé de cet insecte est composé de trois phalanges; ce qui justifie la remarque de M. Neret, qui a fait le premier cette observation & celle de ceux qui ont avancé que cet insecte n'est ni bien décrit ni bien placé dans l'Histoire des insectes des environs de

Paris. Eu égard au nombre des phalanges, il est évident que le mylabre à croix blanche devroit être placé dans la famille des tritomes; & par rapport à la forme de ses étuis, il devroit tenir le milieu entre les coléoptères & les hémiptères.

*Observation sur un empoisonnement produit par des champignons sauvages; par M. MARIGUER, Chirurgien-major de l'Hôpital Royal de Versailles, Lieutenant de M. le premier Chirurgien du Roi, &c.*

Quoique les Praticiens ayant déjà publié des observations sur les effets pernicieux des champignons sauvages, je pense que celle-ci méritera également l'attention des personnes qui lisent cette feuille périodique. On ne fauroit trop souvent mettre devant les yeux des hommes, les faits qui intéressent leur conservation.

Le 2 Novembre 1773, un Invalide de la Garde de Versailles, d'un âge déjà avancé, ayant mangé des champignons sauvages qu'il avoit cueillis dans les bois des environs de cette ville (1), fut peu de temps après, saisi de violens maux de tête & d'estomac. Bientôt le poison de ces substances, faisant par son séjour une impression plus vive sur les nerfs & le velouté de ce dernier viscère, tous les nerfs du corps, par l'effet d'un mouvement sympathique, se contracterent involontairement, & le malade fut travaillé des convulsions les plus fortes. Ces convulsions n'étoient pas continues; mais aussitôt qu'elles avoient cessé, le malade éprouvoit dans les deux jambes des roideurs si considérables qu'il ne les plioit qu'avec beaucoup de peine & ne pouvoit se tenir debout.

Cette affection contre nature ne lui avoit pas fait perdre la connaissance; mais ses idées n'ayant conservé aucune liaison, il parloit sans savoir ce qu'il disoit & ne répondoit rien de raisonna-

(1) Comme on ne nous représenta aucun de ces champignons vifs, nous ne pûmes en déterminer l'espèce (\*). [Note de l'Auteur].

(\* ) On auroit pu favorir au moins la couleur, la grosseur. [Note des Rédacteurs].

*On prie ceux qui auront quelque observation de Médecine ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans cette Gazette, d'adresser leurs lettres & leurs paquets, francs de port, au sieur MÉQUIGNON, Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols, port franc par tout le Royaume.*

De l'Imp. de la Veuve BAILLAUD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.

ble ni de suivre aux questions qu'on lui faisoit.

On l'apporta en cet état à l'Infirmerie royale; il étoit quatre heures & demi du soir, & j'y étois. Je connus bientôt, tant par les informations que je fis, que par les symptômes que je viens de décrire que l'impression du poison sur l'estomac étoit la cause du désordre qui se passoit chez cet homme. Le diagnostic établi, & le prognostic tiré, l'indication ne fut pas difficile à saisir. J'estimai donc que rien n'étoit plus pressant que de vider l'estomac, & je remplis cette indication par la solution de trois grains de tarré émétique dans trois verres d'eau chaude que je fis administrer sur le champ, à peu de distance l'un de l'autre. Ce remède ne tarda pas à produire son effet; il fit sortir par le vomissement, les champignons, dont la présence étoit la cause prochaine de tous les désordres. L'émétique n'eut pas plutôt fait son opération, que les symptômes dont j'ai parlé disparaissent. Je fis ensuite donner au malade pour toute boisson, un oxicrat léger dont il fit usage pendant & après l'évacuation de la substance délétère des champignons. Un prompt calme succéda aux symptômes dont l'intensité donnoit à bon droit de l'inquiétude sur l'état de ce malade. Il dormit fort bien la nuit suivante, & le lendemain matin à ma visite, je le trouvai se promenant dans la salle, & ne se sentant nullement incommodé de son accident de la veille. Il fut purgé deux jours après & sortit de l'Infirmerie parfaitement guéri.

Cette observation peut dans un cas semblable, servir à guider les personnes charitables qui ne sont pas de l'Art, dans l'administration d'un secours aussi efficace que celui que j'ai donné pour remédier aux désordres causés par le poison des champignons sauvages, surtout dans le cas où un trop grand éloignement de la demeure d'un Médecin ou d'un Chirurgien, comme il arrive à la campagne, occasionne des délais toujours trop longs dans un cas, qui comme celui-ci, exige les secours les plus prompts.



N°. 10.

ANNÉE 1781.

# GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 11 Mars.

*Suite du compte rendu de la séance publique de la Faculté de Médecine de Paris, 1779.*

ON a vu de quelle maniere on a répondu à la première question faite par les Administrateurs de l'Hôpital des Enfants-Trouvés d'Aix en Provence. Voici la seconde :

*Quelle méthode doit-on employer pour guérir promptement les nouveaux-nés attaqués de mal vénérien ?*

Avant de répondre ; on donne le tableau du développement du virus vénérien chez les enfans. Voici de quelle maniere il est tracé.

Les premiers effets du virus vénérien se portent ordinairement sur les glandes des paupières ; il s'en exprime une humeur blanchâtre, purulente, semblable à celle de la gonorrhée. Les paupières collées par cette humeur, en sont engorgées, & elle n'en découle que par intervalles, & surtout le matin. L'enfant maigrira de jour en jour ; il lui survient des rhagades au pli des fesses & aux aines, quelquefois même la verge s'excorie : cette marche est la plus commune.

Aflez souvent pourtant, il se forme des gercures à la commissure des lèvres, accompagnées d'une suppuration de même caractère que celle des yeux, laquelle s'épaissit en croûte noirâtre sur le visage, & donne naissance à des aphtes malins dans l'intérieur de la bouche. Il pousse des boutons sur les bras & le long de

l'épine du dos ; il en survient également aux parties génitales, sur les fesses & dans tout l'intérieur des cuisses. Il n'est pas rare encore d'observer des empâtemens & des tumours lymphatiques. La maigreur & le déperissement accompagnent tous ces symptômes, quelquefois lents à paroître, mais toujours d'un développement si rapide, qu'on a vu des enfans tomber en peu de jours dans la putréfaction la plus complète.

Il ne faut pourtant pas confondre ces accidens avec ceux qui proviennent de la malpropreté & du séjour des enfans dans des lieux bas & humides ; dans l'un & dans l'autre cas, il s'élève des pustules sur le pli des cuisses & des fesses, & même aux parties. L'échauffement, causé par l'urine & par les excréments, produit des déchirures tout - à - fait semblables aux rhagades.

Il est aisé d'en reconnoître la cause & de s'en précautionner, quand il s'agit d'un nourrisson élevé dans les campagnes, tant par l'état du sein de la nourrice qui l'allaita, que par la maniere dont elle en a pris soin. Mais, dans un Hôpital où l'on ignore presque toujours d'où l'enfant vient, on ne peut en être certain qu'en cessant d'employer le maillot, & étuvant chaque jour le corps des nouveaux nés avec de l'eau de guimauve dégourdie, que l'on rougit chaque fois avec un peu de vin.

De cette maniere, non-seulement on remédié aux accidens produits par la malpropreté, mais on seconde encore l'effet des remèdes anti-vénériens par la

détersion continue de la peau. On prévient les vices de conformation causés trop souvent par le maillot. D'ailleurs, ce parti est celui qui paraît convenir le plus aux Hôpitaux, où le trop grand nombre d'enfants ne permet souvent pas de veiller autant qu'on le pourrait, à la propreté individuelle de chacun d'eux.

On observe encore dans ces Maisons de charité, plus qu'en tout autre endroit, une maladie souvent confondue avec la vénérienne, par la ressemblance de quelques symptômes, par la manière contagieuse avec laquelle elle se répand, & en ce qu'elle fait quelquefois pousser de petits boutons autour du sein des nourrices. On l'appelle le *muguet* ou le *chancre*; ce dernier nom lui vient de ce qu'aussi-tôt qu'elle se déclare, ou, peu de temps après, il se manifeste en-dedans des levres, des aphtes qui gagnent l'intérieur de la bouche & l'occupent entièrement.

Cette contagion jette les petits enfants dans le maraîme, & dans une sorte de décrépitude; attaqués d'une fièvre ardente, ils sont très-altérés, ils veulent boire & teter sans cesse; ils rejettent le lait ou la boisson qu'ils ont prise; des tranchées les tourmentent nuit & jour, mais ordinairement sans convulsions; ces tranchées sont accompagnées d'un dévoiement séreux, grisâtre ou verdâtre, qui rougit le fondement & l'excorie ensuite au point qu'il suit habituellement de cette partie une humidité glaireuse, qui étend la rougeur & l'excoriation.

*La suite à l'ordinaire prochain.*

#### *Lettre aux Redacteurs de la Gazette de Santé.*

Ayant hérité, je crois, MM., de mes parents, quelque principe de goutte ou de scorbut, & jouissant d'une santé très-délicate, j'ai été condamné par mon Médecin à ne vivre que de végétaux, surtout de farineux, régime que je suis depuis deux mois & dont je me trouve très-bien.

Mais ma tranquillité a été singulièrement troublée par ce que je viens de lire dans quelques papiers publics. J'y ai vu l'usage des légumes dont je faisois ma principale nourriture, proscrit en Bretagne, en Normandie, &c. Les expériences surtout d'un Médecin de Fou-

gères, m'ont épouvanlé. Depuis que j'en ai connoissance, je crains d'avoir avalé des scarabées, des cantharides, & à chaque instant je considère mes urines pour voir si elles ne sont pas teintes de sang. J'avoue que je me trouve bien d'ailleurs; mais mon esprit est malade. S'il alloit se former par hazard des coléoptères, des mylabres dans mon corps, MM., de quoi vivrais-je, ainsi que le pauvre peuple pendant tout ce Carême.

Telle est la foibleffe de mon esprit à cet égard. Je n'ai vécu depuis deux mois que de pois & de lentilles. Lorsqu'on parla de scarabées qui les dévoroient, j'examinai attentivement ces légumes. Dieux! quels animaux j'aperçus à travers le microscope! Je voyois comme des pattes d'araignée armées de griffes, des cornes mobiles, des pinces taillées en dents de scie, enfin j'ai apperçu, je crois, jusqu'à des oreilles.

Depuis ce moment je ne dors plus, je me tâte toute la journée, je crois avoir tous les scarabées du monde dans mon corps. On m'a dit que vous vous occaciez de cet objet. Je vous prie de m'instruire là-dessus, & de m'indiquer les moyens, s'il en est, de calmer mes inquiétudes.

J'ai l'honneur d'être, &c. Molé.

R. Nous venons de recevoir fort à propos des observations de M. Quinquet, Maître Apothicaire à Paris, faites sur les pois & lentilles piquées d'insectes, lesquelles peuvent servir de réponse à cette lettre.

*Expériences & observations de M. Quinquet,  
Maître en Pharmacie à Paris.*

On a pris six litrons de pois chez six différens marchands Grenetiers du quartier de la halle.

On les a examinés chacun séparément. Ils renfermoient tous des insectes. Il a paru qu'ils avoient pris naissance dans l'intérieur du pois. Sur un de ces litrons, on en a trouvé la moitié attaquée visiblement par l'insecte & un quart qui le contenoit dans l'intérieur. Les autres litrons ayant été demandés triés, il s'en est trouvé beaucoup moins attaqués; mais une grande quantité en renfermoit encore, dont plusieurs se sont fait jour dans l'espace de douze heures.

On observe cet insecte avec beaucoup de facilité à la loupe lorsqu'il nage dans l'eau.

A la vue & au microscope, nous les avons jugés insectes coléoptères de Linne. Écrasés, appliqués & maintenus pendant trois heures sur une coupure récente, ils n'ont produit aucune cuiffon, aucun effet sensible. On en a mâché six sans éprouver une saveur particulière, ni de sensation désagréable.

L'alkali-volatil-fluor versé dessus n'a produit aucun phénomène. L'alkali-fixe a semblé y développer une odeur d'alkali-volatil.

Les pois attaqués à l'extérieur comme à l'intérieur, vont également au fond de l'eau.

Les lentilles ont présenté les mêmes phénomènes que les pois ; mais l'insecte est proportionné à la grosseur du corps qui le renferme. Par conséquent, ceux des lentilles sont plus petits. On a trouvé l'insecte parfaitement semblable à la figure qui en a été donnée dans le N°. 8 de la Gazette de Santé.

On observe facilement les pois & les lentilles qui contiennent cet insecte, en les examinant à la lumière ; & on peut dans le jour les découvrir par un point qui semble transparent comme du papier huilé.

Nous voyons avec plaisir que les expériences de M. Quinquet sont conformes à ce que nous avons dit dans le N°. 8, & faites pour rassurer entièrement le public sur l'usage de ces légumes.

*Observation sur un empoisonnement causé par l'esprit de vitriol, par M. BOURGEOIS, Doct. Méd. à Martigné.*

Le 21 Octobre 1780, des Vendangeurs s'amusaient ensemble après souper au Château des Noyers. L'un d'eux s'insinua furtivement dans le cabinet du Seigneur absent, trouva sur sa table une bouteille remplie d'une liqueur transparente, en porte à ses levres, mais la trouvant acre & brûlante, il revint à ses camarades, fort mécontent de sa méprise. Voulant leur jouer un tour d'espionnerie, il dit tout bas à quatre d'entre eux, qu'il y a une bonne bouteille de vin sur la table de leur Maître. Ils s'empressent d'y courir tour-à-tour, & goûtent comme lui la liqueur funeste. Mais les deux derniers plus altérés ou plus avides, avalent à plein gozier le poison corrosif, se sentent

la gorge & l'estomac brûlés, & s'enfuyent en poussant de grands cris.

Le lendemain M. Favre, très-habile Chirurgien de Martigné, vint me trouver au lit de grand matin, & me prier d'aller secourir avec lui cinq malheureux qui s'étoient empoisonnés. Je me leve à l'instant, & pendant ce temps, M. Favre court au Château de Martigné, reveiller M. Parent de Villeneuve, Seigneur des Noyers, &c. Il apprend de lui que la liqueur prétendue étoit de l'esprit de vitriol qu'il destinoit à la peinture. Aussitôt je fais préparer un looch avec la craie, l'huile, un peu de cire & du syrop.

Nous arrivons aux Noyers où nous ne trouvons que deux malades au lit. (Les trois premiers n'avoient eu que les levres & le palais brûlés). De ces deux malheureux, l'un nommé Gautreau, avoit rejetté son souper avec le poison, mais l'autre, appellé Quertin, n'avoit point vomi, n'avoit osé boire pendant la nuit, malgré sa soif, crainte d'augmenter son mal & sa douleur, qui étoit très-vive, quoiqu'il n'eût, disoit-il, avalé que deux gorgées. C'étoit un garçon robuste âgé de 26 ans, d'un tempérament bilieux & sanguin. Je le trouvai vivement agité par son mal & par la crainte de la mort ; il avoit le pouls petit & ressentoit une ardeur dévorante le long de l'œsophage & de l'estomac. Je lui prescrivis le looch ci-dessus à prendre par cuillerées, je lui recommandai de boire abondamment de la décoction de racine de guimauve, dans laquelle je fis délayer de la gomme arabique, des yeux d'écrevisse & du syrop d'althea. Je lui permis pour toute nourriture du bouillon d'un poulet farci de semences émulsives. Gautreau fut mis au même régime, & ils le suivirent exactement.

Le lendemain matin, je retournai les voir avec M. Favre. Gautreau étoit levé, mais son camarade étoit au lit & se plaignoit vivement. Ils avoient tous les deux une petite toux accompagnée d'un crachottement continual ; leurs levres, le palais, le goſier, paroisoient rouges & phlogosés ; ils n'avaloiient qu'avec peine & douleur. Quertin ressentoit de plus un feu brûlant, & un grand mal d'estomac qui augmentoit par la pression ; son pouls commençoit à s'élever. Je lui fis faire sur le champ une grande saignée qui le soulagea beaucoup. Ils continuèrent le

looch & les mêmes boîfsons. Le troisième jour les levres & le gosier commençoient à blanchir, & dès le quatrième ils étoient dans un état de suppuration. Le sixième jour, Quertin rendit avec ses excréments une portion de membrane veloutée, aussi grande qu'une pièce de vingt-quatre sols. M. Favre la vit & jugea que c'étoit un détachement de la membrane interne de l'estomac que l'action de l'esprit de vitriol avoit élevée en vésicule comme le fait une brûlure sur la peau & comme nous le vimes sur les levres d'un d'entr'eux.

Je craignois beaucoup les suites de l'exulceration de l'œsophage & de l'estomac; je me proposoïs de donner des remèdes pour conduire à une heureuse terminaison. Mais j'en ai été heureusement dispensé; & sans vouloir m'attribuer l'honneur d'un reste de guérison qui a été opéré par la nature, je dois dire que depuis le sixième jour, Quertin a vécu uniquement de bouillie pendant une semaine, après laquelle il a repris le cours ordinaire de ses occupations.

Je crois avec M. Majault, que le looch avec les absorbans est bien préférable dans ce cas, au savon que M. Navier propose pour contre-poison de l'eau forte. Car, supposé que le savon soit administré même très-promptement, par exemple, une minute après que le poison est avalé, je dis que pendant cette minute, l'acide nitreux ou l'acide vitriolique auront eu le temps de satisfaire leur tendance à la combinaison, de se mêler aux sucs de l'estomac, d'en cauteriser, d'en brûler la membrane interne, comme je m'en suis assuré plusieurs fois sur des animaux. Le savon reçu dans l'estomac en cet état, appliqué sur la partie brûlée ne peut manquer de l'irriter encore, tant par la partie de son alkali qui n'est pas combinée avec l'acide, que par le sel neutre qui résulte de cette combinaison. On ne peut reprocher ces inconveniens aux terres absorbantes; elles neutralisent presque aussi efficacement l'acide; le sel qui résulte de leur union avec lui est plus doux; enfin leur application sur l'espèce de brûlure que l'acide corrosif ne manque

pas de faire dans l'instant, l'adoucit au lieu d'y causer une irritation dangereuse. Signé, Bourgeois, D. M.

Nous ne pouvons qu'applaudir à la méthode heureusement combinée dont s'est servi M. Bourgeois, pour remédier aux accidens dont on vient de voir l'exposé. A cette occasion, nous croyons obliger le public d'annoncer un ouvrage où cette excellente doctrine se trouve consignée & qui a pour titre:

*RÉFLEXIONS sur quelques préparations chymiques appliquées à l'usage de la Médecine, lues à la séance publique de la Faculté de Médecine de Paris, du 5 Novembre 1778, par M. MAJAUT, Docteur - Régent, &c. augmentées de plusieurs observations, avec la réfutation de ce qu'on a publié sur les propriétés de l'alkali-volatil-fluor, sur celles du savon & du foie-de-soufre. A Paris, chez Quillau, Imprimeur de la Faculté; & se trouve chez Made. la Veuve Cruchot, rue de la Bucherie. in-8°. de 50 pages.*

#### *Annonce de prix.*

La Société Royale de Médecine propose pour sujet d'un prix de la valeur de 600 liv. dont un particulier inconnu fait les frais, la question suivante:

*Quels sont les moyens de préserver les enfants en nourrice, des accidens auxquels la dentition les expose, & d'y remédier lorsqu'ils en sont atteints?*

Ce prix sera distribué dans la première séance publique de 1782. Les mémoires qui concourront doivent être envoyés avant le premier Novembre 1781, franc de port, à M. Vicq d'Azyr, Secrétaire perpétuel de la Société, rue du Sépulcre, avec un billet cacheté contenant le nom de l'Auteur & la même épigraphe que le mémoire.

*Fautes essentielles à corriger dans le N°. 9.*  
Page 34, 2e. col. ligne 16, quelques Chirurgiens conseillés, lisez quelques Chirurgiens consultés.

P. 35, prem. col. ligne 31, d'une opiate faite, lisez d'un opiat fait. *Ibid. lig. 40*, après ces mots: une pinte de bonne eau-de-vie, ajoutez, le malade en prendroit chaque matin une cuillerée.

*On prie ceux qui auront quelque observation de Médecine ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans cette Gazette, d'adresser leurs lettres & leurs paquets, francs de port, au sieur MÉQUIGNON, Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols, port franc par tout le Royaume.*

De l'Imp. de la Veuve BAILLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.

N°. 12.

ANNÉE 1781.

## GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 25 Mars.

*Suite du compte rendu de la séance publique de la Faculté de Médecine.*

**L**A troisième question proposée par MM. les Administrateurs de l'Hôpital des Enfants-Trouvés d'Aix, est celle-ci :

*Quelle est la nourriture la plus convenable aux nouveaux nés, au défaut de lait de femme & dans les circonstances observées ci-dessus ?*

Jamais question ne fut plus importante, aussi exige-t-elle le plus de détails. En effet, s'il faut peu de remèdes dans le traitement des enfans, il faut au contraire beaucoup de régime, & c'est presque toujours de l'observation scrupuleuse des moindres circonstances que dépend leur conservation.

En demandant quelle est la nourriture qui convient à ces enfans, MM. les Administrateurs observent que le lait de chevre ne leur réussit point; que ceux des enfans qui ont été restreints à cette nourriture, n'ont pu vivre au-delà de quatre mois, & qu'à l'ouverture de leur corps on a trouvé l'estomac rempli d'une masse caillée & infectée.

En réfléchissant sur cet exposé, il nous semble que les enfans atteints du mal vénérien ne peuvent pas être compris dans cette classe; car, il est de fait que lorsqu'on ne remédie point à ce mal, il fait des progrès rapides; communément ceux qui y résistent le plus n'arrivent pas au-delà de six semaines.

Ne pourroit-on pas penser encore que la matière caillée dans l'estomac, loin de venir du lait de chevre, est plutôt

l'effet du muguet ou chancré? Tous les enfans qui meurent de cette maladie, ont la bouche, l'estomac & tous les intestins tapissés d'une matière crèmeuse & fromageuse, souvent très-épaisse & qui peut seule donner lieu au dépôt remarqué.

Notre conjecture s'accorde avec l'observation, au lieu qu'il est difficile de concevoir qu'il puisse se faire un pareil amas de lait caillé dans l'estomac, & qu'il ne se manifeste qu'au bout de quatre mois par une mort inévitable. Au reste, notre opinion sur la nature & l'origine de cette masse laiteuse n'est qu'une présomption, & nous ne pouvons pas nous dissimuler que le lait s'aigrit davantage dans l'estomac des enfans vers le quatrième mois, ce qui mérite une attention particulière. Voici donc notre avis sur la manière de nourrir les enfans atteints de virus vénérien ou suspects.

Leur allaitements nous paraît inutile & dangereux. Il est plus sûr, en pareil cas, de recourir à une nourriture artificielle; & dans une Province où le lait de chevre & celui de brebis sont les seuls qu'on puisse employer, il est prudent de ne point en faire le seul aliment des enfans, au contraire, il convient d'y joindre le bouillon gras, les panades légères, & surtout de couper le lait avec un fluide aqueux, pour corriger les parties casseuses & butireuses dont il furabonde.

On emploie pour cet effet, l'eau de chиendent par parties égales, & l'on

diminue cette quantité à mesure que l'enfant se fortifie. L'eau d'orge, l'eau de gruaou, ou celle de tout autre farineux est contre-indiquée dans l'usage du lait de chevre. Mais on peut substituer à celle de chiendent, l'eau légère de squine ou de bardane dans les enfans vénériens, scrophuleux ou rachitiques. Il seroit possible encore de donner à l'eau toute autre propriété relative à d'autres maladies.

Il sera nécessaire, autant que les circonstances le permettront, de tenir les chevres destinées au service de l'Hôpital, dans des pâtrages gras & humides, afin que le lait soit plus sereux.

Pour rendre cette nourriture plus saine, on évitera de mêler le lait de différentes chevres, & l'on aura soin de marquer chacun de ces animaux, de maniere que les enfans soient, s'il se peut, toujours nourris avec le même lait.

La nécessité de faire tiédir le lait qu'on donne aux enfans, entraîne l'usage de le réchauffer chaque fois, ou de le tenir constamment auprès du feu. De-là vient que le lait est presque tourné quand on le présente à l'enfant. Le moyen de prévenir cet inconveniēt, est de ne jamais approcher le lait du feu, & de faire chauffer séparément l'eau de chiendent destinée à le couper. En mêlant ainsi chaque fois la quantité proportionnelle de lait froid avec l'eau de chiendent réchauffée, cette substance ne pourra s'altérer d'avance, & l'estomac des enfans s'en accommodera mieux.

Nous ne dirons rien ici de l'eau de chaux, des yeux d'écrevisse, des différentes craies, & d'autres moyens connus qu'on peut aussi mettre en usage en pareil cas. Nous remarquerons seulement qu'un des moyens de prévenir l'amas de lait caillé, est de faire vomir de temps à autre les enfans de la maniere déjà prescrite. C'est une excellente pratique que nous ne saurions trop recommander. Ajoutons encore qu'il ne faut jamais forcer les enfans de prendre la nourriture, surtout la laiteuse; lorsqu'ils y répugnent, & que leur estomac est chargé; ce que l'on connaît aisément à la troisième ou quatrième cuillerée d'aliment qu'on leur présente, & qu'ils ont grand soin de repousser.

Quoique nous ayons d'abord indiqué le lait pour la nourriture des enfans, on peut cependant s'en passer. L'observation a prouvé qu'en les alimentant ainsi,

ils étoient plus fréquemment sujets aux coliques, & c'est ce qui a souvent déterminé à y suppléer par une crème de pain légère & fluide, animée de quelque arôme & d'un peu de sucre. Pour cet effet, on prend du pain de froment bien fermenté, bien cuit & bien sec, qu'on réduit en poudre très-fine, & l'on prépare une crème de pain semblable à la crème de riz, ayant soin de l'aromatiser avec quelques gouttes d'eau de fleurs d'orange, de canelle, d'anis, de fenouil, &c. On donne avec succès cinq à six fois le jour de cet aliment aux enfans, même aux plus jeunes, mais il faut avoir la précaution de préparer cette crème chaque fois.

On peut substituer à la mie de pain sec, la chapelure de pain & le biscuit. L'on peut faire secher la mie de pain dans le four. Il importe encore de faire pétrir avec soin le pain destiné à ces usages, & de veiller à ce que les Boulangers n'y mettent point d'alun, comme on en soupçonne quelques-uns de le faire.

Peut-être seroit-il utile en suivant ce régime, surtout dans les climats méridionaux, de donner aux enfans, dans la journée, quelques cuillerées d'eau de chiendent, avec un quart de bon vin, ce moyen a facilité plusieurs fois leurs digestions laborieuses.

*Lettre aux Rédacteurs de la Gazette de Santé, au sujet d'un remède proposé contre la phthisie pulmonaire & autres ulcères internes.*

*De Limoges, le 24 Février 1781.*

Dans votre Gazette de l'année passée, N°. 42, vous avez annoncé une recette contre la phthisie pulmonaire, les ulcères des reins, &c. & vous l'avez annoncée, comme vous faites toujours, sans mettre trop d'importance à ces prétendus spécifiques dont on nous fatigue sans cesse.

Chargé du soin des pauvres dans un quartier très-étendu de cette ville, il est peu de remèdes nouveaux que je n'aie occasion d'employer quelquefois. J'ai mis en usage celui dont vous avez parlé; il n'a point guéri, je m'y attendois bien; j'ai vu au contraire qu'il avoit beaucoup nui, & j'ose dire que je m'y attendois encore.

Il est difficile de concevoir qu'un re-

mede aussi échauffant puisse convenir à la toux , la chaleur , l'insomnie , & surtout à la fièvre hæctique qu'éprouvent toujours les malades attaqués d'une phthisie avancée ; c'est dans cette maladie que j'en ai fait usage.

Peut-être cependant ( car je suis bien éloigné de chercher à contredire l'expérience d'un Médecin éclairé ) est - il des circonstances où il est utile ? En attendant qu'on ait clairement désigné ces cas très-rares sans doute , je conseille de ne l'employer qu'avec la plus grande réserve (1).

J'ai l'honneur d'être , &c. BOYER.

*Observation sur un délire phrénétique à la suite d'une fièvre intermittente , par M. BOURGEOIS , D. M.*

Le 4 Octobre dernier , le nommé Richard , Jardinier , âgé de 38 ans , fut apporté à l'Hôpital de Martigné . C'étoit un homme sec , maigre , brun & bilieux . Il avoit depuis un mois une fièvre intermittente irrégulière qui le forçoit rarement d'interrompre ses travaux . Depuis quatre jours , il étoit demeuré dans un état de spasme & de convulsion générale . Il s'étoit évadé de son lit le second jour , avoit parcouru son jardin , franchi les haies & les fossés , & avoit rentré de lui-même une heure après dans sa maison , déchiré par les ronces & les épines , furieux & menaçant de tuer son épouse effrayée .

Cependant , il s'étoit remis au lit tranquillement & y étoit resté jusqu'à ce jour couché sur le dos , les yeux fixes , la bouche écumante , & les bras agités par des contortions continues . Cette scène tragique avoit commencé six heures après que ce Jardinier avoit eu peur d'un de ses voisins en colère . Il avoit pendant cet intervalle donné des preuves non équivoques de son amour à sa femme qui l'avoit avoué en rougissant au Chirurgien .

Ce dernier m'apprit qu'il avoit appliqué , dès le premier jour , aux jambes du malade , deux forts emplâtres vésicatoires qui avoient causé une abondante évacuation de sérosité ; qu'il avoit refusé toute nourriture & toute boisson . Ce n'étoit

(1) Ce remede n'est autre chose que de l'eau de chaux adoucie avec des syrops bêchiques & des mucilagineux . ( Voy. numero 42 ).

qu'avec beaucoup de peine qu'on étoit parvenu à lui faire avaler , à divers intervalles , une cuillerée d'un looch camphré , deux grains d'émétique avec des gouttes de laudanum , dans une seule cuillerée d'eau , & enfin six gouttes d'alkali - volatil - fluor aussi dans une cuillerée d'eau . Tous ces remedes avoient semblé augmenter le mal au lieu de le diminuer . L'alkali-volatile surtout , au rapport du Chirurgien , avoit causé des convulsions extraordinaires & des craquemens de dents effroyables . Voici l'état dans lequel je trouvai le malade le soir du quatrième jour , lorsqu'on l'apporta à l'Hôpital où je l'examinai attentivement .

Il avoit des subresauts dans les tendons ; les fibres musculaires & membraneuses étoient si resserrées , que toutes les failles des os & des muscles étoient expimées . Le bas-ventre étoit dur & si retiré vers le dos , que l'ombilic sembloit toucher le corps des vertebres . Du côté droit , deux doigts au-dessus de l'épine antérieure qui termine la crête de l'os des îles , on ressentoit une espece de tuméfaction intérieure peu renitente , circonscrite à-peu-près comme un œuf , mais on ne la touchoit qu'avec beaucoup de précaution , parce que le malade témoignoit de la douleur par des cris perçans . Il étoit probable que cette douleur avoit existé dès le commencement , car le malade avoit souvent porté la main vers l'endroit désigné . La respiration étoit très-resserrée , entrecoupée par des soupirs . Le pouls étoit petit , convulsif & point fébrile . Les machoires étoient fortement serrées par la convulsion des masseters . Les yeux , qui jusqu'alors avoient paru fixes & ternes , étoient mobiles très-rouges & menaçans . Le malade passa la nuit en cet état , dans un délire affreux , faisant des efforts incroyables pour briser les liens qui le retenoient .

Il me parut vraisemblable que l'origine du spasme étoit dans le bas-ventre ; que de-là il s'étoit communiqué à tout le système par une vive réaction de la puissance nerveuse , & qu'enfin le resserrement général des vaisseaux avoit fait porter le sang au cerveau où il causoit l'engorgement & le délire . Je résolus donc d'appliquer tout-à-la-fois les remedes aux deux parties affectées . En conséquence , je fis appliquer six sangsues aux jugulaires . Je prescrivis des lavemens

avec de l'huile pure dans laquelle je fis dissoudre de l'asta foetida.

Cette méthode réussit comme par enchantement. Le malade s'endormit lorsque le sang couloit encore, & ne se réveilla que douze heures après, où il fut très-étonné de se trouver à l'Hôpital & garoté dans un lit. Je lui fis donner un troisième lavement qu'il rendit avec les deux premiers. Il évacua quelques matières très-dures. Le ventre étoit ramolli & la douleur évanouie. Il dormit le reste de la nuit. Le lendemain matin, sixième jour de sa maladie, il se trouva d'une foiblesse extrême, demanda du vin & de la soupe. Sa langue étoit blanche & chargée, il ne vouloit prendre aucune drogue. Je fis mettre dans ses bouillons du tarré stibié & de la crème de tarré qui précipita par le bas une grande quantité de matières bilieuses. Il ne rendit aucun ver. J'eus soin d'entretenir les évacuations pendant plusieurs jours, parce que la stagnation des fluides & la rétention des excréments qui arrive dans les convulsions, trouble la composition des humeurs, & il est important d'évacuer bien vite les sucs dénaturés. Enfin, j'ai eu la satisfaction de voir par ces moyens, le malade parfaitement rétabli, sortir de l'Hôpital au bout de neuf jours, pour vaquer à ses travaux journaliers. Signé, BOURGEOIS, D. M.

*De Dijon, le 20 Mars.*

On apprend de cette Ville, que le Conseil de Police vient de renouveler le sage Réglement qu'il a fait en 1779, pour empêcher la communication de la petite-vérole, lequel a été affiché & envoyé dans toutes les villes & villages de sa juridiction. On n'a rien changé aux premières dispositions qu'il contenait (1). C'est principalement au zèle & aux lumières de M. Durande, Médecin, que cette ville est redévable du bonheur dont elle jouit d'être à l'abri de la petite-vérole, depuis cette époque.

Tous les gens de l'Art, justes & honnêtes ont été indignés de la maniere dont quelques personnes s'y sont prises pour attaquer les moyens proposés d'éloigner des Villes la contagion de la petite-

(1) Voyez le numero 45, année 1779, où ce Réglement est rapporté en entier. Il est fait pour servir de modèle à toutes les Villes.

vérole. On n'avoit opposé d'abord aux pamphlets, à tous les sarcasmes qu'on s'est permis dans des pieces anonymes & ténebreuses que ces principes ou questions à discuter : Est-il nécessaire d'avoir la petite-vérole ? Quelqu'un doute-t-il qu'elle ne soit contagieuse ? En en préservant une ville en Europe par des précautions convenables quelconques, n'est-il pas à présumer qu'on préservera toutes celles où l'on emploiera les mêmes moyens ? Depuis ce temps, on n'a reçu que des injures. Elles sont sans doute de droit pour certains personnages qui ne peuvent pas avoir tort.

On écrit en même temps de Dijon, qu'on est très-disposé à faire observer, avec la plus grande attention, les précautions prises (1) en 1779, en cas qu'elles déviennent nécessaires, & qu'il y a long-temps qu'on auroit dû prendre ce parti, qui auroit épargné bien des victimes.

#### LIVRES NOUVEAUX.

*L'ART des accouchemens, par M. BAUDELOQUE, membre du Collège & Adjoint au Comité perpétuel de l'Académie Royale de Chirurgie. 2 vol. in-8°. avec fig. Prix 12 liv. les 2 vol. reliés. A Paris, chez Méquignon l'ainé, Libraire, rue des Cordeliers.*

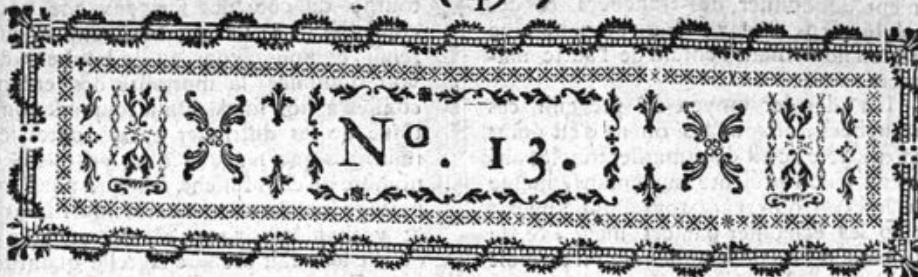
Nous rendrons compte incessamment de cet ouvrage.

*JOSEPHI QUARIN, &c. methodus medendarum inflammationum. in-12. de 248 pag. 1780. A Vienne, & se trouve à Paris, chez le même Libraire. Prix, 2 liv. broc.*

L'Auteur traite dans cet ouvrage de l'inflammation en général, de la phré-nésie, de la squinancie inflammatoire, squirreuse, de celle qui est accompagnée de paralytie, de la putride, de l'aueuse, de la pleurésie, de la péripleumonie vraie & fausse, de la paraphrénésie, de l'inflammation du mediastin, du péricarde, du foie, de l'estomac, des coliques inflammatoires, bilieuse, venteuse, néphritique, de la passion iliaque & du rhumatisme. Le tout est terminé par une liste de formules nécessaires, convenables à tous les cas.

(1) Quelqu'un a osé nier (qu'est-ce qu'on n'ose pas aujourd'hui) que ces précautions eussent été observées. S'il falloit un certificat des Magistrats & des Médecins de cette ville pour le prouver, on ferroit en état de le produire.

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.



ANNÉE 1781.

## GAZETTE DE SANTÉ,

*Du Dimanche 1<sup>er</sup>. Avril.*

*Suite du compte rendu de la séance publique de la Faculté de Médecine.*

*Précautions dans le régime des enfans.*

**O**N continue à répondre à la troisième question proposée par MM. les Administrateurs de l'Hôpital des Enfants-Trouvés d'Aix, qui est : quelle est la nourriture la plus convenable aux nouveaux nés, au défaut de lait de femme, ? On dit :

Une considération importante, c'est de ne jamais donner à teter ou faire prendre aucune nourriture à l'enfant aussi-tôt qu'on l'apporte à l'Hôpital. Il seroit plus naturel de le purger, afin d'évacuer le meconium, que souvent il n'a pas tout rendu. Mais, comme plus souvent encore il a souffert de la faim, il sera bon de lui faire boire d'abord de l'eau sucrée avec un peu de vin, ce qui remplira les deux indications, ensuite de le mettre graduellement à l'usage de la nourriture conseillée.

Pour procéder avec ordre dans l'administration de cette nourriture, on peut, après cette précaution, commencer par donner aux enfans pour tout aliment, du lait de chevre aromatisé & coupé avec l'eau de chiendent; puis de la crème de pain, ensuite du bouillon gras fait avec le veau, le mouton & même le bœuf, & ne leur donner que légèrement d'abord de la crème, ou panade décrite, à moins qu'ils ne soient extrêmement voraces.

Au troisième mois, c'est-à-dire, environ un mois avant le temps où le lait a coutume de s'aigrir dans leur estomac,

on en cessera entièrement l'usage, & on ne les nourrira qu'avec du bouillon gras, de la crème de pain faite à l'eau & mêlée avec le bouillon.

On augmente par degrés cette nourriture, à mesure que l'enfant croît en âge & en forces, ayant soin de la rendre un peu plus solide à six mois, & ainsi de suite.

Quoiqu'il n'y ait point d'heure fixe pour alimenter les enfans dans les premiers temps de la vie, on peut cependant les y accoutumer peu-à-peu, & ne les nourrir que dans le jour. Mais dans tous les cas, il faut leur donner peu de nourriture à la fois, afin de ne pas surcharger l'estomac, ce qui peut donner lieu à des accidens sans nombre.

L'habitude d'alimenter souvent les enfans pendant le jour, fait qu'ils dorment mieux pendant la nuit. Voici cependant une autre manière de s'assurer de ce sommeil bon pour eux, & utile à la personne qui est chargée de l'enfant. Elle doit, sur les dix à onze heures du soir, avant de se coucher, le lever, l'approcher du feu, le secher & lui donner à manger, quand même il seroit endormi. On a vu souvent des enfans, ainsi tirés du lit dans le plus profond sommeil, ouvrir la bouche dès qu'on portoit la cuiller sur leurs lèvres, avaler avec plaisir une grande quantité d'alimens & continuer leur sommeil sans interruption.

C'est encore d'après l'expérience, que nous avons préféré la cuillère au biberon. Si ce dernier procédé paroît plus naturel, il n'en a pas moins l'inconvénient

nient de donner des tranchées & des dévoiemens fereux ; ce qu'on n'observe pas en nourrissant l'enfant de l'autre manière.

Un dernier moyen de prévenir ces tranchées , auxquelles on ne s'est point assez arrêté , c'est d'aromatizer tous les alimens qu'on présente aux enfans , même le lait ; en observant toutefois de ne pas trop les échauffer par cet usage , & de le modérer ou de le suspendre s'il arrivoit qu'ils en fussent constipés.

Nous ne sommes entrés dans tous ces détails , que par la conviction intime où nous sommes , que la principale cause de la mortalité des enfans , surtout dans les Hôpitaux , dépend de l'omission d'une foule de petites circonstances , en apparence minutieuses , mais très-essentielles au fond. Il sera sans doute difficile de donner aux femmes destinées à soigner ces enfans , l'attention , la vigilance & les entraînes d'une véritable mère. Mais si l'on veut les intéresser un peu , & exerciter parmi elles une certaine émulation , peut-être sera-t-il possible d'y parvenir , en donnant à chacune des sevreas un nombre égal d'enfans , & décernant , au jugement des Médecins , une récompense publique , pécuniaire ou autre , à celle d'entre elles qui en aura élevé un plus grand nombre dans le courant de l'année , abstraction faite des causes de mort accidentelles & indépendantes des soins particuliers de l'éducation.

Tels sont les conseils que donna la Faculté en 1775 , aux Administrateurs de cet Hôpital. Dès 1777 , elle apprit que la mortalité (1) qui étoit ci-devant très - considérable , avoit déjà beaucoup diminué.

MM. les Administrateurs disoient dans une lettre de remerciement adressée à la Faculté de Médecine :

» L'article de la nourriture étoit le plus important , & peut-être le plus difficile.... Après bien des essais infructueux faits avec le lait de divers animaux , & avec différens genres de bouillies préparées avec le plus grand soin , mais toujours sans succès , on s'est enfin re-

tourné du côté des farineux que vous conseillés (1). Ils ont beaucoup mieux réussi , & nous avons eu le bonheur de voir diminuer la mortalité des enfans confiés à nos soins. On a toujours continué de les distribuer entre toutes les nourrices que nous avions , en quelque nombre qu'elles fussent. Chaque nourrice partage son lait avec tous ses nourrissons , & y supplée par une crème de pain , qu'elle leur fait prendre en telle quantité & aussi souvent qu'ils paroissent en avoir besoin. Par ce régime , nous avons conservé beaucoup d'enfans , pendant plus de trois mois , même dans le temps des plus grandes chaleurs. Ces enfans ont paru constamment sains ; jusqu'à ce qu'on ait pu les envoyer dans les campagnes ».

Cette lettre étoit accompagnée d'un mémoire dressé par MM. Leon & Joannis , au nom de la Faculté de Médecine d'Aix. Il avoit pour titre : *Mémoire sur la nourriture la plus convenable que l'on puisse employer dans un Hôpital , pour la conservation des enfans-trouvés , au défaut de lait de femme.*

Les Auteurs de cet excellent mémoire ont cherché à suppléer au défaut de lait de femme par l'usage des crèmes de riz & de pain , comme on l'avoit indiqué dans la Consultation , & dont les premiers essais ont rempli leur attente , ainsi que celle de la Faculté. Ils disent :

» Depuis l'usage des crèmes de riz & de pain , introduit dans cet Hôpital , la mortalité des enfans-trouvés a été beaucoup moins. On ne les a point vus dépéri comme auparavant ; ils se sont conservés bien portans pendant tout le temps qu'ils ont resté à l'Entrepôt. Dans le mois de Juin 1776 , il y avoit 34 enfans & 10 nourrices. Malgré cette disproportion entre les nourrices & les enfans , il n'y en avoit qu'un seul de malade ; tous les autres jouissaient de la meilleure santé. Ce n'étoit pas sans doute le lait des nourrices qui pouvoit produire cet effet ; une seule nourrice étant obligée de le partager entre trois & quatre nourrissons ; c'étoit donc principalement à l'usage de la crème de pain qu'on en étoit redévable.

(1) Il résulte du relevé des tables mortuaires continuées dans cet Hôpital depuis plus de 50 ans , qu'il y est mort constamment plus de la moitié des enfans qui y ont été apportés , dès la première année , & qu'on n'en voyoit qu'un 5e. au plus , parvenir à l'âge de puberté. ( Voy. le rapport fait par M. Duhaume , page 52 ).

(1) Ces farineux ne consistent , comme on a vu , que dans des crèmes de riz ou de pain , assaisonées d'un peu de sucre & de quelques aromates , pour leur donner un meilleur goût , & les rendre en même-temps plus salutaires & de plus facile digestion.

*Expériences faites par Ordinance du Siege de Police de Rouen, à la réquisition du Procureur du Roi audit Siege, sur les insectes trouvés dans les pois & lentilles, dans la rue de tranquilliser le public sur cet objet.* in-4°. de 12 pages, 1781. A Rouen, chez Boullanger, Imp. du Roi, rue du Grand-Mauhorier.

M. le Procureur du Roi, dans son réquisitoire, expose les motifs capables de justifier les allarmes qui avoient déterminé plusieurs Sieges de police à procrire l'usage des pois & des lentilles. Il a fait voir qu'ils étoient encore assez puissans pour exiger la suspension de la vente de ces légumes dans Rouen, jusqu'à ce que des expériences nouvelles, faites par des personnes de l'Art éclairées, eussent assigné le degré de confiance qu'on devoit ajouter aux bruits qui s'étoient répandus à ce sujet. Sur ce réquisitoire, les expériences demandées ont été ordonnées par M. le Lieutenant de Police & faites par MM. Michel, Médecin du Roi, Gamarre, Chirurgien du Roi, & Mezaize Apothicaire-major de la Santé & de l'Hôtel-Dieu.

Il en résulte, 1°. que l'insecte qu'on a trouvé dans les pois, est le même que celui qui a été désigné sous le nom de mylabre ; 2°. qu'un de ces insectes écrasé sous la dent a imprimé sur la langue une légère sensation de fraîcheur, sans aucun goût particulier ; 3°. que dix de ces insectes vivans, mis dans de l'eau colorée avec le syrop de violette & écrasés, lui ont donné une légère teinte verte ; 4°. que dix autres morts & desséchés mis dans la teinture bleue végétale, n'y ont apporté aucun changement ; 5°. que dix des mêmes insectes vivans mis dans la même teinture, ont produit à-peu-près le même effet que dans la troisième expérience ; 6°. qu'une demi-minette de pois, (un demi-litron) ayant été mise à infuser pendant seize heures, il s'est trouvé dix de ces insectes & huit pois qui ont furnagé, tous les autres ont resté au fond ; (on a retiré de ceux-ci des insectes qui paraissaient morts, mais qui ont donné des signes de vie au bout d'une heure & demie qu'ils ont été mis dans le sel marin, d'autres exposés au soleil n'en ont donné aucun) ; 7°. qu'une autre demi-minette ayant été exposée au bain-marie, (chaleur de 35 degrés) les insectes se sont tourmentés sans sortir de leurs cellules, & qu'au degré de l'eau

bouillante, on a obtenu un phlegme qui avoit une saveur légèrement acerbe & qui a donné une légère nuance de rouge à la teinture bleue végétale ; 8°. qu'une autre demi-minette ayant infusé dans l'eau chaude, pendant une heure, il n'en a pas plus furnagé qu'à l'eau froide ; (les insectes y sont morts sans sortir de leur cellule, il en a été de même à l'eau bouillante) ; 9°. que l'eau bouillante versée sur une pareille mesure a fait furnager 52 insectes, & que sur 32 pois pris au fond de l'eau, il s'en est trouvé quatre de percés & sans insectes, & neuf qui les contenoient ; 10°. qu'un jeune chien auquel on a donné 50 de ces insectes vivans mêlés avec une once de bœuf bouilli qu'il a mangés avidement, n'a donné aucun signe de maladie, pendant 6 heures qu'il a été observé ; qu'il n'a pas voulu boire après de l'eau qu'on lui a présentée, qu'il étoit fort gai, & qu'une demi-minette de pois cuits, mêlés avec du pain, un peu de beurre & plus de 200 insectes lui ayant été présentés, il les a mangés à différentes reprises sans en avoir été incommodé ; 11°. qu'une emplâtre de diachylon gommé, sur lequel M. Michel a étendu 30 de ces insectes écrasés, appliqué à la partie latérale interne d'un de ses doigts, & laissé pendant 6 heures, n'a occasionné aucune irritation, pas même démangeaison ou piccotentement ; 12°. enfin, que les mêmes expériences ont été faites sur les lentilles, & qu'elles ont offert à - peu-près les mêmes résultats, c'est-à-dire, que ces insectes ne quittent leur cellule ni à l'eau froide, ni à l'eau bouillante ; qu'ils vivent très-long-temps à l'eau froide ; qu'ils périssent promptement à l'eau chaude ; qu'ils ne possèdent aucune qualité caustique, appliqués à l'intérieur ou à l'extérieur, qu'ils ne sont aucunement vénéneux, & que quoiqu'ils restent toujours dans ces légumes, ils ne les rendent pas pour cela plus malfaisans, & qu'on peut en user en toute sûreté.

Fait à Rouen, le 9 Mars 1781.  
Signés, MICHEL, GAMARRE & MEZAISE.

*Supplément à l'observation sur la maladie de M. le Marquis DE CAMPIS, par M. CAULLET DE VEAUMOREL, Médecin ordinaire de la Garde-Suisse de MONSIEUR, Frere du Roi.*

Nous ne pouvons qu'applaudir au zèle avec lequel on a répondu à notre obser-

vation donnée dans le N°. 7 de la Gaz. de Santé, relativement à M. le Marquis de Cambis. Dans la lettre adressée à MM. les Rédaiteurs de cette Feuille, N°. 9, on y voit l'humeur arthritique se masquer sous un voile qu'il n'appartient qu'à des Médecins-Observateurs de lever. Cependant, on ne peut disconvenir que les Chirurgiens consultés étoient en quelque façon fondés à reconnoître au moins une cause compliquée de vice vénérien & de vice arthritique. Dans ces circonstances, ne peut-il pas arriver que le vice le plus actif serve de voile au plus faible, & fasse dériver celui-ci vers les parties que celui-là affecte habituellement. Ceci ne paroîtra pas un problème.

Quant aux rapports observés entre la maladie de M. de Cambis, & celle de cette personne de Crépi en Valois, les nuances nous ont paru trop foibles pour admettre l'humeur goutteuse comme cause déterminante de la maladie de M. de Cambis. Nous l'avons observée avec la plus scrupuleuse attention, sans pouvoir découvrir le vice qui pouvoit être le principe végétatif de cette hydre qui n'a pu s'assoupir que par le moyen de mes caustiques. Les vices scrophuleux, dardreux, squameux, cancéreux, arthritique, vénérien, &c. ont été tour-à-tour soupçonnés. Une méditation de cinq ans n'a pu ni nous convaincre, ni nous faire appercevoir quelqu'analogie avec aucun. Il est bien difficile de présumer qu'un de ces vices ait pu ne pas résister à la cicatrisation des plaies provenantes de l'extirpation, toujours heureuse, de ces tumeurs. Cette facilité inconcevable nous a forcés de consulter sans succès pour inventer des moyens de tenir la plaie ouverte. Forcés d'abandonner toutes nos conjectures, nous sommes obligés de recourir à des causes plus simples.

Depuis notre observation, la tumeur est parvenue à une grosseur considérable. Les progrès ne sont point arrêtés; le pli de l'aine se trouve actuellement engorgé d'un fluide qui souleve la peau, laquelle est fort sensible sans être enflammée. La petite ouverture pratiquée pour empêcher la tumeur de descendre dans le scrotum, est remplie de fongosités semblables à des sacs hémorroidaux qui cherchent à se faire un passage & déchirent la peau avec douleur. Le fluide

contenu sous les téguments du pli de l'aine, filtre avec difficulté entre la tumeur & le bord de l'ouverture distendue, & offre chaque matin un thrombus rond de huit lignes de diamètre & d'un pouce de long fort difficile à diviser avec une spatule. Il est semblable à du sang polipeux extravasé qui n'a pu séjourner assez de temps pour prendre la consistance fongeuse.

Tout tend à nous faire considérer, cette maladie comme simple & absolument dépendante d'un vice organique & local qui, à la vérité, peut dégénérer, mais qui rassure cependant encore, sur le sort du malade, après que l'on aura fait l'extirpation entière de la tumeur, si toutefois on ouvre la peau pour découvrir le pli de l'aine & remédier localement à l'effusion de sang qui semble se faire dans cette partie, & qui y devient polipeux. Cet avis nous est dicté par une observation scrupuleuse & refléchie. Mais que d'oppositions n'a-t-on pas à surmonter! Quand l'expérience nous proscrit la ligature, à cause des accidens arrivés l'année dernière; quand la situation de la tumeur nous interdit le fer; quand la crainte de l'hémorragie nous fait redouter la douche (1) sur la tumeur dépourvue de la peau, quand enfin un Observateur zélé nous défend le fer & les caustiques, quel parti prendre?

Le succès d'une pratique simple, heureuse & longue pourroit bien nous rassurer sur les dangers du caustique, & nous déterminer nous-même à prendre ce dernier parti qui a déjà plus d'une fois rendu la vie à M. de Cambis. Mais respectant toujours les opinions qui sont dictées par la crainte de faire du mal, nous aurions désiré que l'Auteur anonyme de cette observation nous eût tracé un traitement chirurgical pour extirper cette tumeur qu'il est très-dangereux de laisser végéter. Nous ne présumons pas que le feu actuel puisse entrer dans ses vues; il seroit aisé d'en prévoir l'événement.

(1) La douche a été donnée en dernier lieu avec l'eau ordinaire chaude au 25e. degré, par le moyen d'un tuyau semblable à une manche de pompe que le sieur Jorris, Baigneur, rue S. Antoine, emploie avec succès. L'effet de cet instrument est tel qu'on dirige le jet de l'eau dans tous les sens, même de bas en haut. Elle a fait éclater la tumeur en quelques secondes, & on a été obligé de la suspendre, à cause de l'hémorragie.

N°. 14.

ANNÉE 1781.

## GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 8 Avril.

*Suite du compte rendu de la séance publique de la Faculté de Médecine.*

**N**ous sommes entrés dans quelques détails sur la nourriture la plus convenable aux enfans nouveaux nés & sur le traitement de leurs maladies, parce que cet objet est de la plus grande importance & qu'une triste expérience prouve qu'il n'y a rien de plus difficile à conserver que les enfans de cet âge réunis en grand nombre dans un Hôpital quelconque. M. Bonafos, Médecin de Perpignan, fait observer dans un mémoire adressé à cette occasion à la Faculté, que la mortalité parmi les enfans trouvés de l'Hôpital de cette ville est si considérable, qu'à peine en peut-on sauver un jusqu'à l'âge de puberté. A peine a-t-on, à l'Hôpital général de Paris, c'est-à-dire à la Salpêtrière, un exemple de guérison d'enfant atteint de mal vénérien.

Cette mortalité, frappante dans tous les Hôpitaux, a fixé plusieurs fois l'attention des Administrateurs, a sollicité le zèle des gens de l'Art & de ceux qui dirigent ces sortes de maisons. L'Académie de Bordeaux a fait de cet objet le sujet d'un prix. On vient de créer à Paris, sous les auspices de M. le Lieutenant Général de Police, un Hôpital où l'on doit faire l'essai des moyens d'encouragement ou de récompense, proposés par la Faculté dans sa Consultation. On accorde à celles des nourrices qui peuvent éléver le plus grand nombre d'enfans, des

gratifications proportionnées à leur zèle, à leur succès; enfin on ne néglige rien de tout ce qui peut éclairer cette partie de l'administration. La Faculté de Médecine a fait part de sa Consultation à plusieurs Médecins d'Hôpitaux, &c. en les invitant à communiquer leurs observations.

Il résulte des différens mémoires envoyés, que les uns conseillent l'usage du lait de chevre, ou de brebis, ou de vache coupé, comme la nourriture en effet la plus naturelle & la plus capable de suppléer au lait de femme, surtout dans la circonstance où l'on craint l'infection des nourrices de la part des enfans, que leur état contraint de sevrer de lait de femme. Ils allèguent l'exemple de plusieurs enfans élevés de cette manière & venus très-bien. D'autres font voir les inconvénients de ce genre de nourriture, ou plutôt citent l'exemple des tentatives infructueuses faites en ce genre dans les Hôpitaux, sur-tout à Paris, & sont d'avis de substituer au lait d'autres alimens. L'exemple d'ailleurs de l'Hôpital des Enfans - trouvés d'Aix où ce régime n'a pas réussi, semble forcer d'avoir recours à des moyens différens. D'autres insistent sur l'usage avantageux des panades, des crèmes de riz, de pain, &c. Enfin d'autres, croyant trouver les sources de la mortalité dans les vices de l'administration de certains Hôpitaux, dans l'étroitesse des lieux où les enfans sont contents & comme entassés, indiquent des secours relatifs aux différentes causes assignées de leur mort.

Tous ces sentimens, tous ces moyens

sont clairement exposés dans le rapport qu'en a fait M. Duhaume à la Faculté.

S'il est permis de dire son sentiment sur une matière aussi importante & de concourir au bien qu'on veut faire, nous croyons que la principale cause de la mortalité dans toutes ces maisons ne dépend que de l'impossibilité qu'il y a que des nourrices étrangères ou gardes mercenaires puissent donner en général les soins convenables à chacun de ces enfants. Cette impossibilité devient presque absolue, lorsqu'il y a une trop grande disproportion entre le nombre des gardes & celui des enfants.

Il y a un principe de toute vérité, qui est, qu'une femme ne peut soigner que deux enfants au plus. On aura peu de peine à se le persuader, si l'on considère les besoins de tout genre qui se renouvellent à chaque instant chez un enfant, qui indépendamment de la propreté qui lui est très-nécessaire & qui exige des soins continuels, a besoin d'être réchauffé, apaisé, consolé dans ses souffrances, &c. &c. & cela presque à chaque instant. Comment peut-on concevoir qu'une femme qui a, par exemple, sept ou huit enfants à soigner, puisse subvenir à tout. C'est impossible. De quelque manière qu'on s'y prenne pour les nourrir, nous croyons qu'il faut que le plus grand nombre succombe, si les soins manquent. Cette considération seule mettra en défaut toutes les méthodes, tous les régimes les mieux conçus, les mieux appropriés. L'appas des récompenses même ne peut pas remédier à un inconvenienc aussi grand & presque inévitable. Il faut nécessairement diminuer le nombre des nourrissons & augmenter celui des femmes gardes, ou bien renoncer aux Hôpitaux & assujettir chaque paroisse à éléver un certain nombre d'enfants, comme on le pratique en Angleterre ; alors on réussit toujours.

Cela est si vrai, que presque toute nourriture est bonne aux enfants, s'ils sont bien soignés d'ailleurs. Il n'y a pas de ville, de village où l'on n'aît des exemples d'enfants orphelins élevés les uns avec du lait de chevre, de vache ou de brebis, les autres avec des bouillies même ordinaires, les autres avec des farineux de différente espèce, avec la pulpe ou la gelée de pommes de terre, avec des châtaignes bouillies, avec des panades, des soupes grasses, &c. &c. &c. L'esto-

mac de l'homme se fait, pour ainsi dire à tout, mais il n'y a peut-être pas d'être qui ait plus besoin de soins & de secours suivis, que l'homme dans l'enfance. Tel enfant qui a été nourri avec du lait de chevre, parce qu'il étoit bien soigné, auroit péri à coup sûr, s'il eût été élevé dans un Hôpital ordinaire.

On doit donc considérer en général tous les Hôpitaux des enfants, tels qu'ils sont montés pour le plus grand nombre, plutôt comme des tombeaux que comme des hospices salutaires. Le seul moyen de faire réussir toutes les méthodes, tous les établissemens, c'est de donner une femme propre & saine à chaque enfant, s'il se peut, & de la surveiller.

D'ailleurs, il y a un autre inconvenienc en général dans les Hôpitaux, dépendant de la construction qui s'oppose au bien être des enfans. Des chambres bien aérées ou de petites cellules où l'on entretiendroit une température douce, serroient infiniment préférables aux grandes sales sujettes à mille inconveniens.

*Moyen proposé & éprouvé pour l'entretien de la santé des moissoneurs, par M. POUVEL, Chirurgien de Coinci-l'Abbaïe.*

Il y a huit ans que j'exerce l'art de guérir dans la campagne. Je croyois en arrivant, y trouver des hommes forts, vigoureux, robustes, tels enfin qu'on se plait à nous peindre ordinairement cette portion de l'humanité la plus précieuse. Quelle fut ma surprise, quand au lieu d'hommes aussi bien constitués, je trouvai un peuple d'infortunés traînans une vie languissante au milieu de mille maux & de mille infirmités. Il est des contrées heureuses, où cette classe d'individus réunit la force & la vigueur, & c'est sans doute dans les pays où tout le monde jouit d'un honnête nécessaire.

Il s'en faut bien que celui que j'habite, présente un spectacle aussi consolant ! Sur vingt malades, il s'en trouve douze ou quinze plongés dans la plus grande pauvreté ; source intarissable de mille indispositions. C'est un fait dont je suis tous les jours le triste témoin. Je ne puis m'empêcher de m'élever ici contre ceux qui osent avancer qu'il est nécessaire que les gens de la campagne soient dans la misère ; que c'est le seul moyen de les rendre laborieux. C'est une erreur grossière.

L'indigence ne produit que des êtres foibles & fait dégénérer l'espece humaine, lui ôte son courage, sa vigueur & toutes ses facultés.

Le desir d'être utile à ces infortunés m'a engagé à rechercher les causes de ce déluge de ntaux qui les environnent. L'expérience m'a convaincu que presque toutes leurs maladies fluent de trois sources principales, qui sont ou les mauvais alimens, ou les travaux trop pénibles, ou les chaleurs excessives pendant la moisson.

Je me suis borné à cette dernière cause, bien persuadé qu'en prévenant les effets qu'elle produit, on remédieroit en même temps, au moins en bonne partie, aux deux autres. En effet, mettre les malheureux moissonneurs en état de supporter les chaleurs immodérées de l'été ; prévenir les maux & les maladies qu'elles leur occasionnent, feroit à mon avis, les mettre dans le cas de soutenir avec bien plus de force & de courage leurs travaux de la moisson. Ils ne feroient pas ensuite obligés, comme ils le sont ordinairement, de consommer pendant l'hiver, en frais de maladies, le fruit qu'ils en retirent en été.

Le moyen préservatif que je propose, & dont je me sers avec succès depuis quelques années, est simple, & la préparation en est facile & peu couteuse. Je fais mettre à-peu-près une livre de jus de groseille dans plein une cruche d'eau, qui en contienne six bouteilles. Je la fais édulcorer avec plus ou moins de sucre, & je recommande qu'on la tienne dans l'endroit le plus frais.

Cette eau ainsi préparée sert de boisson aux moissonneurs pendant toute la journée. Tous ceux qui en font usage m'ont avoué qu'indépendamment de ce qu'ils l'ont trouvée très-agréable, ils ont été beaucoup moins altérés qu'à l'ordinaire ; on en sent aisément la raison. Presque pas un de ceux - là n'a été malade ; tandis que la plus grande partie de ceux qui ne l'ont pas connue, ou qui ont négligé de s'en servir, a éprouvé mille indispositions.

Comme il ne feroit pas étonnant, parmi ces infortunés, d'en trouver, qui ne voudroient pas se donner la peine de préparer ce jus, d'autres qui manqueroient d'intelligence, d'autres enfin qui n'auroient pas le moyen de fournir à ces petits frais, ne pourroit - on pas ajouter

aux remedes qu'on distribue gratis dans les campagnes, par ordre de MM. les Intendans, dont on ne fauroit trop louer les vues bienfaisantes, ne pourroit - on pas, dis - je , ajouter aux remedes dont nous venons de faire mention, le syrop de groseille qu'on feroit distribuer par rouleaux, dans toutes les paroisses, en raison du nombre des moissonneurs employés, & qu'on feroit faire dans chaque ville la plus voisine pour moins multiplier les frais (1).

C'est alors que MM. les Seigneurs & MM. les Curés pourroient, sans courir aucun risque, rendre des services essentiels à leurs vassaux, à leurs paroissiens.

Je puis, sans sortir de mon sujet, assigner une quatrième cause des maux infinités qui affligen beaucoup de gens de la campagne , c'est la malpropreté.

Entrez dans les aziles de l'indigence & de la misere, vous y respirez un air corrompu. La lumiere y penetre à peine. Avancez, jetez les yeux sur le lit de ces infortunés, vous y verrez une paille à demi - pourrie, vous vous appercevrez dans plusieurs que ce qu'on appelle la-viet manque d'issie au - dehors. L'eau dont ils se servent continuellement, tombe dans un coin de la chambre où ils mangent, où ils couchent, & y forme une espece de bourbier d'où s'exhale une odeur des plus malfaisantes, source de mille maux. J'ai quelquefois rendu la santé à quelques-uns de ces malheureux en détruisant cette seule cause.

#### Aux Rédacteurs de la Gazette de Santé.

Vous avez la complaisance de recevoir une infinité d'ouvrages analogues à la santé, bons & mauvais. A la maniere des Chymistes, vous savez séparer le pur de l'impur, faire l'éloge de ce qui en vaut la peine, & vous taire sur tout ce qui n'est pas fondé. A ce caractere impartial qui vous anime, vous ajoutez l'exactitude d'annoncer indistinctement tout ce qui vous est adressé, afin de laisser au public la liberté de relever les erreurs. Voudriez - vous permettre à quelqu'un qui lit vos Gazettes, de jeter un coup d'œil sur quelques pieces insérées dans

(1) Le vinaigre ou le syrop de vinaigre étendu dans l'eau peut remplacer avantageusement le jus de groseilles , & l'usage en est généralement plus praticable. (Note des Rédacteurs).

les numéros de l'année 1780. Elles me permettent d'exiger quelques observations.

Gazette N°. 1, du 2 Janvier 1780, page 4.

Vous nous avez donné, MM., dans cette Gazette, l'extrait d'une lettre de M. Daries, dans laquelle il assure gratuitement, que la différence qui se trouve entre les amandes amères & les douces, ne dépend que de la culture & du terrain<sup>(1)</sup>. Je suis surpris que personne n'ait relevé cette erreur. J'ai fait mes cours de Botanique en 1744, sous des Professeurs célèbres, qui ont supérieurement traité le règne végétal; ils ne m'ont point appris ce phénomène fabuleux. D'ailleurs, je suis un peu cultivateur, & dans un pays propre aux amandiers, car tous les climats ne conviennent pas à la culture de cet arbre. Ce n'est pas que le bois en soit délicat; mais il ne produit pas partout, parce que sa fleur étant plus précoce que celle de l'abricotier & du pêcher, il forme un arbre de haut vent, il craint la gelée & ne peut fructifier qu'en un pays tempéré ou chaud.

En cette Province, l'amandier *fructu dulci*, ne produit bien qu'exposé au midi, & qu'il est à couvert du nord. Au contraire, l'amandier *fructu amaro*, résiste à la gélée & produit partout. A Chinon, en Provence, ces deux espèces sont cultivées indifféremment, & leur production fait une branche de commerce de ce pays. Comme je suis dans une belle exposition, je cultive les amandiers, même comme sauvageons, pour enter dessus le pêcher, &c. & pour ces entures l'amandier amer est préférable. La pépinière des amandiers se fait en mettant en terre des amandes en coques de l'année, dans le même terrain, distinguées seulement par rangées, pour reconnoître les douces des amères. Or, l'amande douce que je plante ne s'amarifie pas, & l'amande amère ne se dulcifie pas. Chaque espèce conserve sa qualité, sans éprouver ni changement, ni altération

(1) Cette idée est due originellement à Théophraste, qui l'a confignée dans ses écrits, ainsi que le préjugé sur l'origine de l'ivraie qu'on a cru pouvoir venir du froment.

*On prie ceux qui auront quelque observation de Médecine ou quelque chose de relatif à la santé & faire insérer dans cette Gazette, d'adresser leurs lettres & leurs paquets, francs de port, au sieur MÉQUIGNON, Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols, port franc par tout le Royaume.*

De l'Imp. de la Veuve BAILLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.

dans le même terrain & avec la même culture. Ça donc été pour s'amuser que M. Daries nous a donné une fable de son invention.

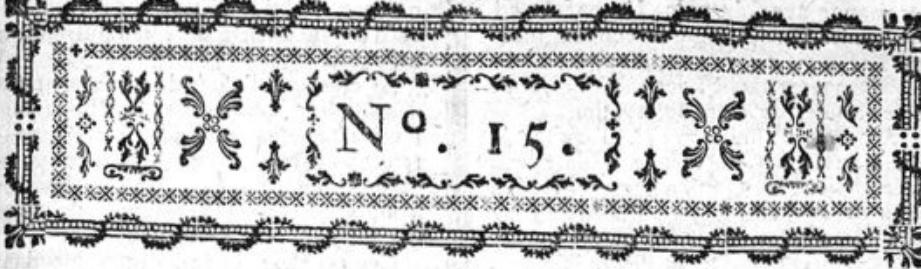
Le cultivateur peut changer, bonifier & déteriorer les espèces par le secret de l'enture, encore est-il obligé de se conformer aux loix de la nature qui exige une analogie exacte entre les espèces, (s'entend pour les avantages de l'agriculture) car on s'en écarte quelquefois par curiosité. Mais en général on ne s'avise jamais d'enter un pêcher sur un chêne, un pommier sur un pêcher, ni un poirier sur un amandier. L'enture est donc l'opération de l'art, & non de la nature. Cette dernière ne se trompe jamais; elle conserve à chaque espèce le caractère qui lui est assigné, elle produit quelquefois des monstres par des accidents qui s'opposent à ses vues, mais elle n'erre pas.

L'amandier n'est pas susceptible d'une culture recherchée, lorsqu'on l'a levé de la pépinière, & qu'on l'a transplanté dans le lieu où on veut l'élever, tout est fait. Au reste, la bonne ou mauvaise qualité du terroir augmente ou diminue celle de toutes les productions dans les arbres comme dans les fruits & dans tout le règne de la végétation. M. Daries peut être un excellent naturaliste & fameux cultivateur. Mais il tombe à sa charge de prouver ce qu'il avance & d'indiquer le genre de culture & la nature du terrain qui ont le pouvoir de dulcifier l'amande *fructu amaro*, & vice versa. Autrement, on sera fondé à le plaindre d'avoir la fureur de donner ses reveries pour des vérités.

#### A VI S.

*L'Auteur anonyme de la première Consultation pour M. le Marquis de Cambis, nous prie d'annoncer qu'il n'a d'autre réponse à faire à M. Caullet qu'en disant que le malade de Crépi en Valois se trouve infinité mieux depuis qu'il fait usage des remèdes indiqués.*

*Une personne qui s'intéresse à l'état de M. de Cambis, demande à M. Lorinet quelles sont les boissons qu'il croit les plus convenables, puisqu'il lui interdit le lait, le café, le vin & l'eau.*



N°. 15.

ANNÉE 1781.

# GAZETTE DE SANTÉ,

*Du Dimanche 15 Avril.*

*Suite du compte rendu de la séance publique de la Faculté de Médecine.*

*Conclusion sur ce qui concerne le régime des enfans nouveaux nés.*

**M.** Duhaume conclut dans son rapport: 1<sup>o</sup>. Que l'allaitement des enfans par les chevres, au défaut de nourrices, se pratiquant avec succès dans bien des occasions particulières & dans beaucoup de Provinces, pourroit également réussir dans les Hôpitaux, avec les précautions requises.

2<sup>o</sup>. Que les crèmes de riz, & surtout de pain, préparées avec soin, peuvent à la rigueur, suppléer à toute autre nourriture pour les nouveaux nés, & que l'on doit absolument s'en contenter pour les enfans suspects de contagion, puisqu'il faut nécessairement les sévrer en naissant, pour ne pas risquer d'infecter les nourrices, ni les animaux eux-mêmes.

3<sup>o</sup>. Que sans vouloir adopter des opinions outrées sur les propriétés universelles des végétaux pour la guérison des maladies vénériennes, nous sommes forcés de convenir que les racines de squine, de bardane, de falsepareille, les extraits de bourache, de buglossé, & autres remèdes de ce genre, méritent la préférence dans le traitement des enfans du premier âge, par la raison que ces végétaux sont exempts de tout inconvenient, & que n'ayant d'ailleurs aucun mauvais goût, ils peuvent entrer dans la nourriture & dans les boissons de ces petits infortunés.

Toutes ces conclusions se trouvoient renfermées d'avance dans la Consultation de la Faculté de Paris; genre de travail qui mérite par son objet & par le succès dont il a été couronné, la reconnaissance des particuliers & celle du gouvernement.

*OBSERVATION sur les mauvais effets des corgnouls ou cornichons, production des pruniers; par M. ARCENS, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, à Quillan, en Languedoc; extraite de la Gazette d'Agriculture.*

Les pruniers produisent un avant-fruit qu'on nomme en idiome du pays, *Corgnouls*, & que d'autres appellent *cornichons*.

On voit paroître ces cornichons dès que la prune commence à se former, c'est-à-dire vers la fin d'Avril, & ils durent pendant tout le mois de Mai. Ils paroissent des avortons de ce fruit. La prune semble en effet se gonfler par un excès de suc nourricier, qui la distend très-rapidement & lui fait acquérir en peu de jours le volume un peu allongé & retrécit d'une amande. La figure de ces cornichons n'est pas uniforme. Il y en a de plus courts, de plus larges & même de recourbés. Ils ont tous une cavité qui paroît être celle qu'auroit occupé l'amande du noyau du fruit. Cette cavité est vuidé, à moins qu'on n'y trouve un ver qui dévore la substance naturellement tendre du cornichon. La couleur est d'un vert blanc tirant sur le jaune très-pâle. Ils finissent, après leur maturité, par se flétrir & tomber. Le goût en est austère, mais appétissant lorsqu'on

les mange avec du pain. Les enfans en mangent. On les regarde comme indigestes, mais on n'avoit point encore observé, que je sache, les effets qui vont être le sujet de cette observation.

Au mois de Mai 1774, trois enfans de dix à treize ans, du village de la Suze, à demi-lieue de Quillan, se gorgèrent à jeun de ces cornichons. Revenus chez eux, ils se sentirent affaissés, assoupis & s'endormirent enfin si profondément, qu'on ne pouvoit les éveiller. Je les trouvai à 9 heures, dans un état apoplectique. Le plus jeune étoit le plus affecté. Sa respiration étoit bruyante & il étoit totalement privé de sentiment & de mouvement. Les deux autres remuoient un peu les membres lorsqu'on les pinçoit long-temps & fortement.

Instruit de la cause de leur mal, j'ordonnai le tarter émétique. Les deux plus âgés vomirent des cornichons, se vuidèrent beaucoup par haut & par bas, & furent guéris.

Il n'en fut pas de même du plus jeune. Comme il n'avoit rien vomi, je lui fis donner, en deux fois, 7 ou 8 onces d'huile d'olive aiguisée avec le syrop émétique. Mais ce remède ne produisit aucun effet. Le pouls devint plein, fort & fréquent ; le col se tendit ; la face devint fort rouge, & il y eut beaucoup de chaleur par tout le corps.

Il fut saigné du bras & du pied, & prit de l'oxicrat miellé. On lui donna des lavemens émolliens qui resterent dans le corps. La chaleur & le pouls se soutenant toujours de même, on réitera la saignée du pied. Je fis ajouter 2 onces de vin émétique à un troisième lavement qui produisit enfin des selles abondantes ; il fut purgé le lendemain. Mais malgré ces évacuations soutenues, le malade resta dans le même état avec un pouls plein & fréquent.

Dès le troisième jour au matin, cet enfant eut des mouvements convulsifs aux membres & à la machoire inférieure. D'ailleurs, le pouls étoit de bonne qualité & la respiration libre & naturelle. Je le mis à l'usage d'une infusion nitrée de fleurs de stœchas & de tilleul, & des lavemens purgatifs. Le soir les convulsions cessèrent ainsi que l'affouissement. Il entendoit & s'éveilloit pour un moment lorsqu'on le pinçoit ou qu'on l'appelloit. Il fut purgé le quatrième jour, & délivré de l'affouissement, le cin-

quième. Il lui restoit un air de stupidité & d'étonnement qui le rendoit méconnaissable.

Je crus que l'usage de quelques tasses d'infusion des fleurs de stœchas, dans l'une desquelles, matin & soir on ajouteroit 7 ou 8 gouttes d'eau de luce, pourroit dissiper cet état. Mais au bout de 8 jours, il eut un accident épileptique qui lui dura plus de demi-heure.

Ces accidens ont continué pendant l'espace de quatre ans. Les accès revenoient par intervalles, quelquefois très-éloignés. Il n'y a eu que l'infusion de caille-lait dont il a fait sa boisson ordinaire pendant long-temps, qui ait pu éloigner les paroxismes, qui soint devenus plus courts & plus rares & qui ont enfin disparu totalement depuis. Ce sujet a atteint sa quatorzième année. Il est aujourd'hui très-gai, bien portant & d'une bonne constitution.

*Eclaircissements demandés à M. A. L. BRON-  
GNIART, premier Apothicaire du Roi &  
Démonstrateur de Chymie au Jardin Royal,  
&c. par les Rédacteurs de la Gazette  
de Santé.*

On peut se rappeler qu'un Chymiste distingué, (M. Croharé) dans une lettre adressée à M. Fabre, (N°. 43, 1780) & dans le N°. 6 de cette année, a dit que l'acide phosphorique ne se trouve point tout formé dans l'urine qui vient d'être rendue par un homme sain ; qu'alors elle n'est ni acide, ni alkaline ; que la formation de l'alkali-volatile, & celle du sel phosphorique, sont l'effet de l'altération ou de la décomposition de cette humeur, qui a lieu à une température douce, enfin qu'on ne peut pas y démontrer un atome d'acide phosphorique avec les préparations merveilleuses indiquées par M. Mittié, &c. L'Auteur faisoit en même tems, quelques remarques sur l'état actuel de la Chymie, sur la maniere précipitée avec laquelle on admet certains principes dans cette science, on multiplie les êtres sans nécessité, on tire des conséquences de certains petits faits observés, &c.

Tous ces détails, surtout ceux qui sont relatifs à l'examen de la nature de nos humeurs, nous paroissent mériter l'attention des personnes de l'Art, & nous témoignâmes même combien de pareilles recherches pouvoient être utiles.

On vient de voir, dans le Journal de

Physique du mois de Mars, un mémoire de M. Brongniart, dans lequel cet Auteur nous interpelle & cherche à établir une doctrine contraire à celle de M. Croharé. Il essaye de prouver, entre autres choses, que l'acide phosphorique existe tout formé dans les substances animales, surtout dans l'urine.

En attendant la réponse de M. Croharé, nous prenons la liberté de faire quelques observations à M. Brongniart & de lui demander des éclaircissements sur quelques passages de son mémoire.

1°. Comme il résulte du 1er paragraphe, que les os décomposés par l'acide vitriolique laissent l'acide phosphorique libre & sans base, puisque l'acide vitriolique, suivant M. Brongniart, s'empare de cette base; nous aurions désiré que cet Auteur nous eût donné le précis des expériences d'après lesquelles il s'est assuré que l'acide phosphorique est sans base; & si, contre sa définition, cet acide se trouvoit engagé dans une, nous demandons à M. B. de quelle nature elle est & combien, dans l'état osseux, cet acide a de bases?

2°. Ce Démonstrateur nous apprend qu'il fit observer un jour à ses auditeurs un phénomène intéressant; (il ne nous a pas été possible de saisir l'intérêt dont il pouvoit être pour la Chymie ou pour la Médecine), c'est le *précipité rose*. M. Brong. se hâta, dit-il, de verser 4 gros de dissolution mercurielle (faite on ne fait avec quel acide) sur 24 onces d'urine fraîche. Il obtint un précipité qu'il sépara par le filtre, qu'il fit secher à l'étuve, (c'est-à-dire au-poêle) & malheureusement la chaleur trop seche & la négligence de ceux qui veilloient à cette dessication furent cause que le papier fut brûlé. On n'eut point de précipité *rose*; mais ce savant Démonstrateur fut bien dédommagé de cette perte par une découverte jusqu'alors inconnue, puisqu'il prononce aujourd'hui, page 235, que la brûlure du papier étoit le résultat du phosphore qui s'étoit enflammé. M. Brongniart ajoute modestement qu'il ne poussia pas plus loin son expérience, mais qu'il en prit seulement note.

3°. Cet Auteur annonce encore que les phénomènes qui accompagnent les précipitations métalliques sont d'autant plus intéressans, qu'ils présentent beaucoup de variétés. C'est encore un pro-

blème pour nous de savoir si, depuis qu'on parle de précipitations métalliques, la Chymie a fait quelques progrès dans cette partie. Nous osons croire qu'on seroit peut-être aussi avancé si l'on n'en eût pas parlé du tout.

M. B. s'est encore exercé sur l'urine. Il nous apprend qu'il a fait geler 32 pintes de cette humeur fraîche. Comme les Chymistes qui publient des expériences ne peuvent pas en rendre témoins tous leurs lecteurs, pour obtenir la confiance qu'elles doivent inspirer, ils n'ont d'autre ressource que celle de détailler avec une exactitude scrupuleuse leurs procédés & les moyens par lesquels ils y sont parvenus. Cela posé, M. B. nous permettra-t-il de témoigner notre surprise de ce qu'il a négligé de dire 1°. comment il s'étoit procuré 32 pintes d'urine fraîche? 2°. quels sont les moyens qu'il a employés pour empêcher l'urine, (cette liqueur n'étant ni vineuse, ni spiritueuse) de geler dans sa totalité? 3°. comment cette urine, ainsi gelée & ensuite évaporée à une chaleur de 32 degrés, n'a pas été altérée, (ce qu'on ne conçoit point) en supposant toujours qu'elle ne le fut pas avant de la soumettre à la congélation? 4°. combien d'heures ou de jours, l'apprenti qui a fait agir le soufflet sur l'urine, a resté à cette température de 32 degrés? 5°. quelle étoit celle encore de l'appartement où étoient placés ses arrasses, qui ont réduit par l'évaporation en 36 heures, 40 pintes d'urine à huit, lesquelles huit pintes ont été ensuite évaporées par le procédé précédent du 32<sup>e</sup> degré, que M. Brongniart ne croit pas suffisant pour altérer l'urine? D'où il tire cette conclusion, que l'acide phosphorique existe tout formé dans les animaux. Mais voici un article bien plus intéressant pour la Médecine & pour l'humanité.

La plupart des hommes qui s'occupent de l'art de guérir savent que les Chymistes ont cherché à faire faire une fortune étonnante aux eaux gazeuses, & M. B. favoit lui-même que le débit pouvoit en être utile. Des Médecins justement estimés par l'étendue de leurs lumières & par une longue expérience, ont cédé à la nouveauté & en ont prescrit l'usage. S'ils eussent connu les travaux de notre Démonstrateur, ils eussent rejeté bien loin un moyen qui pouvoit réduire les malades à l'état déplorable

de la femme Supiot (1). M. B. nous apprend, page 239, qu'après l'usage de l'eau gazeuse, un malade éprouva une espèce de ramollissement dans les os qui lui rendoit le contact (on ne sait de quoi) presque insupportable. Il nous apprend encore que la substance dissoute par l'eau gazeuse & qui se retrouvoit dans les urines, étoit probablement destinée à l'accrétion des os en général; d'où il conclut que l'acide phosphorique se trouve tout formé dans les urines, & que c'en est un *sui generis*.

La Société Royale de Médecine a tenu sa séance publique le 6 Mars. M. Lorry a lu un mémoire sur les odeurs des médicaments divisées en cinq classes naturelles; M. Carrere, le plan d'un catalogue raisonné de tous les ouvrages qui ont été publiés sur les eaux minérales; M. de Fourcroy, un mémoire sur une nouvelle manière d'employer certains réactifs dans l'analyse des eaux minérales; M. Vicq-d'Azyr, l'éloge de feu M. Navier, associé regnolique, à Châlons; M. Caille, des recherches chymiques sur les différents procédés employés jusqu'ici pour la préparation du tartre stibié; M. l'Abbé Tessier, un mémoire sur la maladie rouge des bêtes à laine, & M. Mauduyt, un autre, sur les effets de l'électricité appliquée à l'incubation & à la végération.

La Société a annoncé que la distribution du prix sur le traitement de la rage étoit remise à l'année 1783, avant laquelle les mémoires doivent être envoyés; mais elle a donné par forme d'encouragement 3 medailles, dues à la bienfaisance de M. le Noir, Lieutenant Général de Police, l'une à M. Mathieu, Chirurgien à Conze, l'autre à M. Bouteille, Médecin à Manosque, & la troisième à M. Baudot, Méd. à la Charité-sur-Loire, lesquels avoient adressé des mémoires sur cet objet, qui ont été jugés favorablement. M. Raymond, Médecin à Marseille, a remporté le prix dont le sujet étoit de déterminer quels sont les rapports des maladies épidémiques avec celles qui surviennent en même temps & dans le même lieu, & qu'on appelle intercurrentes, &c.

Cette Société a publié presque en même

(1) On fait que la femme Supiot fut attaquée d'une maladie très-extraordinaire, dans laquelle ses os se ramollirent au point de n'avoir plus de solidité & de ne pouvoir plus servir de charpente fixe au corps, qui se rappétissa & se mit pour ainsi dire en paquet.

temps deux mémoires, l'un sur la méthode que l'on peut suivre dans la rédaction des observations météorologiques, *in-4°*. de 12 pages; l'autre qui a pour titre, *Rapport sur plusieurs questions proposées à la Société, &c. 1781, in-4°*. de 54 pages, & qui sert de réponse aux mêmes questions faites par l'Ordre de Malthe, aux Facultés de Paris & de Montpellier, sur les inconveniens qui peuvent résulter de l'ouverture des caveaux destinés aux sépultures.

#### AVIS DIVERS.

Nous croyons faire plaisir à certains lecteurs de leur annoncer que le sieur Méquignon, Libraire, rue des Cordeliers, vient d'acquérir plusieurs exemplaires d'Hippocrate, traduction de Foës, éditions de Francfort & de Geneve.

Le dépôt des aimans de M. l'Abbé le Noble, pour les maladies des nerfs, &c. qui étoit ci-devant chez le sieur Huet Duplessis, Horloger, rue S. Paul, est actuellement chez le sieur Leflapart, Lib. à la Sainte Famille, Pont Notre Dame, du côté & près S. Denis de la Chartre.

Madame Neveux, Maitresse Sage-Femme, seule élève de Madame Pluot, pour l'application des sanglues, demeure rue de la Vieille-Draperie, près le Palais Marchand, vis à-vis un Horloger, entre le Marchand de tabac & le Teinturier.

Le sieur Nivert, Inventeur des fourneaux économiques & portatifs dont il a été question dans le N°. 40, ann. 1780, de nos feuilles, vient de publier une instruction servant à l'usage de cesfourneaux. Comme ceux mêmes qui en sont fournis sont embarrassés pour en faire usage, il donne pour exemple l'apprêt d'une volaille. Il dit: prenez une poule prête à faire cuire; mettez dans le corps du sel, du poivre, avec un petit paquet de persil & de ciboule; placez votre volaille dans un vaissseau sur un morceau de lard bien mince; saupoudrez-la de sel & de poivre, & couvrez-la d'un autre morceau de lard, placez votre vaissneau avec son couvercle dans la cuvette, après y avoir mis environ deux cueillerées d'eau; couvrez le tout & allumez le lampion n°. 2.

La demeure du Sr. Nivert est rue du Cherche-Midi, maison de M. Dumas.

N°. 16.

ANNÉE 1781.

# GAZETTE DE SANTÉ,

*Du Dimanche 22 Avril.*

*Suite & fin du compte rendu de la séance publique de la Faculté de Médecine de Paris.*

APRÈS les objets dont il a été fait mention dans nos feuilles précédentes, on trouve un mémoire de M. Majault, dans lequel on agite cette importante question : *Le vinaigre peut-il être un spécifique propre à remédier aux effets meurtriers de l'arsenic ?*

Ce qui y a donné lieu, c'est principalement un passage des *Nouveaux élémens de Chymie*, imprimés à Dijon en 1777, & une observation consignée dans le Journal de Paris, ann. 1779, dont il résulte que lorsque l'arsenic est combiné avec le vinaigre, ou attaqué par ce fluide, ses effets deviennent, pour ainsi dire, nuls. C'eut été sans doute une découverte précieuse pour l'humanité, si l'expérience eût constaté cette propriété. Mais malheureusement, il en est de cette vertu attribuée au vinaigre, à-peu-près comme de celle qu'on lui a accordé gratuitement de remédier aux effets de certains champignons véneneux. Ces substances peuvent bien être dissoutes, rendues plus solubles par certains menstrues, mais elles n'en sont pas pour cela dénaturées, ni moins meurtrières, surtout lorsque leurs dissolvans restent dans le corps.

Tel est le cas de l'arsenic lorsqu'il est combiné, soit avec le nitre en déflagration & formant ce qu'on appelle *sel neutre arsenical*, soit avec le foie - de -

soufre, soit avec le vinaigre, combinaison à laquelle on a donné le nom de *sel acetueux d'arsenic*. Tous ces dissolvans ne lui ôtent point ses qualités déleteres. D'ailleurs, diverses expériences tentées sur les animaux, surtout sur les chiens, ont prouvé que dans bien des cas, ces quadrupèdes résistent à l'action des poisons les plus violens pour l'homme, tels que l'arsenic & le sublimé - corrosif. On ne peut donc pas toujours conclure de ces sortes d'expériences, que ces poisons ainsi combinés soient exempts de danger. Pour ne pas induire le public en erreur & risquer de faire perdre un temps précieux dans ces circonstances malheureuses, il convient de n'indiquer que ce que l'expérience éclairée par les meilleurs principes de la Physique ou de la Chymie peut suggérer. Tel a été sans doute l'objet du mémoire de M. Majault.

On y voit plusieurs expériences faites par M. de la Planche, Médecin de la Faculté, sur l'arsenic avec le vinaigre distillé & avec le vinaigre radical. Il en résulte qu'avec le vinaigre distillé, on obtient un sel cristallisable & avec le vinaigre radical ou très - concentré, un autre sel qui est le *sel soyeux d'arsenic*; que ces deux sels, dont le dernier est beaucoup plus soluble que l'autre, de quelque manière qu'on les traite, contiennent toujours des parties arsenicales qui n'étant point dénaturées ne peuvent être que très - dangereuses. La solubilité même du *sel soyeux arseenical* est une raison de plus pour le faire suspecter. Ainsi, le vinaigre ne mé-

rite, en aucune maniere, les éloges, ni la confiance que certaines observations sembloient lui assurer. M. Majault, convaincu de l'insuffisance de ce secours, conclut que le principal moyen de remédier aux effets de l'arsenic, est d'en débarrasser le sang par la voie des sueurs, comme il l'avoit déjà dit & indiqué dans d'autres occasions. (On fait que l'huile essentielle d'anis est principalement consacrée à cet usage).

Cette séance de la Faculté est terminée par trois mémoires, l'un sur le quinquina piton, par M. Mallet, l'autre sur le châtaigner, par M. Descemet, & le troisième, par M. Morizot Deslandes, sur l'usage de l'opium dans les fièvres intermittentes. Nous ne nous étendrons point sur l'analyse de ces mémoires, dont celui de M. Descemet est purement botanique, & les deux autres ne nous ont pas paru susceptibles d'extrait, à raison du grand nombre de faits & de détails intéressans qu'ils renferment. Nous y renvoyons nos lecteurs. Nous dirons seulement, au sujet de celui de M. Mallet, qu'il résulte de ses observations pratiques sur l'usage de ce végétal :

1°. Que le quinquina piton (1) pris en décoction à la dose de deux gros dans une chopine d'eau & à celle d'un gros & même de demi-gros en bol, est vomitif & purgatif. 2°. Qu'il guérit les fièvres intermittentes récentes; qu'il suspend celles qui sont anciennes & qui ont résisté longtemps à l'action du quinquina du Pérou; qu'il est même à présumer qu'il aurait guéri radicalement toutes celles dont M. Mallet a entrepris le traitement, s'il eût été possible d'en faire continuer l'usage à ses malades. 3°. que son action est très - prompte; 4°. enfin que la propriété qu'il a de faire vomir & de purger est un avantage précieux qui doit même lui assurer la préférence sur le quinquina du Pérou, puisqu'il réunit à lui seul la faculté d'évacuer copieusement & celle de combattre la fièvre, sans avoir l'inconvénient qu'a le quinquina ordinaire de donner lieu quelquefois, surtout s'il est mal administré, à des engorgemens, des ob-

structions, à l'hydropisie, à la cachexie, &c. En effet, celui-ci semble valoir à lui seul le quinqua associé aux évacuans.

*Aux Rédacteurs de la Gazette de Sante, par M. PHILIPPE, Chirurgien.*

*De Paris, le 3 Mars 1781.*

L'erreur, MM., est souvent comme le feu que l'on croit bien éteint. Elle reprend toute sa force au moment même où on la croyoit entièrement détruite, & c'est souvent alors qu'elle se montre avec plus d'audace & qu'elle est plus à craindre. La prétendue dissolution du calcul est de ce genre. On ne sauroit trop la combattre à cause des suites fâcheuses qu'elle peut entraîner. En effet, combien de malheureux calculeux ne s'abandonnent-ils pas en aveugles, aux vains raisonnemens des Empiriques & à l'usage de leur prétendus lithontriptiques, qui outre qu'ils sont inutiles, deviennent le plus souvent dangereux. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à consulter les Lithotomistes célèbres & qui opèrent fréquemment. L'origine de tous ces prétendus remedes ne doit être attribuée qu'à des succès illusoires, à des observations mal-faites, à l'enthousiasme & peut-être aussi à la mauvaise foi. Car, quelque moyen que l'on ait employé jusqu'ici, l'on n'a pas de certitude physique que l'on ait jamais dissout de calcul dans la vessie, quoiqu'on l'ait assuré. Je crois inutile dans ce moment, de rapprocher & de passer en revue chaque espece de ces prétendus dissolvans; le nombre en est infini, & d'ailleurs les bornes de votre Gazette ne le permettroient pas.

En attendant que je le fasse d'une manière particulière, je me borne à l'examen d'un nouveau remede qui, fondant son empire sur l'enthousiasme, peut faire un grand nombre de victimes. C'est l'aire fixe dont je veux parler; que plusieurs Savans n'ont pas craint de conseiller & d'administrer comme un spécifique pour dissoudre le calcul, &c. J'ai déjà fait connoître dans le temps (1) par des expériences faites avec toute l'exactitude dont je suis capable, le peu de fond que l'on doit faire sur un pareil

(1) Ce quinquina est surnommé piton, terme dont on se sert dans les Colonies, pour désigner le sommet des montagnes où cet arbre croît ordinairement. C'est ainsi qu'on le nomme à la Martinique, d'où on le tire.

(1) Gazette d'Agriculture, Commerce, Arts & Finances, Juillet 1778, N°. 55.

sécuris. Je combattis alors, j'ose dire, avec avantage, l'affirmation de M. Nathanael Hulme, Médecin de Londres. Mais comme plusieurs de ses prosélytes ont persisté dans leur opinion & que ce remède est employé comme lithontriptique ; je vous prie, MM., de remettre sous les yeux du public mes expériences, avec deux nouvelles observations qui constatent de plus en plus que l'air fixe n'est point le dissolvant du calcul de la vessie.

J'ai pris une pierre extraite par la lithotomie. Elle n'étoit ni dure ni molle. Je l'ai pesée très-exactement ; je l'ai suspendue dans un grand bocal plein d'air fixe & bien bouché. Au bout de quinze jours, j'ai débouché le bocal ; j'ai plongé dedans une lumière, elle s'y est éteinte promptement ; j'ai retiré la pierre pour l'examiner, & je l'ai trouvée absolument la même qu'auparavant, quoique l'air fixe dégagé de l'alkali fixe du tartre & de l'acide vitriolique, ait pu porter sur elle toute son action sans aucun obstacle, pendant ces quinze jours.

J'ai remis la pierre dans le bocal. J'ai versé dedans deux pintes d'eau distillée & chargée de beaucoup d'air fixe. J'ai bouché le bocal & l'ai exposé pendant huit jours à une chaleur d'environ 35 degrés du thermomètre de Reaumur. Pendant ces huit jours, j'ai redonné à l'eau quatre fois de l'air fixe, afin qu'elle en fût toujours saturée. J'ai ensuite retiré la pierre, & après l'avoir examinée, j'ai trouvé qu'elle avoit diminué de poids de la valeur de dix grains. Mais je n'attribue point cet effet en totalité à l'air fixe. Une pareille pierre tenue ensuite autant de temps dans de l'eau pure & au même degré de chaleur, m'a offert, à peu de chose près, le même résultat. La dureté de l'une & de l'autre a toujours été aussi considérable, & dans les deux expériences j'ai trouvé au fond du bocal un léger sédiment. L'eau aérée de la première a toujours très-bien rougi la teinture de Tournefond, décomposé l'eau de chaux, &c.

J'ai scié une des pierres en deux morceaux ; je les ai pesés ensemble, & mis dans le bocal susdit avec environ une pinte d'urine humaine saturée, si je puis le dire, d'air fixe. J'ai tenu le bocal au 35<sup>e</sup> degré du thermomètre de Reaumur. Deux fois par jour, je décantois l'u-

rine du bocal & j'en substituois de nouvelle, pareillement chargée d'air fixe, dégagé, comme je l'ai dit ci-devant, de l'alkali du tartre & de l'acide vitriolique. Enfin, après avoir continué ainsi pendant huit jours cette opération, j'ai retiré les morceaux de pierre du bocal ; je les ai pesés de nouveau, & le poids n'étoit plus le même. Ces morceaux de calcul avoient diminué de quelques grains, mais leur dureté étoit absolument la même.

Ces morceaux ne devant plus me servir à aucune expérience relative à l'objet que je m'étois proposé, je les mis dans de l'eau chargée de beaucoup d'air nitreux rutilant. Pendant six jours, je redonnaï à l'eau trois fois de cet air, après quoi j'examinai ces morceaux de calcul, & je les trouvai diminués de plus de moitié, & sans doute qu'en continuant l'opération, je les aurois dissous. Mais je ne prétends pas donner cet air nitreux ou l'acide du nitre en évaporation, comme un lithontriptique que l'on puise employer. Les vessies ne sont pas des creusets, comme on l'a dit plusieurs fois. Mais j'ai été fort aisé de dissoudre en partie ces morceaux de pierre, pour prouver que si l'air fixe n'a pu les dissoudre, ils n'étoient pourtant pas indissolubles.

Si l'air fixe avoit le pouvoir de dissoudre le calcul de la vessie, sans doute qu'il le feroit d'autant mieux qu'il seroit appliqué immédiatement dessus, qu'il seroit plus fort & en plus grande quantité. Or l'air fixe appliqué sur une pierre avec toutes ces conditions, n'ayant pu la dissoudre, il est évident qu'appliqué médiatement, étant foible & en petite quantité, devant parcourir un grand nombre de parties avant d'arriver à la vessie, il ne peut absolument point opérer cette dissolution ; que par conséquent il est vraisemblable que M. Nathanael Hulme s'est trompé lorsqu'il a annoncé dans plusieurs Journaux, comme un phénomène attribué à l'air fixe, qu'un homme âgé de 73 ans a rendu sa pierre en 180 morceaux, après avoir fait usage d'alkali-fixe végétal & d'acide vitriolique, ou plutôt de l'air fixe dégagé dans son estomac, comme dans une bouteille, par la combinaison de ces deux substances. Je suis fâché d'être obligé de m'inscrire en faux contre l'observation du Docteur Anglois. Mais j'y suis forcé par les résultats des expériences que je

viens de rapporter, & surtout par l'observation suivante.

Le nommé *Simon Dubois*, de la paroisse de Jouy, proche Versailles, âgé de 61 ans, souffroit étonnamment des douleurs que lui occasionnoit une pierre dans la vessie, & que l'on n'eut pas de peine à trouver avec la sonde. Cet homme confiant & docile fit usage pendant quelque temps, d'alkali fixe végétal & d'acide vitriolique, comme il est rapporté dans l'écrit de M. Hulme. Mais ses douleurs ne diminuant pas, il demanda qu'on lui fit l'opération. Il vint à Paris, on l'opéra, & sa pierre ne me parut point du tout avoir été attaquée par l'air fixe dégagé dans son estomac, suivant la méthode de M. Nathanael Hulme. Le malade fut promptement guéri.

*La suite à l'ordinaire prochain.*

*Lettre aux Rédacteurs de la Gazette de Santé, sur l'avis terminant le numéro 14.*

C'est mon goût pour la science médicinale qui m'a fait tracer quelques lignes sur la maladie de M. le Marquis de Cambis. J'ai voulu la faire connoître, plutôt qu'en suggérer le traitement à ses propres Médecins. Je conseillois un régime à la fois atténuant & actif; & pour faire présenter quel genre d'alimens convenoit au malade, je désignois quels genres de boissons étoient à reformer. Je suis fâché de ne m'être pas fait entendre. En interdisant les aqueux & les spiritueux, j'ai prescrit l'usage un peu plus qu'ordinaire du sel commun parmi les alimens: cela est conséquent & convenable à la nature de la maladie, selon ma théorie. Mais on a apparemment pensé que cette diète siccative exciteroit une grande altération. A cela je dis que le sel n'allume pas une excessive soif chez un homme fort gras, & il importe surtout ici de savoir que la soif comme la faim est un excellent remède, non-seulement pour atténuer & vivifier des sucs trop abondans, mais pour hâter la cicatrice. Au reste, le malade peut boire & doit boire à mon avis tour-à-tour des décoctions de plantes astringentes, comme de plantain, de bistorte, ou de l'eau tenant en dissolution du sel d'Epsom.

*Signé, LORINET, D. M. M.*

De l'Imp. de la Veuve BA LLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.

**LIVRES NOUVEAUX.**

*BOTANO - GRAPHIS belgique, ou méthode nouvelle & facile d'apprendre à connoître toutes les plantes qui croissent naturellement ou que l'on cultive communément dans les Provinces Septentrionales de la France; par M. LESTIBOUDOIS, fils, Maître-ès-Arts; proposée par souscription.*

L'Auteur réfléchissant sur la facilité que donnent, pour la recherche des caractères des plantes, l'ordre analytique & les classes formées par les Auteurs systématiques, a fait ses efforts pour réunir ces deux avantages dans une seule méthode. Celle qu'il propose est donc fondée sur des divisions systématiques combinées avec l'ordre analytique. Elle comprend vingt-deux classes établies sur des caractères sûrs & faciles à saisir, pris de toutes les parties de la fructification. Ces classes conduisent jusqu'au genre inclusivement.

Parvenu au genre, le lecteur trouve un n°. qui renvoie à l'espèce, laquelle est suffisamment désignée par un caractère simple; & l'on y trouve tout ce qu'il est important d'en connoître. Cet ouvrage sera distribué en 23 tableaux ou planches gravées avec soin. A ces planches on joindra un précis des principes élémentaires de la Botanique, & une table des termes les plus usités dans cette science.

Le prix de la souscription est de 6 sols pour chaque tableau, dont il y en aura 23, & de 2 liv. 2 s. pour chaque cahier de discours, dont chacun aura près de 200 pages.

On n'exige qu'une simple soumission de la part des Souscripteurs. On ne paiera qu'à la livraison, qui aura lieu au mois de Juillet. On avertit qu'on ne tirera de cet ouvrage qu'un petit nombre d'exemplaires. La souscription sera fermée au mois de Mai. Passé ce temps, le prix des exemplaires sera de 15 liv. au lieu de 9.

*On souscrit à Lille, chez DUMORTIER, Libraire, sur la Grand'Place.*

Cet ouvrage a mérité l'approbation de la Faculté de Médecine de Douay. M. Lestiboudois est déjà connu avantageusement en Botanique par ses connoissances & par un essai du même genre publié il y a quelques années. Nous ne doutons point que l'ouvrage qu'il propose aujourd'hui n'ait du succès.

N°. 17.

ANNÉE 1781.

# GAZETTE DE SANTÉ,

*Du Dimanche 29 Avril.*

*Suite & fin de la lettre de M.  
PHILIPPE, Chirurgien.*

Si l'air fixe avoit eu assez de force pour dissoudre ou plutôt briser la pierre du malade de M. Nathanael Hulme, une fois arrivé dans la vessie ; quelle est donc celle qu'il auroit du avoir dans l'estomac au moment de l'effervescence & en quelle quantité, pour pouvoir conserver ses vertus dissolvantes, après avoir fait le trajet nécessaire pour arriver jusqu'à la vessie ? Une grande partie de cet air fixe passe ailleurs, se perd, s'assouplit ; toutes les humeurs en absorbent ; car il n'y a pas de raison pour que l'urine ait seule cette faculté, & il n'y a cependant qu'elle qui auroit pu dissoudre la pierre en tant qu'elle seroit chargée d'air fixe, jouissant de cette propriété.

Or il est facile de prouver que, dans mon expérience, l'urine a été imprégnée d'une plus grande quantité d'air fixe que ne l'a pu être celle du malade de M. Hulme. Il lui donnoit quatre fois par jour 15 grains d'alkali fixe végétal, dissous dans trois onces d'eau, & vingt gouttes d'acide vitriolique affoibli dans autant d'eau. Ces quantités d'alkali fixe végétal & d'acide vitriolique ne m'ont fourni par leur combinaison dans un vaisseau de verre, qu'environ deux pouces cubes d'air fixe. Ce ne seroit donc que huit pouces cubes de cet air, par jour, c. à. d. environ deux tiers d'une chopine, mesure de Paris, qui se seroient dégagés dans l'estomac du malade de M. Nathanael

Hulme ; supposé toutefois que l'effervescence dans son estomac ait été pareille à celle qui s'est opérée dans mon vaisseau de verre, ce qui est difficile à croire & presque impossible.

Je pourrois m'étendre davantage sur ce sujet ; il ne seroit même pas difficile de prouver que l'urine du malade dont il est ici question, ne contenoit pas plus d'air fixe que celle de ceux qui n'ont jamais fait usage du remède Anglois. Mais il suffit d'avoir démontré que la dissolution des pierres urinaires par l'air fixe est une chimere, qui n'a d'autre fondement sans doute que l'enthousiasme ou le défaut d'observations. Voici d'autres faits propres à confirmer cette assertion.

Le nommé Cagnet, Maître Tailleur, rue Jean-Pain-Mollet, à Paris, fit usage du remède de M. Nathanael Hulme pendant six semaines, d'après le conseil de deux personnes de l'Art, qu'il consulta vers la Toussaint de 1779. N'éprouvant pas un effet avantageux de l'usage de ce remède, il l'abandonna pour accorder sa confiance à d'autres prétendus dissolvans qui ne réussirent pas mieux. Enfin las & épuisé par l'usage de tant de drogues, il se fit opérer vers la fin de Juillet de 1780 ; la pierre qu'on lui tira est murale, & n'a jamais paru avoir été attaquée par l'air fixe. Cet homme est parfaitement guéri.

M. \*\*\* âgé de 60 ans, fut opéré l'été dernier, après avoir usé obstinément pendant plus d'un mois & demi, du remède susdit. Sa pierre quoique molle, ne fut point non plus attaquée par l'air

fixe. Ce malade éprouva, de l'usage du remède, des douleurs d'estomac très-vives; cependant l'espoir de dissoudre son calcul les lui fit supporter pendant tout le temps & jusqu'à ce qu'il fut convaincu de la futilité de ce secours. On pourroit fournir encore d'autres observations semblables, & qui ne prouvent pas mieux en faveur de l'air fixe, mais je crois que celles-là suffisent aujourd'hui.

Je proteste d'ailleurs que mon intention n'est point d'attaquer ici M. Nathanael Hulme. Si mes expériences se sont montrées contraires à son observation, je les expose sans aigreur, sans partialité; je n'en ai pas moins pour ce Médecin toute l'estime & toute la considération qu'il mérite. D'un autre côté, si M. Nathanael a des raisons plus convaincantes à m'opposer, je m'y soumettrai volontiers, n'ayant d'autre envie que de détruire l'erreur.

J'ai l'honneur d'être, &c.

PHILIPPE, Chirurgien.

*Observation sur les effets du fruit du nerprun, (rhamnus paliurus) par M. SABAROT DE LA VERNIERE, Docteur en Médecine.*

Une personne sujette à des douleurs néphrétiques, causées par la présence des graviers & qui n'avoit pu recevoir aucun soulagement des secours ordinaires, fit usage, par le conseil d'une personne qui assuroit en avoir éprouvé des effets avantageux, de la décoction d'une demi-poignée des fruits murs & concassés du *rhamnus paliurus* sur une chopine d'eau. (Ces fruits, qui ont une forme triangulaire, sont jaunâtres & donnent une teinte rouge à la décoction). Le sujet en usa par verrées d'heure en heure, pendant 24 heures. L'effet de ce remède fut tel, qu'il rendit le lendemain une petite pierre qui s'étoit engagée dans l'uretre depuis l'usage de la boisson, & qui fut expulsée tout-à-coup avec beaucoup de graviers & de sang. Depuis cette époque, cette personne a fait usage de la même plante, & ses coliques néphrétiques sont devenus beaucoup plus rares & plus supportables.

Une autre personne, de la connoissance de celle-ci, a fait un usage aussi avantageux de la même plante & dans le même cas. Elle a rendu plusieurs fois beaucoup de graviers.

J'ai éprouvé sur moi-même l'efficacité de ce remede nombre de fois. Il en résulte toujours un soulagement très-marqué. Je ne faurois trop en conseiller l'usage à ceux qui sont sujets aux coliques néphrétiques. L'effet diurétique de cette plante n'avoit point été inconnu aux anciens Médecins.

*Suite des remarques d'un anonyme (habitant de Chinon) sur la Gazette de Santé, (numéro 6, ann. 1780, page 22).*

Je trouve dans cette Gazette, MM., l'analyse que vous nous avez donnée d'un mémoire de M. Maret, pour servir au traitement de la dysenterie qui paroît, suivant votre expolé, assez bien raisonné, quant aux symptômes & aux périodes de la maladie (1). M. Vetillart en a fait autant dans son histoire médicale approuvée par la Société Royale de Médecine, annoncée dans votre Gazette, numéros 8 & 9, pages 32 & 36. Rien de plus facile que l'énumération de ces détails. C'est bien un commencement de connoissances, mais qui ne suffisent pas pour traiter méthodiquement une maladie & la guérir.

M. Maret auroit sans doute eu plus de mérite, s'il eût pris la peine d'indiquer la cause primitive & générale qui produit la dysenterie; s'il eût rencontré juste, on lui en eût su bien plus de gré, que de s'être attaché à indiquer un traitement spécieux, & des remèdes reconus dans la pratique absolument contraires, qui ne peuvent qu'induire en erreur les ignorans, qui d'après le ton de sécurité que montre M. Maret, n'hésiteront pas à administrer indifféremment le tarré stybié, le kermès minéral, l'hypécacuanha, &c. sans seulement se douter ni s'apercevoir que tous les médicaments

(1) Il est certain que, dans le temps, nous fimes l'éloge de cet ouvrage. Nous disions: « le traitement que l'Auteur indique nous a paru le plus propre à remplir, en général, toutes les vues qu'offre la maladie, & nous ne fauroms trop inviter ceux qui ont à cœur le soulagement des hommes & les progrès de l'Art, à faire l'acquisition d'un écrit utile & digne à tous égards de toute sorte d'éloges, &c ». L'expérience nous a appris depuis qu'il ne faut point les proclamer ces éloges. Aussi désormais en ferons-nous un peu plus avares, mais sans cesser d'être justes. (*Note des Rédacteurs*).

irritans, vomitifs ou purgatifs sont seuls capables d'enflammer les intestins ; que les mucilagineux sont également à éviter dans la dysenterie (1), & qu'ils ne doivent être administrés qu'après la dysenterie guérie, dans la diarrhée ou lienterie, qui souvent la précéde, l'accompagne ou lui succède. Car quoique l'une de ces deux maladies se trouve presque toujours réunie à la dysenterie, elle ne doit pas être confondue dans le traitement ; elle doit au contraire être traitée séparément, aussi bien que la présence des vers dans l'estomac.

M. Vetillart, dans son histoire médicale, est plus ingénieux que M. Maret, lorsqu'il vante sa poudre spécifique, puisque à la faveur du mystère qu'il en fait, on ne peut pas raisonnablement lui en contester la vertu sans en examiner les effets. Au surplus, on ne peut pas prendre plus de confiance en la méthode curative de M. Maret, qu'en ses assertions sur sa variole.

M. Gallot, D. M. à S. Maurice-le-Girard en Bas-Poitou, défolé des ravages de la dysenterie dans soixante paroisses de sa Province, en homme de probité & excellent patriote, n'a cessé de solliciter des lumières pour arrêter les progrès d'une maladie qu'il regarde comme épidémique dans son principe, & personne ne s'est empressé de féconder ses vues bienfaisantes. Le seul M. Hiriart, D. M. à S. Sébastien en Espagne, a eu la générosité de lui faire part de ses réflexions, desquelles il résulte, dans la Gazette N°. 3, page 10, qu'en Espagne la dysenterie doit être une maladie très-rare, &c. & que M. Hiriart n'a pas eu occasion de traiter beaucoup de personnes attaquées de cette maladie.

1<sup>o</sup>. M. Hiriart prétend que cette épidémie n'est dangereuse que par le caractère qu'elle prend.

Rép. Et moi je soutiens que la dysenterie étant une maladie locale & très-facile à guérir, n'a point dans son principe le caractère épidémique & qu'elle ne l'acquiert que par la négligence des

(2) Nous sommes fâchés de n'être pas entièrement de l'avis de l'anonyme, sur l'usage de l'hypécacuanha, & surtout sur celui des mucilagineux qui dans aucun temps & dans aucune espèce de dysenterie, ne fauroient naître. (Note des Rédacteurs).

malades, ou par les remèdes contraires ou insuffisants qu'on emploie.

2<sup>o</sup>. Que le caractère épidémique varie & dépend de la nature de la fièvre qui s'y mêle.

R. La fièvre qui survient à la fin de la dysenterie, n'est que l'effet du degré de corruption des humeurs, qui rend la maladie épidémique ou contagieuse.

3<sup>o</sup>. Que la cure principale doit être dirigée contre cette fièvre & variée suivant sa nature.

R. La fièvre n'étant pas le principe occasionnel de la dysenterie, il ne faut point abandonner la caufe pour traiter l'effet ; c'est prendre l'ombre pour le corps.

4<sup>o</sup>. Que la dysenterie doit être regardée comme une maladie secondaire, pour laquelle il faut une cure palliative, mais que son traitement doit être subordonné à celui de la fièvre, qui fait tout le mal & de laquelle on a seulement tout à craindre.

R. En vérité, c'est connoître bien peu la dysenterie, pour avancer un tel paradoxe ; si c'est ainsi que l'on traite cette maladie, je ne suis plus étonné de voir dévaster les campagnes & les provinces ; car enfin pour qualifier la dysenterie de maladie secondaire, il faut nécessairement établir qu'elle est précédée par une fièvre continue & putride qui la produit ; c'est ce qui n'existe pas dans ce genre de maladie, & ce que je me charge de démontrer.

Depuis dix-huit mois que la dysenterie afflige le Royaume, surtout les campagnes & plus particulièrement les pauvres, on a été à portée d'observer cette maladie dès son commencement & dans tous ses périodes, d'en reconnoître tous les symptômes diagnostics & prognostics, de s'assurer par quel degré de progression elle devient épidémique & jusqu'à quel point elle est curable.

En cette ville (Chinon dans la Touraine) & dans les paroisses d'alentour, la dysenterie y a été d'abord regardée comme épidémique contagieuse, parce qu'un grand nombre de personnes ont péri, surtout dans une paroisse attenante à la ville dans laquelle beaucoup de maisons sont restées vides, malgré l'on n'employât que les remèdes telle, par M. l'Intendant. Une autenterie limitrophe en a été aussi si fréquence & on s'y persuadoit qu'elles malades étoit épidémique ex a<sup>e</sup> personne n'osoit à

ni de leurs demeures. Mais l'expérience d'un seul homme, en rassurant les individus effrayés, leur a non-seulement appris qu'il étoit capable de leur conserver la vie, de les rétablir promptement & sans accident, mais encore de les préserver de contagion, & c'est ce qui demeure constant en ce canton depuis le 16 Novembre 1779.

On a donc eu occasion de se convaincre en cette ville & neuf paroisses voisines, que si la dysenterie devient épidémique & mortelle, ce n'est que par la négligence des malades, le défaut de connoissance de son caractère & des remèdes propres à la guérir. Mais que quelqu'un attribue cette maladie à l'insalubrité de l'air, aussitôt on se contente de le répéter, & on ne cesse d'attribuer à ce principe erroné ( favorable aux ignorants) ce fléau destructeur. Car aujourd'hui, la Médecine asservie à la mode réduit tout en système. On croit être dispensé du soin d'approfondir.

Ce canton a donc été sacrifié à l'inexpérience jusqu'au 16 Novembre 1779. A cette époque, la dysenterie a été traitée comme une maladie simple & plus facile à guérir, qu'une fièvre tierce printanière. On a vu tous les malades guéris en très-peu de temps & reprendre le travail à ce terme. On le voit encore tous les jours. Cependant dans une autre courtrise, on affirme d'en douter, & on refuse de s'en convaincre, même par les témoignages les plus autentiques de cette ville & de neuf paroisses qui ont été délivrées heureusement de ce fléau, & qui éprouvent aujourd'hui le même succès, à mesure que la dysenterie y reparoit (1).

#### *Avis demandés sur une maladie.*

La malade est une Demoiselle âgée de 21 ans. Depuis l'âge de 8, elle est atta-

(1) Nous aurions désiré que l'Auteur de cette pièce nous eût indiqué les moyens dont il s'est servi pour opérer ce prodige à Chinon & dans les environs. Il ne suffit pas de blâmer les autres ; il faut substituer quelque chose de meilleur, & si l'expérience a parlé en faveur de sa méthode, il doit au public de la faire connaître. C'est à quoi nous l'invitons.

On prie ceux qui auront quelque observation de Médecine ou quelque chose de relatif à la santé & faire insérer dans cette Gazette, d'adresser leurs lettres & leurs paquets, francs de port, au sieur Miquignon, Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols, port franc par tout le Royaume.

De l'Imp. de la Veuve BAILLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.

quée d'une maladie qui a été caractérisée d'épaississement de lymphé & qui s'est manifestée par la dureté des glandes du col, des maxillaires & de quelques-unes du sein qui sont devenues enfin squameuses. Les évacuations sexuelles sont revenues à leur période ordinaire, mais elles ont toujours été accompagnées de douleurs plus ou moins vives. Il y a eu beaucoup de variations dans son état. Elle est fréquemment sujette aux coliques, au dévoiement, &c.

On a prescrit les remèdes les plus recommandés pour cet état, mais sans succès. Le seul qui a paru apporter quelque soulagement est le sel fixe de tartre, à la manière de M. Levret. On désireroit avoir des avis.

R. Sans vouloir anticiper sur les réponses, nous croyons que les antiseborbutiques préddéssés des remèdes généraux & suivis des fondans savoneux, entremêlés de purgatifs pris tous les dix ou douze jours, peuvent faire changer & améliorer cet état. Parmi les fondans, nous croyons que ceux qui méritent la préférence sont l'éthiops martial, la terre foliée à base d'alkali minéral, l'extrait de cigüe, les préparations d'antimoine, de mercure & même de cuivre à très-petite dose, & combinées surtout avec celles du fer.

---

#### NOTICES DE QUELQUES LIVRES QUI PAROISSENT CHEZ L'ÉTRANGER.

*ARTE ostetricia, &c. Théorie pratique de l'art des accouchemens, par J. N E S S I, Doct. en Médecine & Professeur en l'Université de Pavie. A Pavie, 1779, in - 8°. de 223 pages, dédié à M. de Brambillo.*

Ce traité est l'ouvrage d'un excellent Anatomiste, d'un savant Physicien & d'un habile Accoucheur. On assure qu'il peut le disputer à ceux qui ont été écrits sur la même matière dans les autres parties de l'Europe.

*VINCENTII PHAL, Medecinæ Doct. Dissertation physiologico-medica de tactu. in-8°. de 22 pages. A Vienne en Autriche, & se trouve chez Amand Konig, Libraire, à Strasbourg.*



N°. 18.

ANNEE 1781.

# GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 5 Mai.

*Herbier de la France, par  
M. Bulliard.*

**M.** Bulliard continue de distribuer au public les plantes de nos climats sous le nom *d'herbier de la France*, en commençant par celles qui sont vénéneuses ou suspectes. En général, dans les plantes qui paroissent, on reconnoît celles dont l'usage est exempt de danger au titre courant qui, lorsqu'elles ne sont pas suspectes, porte simplement *plante de la France*. Lorsqu'elles le sont, pour l'ordinaire l'Auteur a soin de mettre en titre *Plante vénéneuse de la France*. D'après cette indication, on peut conclure, surtout lorsque l'explication qui est au bas, n'annonce rien de suspect, que l'usage de ces plantes n'en est point dangereux.

Cela posé, il ne s'agit plus que de savoir si celles qu'on donne pour suspectes, le sont, & vice versa?

Nous ne dirons rien des plantes vénéneuses vulgaires, qu'on connaît, telles que la cigue, la juluquame, l'hellebore, &c. que l'Auteur expose. Mais nous croyons qu'il est de notre devoir de relever des fautes qui se sont glissées au sujet de quelques champignons dont l'Auteur a donné la figure & dont les qualités ainsi que les caractères ne nous ont pas paru présentés avec cette vérité & cette exactitude qu'exigeoit un sujet aussi délicat, où tout est de rigueur.

Par exemple, on voit dans le 9<sup>e</sup> cahier délivré en dernier lieu, deux plantes, dont l'une est désignée sous le nom

☒ *d'agaric tortu, agaricus contortus*, l'autre sous celui *d'hydnum erinaceus*.

L'Auteur met en doute si ce qu'il appelle *agaric tortu*, est le *fungus nostras multiplex*, &c. de Vaillant? Si M. Bulliard se donne la peine de comparer les deux figures, celle de Vaillant & la sienne, il sera bientôt convaincu qu'il n'y a pas le moindre doute à éléver là-dessus, & que ces champignons diffèrent essentiellement entr'eux. Celui que M. Bulliard a baptisé du nom *d'agaric tortu*, est un champignon en touffe très-commun & très - connu que G. Bauhin avoit déjà fait connoître, dans son *Pinax*, sous la phrase de *fungi dumetorum ex uno pede produentes*, & qui forme une des espèces du 22<sup>e</sup> genre des champignons pernicieux de Clusius ou l'Ecluse.

Mais ce qu'il y a de plus essentiel à observer, c'est que cette espèce présentée par M. Bulliard pour un champignon agréable au goût & à l'odorat & suivant le titre courant, pour être sans doute exempte de danger, est une des plus dangereuses qu'il y ait, d'après le témoignage de tous les Auteurs estimés & surtout d'après l'expérience faite sur les animaux. Tout ce qu'on peut dire, pour excuser M. Bulliard, c'est qu'il s'est trompé en plaçant ses titres & qu'il a mis sur le compte d'un champignon dont l'odeur, bien loin d'être agréable, annonce le danger de son usage, ce qu'il auroit dû mettre & ce qui appartient réellement au *fungus nostras multiplex*, &c. de Vaillant, qui n'est point dangereux.

M. Bulliard n'est pas plus heureux dans

la maniere dont il classe ou caractérise les champignons. Celui qu'il appelle, par ex. *hydnum erinaceus*, n'est point un *hydnum*. Nous croyons que cet Auteur suit la nomenclature de Linné ou de M. de la Marck, comme on l'a annoncé. Mais la plante qu'il présente sous cette dénomination, n'est point un *hydnum* ni de Linné, ni de M. de la Marck. Ce que Linné nomme *hydnum* est un champignon qui a un chapiteau dont le dessous, au lieu d'avoir des feuilllets, ou des tubes ou pores, est hérissé de pointes, comme le *fungus pene candidus pronâ parte erinaceus* de J. B. qu'on appelle vulgairement *chevrotine*. C'est un *coralloïdes* de Tournefort & de Micheli, un *clavaria* de Linné, &c. & non pas un *hydnum*, comme M. Bulliard le marque.

Nous aurions bien d'autres reproches à faire à M. Bulliard sur cette partie. Il s'est malheureusement trompé sur le caractère & les qualités de presque toutes les espèces de champignons qu'il nous a données. En général, cet Auteur juge de leurs qualités malfaisantes par le goût acre & piquant dont la plupart sont doués & n'hésite pas, d'après cet indice infidèle, de donner à certains l'épithète de *necator*, de *torminosus*, &c.

Mais il sera aisé de se convaincre dans l'ouvrage qu'on prépare & qu'on sera bientôt en état de produire, qu'il n'y a rien de si trompeur que les apparences dans cette classe de plantes, & que les champignons acrés, par exemple, ne nuisent pas plus, en général, quoique piquants, que le poivre & la moutarde.

Il nous semble que M. Bulliard auroit dû consulter, avant de mettre au jour un pareil ouvrage ou du moins la plupart de ses plantes, ou des Compagnies savantes, telles que l'Académie des Sciences, la Faculté de Médecine, &c. ou bien ceux qui peuvent avoir des connaissances particulières sur tous ces objets & qui se seroient fait un plaisir de les lui communiquer. Leur sanction étoit même nécessaire pour un travail de ce genre. Car il ne s'agit de rien moins, en fait de plantes de cette nature, que d'être ou de n'être pas empoisonné.

Le meilleur conseil, selon nous, qu'on puisse donner à M. Bulliard, c'est de poursuivre son travail sur les autres plantes, avec la prudence qui convient, mais de ne point toucher à la partie qui concerne les champignons.

*Observations sur la maladie de M. le Marquis de CAMBIS, (voy. n°. 13) par M. MATHA, Doct. en Méd. à Marnay.*

Il est naturel que M. Caullet de Veau-morel soit embarrassé sur la nature du vice local dont il est fait mention. Cette tumeur, pour emprunter des nuances de trois à quatre virus connus, semble ne dépendre d'aucun d'eux & avoir un caractère particulier. On seroit tenté d'y soupçonner quelque chose de vénérien, à cause du siège, quelque chose de scrophuleux, par rapport aux fongosités, quelque impression du développement cancéreux à raison des varices &c. Je ne dis rien des autres virus énumérés par M. de Veau-morel, parce que je n'aperçois point leurs traces. Pour porter un jugement précis & positif sur cette maladie, il faudroit connoître ou du moins voir le malade. Quoique privé de cette ressource, je vais hasarder quelques réflexions sur ce cas.

Outre les analogies du moins apparentes de la maladie dont il est question avec les virus scrophuleux, cancéreux & vénérien, je crois y entrevoir aussi quelque affinité avec l'état caconévro-tique que j'ai décrit, n° 42, ann. 1780 de la Gazette, & surtout beaucoup de rapport avec le kisfocèle (varicocèle de Dionis) quoique la tumeur n'affecte point le scrotum, mais le pli de laine. Les varices jointes à la laxité de la partie malade appuient cette dernière conjecture; & l'observation, qui m'a fait voir souvent des tumeurs analogues à celle-ci chez des sujets vaporeux, étoit la première. Dans de pareilles circonstances, rien n'est, ce me semble, plus directement indiqué, rien n'a mieux réussi que les résolutifs les plus énergiques, aiguisés des caustiques légers. Ces remèdes, il est vrai, se bornent quelquefois à empêcher la tumeur de croître, & c'est déjà beaucoup. Les caustiques proprement dits détruisent cette tumeur pour peu de temps; elle renaît ensuite, acquiert bientôt le même volume. Ainsi, ils n'avancent pas davantage; c'est la même chose que la ponction dans l'hydropisie ascite, c'est-à-dire un remède palliatif.

On peut donc faire dissoudre du précipité d'alun de Rome, jusqu'à saturation, dans du vinaigre; y faire infuser

des fleurs de grenade & de roses de provins, & ajouter à la colature un huitième de son poids de dissolution d'argent saturée par l'acide nitreux (1). On en imbibera des compresses que l'on appliquera sur la tumeur, & on les trempera de nouveau quand elles seront sèches. Je ne dis rien des remèdes externes ni du régime, parce que le malade ne manque pas de ressources de ce côté-là. Je remarquai seulement que les martiaux neutres, tels que la teinture de Mars tartarisée ou pour le mieux, la dissolution saturée de fer par le vinaigre, me paroissent très-indiquées.

Telle est la petite esquisse que je vous prie, MM., de vouloir bien insérer dans vos feuilles.

J'ai l'honneur d'être, &c. MATHA, D. M.

NOTICES DE QUELQUES OUVRAGES QUI PAROISSENT CHEZ L'ÉTRANGER.

GERHARDI L. M. Wanswieten, *oratio de morte dubia*, &c. c'est-à-dire, Discours sur l'incertitude des signes de la mort, prononcé par feu M. Wanswieten. A Vienne en Autriche, chez Trattner, & se trouve à Strasbourg, chez Konig, 1778, in-8°. de 35 pages.

Ce discours prononcé par l'illustre Wanswieten, quelques années avant sa mort, ne vit jamais le jour de son vivant. M. Jellé, Maître en l'art des accouchemens, l'a fait imprimer. Peu de personnes en France savent l'existence de cette œuvre posthume de cet Auteur. Les Bibliographes n'en parlent pas. Un précis de ce discours fera sans doute plaisir à nos lecteurs.

Après avoir brièvement parlé du sujet de l'assemblée &c. l'Auteur commence par différencier les signes de la mort d'avec ceux de la vie. La plupart des hommes croient qu'il n'est pas fort difficile de distinguer un mort d'un vivant, & l'on pense assez communément que l'homme le plus simple peut en juger favorablement. Cependant, parmi les anciens, Démocrite prétendoit que les marques de la vie finie n'étoient pas assez certaines pour que les Médecins s'y fiasstent entièrement. Il nioit surtout qu'ils eussent des indices sûrs pour annoncer la mort prochaine, attendu que quelquefois des

(1) Il seroit à propos d'y ajouter une petite portion surabondante de précipité d'alun, pour modérer la causticité de la dissolution d'argent.

gens abandonnés par les Médecins, n'en guérissent pas moins, & qu'on en a vu plusieurs revenir à la vie, tandis qu'on les portoit en terre. On rapporte aussi d'Asclépiade que rencontrant un enterrement, il s'écria que celui qui étoit dans le cercueil vivoit encore.

Néanmoins on peut s'affurer du terme de la vie. Dans une maladie longue, un Médecin observateur voit la marche de la mort. Tandis que le cœur se prépare au repos, le visage pâlit, le nez se resserre, les yeux le baignent de larmes involontaires, les paupières deviennent immobiles, la cornée se ternit, les levres prennent une couleur livide; les pieds, les mains se refroidissent, se roidissent; une agitation désagréable se fait entendre dans la poitrine, le poumon se remplit, une mucosité coule lentement des narines, & paroît entre les levres livides & à demi fermées. Toute la peau est couverte d'une sueur froide, gluante, rassemblée par gouttes. La respiratior s'opere très-difficilement, la pulsation des artères se fait à peine sentir, le cœur n'a plus qu'un léger mouvement de tremblement. Arrive le dernier combat de la vie, ce combat si court, si rapide. Tout le corps s'étend pour la dernière fois, tous les mouvements du cœur cessent.

Tel est le tableau que Wanswieten nous présente de la mort, tableau peint avec les couleurs frappantes de la vérité. Il passe ensuite à ces momens dans lesquels on ne donne aucun signe de vie, tels que la syncope & l'asphyxie. Il rapporte à ce sujet les différents exemples que l'écriture-sainte fournit de ressuscités par Jésus-Christ, & il s'étend particulièrement sur Lazare. Il raconte aussi le malheur arrivé à Vésale qui ouvrit un Espagnol dont le cœur étoit encore palpitant. Il exhorte les gens de l'Art à profiter de l'imprudence de Vésale, & expose vivement le danger des enterrements précipités. Il disterte beaucoup sur les personnes noyées ou suffoquées par la vapeur méphitique du charbon. Il termine enfin, sans épouser la matière, mais craignant, dit-il, d'abusier de la patience de ses auditeurs, s'il s'efforçoit de leur prouver davantage que les signes de la mort ne sont pas toujours certains, & que dans la mort même il ne faut pas désespérer.

FRANC. BORGIA WINGER Austriaci, &c.  
dissertatio inauguralis medica de calculo syf-

*mais uretici.*" Dissertation inaugurale de Médecine, sur le calcul qui se forme dans le système urinaire ; par François Borgia Winger. A Vienne, chez le même Lib. 1776, in-8°. de 46 pages.

Le corps humain n'a presque point de parties dans lesquelles on n'ait quelquefois rencontré des concrétions pierreuses ; mais c'est ordinairement dans le système urinaire, c'est-à-dire, dans les reins & la vessie, qu'on trouve les calculs qui causent des douleurs si atroces. M. Winger examine quels sont les principes qui constituent ces calculs, d'où ces principes tirent leur origine, & comment ils ont pu se réunir pour former une pierre. Il s'étend surtout sur ce dernier objet & recherche les causes qui peuvent contribuer à donner la pierre. De-là il passe au diagnostic & au prognostic de cette cruelle maladie. Il arrive au point le plus intéressant, aux remèdes qui peuvent la guérir. Ces remèdes ne sont pas en grand nombre, & même il n'y en a guères qu'un, l'opération de la taille. M. Winger recommande cependant l'usage de l'*uvâ ursi* & le suc de pariétaire, d'après M. de Haen, qui a été son Professeur. La nature a assurément multiplié dans nous, les causes qui produisent les pierres. Pour nous en délivrer, l'Art n'a encore pu trouver qu'une opération douloureuse qui donne quelquefois la mort & n'atteint pas toujours son but.

*PHOSPHORESCENTIA adamantum novis experimentis illustrata.* C. à. d. de la qualité phosphorique des diamans, éclaircie par de nouvelles expériences ; par M. de GROSSE, noble de l'Autriche inférieure, des Sociétés Royales, Impériales & Electorales. A Vienne, & à Strasbourg, chez les mêmes Libraires, 1777, in-8°. de 31 pages.

M. de Grosser ayant en mains une quantité de diamans de tous les genres & de toutes les couleurs, résolut de faire quelques expériences nouvelles sur la qualité phosphorique que MM. Dufay & Beccari ont découverte dans cette pierre précieuse. Il en rapporte douze dans cet opuscule, & leurs différens résultats l'avoient d'abord porté à croire, que l'art seul rendoit les diamans phos-

phoriques. Pour s'en assurer, il se servit de diamans bruts, qui n'avoient pas encore été travaillés. Mais les deux premiers qu'il soumit à l'épreuve lui parurent très-phosphoriques, & il vit que parmi ces diamans les uns possédoient la qualité phosphorique, & les autres non. M. de Grosser conclut que des parties salines très-subtiles entrent dans la composition du diamant, & que la chaleur continue des régions où se forme cette pierre précieuse, lui donne la faculté de retenir & de laisser ensuite échapper la lumière.

*PHARMACOPÉE de Geneve en latin, par MM. DANIEL DE LA ROCHE, L. ODIER, & C. G. DUNANT, Docteurs en Médecine & membres de la Société médicale d'Edimbourg.* A Geneve, chez Bonnaut, 1780, in-8°. de 193 pages.

Au nom officinal de chaque plante est ajouté la dénomination triviale de Linné, le numero de l'indication botanique de l'histoïre des plantes de la Suisse par le Bzron de Haller, le nom François, & la partie employée en Médecine. Les médicaments simples tirés des deux autres règnes de la nature, sont également bien spécifiés. Quant aux préparations & remèdes composés, les formules en ont été revues. La réforme & les modifications qu'elles ont effuées, en retranchent la fastidieuse polipharmacie, si sagement évitée par les François & les Anglois, tandis qu'elle est fortement cultivée & recommandée par les Allemands & les Médecins du Nord.

#### LIVRES NOUVEAUX.

*TRAITÉ des nerfs & de leurs maladies, par M. Tissot, D. M. de la Société Royale de Londres, &c. 4 vol. in-12.* A Paris, chez Didot le Jeune, Lib. quai des Augustins, & à Lausanne. Prix, 7 liv. 4 f. broch. & 9 liv. 12 f. avec le traité sur l'épilepsie.

Nous rendrons compte incessamment de cet ouvrage.

On trouve chez le même Libraire, la Statique des végétaux & l'Hématique ou la Statique des animaux, de Hales, traduites l'une par M. de Buffon, l'autre par M. de Sauvages, du format in-8°. & formant deux volumes.

*On prie ceux qui auront quelque observation de Médecine ou quelque chose de relatif à la santé d'en faire insérer dans cette Gazette, d'adresser leurs lettres & leurs paquets, francs de port, au sieur MERQUIGNON, Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols, port franc par tout le Royaume.*

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.



N°. 19.

ANNÉE 1781.

# GAZETTE DE SANTÉ,

*Du Dimanche 13 Mai.*

*De Strasbourg, le 3 Mai.*

Il y a peu de personnes qui n'ayent entendu parler du fameux Comte de Caillostro que nous possédons dans notre ville depuis plusieurs mois. Le souvenir du fameux Borri (1), Milanois, Chymiste, Alchymiste, adepte, &c. qui passa par cette ville dans le siècle dernier, n'étoit pas encore effacé de la mémoire de nos vieillards, lorsqu'une heureuse influence nous envoya M. le Comte de Caillostro. On prétend qu'il a deux cent ans révolus, & son portrait très-resemblant se voit toujours à Medine & chez le Grand Seigneur, où il est représenté sous l'habit oriental. On en voit aussi une copie à Londres, chez Milord Pimbrook.

Cet être singulier & extraordinaire ne se couche jamais que dans un fauteuil, ne fait qu'un repas avec des macaroni au fromage. Il est anti-Médecin, anti-Chymiste d'Europe. Il y apporte la véritable Chymie, qui est celle des anciens Egyptiens, ainsi que leur Médecine, & il propose de fournir 50 mille écus pour fonder un hôpital Egyptien où se formeront ses élèves, & à cet effet il est prêt à sacrifier un ou deux de ses diamans.

Il fait la Médecine généreusement. Il guérit surtout les maladies incurables, & il a débuté, dit-on, par la guérison d'une gangrene. Mais comme il s'est attiré à beaucoup de contradictions de la part des gens de l'Art, il ne communique point avec eux.

(1) Voy. le Dictionnaire de Bayle à l'article très-intéressant, *Borri*.

Parmi la foule de malheureux malades abordant de toutes parts à Strasbourg, & auxquels il rend la santé, il s'en est trouvé un distingué, M. le Marquis de Cambis, sur la maladie duquel on a vu quelques détails dans les numéros 7 & 13 de la Gazette de Santé. C'est le seul en même temps sur lequel nous soyons en état de fournir un Journal exact du traitement administré par le Comte de Caillostro. Le voici avec toutes les circonstances qui l'ont accompagné & suivi. On a vu dans le n°. 13 l'état de M. de Cambis.

*Journal du traitement administré à M. le Marquis de Cambis, par le Comte de CAILLOSTRO, commencé le 9 Avril 1781.*

*Du 9 AVRIL.*

*Traitem. interne.* Deux onces d'un électuaire composé de drastiques & de sudorifiques. Bouillons composés de bœuf, céleri, persil, navets, carottes, panais, oignons, &c. consommés. Matin & soir, gouttes antigangreneuses (1) par cueillerées & non par gouttes.

*Trait. ext.* Plaie lavée avec une dissolution de sel & du vinaigre rosat. Application de trois sortes d'emplâtres sur la

(1) Ces gouttes anti-gangreneuses ne sont autre chose que le lilyum de Paracelse ou teinture des métals fait avec l'esprit de vin le plus étheré, mis en digestion pendant quatre mois au soleil, & distillé ensuite au feu de lampe. Le Comte de Caillostro les donne par cueillerées & non par gouttes. On fait que la dose est de 10 à 40 gouttes dans les cas désespérés, comme dans l'apoplexie. C'est un remède incendiaire & extraordinairement actif. M. le Comte de Caillostro appelle cela le traitement rafraîchissant.

tumeur; 1<sup>o</sup>. un emplâtre rouge composé d'opium, de minium, de gomme ammoniac, de suif & de thérèbentine; 2<sup>o</sup>. un noir composé de gomme ammoniac, de camphre, de plomb brûlé, &c. 3<sup>o</sup>. un troisième à-peu-près du même genre.

*Effets.*

Quatre évacuations par les selles; fièvre; urines briquetées; peau sèche, aride, point d'appétit, point de sommeil; douleur à la plaie; végétation de la tumeur augmentée.

## D u 10.

*Traitement interne.* Mêmes gouttes antigangreneuses le matin; une heure après d'autres gouttes sudorifiques composées principalement d'alkali-volatile & de teinture de canelle; le soir mêmes gouttes anti-gangreneuses.

*Traitement de la plaie.* Même pansement que le 9. Un emplâtre supprimé.

*Effets.*

Insomnie; fièvre; agitations; urines brûlantes avec sédiment abondant; douleur, végétation de la tumeur augmentées.

## D u 11.

*Trait. interne.* Le même que celui du 9. Pour faire dormir, comme par enchantement, on a appliqué sur les tempes des morceaux de mousseline imbibés d'eau distillée de bella dona.

*Trait. de la plaie.* Suppression de l'emplâtre noir; continuation du rouge; addition de blanc rhassis avec un peu de minium sur des plumaceaux.

*Effets.*

Quatre évacuations par les selles; fièvre avec redoublement; urines briquetées, le soir; point de sommeil; point d'appétit; soif inextinguible; végétations de la tumeur augmentées.

## D u 12.

*Trait. interne.* Le même que celui du 10.

*Trait. externe.* Suppression de tous les emplâtres. Application du cerat.

*Effets.*

Soif ardente; insomnie; agitation; douleurs; perte d'appétit; urines boueuses; végétations affreuses.

## D u 13.

*Trait. interne.* Purgé comme le 9. Eau distillée de bella-dona sur les tempes comme le 11. Matin & soir, gouttes antigangreneuses.

*Trait. externe.* Plaie lavée avec le vinaigre rosat aiguisé de sel, & application de l'emplâtre rouge.

*Effets.*

Insomnie, fièvre avec redoublement; parole breve; inquiétude, appétit anéanti; chaleur dans la poitrine; urines sédimenteuses; végétation énorme & sanguinolente à la tumeur. Le malade n'a pas pu se lever.

## D u 14.

*Trait. interne.* Gouttes antigang. matin & soir, à la dose d'une cueillerée à bouche. Quelques gorgées d'eau fraîche dans la journée.

*Trait. ext.* Plaie lavée avec le vin de quinqua aromatisé, & application de charpie trempée dans le vinaigre rosat aiguisé de sel.

*Effets.*

Les effets ont été à-peu-près les mêmes que ceux du 13, avec prostration de forces.

## D u 15 A U 19.

*Trait. int.* Electuaire; gouttes anti-gangreneuses; gouttes sudorifiques; gouttes narcotiques ou stupéfiantes; tisane purgative & sudorifique (faite avec séné, safran, saffrafs, sel neutre purgatif) pendant deux jours.

*Trait. ext.* Application alternative des mêmes emplâtres, d'une dissolution de sublimé-corrosif avec addition de vert-de-gris, de plomb minéralisé par le soufre lavé dans du vinaigre & séché au soleil, du blanc rhassis, du goudron, de la gomme ammoniac & de la poix de Bourgogne.

*Effets.*

Vomissement continual de ce qui étoit pris; prostration de forces; assoupissement avec délire; état riant & furieux alternativement; convulsions dans les muscles du col; respiration & déglutition difficiles; douleur & ardeur à l'estomac; soif inextinguible; suppression d'urines le 15, elles ont coulé le 16, mais elles étoient noires; dévoiement presque continual pendant cinq jours; yeux fixes avec pâleur dans l'iris; voix animée; parole breve; impatience; fièvre avec redoublement le soir; écoulement par la plaie équivalent à trois chopines par jour; tumeur gangrenée dans plusieurs points & devenue énorme.

## D u 19 A U 26.

*Trait. int.* Gouttes anti-gangreneuses.

*Trait. ext.* Suif appliqué sur la poitrine; barreaux d'acier tenus dans les mains; bains des pieds fait avec l'eau & le vinaigre; application alternative de divers emplâtres.

*Effets.*

Hocquet perpétuel le jour & la nuit ; pouls fautillant ; yeux revenus à leur état naturel , ainsi qu'une partie de la connoissance depuis la cessation des gouttes stupéfiantes ; insomnie absolue & inquiète ; appétit entierement perdu ; impatience & redoublemens de fièvre le soir.

D u 26 A U 1<sup>er</sup>. M A I .

Trait. int. Suppression de tout médicament interne (1).

Trait. ext. Pansemens variés &c. deux fois par jour.

*Effets.*

Cessation de hocquet ; fièvre continue avec redoublemens ; défaut d'appétit soutenu ; prostration des forces ; consommation entière ; tumeur gangrenée en partie & blafarde pour le fond de la couleur.

A cette époque , le malade ne voulut plus être traité par M le Comte de Caillstro. M. Caullet de Veaumorel , son Médecin ordinaire , qui n'avoit été que témoin du traitement , fit constater l'état du malade par des Médecins & Chirurgiens de Strasbourg , dont un de ces derniers , M. Balazuc , agissoit sous les ordres de M. le Comte de Caillstro. Ils en dressèrent le procès-verbal qui suit :

*Copie du procès-verbal dressé à la réquisition de M. Caullet de VEAUMOREL , Médecin ordinaire de M. le Marquis de Cambis.*

»MM. les Médecins & Chirurgiens soussignés s'étant transportés chez M. le Marquis de Cambis pour voir , examiner & constater l'état de sa maladie , immédia-

(1) On n'a pas cru devoir interrompre le récit du journal des bulletins, pour placer une circonstance particulière , relative au traitement interne. M. le Comte de Caillstro proposa le 16 à M. le Marquis de Cambis , un lait de chevre médicamenteux. Pour cet effet , il prépara une chevre pendant trois jours avec des navets pour toute nourriture , ensuite il la fit purger avec de l'aloës. La bête en fut malade pendant trois jours , perdit l'appétit & ne donna presque pas de lait. Le malade ne put en supporter qu'un verre.

Nous ferons observer à M. le Comte de Caillstro qu'il peut être un très-grand Médecin pour les maladies des hommes , mais que dans la Médecine vétérinaire , il n'a pas toutes les connaissances qu'il faudroit pour préparer les animaux , dans la vue de rendre leur lait médicamenteux & salutaire. Car toutes les préparations d'aloës leur sont funestes , & il est même étonnant que la chevre en question n'en soit pas morte. ( Note des Rédacteurs ).

tement après avoir été médicamenteux & pansé par M. le Comte de Caillstro qui lui a donné ses soins depuis le 9 Avril jusqu'au premier Mai suivant , il a été reconnu ce qui suit :

»Que M. le Marquis de Cambis est sous le poids d'une tumeur carcinomateuse qui occupe la région lombaire & iliaque gauche & une partie de la région ombilicale & hypogastrique du même côté ; que cette tumeur inégale est affectée dans plusieurs points , de taches gangreneuses , & qu'enfin la circonférence de cette tumeur est très-dure & très-renitive ; en outre que M. le Marquis de Cambis est depuis plusieurs jours attaqué d'une fièvre continue avec augmentation marquée le soir , le pouls dur , l'artère pleine ».

»L'état du malade nous a paru tel , qu'il est dans un affaiblissement qui annonce l'état de langueur & de foiblesse où nous sommes autorisés à croire qu'ont pu le réduire les différens remèdes qui lui ont été administrés par M. le Comte de Caillstro ».

»Délibéré à Strasbourg , à l'Hôtel de la Grande Prévôté , rue de la Nue-Bleue , le premier Mai 1781. Signés , GUÉRIN , Médecin du Roi & en chef de l'Hôpital militaire ; EHRMAN , Doyen des Médec. Physicien de la ville & membre de la Société Royale de Médecine de Paris ; LE RICHE , ancien Chirurgien-major de l'Hôpital militaire ; BÖCKLER , ancien Chirurgien de l'Hôpital de la ville ; LOMBARD , Chir. major de l'Hôpital militaire ; & BALAZUC (1) , Chirurgien major de l'Hôpital militaire.

Tel est l'exposition fidelle de l'état actuel de M. le Marquis de Cambis. Si M. le Comte de Caillstro ne réussit pas mieux , il est à craindre que son règne ne soit très-court. Nous prendrons la liberté de lui représenter que le traitement externe qu'il a employé ressemble complètement à celui que pratiquoit , il y a quelque temps , un Thaumaturge , qui passa à Lyon , à Grenoble , avec une voiture à 6 chevaux , & qui avoit des montres qui servoient de boutons à ses habits. Ses remèdes n'eurent point de succès. On en a vu un autre , qui avoit une montre à répétition dans la pomme

(1) Nota. Ce dernier est le Chirurgien qui a pansé & traité M. le Marquis , sous les ordres de M. le Comte de Caillstro.

d'une canne achetée en Prusse, & dont la femme avoit des montres à carillon dans des rosettes qu'elle portoit à ses oreilles. Ces petits accessoires ne laissent pas quelquefois que d'en imposer & ajoutent infiniment au mérite des guerriers, dont les plus fameux en général nous viennent du côté d'Italie.

*De Strasbourg, le 12 Mai.*

P. S. Par des nouvelles ultérieures nous apprenons que M. le Marquis de Cambis n'a pas tardé de succomber à son état. Il est mort le 10 Mai. La dissection de la tumeur a été faite avec la plus scrupuleuse attention.

» On l'a détachée d'un tissu graisseux très-dense qui l'uniffoit au muscle transverse qui étoit sain dans son tout, & on a remarqué, 1<sup>o</sup>. que les monstrueuses excroissances qui avoient été reconnues & constatées par le procès-verbal du premier Mai, avoient été détruites de plus de moitié par un caustique préparé & appliqué par M. Caullet; 2<sup>o</sup>. que cette tumeur, ou plutôt que les différentes excroissances qui en constituoient la masse, étoient la suite d'un amas de matière fœtatoise déposée dans plusieurs endroits de la substance celluleuse qui unit les deux obliques entre eux; 3<sup>o</sup>. que la plus grande partie des fibres charnues de ces deux muscles étoit entièrement confondue dans la tumeur; 4<sup>o</sup>. que les dépôts de matière graisseuse étoient renfermés dans des rezeaux cellulaires très-distincts, & que quoiqu'ils s'entretouchassent, il étoit aisé d'apercevoir par leurs formes variées, & par les lignes qui sembloient les borner, qu'ils avoient été, dis-je, formés chacun en particulier aux dépens des cellules de la membrane adipeuse; 5<sup>o</sup>. & enfin que l'organisation des substances mulculeuse & graisseuse qui avoisinoient les réservoirs étoit totalement détruite, & qu'elles avoient pris la consistance d'une matière gélatineuse.

*A Strasbourg, le 12 Mai 1781.*

Signé, LOMBARD, Chirurgien-major de l'Hôpital militaire.

#### LIVRES NOUVEAUX.

*Précis historique & expérimental des phénomènes électriques, depuis l'origine de cette découverte jusqu'à ce jour, par M. SIGAUD DE LA FOND, Professeur de physique expéri-*

*mentale, membre de la Société Royale des Sciences de Montpellier, des Académies d'Angers, de Baviere, de Valladolid, de Florence, &c. &c. 1 vol. in-8°. avec fig. de 732 pag. Broché 6 liv. A Paris, rue & Hôtel Serpente, 1781.*

L'Auteur met en tête cet avertissement. » Ceux qui désireront se procurer des appareils semblables à ceux que je décris, pourront s'adresser à M. Rouland, mon neveu, qui m'a succédé dans l'université. Il leur donnera même des leçons particulières sur la maniere de les préparer & de faire les expériences dans mon cabinet de physique, rue Saint-Jacques, près S. Yves, maison de l'Université.

Pour donner une idée de cet ouvrage, nous ne saurons mieux faire que de transcrire l'approbation du Censeur, Juge très-éclairé, M. le Begue de Presle, Doct. Régent de la Faculté de Médecine. Il dit: » On trouve dans cet écrit ce qui a été découvert de plus intéressant sur l'électricité exposé avec la méthode & la clarté qui distinguent depuis long-temps les leçons & les livres de ce Professeur de physique expérimentale. Il a profité de l'avantage qu'ont les Professeurs de reconnoître dans leurs leçons la maniere dont les objets doivent être présentés & traités pour être plus généralement compris. »

*Dictionnaire des merveilles de la nature, par le même Auteur. A Paris, 1781. 2 vol. in-8°. l'un de 493 pages, l'autre de 476. Prix 7 liv. 10 sols br. & 9 liv. relié.*

Ce Dictionnaire renferme les phénomènes observés dans la physique, la Médecine &c. qui ont passé pour les plus rares & les plus extraordinaires. Ainsi, on y trouve des cas rares d'abstinence, d'accouchemens, de monstruosités, d'évacuations, de feux souterrains, de tremblements de terre, de mort apparente, de sueur, de tarentisme, de coups de tonnerre, de vieillisse prolongée, &c. &c.

#### Errata du N°. 17.

Page 66, ligne 38, prem. col. *Observ. de M. Sabarot, ces fruits (ceux du nerprun paliure) qui ont une forme triangulaire, lisez, qui ont une forme circulaire applatie sur les bords & bombés au centre, &c.*



N°. 20.

ANNÉE 1781.

# GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 20 Mai.

## Article sur Borri ou Burrhus.

**P**LUSIEURS personnes qui n'ont pu se procurer la lecture du Dictionnaire de Bayle, sur l'article *Borri ou Burrhus* dont il a été fait mention dans le dernier numéro, à l'occasion du Comte de Caillostro, avec lequel, suivant le rapport reçu de Strasbourg, il y a de la conformité, nous nous empressons de donner un extrait de cet article intéressant.

Ce Burrhus, suivant Bayle, étoit fameux Chymiste & Charlatan du 17<sup>e</sup> siècle. Il étoit Milanois ; il acheva ses études dans le Séminaire de Rome, où on l'admira comme un prodige, à cause de sa mémoire & de sa capacité. Il chercha à approfondir plusieurs secrets de chymie & donna dans plusieurs hérésies. Il communiquoit à ses confidens les révélations qu'il se vantoit d'avoir eues. Il engageoit les membres de sa Congréagation à lui jurer le secret & leur dicta même certains vœux dont le principal étoit celui de la pauvreté, en exécution duquel il se faisoit configner l'argent que chacun avoit. Burrhus évoit être le Capitaine général des troupes qui reduissoient tout le genre humain à une nouvelle bergerie, suivant son langage, & il assuroit qu'il seroit assisté d'une façon très-particulière par Michel l'Archange. Il évoit déjà reçu du ciel une épée sur la poignée de laquelle se voyoit l'image des sept intelligences. Il se vantoit de communiquer le don d'illumination pour l'intelligence des mystères.

Il fut obligé de sortir de Milan en

1659. Il s'arrêta à Strasbourg où il trouva de l'appui en qualité de persécuté de l'inquisition & de grand Chymiste. Mais il lui fallut un plus grand théâtre ; il le trouva en 1661 à Amsterdam, où il fit grand bruit ; on alloit à lui comme au Médecin universel de toute sorte de maladies. Il y parut en grand équipage ; il s'y faisoit traiter d'excellence.

Il y refocilla avec ses eaux cordiales un vieux bourguemaistre qui le mit sous sa protection. Sa réputation s'étendit jusqu'à Paris où il fit tant de bruit, qu'au rapport de Sorbiere, des gens de qualité se faisoient porter en brancard jusqu'en Hollande, pour être guéris par ce Charlatan, & que d'autres gens d'esprit y alloient exprès pour visiter un si grand homme. Suivant le même Sorbiere qui étoit alors en Hollande & dans cette ville, il y acheta une maison de quinze mille écus. Il avoit cinq ou six laquais, un habit à la françoise, &c. Quelques collations données aux Dames, le refus de quelque argent, cinq ou six richedales distribuées en temps & lieu à des pauvres gens, &c. firent dire à des personnes crédules qu'il donnoit des poignées de diamans, qu'il faisoit le grand œuvre, & qu'il avoit la médecine universelle, &c.

Mais la chance tourna ; on vit baïsser sa réputation, soit que ses miracles ne trouvaient plus de foi, soit que sa foi ne pût plus faire de miracles, & une belle nuit il se sauva d'Amsterdam. Il se retira à Hambourg, où étoit alors la Reine Christine, qui le mit sous sa protection. Il lui persuada de hazarder bien de l'ar-

gent pour le travail du grand œuvre. Il passa ensuite à Copenhague & inspira une forte envie à Sa Majesté Danoise de faire chercher la pierre philosophale. Il acquit, par ce moyen, les bonnes grâces de ce Prince, & lui fit faire des dépenses infinies. Immédiatement après la mort de ce Roi, il sortit du Danemark pour aller en Turquie. Il fut pris sur les frontières & envoyé à Rome pour y être livré à l'inquisition. Après quelques années de captivité, il obtint la liberté de sortir pour traiter le Duc d'Estrées que les Médecins, disoit-on, comptoient déjà pour perdu. Il le guérit ; ce qui fit dire qu'un hérétiaque avoit fait un grand miracle dans Rome. On a imprimé à Genève en 1681, quelques écrits qu'on lui attribue. M. Fischman, résident de France à Strasbourg, a fait un écrit qui mérite d'être lu, touchant le sieur Burri, & qui a pour titre, *Monumentum in laudem gentis Burrorum, &c.* Francisco-Josepho Burrho medico italo strucum. On y trouve que ce puissant Artiste réduissoit les plantes en cendres, qu'il convertissoit ces cendres en la même plante au moyen du feu, & qu'il attendoit pour lui & ses disciples, la même palingénésie, c'est-à-dire la résurrection ou régénération des corps après leur destruction.

*Lettre au R. F. COSME, sur une opération par le haut appareil, par M. NIVÈRE, Chirurgien.*

Je vous dois à tous égards, mon très-cher Frère, un compte détaillé du succès que j'ai eu d'une lithotomie par le haut appareil selon votre méthode, sur une jeune fille de seize ans, qui portoit depuis sept ans une pierre grise chagrinée de figure ovalaire, un peu échancree sur les côtés, & aplatie, ayant deux pouces cinq lignes de longueur, un pouce sept lignes de largeur, un pouce deux lignes d'épaisseur, quatre pouces trois lignes de circonférence, & pesant trois onces dix-huit grains.

Après la vessie ouverte, je fus assez long-temps à charger la pierre avec la tenette. L'ayant laissé par son milieu sur ses faces aplaties, le fond de la vessie se capuchona sur une extrémité, l'os pubis arrêta l'autre, ce qui me présenta un obstacle insurmontable, malgré des efforts que je poussai trop loin. Ne vou-

lant pas décharger ma pierre crainte de la perdre encore pour long-temps, j'introduisis avec assez de peine mon doigt dans la plaie, & reconnaissant par ce moyen parfaitement la position de la pierre, je lâchai tant soit peu les fers de la tenette & pesant sur une de ses extrémités, je lui fis faire la bascule & la tirai aisément par un de ses bouts, elle vint très-saine sans fragments.

L'opération a été suivie d'une inflammation à tout le ventre, qui a mis ma petite malade dans le plus grand danger. Ce que j'attribue particulièrement aux violens efforts que j'ai fait en m'obstinant à tirer la pierre dans le sens où elle se présentoit, & dans la vue d'accélérer l'opération ; la suppuration à la suite a été considérable, mais elle est parfaitement guérie & sans aucune sorte d'inconveniété. Ses règles s'étant râbliées, elle a repris de l'embonpoint & se porte à merveille.

Voilà tout ce que je peux vous en dire pour le moment, car quinze jours après l'opération, je fus nommé Chirurgien-major à un Hôpital établi au bas de la rivière d'où je ne suis sorti qu'au mois de Janvier pour venir diriger les dissections anatomiques pour l'instruction des élèves, en sorte qu'il ne m'a pas été possible encore de rassembler le journal de cette maladie qui ma causé la plus grande satisfaction.

Je me décidai en faveur de votre méthode de préférence, parce que je jugeai la pierre trop grosse pour être extraite sans inconveniient par la dilatation ou l'incision du méat urinaire. Le succès que vous avez eu sur quatre sujets que vous m'avez permis de voir opérer, m'a enhardi, & je ne saurois trop me louer de la complaisance que vous avez eu pour moi, toutes les fois que vous avez eu quelqu'opération intéressante à faire.

*Lettre à M. LAUGIER, membre du Collège des Médecins de Marseille, par M. BOUSQUET, Doct. en Méd. à Draguignan en Provence.*

Votre essai, M., sur le fléau de Cythère, m'est parvenu par la poste, je ne sais trop comment, le 20 Mars de cette année, quoiqu'il soit imprimé à Aix en 1779. J'ai fait quelques réflexions non sur votre théorie sur laquelle j'ai passé rapidement, mais sur le remède que vous annoncez

pour les maux vénériens, sous le magnifique nom de *Nectar de Cypris & d'Eau d'Hypocrene*. Je vous les communique par la voie la plus sûre & la plus convenable, afin que vous puissiez en faire votre profit & celui du public.

Le traitement du mal vénérien est connu depuis long-temps. Les Astruc, les Petit, &c. ont épousé la matière. Le remède le plus approuvé & celui qui guérit le plus souvent & plus ordinairement, est la pomade mercurielle bien faite & récente. Le mercure doit être bien purifié, la graisse de porc frais bien fondue sans altération. L'Artiste qui la fait doit la tourner jusqu'à ce que les molécules soient parfaitement bien divisées. Avec ces attentions, cette pomade entre les mains d'un Médecin ou d'un Chirurgien instruit, a plus de succès que toutes les préparations de ce minéral qui ont été prononcées jusqu'à ce jour.

Nonobstant cela, ceux qui s'appliquent à reculer les bornes de l'Art de guérir voudroient trouver des remèdes plus spécifiques que ceux que l'on connaît pour certaines maladies. Le mal vénérien est du nombre. Les savans & les gens de bonne foi ont toujours avoué qu'ils n'avaient trouvé jusqu'ici que la pomade mercurielle. Ils s'en servent tous les jours, guérissent, & quand il se trouve quelque malade sur lequel le remède connu & employé ne peut mordre, ils emploient des remèdes plus actifs; vous savez de quel remède j'entends parler.

Vous en annoncez un au public, supérieur à tout ce que l'on connaît. Vous avez donc trouvé, M., ce que les Savans cherchent depuis long-temps. Comme citoyen & Médecin, je vous dois un double compliment. Vous demandez la protection des âmes charitables, des Médecins, Chirurgiens, &c. pour le faire connaître. Vous leur demandez d'être en garde contre les Charlatans & les gens de mauvaise foi. Comme j'ai un moyen sûr pour faire cesser vos craintes, je me suis proposé de vous le donner; vous le trouverez vers la fin de ma lettre.

Votre remède vaut-il mieux que la pomade mercurielle? Vous devez avoir la préférence, soit qu'il y entre du mercure ou non, il suffit qu'il guérisse mieux & plutôt; le public vous doit le tribut que vous désirez, & le gouvernement des honneurs & une récompense. Qu'il mériteroit mieux que celui qui guérit

soit sûrement & promptement un mal qui empoisonne les plaisirs les plus doux:

Qu'importe au malade ou à celui qui le soigne, que la guérison soit opérée par le mercure ou par la graine de carotte? C'est un spécifique plus puissant que le mercure qu'on cherche. Heureux celui qui le trouvera & le prouvera de bonne foi. En attendant, on emploie celui que l'on connaît. S'il ne guérit pas toujours; s'il fait quelques ravages, c'est moins la faute du remède que de celui qui le dirige. Ce ne sont pas les Charlatans seuls qui font le mal dans la Province. Votre remède peut y être d'un grand secours.

Vous annoncez au public que vous en donnerez la composition, lorsque sa réputation & la vôtre sans doute seront établies. Voici le conseil dont je vous ai parlé plus haut & que je voulois vous donner. Au lieu de chercher à persuader au public que le remède que vous faites distribuer sous le nom de *Nectar de Cypris*, ou *d'Eau d'Hypocrene*, accompagné du titre de *remède souverain contre le fléau de Cythere*; adressez vous aux Juges compétents, à quelque Faculté de Méd. Si vous obtenez l'approbation des Médecins; alors on pourra ajouter foi à vos promesses. Permettez que jusqu'à ce que vous ayez fait cette démarche, je doute de son efficacité, quelques pompeux & imposants que soient les titres que vous lui donnez.

J'ai l'honneur d'être, &c. Bousquet,  
D. M.

#### LIVRES NOUVEAUX.

*RECHERCHES sur les végétaux nourrissans qui dans les temps de disette peuvent remplacer les alimens ordinaires avec de nouvelles observations sur la culture des pommes de terre*, par M. PARMENTIER, Censeur Royal, Pensionnaire de l'Hôtel Royal des Invalides, Apothicaire major des Camps & Armées du Roi, &c. &c. in-8°. de 199 pages. A Paris, de l'Imprimerie Royale, & se trouve chez l'Auteur, à l'Hôtel des Invalides.

L'Auteur a eu un double objet dans cet ouvrage, celui de donner à son mémoire sur les végétaux nourrissans couronné par l'Académie de Besançon en 1772, plus d'étendue & de développement, & le second de répondre aux objections qu'on lui a faites relativement à la culture & à l'usage des pommes de terre apprêtées sous différentes formes. M. Par-

mentier nous a paru avoir atteint son but. Un travail de ce genre ne pouvoit manquer d'être utile.

*CART. WILHELM SCHEEBLER... Chemiche Abhandlungen Vonder Luft, &c. c'est à dire, dissertation chymique sur l'air & sur le feu, par M. Scheele, membre de l'Académie Roy. des Sciences de Suede, avec une préface de M. Bergman A Upfäl & à Leipzick, 1777, in-8°.*

C'est à ce savant Chymiste Suedois, que nous sommes redevables de la maniere d'extraire l'acide phosphorique des os. L'Auteur ayant trouvé que l'air est une partie constitutive de la flamme & des étincelles, a cru devoir réunir l'examen de ces deux substances, c'est ce qui fait l'objet de la dissertation que nous annonçons. On y trouve une suite d'expériences sur les étincelles & la flamme, avec les résultats que l'Auteur en a obtenus.

L'air, dit M. Scheele, est composé de deux fluides élastiques différens l'un de l'autre. L'un de ces fluides ne manifeste point la propriété d'attirer le phlogistique, ou ce qu'il y a de combustible dans les corps; l'autre au contraire est destiné à cette attraction; & ce dernier doit faire le tiers ou le quart à peu près de la masse totale de l'air; par son moyen, le feu a la propriété de brûler.

Cette dissertation renferme un grand nombre d'expériences curieuses qui méritent l'attention des Chymistes & des Physiciens.

*FRANÇ. ANT. HOFFMANN, Austriaci, dissertatio inauguralis de Epilepsia. Dissertation inaugurale sur l'Epilepsie, par M. Hoffmann, de Zisterio en Autriche. A Vienne, chez de Tractner, & à Strasbourg, chez Amand Konig, 1776, in-8. de 68 pages.*

L'épilepsie est une des maladies sur lesquelles les Médecins ont le plus écrit. M. Hoffmann rassemble dans quelques pages ce qui est épars dans une infinité de volumes. Il rappelle le souvenir de quelques drogues dont l'ignorance & une espèce de superstition avoient consacré l'usage dans l'épilepsie, tels que les vers

de terre qu'il falloit recueillir au mois de Juin, avant le lever du soleil, & dans le temps de l'accouplement, le crâne humain non inhumé, la raclure des vertebres d'un homme, les osselets de l'intérieur de l'oreille d'un veau, la bile récente d'un chien noir, les excréments du paon, du lion, &c. &c.

M. Hoffmann termine sa dissertation par une observation sur une épilepsie qu'il dit avoir guéri selon la méthode de M. le Baron de Storck, avec l'extrait de stramonium. Voici le précis de cette observation.

Un jeune paysan âgé de 16 ans, étoit depuis trois ans attaqué d'une épilepsie causée par une terreur subite; le paroxysme le saisiffoit irrégulièrement; mais la plupart du temps tous les 4 ou 5 jours; il duroit une heure, & souvent davantage. Après avoir en vain tenté plusieurs remèdes, on s'adressa à M. Hoffmann, qui lui ordonna la mixtion suivante.

*Prenez de l'eau de fontaine, quatre onces; de l'extrait de stramonium, six grains; du sucre blanc, demi-once.*

*Mélez exactement, à prendre une cuillerée trois fois par jour.*

M. Hoffmann lui ordonna en même tems une décoction de guy de chêne avec la réglisse pour boisson ordinaire, & lui interdit l'usage du vin auquel il étoit accoutumé. La mixtion prise pendant huit jours ne fit aucun effet sensible. Alors, M. Hoffmann l'augmenta de six nouveaux grains d'extrait de stramonium, & la fit continuer de la même maniere au malade. Au bout de quatre semaines, les accès étoient non-seulement moins fréquens, mais bien moins forts. M. Hoffmann enhardi par ce succès, au lieu de douze grains de cet extrait, en fit prendre jusqu'à demi-gros au malade, toujours dans la même mixtion, & de la même maniere. Cette dose continuée pendant quelques mois, guérit parfaitement le malade qui, suivant notre Auteur, n'a jamais eu depuis la moindre atteinte de mal caduc, & cela depuis plus de neuf ans. Il s'est marié, & a toujours été délivré de cette horrible maladie.

*On prie ceux qui auront quelque observation de Médecine ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans cette Gazette, d'adresser leurs lettres & leurs paquets, francs de port, au sieur MÉQUIGNON, Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols, port franc par tout le Royaume.*

De l'Imp. de la Veuve B A L L A R D & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.

N°. 21.

A N N É E 1781.

## GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 27 Mai.

*Examen de l'art des accouchemens,  
par M BAUDELOCQUE, annoncé  
dans le numero 12.*

Aux Rédacteurs de la Gazette.

P LUSIEURS personnes de l'Art, MM., surtout mes élèves, m'ayant demandé avec instance mon avis sur l'ouvrage de M Baudelocque, je ne me suis point refusé à leur donner une satisfaction dont j'ai cru qu'il pouvoit résulter un avantage pour l'art important des Accoucheurs. Négligeant les personnalités, je me suis borné à l'examen simple de la doctrine de l'Auteur & de la maniere dont il l'expose.

J'ai l'honneur d'être, &c.

ALPHONSE LE ROY.

L'Auteur divise tous les accouchemens en naturels, contre nature & laborieux. Les premiers sont ceux où la nature se suffit à elle-même, les seconds ceux où l'accouchement est terminé avec les mains, & les laborieux enfin ceux où l'on emploie les instrumens. Cette division établit, selon M. Baudelocque, trois ordres d'accouchemens soudivisés en genres & en espèces. Les genres sont déduits de la considération de la partie que l'enfant présente à l'orifice; & comme il en présente 34, M. B. selon lui, établit 34 genres d'accouchemens qu'il veut bien réduire à 23. Chacun de ces genres est encore soudivisé en six espèces, selon six positions principales de chaque partie ou région de l'enfant sur le bassin; ensorte que sous chaque ordre, (sans ré-

duction) il y a 34 genres d'accouchemens & 204 espèces. (L'Auteur les réduit à 138), & comme il y a trois ordres, en multipliant cette somme trois fois, réduction faite, on trouve celle de 404 espèces d'accouchemens décrites dans 2 vol. in-8., l'un de 610 pages, l'autre de 422.

L'ouvrage distribué en quatre parties, offre dans la premiere un détail très-étendu du bassin & de ses muscles, l'union de ses parties, ses dimensions, la description de la matrice, son état dans la grossesse, les signes de la fécondité, de la stérilité, du viol, de l'accouchement & suppression de part; la conception, la génération, l'attitude du foetus, ses dimensions, la structure du placenta, les dilatations préparatoires à l'accouchement, les caules communes, efficientes, naturelles, déterminantes & accessoires de l'accouchement, &c. La 2e. traite des divers accouchemens naturels & de la délivrance. La 3e. des accouchemens contre nature, & dans la 4e. consacrée aux accouchemens laborieux, l'Auteur y expose fort au long les enclavemens général & en particulier, ainsi que les instrumens qu'on emploie dans ces cas, tels que les leviers, les crochets, les forceps, les tire-tête, les perce-crâne, les instrumens contondans, &c. &c. enfin la section de la symphise du pubis & l'opération céfarienne.

Une thèse soutenue aux écoles de Chirurgie de Paris en 1771 & dans laquelle on classe les accouchemens à la maniere de M. B., a servi de canevas à son ouvrage

sur lequel nous allons nous permettre quelques réflexions.

Et d'abord, au sujet de cette manière de classer les objets, comme les Botanistes, introduite en Médecine par Linnaeus & Sauvages, nous observerons qu'elle est vicieuse en général, & en particulier pour l'art des accouchemens, auquel on a tenté mal-à-propos de l'appliquer. Il en a résulté que la doctrine de Smelie, enseignée depuis longtemps à Paris, par M. Antoine Petit, Médecin célèbre, n'a reçu, au moyen de ces divisions, qu'une extension fastueuse & vaine, au lieu d'un développement nécessaire.

Indépendamment du vice général attaché à la méthode adoptée par l'Auteur & dont l'effet est de multiplier les êtres sans nécessité, il en résulte un autre de la distribution qu'il a suivie. M. B. s'est astreint, au moyen de sa division, à la loi de se répéter trois fois dans les mêmes positions. Encore, s'il s'étoit borné à des positions réelles; mais la plupart sont imaginaires & ne peuvent pas même exister. En sorte que si l'Auteur a fait son ouvrage pour instruire des élèves, comme il le dit, il a manqué entièrement le but du véritable enseignement, qui consiste dans l'exposition claire & précise des principes, & non dans celle des subdivisions à l'infini, des détails minutieux capables de faire perdre de vue les principes & de jeter les élèves dans un labyrinthe dont ils ne pourront jamais se tirer.

Après une description beaucoup trop étendue du bassin, l'Auteur répète tout ce que ses prédecesseurs & contemporains ont dit sur les dimensions de cette cavité, & ne s'attache point assez à celle qui mérite d'être essentiellement considérée, c'est-à-dire, à l'étendue de la symphise à la base du sacrum. Quoiqu'en dise M. Baud., un Accoucheur doit & peut s'affirmer de l'étendue de ce diamètre. Il est des moyens de le connoître, à quelques lignes près. Ce n'est donc pas assez d'instruire le lecteur que de lui dire (§. 129) qu'il faut à cet effet une habitude qu'aucun précepte ne peut donner. Néanmoins, comme il en falloit un quelconque, voici celui que l'Auteur donne, (§. 128). Lorsque l'état du sujet, dit-il, permet de porter le doigt dans le vagin, on ne doit point y manquer; on pourroit même y introduire toute la main; & cela met dans le cas de découvrir des choses qu'on ne peut

appercevoir en examinant les dehors de cette partie.

Lorsqu'il traite des vices du bassin, on trouve des détails inutiles & des vices imaginaires. Tel est le rétrécissement de l'excavation de cette cavité par défaut de courbure du sacrum.

S'il considère les rapports du coxis au sacrum, tantôt il admet que la soudure de ces deux os fait obstacle à l'accouchement, tantôt il le nie & assure que si la tête descend & remonte sur la fin de l'accouchement, cela dépend des parties externes. Mais M. B. auroit dû observer qu'il est des accouchemens où le coxis recule; que ce sont ceux où le diamètre de la symphise au coxis a peu d'étendue respectivement à la grosseur de la tête de l'enfant & à sa position, & que si cette tête remonte & descend dans les derniers temps de l'accouchement, cela ne dépend pas des parties externes, mais de la nature des forces de la matrice & de la difficulté que le front éprouve pour franchir l'extrémité du sacrum & du coxis.

On trouve encore sur les dimensions de la tête de l'enfant, des détails superflus, dans lesquels sont noyés les principes. Cette tête est une olive qui, pour me servir de la comparaison d'Hippocrate, ne peut sortir que par l'une ou l'autre extrémité. On doit y considerer surtout deux diamètres, un grand ou longitudinal, du menton à l'occiput, & un transverse, d'une bosse pariétale à l'autre; le reste n'est qu'accessoire. S'y arrêter trop, c'est manquer son but. Tous les objets dont il est important de connaître les dimensions & qui devoient être rapprochés, sont éloignés les uns des autres dans cet ouvrage & intercalés par des chapitres inutiles.

On trouve encore sur la matrice, des détails dont le plus intrépide lecteur auroit peine à soutenir la lecture; & lorsque l'Auteur rentre dans son sujet, en considérant la position de cet organe, il attribue son obliquité à sa rondeur & les douleurs *incommodes* de l'accouchement à cette même obliquité, (voy §. 26.). Mais M. Baudelocque n'a donc jamais vu une matrice impregnée. Elle n'est pas ronde. Un des côtés est plus développé que l'autre, il est plus élevé, & c'est celui qui a été impregné. Si c'est le droit, comme cela arrive le plus souvent, l'organe est entraîné du côté droit de la femme. Nous conseillons à l'Auteur

de ne pas s'en laisser imposer par de simples apparences , & de consulter à ce sujet les ouvrages de Deventer, Hunter, Monroe , &c. ou il trouvera suffisamment de quoi s'initier.

Quant aux articles où M. B. traite des objets de Médecine , qu'il eût dû s'interdire , il décele toute sa foiblesse, surtout en disant , (parag. 290) qu'il ne conçoit pas pourquoi pendant la grossesse on distingue les règles des pertes. Les titres qui indiquent que l'Auteur va donner les signes de la stérilité, de la fécondité, d'un accouchement précédent, &c. promettent encore plus qu'ils ne tiennent. Par exemple , au parag. 315 , l'Auteur assure que le déchirement du col de la matrice n'est pas une preuve que la femme soit accouchée. Nous le prions de vouloir bien nous dire de quelle autre cause peut dépendre le déchirement ou la fissure qu'on observe constamment à l'un ou l'autre côté du col de toute matrice qui a expulsé à terme un foetus.

L'Auteur blâme & admet en même temps les dilatations préparatoires à l'accouchement . Nous l'affurons que dans tous les cas, elles sont souverainement inutiles & quelquefois dangereuses , parce qu'elles provoquent des douleurs qui n'étant pas muries par la nature , peuvent déterminer des congestions , inflammations , &c. &c. Quand M. Baudelocque rencontrera ces accidens , il peut mettre hardiment ses dilatations au nombre des causes qui ont pu les produire.

Au §. 767 , M. B. conseille de ranimer les douleurs de la femme en soulevant la tête de l'enfant du bout du doigt. Cet Auteur n'auroit pas dû ignorer que cette manœuvre n'est point indifférente & peut même dans quelques cas causer la mort à l'enfant , qui vient alors au monde tout violet & pérît peut de temps après.

S'il traite des moyens de ranimer l'enfant , lorsqu'au sortir du sein de la mère le cordon ombilical n'a plus de pulsations , c'est en vain , dit-il . §. 179 , qu'on se flatteroit de rappeler l'enfant à la vie , en laissant le cordon en entier ; on ne doit attendre son salut que de la section & du dégorgement qu'on obtient par cette voie. Mais au §. 519 , il reconnoît & avec raison qu'il ne soit alors que quelques gouttes de sang ; encore est-on obligé d'exprimer le cordon. Si M. B. avoit jamais lu Hippocrate , qu'il traite fort lestelement , comme on le verra ci-après , il auroit fait peut-être

quelque attention au précepte que donne ce Pere de la Médecine de ne jamais couper ni lier le cordon que l'enfant n'ait respiré. Cette section prescrite par M. B. est donc pour le cas indiqué inutile & dangereuse d'après lui-même. Il faut alors exciter l'enfant , tenir chaudement le cordon , soit dans la main , soit en le reportant dans le corps de la mère , afin de reveiller à ce moyen des pulsations qui peuvent opérer un dégorgement salutaire & propager à l'enfant le principe de la vie.

Quand M. B. traite de la délivrance , il dit (parag. 915) qu'il faut enlever les petites portions de placenta qui peuvent être restées dans la matrice. Cependant , dans ce même paragraphe , il avoue que la nature se délivre seule de ces corps étrangers ; mais dans le suivant , il insiste pour qu'on aille chercher avec la main ces petites portions de placenta , sans craindre , dit-il , parag. 916 , de déchirer ces prétendues productions utérines que quelques-uns ont comparé à des crêtes & désignées de ce nom , parce qu'on ne trouve rien de semblable , & que d'ailleurs leur sensibilité les feroit aisément distinguer.

Quelque confiance que nous ayons aux grandes lumières de M. B. , nous prendrons la liberté de lui représenter que ce précepte est dangereux , & qu'une pareille manœuvre , malheureusement trop usitée parmi les Sages-Femmes de Province surtout , a donné très-souvent lieu à des ulcérasions , des cancers , des polypos , des ulcères à la matrice , &c. D'ailleurs , si l'Auteur a fait attention à l'état de l'intérieur de la matrice après l'accouchement , il a dû trouver dans l'endroit où s'insère le placenta , un grand nombre de petits feuillets musculaires appartenans à la matrice , feuillets qu'on déchire presque toujours , quand on s'obstine à enlever les restes du placenta ; & quand la sensibilité fait appercevoir qu'on se méprend , alors il est trop tard , le mal est fait. Les anciens connoissoient tout le danger de cette manœuvre. Aussi pour expulser les restes de placenta , ils ne conseilloient que des moyens médicaux , ou s'ils en employoient de mécaniques , c'étoit tout au plus de légères titillations à l'orifice de la matrice pour la solliciter à se contracter.

Lorsque le placenta se trouve attaché à l'orifice de la matrice , M. Baud. dit , parag. 932 , qu'il feroit peut-être plus

*avantageux de percer ce placenta avec un trois-quarts, que de trouer celui-ci avec les doigts.* On ne conçoit pas comment cet Accoucheur peut conseiller ici le trois-quarts avec lequel on risque de percer en même temps la fontanelle de la tête de l'enfant qui se trouve ordinairement appuyée dans cette circonstance contre le placenta. D'ailleurs, cette manœuvre ne remédie pas plus que l'autre à la perte qui existe alors & qui ne cesse que par la délivrance complète.

Passons à l'examen de la seconde partie. Smelie avoit considéré quatre positions principales de la tête de l'enfant sur le bassin, l'occiput à gauche ou à droite de la partie antérieure ou postérieure de cette cavité. Des deux positions antérieures de l'occiput que la nature choisit presque toujours, l'une est plus laborieuse que l'autre, c'est celle où l'occiput est tourné au côté droit. Il eût été nécessaire de comparer ces deux positions pour développer les raisons qui rendent la seconde moins favorable & quelquefois laborieuse. C'est précisément ce que M. B. n'a pas voulu faire, & il paroît que ce qui l'a déterminé à prendre ce parti, c'est qu'un autre l'avoit fait avant lui. Mais il a donné la preuve qu'il n'ignoroit pas l'existence de ces difficultés, car il dit, parag. 649, *la nature trouve en cette position des obstacles qu'elle ne rencontre pas dans l'autre*; au paragraphe 1944, oubliant le 649<sup>e</sup>, il regarde comme *peu versé dans l'art & peu expérimenté*, celui qui considère cette position comme laborieuse & quelquefois facheuse; tant l'envie de déprimer les autres a dominé M. Baudelocque.

L'Auteur de la thèse citée avoit admis que l'occiput est naturellement appuyé sur la symphise ou sur la base du sacrum. M. B. son copiste, adopte la même erreur. Mais cette position est presque imaginaire tant elle est rare & difficile à s'établir. La tête de l'enfant ne toucheroit alors que par deux points au bassin, & l'on conçoit que le moindre mouvement de la femme ou de l'enfant, doit déranger cette position & déterminer la tête à chercher plusieurs points d'appui, au lieu de deux, & à se porter à droite ou à gauche. C'est aussi ce qui arrive toujours. Cette position de l'occiput à la symphise prise à tort pour la meilleure

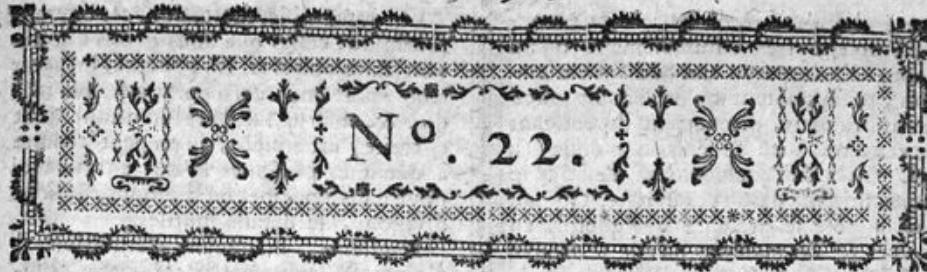
duns les écrits de Mauriceau & Levret, ne méritoit donc pas l'importance que lui a donné l'Auteur, puisqu'elle fait perdre de vue la vraie route que suit la nature. Quant aux deux autres positions où l'occiput est tourné au côté ou droit ou gauche postérieur du bassin, la nature ne peut quelquefois terminer ces accouchemens, ou si elle en vient à bout, c'est en dégageant tantôt l'occiput au coxis, tantôt le menton sous la symphise du pubis. L'Auteur auroit dû développer les difficultés & les ressources de la nature dans ces circonstances, & expliquer quel bassin est propre à l'un ou l'autre dégagement.

Dans la troisième partie, où il traite des accouchemens contre nature, on y voit beaucoup de manœuvres dont plusieurs sont impraticables & des positions multipliées à l'infini, dont la plupart n'existent pas, ne peuvent pas exister. Telle est celle où l'enfant vient montrer le côté gauche ou droit de la tête, c'est-à-dire l'une ou l'autre oreille au centre du bassin, ou le devant du col, *appelé*, dit l'Auteur, *vulgairement la gorge*.

Le resserrement du col de l'enfant par celui de la matrice établi au §. 1030, n'est pas moins imaginaire que les positions ci-dessus mentionnées. Pour renoncer à l'idée de sa possibilité, il ne faut que voir ou toucher la matrice après l'accouchement. Son plan musculaire interne & celui du vagin n'en font qu'un, & indique assez l'impossibilité d'un pareil resserrement.

Avant de passer aux accouchemens laborieux, c'est - à - dire à ceux dans lesquels M. B. instrumente beaucoup, cet Auteur donne déjà dans la partie des accouchemens naturels un essai de l'emploi des instrumens; car lorsque les épaules ne sortent pas presque aussi vite que la tête, parce qu'elles ne s'arrangent pas assez obliquement, alors n'ayant pu employer les cuillères du forceps, il en emploie les crochets qui sont au bout du manche; il les passe sous les épaules de l'enfant pour le tirer, tandis qu'il ne s'agit que d'appuyer le bout du doigt index de l'une & l'autre main sur l'une & l'autre épaule pour leur faire prendre la direction oblique convenable.

*La suite à l'ordinaire prochain.*



ANNÉE 1781.

## GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 3 Juin.

*Suite de l'examen de l'art des accouchemens de M. BAUDELOCQUE.*

**L**A quatrième partie est entièrement destinée à l'emploi des instrumens. L'Auteur les préfère à tous les secours médicinaux qu'il cherche même à exclure de la pratique des accouchemens dont les facilités ou difficultés ne dépendent pas, selon lui, de la force ou de la foiblesse de la matrice, (voy. Introduc. pag. 21). Ainsi, au lieu d'aider cet organe à développer toute son énergie; au lieu de faciliter l'expulsion du foetus, soit par dessaignées qui operent un dégorgement souvent nécessaire, soit par d'autres secours tels que les cordiaux, les linges chauds, les émollients, les narcotiques, &c. appliqués à propos, il lui a paru plus simple de rejeter tous ces moyens, & pour ne pas se compromettre, de dire nombre de fois, *on se comportera suivant les circonstances.* M. Baudelocque croit qu'un instrument peut suppléer à tout, suffire à tout, tenir lieu de tout secours; c'est ce qu'il essaye de faire entendre, (§. 1597) où il dit, après avoir vanté cent & cent fois le forceps, *les avantages de cet instrumens ne sont jamais plus évidens que dans le cas où il ne s'agit que de suppléer ou d'ajouter aux forces de la matrice.* Il porte l'amour du forceps & en même tems l'horreur des vrais secours si loin, qu'il nous fait entendre que sa doctrine sur cet objet est bien au-dessus de celle d'Hippocrate, qui ne s'est propagée, dit-il, qu'à la faveur des écrits de gens de cabi-

net, (voy. l'Introduct. p. 9) & lorsqu'on lui dit qu'il y a des Accoucheurs heureux qui n'emploient presque jamais le forceps, il les classe tous à raison de l'emploi plus ou moins fréquent qu'ils en font. De maniere que celui qui l'emploie à chaque instant est le premier Accoucheur, (c'est M. Baudelocque) celui qui l'emploie quelquefois est un Accoucheur d'un certain ordre, c'est-à-dire de la seconde classe, tel est, selon l'Auteur, M. de L. (§. 1451) & celui qui rejette entièrement cet instrument est, selon lui, un homme sans expérience & de la dernière classe des Accoucheurs; en sorte que le forceps est, d'après M. B., la mesure du savoir & de la capacité de tout Accoucheur.

On conçoit bien que, vu le goût de M. B. pour les instrumens, les accouchemens dans lesquels il en conseille l'usage, sont très nombreux. Aussi le deviennent-ils si fort entre ses mains, qu'il semble que la nature ne peut plus opérer seule un accouchement. Il n'est sorte de position où il ne s'exerce à placer un instrumens. L'enfant a-t-il la tête au-dessus du détroit supérieur, au lieu d'aller chercher les pieds, ne fut-il même qu'au 8<sup>e</sup>. mois, vite le forceps, (voy. parag. 1759 & 1760). La tête a-t-elle franchi, vite le manche du forceps; tantôt c'est le tire-tête, tantôt c'est le perce-crâne, tantôt c'est le couteau tranchant. Cela nous rappelle la requête qui fut présentée au Collège des Médecins de Londres, il y a quelques années, dans une circonstance à-peu-près semblable, par les enfans ren-

fermés dans le sein de leur mère. Ils représentoient très - humblement qu'un grand nombre parmi eux avoient été mutilés , & supplioient qu'on leur fit grâce des instrumens , promettant dorénavant de venir très-bien & seuls au monde (1).

L'article de l'enclavement n'est pas le moins brillant dans cet ouvrage. On fait que la tête se présente quelquefois en travers & de maniere qu'elle se trouve arrêtée sur le bassin. Il avoit plus à quelques Accoucheurs , qui ne s'étoient pas convenablement occupés des dimentions , d'appeler enclavement ses positions transversales. M. Baudeloque combat d'abord & avec raison l'existence de l'enclavement , en disant ( parag. 1523 ) que quand la face ou un des côtés de la tête se présente , elle s'arrête & ne s'enclave pas ; & après avoir ainsi établi une différence entre s'arrêter & s'enclaver , il finit par regarder comme enclavées , toutes les têtes arrêtées. L'on peut soupçonner avec raison que c'est pour placer encore quelque instrument.

Après avoir admis & nié l'enclavement de la tête , M. B. établit l'enclavement des épaules sur le bassin , la tête y étant encore contenue. Mais il a été déjà prouvé que cet enclavement ne peut avoir lieu.

Il entroit dans le plan de l'Auteur de parler de la section de la symphise & de l'opération céfarienne. On présume bien quel est celle qu'il préfere. Cette section de la symphise , dont on trouve l'idée dans quelques Auteurs & que Lacorvée , Médecin François , pratiqua à Varsovie au 17<sup>e</sup>. siècle , (ce qu'un Médecin très-savant de la Faculté , M. Salin , vient de découvrir) n'a encore été combattue par aucune raison solide. Elle ne sauroit être mise en parallelle avec l'opération céfarienne qu'on s'est obstiné à lui opposer & à réitérer plusieurs fois malgré les malheurs dont elle a été constamment suivie. Tout cela n'a pas empêché M. B. de renouveler les objections qui ont été refutées dans un ouvrage qu'il doit connoître. Il a fait plus , il y a joint des personnalités & de la mauvaise foi , &c &c . ce qui nous dispense de discuter cet objet avec lui:

(1) La fureur d'instrumenter dans les accouchemens avoit tellement gagné , il y a quelques années deux à trois. Chirurgiens - Accoucheurs en Angleterre , qu'on crut devoir les corriger par cette plaisanterie , qui eut son effet & dont on voit un extrait.

Voilà , parmi les fautes dont cet ouvrage fourmille , celles que nous avons cru devoir faire observer. En général , l'Auteur trop jeune encore n'a point assez lu , médité & observé sur l'art important dont il traite ; art simple , qu'on peut réduire à quelques principes & qui se trouve ici noyé dans une mer de divisions , de subdivisions , de détails inutiles.

D'ailleurs , manquant d'érudition il n'a pas su apprécier le très-petit nombre d'Auteurs dont il parle. Il fait marcher sur la même ligne Smelie & Levret ; il juge mal Deventer , loue Roederer qui ne mérite aucune espèce d'éloge de la part des connoisseurs , & par un langage qui n'appartient qu'à lui , se rend inintelligible jusques dans le titre de ses chapitres. Il seroit à souhaiter que le public pût juger par lui-même si notre critique est fondée. Mais cet ouvrage est écrit de maniere que nous doutons fort que quelqu'un ait , comme nous , le courage d'en dévorer la lecture. Voici la requête dont nous avons parlé.

*Requête des enfans dans le sein de leur mère , à MM. les Censeurs du Collège Royal des Médecins de Londres (\*).*

Les enfans dans le sein de leur mère représentent très-humblement que , quoiqu'ils ne soient point encore les sujets nés de Sa Majesté , cependant comme ils résident dans l'étendue de ses domaines , les loix & constitutions de ses Royaumes leur donnent droit à sa protection ; que toutefois les supplians sont poursuivis d'une maniere affreuse par les Accoucheurs Paucus & Maulus qui n'ayant pas les talens nécessaires pour gagner honnêtement leur vie , profitent de la crainte & de l'ignorance de celles qui ont conçu pour leur persuader que nous sommes les ennemis de nos mères , que nous ne pouvons venir au monde sans les en chasser ; suggestions maudites qui font que nos mères donnent avec confiance à ces ignorants des femmes extravagantes pour nous meurtrir , nous tuer , nous déchirer ; ce qui est contraire à la paix & au bon ordre qui regne dans le gouvernement de Sa Majesté.

Vos supplians déposent 1°. que si la

(\*) Ce petit écrit , dont on ne peut donner ici qu'un extrait , est du Docteur Nichols , Professeur d'anatomie à Oxford. Il a eu successivement 3 éditions chacune tirée à six mille. La dernière est de 1755.

difficulté d'ouvrir nos portes ou la terreur des cruautés desdits *Paucus & Maulus*, nous empêche de quitter nos demeures, lesdits *Paucus & Maulus* nous accusent de vouloir tuer nos mères, & pour nous en punir, nous font tirer soudain hors de nos habitations avec des crochets, des forceps ou pinces de fer & autres instrumens cruels qui nous déchirent, nous brisent ou du moins nous serrent la tête d'une façon si cruelle, que dans la suite nous sommes sujets à des convulsions, à moins que par la grâce de Dieu, comme cela arrive souvent, nous n'expirions dans l'opération. Et si nous résistons soit de nous-même, soit par la nature des issues étroites de nos domiciles, on nous condamne à mort comme coupables de rébellion, & pour l'exécution de ces sentences, on nous décapite, on nous arrache la cervelle avec des instrumens perfides inventés pour cet usage barbare, ou bien si nous passons un bras hors des portes, soit pour notre défense ou pour tâter notre chemin, lesdits *Paucus & Maulus* nous font sur le champ, couper ce bras aussi haut qu'ils peuvent l'atteindre, ce qui nous fait expirer dans l'horreur des plus affreuses tortures.

2°. Vos suppliants se plaignent que si l'on nous trouve ou morts ou trop épouvantés, parce qu'on nous a tiré de force de nos aziles, en sorte que nous ne puissions ou n'osions demander grâce par nos cris enfantins, aussitôt lesdits *Paucus & Maulus* nous secouent, nous fouettent, sans écouter ni l'humanité dûe aux malheureux, ni le respect qu'on doit aux morts.

Vos suppliants se plaignent, en 3e. lieu, que nos mères sont tellement infatigées des talens desdits *Paucus, Maulus & consorts*, qu'elles se persuadent que les cruautés susdites les mettent à couvert contre nos attentats affreux & dénaturés, en sorte que plus nous effuyons d'horreurs, plus nos mères se croient obligées envers eux de leur propre conservation, plus elles les payent sans mesure & les vantent avec excès.

Souvent même lesdits *Paucus & consorts*, attendu leur ignorance & leur manque de théorie dans l'art qu'ils professent, font des bavures énormes dans leurs desseins cruels contre nous, & blessent, déchirent, maltraitent nos mères de façon si terrible, qu'elles meurent desdites blessures & meurtrissures.

4°. Vos suppliants osent nier que nous ayons jamais eu l'intention de détruire nos mères ou que nous leur ayons fait fait le moindre tort volontairement; ils assurent au contraire que les maux qui arrivent à nous & à nos mères ne viennent jamais que de l'ignorance, de la précipitation & du naturel féroce desdits *Paucus & Maulus*, ce que nous pouvons prouver par les billets de mortalité des premiers temps où de bonnes femmes se mêloient seules de nos affaires.

5°. Vos suppliants déposent que lesdits *Paucus, Maulus & consorts*, pour justifier leurs procédés abominables, assurent souvent que nous sommes morts, & pour le démontrer ils amènent le conduit de nos nombrils, ce qui nous tue avant notre naissance d'une maniere aussi sûre que si l'on nous noyoit ou l'on nous étouffait. Ils déposent enfin que les gardes des femmes en couche, n'ayant d'autre vue que leur intérêt, voyant que lesdits *Paucus, Maulus & consorts* ne prennent rien des présens du compere & de la commere, en sorte que ce qui auroit été donné à la Sage-Femme leur revient, ces créatures cachent les cruautés exercées sur nos mères & sur nous, font à celles-ci une peur effroyable des Sages-Femmes & mettent en opposition la politesse, l'esprit délicat, l'imagination brillante de *Paucus*, panégirique stupide qu'elles finissent toujours par un, *oh le charmant homme ! sa vue seule rend la santé*, par lequel manege nos pauvres mères séduites se livrent auxdits *Paucus, Maulus & consorts* pour être traitées au gré de leur ignorance.

A ces causes, vos suppliants vous prient humblement, qu'en vertu de l'acte de Henri VIII, qui vous donne l'ordre & le pouvoir d'examiner & reformer les abus qui se commettent sous le prétexte de guérir, comme aussi en vertu du serment solemnel que vous avez prêté d'exercer ce pouvoir, vous preniez les dépositions ci-dessus en considération & écariés, les meurtres, cruautés desd. *Paucus & consorts*, qui bâtilsent leur fortune sur l'ignorance & les craintes naturelles aux femmes & qui détruisant cruellement vos frères en humanité, ont la forte présomption de changer les dispositions de la providence & surpassent en méchanceté le grand tentateur de la première femme, & ajoutent eux-mêmes de nouvelles tortures & souvent la mort.

aux peines qu'elles sont condamnées à souffrir, lorsqu'elles mettent au jour leurs enfans.

Et vos supplians s'ils peuvent venir au monde & parler, ne cesseront de prier pour Vous.

NOTICE DE QUELQUES OUVRAGES QUI PAROISSENT CHEZ L'ÉTRANGER.

*ASHANDING, &c.* Traité des maladies de la peau, traduit du latin du Doct. Held de Peza. 1<sup>er</sup>. vol. A Leipsick, chez Weidmann & Reich, 1779, grand in-8°. de 748 pag.

Ceux qui ne connaissent pas l'original estimable & qui auront la bibliothèque de Médecine du savant Professeur Murray de Gottingue, peuvent consulter l'extrait de cet ouvrage qui s'y trouve très-bien circonstancié.

*GOTTFRIEDE ALB. KOHLNEIF, &c.* Traités sur le véritable genre de mort des noyés & les meilleurs moyens de secourir ceux qu'on peut rappeler à la vie; par M. Kohlneif. Premier essai. A Lübeck, chez Gréen, 1779, in-4°. de 32 pages.

Les observations paroissent avoir démontré la vraie cause des noyés, ce qui a été prouvé par de nouvelles expériences. Quant aux secours à administrer, M. Kohlneif rejette les secousses violentes, les frictions outrées, les situations du corps incommodes & extraordinaires, la saignée, l'électricité, la bronchotomie, le chatouillement de la gorge, les vomitifs. Pour échauffer le corps, l'Auteur préfère l'eau chaude aux autres moyens. Il demande si l'on ne pourroit pas trouver une méthode mécanique de donner pendant quelque temps aux poumons un mouvement semblable à celui de la respiration.

*VERMISCHTE Chirurgische, &c.* Recueil de divers écrits de Chirurgie, publiés par M. Schmucker, premier Chirurgien général du Roi de Prusse. 2<sup>e</sup>. vol. A Berlin, chez Nicolai, 1779, in-8°. de 302 pages.

On prie ceux qui auront quelque observation de Médecine ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans cette Gazette, d'adresser leurs lettres & leurs paquets, francs de port, au sieur MÉQUIGNON, Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols, port franc par toute le Royaume.

De l'Imp. de la Veuve B A L L A R D & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.

Nous avons annoncé le premier vol. de cette collection, p. 190 de nos feuilles, ann. 1779. Ce deuxième en est la continuation. Il renferme plusieurs mémoires & observations intéressantes de différents Auteurs sur plusieurs points de Chirurgie. Le suffrage de M. Schmucker doit faire présumer que tous les articles en sont bien choisis.

*DESIGNATIO remediorum tam simplicium quam compositorum Pharmacopeæ castrensis exercitus primi magni Regis Borussiae, cum annexis formulis, ordine alphabeticò digesta.* A Neisse en Silesie, 1779, grand in-8°. de 127 pag.

Ce dispensaire est l'ouvrage des Médecins militaires des armées du Roi de Prusse.

*PHARMACOPÆIA castrensis Russica.* A Petersbourg, 1779, in-4°. de 85 pages.

Cette Pharmacopée militaire est un supplément à la nouvelle Pharmacopée Russe.

*BRIEFE, &c.* Lettres sur des observations de Médecine - pratique, par M. Uden, Doct. en Médecine. A Stendal, chez Franzen, 1779, in-8°. de 112 pag.

Cet ouvrage épistolaire est composé de dix-sept lettres contenant des observations cliniques très-utiles. Le fonds en est tiré de la pratique & de l'expérience de M. Uden, pere, Médecin praticien d'Allemagne, très-expérimenté & très-estimé.

Errata du N°. 20.

Pag. 81, prem. colonne, lig. 7: pour l'art important des accoucheurs, *lisez* pour l'art important des accouchemens.

*Ibid.* lig. 26, & comme il (l'enfant) en présente 34, M. B. selon lui, établit 34 genres d'accouchemens, *lisez* & comme il en présente 34, selon lui, M. Baudelocque établit 34 genres d'accouchemens.

Pag. 82, 2<sup>e</sup>. colon. lig. 31, Hippocrate, *lisez*, Hippocrate.

N°. 23.

ANNÉE 1781.

## GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 10 Juin.

MÉMOIRE physique & médicinal montrant des rapports évidens entre les phénomènes de la baguette divinatoire, du magnétisme & de l'électricité, avec des éclaircissements sur des objets non moins importans qui y sont relatifs, par M. T. M. M. in-8°. de 304 pages. À Londres, & se trouve à Paris chez Didot le jeune, quai des August. 1781.

L'OBJET de M. T. n'a pas été de nous développer dans ce mémoire, les connaissances qui font parvenir à la découverte des sources & qui ont si souvent donné lieu à l'imposture, lorsqu'elles ont été au pouvoir de certains êtres faits pour en abuser. On ne doit donc pas s'attendre à trouver dans cet ouvrage, ce que Démocrite, Vitruve, Pline, Porta le Napolitain, Bernard Palissy, &c. ont consigné dans leurs écrits pour faire arriver à cette connoissance. Ainsi, la formation des réservoirs naturels d'eau qu'on trouve dans le sein ou au haut des montagnes, la réunion de celles-ci en forme de conque jointe à la quantité d'arbres qui les couvrent & qui favorisent les infiltrations & les amas d'eau, les vapeurs qui s'élèvent & deviennent sensibles dans les endroits humides & qui couvrent les sources, la nature des plantes qui y croissent, celle du terrain dont les couches surtout celles de terre glaçée servent de lit aux eaux & donnent lieu aux filons & aux sources, enfin la certitude de trouver de l'eau partout, surtout à une certaine profondeur, au voisinage des montagnes; tous ces objets, dignes de

l'attention des naturalistes & que nous aurions désiré voir exposés dans l'écrit que nous annonçons, ne sont point entrés dans le plan du travail de l'Auteur. Il ne s'est point attaché non plus à nous donner l'historique de la baguette divinatoire, dont l'usage a pris naissance dans des siècles d'ignorance & de superstition & qu'on attribue à ces prétendus sorciers, établis depuis longtemps dans les montagnes du Dauphiné, & qui y sont encore connus sous le nom de maiges ou sorciers.

M. Thouv. n'a pas dit à leur sujet, comme le père Mallebranche, au siècle passé, dans une réponse à un homme crédule qui le consultoit sur Jacques Aymar, la physique occulte, la baguette divinatoire &c. » en supposant, dit-il, » que vos devins prétendus passent pour de bonnes gens, il n'y a qu'une ignorance grossière & une excessive stupidité qui puissent leur persuader que les moyens dont ils se servent soient naturels ou légitimes (1); ni comme Boyle, en parlant des personnes qui veulent tout expliquer & faire des systèmes: » on a beau leur dire; pourquoi vous pressez-vous? Peut-être un nouveau fait, quelques expériences, des circonstances que vous n'avez pas remarquées renverra tout d'un seul coup tous vos systèmes. » Un tel avis n'est point écouté. Est-ce qu'ils veulent se faire un nom? Je n'en

(1) Voy. lettres qui démontrent l'illusion des Philosophes sur la baguette, &c. Paris, 1693, in-12.

» fais rien , mais je fais bien que l'applau-  
» dissement qu'ils reçoivent des gens  
» d'esprit est de courte durée (1). M. Th.  
a voulu expliquer des phénomènes.

On ne doit pas craindre cependant que cet Auteur se soit exposé au reproche que faisoit Boyle à ceux qui se pressoient trop. Couvert de couronnes académiques , ayant fait depuis longtemps ses preuves en physique , en chymie , nous devons respecter jusqu'à ses erreurs & ne point blâmer le doute qui l'a conduit à suivre de près un Tourneur de baguette du Dauphiné.

C'est celui qu'on appelle Bleton , qui découvre non-seulement les sources , mais détermine leur profondeur. Il n'y a nulle apparence que ceci soit une nouvelle histoire de la dent d'or. M. Th. l'a suivi pas à pas dans ses opérations , a cherché même à l'induire en erreur ; jamais il n'a pu le trouver au défaut. Partout où il s'est trouvé des sources , un filon d'eau , semblable à Jacques Aymar à l'approche des bornes ou des voleurs , il a senti comme lui une commotion , un mouvement spasmodique dans les membres , dont il n'étoit pas le maître. La baguette a toujours tourné. A-t-on trouvé le moyen de l'isoler , ou plutôt d'intercepter l'émanation de la vapeur souterraine , la baguette a resté immobile. On l'a fait monter sur des échelles , sur des arbres ; on lui a mis un bandeau sur les yeux ; on s'est servi de toute sorte d'artifices , l'effet rotatoire de la baguette a eu toujours lieu sur les choses qu'on cherchoit , c'est - à dire sur l'eau ; car Bleton n'est qu'hydrophante ou sourcier. Mais il y a des tourneurs de baguette pour les mines d'or , comme il y en a pour les bornes , pour les sources , pour les voleurs , &c. & on remarque que dans ces cas , la baguette a la propriété de ne tourner que sur l'objet qu'on lui a indiqué. Ainsi , si l'on cherche de l'or , par ex. elle ne tourne que sur ce métal , à moins que quelque accident ne la dérange , comme cela arriva , chez M. le Prince de Condé , à Jacques Aymar , dont la baguette tournoit toujours très-bien , mais se trouva en défaut cette fois , en présence de Son Altesse & tourna malheureusement sur des cailloux qu'on avoit cachés au lieu de tourner sur l'or. On peut dire à cela , *rara non sunt artis.*

(1) Voy. *comment. prærial. in experim. p. 13.*

Tout ce qui peut justifier la bonhomie du sieur Bleton ; tout ce qui est capable d'accréditer & de prouver le mouvement involontaire de sa baguette sur ses mains , non ailleurs , ( car dans une épreuve qu'on lui fit subir & dans laquelle son corps étoit renversé perpendiculairement la baguette mise sur ses pieds ne tourna pas ) se trouve rapporté dans cet écrit. Il ne nous est pas possible de suivre l'Auteur dans tous ces détails. Tout ce qu'on peut dire , c'est qu'il y croit très - sérieusement & qu'il n'a rien négligé pour persuader qu'il y croyoit. Raisons physiques , morales , observations électriques , magnétiques , hydrauliques , certificats , lettres &c. tout est employé pour convaincre le lecteur. On doit observer néanmoins que , dans un certificat on dit que le sieur Bleton se trompe quelquefois sur la profondeur de l'eau , & dans un autre , qu'on ne doit pas dissimuler qu'il emploie quelquefois un tour de main pour mouvoir la baguette , & ailleurs , un tour d'épaule. Cela s'accorde beaucoup mieux avec les principes qui nous sont familiers , qu'une vapeur libre , insensible , telle qu'on suppose l'émanation aqueuse ou la puissance motrice de la baguette , ne sauroit imprimer un mouvement sensible à un corps solide , qui ne présente presque point de surface & qui ne peut être mu que par une force mécanique ou par un fluide en masse violemment agité , tel que le vent ou le feu. Et à ce sujet , nous ferons observer à M. Th. qu'il est un fait qui méritoit d'être rapporté , c'est que la baguette de coudrier appuyée sur des chenets ou sur deux petites fourches , tourne d'elle - même devant le feu , ce qui sert de tourne - broche naturel aux bergers , lorsqu'ils veulent se régaler avec des alouettes ou des roitelets , moyen qu'ils emploient en même tems pour passer pour sorciers. Ce phénomène dont on peut se convaincre facilement , s'expliquera sans doute dans certains systèmes de chymie moderne , par l'action de l'acide phosphorique du feu sur la matière électrique - magnétique du coudrier.

La confiance de M. T. en la bonhomie du sieur Bleton , lui fait honneur ; mais il y a quelques propositions , surtout dans le post - scriptum de son ouvrage qui demandent des explications ; telles sont les suivantes.

Il eût été utile , par exemple , de prou-

ver l'existence des écoulements subtils, électriques, magnétiques qu'il admet, p. 17, dans l'espace, provenant du soleil comme générateur de ces émanations; 2° de démontrer l'électricité propre & inhérente au corps humain admise, p. 19; 3° de dire sur quoi on se fonde pour n'admettre que 2 influences, celle du soleil & de la lune; 4° de chercher à expliquer cette proposition désespérante pour ceux qui ont de grosses jambes, que ceux qui ont les extrémités plus effilées sont doués de beaucoup plus d'esprit que ceux qui les ont plus arrondies; 5° de dire pourquoi sur 150 témoins des miracles de Bleton, il n'y aura qu'un petit nombre, encore peut-être, qui osera s'avouer garant de ce qui est avancé dans cet ouvrage, pag. 76; 6° de donner la raison pour laquelle la baguette n'a pas tourné sur les pieds de Bleton & a tourné entre ses mains; 7° de dire comment il a pu se faire qu'un morceau de fer approché de Bleton tenant dans ses mains des barreaux aimantés, n'a produit aucun effet, & moins qu'il n'ait été sur une source? 8° d'indiquer cette classe de perroquets entièrement électriques & qui ont une aversion singulière pour l'eau. En ce cas, les perroquets, les chats, les hydrophobes, à raison de leur aversion pour cet élément pourraient être d'un grand secours pour la découverte des sources; 9° de dire quels sont les bas les plus propres aux sourciers, puisque ceux de soie, selon l'Auteur, interceptent les émanations & affaiblissent le mouvement de la baguette en isolant, & si désormais ceux de fil deviendront leur uniforme, puisque ceux de laine & de coton ont le même inconvenient.

*PRÉSENS de Flore à la Nation Françoise, pour les alimens, les médicaments, l'ornement, l'art vétérinaire, les arts & métiers, ou traité historique des plantes qui se trouvent naturellement dans les différentes provinces du Royaume, rangées suivant le système de M. le Chevalier de LINNÉ, avec tous les détails qui les concernent; par M. BUCHOZ, Médecin de MONSIEUR, ancien Médecin du feu Roi de Pologne & de Mgr. le Comte d'Artois. Tome I. A Paris, chez l'Auteur, rue de la Harpe. 1780. in-4°. de 208 pag. Prix 4 livr. 10 francs.*

On est étonné & il n'y a peut-être jamais eu d'exemple d'une fécondité semblable à celle de M. Buchoz. On peut dire que sa plume est une source intarissable.

Mais l'étonnement cesse, lorsqu'on fait attention à la manière de l'Auteur. Ce sont toujours les mêmes lambeaux coulés de diverses manières & formant un habit que l'Auteur retourne presque tous les mois. Le cahier que nous annonçons, par exemple, contient 208 pages, dont 108 sont employées à ce que M. B. appelle *Anecdotes de son ouvrage en forme d'avertissement*, lesquelles anecdotes roulent sur les différents titres donnés au même ouvrage, c'est-à-dire au traité *historique des plantes de la Lorraine, &c.* publié pour la première fois en 1762, sur les éditions des premiers volumes & les raisons qui ont empêché la suite de paraître; sur les présentations du même ouvrage à des Princes & Princesses; sur les voyages de l'Auteur & les objets auxquels il applique son travail, travail pour la cuisine, travail pour les arts & métiers, travail pour les Seigneurs, Curés de campagne & cultivateurs, travail pour la Médecine, l'économie, l'art vétérinaire, &c. &c.

On voit, dans ces présens de Flore, des avertissements, des listes de souscripteurs morts & vivans avec tous leurs titres & qualités, des catalogues d'ouvrages sur la Botanique, surtout celui des œuvres de M. Buchoz, rangé par ordre chronologique & qui comprend parmi les productions de l'Auteur des ouvrages que d'autres ont traduit, comme il le dit; ensuite d'autres avertissements, des discours, dont plusieurs en forme de préface, discours premier, discours 2<sup>e</sup>. 3<sup>e</sup>. 4<sup>e</sup>. 5<sup>e</sup>. 6<sup>e</sup>. 7<sup>e</sup>. & 8<sup>e</sup>. sur les végétaux, sur la Botanique, sur les systèmes, sur la forme des feuilles, des fleurs, sur la prééminence des plantes sur tous les autres êtres de la nature, le tout assaisoné de réflexions philosophiques, dont voici quelques exemples.

*La mousse fert de couverture à la terre. C'est une espèce de duvet toujours vert... Les chiendents sont bientôt accompagnés d'une multitude de plantes, merveilleuses par la structure de leurs fleurs, éclatantes par la vivacité de leurs nuances, &c. Elles forment par leur bel émail l'embellissement du globe terrestre & récreent l'homme dans son exil. Page 33.*

*Les plantes conservent la santé. Sans ce divin trésor tout devient ennuyeux, gloire, grandeur, richesses. La beauté passe & s'évanouit dans un malade. Sa langue infectée ne peut goûter la douceur des présens de Pomone. Une surdité, un bourdonnement d'oreille nous*

*rendent insensibles aux doux accens de la voix.*  
Page 39.

*Qui peut donc douter de la prérogative des végétaux sur tous les êtres inanimés. Ils servent de délassement aux Rois & aux grands Conquérans de l'univers & sont l'ornement des campagnes.* Page 45.

*Un Chinois qui a le bonheur d'avoir un palmier, possède dans cet arbre de quoi entretenir toute sa famille, quelque nombreuse qu'elle puisse être.* Page 44.

Tous ces discours sont suivis de l'énumération des plantes, suivant le système de Linnéus ; elles sont décrites fort au long par M. Buchoz. La dernière est *Iris germanica*. On aura la suite incessamment. On payera 9 liv. pour deux cahiers. On recevra le dernier gratis. Sans doute que M. Buchoz ne craint pas qu'on lui applique ces vers de Boileau :

Bienheureux Seuderi dont la fertile plume  
Peut tous les mois sans peine enfantier un volume !  
Tes écrits, il est vrai, sans art & languissans  
semblent être formés en dépit du bon sens ;  
Mais ils trouvent pourtant, quoiqu'on en puisse dire,  
Un marchand pour les vendre & des fots pour les lire.

*OBSERVATIONS sur la nature, les causes & le traitement de la fièvre lente ou hætique, par M. FOURNIER, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, de la Société Royale des Sciences, Médecin pensionné de la Ville de Dijon, Médecin des Etats généraux du Duché de Bourgogne, &c. A Dijon, chez Frantin, Imprimeur du Roi, 1781, in-8°. de 215 pages.*

Autant certains ouvrages méritent le blâme & l'oubli, autant certains autres sont faits pour être accueillis & recherchés. Tel est celui que nous annonçons, dont l'Auteur est un Médecin qui compte au moins 60 années de pratique dans la Médecine. Il seroit même à souhaiter que ceux qui nous donnent des traités sur cet art, fussent dans le même cas. Nous n'aurions alors que le fruit d'une longue expérience & leurs ouvrages resteroient.

Après quelques propositions sur ce qui constitue essentiellement la fièvre, M. Fournier traite dans le chapitre premier

de la première partie de son ouvrage, de la nature, des différences & des signes de la fièvre lente ou hætique, dont il distingue deux espèces auxquelles toutes les autres de ce genre se rapportent. L'une est celle qu'il appelle *essentielle ou idiopathique*, c'est-à-dire qui reconnoît dans son principe le vice général de la masse du sang & de nos fluides, & l'autre qu'on appelle *fièvre lente secondaire ou symptomatique*, parce qu'elle suit & accompagne toutes les suppurations internes & même quelques-unes des externes. La cause immédiate de toutes est, suivant M. Fournier, l'obstruction des vaisseaux névro-lymphatiques. Le développement de cette théorie fait la matière du second chapitre. Le 3<sup>e</sup>. est destiné à l'exposition des symptômes des trois degrés de la fièvre hætique.

La 2<sup>e</sup>. partie de l'ouvrage renferme le traitement de cette fièvre. L'Auteur, comme il l'annonce, n'a pas entrepris d'exposer celui qui convient à toutes les espèces de fièvres lentes, encore moins quelque méthode particulière ou quelque remède spécifique contre cette maladie. Son principal objet a été de faire connoître ceux dont l'observation & l'expérience lui ont démontré l'utilité & les avantages dans la fièvre lente qui accompagne la phthisie pulmonaire, dans celle qui suit l'action des poisons corrosifs pris intérieurement & dont quelques portions ont passé dans le sang, & enfin dans celle qui se joint au levain syphilitique mal traité dans son commencement & dont les effets d'abord insensibles, après avoir miné lentement & sourdement la machine, finissent par se manifester long-temps après & de manière à laisser très-peu d'espérance. Tous ces articles sont exposés & traités de la manière la plus claire, la plus concise & la plus propre à guider les Médecins. Il y a long-temps que nous n'avons vu, parmi les ouvrages modernes, un traité aussi estimable que celui-ci, où tout est marqué au meilleur coin.

La suite à l'ordinaire prochain.

#### A V E R T I S S E M E N T.

MM. les Souscripteurs de la *Gazette de Santé*, dont l'abonnement est expiré à la fin de Juin, sont priés de le renouveler incessamment, afin qu'il n'y ait aucun retard dans l'envoi de ces Feuilles. Le prix de la souscription est de 9 livres 12 sols pour l'année.

De l'Imp. de la Veuve B A L L A R D & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins,



N°. 24.

ANNÉE 1781.

# GAZETTE DE SANTÉ,

*Du Dimanche 17 Juin.*

*Ouverture d'un hydrophobe à l'Hôtel-Dieu de Paris.*

UN habitant de Ruelle ayant été mordu par un chien enragé à la levre inférieure le 28 Mai 1781, fut atteint dès le 13 Juin, de mouvements convulsifs & d'autres symptômes qui annonçoient évidemment l'hydrophobie. L'horreur de l'eau & des autres fluides étoit décidée. Le malade porté à l'Hôtel-Dieu de Paris le 15 Juin, y mourut le même jour, qui étoit le 3<sup>e</sup>. de la rage confirmée. M. Salin, Docteur-Régent & Professeur en Médecine de la Faculté, Médecin du Châtelet, &c. connu par ses travaux sur les affections nerveuses & sur l'action des poisons, & qui avoit communiqué aux Médecins de l'Hôtel-Dieu ses vues & ses conjectures sur le siège de l'hydrophobie sur laquelle il a déjà donné un travail précieux à la Faculté, désira d'être témoin de l'ouverture de cet hydrophobe, qui fut faite en leur présence. On ouvrit la colonne vertébrale & on examina l'état de la moelle épinière, surtout à son origine & dans tout le trajet des vertèbres cervicales. Cette ouverture a prouvé que les conjectures de M. Salin sur le siège de cette maladie étoient fondées.

Il est à souhaiter que ce savant Médecin ne perde pas de vue un objet aussi intéressant & poursuive une découverte qui peut mettre sur la voie d'un traitement rationnel & peut-être efficace. Nous invitons ceux qui seroient à portée de faire des observations sur le même

sujet, d'agir dans cette maladie comme s'ils avoient à faire à un engorgement inflammatoire des membranes de la moelle épinière & d'employer un traitement général & local convenables à cet état. Il y a lieu d'espérer qu'avec le goût pour les recherches de ce genre & les lumières qu'on connoît à M. Salin, jointes aux efforts qu'on fait aujourd'hui de tous côtés sur cette maladie, on pourra un jour avoir quelques notions claires & positives soit sur la théorie, le siège, soit sur le traitement de cette cruelle maladie, dont il n'y a point encore d'exemple bien constaté de guérison, lorsqu'elle a été confirmée.

*Réponse à l'avis demandé, N°. 17, ann. 1781, par M. CAZAUBIEL.*

On se rappelle qu'il est question d'une Demoiselle âgée de 22 ans, atteinte d'une maladie qui a été caractérisée d'épaississement de lymphé qui s'est manifesté par la dureté des glandes du col, des maxillaires & du sein, &c. (voy. n°. 17) M. Cazaubiel considérant cet état comme scrophuleux, conseille l'usage d'un remède qu'il avoit déjà indiqué (n°. 38, 1780), à un sujet âgé de 42 ans, pour lequel M. Riondel, Chirurgien-major de l'Hôpital militaire de Rocroy, avoit demandé des avis dans le n° 34, ann. 1780 & qui étoit atteint d'un vice à peu-près semblable, c'est - à - dire d'un engorgement considérable aux glandes & d'une suppuration aux testicules. M. Cazaubiel va nous dire dans sa réponse les raisons qui l'autorise

fent à prescrire le même remede (1).

» La cause, dit-il, de la maladie une fois reconnue & la malade que je considere comme scrophuleuse, ayant employé sans succès les remedes les plus convenables à son étar, je lui conseille de faire usage aussitôt du remede anglois, que j'ai prescrit pour le pere d'une nombreuse famille , dans le N°. 38, année 1780.

» Le succès qu'a eu ce remede pour un cas aussi dangereux, est bien fait pour décider en sa faveur, & lui donner toute la publicité qu'il mérite. M. Riondel m'écrit, en date du 26 Février dernier, que le malade a pris de l'appétit, des couleurs, de l'embonpoint, des forces, qui font croire à tous ceux qui l'ont vu & qui le voyent actuellement, qu'il est en parfaite santé. Nous avons lieu d'espérer, après un aussi heureux changement, qu'à la fin de l'été , les ulcères du scrotum qui restoient à-peu-près au même état, seront totalement guéris. Comme il seroit inutile de le répéter ici, je renvoie au n°. 38 pour la maniere de le prendre & de se purger. Comme la malade est fréquemment sujette aux coliques , il faudra graduer bien sagement sa marche dans l'administration de la solution du sublimé-corrosif. On fera bien de commencer par une solution de six grains par pinte. L'exercice est singulierement utile & nécessaire.

*Signé, C A Z A U B I E L, Méd. du Roi  
à S. Hubert-le-Roy.*

*De Sanois, Vallée de Montmorency.*

On écrit de cet endroit qu'un particulier par négligence ayant laissé accumuler du fumier devant sa porte , & que les eaux pluviales & autres qui le traversoient ayant pénétré peu-à-peu dans une cave où elles s'infiltrerent & entraînèrent avec elles des substances corrompues, il s'y est formé une mophète dont quatre

(1) Ce remede consiste à prendre deux fois par jour deux cuillerées de solution de sublimé , (huit grains par pinte d'eau) quatre grains d'extrait de cigne deux fois le jour, en augmentant de deux grains tous les quatre jours , & deux verres de décoction de quinquina à la dose de deux onces par pinte d'eau. L'extrait de cigne est pour le matin ; le quinquina est pour une heure & demie avant les repas & la solution du sublimé pour être mêlée dans la soupe de midi & du soir. Nous devons faire observer que l'usage de ce remede exige beaucoup de prudence.

ou cinq personnes ont été les victimes. Le premier qui s'y est exposé a été suffoqué subitement & sa chute l'a entraîné dans cette eau méphitique. La même chose est arrivée à un second qui alloit au secours du premier. Un troisième a été suffoqué. Ces personnes retirées de là, après bien des peines, & exposées à l'air, n'ont pu être rappelées à la vie. On les a secouées, mises dans le fumier, &c. sans succès. Il paroît qu'on s'est bientôt lasse de leur donner des soins, & que si l'on eût insisté plus long-tems sur l'usage des moyens propres à secourir les asphyxiés, on en auroit peut-être sauvé plusieurs.

Comme ces événemens sont très- fréquens aujourd'hui , nous ferons observer à cette occasion que dans le cas de suffocation & submersion , quoiqu'il soit bien plus difficile de rappeler ces sortes d'asphyxiés à la vie , on ne doit point se lasser d'agir pendant plusieurs heures, mais en employant les secours convenables. Dans ce dernier cas, par-ex. on doit mettre, comme on faitoit autrefois, le noyé dans un lit de cendres chaudes dont on l'enveloppe avec les draps. On emploie l'insufflation avec un tuyau ou autre moyen pour donner du jeu aux poumons. On irrite la membrane pituitaire avec la barbe d'une plume , avec les alkalis-volatils ou les acides concentrés & fumans. On fait en même tems des aspersions ou projections d'eau froide sur le visage. On emploie aussi la fumée de tabac en lavement. Enfin on tâche de réveiller le mouvement du cœur , & lorsque l'asphyxié donne des signes de vie on le traite non empyriquement , mais relativement aux symptômes qu'il éprouve, ce que tous les vrais Médecins connoissent.

L'événement de Sanois nous rappelle un autre tout récent arrivé à Paris , rue de la Parcheminerie , à des gens qui vidoient une fosse d'aisance. Ils ont été suffoqués par la vapeur & sont tombés sans connoissance, sans sentiment & sans pouls. Le hazard a voulu qu'un Médecin de la Faculté , M. Desbois de Rochefort , passant, ait été prié de les secourir. Il a eu le bonheur d'avoir du succès. Le grand air, l'asperçon d'eau froide , les acides végétaux lorsque la déglutition a pu avoir lieu, ont fait presque tous les frais du traitement.

*Suite & fin de l'observation sur la nature, les causes & le traitement de la fièvre lente, &c. par M. FOURNIER.*

On trouve un grand nombre d'observations soit sur la marche & l'évenement de la maladie dont on traite, soit sur la maniere quelquefois heureuse dont elle a été combattue dans son principe. L'Auteur nous paroit avoir au supreme degré le mérite de ne pas s'en laisser imposer par le témoignage des autres, & en général ce n'est que d'après ses observations qu'il parle. Parmi celles qu'il cite, on en voit de très-intéressantes sur l'effet des poisons administrés adroitemment par des Charlatans & dont l'effet presque toujours mortel ne s'est manifesté que quelque temps après. Telle est, entr'autres, l'histoire d'un nommé Troublot qui donnoit une pilule brune pour guérir les fièvres intermittentes & dont la base étoit de l'arsenic. Presque tous les malades auxquels il en donna, périrent quelques mois après d'une fièvre lente. M. Fournier rapporte encore des exemples de la même fièvre survenue après l'usage du sublimé-corrosif, donné dans les maladies vénériennes & plusieurs expériences sur les animaux pour s'affirmer de l'effet de quelques poisons. On y voit aussi dans quelles circonstances le lait d'ânesse, l'opium, le baume du Canada surtout, doivent être placés dans la fièvre hætique, le cas qu'on doit faire des remèdes les plus vantés, & quels sont ceux qui méritent le plus de confiance. Nous invitons ceux qui ont à cœur la vérité & les progrès de l'Art, de consulter un ouvrage digne d'éloges, à tous égards.

#### LIVRES NOUVEAUX.

*Description & usage des Barometres, Thermometres & autres instrumens météorologiques, par M. GOURERT, Ingénieur & Constructeur d'instrumens de physique, in-8°. A Paris, chez l'Auteur, rue Dauphine, vis-à-vis celle Cointescarpe, maison de Fripier, & chez Alex. Jombert le jeune, même rue. Prix, 1 liv. 4s.*

Cet ouvrage fait pour les personnes les moins instruites, a l'avantage de réunir dans un petit volume tout ce qu'il y a de plus intéressant sur cette partie. On y trouve plusieurs formules pour mesurer la hauteur des montagnes par le moyen du barometre avec les résultats

des expériences faites à Clermont en Auvergne, par MM. Pascal & Pettier, en 1648.

Les autres barometres qui y sont décrits offrent chacun des avantages plus ou moins grands.

Quoique l'article des thermometres soit court, parce que l'Auteur n'indique que celui de Réaumur, on lit avec plaisir un rapport très-étendu du P. Cotte, au sujet d'un nouveau thermometre qui lui a été présenté par l'Auteur. Cet article est terminé par la description d'un thermometre universel publié par M. Goubert il y a quelques années.

A l'article *Pese-liqueur*, l'Auteur rapporte ce qu'a dit M. Baumé au sujet de son Pese-liqueur. On y trouve aussi la comparaison des Pese-liqueurs de Cartier & de Coignac.

L'Auteur termine le 4e. article par les hygromètres, celui de M. Duluc le premier, puis ceux qui ont paru depuis, tels que ceux de MM. Retz, Buisson & Copineau. Ce dernier surtout paroît avoir l'avantage d'être très-comparable & semble mériter la préférence à cause de sa simplicité.

L'Auteur prévient qu'on trouvera chez lui tout ce qui concerne la barométric au meilleur marché possible & notamment des barometres d'observations à plaque mobile très-exacts, marquant même les dixièmes de ligne si l'on veut au prix de 18 livres, l'emballage à part.

Des thermometres à mercure portatifs, à grands degrés subdivisés, ou simplement divisés à la glace & à l'eau bouillante, au prix de 6 liv.

Des Pese-liqueurs avec leurs étuis, 2 liv.

Des hygromètres accompagnés de leur thermometre à esprit de vin, à 6 livres, & au mercure 9 liv. le reste à proportion-

*De la pulmonie, de ses symptômes, de ses causes, de ses différences & de sa cura-  
tion, par M. JEANNET DE LONGROIS, Doct.  
Régent de la Faculté de Médecine de Paris.  
A Paris, chez Méquignon, Libraire  
rue des Cordeliers, 1781. in-12 de 207 p.  
Avec cette épigraphie bien applicable au  
sujet:*

*Principiis obſta; ferò medicina paratur  
Cum mala per longas invaleare moras.*

Ce petit traité est un recueil, comme nous l'apprend l'Auteur, des meilleurs préceptes & des secours les plus puissans sur cette maladie. On commence par

en exposer les symptômes, ensuite les causes, le diagnostic, les différences, les complications, le prognostic & le traitement. Le lecteur trouvera dans cet écrit de l'ordre, de la clarté, une marche méthodique, & en général tous les moyens de secourir les phthisiques, appréciés. Nous croyons ne pas pouvoir donner une idée plus juste de cet ouvrage qu'en rapportant ce que disent MM. les Commissaires nommés par la Faculté, pour l'examiner.

» Cet ouvrage contient des recherches » utiles & de bonnes vues sur la pulmo- » nie ; mais ce qui nous a paru en faire » le principal mérite, c'est le traitement » méthodique de cette maladie, relative- » ment à ses causes, à ses complications » & à ses différents périodes, convaincus » que le traitement uniforme de la pul- » monie doit être compté au nombre des » causes qui en rendent la guérison si » difficile & si rare. Nous pensons que » l'Auteur procurera un grand bien à » l'humanité en présentant aux jeunes » Médecins des règles sûres & précises » pour l'administration des moyens cura- » tifs dans les différentes circonstances, » &c. Signés, MORIZOT DES LANDES, DES- » CEMET, COUTAVOZ, DE LAPLANCHE.

#### AVIS DIVERS.

Le sieur Gillot, Herboriste de la Faculté de Médecine, rue Baillet, donne avis au public qu'il vient de recevoir plusieurs plantes dont l'usage peut être avantageux en Médecine. Ces plantes sont la benoite des Alpes à feuilles de Germandrée, *Caryophyllata montana chamædris folio* Tour. le meum *cordatum*, le râpontic des Montagnes, la doradille d'Espagne ou *asplenium cæterac*.

Il continue à vendre le lichen *pyxi-*  
*datus* ou *muscus pyxioides* à 1 liv. 4 sols  
 l'once ; la férule de pommes de terre 1 l.  
 10 f. la livre ; le lotier odorant, le bo-  
 trys, la véronique mâle, l'hépatique,  
 à 10 f. l'once ; le cresson de roche 12 sols  
 l'once ; l'oreille de Judas, l'arnica & le

\* genepi des Alpes, 1 liv. 4 sols ; l'ava-  
 urli, 12 f. l'once ; la douce amere, 4 f.  
 l'once.

Le séjour de M. le Comte de Caillstro dans la Capitale n'a pas été long. Il a emporté avec lui les regrets d'un grand nombre de malades & de plusieurs curieux très-distingués qui ne défiroient autre chose que le bonheur de l'entrevoir. Nous ferons observer à son sujet que ceux qui exécutent ses ordonnances à Paris & qui distribuent les remèdes qu'il prescrit, entrent autres la *pisane* qu'il appelle *du printemps*, (il ne faut pas la confondre avec celle de Printemps ; ce Charlatan est mort) ont mis cette tisane à un prix trop haut pour le public. On l'a fait payer 6 francs la pinte ; c'est la tisanne sudorifique purgative que la Veroniere, autre Charlatan du Temple, ne vend que 12 sols. Nous sommes persuadés que lorsque M. le Comte de Caillstro s'est arrangé avec M. Ch. pour vendre ses remèdes, son intention n'a pas été de rançonner le public ; car il n'y a rien de plus noble & de plus généreux que M. le Comte de Caillstro. D'ailleurs, il est au-dessus de toutes ces petites misères. Il est monté aujourd'hui au point, que de grands personnages du Royaume s'estiment très-heureux de pouvoir tenir sa spatule.

Sur le bruit qui s'étoit répandu que les malades asphyxiés dans l'égoût du fauxbourg S. Antoine, & apportés à l'Hôtel-Dieu, y étoient morts, comme certaines personnes l'avoient insinué dans le public, nous croyons devoir annoncer à ceux qui s'intéressent au sort de ces malades, qu'aucun de ceux qui ont été transférés dans cette maison, n'est mort, & qu'ils sont tous guéris ou prêts de l'être. Les personnes qui leur ont donné des soins, ont déjà reçu des remerciemens de M. le Prévôt des Marchands, qui a bien voulu venir voir ces malades & témoigner sa satisfaction sur ce qu'on avoit fait à leur égard. .

#### AVERTISSEMENT.

MM. les Souscripteurs de la *Gazette de Santé*, dont l'abonnement est expiré à la fin de Juin, sont priés de le renouveler incessamment, afin qu'il n'y ait aucun retard dans l'envoi de ces Feuilles. Le prix de la souscription est de 9 livres 12 sols pour l'année.

De l'Imp. de la Veuve B A L L A R D & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.

N° 25.

ANNÉE 1781.

# GAZETTE DE SANTÉ,

*Du Dimanche 24 Juin.*

*Recherches sur les hernies inguinales & crurales compliquées d'étranglement, &c. par M. POUVEL, Chirurgien à Conici-l'Abbaye.*

LA hernie ou descente trop souvent compliquée d'étranglement, ne cesse de faire des victimes, surtout dans les campagnes, où les hommes occupés à des travaux pénibles & presque toujours dépourvus de secours nécessaires, ne peuvent éviter ce dangereux accident, qui est d'ailleurs d'autant plus à craindre, que les moyens proposés quoique bons par eux-mêmes, bien loin d'être avantageux ne servent le plus souvent qu'à procurer la perte du malade : c'est ce que je vais examiner.

Il n'est pas de maladie dont la cause soit mieux connue ; à quelque chose près, elle est toujours la même. Cependant il n'en est pas contre laquelle on mette en usage un plus grand nombre de moyens différens. Les uns prescrivent des décoctions de plantes émollientes, des embrocations faites avec les graisses, les huiles douces, les demi-bains ; les autres des cataplasmes résolutifs avec les farines de seigle, de lin, le miel & le vinaigre, l'onguent mercuriel ; quelques autres l'eau végéto-minérale, l'eau froide, la neige, la glace, le plâtre, le bol simple avec le blanc-d'œuf ou le vinaigre, les balaustes, les noix de gale, de cyprès, l'alun, les fleurs de camomille, le sel commun ; quelques autres les purgatifs, l'introduction de la fumée de tabac par

l'anus, de petites frictions assez long-temps continuées, des vessies pleines d'eau ou de lait, la vapeur d'une décoction émolliente conduite sur la partie malade par le moyen d'un réchaud portatif, sur lequel on met une petite jatte pleine d'eau avec un couvercle en forme d'entonnoir & qu'on peut tourner en tout sens. Il y en a qui font prendre des potions huileuses ; d'autres qui font luy pendre les malades par les pieds ; j'en ai vu qui ont fait avaler des bâles de plomb &c.

Je ne puis, malgré les bornes que je me suis prescrites, m'empêcher de faire mention d'un autre moyen un peu trop accrédité ; c'est la saignee faite usque ad deliquium animi. Il est étonnant que dans un siecle aussi éclairé que celui-ci, un pareil moyen soit mis en usage (1). Il est vrai que souvent il est suivi de la rentrée des parties déplacées. Mais n'est-ce pas-là aussi le cas de dire que le remede est pire que le mal. Presque toujours ceux qu'on saigne, éprouvent mille incommodités le reste de leurs jours ; & s'il arrive quelquefois qu'ils se rétablissent, ce n'est qu'avec les plus grandes difficultés. J'ai ordinairement observé qu'on n'a pu contenir leurs descentes, malgré les bandages les mieux faits, qu'avec une peine infinie. Je n'oublierai jamais le fait sui-

(1) Je fais que ces hommes dont le savoir les met au-dessus de tout préjugé & de tout abus, ne commettent pas des pareilles fautes. Ce n'est pas pour eux que j'écris.

vant, dont j'ai été témoin & que je crois devoir placer ici.

Deux jeunes gens assez robustes eurent chacun une descente avec étranglement. Les Chirurgiens appellés, après quelques tentatives inutiles par le taxis, mirent en usage la saignée jusques à la syncope. Les parties rentrèrent presque d'elles mêmes; on ne manqua pas aussitôt de crier au miracle. Mais qu'arriva-t-il? Le premier mourut hâti au bout de quinze ou seize mois, & le second d'une anasarque au bout de dix-huit ou vingt; après avoir traîné tous deux la vie la plus misérable.

Quelle peut être la cause de cette conduite? Ne peut-on pas hardiment l'attribuer à l'idée désavantageuse qu'on a toujours eue, & qu'on a encore de l'opération du bubonocele? On l'a de tout tems regardée comme la plus difficile & la plus dangereuse. Cette opinion est aujourd'hui si généralement reçue, que le moindre particulier en est pleinement convaincu. Tous les Praticiens & tous les Auteurs ne cessent de le dire, & de l'écrire.

On ne doit pas être surpris d'après cela, qu'un Chirurgien mette en usage plusieurs moyens différens les uns après les autres; lorsque le premier qui lui a paru convenir n'a pas été suivi du succès qu'il en attendoit. Pendant ce tems, la maladie fait des progrès; s'il propose l'opération, ce n'est qu'en tremblant, & le malade qui s'en apperçoit & qui d'ailleurs pour les raisons dont je viens de faire mention, se croit autorisé à la craindre, la refuse avec opiniâtreté; de sorte que d'accord tous deux sans presque s'en appercevoir, ils laissent multiplier les accidens, qui bientôt rendent la maladie sans remede. Dans peu, la mort paroît inévitable, l'un l'annonce & l'autre la craint. Celui-ci saisi de terreur & de désespoir, ne voit plus d'espérance que dans l'opération qu'il s'empresse de demander. On ne manque pas d'avertir que le succès en est très-douteux à cause du retard; puis on l'a fait, & presque toujours la perte du malade la suit de près. Quelle route plus certaine pouvoit-on tenir pour la décréditer entièrement.

Le seul moyen de remédier à ces inconvénients, ce seroit sans doute de détruire l'idée désavantageuse qu'on a de cette opération, qui certainement n'est pas aussi difficile qu'on le pense. Bientôt

le Chirurgien enhardi cesseroit de temporiser, & après avoir mis en usage le moyen qui lui paroîtroit le plus convenable, la proposeroit sans hésiter. D'un autre côté, le malade qui l'auroit vue suivie d'heureux succès dans d'autres tems, bien loin de s'y opposer, seroit le premier à la demander; surtout si en prenant les précautions nécessaires on procuroit une cure radicale. Je vais dire dans l'instant comment je me comporte pour l'obtenir. Je prie qu'on daigne auparavant prêter attention à l'exposé suivant.

Depuis sept ou huit ans que j'exerce l'art de guérir, j'ai été appellé pour vingt-un ou vingt-deux malades attaqués de hernie avec étranglement. J'en ai guéri douze ou treize par le taxis (1), neuf ou dix dans les douze premières heures, & trois dans les trois premiers jours; quatre ont péri sans opération. J'en ai opéré cinq, dont trois sont morts (2), & deux sont vivants & radicalement guéris. Cela posé, voici la méthode que je crois devoir suivre & prescrire.

Je divise les hernies compliquées d'étranglement en deux classes. Dans la première, l'étranglement est *actif*, dans la seconde il est *passif*. J'appelle étrangement actif, celui où les parties déplacées ne peuvent être réduites à cause de l'obstacle qui se trouve dans l'anneau. Il peut l'être de trois manières; où ces mêmes parties font effort contre l'anneau ou le ligament de Fallope, ou ceux-ci les compriment, ou il y a action & réaction de part & d'autre. Je dis qu'il est passif, lorsque la réduction ne peut avoir lieu à cause du volume des parties qui ont franchi l'anneau ou le ligament, quoique ce qui est contenu dans ces derniers y soit libre.

Il y a toujours dans le premier cas, plus ou moins de tension, de douleur, de chaleur & de fièvre; le vomissement & le hoquet en sont les suites ordinaires.

Dans le second, au contraire, ces accidens n'existent pas, si ce n'est les derniers qui quelquefois l'accompagnent.

Dans l'étranglement actif, après avoir mis le malade dans la position qu'un chacun connaît, je tente pendant un instant la réduction par le taxis avec tout le ménagement possible. Si les ac-

(1) Taxis veut dire réduction ou l'opération par laquelle on remet les parties molles déplacées.

(2) Je ne les ai opérés que très-tard.

cidens sont trop violents, je fais une saignée de deux ou trois palettes. Pendant ce tems je fais faire une décoction avec les racines de guimauve, ou avec la graine de lin. Cela fait, je prends une grosse égonge que j'applique sur la partie malade, après l'avoir trempée dans une de ces décoctions. Je l'ôte six ou sept heures après, pour tenter de nouveau la réduction; si elle n'a pas lieu, je remets mon éponge pour la relever une seconde fois à la même distance, & si de nouvelles tentatives sont inutiles, je propose l'opération que je fais en la maniere accoutumée.

Je sens bien qu'en suivant cette méthode, il m'arrivera quelquefois, & souvent si l'on veut, de faire l'opération dans des cas où la réduction pourroit avoir lieu sans elle; mais l'avantage que le malade doit en retirer, comparé avec cet inconvenient, ne me permet pas d'hésiter un instant; car non-seulement on trouve alors l'opération beaucoup plus facile à faire, mais même on a lieu d'espérer d'obtenir une guérison radicale.

Avant d'en venir à l'opération, il est essentiel de ne pas négliger les lavemens. Je me sers de la même décoction, & les fais donner du côté des pieds du lit pour moins fatiguer le malade.

Les parties étant rentrées, je fais des incisions assez profondes, & plus ou moins rapprochées dans toute l'étendue de la plaie; j'en fais aussi sur les parois de l'anneau qui restent, mais moins profondes. Il faut éviter, autant que faire se peut, les différens vaisseaux qui s'y trouvent; puis je rapproche tous les bords de la plaie, & je la panse à sec jusqu'à parfaite guérison. Il est inutile d'observer que s'il survient quelque accident, il faut y remédier en suivant les indications qui se présentent.

Je me propose de pratiquer la même méthode pour les hernies où l'étranglement n'existe pas. La seule différence qu'il y aura alors entre ces deux opérations, c'est que dans le premier cas, on incise tout-à-fait l'anneau pour procurer la rentrée des parties déplacées, dans le second au contraire celles-ci sont rentrées avant l'opération. Dans ce dernier cas, après avoir mis l'anneau à découvert, on doit faire de même plusieurs incisions plus ou moins profondes dans toute l'étendue de la plaie, mais moins profondes sur les parois de l'anneau, dont on incise la

substance même. Il est avantageux dans l'un & l'autre cas, de faire tenir les genoux du malade un peu élevés pendant tout le traitement, afin que l'adhésion soit plus exacte dans toutes ces plaies, ce qui doit rendre la cure radicale plus certaine.

Dans l'étranglement passif, je tente un peu plus longtems la réduction par le taxis; puis j'applique aussi une éponge trempée dans une des décoctions susdites à laquelle j'ajoute une poignée de fleurs de tureau, de camomille & de melilot. De sept en sept heures, je fais pendant deux jours (1) les mêmes tentatives, & si elles deviennent inutiles, je propose l'opération.

Tout cela suppose qu'on est appellé de bonne heure, ce qui infailliblement arriveroit toujours si la crainte que l'opération inspire aux malades ne les engageoit à retarder autant qu'ils le peuvent. Pour lors tout est changé, & il arrive trop souvent que malgré qu'on fasse l'opération tout aussitôt, on trouve les parties déplacées dans un très-mauvais état. Le pire de tous est la gangrene; si c'est l'intestin qui en est atteint, la méthode de M. Vitich est sans contredit la meilleure; si c'est l'épiploon, on nous conseille d'emporter autant qu'il est possible ce qui n'est pas sain, après avoir fait une ligature un peu au-dessus. Je n'ai pas assez souvent vu cette complication pour dire ce que j'en pense. Je m'en tiendrai aujourd'hui à ce que contient l'observation suivante.

#### *Observation sur une hernie compliquée d'étranglement & d'adhérence.*

Je fus appellé il y a deux ans, à une lieue de ma résidence, pour un laboureur âgé de cinquante ans, qui depuis trois jours ne cessoit de vomir à la suite d'une hernie compliquée d'étranglement, qui alors me parut passif. Après plusieurs tentatives inutiles pour la réduction, je proposai l'opération. Le malade me répondit que mourir pour mourir, il aimoit mieux rester tranquille. Tous ses parens me répondirent de même, tant on est accoutumé à regarder cette opération comme dangereuse. Le lendemain, la fièvre survint, ce qui m'engagea à faire une saignée, qui n'empêcha pas les ac-

(1) Nous croyons que c'est trop attendre. Note des Rédacteurs.

cidens de faire des progrès; bientôt l'étranglement devint actif, ce qui arriva ordinairement en pareil cas, & dans peu la mort parut prochaine. Alors, bien loin de rejeter l'opération, le malade lui-même la demanda.

La tumeur mise à découvert, je la trouvai adhérente, & formée par l'épiploon & l'intestin. Le premier étoit d'une grosseur considérable, & comme calleux; l'engorgement se continuoit bien avant dans le bas-ventre; on y appercevoit plusieurs points suppurrans, & plusieurs autres plus ou moins violettes, bruns & noirs. J'en apperçus aussi quelques-uns sur l'intestin, mais plus séparés & moins étendus. Après avoir incisé l'anneau & détruit l'adhérence, le parti qui me parut le plus avantageux, fut de remettre le tout dans le bas-ventre, & d'abandonner à la nature le soin de séparer par la suppuration ce qui n'étoit pas sain, & de dégorger ce qui l'étoit. Je prescrivis pour toute nourriture des bouillons de poulet, & des crèmes de riz très-légères. Sa boisson étoit de l'eau dans laquelle je faisois mettre quelques cuillerées de syrop de groseille. Bientôt la suppuration devint abondante. Pendant quelque tems, je trouvai dans la charpie de petites parties de l'épiploon. Le onzième jour de l'opération, les alimens sortirent par la plaie, ce qui m'annonça la chute des petits points noirs que j'avois apperçus sur l'intestin. Je fis observer plus exactement que jamais la diète la plus rigoureuse; espérant qu'en entretenant les intestins vuidés, j'obtiendrois plus aisément la réunion de leurs petites plaies ou leur adhérence avec les parties voisines. Je fis donner tous les jours un ou deux lavemens. Dans peu la suppuration devint louable, les excréments sortirent par l'anus, & deux mois après l'opération, le malade fut radicalement guéri. Il est délivré de sa descente à laquelle il étoit sujet depuis plusieurs années.

#### LIVRES NOUVEAUX.

*OBSERVATIONS sur l'allaitement des enfants, dans lesquelles on indique plusieurs précautions également intéressantes pour la mère & pour l'enfant, soit avant, soit pendant, soit après l'allaitement; précautions au moyen desquelles on évitera un grand nombre d'inconvénients auxquels on s'expose si on les néglige; par M. LEVRET, Accoucheur de*

*Madame la Dauphine, &c. extrait du Journal de Médecine de 1772. A Paris, chez Méquignon, Libraire, rue des Cordeliers. Petit in-8°. de 132 pag.*

Un petit nombre d'exemplaires dont le Libraire a fait l'acquisition, rendent précieux cet extrait devenu très-rare, & nous conseillons à ceux qui désirent avoir des écrits détachés de ce genre d'en faire l'acquisition. La réputation dont jouissait M. Levret doit être un garant de l'avantage qu'on peut retirer des réceptes qu'il a laissées sur tout ce qui a rapport aux accouchemens ou à la manière de gouverner les enfans dans le premier âge. Cependant, nous nous permettrons sur cet écrit quelques réflexions qu'on verra dans les numéros suivans de nos feuilles.

*OBSERVATIONS de Médecine pratique. Quelles sont les maladies qui résultent de la dégénération de la lymphé, par l'influence des six choses dites en Médecine non naturelles; par M. P. B. DESHAYES, Doct. en Médecine, Médecin de la Maison du Roi. A Paris, chez Guillot, Libraire de MONSIEUR, frere du Roi, rue de la Harpe; & à Versailles, chez Severe Dafier, rue du vieux Versailles. 1781, in-12, de 338 pages.*

Nous rendrons compte bientôt de cet ouvrage.

#### Annonce.

On vient de perdre un Artiste devenu très-recommandable par les services qu'il rendoit à l'humanité, & célébre par l'opération de la taille, par l'invention d'un instrument, le lithotome caché, & par ses disputes avec M. le Cat & autres Chirurgiens célèbres. On voit bien que nous voulons parler du Frere Cosme, de l'ordre des Feuillans, qui dans ses dernières années avoit choisi notre feuille pour y consigner ses observations & dont nous honorons la mémoire. Nous devons dire à sa gloire qu'ayant été à portée de le voir souvent dans le particulier & le connoissant très-bien, nous avons toujours trouvé en lui, indépendamment de son zèle louable, désintéressé & si rare pour le soulagement & le soutien des malheureux, cette candeur & cette bonne foi qui devroient être le partage de tous ceux qui se livrent à une profession aussi délicate que celle de la Médecine ou de la Chirurgie, & qui publient des observations.

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.

( 10 )

N°. 26.

A N N É E 1781.

## GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 1<sup>er</sup>. Juillet.*Aux Rédacteurs de la Gazette de Santé.*

**C**E que vous avez avancé au sujet du Comte de Cagliostro & de ses remèdes, est vrai, c'est-à-dire qu'on les distribue chez M. Charas, Apothicaire à Paris. Mais il faut dire aussi que la tisane dont vous avez parlé, n'est pas pour tout le monde au même prix, soit qu'il ait baissé, soit que telle ait été l'intention de l'Auteur. Elle est à trois prix, à 6 liv. à 4 liv. & à 3 liv. Il convient de dire encore que ce n'est pas par la même que celle de la Véronière. Celle du Chailatan du Temple est en effet la tisane connue sous le nom de t. sudorifique purgative, composée avec les bois sudorifiques, &c. au lieu que celle du Comte de Cagliostro est un mélange d'astringens, de purgatifs, de carminatifs, de vulnéraires, dans lesquels l'anis domine. Comme elle ne m'a coûté que huit sols, en suivant exactement l'ordonnance copiée mot - à - mot d'après M. le Comte de Cagliostro, je vais la donner au public, afin que tout le monde en profite. Elle a déjà fait une infinité de miracles. Il est vrai qu'elle ne convient pas à tous les tempéramens, ni à tous les pays. Elle m'a fait beaucoup de mal à Paris; mais je crois qu'en Allemagne elle auroit eu un tout autre effet. Elle y en produit de prodigieux, & les Allemands en sont ordinairement bien purgés; quelques-uns en éprouvent même un vrai cholera morbus qui les débarasse entièrement, ou bien ils sentent une chaleur de reins ou des coliques d'en-

traillles, accompagnées ordinairement d'un peu de chaleur & de fièvre qui se termine quelquefois par de grandes foiblesse, des anxiétés, &c. &c. A cela près, cette tisane est merveilleuse. Je crois que la violence de son action dépend principalement de l'union des astringens aux purgatifs, tels que le senné & la racine de violette qui en font la base. Il n'y a rien de si embarrassant & de si tourmentant en général pour la nature que d'avoir à vaincre l'action combinée des purgatifs & des astringens. Elle ne fait alors si elle doit purger ou resserrer. Toute réflexion faite, elle produit des évacuations quelquefois énormes, avec tranchée & douleur, ce qui prouve qu'elle n'est pas contente. Tel est l'effet de la racine de violette, qui est un drastique violent, associée au senné, aux roses rouges, &c. qui sont les principaux ingrédients de la tisane, dont voici la composition.

Prenez racines de chicorée, d'oseille, de fraisier, de violette double, d'arrêt-boeuf, d'aigremoine, de fleurs de nénuphar, de chaque une poignée; semences d'anis 3 gros; roses rouges 4 onces; senné oriental 2 onces; crème de tartre demi-once. Faites bouillir les racines & fleurs avec la crème de tartre dans seize livres d'eau pendant un quart - d'heure. Ajoutez à la colature le senné & laissez infuser pendant 24 heures. Elle est faite sans qu'on soit obligé, comme autrefois de dire des paroles.

Anciennement on en disoit; on faisoit même quelques signes avec la main. Mais

on avoit soin de marquer la dose des racines au poids ; aujourd'hui on a supprimé toutes ces cérémonies , & on se contente d'indiquer les racines par poignées. Cependant, il me paroîtroit utile de déterminer l'état des doigts de ceux qui fournissent les ingrédients , car une personne qui a les doigts longs, par exemple, ou crochus , peut prendre beaucoup plus que celui qui a de petites mains & des doigts courts. Cette remarque est plus importante qu'on ne pense. Je suis certain qu'il y a certaines mains & certains doigts qui peuvent prendre & prennent en effet le double des autres. Alors, une poignée de racines sèches de violettes donnée par une de ces mains capaces, seroit capable de purger quarante personnes. J'ai cru devoir faire ces observations pour l'avantage de ceux qui prennent la tisane du printemps du Comte de Cagliostro. J'espere vous entretenir des poudres & des tisanés des autres saisons, du même Auteur.

J'ai l'honneur d'être &c. Un Abonné.

*Observations sur la rage canine , par M. SAURY, Médecin de Leurs Majestés Impériales & Royales.*

*De Mosul en Asie , le 7 Décembre 1780.*

La rage canine est inconnue dans l'île de Chypre , à Seide , (ancienne Sydon) à Tripoli de Syrie, sur toute la côte de Syrie & même à Alep. Les Européens qui habitent ces contrées assurent unanimement que les chiens n'y deviennent jamais enragés. Boerrhave met au rang des causes antecedentes de la rage des chiens un climat brûlant , une saison longtemps très-chaude & sèche, le défaut de boisson ; une nourriture de chair putride.

Toutes ces causes ont lieu en Chypre , sur la côte de Syrie , à Alep. En Chypre le climat est très-chaud. l'eau très - rare : il y pleut si peu , que depuis Pâques jusqu'au mois d'Octobre ou de Novembre , les jardins sont incultes faute d'eau. Tout le monde sait que la côte de Syrie est également un climat très-chaud, que l'air y est fort sec. D'un autre côté , les chiens dans toutes les villes soumises au Gouvernement Mahometan , sont en très-grand nombre ; & comme ils n'appartiennent à personne , qu'ils demeurent par bandes dans des

quartiers séparés , ensorte que ceux qui veulent aller dans un autre sont très-mal reçus par les chiens de ce quartier , il est visible qu'ils sont forcés de se contenter d'une nourriture qui n'est pas toujours fort saine. Ceux qui font leur séjour auprès des boucheries passent pour être les plus heureux. Mais dans les campagnes ils manquent d'eau & mangent les cadavres des chameaux , des chevaux , &c.

Il paroît donc que le défaut de boisson & les autres causes dont je viens de parler , ne suffisent pas pour donner la rage à un animal & qu'il y a quelque autre cause cachée qui dans les climats d'Europe rend cette maladie si fréquente. Elle est très-rare à Mosul ; néanmoins on y a vu cette année un chien enragé qui a mordu un Turc. Les Dominicains qui sont ici les seuls Médecins Européens lui ont conseillé des scarifications locales , & cette morsure n'a pas eu de suites.

*Cas particulier pour lequel on demande des avis , par M. BOUË , Maître en Chirurgie à Meulan-sur-Seine.*

La femme du sieur Ribeaux , corroyeur en cette ville , (à Meulan) ayant toujours été assez bien portante, ressentit il y a environ quatre mois , une douleur à la hanche droite qu'on regarda comme l'effet d'un rhumatisme sciatique. Après quelques purgations, elle prit des bains émolliens qui la soulagerent. L'envie d'obtenir une prompte guérison la détermina à appeler le sieur Th. Chirurgien , qui n'approuva pas les bains émolliens. A la place des herbes émollientes , il fit ajouter à l'eau du bain deux livres de chaux vive éteinte dans l'eau.

Ce bain , d'un nouveau genre , a été pris deux fois de cette manière par cette pauvre malheureuse , & elle y a resté une heure à chaque fois. Qu'en a-t-il résulté ? L'épiderme s'est détaché en plusieurs endroits de la peau qui s'est élevée en cloches. Tous les poils sont tombés. Il est survenu une contraction dans tous les membres & telle , que les talons se trouvent contre les fesses , les mains contre les genoux. Elle est accroupie au point que tous le corps est en boule. Cette contraction spasmodique ne permet aucun mouvement ni du tronc ni des ex-

trémités. On demande comment il faut remédier à cet état.

R. Nous croyons qu'après la saignée, si l'état du pouls le requiert, l'usage des mêmes bains émolliens & des onctions huileuses à la peau sont ce qu'il y a de mieux à administrer pour l'extérieur, intérieurement, les boîtons délayantes, mucilagineuses, &c. conviennent. Ainsi le petit-lait, l'eau de guimauve, de graine de lin, l'eau de veau & autres secours de ce genre, sont ce qu'il y a de plus convenable d'abord, ensuite le lait, les bois sudorifiques, &c.

#### *Observation sur une maladie & ouverture de cadavre.*

Une femme, qui avoit été sujette dans sa jeunesse à des rhumatismes, fut attaquée à la suite d'une couche, à l'âge de 32 ans, de coliques violentes. On crut que c'étoit la suite des couches & l'effet du lait dévié. Elle conserva néanmoins ces coliques pendant quelque tems, quoiqu'elle ne fit point d'enfants ; elle avoit aussi par fois la jaunisse qui succédoit à ses coliques. Après y avoir été sujette pendant plusieurs années, elle vint à les éprouver surtout lorsqu'elle étoit debout. Elle ne trouvoit de soulagement que par une compression au-dessous de la région de l'estomac, où il y avoit quelquefois un peu de gonflement. On traita cette maladie de hernie de l'estomac, & M. Tiphaine, bandagiste expert, lui appliqua un bandage qu'il appelle *a soufflet*, & qui n'est autre chose que deux plaques mobiles au moyen d'un ressort ou spatile posé entre deux. Ce bandage la soulagea & elle ne pouvoit en être privée sans souffrir.

Cette femme eut au tems critique beaucoup d'hémorroïdes. Elles se supprimèrent & parurent se porter sur la vessie. Elle garda pendant long-tems une difficulté d'uriner sans se plaindre. Les douleurs qu'elle éprouvoit étant devenues intolérables, elle appella du secours. Les sangsues qui furent appliquées alors à l'anus, des purgatifs doux lui donnèrent quelque soulagement & prolongèrent la vie de quelques années. Elle se plaignoit en outre de douleurs violentes dans le vagin. Le Médecin avoit annoncé qu'il y avoit une hernie de la vessie entre les deux lames du vagin.

Voici ce que l'ouverture du corps offrit. Le foie parut dans l'état naturel;

mais la vésicule contenoit sept pierres chacune de la grosseur d'une grosse noisette. Le canal qui verse la bile dans le duodenum, c'est-à-dire le canal choledoque, étoit plus grand que de coutume. Il n'y avoit aucun indice de hernie de l'estomac. Il paroît que le besoin du bandage à soufflet ou de la compression sur la région épigastrique venoit de ce que lorsque le duodenum descendoit trop bas, la bile qui ne couloit pas, causoit de violentes coliques à raison de l'engorgement de ce canal. Le rein droit étoit plus gros que de coutume, & sa substance interne étoit détruite en partie & contenoit beaucoup de graviers.

La vessie urinaire formoit une hernie entre la lame externe du vagin & l'uretre. Ses vaisseaux étoient variqueux à l'intérieur & le tissu spongieux étoit gonflé & séparé. L'abord des graviers du rein dans ce tissu y avoit causé une sensibilité qui causoit les principales douleurs qu'avoit éprouvé la malade.

Quant à l'avantage que la famille peut tirer de cette ouverture, suivant l'Auteur de cette observation, M. L. R. D. M. le voici. Il paroît que l'affection rhumatische étoit chez cette personne un vice héréditaire. Son frere est goutteux. La goutte, la pierre, le rhumatisme sont des effets de la même cause. L'état de la vessie & des reins indique la disposition à concrétion qui existoit chez la malade.

Les jeunes sujets de la même famille ne doivent pas perdre de vue que cette affection peut leur avoit été aussi transmise. Mais elle paroît encore insensible. On peut prévenir ses effets par des boîtons apéritives prises au commencement des saisons, surtout en automne & au printemps, par quelques purgatifs doux, surtout la manne. Cette affection, lorsqu'elle est combattue, peut ne pas abréger le cours de la vie, & il est vraisemblable que le sujet dont il est question, eut porté plus loin la fièvre si au tems critique, s'il n'eût point caché son flux hémorroïdal & s'il eût été dirigé d'après son tempérament.

#### LIVRES NOUVEAUX.

*Cours complet d'agriculture, théorique, pratique, économique & de Médecine rurale & vétérinaire, suivi d'une méthode pour étudier l'agriculture par principes; ou Dictionnaire universel d'agriculture par une Société d'Agriculteurs & rédigé par M. l'Abbé Ro-*

ZIER, Prieur - Commanditaire de Nan-  
teuil, &c. Seigneur de Chevreville,  
membre de plusieurs Académies, &c.  
Tom. premier, 1781, in-4°. de 704 pag.  
A Paris, rue & Hôtel Serpente.

On a déjà vu le prospectus qui a annoncé cet ouvrage. Si le premier volume n'a pas paru en 1780, comme on l'avoit promis, c'est que le desir de perfectionner la science & de vérifier les faits qu'on avance en ont été cause. Ce volume est entièrement destiné à la lettre A, & cette lettre n'est pas finie.

Les articles les plus étendus sont sous les mots, *abeilles*, *accouchement*, *acide*, *agriculture*, *air*, *alambe*, *alkali*, *alvéole*, *amendement*, *antiseptiques*, *arbre*, &c. L'article *abeille* contient lui seul 167 pages.

Cet ouvrage nous paraît prendre une tournure encyclopédique ; en effet, on y trouve un peu de tout ; physique, chimie, médecine, pharmacie, botanique, agriculture, &c. &c. Tout y est. La seule chose que nous appréhendons, c'est que si les articles suivants sont aussi étendus que ceux-ci, il est à craindre que trente volumes ne suffisent pas pour compléter l'ouvrage. Mais l'Editeur nous rassure un peu en faisant observer que les articles contenus sous lettres A. B. C. sont très-nombreux ; que la plupart exigent de très-longs détails & presque tous un développement de principes qui doit servir pour les mots des volumes suivants. Du reste, si l'on n'est pas content, on a promis de reprendre ce premier volume & de rendre l'argent. Le prix est de 12 liv. en feuilles. Nous n'avons rien à dire sur cet ouvrage un peu hors de notre sphère, & même de notre portée. Nous sommes tout émerveillés à la vue de tant de productions modernes & de si gros volumes, & nous nous contenterons d'admirer cette prodigieuse fécondité du siècle.

*HISTOIRE des insectes nuisibles à l'homme, aux bestiaux, à l'agriculture, & au jardinage, avec les moyens qu'on peut employer pour les détruire, ou s'en garantir, ou remédier aux maux qu'ils ont pu occasionner.* A Paris, chez Laporte, Libraire, rue des Noyers, 1781. in-12. de 339 pages.

Cet ouvrage n'est pas susceptible d'extrait. C'en est encore un de M. Buchoz.

On prie ceux qui auront quelque observation de Médecine ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans cette Gazette, d'adresser leurs lettres & leurs paquets, francs de port, au sieur MÉQUIGNON, Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols, port franc par toute le Royaume.

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.

Nous avons remarqué dans celui-ci beaucoup plus de choses utiles que dans tous ceux que nous connaissons du même Auteur. Il y a plus ; nous le regardons comme une collection précieuse de ce qui a été observé par différens Auteurs sur l'effet des insectes & sur les moyens de remédier aux accidens & au tort qu'ils causent, soit aux hommes, aux animaux, soit aux plantes. Quoique cette collection ne soit pas parfaite, nous invitons le public à en faire l'acquisition. M. Buchoz à force d'écrire, peut se flatter enfin d'avoir fait un recueil utile. Il est question dans celui-ci, de la punaise, du poux, de la puce, de la fourmi, du cirton, de l'araignée, du cousin, des abeilles, de la guêpe, de la mouche, du bupreste, du taon, du frelon, des moucherons, de la courtiliere, du gribouri, du hanneton, du charançon, de la teigne, du scorpion, de la cantharide, de la sangsue, des galinsectes, &c. &c.

*Mémoire clinique sur les maladies vénériennes*, 1780. Petit in 8°. de 308 pages. A Utrecht, chez B. Wild ; à Londres, chez P. Elmsly, & se trouve à Paris chez Didot le jeune, quai des August. Prix 1 liv. 10 sols broche.

Ce mémoire est un traité méthodique & pratique sur les maladies vénériennes. Il paraît être le fruit d'une longue expérience, & nous nous proposons d'en donner un extrait propre à le faire connaître. On doit le distinguer de certains ouvrages volumineux de nos jours faits sur cette matière. D'ailleurs, l'anonyme que l'Auteur a gardé, prouve que ce n'est pas dans la vue de faire parler de lui, mais d'instruire lorsqu'il a écrit, & nous croyons qu'il a atteint son but.

#### Annonce.

Les médailles d'or que distribue chaque année l'Académie Royale de Chirurgie aux élèves de l'école-pratique, ont été remportées le 7 Mai dernier, par les sieurs Al. Boyer, J. Joslain, L. A. Follet, B. Darimajon. Les médailles d'argent ont été obtenues par les sieurs Pierre Gallée, J. F. de Misct, Victor Dumas, & J. B. Frison.

N°. 27.

ANNÉE 1781.

## GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 8 Juillet.

*Remede proposé pour les flueurs blanches, par M. BROGNARD, Chevalier-Hospitalier de l'Ordre de S. Lazare.*

Il est des maladies si communes qu'on ne les regarde presque plus comme des maux; & on néglige leur guérison, lorsqu'elle devient le plus nécessaire. Il y en a qui sont particulières aux femmes. Telles sont les flueurs-blanches qui vicient la source de la génération & du plaisir, & qui sont un obstacle même au bonheur domestique.

M. Brognard, très-connu précédemment pour la cure des hernies, est l'Auteur de la découverte d'un remede qu'on donne pour spécifique pour la guérison de cette affligeante incommodité des femmes.

Il s'étoit retiré à Mongeron, près de Villeneuve-Saint-George, à dessein d'y faire des expériences, & il n'a pas perdu ses peines. Il a fait, dit-on, plusieurs découvertes & nommément celle d'un remede pour les flueurs-blanches. Il s'empresse de le publier. Le voici.

Prenez une grosse poignée d'écorce de racine d'orme que vous éfilez bien par petits morceaux; ensuite faites-la bouillir dans trois chopines de vin rouge jusqu'à réduction de pinte. Après que tout sera un peu refroidi, coulez la liqueur à travers un gros linge avec forte expression des racines. Il en résultera une liqueur visqueuse & savoureuse, dont on fera usage de la maniere suivante. Faites tiédir dans un petit vase la valeur d'un demi-

verre de cette liqueur. Ensuite trempez un linge à diverses reprises pour en étuver le dedans de la partie, l'espace d'une minute. Il faudra de suite en injecter le dedans de la partie avec une petite seringue trois ou quatre fois, & la panser de même jusqu'à guérison, trois fois par jour, le matin, à midi, & le soir avant de se coucher.

Cette liqueur a la propriété de résoudre, déterger, rendre le ton, le ressort, & de cicatriser. M. Brognard en a fait l'expérience sur six femmes, qui fortement attaquées de ce mal, en sont parfaitement guéries, les unes depuis dix-huit mois, les autres depuis fix, & jouissent de la meilleure santé.

Il n'a pas été employé de remede interne dans tout ce traitement, & l'Auteur s'en rapporte aux gens de l'Art pour y suppléer d'eux-mêmes, si quelque circonstance le rendoit nécessaire. On donne cette même liqueur pour un excellent remede contre les douleurs & affections de goutte.

J'ai l'honneur d'être, &c.  
LE CHEVALIER DE NOË.

*Avis des Rédaiteurs sur ce remede.*

Nous croyons devoir faire observer que ce remede peut guérir en effet l'incommodité pour laquelle on le prescrit, à-peu-près de la même maniere que la décoction de sumac, des roses rouges dans le vin, de la racine de fraisier & de presque toutes les écorces d'arbres. Mais on doit faire attention en même temps qu'il n'y a rien de plus suspect que

ces sortes de cures opérées avec des astringens. Il arrive souvent qu'il en résulte des maux pires que le premier, surtout lorsque cette incommodité est fermentée par une humeur de nature acré, comme c'est l'ordinaire, qui se porte sur ces parties. Lorsque cette incommodité n'est due qu'à un relâchement des parties, ce qui est infiniment rare, ou à un vice local & particulier des humeurs qui ont leurs couloirs dans cette partie, c'est-à-dire à une altération manifeste de la mucosité ou des liqueurs sébacées, alors ce remède peut agir efficacement par ses qualités détersives & toniques. Mais il peut devenir dangereux dans toute autre, & il n'y a pas en général de guérisons plus mal assurées que celles qu'on obtient par le moyen des astringens.

*Remarques sur le bouton d'Alep, par M. SAURY, Médecin de Leurs Majestés Impériales & Royales.*

*De Mosul en Asie, le 8 Décembre 1780.*

Le bouton d'Alep est un bouton peu douloureux, superficiel, ordinairement de la largeur d'un liard, rarement de celle d'un sol. Les habitans d'Alep où il est très-commun en sont attaqués dans l'enfance ; ils n'y font aucun remede, & alors il ne laisse qu'une cicatrice peu considérable, qui disparaît avec l'âge. Ce bouton vient dans toutes les parties du corps ; les enfans d'Alep l'ont ordinairement aux cuisses. Les Européens adultes l'ont souvent au visage. Si lorsqu'il commence à suppurer ou plutôt à produire une liqueur ichoreuse, (ce qui arrive au bout de six mois) ils couvrent ce bouton avec de la pulpe de casse, cette liqueur creuse davantage & la cicatrice en devient plus désagréable. Il croît pendant six mois & n'est pas fort douloureux ; il suppure ou rend un peu de liquide acré pendant six autres mois & se desfleche enfin, en sorte qu'on est guéri au bout d'un an.

Ce bouton est quelquefois double, & souvent on en a trois, cinq, & jusqu'à treize, toujours, dit-on, en nombre impair, lorsqu'on en a plus de deux.

Ce bouton n'est pas particulier à la ville d'Alep, quoiqu'on assure (peut-être cela dépend de l'eau qu'on boit dans cette ville) que les gens des environs ne l'ont pas. Il est connu à Mosul & dans d'aut-

tres contrées de l'Asie. A Alep les chiens en sont souvent attaqués & l'ont sur le museau. J'avois voulu essayer sur un chien si le cauterel actuel pourroit le guérir, mais je ne pus m'en procurer aucun qui en fût attaqué.

Les Européens qui habitent Alep, ou qui passent seulement dans cette ville, en sont souvent attaqués même dans leur patrie, & il y a des exemples qu'on peut avoir ce bouton quinze ans après qu'on a quitté Alep. Si après avoir quitté cette ville on ne la pas eu dans cet intervalle, on est moralement sûr qu'on ne l'aura jamais.

J'ai vu à Mosul deux Dominicains Européens, dont l'un en a eu deux sur le dos de la main droite & l'autre un sur le poignet. Le premier en fut délivré dans l'espace de seize mois, en les couvrant avec du marc de café desséché, & appliquant de ce marc sur l'ancien, toutes les fois que la matière ichoreuse se faisait jour & paroissait au-dehors, & l'autre s'en est délivré dans l'espace de cinq mois par l'application de l'elixir de propriété. Les cicatrices du premier sont très-apparentes, celle du second n'est presque pas remarquable. On doit remarquer que ce bouton oriental suprême plutôt à Mosul qu'à Alep.

*Aux Rédacteurs de la Gazette de Santé.*

*De Paris le 7 Août 1781.*

Souscripteur du *Cours complet d'agriculture* de M. l'Abbé Rozier, & en même tems de la *Gaz. de Santé*, j'ai vu dans votre N°. 26 l'annonce que vous avez faite de ce nouvel ouvrage. Vous lui reprochez une tournure encyclopédique, sans prononcer sur le fonds des matières. *Physique, chymie, médecine, pharmacie, botanique, agriculture, &c., dites-vous, tout y est.* Si ces sciences n'avoient aucun rapport entr'elles, on auroit eu tort de les mettre à côté l'une de l'autre. Mais, MM. vous savez que l'on ne peut être agriculteur sans avoir les premières notions de la physique & de la chymie. La végétation est soumise à des principes dont il faut connoître les développemens. Les substances ne sont pas les mêmes, il faut savoir les analyser. La fermentation des vins, la fabrication des eaux-de-vie, &c. &c. tiennent à des opérations

purement chymiques. Le paysan lui-même est chymiste & physicien, mais sans principes; aussi comme il des erreurs, & c'est au cultivateur éclairé à reformer ce que l'on appelle la coutume.

Pour moi je suis fort aise de trouver réuni dans ce nouvel ouvrage les éléments bien faits des sciences que je me plais à cultiver, & que je considère comme très importantes pour l'agriculteur qui voudra savoir quelque chose de plus que des recettes; & comme l'observe très-bien M. l'Abbé Rozier, tout homme qui dira adoptez ma méthode, dira une sottise. Il faut donc que les méthodes varient suivant la différence de la température & du sol; on ne sauroit faire cette application sans le secours de la physique & de la chymie.

Quant à la médecine rurale & vétérinaire, elle a été annoncée par le prospectus; ainsi point de surprise. Au reste, tout ce qui intéresse l'humanité me plaît & je voudrois que les gens aisés de la campagne, & surtout MM. les Curés, fussent un peu Médecins, non point avec de simples recettes, mais par principes. Je pense que c'est sous ce point de vue que l'on a introduit ici la Médecine & la Botanique.

Enfin j'ai été, comme vous, un peu surpris de l'étendue du premier volume, mais l'Auteur donne dans son avis les raisons de cette étendue; elles sont fondées sur un développement de principes sur lesquels on ne reviendra plus. Outre cela, j'ai cru par la voie du Libraire que cet ouvrage ne passerait pas certainement 8 volumes; on doute même qu'il arrive jusques-là; ainsi nos craintes mutuelles sont dissipées.

J'ai cru devoir réparer par cette lettre Poubli que vous avez fait d'un ouvrage qui mérite d'être distingué, & qui maintiendra très-bien la réputation de son Auteur. Je vous invite à le parcourir, vous y trouverez d'excellens articles, & vous conviendrez avec moi & avec bien d'autres, qu'il est le fruit de l'expérience, chose fort rare dans notre siècle; mais au moins quand on trouvera du bon, il faut avoir la justice d'en convenir.

R. Nous avouons qu'il y a bien des articles dans ce Dictionnaire qui nous ont paru bien traités & qui nous ont fait plaisir. Ce sont surtout ceux qui sont les plus courts. Nous invitons les coopérateurs à éviter les longueurs.

De Vienne, le 20 Juillet 1781.

Dans un village de la Baviere Autrichienne, on a éprouvé un orage mêlé de beaucoup d'éclairs & de tonnerre, le matin de la Fête de S. Jean. A onze heures le tonnerre tomba sur un Hôpital, où après avoir endommagé les murs, il parcourut quelques lits parmi lesquels il y avoit un malade qu'une paralysie avoit rendu perclus de la moitié du corps. Le lendemain il se sentit en état de se lever & marcha sans aucun aide. Les Médecins instruits de ce phénomène en ont conclu, écrit-on, que la vertu électrique de la foudre en remettant de la fluidité & du mouvement dans les liqueurs de la partie malade lui avoient rendu sa vigueur première.

#### Remarques sur cette observation.

Nous ne pouvons nous empêcher de témoigner notre surprise sur le phénomène annoncé. Nous croyons bien qu'il est possible qu'une commotion électrique telle que celle du tonnerre, donne de la chaleur & même un peu de mouvement à une partie engourdie & menacée de paralysie; les expériences de l'électricité le prouvent. Mais nous doutons qu'une hémiplegie complète telle que celle dont on parle puisse avoir été guérie subitement par un semblable moyen. Il y a même des paralysies dans lesquelles l'électricité peut nuire, ou du moins devenir souverainement inutile. Telles sont celles qui dépendent d'un engorgement des vaisseaux sanguins dans le cerveau ou de la pression des nerfs par certaines tumeurs, par des exostoses, &c. De quelque nature qu'ait été celle dont il est fait mention ici, nous ne pouvons nous persuader quelle ait été guérie par un seul coup électrique. Il est vraisemblable qu'un homme attaqué d'un engourdissement dans les membres, qui tendoit à un état paralytique & qui dépendoit de quelque embarras dans les tuyaux destinés au mouvement du fluide nerveux, a été soulagé par cet accident.

#### LIVRES NOUVEAUX.

MÉMOIRE à consulter pour le sieur CHAPUY, Marchand Epicier-Chandelier-Cirier à Versailles, contre M. le Procureur Général, &c. in-4°. de 48 pages. A Paris, de l'Imprimerie de la Veuve Hérisson, rue Notre-Dame, 1781.

1<sup>o</sup>. Peut-on forcer les Entrepreneurs de la fonte de suif brut à transporter leurs fonderies hors des Villes, sous prétexte du danger du feu & de la corruption de l'air?

2<sup>o</sup>. Y a-t-il réellement danger du feu? Les vapeurs du suif sont-elles malfaisantes? Et peut-on parer à ces deux inconvénients?

3<sup>o</sup>. Peut-on empêcher les Épiciers Chandeliers-Ciriers d'avoir dans la même maison leurs fonderies avec leurs magasins d'épicerie?

Telles sont les trois principales questions agitées dans ce mémoire, qui est suivi d'une requête à Nosseigneurs de Parlement, dans laquelle le sieur Chapuy, March. Epicien, le toumet à faire toutes les épreuves nécessaires pour prouver que le feu ne peut point prendre au suif par la manière dont son fourneau est construit, & que les vapeurs ne peuvent pas être malfaisantes, l'air étant déterminé à la partie supérieure des maisons au moyen d'un ventilateur. On y rappelle le rapport de la Faculté de Médecine de Paris fait au sujet des plaintes suscitées contre M. Charlard, Apothicaire à Paris, & relatives au danger qui pouvoit résulter de la distillation de l'eau forte. Le rapport des Commissaires nommés par la Faculté, tendoit à conclure que les vapeurs qui s'exhalent de l'atelier se trouvant divisées & dispersées dans l'air atmosphérique ne peuvent nuire, & sont tout au plus incommodes. Le Magistrat s'en rapporta à la décision de la Faculté. On y rapporte encore un jugement rendu à Amiens sur les plaintes de quelques particuliers qui craignoient les effets de la vapeur de la tourbe qu'on brûloit dans une maison. Il fut reconnu que ces vapeurs n'étoient pas nuisibles.

On y rappelle toutes ces circonstances dans l'intention de prouver que souvent des hommes inquiets, jaloux ou crédules suscitent des craintes peu fondées. Et en effet, combien de fois n'a-t-on pas accusé l'air d'être le véhicule de vapeurs nuisibles, pestilentielles, tandis qu'il étoit on ne peut pas plus pur. La même erreur n'a-t-elle pas eu lieu

pour certaines maladies qui ne se sont jamais répandues par la voie de l'air, telles que la peste & la petite-vérole. Mais en même tems qu'on condamne l'erreur, on doit respecter la vérité. On ne peut révoquer en doute les effets des vapeurs méphitiques, par exemple, du charbon allumé, des corps en fermentation, en putréfaction, &c. Il y a encore certaines matières dont l'exploitation ou les préparations exigent beaucoup de précautions & ne sont point exemptes de danger telles que toutes celles du plomb. Nous avouons que c'est encore un problème pour nous, savoir si la vapeur du suif est nuisible & par conséquent si le voisinage d'une fonderie de ce genre est dangereux. Nous présentons la question à traiter aux Chymistes & aux Gens de l'Art. Elle ne nous paraît pas aisée à résoudre & nous sommes persuadés qu'il y a beaucoup de raisons pour & contre à alléger. Nous invitons les personnes instruites & sans préjugés, à nous faire part de leurs idées à ce sujet.

#### *Annonce de Prix.*

Une personne qui s'intéresse aux progrès des connaissances utiles, a déposé la somme de 1200 liv. pour celui qui au jugement de l'Académie Royale de Chirurgie, décrira le moyen le plus propre d'effacer sans danger ni difformité, de larges taches faites au visage par la poudre à tirer.

On exige qu'une ou plusieurs guérisons bien attestées prouvent la certitude du procédé. On invite ceux qui voudront s'occuper de cet objet, à consulter les écrits d'Aëtius, dans lesquels ils trouveront des moyens d'effacer les différens stigmates que les anciens imprimoient sur quelques parties du corps. Il en est encore fait mention dans le 2<sup>e</sup>. tome de l'Histoire de la Chirurgie.

Les mémoires seront adressés francs de port à M. Louis, Secrétaire perpétuel de l'Académie de Chirurgie, avant le premier Avril 1782. Ce terme est de rigueur.

On prie ceux qui auront quelque observation de Médecine ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans cette Gazette, d'adresser leurs lettres & leurs paquets, francs de port, au sieur MÉQUIGNON, Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols, port franc par tout le Royaume.

De l'Imp. de la Veuve B A L L A R D & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.

N°. 28.

A N N É E 1781.

## GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 15 Juillet.

*Observation sur la cure d'un érélypele à la face, suivi de gangrene ; par M. BRIDOU, Maître en Chirurgie à Rebais en Brie.*

**L**E mérite d'une cure consiste sans doute dans l'exactitude avec laquelle on observe les différentes circonstances que la maladie présente, & l'effet des médicaments que l'on emploie pour la guérir.

Depuis dix ans que j'exerce par goût l'art de la Chirurgie, j'ai toujours cherché à découvrir ce qui pourroit en augmenter les progrès & procurer aux malheureux les secours les plus prompts ; mais je n'ai guere trouvé de circonstances pour le faire, plus heureuses que celle que je vais mettre sous les yeux du public.

Dans le courant de Juillet dernier, je fus appellé pour secourir un marchand Boucher de cette ville (de Rebais) ; je trouvai ce malade dans l'état le plus déplorable. Il avoit depuis le 5 du même mois une légère enflure à la paupière supérieure de l'œil gauche, que l'on considera d'abord comme une fluxion, & dont il ne pouvoit résulter que des accidens fâcheux.

Le 13, il s'éleva précisément au centre du gonflement un petit bouton de couleur livide qui ne donna pas au malade, ni à ceux que sa santé intéressoit, la moindre inquiétude.

Le 14, jour où je fus appellé, les choses étoient bien différentes. Vers les 4 heures du soir, en moins de deux heures, le volume de toute la tête augmenta d'un tiers, surtout du côté de l'œil ma-

lade. Les accidens furent si rapides, que la gorge & la poitrine se gouffrèrent au point d'empêcher le malade d'avaler le moindre liquide & de gêner considérablement la respiration.

Ce fut dans cet état que je vis pour la première fois ce malheureux. Son pouls me fit d'abord mal augurer de son état. Cependant à l'aspect du mal & aux signes apparens, je reconnus que la maladie étoit un érélypele, & de-là je décidai le traitement.

La tension & l'inflammation de toute la partie gauche du visage étoient portées au dernier degré. Je saignai le malade deux fois du bras, dans l'espace de trois heures, & je ne m'aperçus d'aucune diminution dans les accidens ; au contraire la tête sembloit vouloir s'embarasser. Je me déterminai sur le champ à faire une saignée du pied, que j'obtinis des assistants avec beaucoup de difficulté. Deux heures après cette opération, les accidens diminuerent à vue d'œil, & en 24 heures la gorge & la poitrine revinrent à-peu-près dans leur état naturel ; la tête désembla aussi dans toutes ses parties. Le mal se fixa sur les paupières de l'œil gauche & sur une partie de la joue & du nez du même côté qui l'un & l'autre tomberent dans la mortification la plus complète.

L'application des cataplasmes émolliens & anti-putrides sous lesquels étoient toujours posés des plumaceaux chargés de baume du Commandeur, & imbibés d'esprit-de-vin camphré, aidée de scarifications faites à différentes reprises, pro-

curerent en peu de tems la chute des parties gangrenées.

L'usage interne du quinquina dans cette circonference a produit des effets merveilleux. Je l'employai d'abord à la dose d'une once & demie par pinte, mais le succès ne satisfaisant pas mon attente, aidé des lumieres du Médecin de l'Ecole-Militaire de Rebais (M. de France), j'en augmentai la dose d'une demi once sur la même quantité de liquide auquel j'ajoutai 20 grains de sel de nitre. Par l'usage de cette boisson continuée pendant un tems, j'eus l'agrément de voir la plaie que je traitois, prendre de jour en jour une couleur plus favorable, & occasionner des douleurs au malade qui, jusqu'au moment de la chute de l'escarre, n'en avoit ressenti aucune. La maladie provenant de cause interne, j'eus soin en même tems d'employer les purgatifs.

J'attribue donc en grande partie cette cure à l'usage interne du quinquina. Le malade jouit aujourd'hui de la meilleure santé.

Il seroit à désirer pour le bien de l'humanité, que toutes les personnes de l'Art, malgré l'efficacité connue des médicaments qu'ils employent, missent au jour les succès qu'ils en obtiennent dans des circonstances extraordinaires.

#### *Remarques sur cette observation.*

Nous croyons devoir faire observer que le cas exposé par M. Bridou n'est point extraordinaire, ni le produit d'une cause interne, comme il paroît en être persuadé. C'est un cas fort ordinaire & qui arrive toutes les fois que les Bouchers touchent sans précaution le sang des animaux surmenés ou attaqués de charbon. La maladie décrite est un véritable anthrax ou charbon contracté de cette manière. Le principal mérite de cette observation selon nous, consiste dans le succès; car le malade pouvoit périr par l'effet d'une métastase subite de l'humeur sur la poitrine, ou par les suites du délabrement des parties.

#### *Remarques sur la peste & sur quelques maladies particulières qu'on observe à Mosul & dans d'autres endroits de l'Asie, par M. SAURY, Médecin de Leurs Majestés Impériales & Royales.*

La peste qu'apportent les vaisseaux qui viennent de Constantinople, ne

prend pas à Chypre, ni à Seide, ni à Tripoli de Syrie, ni sur toute la côte de Syrie; mais on y connoît celle qui vient d'Alep, de Damas ou d'Egypte. Quelques jours avant mon arrivée à Chypre, c'est-à-dire vers le commencement de Septembre, il y étoit mort de cette maladie le Capitaine d'un vaisseau Vénitien qui venoit de Constantinople; & l'on a su depuis qu'il étoit mort aussi deux matelots pestiférés sur son bord, ce qu'il avoit caché en mettant pied à terre. Plusieurs personnes communiquèrent avec lui, & lui toucherent la main sans qu'il ait paru le moindre symptôme de peste dans toute l'Isle. On pense communément, que la peste qu'on éprouve à Constantinople vient d'Egypte par Alexandrie. Comment donc peut-il se faire que cette maladie change tellement de nature en passant par Constantinople, qu'elle ne soit plus contagieuse dans des pays où celle d'Egypte est si dangereuse? Les faiseurs de systèmes en trouveront facilement la raison; car il n'y a rien que ces Messieurs ne puissent expliquer.

On voit à Mosul & dans quelques autres endroits de l'Asie, des gens qui sont attaqués d'une espece de prurit ou démangeaison très-incommode au scrotum. La peau de cette partie du corps devient écailleuse, quelquefois même, comme je l'ai observé dans un bourg situé à sept lieues de Merdui, nommé Gogessar, elle se fend en plusieurs endroits; elle est jaune, & il suinte à travers une eau jaunâtre fort acré. Bientôt après le visage devient jaune, & les malades périssent dans le marasme, la phthisie ou l'hydropisie. Comme l'application locale d'une dissolution de sublimé-corrosif qu'on conseilla à un de ces malades, le soulagea considérablement sans cependant détruire la maladie qui revint au bout de quinze jours; comme un Dominicain qui exerce la Médecine en cette ville, m'a assuré avoir guéri une fois cette maladie par les remèdes qu'on emploie contre le mal vénérien, ne peut-on pas conjecturer que c'est une affection vénérienne dénaturée?

J'ai vu à Mosul un chef Arabe qui avoit de grandes taches blanches sur le visage, les mains & sur tout le corps. La peau est mince dans l'endroit où se trouvent ces taches; il n'éprouve aucune incommodité, & quoiqu'il ait cette maladie

## ( III )

depuis 16 ans, il ne l'a communiquée ni à ses enfans ni à sa femme. Dans les endroits où la couleur de la peau est naturelle, elle est d'un brun jaunâtre; mais on ne remarque sur aucune partie du corps, ni dureté, ni callosité. Il y a beaucoup de gens dans cette ville qui ont cette maladie, qu'on regarde ici comme incurable. Les Dominicains ont donné beaucoup de remèdes à l'Arabe dont je viens de parler, qui est riche, & a promis deux cens piastres & un beau cheval si on peut le guérir; mais jusqu'ici, ni les purgatifs, ni les bains, ni le mercure doux, n'ont rien produit.

J'ai vu dernièrement la femme d'un Turc fort puissant dans cette ville; elle est attaquée d'une fièvre lente, a les parotides très-gonflées, & en l'interrogeant j'ai su que les glandes axillaires sont aussi fort engorgées. Je n'ai pu voir son visage, quoique j'aye vu les parotides. Le mari qui étoit présent, lui avoit enveloppé les mains & le poignet avec une mouffeline très-fine; en sorte qu'en tâtant le pouls je n'ai pu lui toucher le poignet; néanmoins j'ai touché les parotides & son cou, qui est aussi précieux que ses mains. On aimeroit mieux dans ce pays-ci laisser périr une femme que de permettre à un Médecin de la voir dans certaines parties, quand même on seroit assuré qu'il la guérirait.

La sœur du Pacha de cette ville a, dit-on, la fistule; mais il faudra qu'elle en périsse; car son frère (elle n'est pas mariée) aimera mieux la voir morte que si un Médecin portoit sa main à cette partie. Il y a quelques années qu'un Dominicain s'étant fait expliquer la maladie d'une dame Turque par la servante de cette dame, alla ensuite la voir & dit qu'on donnât à la malade le bout d'une corde dont il avoit l'autre bout dans sa main. Alors il dit à la malade qu'elle avoit mal à la tête, & les autres symptômes qu'il avoit appris par sa servante: le mari conclut que c'étoit un Médecin très-habile: ce trait suffit pour donner une idée de l'ignorance des Turcs.

Je ne puis m'empêcher ici de faire mention de l'usage dans lequel sont les Turcs de faire couper la langue à ceux des leurs qui maudissent la foi (Mahometane) & souvent à ceux qui trahissent les secrets du Pacha ou du Prince. Sur les montagnes du Curdestan, le supplice est assez fréquent, & les Princes de ce pays re-

commandent qu'on ne coupe que l'extrémité de la langue à ceux qui sont les plus coupables; car alors ils deviennent muets; mais on coupe toute la langue à ceux qu'on veut favoriser, parce que quand ils sont guéris, ils parlent presque aisément qu'avant cette opération; mais ils crient moins, & n'ouvrent presque pas la bouche. Je sais que ce phénomène a été observé quelquefois en Europe, & qu'on l'a regardé comme fort extraordinaire, & particulièrement comme miraculeux. Les Physiciens Anatomistes n'auront pas beaucoup de peine à en trouver la raison.

*Mémoire à consulter.*

M. d'Inguimbert, Commandant de la Citadelle d'Arras, âgé de 59 ans, d'un tempérament sanguin, ressentit il y a environ 30 ans, des douleurs hémorroïdales qui céderent aux bouillons de tripes. Ces douleurs étoient internes, & il n'y eut que très-peu d'évacuation de sang. Il se passa au moins 26 à 28 ans sans que ce malade ressentît la moindre indisposition de ce côté. Mais il y a à-peu-près dix-huit mois que les douleurs se renouvelèrent sans évacuation (1), il se remit à l'usage des bouillons de tripes qui furent sans effet, les douleurs augmenterent, elles devinrent périodiques. Ce fut alors que le malade fit plus particulièrement attention à cette indisposition qui se compliqua; car il rendit du sang avec les urines, & il souffroit de la vessie. Il a observé que lorsque la vessie étoit souffrante, les douleurs étoient moins considérables du côté des hémorroïdes, & vice versa, lorsqu'il souffroit davantage des hémorroïdes, les douleurs étoient supportables du côté de la vessie, ce qu'il a remarqué bien des fois.

On lui donna différens avis sur son état: mais il ne se tint pas absolument à celui qui lui indiquoit les moyens de calmer ses douleurs, faciliter l'évacuation hémorroïdale, & par conséquent fixer cet égout que la nature se disposoit de se faire. Cependant on ne laissa pas, dans certaines circonstances où le mauvais état du malade l'exigeoit, que de faire usage des

(1) Le malade attribue cette vive attaque au régime qu'il fut obligé de suivre dans une société où il se trouvoit souvent dans des repas qu'on se donnoit réciprocement, quoiqu'il soit sobre.

bains & d'appliquer des sanguines qui furent réitérées bien des fois. Ces évacuations locales avoient en effet procuré du soulagement, & elles avoient déterminé l'engorgement des vaisseaux hémorroïdaux, qui de tems en tems devenoit plus douloureux, ce qui avoit engagé le malade, malgré le régime qui lui étoit prescrit, à faire usage d'injection de décoction de nummulaire, qui parut le soulager, quant aux hémorroïdes internes qui avoient été très-douloureuses : mais ce ne fut qu'une illusion ; car il ne tarda pas à sentir de nouvelles douleurs dans la vessie, plus insupportables que les premières, & les urines étoient plus ou moins teintes de sang, selon le plus ou moins d'engorgement qui se trouvoit dans les vaisseaux de ce viscere. Il ne fut pas difficile de juger de la cause de cette nouvelle maladie, qu'on regarda avec raison comme une métastase. Il seroit inutile d'entrer dans un plus long détail à ce sujet, il ne s'agit que de faire attention à la position de la vessie qui est couchée sur le rectum & qui est unie à ce dernier, particulièrement du côté de son col, au moyen du tissu cellulaire, &c. & l'on se convaincra aisément de la réalité de ce transport, avec d'autant plus de raison, que le trajet en est très-court &c.

Dans cette position, on eut encore recours aux moyens déjà employés, c'est-à-dire aux bains, aux sanguines, au régime adoucissant, &c. La maladie paroisoit ne pas faire de plus grands progrès, quoique les urines fussent de tems en tems teintes de sang.

Les choses étant ainsi, ce Monsieur partit pour Paris ; il y consulta quatre personnes des plus éclairées en Médecine & en Chirurgie. Toutes quatre convinrent de la cause de cette seconde maladie : mais leur avis sur la cure fut différent. Cependant on fit des recherches pour s'assurer si l'on ne rencontreroit pas quelque corps étranger dans la vessie qui pût donner lieu au mauvais état où se trouvoit pour lors ce malade. Cette époque n'est que du mois de Mars dernier. Ces recherches furent inutiles, elles ne servirent qu'à faire souffrir le malade ; car on ne trouva ni pierre ni gravier, & on fut convaincu que ce n'étoit que l'en-

gorgement variqueux des vaisseaux de la vessie, que la plethora obligeoit de se rompre & qui laissoient couler le sang qui se mêloit avec les urines, même par caillots, &c.

M. le Commandant revint chez lui les derniers jours de Mai en plus mauvais état que lorsqu'il étoit parti. Il eut recours à son Médecin qui, après avoir examiné les consultations dont il est mention ci-dessus, fut d'avis de mettre le malade à un régime plus simple que tout ce qui avoit été prescrit, & on le borna aux seuls adoucissans, comme les boîfsons de décoction de graine de lin & de racine de guimauve & de petit-lait. On le mit aussi à l'usage du lait d'ânesse qui ne lui procura aucun soulagement ; on le quitta & on y substitua celui de vache. On négligea pas les lavemens, les demibains, les injections d'huile de lin dans le rectum, l'application des sanguines & d'un cautere au bras gauche que l'on a supprimé, parce qu'on avoit soupçonné un vice d'attraux qui n'a jamais existé. Malgré tous ces secours, les douleurs sont devenues plus insupportables, le sang a coulé plus abondamment avec les urines, & l'on a remarqué que depuis l'application des sanguines, les douleurs se sont reportées du côté des vaisseaux hémorroïdaux, sans pour cela qu'elles aient été calmées du côté de la vessie, & que le sang ait cessé d'y couler.

On demande si dans cette position les moyens que l'on a employés jusqu'à ce jour, sont suffisans pour calmer les accidens de cette fâcheuse maladie, ou s'il est possible d'en substituer d'autres plus efficaces pour la détruire.

Signé, ARRACHART, Chir. major, &c.

R. En attendant d'autres avis, nous croyons être fondés à croire que les purgatifs doux répétés triompheront de cet état.

#### A V I S.

Le Public est averti que les aimants de M. l'Abbé le Noble, tant pour les maux de dents, que pour les maladies de nerfs, ne se trouvent que chez le sieur l'Eclapart, Libraire, Pont Notre-Dame, à la Sainte Famille.

*On prie ceux qui auront quelque observation de Médecine ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans cette Gazette, d'adresser leurs lettres & leurs paquets, francs de port, au sieur MÉQUIGNON, Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour année, est de 9 liv. 12 sels, port franc par toute le Royaume.*

De l'Imp. de la Veuve BAL LARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.



N° 29.

ANNÉE 1781.

# GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 22 Juillet.

*Lettre d'un Médecin de la Faculté de Paris, à un Médecin du Collège de Londres, ouvrage dans lequel on prouve contre M. MESMER que le magnétisme animal n'existe pas. A la Haye, 1781. in-89. de 70 p.*

**L**A littérature ressemble aujourd'hui à un bal masqué où chacun, à la faveur d'un domino, vient faire ses pantalonades, donner des camouflets ou faire des niches à qui il lui plaît. Tel est l'Auteur anonyme de cet écrit. D'abord il le présente comme un personnage qui va démasquer l'imposture. Il dit dans son avant propos : » L'objet de cet écrit est de démontrer que le magnétisme animal dont M. Mesmer prétend avoir fait la découverte, n'est ni existant ni possible, & page 16, en s'adressant à un Médecin de Londres, » il me semble que j'aurai satisfait à toutes vos demandes si, faisant - là des faits qui peuvent être contestés, je réussis à vous démontrer, 1<sup>o</sup> que le magnétisme n'est pas possible, 2<sup>o</sup>. que lors même qu'il seroit possible, il n'existe pas ; 3<sup>o</sup>. que lors même qu'il existeroit, on ne pourroit l'admettre sans imprudence & sans danger. Il continue sur ce ton & répond à différentes questions qu'il se fait sur ce magnétisme & sur ses effets.

Ces trois propositions se trouvent singulièrement prouvées. L'Auteur néglige, comme on voit, des faits qui peuvent être discutés & qui doivent servir de fondement à sa démonstration, pour dire ironiquement, à la page 29, que puis-

que M. Mesmer est plein de vie, son fluide & toutes les propriétés qu'il lui attribue ne sont que des chimères, attendu, dit-il, qu'il n'auroit pu supporter longtemps son action. Voilà les preuves de la première proposition. Ma première proposition est donc incontestable, dit-il (page 32) ou ce qui est la même chose, il est démontré que le magnétisme animal n'est pas possible.

Au lieu des preuves qu'on attendoit pour la seconde, on ne trouve qu'une diatribe contre les gens de l'Art & la Médecine, mais présentée avec le ton de la bonne foi & une candeur affectée qui peut en imposer. Ce n'est partout que sophismes, ironie ou fausse logique.

On passerait ces travers à l'Auteur, si d'ailleurs il étoit vrai lorsqu'il parle sérieusement. Mais lorsqu'il reproche, à sa manière, aux Médecins de n'avoir pas examiné avec la plus scrupuleuse attention, la nouvelle doctrine de M. Mesmer, en disant, (page 38) personne ne nous a vu procéder à l'examen dont il s'agit, mais il n'en est pas moins vrai que nous y avons procédé, &c., il est évident qu'il en impose à tout le public. Nous aimons mieux croire que que l'Auteur n'est point instruit ni au fait de ce qui s'est passé relativement à M. Mesmer. On a essayé de le faire passer pour un persécué, pour quelqu'un contre lequel on avoit cabalé. Jamais étranger n'a été accueilli par les Médecins de la Capitale comme M. Mesmer. On lui a procuré des malades qu'il a promis de représenter dans plusieurs mois ; le terme expiré, il a refusé de les montrer, en répondant que ces malades ne

vouloient pas être vus. Voilà des faits X dont nous avons été témoins.

On rappelle encore dans cet écrit, le défi public que fit le même magicien de prendre 24 malades atteints de la même maladie, dont 12 seroient traités par des Médecins, & les douze autres par lui. C'est à-peu-près comme si un Charlatan défit un homme de l'Art de prendre des pilules, dont lui seul connoîtroit la composition. Il est évident qu'il ne trouveroit personne qui voulut s'y soumettre. Il n'y a rien de si aisè que de proposer des choses dont l'exécution est impossible. Avec cette maniere étrange d'argumenter, on est toujours sûr d'avoir raison. Mais si l'on eut demandé à ceux qui faisoient une pareille proposition, ou qui souffroient qu'on la fit : où est la loi qui permet de livrer à un inconnu douze sujets atteints d'une maladie grave ? Sera - ce dans les hôpitaux ou chez les particuliers qu'on les prendra ? Qu'auroient - ils répondu ? Il y a donc certains défis, quoique publics, certaines demandes qui ne méritent point de réponse. Celui qu'on a fait faire à M. Mesmer étoit donc de ce genre ? On est même étonné que l'Auteur de cet écrit, qui paraît quelquefois n'être pas dépourvu tout - à - fait de jugement, ait pu renouveler une pareille absurdité. Le reste de l'ouvrage est à - peu - près dans le même genre, & ne mérite guere d'être lu. C'est le dernier soupir d'un homme qui se meurt. Il n'est plus question aujourd'hui de M. Mesmer ni de ses miracles. Il est inutile d'avertir que cet écrit n'est point d'un homme de l'Art ; il n'y a qu'à le lire. C'est le délire le plus complet sur les causes & sur la nature des maladies.

*Observation sur un noli me tangere à la levre inférieure, guéri par l'opération, par M. Boué, Chirurgien à Meulan.*

Le nommé Coquellen eut une tumeur glanduleuse à la levre inférieure de la grosseur d'un pois, qui augmenta insensiblement & parvint à celle d'une noix ordinaire. Cette tumeur s'étant ouverte il en sortit une sérosité jaunâtre, acré & corrosive. Les bords étoient durs & renversés. Un homme de l'Art l'ayant vu avec moi, reconnut que c'étoit un *noli me tangere* & qu'il étoit inutile d'en entreprendre la cure ou l'opération. Malgré son avis, sur les instances du malade, je me déterminai à l'opérer.

L'appareil disposé, je pris la levre inférieure avec mes trois doigts de la main gauche, & avec le pouce & le petit doigt j'appuyai sous la base de la mâchoire inférieure, & j'emportai avec le bistouri toute la masse jusqu'à l'apophyse夸rée du menton.

Le malade passa 6 jours sans ressentir les douleurs qu'il éprouvoit auparavant ; le 7<sup>e</sup> elles le firent sentir avec la même force à la levre supérieure, près la commissure des levres. J'amputai la moitié de cette levre jusqu'àuprès de l'os de la pommette. Le malade a été guéri en 22 jours, comme s'il n'avoit jamais eu de mal. Il n'a resté que la difformité & un écoulement continual de salive. Je lui fais faire une mentonnierre.

Quant au traitement interne ; voici ce que j'ai employé. Après avoir saigné deux fois le malade & l'avoir purgé, je le mis à l'usage d'abord d'une tisane faite avec le bois de buis, le genievre & la galega , chacun à la dose de 3 onces sur 3 pintoes d'eau réduites à deux , & avec une feuille de palma christi infusée à froid dans la même décoction. Le malade en prenoit une bouteille par jour pendant 15 jours sans interruption ; ensuite pendant huit jours, une cueillerée par jour de dissolution de sublimé, (12 grains sur pinte.) Ce traitement a été couronné du succès le plus complet.

Il y a quelques années que l'opération a été faite, & ce sujet qui vit encore & qui est âgé de 85 ans, jouit de la meilleure santé. M. Andouillet qui l'a vu a témoigné sa surprise sur cette cure.

#### *Remarques sur cette observation.*

Nous sommes presque aussi surpris que M. Andouillet du succès de cette opération. Néanmoins, on en conçoit la possibilité, lorsqu'on considère que c'est un mal local & qu'il y a des caustiques qui produisent le même effet. Cette dernière méthode est préférable même, si toutes fois on peut sauver dans cette partie l'inconvénient & le danger qu'il y a que les malades n'avaient le remede qu'on applique aux levres & qui peut pénétrer dans la bouche & se mêler avec la salive. On nous assure qu'il y a une personne de l'Art à Paris qui a déjà fait plusieurs cures dans ce genre. Nous l'invitons à mettre le public à portée de profiter de cet avantage & à se faire connaitre.

*Lettre aux Rédacteurs de la Gazette de Santé sur la disparition du globe d'un œil au sixième jour de la naissance.*

Le 28 Juillet à 7 heures du matin, la femme du Maréchal-expert du Régiment de Royal Piémont Cavalerie, en garnison à Sedan, mit au monde une fille aussi bien constituée que bien portante, ayant simplement à l'œil droit un peu de phlogose. Le quatrième jour de cette naissance le père vint me trouver pour voir cet enfant. A la première inspection que je fis de l'œil phlogosé, j'aperçus que les paupières étoient collées & que je divisai de deux lignes du côté de l'angle interne. Cet écartement me fit appercevoir un œil un peu plus petit que le gauche, & après l'avoir très-bien distingué, je proposai au père & à la mère une incision du côté de l'angle externe. J'avois pour objet de mettre l'œil totalement à découvert, & de m'opposer au recollement des paupières. Deux jours après je les visitai de nouveau, & à l'aide des deux lignes que j'avois déjà obtenu du côté de l'angle interne, rien ne me parut plus extraordinaire que de ne plus trouver d'œil & de n'apercevoir que le fond de la fosse orbitaire & un petit écoulement sereux qui se faisoit entre les paupières.

L'affliction du père & de la mère qui avoient vu comme moi l'existence de cet organe, fut égale à leur surprise. Ils se livrèrent au plus grand chagrin, & la mère me dit qu'elle se reprocheroit toute la vie d'avoir fixé deux borgnes, un dans le commencement de sa grossesse, & l'autre huit jours avant ses couches, & tous deux affligés de l'œil gauche. Voilà un fait des plus certains.

*Signé, LAMARRE, Chirurgien-major  
de Royal Piémont Cavalerie.*

#### LIVRES NOUVEAUX.

*MÉMOIRE pour M. OSTERTAG, Docteur en Médecine & Accoucheur Juré de la ville de Strasbourg. A Strasbourg, 1781, chez Levraud, Imprimeur de l'Intendance, in-4°. de 39 pag.*

M. le Comte de Cagliostro a paru à Strasbourg comme un Médecin extraordinaire. Il s'est fait des partisans qui le pronent avec enthousiasme. Il est néanmoins constant, dit-on dans ce mémoire, que M. le Comte emploie toujours les mêmes remèdes dans cent maladies diffé-

rentes ; on ajoute qu'il a promis un grand nombre de guérisons qu'il a manquées, & qu'il a enfin sacrifié bien des victimes. Malgré cela, le prestige n'est pas encore tout-à-fait tombé.

C'est dans ce moment que M. le Comte ayant été invité à voir une pauvre femme en travail d'enfant, quoique confiée depuis longtems aux soins de M. Ostertag, lui administra quelques gouttes d'un elixir incennu ; l'accouchement ayant été déterminé dans ce temps, l'enthousiasme des partisans de M. le Comte fit publier qu'on devoit tout le succès de cet heureux événement à ces gouttes divines. Le certificat d'un Ecclésiastique vint à l'appui, & l'on ne donna rien aux soins de M. Ostertag qui avoit, dit-on, abandonné cette pauvre malheureuse mère & son enfant. C'est pour se disculper de ces traits calomnieux, & pour démontrer leur insignie fausseté, que ce Médecin-Accoucheur donne ici une relation vraie, circonstanciée de l'état de la malade, de la méthode curative qu'il a employé & de la maniere dont elle a accouché.

M. Ostertag nous apprend dans ce mémoire, qu'on doit à la bienfaisance de M. de la Galaizière, Intendant d'Alsace, les progrès de l'art des accouchemens & l'abolition de ces abus meurtriers, par une école qu'il a établie à cet effet dans cette Province. Cette institution précieuse est dirigée par un Médecin aussi instruit que parfait Accoucheur. L'Alsace n'a pas moins contracté des obligations inappréciables envers M. de la Galaizière, par la proscription des empyriques, cette vermine infatiable, qui se reproduit sans cesse sous tous les aspects possibles, & cela aux dépens de la bourse & de la vie des hommes.

Ce mémoire est terminé par l'approbation de M. Ehrmann, Doyen perpétuel du Collège de Médecine & Physicien de la ville de Strasbourg, qui juge que le discours de M. Ostertag contient des discussions sages & solides sur l'art des accouchemens, écrites avec vérité & fondées sur les meilleurs principes. D'ailleurs, M. Ostertag exerce son art depuis bien des années à la satisfaction du public; sa pratique jusqu'ici a été heureuse. Nous souscrivons volontiers au suffrage & au jugement de ce Censeur éclairé.

*Mémoire sur les vertus du mezereum ou bois-gentil, par M. RUMPEL, Docteur en Médecine & membre de l'Académie Electorale d'Erfurt, en latin, dans les Actes de l'Académ. des Scienc. utiles de Mayence, 1780.*

Dans la pratique de la Médecine on emploie souvent à grands frais des remèdes étrangers, tandis qu'on en a dans son voisinage d'aussi efficaces.

Plusieurs Naturalistes estiment que l'écorce du maronier-d'inde l'emporte sur le quinquina dans les fièvres, & que la valériane peut s'employer avec succès contre l'épilepsie. M. Agathange le Roy a célébré les merveilleux effets du garou; & M. Rumpel vante aujourd'hui ceux du Mezereum, qui est du même genre que le garou si vanté pour attirer les humeurs, étant appliqué comme les cantharides. L'écorce du mezereum préparée de même attire encore plus puissamment & remédie aux mêmes maux.

M. Rumpel rapporte huit de ses observations dans lesquelles on voit 1°. que l'application de cette écorce a guéri en 14 jours une femme de 40 ans, d'une ophtalmie séreuse; 2°. qu'un homme de 50 ans a été guéri d'un ancien rhumatisme, par le même exutoire; 3°. une femme d'un violent mal de dents; 4°. un autre de fortes douleurs à la mâchoire inférieure; 5°. un jeune homme, d'épilepsie; 6°. un autre de paralysie, quoiqu'il reste de la foiblesse du côté attaqué; 7°. un autre d'un accident dangereux qui provenoit de la suppression d'un écoulement d'humeur acré, que l'écorce de bois-gentil a rétabli étant appliquée à l'endroit où il avoit subsisté; 8°. un autre d'un écoulement d'humeur acré à l'oreille, avec un exutoire mis au bras. Le mezereum ou bois-gentil croît spontanément dans les bois des diverses Provinces du Royaume, & dans le territoire d'Erfurt, au lieu que le garou ne se trouve pas dans ce Duché, ni dans plusieurs Provinces de France.

*Dissertatio inauguralis medica exhibens de morbis nervorum observationes quasdam singulares; ou dissertation inaugurale de Médecine, qui expose quelques observa-*

tions particulières sur les maladies nerveuses, &c. par M. F. J. BRUCKMANN DE BRUNSWICK. A Gottingue, chez Diétrich, & à Strasbourg, chez Konig, 1780. in-4°. de 40 pages.

L'Auteur de cette dissertation, fils de François-Benoit Bruckmann, Médecin du Duc de Brunswick, offre dans cette dissertation pour le doctorat, quatre observations puisées dans les papiers de son père. La première présente la cure d'une jeune fille attaquée de la maladie convulsive, appelée vulgairement danse de S. Guy. Cette maladie causée par une terreur subite, fut guérie par le quinquina. Un rhumatisme qui se porta sur les nerfs, fait le sujet de la seconde observation. Dans la troisième, on lit la guérison d'une jeune fille tourmentée d'humours goutteuses, & dont les nerfs devinrent si sensibles, qu'on eût pu remarquer en elle toutes les espèces de spasmes & de mouvements convulsifs. La dernière observation offre les symptômes affreux provenus d'une galle qu'on fit imprudemment rentrer. M. Bruckmann ajoute à chaque observation un jugement sur la maladie, dans lequel il fait entrer des détails qui ont rapport à sa nature & aux moyens curatifs.

*Ad opusculum, cui titulus est: Questionum medicarum series chronologica, &c. &c. &c. Supplementa & emendationes ab anno 1508, usque ad annum 1763, in-4°. grand pap. 9 pages.*

Les personnes qui ont le premier ouvrage, trouveront gratuitement ce supplément, chez la Veuve Cruchot, Maître Relieur, rue de la Bucherie, vis-à-vis le Petit-Pont de l'Hôtel-Dieu, & chez Didot le Jeune, Libraire, quai des Augustins, lequel a encore quelques exemplaires complets de tout l'ouvrage. Il contient le catalogue des Thèses soutenues dans la Faculté de Médecine de Paris depuis 1508; les questions de Médecine discutées dans les actes de Vesperie & Doctorerie depuis 1528; & une notice abrégée de tous les Docteurs de la Faculté de Médecine de Paris, depuis environ le 14<sup>e</sup>. siècle.

*On prie ceux qui auront quelque observation de Médecine ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans la Gazette, d'adresser leurs lettres & leurs paquets, francs de port, au sieur MIQUIONON, Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année est de 9 liv. 12 sol, port franc par tout le Royaume.*

De l'Imp. de la Veuve B A L L A R D & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.



N°. 30.

ANNÉE 1781.

# GAZETTE DE SANTÉ,

*Du Dimanche 27 Juillet.*

*Mémoire clinique sur les maladies vénériennes, annoncé dans le N°. 26.*

**N**ous avons dit que cet ouvrage nous paroiffoit être le fruit de l'expérience. Nous le croyons encore. Nous y avons trouvé des observations utiles sur l'usage interne du sublimé - corrosif, du sel de saturne & de la teinture des cantharides. Le résultat des expériences de l'Auteur sur l'effet de ces substances est :

1<sup>o</sup>. Que le sel ou sucre de saturne à la dose de 4 grains donné dans la gonorrhée habituelle, a environ cent cinquante malades, quoique corrigé avec le camphre & le castoreum, a fait constamment du mal, a cauſé à tous les sujets des coliques plus ou moins marquées, qui ont cédé, il est vrai, à l'usage des purgatifs, & a fait naître sur deux des accidens particuliers, chez l'un une œdème générale, chez l'autre des douleurs dans toutes les articulations, auxquelles on a remédié par les purgatifs (1); enfin que 12 gouttes de vinaigre de saturne sur une pinte d'eau ont donné des éblouissements & des coliques.

2<sup>o</sup>. Que l'elixir ou teinture des cantharides, telle que Garidel & Mead l'ont conseillée, donnée à la dose de dix à vingt gouttes, au lieu de cinquante, dans la même maladie, a rendu l'écoulement plus abondant, a cauſé quelquefois des difficultés d'uriner, ou a fait rendre le

sang, sans remédier d'ailleurs à la maladie.

3<sup>o</sup>. Que l'usage du sublimé n'est pas plus sûr dans le traitement des maladies vénériennes; que souvent les ravages ne se manifestent que plusieurs mois après, & que l'expérience apprend qu'il est très-prudent de s'en abstenir.

L'Auteur, en parlant de ces poisons, fait des remarques utiles, tant sur la manie qu'on a de les employer, que sur le danger de les donner quoique mitigés. Il y en a une surtout qui nous a frappé. On fait, dit-il, que le persil empoisonne les perroquets, que le poivre tue les cochons, & la capucine les chevres. Que penseroit-on d'un oiseleur qui voyant ses perroquets malades, leur donneroit du persil pour les guérir, & d'un berger qui, dans une circonstance semblable, donneroit du poivre à ses cochons & de la capucine à ses chevres?

Ces réflexions nous ont paru très-sérieuses; mais nous n'avons pas été également satisfaits de ce qu'il dit sur l'arsenic, dont il conseille l'application externe dans la gale, & dont il cherche même à justifier l'usage interne pour les cancers. On ne doit jamais oublier que cet usage est toujours funeste. Nous avons encore un autre reproche à faire à l'Auteur sur celui du vinaigre de saturne, dont il conseille l'emploi en injection dans le canal de l'uretre. Nous devons prévenir nos lecteurs que cette méthode expose toujours les malades aux accidens les plus graves.

Du reste, on trouve dans cet écrit

(1) C'est une chose remarquable, que ces deux derniers sujets soient les seuls qui aient été guéris de leur gonorrhée.

des choses bien vues & même neuves sur les maladies qu'on contracte avec les femmes , autres que les maladies vénériennes . Il y a encore des observations utiles sur les différentes espèces d'écoulements .

En général , cet ouvrage , peu profond , est écrit avec une sorte de dignité qu'on aime . Il y a de plus un peu d'érudition & assez d'ordre . Nous croyons qu'il peut être utile dans quelques circonstances . La méthode de l'Auteur pour le traitement des maladies vénériennes , est celle de M. Haguenerot , Professeur de Médecine à Montpellier , qui consiste à intercaler les bains avec les frictions , & de traiter par extinction .

*MOYENS proposés par M. Poumel , Chirurgien à Coincy - l'Abbaie , dans la vue de rendre la petite-vérole plus bénigne .*

Le mémoire de M. Poumel , dont nous ne pouvons donner ici qu'un extrait , a pour objet de faire connoître , ou plutôt de constater l'efficacité des moyens capables de diminuer le danger de la petite-vérole . Après avoir dit son avis sur le levain de cette maladie , sur la contagion & sur l'apparition de la petite - vérole dans les villages , où on ne l'observe que tous les 6 ou 7 ans , établit pour principe que dans le traitement de cette maladie , on doit avoir grand soin d'ouvrir une issue à la matière purulente . Indépendamment de plusieurs observations qu'il a faites & qui confirment l'avantage de cette doctrine , il en rapporte deux remarquables .

La première a pour sujet un jeune homme habitant d'un village voisin de Coincy-l'Abbaie , qui s'étoit brûlé à la cuisse avec un fer rouge . Quoique la brûlure ne fût pas considérable , il survint bientôt à la partie un engorgement extraordinaire . Le malade avoit en outre les symptômes avant-coureurs de la petite-vérole . Il se hâta de mettre en usage tout ce qui lui parut le plus propre à procurer une abondante suppuration à la partie brûlée . La petite-vérole parut ; elle fut peu abondante , surtout aux parties supérieures . Il eut l'attention de ne rien appliquer sur la plaie qui pût en accélérer la guérison , & avec cette précaution tout se passa fort heureusement chez ce jeune homme , tandis que tous les autres qui en furent attaqués cette année , éprouverent les accidentis les plus graves .

Dans la seconde observation , M. Poumel rapporte le cas d'un fils unique attequé de la même maladie & qui avoit depuis deux mois un ulcère à la jambe droite , lequel avoit été occasionné par une plaie qu'il s'étoit faite en jouant avec ses camarades , & qu'on n'avoit pas pu guérir . Il fit appliquer sur cet ulcère l'onguent basilicum avec un emplâtre d'onguent de la mère par-dessus . Il entretint la suppuration pendant quelque temps , & la petite-vérole n'eut point de suites fâcheuses .

Ces faits , joints à d'autres analogues , déterminent M. Poumel à conseiller dans le cas de la petite-vérole , l'application d'un emplâtre vésicatoire de la grandeur d'un petit écu à chaque cuisse , à la partie interne & inférieure , & d'entretenir l'écoulement des humeurs au moyen du fain-bois qu'on appliqueroit sur la plaie , jusqu'à parfaite guérison de la maladie . Il conseille en outre de joindre à ces applications le régime & les remèdes convenables à cette maladie .

*LETTRE de M. le Doyen de la Faculté de Médecine , relative à l'annonce d'une Machine pour conserver à l'eau sa propriété & sa limpidité dans les trajets de long cours .*

» On a publié , M. , dans plusieurs Journaux , qu'un particulier vient de présenter à la Faculté de Médecine de Paris , une machine au moyen de laquelle on conserveroit à l'eau sa pureté & sa limpidité dans les trajets de long cours , ( l'eau tombant par cascades , au moyen d'une manivelle , sur des couches de sable pratiquées à cet effet , seroit toujours potable & salubre ) ; que la Faculté , en reconnoissant l'effet sûr de cette invention , en a renvoyé l'examen au Ministre de la Marine , pour juger si l'espace qu'elle occupe & la dépense qu'elle occasionne , s'opposent à ce qu'elle soit adoptée » .

» Dans cette annonce , la vérité se trouve altérée sur tous les points . Voici M. , les faits véritables . 1<sup>o</sup> . L'Inventeur de cette Machine ne l'a point présentée à la Faculté de Médecine de Paris , mais seulement un mémoire contenant sa description par écrit ; encore cette description étoit-elle obscure . 2<sup>o</sup> . La Faculté , loin d'avoir reconnu l'effet sûr de cette invention , n'a pas même cru devoir s'occuper de ce mémoire mal rédigé , au

lieu d'une machine qu'on auroit dû mettre en action sous ses yeux. 3°. Enfin elle n'a point renvoyé l'examen de cette machine au Ministre de la Marine. Ce prétendu renvoi, surtout de la maniere dont il est présenté dans l'annonce, auroit été malhonnête, & c'est bien peu connoître la Faculté de Médecine de Paris. Son zèle & son désintéressement lui ont fait faire dans tous les temps des dépenses & des opérations plus pénibles que n'auroit été l'examen de cette machine. Aussi, M., personne n'aura cru les Journalistes mal instruits qui ont publié cette prétendue découverte. A la lecture du mémoire de l'Artiste, quelques membres de la Faculté, qui ne pouvoient pas juger de ce qu'ils ne voyoient point, dirent seulement, à titre de Conseil, que l'Inventeur devoit plutôt s'adresser au Ministre de la Marine, parce qu'il pouvoit, s'il le jugeoit à propos, en faire faire l'expérience sur un vaisseau à la voile, seul moyen efficace d'apprecier son invention. Le résultat des avis fut définitivement que la Faculté ne s'en occuperoit point. Si ce projet eût eu quelque vraisemblance d'utilité, la Faculté qui ne néglige rien de ce qui a trait au bien public, n'auroit pas manqué de l'accueillir, & n'en auroit pas renvoyé l'examen au Ministre de la Marine, mais elle l'auroit supplié de donner ses ordres pour en tenter l'exécution en grand. Tout lui auroit fait une loi de se conduire ainsi.

» Rétablissez, je vous prie, la vérité, M., en publiant dans votre premier Journal, la lettre que j'ai l'honneur de vous adresser, en qualité de Chef d'un Corps que je crois lésé dans cette annonce, pour le moins, autant que la vérité ».

*Signé, PHILIP, Doyen de la Faculté de Médecine.*

#### LIVRES NOUVEAUX.

CATÉCHISME sur les morts apparentes, dites asphyxies, ou instruction sur les manières de combattre les différentes espèces de morts apparentes, par demandes & par réponses, fondée sur l'expérience & mise à la portée du peuple, imprimé & publié par ordre du Gouvernement, par M. DE GARDEANNE, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Médecin de Montpellier, Censeur Royal, des Académies des Sciences de Montpellier, de Nanci, & de l'Académie de Mar-

\* feille. A Paris, de l'Imprimerie de Valade, 1781. in 8°. de 116 pages.

Cet ouvrage, comme on voit, a été fait dans la vue de mettre à portée du peuple les connaissances nécessaires pour remédier aux asphyxies, & la protection du Gouvernement est un garant de son utilité.

L'Imprimeur avertit que le prix de chaque exemplaire a été fixé à 12 sols, mais que voulant entrer dans les vues de bienfaisance de M. le Lieutenant de Police, en facilitant la circulation de cet ouvrage important pour l'humanité, il prévient les personnes charitables qui voudront en distribuer gratuitement, qu'il les leur passera à un plus bas prix, pourvu qu'elles en prennent une douzaine d'exemplaires à la fois. Il prévient encore que tous les exemplaires auxquels son nom & son paraphe ne se trouveront pas, feront contrefaçons.

HISTOIRE des maladies épidémiques qui ont regné dans la Province du Dauphiné depuis l'année 1775, par M. NICOLAS, Doct. en Philosophie & en Médecine, Conseiller-Médecin du Roi pour le traitement des épidémies dans la Province de Dauphiné, Médecin de Monsieur, Frere du Roi, &c. &c. A Grenoble, de l'Imprimerie Royale, 1780. in-8°. de 110 pag.

MÉMOIRE sur l'électricité médicale & histoire du traitement de 20 malades traités & la plupart guéris par l'électricité, par M. MASARS DE CAZELLES, Docteur en l'Université de Médecine de Montpellier, agrégé de la Faculté de Toulouse, &c. &c. A Paris, chez Méquignon l'ainé, Libraire, rue des Cordeliers, & à Toulouse, chez Duplex, Sacarau, Moulas, & Laporte, Libraires. in-12. de 122 pag. Prix, 18 sols broché.

#### Annonce de prix.

La Société Provinciale des Arts & Sciences à Utrecht, propose pour sujet d'un de ses prix la question suivante:

Est-il salutaire ou nuisible à la santé des hommes, de planter des arbres dans les villes & aux environs. Leurs exhalaisons épurent elles ou infectent-elles l'air, & quelles sortes d'arbres font plus ou moins de bien ou de mal ?

La réponse doit être faite avant le premier Décembre 1782, & adressée,

franche de port, à M. Jean Van-Haeften, Secrétaire de la Société. Le prix est une médaille d'or de 30 ducats, ou une somme de 30 ducats d'or, au choix de l'Auteur.

**NOTICE DE QUELQUES OUVRAGES QUI PAROISSENT CHEZ L'ÉTRANGER.**

*Some observations relative to the influence of climate, &c.* Observations relatives à l'influence du climat sur les végétaux & les animaux, par A. WILSON, Docteur en Médecine. A Londres, chez Cadell, 1780. in-8°.

Ces observations forment trois parties. Dans la première, le Docteur Wilson s'efforce de prouver qu'un certain degré de phlogistique est nécessaire à la végétation, & que les molécules constituantes des corps en sont détachées par la putréfaction, dans une proportion relative au climat, dont la nature tend toujours à réunir les parties séparées, pour en former de nouveaux végétaux dans la même proportion.

\* La 2<sup>e</sup>. traite des changemens que la nourriture & le climat operent dans le corps humain. L'Auteur indique en même temps quelques-unes de leurs variétés, & les causes auxquelles on doit les attribuer. Il distingue d'abord la nourriture en animale & végétale, qu'il subdivise ensuite en différentes espèces.

La 3<sup>e</sup>. partie renferme des considérations relatives à l'effet du climat sur la physionomie & le caractère des nations. Le Docteur Wilson prétend y prouver l'influence actuelle du climat sur les facultés intellectuelles, & s'efforce de chercher les causes particulières qui produisent cet effet. Il commence par examiner & concilier les divers sentimens sur les causes qui déterminent le caractère des nations. L'opinion de ce Médecin est que les causes physiques produisent les dispositions particulières des peuples qui habitent les climats extrêmes, & que ces causes naturelles perdent par degrés leur influence à proportion que tel ou tel pays est éloigné de la Zone torride & de la Zone glaciale.

Au milieu de ces recherches, il offre un tableau du caractère & de la physiono-

mie des peuples qui habitent les pays chauds; il fait voir ensuite quels effets produit sur le corps humain la disposition à la putréfaction. Ce traité contient des vues philosophiques profondes. Il est très-estimé en Angleterre.

*INTRODUZIONE alla medicina pratica, &c.* Introduction à la Médecine-pratique, par M. P. A. GALLO, Docteur en Médec. A Vezieil, de l'Imprimerie de la patrie, 1779.

L'Auteur présente préliminairement quelques observations sur l'origine des maladies, la nécessité de la Médecine, l'éducation, le caractère & les défauts des Médecins. Il divise ensuite son ouvrage en quatre chapitres. Le premier expose les véritables principes de l'Art; on y traite des parties solides & fluides du corps humain, des différens âges, du sexe auquel il attribue la variété des phénomènes qui dans les femmes produisent des changemens à observer. Le Docteur Gallo s'occupe ensuite à relever les erreurs les plus communes des Médecins, relativement au traitement de l'inflammation & des fièvres lymphatiques; il traite aussi des épidémies, de leurs causes, & de la manière de les guérir.

Le second chapitre est spécialement destiné à l'examen des fièvres vermineuses, du siège des vers, & des remèdes anthelmintiques; de - la l'Auteur passe à celui de la fièvre hætique, dont il fait dépendre la cause ou des vices de la lymphe, ou des obstructions des vaisseaux du méssentere, ou même des vers, soutenant que la cure consiste principalement dans la diététique. Le troisième chapitre a pour objet les maladies causées par le vice des parties solides, la diversité des tempéramens, la rigidité plus ou moins grande des fibres, les passions, les maladies vénériennes, l'usage du mercure, diverses espèces de goutte & l'inflammation. Dans le quatrième & dernier chapitre, le Docteur Gallo traite des maladies qui ont leur cause dans les humeurs. Il termine son écrit par exhorter les gens de l'Art à étudier constamment la nature, les vertus des différens remèdes, & la manière dont ils agissent.

On prie ceux qui auront quelque observation de Médecine ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans la Gazette, d'adresser leurs lettres & leurs paquets, francs de port, au sieur MÉQUIGNON, Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année est de 9 liv. 12 sel., port franc par tout le Royaume.

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.

N°. 31.

ANNÉE 1781.

# GAZETTE DE SANTÉ,

*Du Dimanche 5 Août.*

*Observations de Médecine-pratique, par M.  
DESHAYES, Docteur en Médecine,  
ouvrage annoncé dans le N°. 25.*

L'AUTEUR examine dans cet écrit quelles sont les maladies qui résultent de la dégénération de la lymphe par l'influence des six choses, dites en Médecine *non naturelles*, & qui sont, comme on fait, l'air, les alimens liquides & solides, le mouvement & le repos, les passions de l'ame, les choses retenues & évacuées, le sommeil & la veille.

Ce Médecin considère toutes les maladies comme des produits d'une lymphe viciee ; & il dit, page 7, qu'il n'y a point de maladie dans un individu, lorsque la lymphe retient avec précision les principes des autres fluides. A la page 334, l'Auteur donne plus de développement à cette idée, & explique comment on devient malade ; c'est, dit-il, ou par la dissolution ou par le dessèchement de la lymphe. Ce principe ne paroîtra pas incontestable à tout le monde.

En parcourant les effets des six choses non naturelles, ou plutôt très-naturelles, dont nous venons de parler, il rapporte à chaque article des observations en général assez bien détaillées. Ce sont des cas la plupart singuliers de maladies observées par l'Auteur & qui ont été l'effet réel ou apparent de l'air, des vents, des eaux, du chanvre qui y séjourne, des alimens pris en grande quantité, de leur abstinence absolue, des boissons prises sans modération, telles que la limonade, le

caffé, le cidre, les liqueurs spiritueuses, celui de la veille, du repos, de la fatigue, &c. On y trouve, entr'autres, deux observations curieuses sur une indigestion causée par des noisettes, dont une personne devint la victime.

En général, ces observations ont le mérite d'être présentées d'une maniere claire & souvent d'être accompagnées de l'état des organes après la mort. Il y a aussi quelques exemples de maladies épidémiques. Nous n'avons rien apperçu en général de bien saillant dans cet ouvrage ; mais l'Auteur doué d'un jugement sain, ce qui est rare en Médecine, nous a paru capable de bien saisir & de bien remplir les indications dans les maladies. D'ailleurs, si la simplicité des remèdes forme encore un mérite dans un livre de Médecine, celui-ci le possède éminemment.

*Observation sur un accouchement pénible &  
sur ses suites, par M. GOUMENAUD,  
Médecin, à Mirrans.*

Le sujet de cette observation est une Dame de 23 ans, douée d'une très-grande sensibilité au physique & au moral, laquelle a augmenté depuis son mariage.

Elle avoit eu pendant tout le temps de sa grossesse, une bile abondante & très-exaltée. Dans les premiers mois même, elle étoit sujette à des vomissements bilieux. Dans les derniers, la chaleur de la peau étoit si brûlante & si acré, qu'on avoit peine à supporter longtems le contact de la main. L'usage de la li-

monade & du café faisoient presque toute sa nourriture, mais le café augmentoit constamment la chaleur.

Pendant une quinzaine de jours, la nature préluda à l'accouchement par des douleurs assez vives. Les vraies se déclarent enfin ; elles étoient si aigues, si tremblantes, si déchirantes, que ses cris étoient des hurlements, ses momens de repos des gémissements. Au milieu de ces terribles efforts, je fis une saignée copieuse du bras. La veine étoit à peine fermée, que les eaux percerent après deux douleurs moins aigues. Une troisième emmena l'enfant & termina l'accouchement. L'enfant & le placenta étoient énormes. Les tranchées furent fréquentes ; la matrice resta volumineuse & dans un état de spasme. Tout le bas-fin, le bas-ventre & les extrémités inférieures étoient douloureuses. Je mis en usage une douce chaleur & des fomenteries émollientes qui la calmerent. Elle usa pendant la nuit d'une eau d'orge & de chendent aromatisée avec l'eau de fleurs d'orange.

Le lendemain, les coliques & le spasme persisterent. J'eus recours aux applications d'herbes émollientes, aux lavemens & au syrop de diacode que je fis ajouter à la tilane. Cela procura du calme & du sommeil. Cependant, le reveil fut agité & tenoit du délire. Le soir les tranchées reprirent avec plus de vivacité. La couche alloit mal. Un bain de pieds la favorisa, mais foiblement. Une saignée du pied me la fit obtenir telle que je la desirais. Mais une heure après, il survint une convulsion violente & universelle. Cet orage se dissipia. Le ventre & la matrice devinrent plus souples. Le lendemain elle fit usage d'une potion calmante qui procura un mieux sensible. Le troisième jour, le lait monta au sein. Il n'y avoit point de fièvre. Le quatrième il y eut un vomissement bilieux ; la fièvre s'alluma avec tant de violence, que je comptai 104 battemens par minute. La chaleur de la peau étoit acre & brûlante. Je prodiguai la limonade ; je temperois la chaleur avec un mélange d'eau & de vinai-gre que j'appliquois avec mes mains sur les siennes, sur ses pieds, le long du trajet des arteres. La fièvre tomba en trois heures de temps. Un lavement & une cueillerée de potion calmante procurent du sommeil & une bonne nuit.

Le cinquième jour, de douces friction

sur la matrice, de légers agacements vers son orifice firent sortir un caillot de sang qui donnoit aux loches une odeur de plaie. La malade se trouva mieux.

Le sixième jour, je fis passer 2 onces de manne dans un verre de petit-lait. Cette boisson n'eut point d'effet purgatif. Elle procura un peu de chaleur que la malade éteignit avec la limonade. Le septième jour n'eut rien de particulier. Le huitième, je risquai le même purgatif aiguillé avec un grain de tarré flybié, qui procura une selle avec irritation. Les vuidanges couloient abondamment quoique toujours infectées. Je fis sortir un caillot de sang d'une odeur cadavreuse. A cette époque, un bien être se déclara & se soutint. Un lavement purgatif procura trois selles.

Le dixième jour, la malade eut des envies de vomir que je favorisai avec trois grains d'émétique. L'évacuation fut assez considérable. Le douzième, je purgeai avec le senné, la manne, la crème de tartre, le suc de citron, l'anis dans une décoction d'herbes émollientes, qui procurerent six évacuations copieuses. Le 14, même médecine. Pour en aider l'effet, la malade ne prenoit que d'une décoction de fleurs de mauve dans du lait. Le bouillon aux herbes ordinaires paroiffoit arrêter l'effet de la purgation. Depuis cet instant, elle a été de mieux en mieux & se trouve très-bien rétablie.

Réponse à l'avis demandé dans le N°. 17 de la Gaz. de Santé, 1781, sur l'état d'une Demoiselle âgée de 22 ans, qui depuis l'âge de 8 est attaquée d'une maladie caractérisée d'épaississement de lymphé; par M. BERNARD, Docteur en Médecine de l'Université de Montpellier, agrégé au Collège des Médecins du Roi, à Béziers.

On ne peut que très-difficilement se convaincre de la cause réelle qui a graduellement amené la maladie existante. Le temps qui s'est écoulé depuis la première invasion, a sensiblement influé sur la complication des symptômes qui viennent pour l'ordinaire s'associer à la plus légère lésion qui affecte les organes particuliers au sexe.

Je ne crois point que ce soit à l'irrégularité des évacuations périodiques qu'on doive rapporter la cause primitive de la maladie, puisque les époques de la menstruation ont toujours été les mêmes. Nous ne voyons dans les variations ob-

servées dans son état, qu'une complication de symptômes nerveux qui le font reconnoître par un excès de douleurs spasmodiques qui se renouvellement aux approches de l'évacuation sexuelle & qu'on a su calmer par l'application méthodique des antispasmodiques appropriés & même de l'opium préparé suivant la méthode de M. Baumé.

On ne peut rapporter cette cause de maladie, suivant le sentiment du célèbre Venel, qu'à la foibleesse essentielle au sexe qui, de concert avec la disposition héréditaire & les fautes de régime, &c. a successivement amené la perte des forces radicales de la constitution, & a laissé séjourner pendant un trop long-temps un reste d'humeurs destinées à être évacuées par les selles, les urines ou par la transpiration insensible.

Tout porte à attribuer l'altération des forces radicales de la malade au développement d'un vice scrophuleux qui s'est compliqué ensuite avec une disposition cancéreuse qui s'annonce par l'état squirteux des glandes du sein.

D'après ces probabilités, je crois qu'il se présente deux principales indications à remplir.

La première, c'est de déterminer une irritation graduée & des révulsions capables d'agir sur les embarras des organes. Cela peut s'obtenir par des remèdes propres à résoudre l'engorgement des glandes du col, des maxillaires & du sein.

La 2e. c'est de s'opposer à l'état foible & débile des organes affectés pour remonter ensuite le ton naturel de tout le corps.

Un cautere appliqué à une partie éloignée du mal, peut remplir la première. L'usage des altérans qu'on emploie pour le chlorosis me paraît capable de remplir la seconde.

Les altérans dont je parle, sont l'ipécacuanha à petites doses, auquel on pourroit substituer avec avantage des mélanges de crème de tartre & de tartre émétique qui devient l'altérant par excellence, étant trituré avec quelque sel, suivant la méthode publiée par les Médecins François. Les lavemens froids peuvent être encore de la plus grande utilité, comme toniques. On peut obtenir un suintement avantageux de l'application continuée du garou derrière les oreilles.

Cette méthode de révulsion pratiquée

avec constance, peut facilement aider la vertu des remèdes d'ailleurs indiqués. La tisane de bardane & le mélange de nitre & d'antimoine crud, se trouvent singulièrement appropriés pour augmenter l'évacuation des urines & de la transpiration insensible, à mesure que la terre foliée de tartre, le savon medicinal, & la gomme ammoniac résoudront les engorgemens formés dans les glandes du col, du sein & les maxillaires. M. Barthez a vu réussir dans ces cas, d'après Dioscoride, l'usage combiné de l'éponge brûlée & la tisane des fleurs de lureau & de racine de Squine.

Il seroit peut-être utile d'employer, comme correctif puissant de cet état, le sur tiré des plantes anti-scorbutiques, donné successivement à de fortes doses, surtout si l'on ajoute au suc dépuré de cresson une dose pareille de suc de chicotée sauvage, mélange qui a si singulièrement réussi dans le traitement de ces maladies, & qui a aussi beaucoup contribué, de concert avec les autres remèdes remèdes connus, à la guérison de deux phthisiques que j'ai heureusement traités & dont je me propose de donner les détails dans un mémoire particulier. Les acides végétaux peuvent être employés avec succès, & on auroit un correctif très-efficace, malgré l'avis contraire de quelques Médecins heureux, si on mêloit par exemple, les sucs de limon, de groseille, de grenade, de framboise, ou le suc encore plus doux d'orange dans du petit-lait parfaitement clarifié.

Mais je crois qu'on tireroit le plus grand avantage du mélange des mercuriaux avec les eaux de Bareges. Je pourrois citer le rétablissement opéré par cette méthode, d'une personne couverte de tumeurs & de plaies fistuleuses, produites par un vice écrouelleux; je l'ai vue parfaitement guérie à son retour de Bareges. Il y auroit bien d'autres remèdes à tenter tels que l'extrait de cigue & celui de quelques plantes qui agissent comme foncians. Mais je crois inutile d'insister sur ce qui est très-connu (1).

#### Annonce de prix.

L'Académie Royale des Sciences de Rouen, annonce pour sujet du prix des

(1) Nous avons été obligés de réduire cette pièce beaucoup trop longue pour cette feuille & de supprimer presque toute la partie théorique. Note des Rédacteurs.

Sciences qu'elle doit distribuer en 1782, à l'examen de cette question :

*Jusqu'à quel point & à quelle condition peut-on compter dans le traitement des maladies sur le magnétisme & sur l'électricité tant positive que négative?*

La théorie doit être appuyée par des faits. Les Auteurs auront soin de détailler l'appareil de leurs expériences assez bien pour qu'on puisse les répéter au besoin.

Le prix est une médaille d'or de la valeur de 300 liv. Les mémoires seront adressés, franc de port, avant le premier Juillet 1782, à M. L. A. Dambourney, Négociant à Rouen.

NOTICE DE QUELQUES OUVRAGES QUI PAROISSENT CHEZ L'ÉTRANGER.

*An essay on the theory and practice of medical electricity, &c.* Essai sur la théorie & la pratique de l'électricité médicale ; par TIBERIUS CAVALLO, de la Société Roy. de Londres. A Londres, 1780. in-8°.

Ce traité est en trois parties. La première présente la théorie de l'électricité médicale. La seconde renferme la description des instructions nécessaires pour l'appliquer, avec la manière de s'en servir. La troisième offre différentes observations relatives aux effets de l'électricité qui ont été déjà publiées ou que M. Cavallo s'est procuré de plusieurs célèbres Médecins. L'intention de l'Auteur est de rendre l'application de l'électricité médicale moins pénible, & d'en obtenir des succès plus heureux.

Il commence par observer que l'électricité, différente des autres remèdes, exige plutôt de la dexterité dans l'opération, qu'une connaissance exacte de la maladie ; qu'il n'y a pas plus d'inconvénient à électriser une partie saine du corps, qu'à en électriser une qui ne l'est pas ; & que le degré d'électrification doit être plutôt déterminé par la sensibilité du malade que par le genre de sa maladie.

En parlant des maladies dans le traitement desquelles l'électricité a produit de bons effets, M. Cavallo cite d'abord les rhumatismes. Il assure qu'on est

toujours soulagé ; & souvent guéri radicalement, même lorsqu'il est inverté, soutirant seulement le fluide électrique de la partie affectée avec une pointe de bois, ou en tirant des étincelles à travers une flanelle. L'opération doit durer environ 4 ou 5 minutes, & on doit la réitérer deux ou trois fois le jour. La surdité, à moins qu'elle n'ait pour cause un vice de conformatio[n], peut se guérir en tirant des étincelles de l'oreille avec le directeur, ou bien le fluide électrique avec une pointe de bois. On est toujours soulagé du mal de dents causé par le froid ou par l'inflammation, en tirant le fluide électrique à l'extérieur du visage. Mais lorsque c'est le corps même de la dent qui est attaqué, l'électricité ne produit aucun effet avantageux. Les autres maladies auxquelles l'électricité peut servir de remède, sont les inflammations, la goutte sereine, la fistule lacrymale, les paralysies, les ulcères, les éruptions cutanées, la danse de saint guy, les tumeurs scrophuleuses, les abcès, &c. Il est à présumer, par les diverses expériences que l'on a faites sur des maladies de toute espèce, avec l'électricité, que cette opération doit être à coup sûr une ressource générale pour les Médecins, à qui l'essai de M. Cavallo sera de la plus grande utilité au jugement des Journalistes Anglois.

*RATIO OCCURRENDI MORBIS A MINERALIUM ABUSU PRODUCI SOLUTIS, AUCTORE THEODORICO PETRO CAELS, COLLEGII MEDICOR. BRUXELLENSIUM SOCIO, 1781. IN-12. DE 127 P.* A Amsterdam, chez Van Harrevelt ; à Bruxelles, chez Lemaire ; & se trouve à Paris, chez Didot, le jeune, quai des Augustins.

En général, cet écrit qui traite des maladies qui sont la suite de l'usage ou de l'abus qu'on a fait des minéraux, surtout à l'intérieur, nous a paru foible & très incomplet sur cette matière, beaucoup plus étendue que ne l'a pensé l'Auteur. Malgré ce défaut, il y a une réunion de faits utiles sur un sujet intéressant, qui fera rechercher ce petit écrit de ceux qui s'occupent essentiellement de la conservation des hommes.

*On prie ceux qui auront quelque observation de Médecine ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans la Gazette, d'adresser leurs lettres & leurs paquets, francs de port, au sieur MÉQUIGNON, Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année est de 9 liv. 12 sol, port franc par tout le Royaume.*

Del'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.



N°. 32.

ANNÉE 1781.

# GAZETTE DE SANTÉ,

*Du Dimanche 12 Août.*

**A**NALYSE des eaux minérales de *S. Vincent & de Courmayeur*, dans le Duché d'Aoste, avec une appendice sur les eaux de la Saxe, du Pré *S. Didier* & de Fontaine More; par *M. Gioanetti*, Docteur collégial, Doyen & Vice Prieur de la Faculté de Médecine de Turin, Méd. pensionnaire de *S. M.* contenant plusieurs procédés chymiques nouveaux, utiles pour l'analyse des eaux minérales en général & pour celle des sels. in-8°. de 119 pages. 1779. A Turin, chez *J. Michel Briolo*; & se trouve à Paris, chez *Didot le jeune*, Lib. quai des Augustins.

**P**ARMI le grand nombre de traités ou d'analyses d'eaux minérales, qu'on fait paraître journallement, on doit distinguer l'écrit que nous annonçons. L'Auteur, *M. Gioanetti*, doué de cette sagacité qui caractérise les excellens Observateurs, marche toujours avec le doute & la circonspection qui font si nécessaires dans la recherche de la vérité. Avec le droit peut-être de critiquer les autres analyses, il n'en critique aucune; il expose les faits & se montre plus heureux que ses prédécesseurs, du moins à ce qu'il nous a paru, dans la découverte des vrais principes qui entrent dans la composition des eaux minérales. La voie des réactifs ordinaires n'est pas celle en général, à laquelle il s'attache le plus. La crystallisation, l'évaporation lui donnent d'abord des résultats; au moyen de la combinaison il obtient ensuite l'extraction des principes d'une manière plus sûre. C'est ainsi qu'il est venu à bout

de vaincre les plus grandes difficultés & de déterminer de la manière la plus précise, la nature & la quantité des sels qui constituent les eaux minérales dont il parle.

En suivant sa méthode d'analyser & observant les précautions qu'il indique, nous croyons que dorénavant les analyses des eaux seront plus exactes. L'article sur lequel l'Auteur nous a paru le plus heureux & qui étoit aussi le plus difficile, c'est celui où il examine la nature des sels qui entrent dans la composition d'une masse saline qu'il a obtenue par la voie de l'évaporation. Ses moyens ont été de réduire les sels vitrioliques en foie-de-soufre, au moyen du charbon de thérèbentine, & les sels alkalis en terre foliée au moyen de l'acide du vinaigre. Cette dernière combinaison étant soluble dans l'esprit de vin, & les sels neutres minéraux ne l'étant pas, lorsqu'on a fait le mélange du vinaigre avec les sels, on peut séparer facilement au moyen de l'esprit de vin, toute la quantité de natrum par exemple qui peut s'y trouver & qui a formé avec le vinaigre la terre foliée minérale. Cette manière d'extraire les principes nous a paru très-heureuse.

Quant à l'autre procédé, qui consiste à former un foie - de - soufre avec le phlogistique & les sels vitrioliques, pour les séparer & les distinguer du sel marin avec lequel ils peuvent être confondus, c'est encore une manière ingénieuse d'analyser les sels. C'est par cette méthode que l'Auteur a pu dire, pag. 45, » qu'on

» peut parvenir à soumettre à l'analyse  
» des corps qui s'y sont refusés jusqu'à  
» présent & qu'il ne sera pas difficile de  
» déterminer la qualité & la quantité des  
» ingrédients d'une masse saline , fut-elle.  
» composée à la fois de sel marin , de  
» borax , d'alun , de tartre vitriolé , de  
» sel de Glauber , de sel d'epsom & mê-  
» me d'alkali minéral & d'alkali végétal.

Indépendamment de ce mérite réel , cet ouvrage en a un autre , c'est celui d'être écrit avec clarté & une circonspection rare dans des écrits de cette nature. On y trouve des idées neuves , non-seulement sur la manière d'analyser les eaux minérales , mais sur la formation de leurs sources & de leurs principes.

Il résulte de ce traité , que celles de S. Vincent contiennent par chaque livre à-peu-près 15 grains d'air fixe , 26 de sel de Glauber privé de son eau de crystallisation ou 55 du même sel cristallisé ; 8 de natrum ; 3 de sel marin ; 8 de terre calcaire & une très-petite portion d'argile & de fer. Voici de quelle manière l'Auteur conçoit que ces eaux se sont formées.

On sait , dit-il , que dans un mélange de limaille de fer , d'eau & de soufre , il s'excite un mouvement intestin accompagné de chaleur & suivi d'une inflammation , ce qui produit un volcan artificiel. La même chose doit arriver aux pyrites dont les ingrédients principaux sont le soufre & le fer. Dans leur décomposition par le concours de l'eau , il se dégage un air inflammable , l'acide vitriolique abandonne le phlogistique , s'attache au fer & produit un vitriol marin. Si cette décomposition se fait à la surface de la terre , l'air inflammable se répand dans l'atmosphère où il est peut-être l'occasion de plusieurs météores. L'eau de la pluie ou des neiges se charge du vitriol de Mars & se distribue dans son cours sur une surface immense ; de là vient qu'on trouve du fer presque partout , & qu'il n'y a presque aucune substance qui en soit totalement privée. Mais quand cette décomposition se fait dans les entrailles de la terre , l'eau des sources se charge du vitriol , & cette eau devenue ainsi vitriolique doit subir sans cesse des changemens , selon la nature particulière des couches de terre ou de pierre sur lesquelles elle passe.

L'Auteur croit par exemple que celles de S. Vincent viennent de la montagne qui domine ce lieu , & dans laquelle on ren-

contre partout des indices de mines de fer , que là , par la décomposition des pyrites ferrugineuses , elles se chargent de vitriol de Mars , qu'elles se décomposent dans leur route au moyen d'une mine de natrum & de sel marin qu'elles traversent ; d'où résulte le sel de glauber qu'elles tiennent en dissolution ; qu'ayant épuisé ainsi tout l'acide vitriolique qu'elles receloient , elles ne sont plus capables de décomposer le sel marin , mais qu'elles en dissolvent une portion de même que de natrum ; que l'air-fixe enfin qui s'est dégagé par la combinaison de l'acide vitriolique avec le natrum , ne pouvant s'évaporer s'unit aux eaux , les rend acidules & capables de dissoudre une partie des terres calcaires , argileuses & ferrugineuses qu'elles rencontrent ensuite avant de sortir de la terre. Telle est l'opinion de l'Auteur sur la formation des eaux minérales de S. Vincent.

La seconde partie de ce traité a pour objet l'examen des maladies dans lesquelles ces eaux peuvent être utiles. Cette partie n'est pas aussi étendue , ni peut-être même aussi satisfaisante que la première. Cependant , comme l'Auteur est judicieux & Médecin habile , tout y est marqué au bon coin. En général , ces eaux conviennent dans les obstructions des viscères du bas - ventre , les rhumatismes , les fièvres intermittentes rebelles , les leucophlegmaties , les goitres , &c. &c.

Cet écrit est suivi d'une courte analyse des eaux de Courmayeur , de Pré S. Didier , dans le même Duché d'Aoste , & de l'examen de la source phosphorique de Fontane-More , qui dans certains tems donne une lumière phosphorique que l'Auteur est porté à attribuer à des insectes. Nous ne saurions trop inviter nos lecteurs à faire l'acquisition d'un traité digne , à tous égards , de toute sorte d'éloges.

#### *Remede contre la fievre quarte.*

Nous ne pouvons nous dispenser de faire mention d'un remede qu'on donne dans quelques papiers publics pour un remede nouveau & sûr contre la fievre quarte opiniâtre , ou plutôt contre les suites des fièvres intermittentes , qui ont laissé des embarras dans les viscères du bas-ventre. Ce remede usité depuis longtemps & prescrit dans toutes les matières médicales , consiste à prendre une poignée de la plante , connue des Botan-

nistes & des Pharmacien, sous le nom de *calcitrappa*; *carduus stellatus* de J. Bauhin, *centaurea calcitrappa*, Lin. & en françois sous celui de *chauffe-trape* ou *chardon étoilé*, à la faire infuser dans une pinte de vin blanc environ 24 heures à une chaleur douce, & d'en donner de 3 en 3 heures au malade pendant l'intermission.

La fleur du chardon étoilé passe avec raison pour un diurétique, un apéritif & un fébrifuge. C'est peut-être la plante la plus commune qu'il y ait en Europe. Elle vient sur les bords des grands chemins, & partout; c'est celle dont le calice a des épines rayonnées en forme d'étoile & que tout le monde connaît. Nous croyons que c'est un remède dont on peut faire usage sans danger dans le vin blanc, lorsqu'un état fébrile ou d'éretisme n'en contre-indique pas l'emploi. Quant à son efficacité dans la fièvre, nous la croyons de beaucoup inférieure à plusieurs plantes d'Europe dont on se sert journellement en Médecine dans les mêmes circonstances & qui réussissent, comme la pratique & les succès des Médecins habiles, qui emploient rarement le quinquina, le prouvent. La chauffe-trape associée à un tonique apéritif tel que le vin blanc, ne convient en général que dans le cas où un état cachectique, un commencement d'infiltration de sérosités dans le tissu cellulaire, font craindre avec raison des engorgemens des viscères du bas-ventre & l'hydropisie. Mais si la fièvre est double tierce, s'il y a beaucoup de sable dans les premières voies, si le sujet est bilieux, s'il a des points douloureux dans quelque partie, si un commencement de jaunisse ou une éruption se joignent à cet état, &c., ce remède est insuffisant ou contre-indiqué, & c'est au Médecin seul qu'il appartient de distinguer ces différens états & de les guérir.

#### *Avis demandé sur le traitement d'une maladie.*

Un homme âgé d'environ 60 ans, d'une constitution forte, d'une belle carnation, d'un grand appétit, mais sobre & ayant toujours mené la vie la plus réglée, étoit depuis long-temps attaqué d'un virus dattreux contre lequel il avoit employé une foule de remèdes indiqués par différens Maitres de l'Art, sans être jamais parvenu à le déraciner parfaitement. Cet homme naturellement assez gai & accou-

tumé aux exercices d'esprit & de corps, laisseoit depuis quelques mois appercer quelqu'e changeement dans ses goûts. Il avoit pris un peu plus d'embonpoint, ne se livroit plus avec le même plaisir à la promenade qu'il avoit coutume de faire journellement à pied ou à cheval; il se fatiguoit aisément, conservant cependant la meilleure santé, mangeant & dormant aussi bien qu'à l'ordinaire, jusqu'au 27 Juillet dernier, où il éprouva une légère douleur de tête, du dégoût & des nausées qui lui firent soupçonner une indigestion. Il se mit à la diète, rejeta pendant 36 heures tout le bouillon qu'il prenoit; ce ne fut qu'en le coupant des deux tiers d'eau qu'il parvint à le digérer quoiqu'avec peine. Le 29 se passa comme les jours précédens.

Je vis pour la première fois, le 30 au matin, ce malade que je trouvai fort, gai, il ne se plaignoit alors que de quelques nausées, il avoit été fort agité une partie de la nuit. Je trouvai sa peau assez sèche & brûlante, le pouls fébrile, mais petit, mol, enfoncé; la langue étoit très-chargée, la bouche amère. Je lui fis prendre dans l'espace de deux heures & en trois verres d'eau, trois grains d'émétique qui fit vomir peu d'humeurs bilieuses, mais il agit par bas, & procura 8 ou 10 selles extrêmement bilieuses, dont quelques-unes furent accompagnées de syncopes. Malgré cela, le malade le trouva bien soulagé après ces évacuations, & sans fièvre. Il demeuroit à 3 lieues de la ville où je fais ma résidence; je le quittai en lui conseillant pour le 31 une diète aussi sévère que les jours précédens, & un léger purgatif pour le lendemain premier Août, dans le cas où il auroit encore des symptômes de plénitude. Le lendemain se passa à merveille, le purgatif fut pris au jour indiqué, toutes les celles furent chargées d'une bile très-janvier, & quelques-unes furent encore accompagnées de syncopes. Le 2, il sembloit à peine que le malade eût eu la plus légère indisposition; il quitta son appartement, descendit à la salle d'assemblée, joua au billard, se mit à table, se priva de manger par raison, & se livra même à ses exercices ordinaires. Tout ce jour se passa parfaitement bien, la nuit fut bonne. Le 3, il étoit assez bien encore à son réveil, & les nouvelles que j'en reçus le matin m'annonçoient sa guérison. Mais

sur les six heures du soir, un domestique vint m'annoncer que ce malade étoit à toute extrémité.

Vers midi on s'étoit apperçus qu'il n'étoit pas aussi bien, il n'avoit pas encore quitté son lit, il étoit assoupi & donnoit des réponses extravagantes à ceux qui lui parloient. Sur les 3 heures, il prit un larmement simple, se mit, pour le rendre, sur le tabouret, où il tomba en syncope, mais sans se blesser; il fut secouru, se releva à l'aide de deux bras, & tandis qu'il fixoit le jour, l'on vit dans un instant toute sa figure, prendre une couleur aussi jaune que le citron. Ce fut ainsi que je le trouvai dans son lit sans connoissance, dans un assoupissement comateux, le pouls mauvais, petit, enfoncé, très-mol & se perdant souvent sous le doigt; il avaloit avec la plus grande difficulté, toute l'habitude de son corps étoit aussi jaune que sa figure & ses yeux. Le ventre étoit gros sans être trop dur, le tact ne me laissait pas connoître le moindre engorgement au foie. Je n'hésitai pas à faire appliquer aux jambes deux emplâtres véficateurs; je lui fis prendre l'émettique en lavage qui procura par bas beaucoup d'évacuations bilieuses pendant la nuit, & qui apportèrent un changement si marqué, que le lendemain 4, fut les dix heures du matin, il avoit toute sa connoissance, plus d'assoupissement, la déglutition se faisoit parfaitement, mais la peau toujours très-jalune, le pouls toujours mauvais. Je touchai de nouveau dans cet état, la région du foie; la pression ne lui occasionnoit pas la plus légère douleur. Je fis continuer les boissons émétisées, on leva les véficateurs qui n'avoient attiré qu'un peu d'eau aussi jaune que la bile. ( J'aperçus alors à la jambe une petite éruption d'artreurs large comme le pouce, mais elle existoit probablement avant cet accident). Vers les deux heures après midi, l'assoupissement recommença, la tête n'étoit déjà plus aussi présente, & à 7 heures le malade étoit dans un état aussi fâcheux que la veille, quoique les évacuations eussent été entretenues, ainsi que les véficateurs. J'en fis poser un troisième entre les épaules; à minuit le danger devint plus pressant; le pouls étoit à peine quelquefois sensible, la déglutition ne se faisoit plus; le ventre se supprima; je fis mettre

à la plante des pieds de la moutarde très-vive aiguisee de poudre de cantharides, & malgré tous ces secours, le malade mourut le 5 à onze heures du matin. Il ne fut point ouvert.

A quoi peut être attribuée une maladie accompagnée d'alternatives aussi différentes & suivie d'une mort aussi prompte? Quels autres remèdes la Médecine connaît-elle & auroit-elle pu mettre en œuvre avec plus d'espoir du succès? Fut-il un instant, depuis le 30 Juillet jusqu'au 5 Août, où la saignée surtout ait été indiquée & pût être pratiquée sans crainte de compromettre la science? Voilà surquoi tous les Médecins sont priés de répondre.

R. Nous n'osons prononcer sur cet état. L'absence de la douleur à la région épigastrique ne permet pas de soupçonner la vraie cardialgie, qui forme toujours une maladie grave & qui exige des saignées. La même raison ne permet pas de soupçonner une inflammation au bas-ventre. D'après cet exposé, le cas nous paroît très-difficile & malheureux. Cela pouvoit arriver au plus habile Médecin. Il doit servir de leçon en pareille circonstance. Lorsqu'on soupçonne une humeur d'artreuse ou goutteuse portée sur la région épigastrique, cauté agendum. Nous invitons nos Maîtres à parler.

#### *Annonce de prix.*

L'Académie des Sciences de Lyon propose pour sujets des prix de physique & d'histoire naturelle, qu'elle doit distribuer en 1782, les questions suivantes:

*L'électricité de l'atmosphère a-t-elle quelque influence sur les végétaux. Quels sont les effets de cette influence, & s'il en est de nuisibles, quels sont les moyens d'y remédier?*

*Quels ont été & quels sont les alimens & les boissons des grands peuples dans les différents climats? Quels ont été & quels en sont les effets relativement à la santé, à la force, à la durée de la vie & de la population?*

Les prix consistent en deux médailles, l'une d'or de la valeur de 300 liv. pour le premier prix; l'autre d'argent de la valeur de 250 l.

Les mémoires seront adressés, francs de port, avant le premier Avril 1782, à M. de la Tourette, Secrétaire perpétuel de l'Académie, rue Boissac, à Lyon.

N°. 33.

ANNÉE 1781.

# GAZETTE DE SANTÉ,

*Du Dimanche 19 Août.*

*Traité des nerfs & de leurs maladies, &c. par M. TISSOT, annoncé dans le N°. 18.*

Cet ouvrage, distribué en quatre volumes, contient plusieurs parties, une anatomique ou physiologique, une autre destinée à faire connoître les signes ou vrais caractères des maladies nerveuses, une troisième pour les causes physiques & morales de ces affections, & enfin une quatrième pour leur traitement.

L'Auteur a réuni dans les deux premiers volumes tout ce qui est relatif à la position, à la structure, à l'origine, aux connexions, enfin aux fonctions des nerfs & des ganglions, ainsi que les expériences principales tentées sur les animaux dans la vue de connoître soit leur degré de sensibilité, soit la puissance qui les fait agir, &c. Cela donne lieu à l'Auteur de parcourir les différents systèmes qui ont été proposés sur l'action des nerfs & sur la force du fluide qu'on croit qu'ils récèlent. Après avoir exposé ce qu'on trouve surtout dans la grande physiologie de Haller, & dans d'autres écrits, l'Auteur finit par admettre, avec le plus grand nombre, le fluide nerveux filtré dans la substance du cerveau & parcourant les nerfs, à-peu-près de la même manière que le fluide électrique mis en jeu dans les corps. Cette partie de l'ouvrage nous a paru faite avec soin & réunir tout ce qui est connu sur cet objet. Mais M. Tissot, au lieu d'éviter le défaut dans lequel sont tombés quelques Auteurs,

Boerrhaave lui-même (voy. son traité de *morbis nervorum*) a fini par rapporter aux maladies des nerfs, jusqu'aux effets de certains poisons. Cette dernière partie, mise par surabondance dans le 2<sup>e</sup>. vol. a paru non-seulement étrangère à l'objet, mais très-déplacée dans cet ouvrage.

La même surabondance se trouve dans le volume où l'Auteur examine quelles sont les maladies qui ont leur siège dans les nerfs ou leurs enveloppes. C'est à l'engorgement de celles-ci qu'il rapporte la paralysie, une extinction de voix, quelques maladies à la suite de la petite-vérole, la plupart des tumeurs, &c. &c.

Vient ensuite le tableau des causes des maladies nerveuses. Ici, l'Auteur passe en revue les vices de constitution, l'air, les alimens, les boîfsons, le sommeil, la veille, les excréptions, l'exercice, le repos, les règles, la plethora, la grossesse, les couches, le nourrissement, la douleur, les pertes blanches, les remèdes, l'aimant, l'électricité, l'amour & la haine, l'orgueil, la vanité & le rire, comme autant de causes possibles des maladies nerveuses. Tous ces titres forment autant d'articles particuliers sous chacun desquels on trouve des observations qui viennent à l'appui de ce que l'Auteur avance. Ces observations, pour la plupart très-extraordinaires, tiennent quelquefois du prodige. Ici c'est une fille qui, dès sa naissance, a des dispositions à la phrénésie (Tom. III, pag. 17); ailleurs, c'est un homme qui devient imbécile quand il fait chaud. (*ibid. pag. 31*); dans un autre endroit, (page 35) c'est une femme de 63 ans.

qui, pour avoir pris du froid au bras, se tord dans son lit comme un ver. A la page 41, c'est un homme qui ne peut manger des corneilles sans avoir un ipafme aux pieds, & un autre qui ne peut manger des alouettes sans éprouver aux bras un semblable accident. On trouve aussi des observations propres à effrayer les mangeurs de fraises & de haricots. Ce légume occasionne, selon M. Tissot, des accès de vapeurs avec angoisse, tristesse larmes involontaires, pag. 43, &c. Sous l'article *sommeil*, on y voit un Médecin devenit fou pour avoir trop dormi. L'Auteur nous a paru porter encore trop loin l'opinion qui tend à effrayer les femmes qui veulent nourrir elles mêmes leurs enfans. Le tableau des accidentis exposé par M. Tissot, n'est ni dans la nature ni dans l'observation.

C'est dans le même volume, que l'Auteur cherche à fixer la patrie des maladies nerveuses. Elle est, selon lui, entre le 45<sup>e</sup>. & le 46<sup>e</sup>. degrés de latitude. Parmi ces maladies ou celles qui leur sont analogues, on trouve l'apoplexie, le tetanos, l'empystetanos, &c. &c. L'Auteur paroît encore avoir fait un double & quelquefois un triple emploi de la même observation. Une maladie lui ayant offert différens symptômes, comme cela arrive toujours, dont les uns sont analogues à une affection déterminée, les autres à une autre, il la divise pour ainsi dire en plusieurs & en fait presque autant d'observations particulières qu'il y a de symptômes. Ainsi, la même observation divisée se trouve par exemple, rapportée en une portion, page 8, en une autre, page 80, & en une autre, page 151. Nous sommes obligés de dire que cette maniere d'écrire étoit plus propre à grossir un volume qu'à instruire véritablement un lecteur. Il est vrai que l'Auteur, pressé par les Libraires & par les circonstances, a été forcé d'écrire à la hâte & en différens tems, & qu'il en a prévenu le lecteur & lui a demandé son indulgence. Mais c'est alors un malheur, que les ouvrages de médecine, surtout ceux qu'on veut mettre entre les mains de tout le monde, même des malades, comme M. Tissot le dit du sien, soient faits d'une maniere si précipitée.

Le 4<sup>e</sup>. volume est destiné au traitement général des maladies nerveuses. Mais avant d'en venir là, l'Auteur a jugé à propos de parler en détail des sympa-

ties de chaque partie du corps avec les autres, des métastases nerveuses, des crises & de la coction. Ces trois derniers articles sont renfermés dans un chapitre très - court. Après avoir lu les caractères & le prognostic des affections nerveuses, on lit le traitement général.

Ce traitement consiste dans l'emploi des remèdes généraux, tels que la saignée, les purgatifs, les toniques, les martiaux, les remèdes volatils & stimulans, les calmans, les acides, les gommes, les fleurs d'arnica, de cardamome & de zinc, les laits de différens animaux, le petit-lait, les bains, les eaux thermales ; les eaux minérales froides, l'aimant, l'électricité, la musique & les frictions. Sous chacun de ces articles, on trouve des observations qui confirment ou semblent confirmer que ces remèdes ont été employés avec succès ou infructueusement par divers Auteurs.

Il semble qu'on étoit en droit d'exiger d'un homme célèbre, tel que M. Tissot, qu'il apprécierait la valeur de tous ces secours & fit remarquer partout les circonstances particulières dans lesquelles tel remède convient ou ne convient pas. L'Auteur s'est cru dispensé de le dire dans le traitement général ; vraisemblablement il le dira lorsqu'il sera question du traitement particulier ; car l'ouvrage n'est pas encore fini. En attendant, il le contente de rapporter ce qui a été consigné dans les livres de Médecine & ailleurs. Ce Médecin paroît admettre, par exemple, tout ce qui a été débité au sujet de la musique. Il dit, Tome IV, pages 422 & 423, " que ses effets moraux furent connus en même temps que ses effets physiques, & que dans le tems qu'on guériffoit la plaie d'Ulisse, ce Grec ainsi qu'Agamemnon avoient placé auprès de leurs épouses, deux musiciens, Phœnix & Demodoc, qui étoient chargés d'entretenir leur chastelet en leur jouant sur le mode d'riqué ». Pour que cette observation pût être utile & applicable à nos mœurs, ainsi qu'à nos goûts, n'auroit-il pas fallu dire sur quel mode il conviendroit de jouer aujourd'hui à certaines dames pour entretenir leur chastelet.

Nous aurions désiré trouver dans cet écrit moins de choses tenant du merveilleux, & plus de simplicité, plus de solidité dans les principes, plus de rigueur dans le choix des observations, & quel-

ques vues sur les maladies nerveuses. Nous sommes forcés de dire que cet ouvrage n'en offre aucune. Il est très-vraisemblable, par exemple, qu'il n'y a qu'une cause de maladies nerveuses. Selon M. Tissot, tout paraît capable de les produire. Il y a encore bien des propositions dans cet écrit qui ne seront pas admises par tout le monde.

Par exemple, cet Auteur prétend dans sa préface, « que les maladies nerveuses étoient moins fréquentes chez les anciens, parce que les hommes étoient plus robustes; qu'il a fallu des siècles pour arriver à la connoissance des maladies nerveuses; qu'il n'a pas été facile aux anciens de décider si les pleurs d'une femme vaporeuse qui ne se plaint que d'avoir le col serré par une boule qui monte de son bas-ventre & l'étouffe, sont des maux de nerfs, &c.

Nous croyons en effet que la maladie connue sous les mots vagues de vapeurs, de maladies nerveuses dont nous nous servons pour désigner les effets d'un hétérogène protéiforme qui affecte de mille manières les organes doués de sensibilité, n'étoit pas aussi familière chez les anciens qu'elle l'est aujourd'hui, surtout dans les grandes villes. Mais est-ce parce que les hommes sont moins robustes? On observe aujourd'hui cette maladie parmi les gens de la campagne même les plus robustes, & quant à l'état d'une vaporeuse, tel que M. Tissot vient de le peindre, il étoit très-connu, à la vérité, sous un autre dénomination. Hippocrate croyoit que ces accidens avoient lieu par l'effet d'un mouvement défordonné de la matrice. Ainsi, lorsqu'il dit: *Repleti uteri in tumorem sublati tanquam pilæ in ventre discurrent doloreque caput afficiunt, &c.* (Lib. de locis in homine,) & ailleurs, *ubi verò circa hepar & praecordia uteri fuerint, strangulatum inducunt, perspirationem intercipientes; oculorum alba sursum convertit mulier & frigida redditur; nonnullæ etiam livescunt; quædam etiam dentibus strident, saliva in os confluit & similes iis sunt qui morbo herculeo detinentur;* (Lib. 1, de morbis mulierum) on voit clairement que l'état spasmodique des femmes que nous appelons aujourd'hui attaque de vapeurs hysteriques, est parfaitement semblable à ce que les anciens connoissoient.

M. Tissot dit encore qu'il y a des âcres que l'on regarde à tort comme des maux \*

de nerfs. Son ouvrage eût été vraiment utile, s'il eût traité de la nature des âcres, de leur action, de leur transformation, &c. En disant, pag. 53, qu'il y a bien peu de Médecins qui lachent ce qu'ils font, il semble qu'il étoit tenu de faire mieux que les autres. Cependant, nous avons un excellent traité sur les maladies nerveuses de M. With, Méd. Anglois. M. T. a-t-il mieux fait que lui. C'est au public à juger. En attendant, nous croyons qu'il est de notre devoir de faire observer que tous ces traités de Médecine populaire qu'on veut mettre à la portée de tout le monde & qu'on embellit soit par le merveilleux, soit par des historiettes, sont bien plus propres à retarder les progrès de l'Art qu'à l'avancer, & à faire plus de mal que de bien, en ce que d'une part, ils rendent les malades qui les lisent très à plaindre, & que de l'autre, ils n'apprennent rien aux Médecins.

#### *Mémoire à consulter sur une affection spasmodique ou nerveuse.*

Une Demoiselle âgée de 19 ans, d'une taille très-régulière & avantageuse, de la plus forte constitution & du tempérament le plus heureux au moral & au physique, éprouve de tems en tems, depuis l'âge de quinze mois, des échauffemens, un resserrement violent de la poitrine & du diaphragme, qui surviennent par accès & qui durent douze, vingt-quatre, & jusqu'à soixante-douze heures. La respiration est très-gênée & se fait avec bruit & sifflement. On a observé que le retour des accidens aussi incertain que leur durée, commençoit le plus communément pendant le sommeil; l'estomac paroît se gonfler à son approche, le visage devient blême, le dessous des yeux tirant sur le violet. Lorsque l'étouffement se manifeste, alors les veines & les artères du col s'enflent, les épaules remontent vers la tête, la respiration devient si difficile, que la malade a l'air d'être suffoquée à chaque instant, & malgré cette difficulté de respirer, la malade se plie en deux pour obtenir du sommeil; l'haleine, de douce qu'elle est naturellement, devient forte, l'accès se termine par une toux assez fréquente, elle paroît grasse, mais elle n'est pas suivie d'expectoration.

La cause de cette maladie paroît provenir d'une éruption boutoneuse rentrée au moment de la suppuration, à l'âge

de quinze mois, une nourrice imprudente ayant exposé l'enfant à un air humide & froid. La progression des accidens depuis cette époque paroît confirmer cette opinion. En effet, depuis ce moment où a vu s'accroître par accès la difficulté de respirer, & les accidens, malgré tous les secours de l'Art, l'ont fait dépérir chaque jour & aller à grands pas vers l'étisie. A treize ans ou environ, on conseilla l'inoculation; ce moyen fut proposé comme le seul de guérison. Il fut exécuté le plussûrement & le plus heureusement; la malade reprit de l'embon-point, de la fraîcheur, l'air de la santé la plus ferme & la plus solide. Elle a joui pendant dix-huit mois des douceurs de cet état, mais la cause de la maladie n'étant point détruite, elle reparut sous un aspect & des symptômes aussi effrayans qu'auparavant.

Le tems où la nature fait souvent d'heureuses révolutions chez le sexe, approchoit, il sembloit soutenir l'espoir & adoucir la douleur du plus tendre des peres; mais son attente fut vainue, ce nouvel état n'apporta aucun soulagement, puisqu'aujourd'hui sur trente jours, la malade en a eu vingt-trois de mauvais, dans le mois de Septembre dernier, en remarquant que les mois d'Avril & de Septembre sont les plus orageux.

Les remedes mis en usage jusqu'à ce jour par le conseil des meilleurs Médecins, les délayans, les bêchiques, tant doux qu'incisifs, les adoucissans, les savonneux, les apéritifs, les diurétiques, les sudorifiques, les antispasmodiques, les eaux de Cauteretz, les cauteræs au bras, à la jambe, ont été sans effet. La malade ne trouve du secours que dans les bains jusqu'au creux de l'estomac, & dont la chaleur n'est jamais au-dessous du ving-huitième degré du thermometre de Réaumur; elle n'est que soulagée par le bain, après y être restée douze ou quatorze heures.

Il faut observer que vingt-quatre heures après l'accident, la malade a retrouvé ses forces, & qu'elle est alors suscep-

ble des exercices les plus soutenus & capable par exemple de faire des promenades de deux à trois lieues sans être fatiguée. L'opinion la plus générale a été que ces accès provenoient d'une humeur acre qui infectoit l'estomac, & après les essais en tout genre il a été proposé de soumettre la malade au lait de vache pour toute nourriture, espérant par ce moyen de régénérer la lymphé & détruire la cause du mal. Avant de se décider sur l'adoption d'un régime aussi long qu'incertain, l'on desireroit réunir les avis les plus éclairés.

R. Sans vouloir anticiper sur des avis que nous prions nos Confreres de donner pour une personne intéressante de la Capitale, & dont les parens très-recommandables attendent l'effet; nous croyons que ces accidens doivent être rapportés à la présence de l'humeur rentrée dont on a parlé, & que cet état n'est pas sans ressource. La diete rigoureusement laiteuse seroit un parti extrême. On peut obtenir les avantages du lait sans se borner à son usage. On ne parle ici ni de l'état des évacuations périodiques, ni du mariage. Ces deux points néanmoins nous paroissent majeurs; tout est spasme dans cet état. Après les remedes généraux, on doit avoir recours aux délayans, aux bains, aux frictions fèches à la peau au sortir du bain, aux antispasmodiques puissans, associés avec la camomille, le nitre, le syrop de nymphœa, à la valeriane, la liqueur minérale anodine d'Hoffmann, &c.

#### LIVRES NOUVEAUX.

*LETTRE sur les expériences des frictions glaciales pour la guérison de la peste & autres maladies putrides, par M. D. SAMOÏLOWITZ, auteur des Colleges de S. M. Impériale de toutes les Russies, Docteur en Médecine, Chirurgien-major du sénat de Moscou, & membre de la Commission contre la peste. A Paris, chez Leclerc, Libraire, quai des Augustins. 1781. in-8°. de 54 pages.*

*On prie ceux qui auront quelque observation de Médecine ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans la Gazette, d'adresser leurs lettres & leurs paquets, francs de port, au sieur MÉQUIGNON, Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année est de 9 liv. 12 sol, port franc par tout le Royaume.*

Dell'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.



N°. 34.

ANNÉE 1781.

# GAZETTE DE SANTÉ,

*Du Dimanche 26 Août.*

*Lettre sur les EXPÉRIENCES DES  
FRICTIONS GLACIALES, an-  
noncée dans le numero 33.*

Cette lettre a été écrite au sujet de la peste qui ravagea l'Empire de Russie en 1771 & dont les effets furent si meurtriers surtout à Moscou. L'Auteur, M. Samoilowitz, l'adresse aux Médecins de l'Europe, pour leur annoncer un mémoire qu'il doit donner incessamment au public, dans lequel il se propose de détailler les effets avantageux de l'application de la glace dans cette maladie. Cette lettre est suivie d'un extrait du mémoire qu'il promet & dans lequel on lit trois observations, qui semblent prouver en effet que l'application de la glace a été avantageuse sur trois sujets, dont l'un étoit atteint d'un bubon pestilential, l'autre d'un charbon à la poitrine, & le troisième de pétéchies & de charbons. A la suite de cet extrait, on trouve les vues de l'Auteur sur la nécessité & l'utilité de l'inoculation de la peste, sous le titre d'observations particulières.

De peur de paraître étrange, nous ne dirons pas, ce projet est fou. C'est ainsi qu'un de nos héros modernes qualifioit, il n'y a pas longtems, celui de quelqu'un qui croyoit avoir le droit de démontrer par une suite de recherches & de faits la nécessité de se précautionner contre une maladie des plus contagieuses. Nous dirons donc, pour nous conformer au goût du siècle, que M. Samoilowitz est un homme sage & pru-

dent, qui ouvre un nouveau champ de gloire aux Médecins; qui fait la plus heureuse application des découvertes modernes aux cas les plus dangereux & les plus désespérés, qui propose enfin d'inoculer la peste. Nous ne désespérons pas qu'à force de le dire, on ne se familiarise bientôt avec cette idée & qu'on ne nous apporte la graine de cette maladie pour voir comment cela fera. Pour rendre sa doctrine plus tolérable, l'Auteur prétend démontrer que la peste n'attaque jamais aucun individu qu'une fois en son cours, (pag. 51). Il avoue cependant que pour son compte, il a été empêtré trois fois (*ibid.*), ce sont ses expressions; mais il ajoute qu'il n'a voit pas surpassé tout-à-fait la maladie, ni la première, ni la seconde fois.

Quant à l'application de la glace dans la peste, nous ne dirons rien de cette méthode, qui est une suite de l'opinion & de la pratique où l'on est en Russie, d'appliquer la neige dans le cas d'un réfroidissement des membres menacés de gangrene. C'est à l'expérience à prononcer sur ses effets. Nous ferons observer seulement que cette pratique nous paroît très-hardie, pour ne rien dire de plus; que quand même un sujet ne feroit pas mort après cette application, on n'en peut pas conclure que c'est à la glace qu'il a dû son rétablissement; que l'application de la glace dans une maladie extraordinaire aigue & souvent inflammatoire, telle que la peste, ne peut, à raison du siège du charbon, qu'accélérer la mort des malades, en concentrant

subitement la chaleur & augmentant l'inflammation ; que les applications de ce genre ont été tentées plusieurs fois sans succès dans les maladies éruptives & pestilentielles , sans qu'on en ait retiré des avantages , & que dans la peste qui ravagea l'Attique du tems de Thucydide , l'application interne & externe de l'eau très-froide n'empêchoit pas les malades de mourir , au rapport de cet historien . Bien plus , les Auteurs ont observé dans la même espece de peste dont parle M. Sam. que le froid extérieur ou une constitution froide empêche l'éruption des exanthèmes & des bubons , & donne quelquefois à la maladie la forme d'une fluxion de poitrine toujours mortelle dans ces circonstances . Cette observation a été faite principalement dans le 14<sup>e</sup>. siècle par Vinarius & Guy de Chauliac . Nous croyons qu'en voilà assez pour tenir les jeunes Médecins en garde contre ces pratiques extraordinaires , qui ne sont fondées sur rien & qui , quand même elles auroient eu quelque apparence de succès , sont reprobées par la raison & enfin par l'expérience .

Il paroît que l'Auteur , intéressé à faire sa cour à l'Impératrice des Russies , qui avoit donné des ordres pour qu'on fit l'essai de l'application de la glace dans cette maladie , a essayé d'immortaliser cette Souveraine en donnant au remede le titre d'*Antipestilentiale Catharinae* . Mais elle a d'autres titres à l'immortalité sans celui-là ; & quelque protection que donnent les Grands à certains remedes , il ne faut jamais que leur faveur serve de règle en médecine . En fait de doctrine ou d'opinion dans cet Art , on doit imiter Hippocrate qui ne fut esclave que de la vérité .

*Observation sur une maladie soporeuse ,  
par M. J. J. P. D. M.*

Je fus appellé au mois d'Août de cette année pour voir une femme âgée de 65 à 66 ans , attaquée d'une maladie comateuse qui offroit des symptômes particuliers . Son état étoit tel que les mouvements des membres , de la tête , des yeux étoient libres ; celui de la respiration s'exécutoit sans difficulté . La malade sembloit dormir d'un sommeil paisible , & c'étoit son état ordinaire . Elle ouvroit les yeux , mais ne parloit point , ou du moins ne répondoit point aux questions qu'on lui faisoit . Elle suivoit des yeux les

corps qu'on faisoit mouvoir devant elle . Elle avaloit avec assez de facilité ; mais elle étoit absolument privée de sentiment . Elle ne témoigna aucune espece de sensibilité , lors de l'application des vésicatoires qui produisirent leur effet sur la peau . Les pincemens & autres irritations à la peau ne l'affectoient en aucune manière . Dans cet état , cette malade avoit le pouls fievreux , c'est-à-dire fréquent , dur , la peau seche , pâle , la bouche un peu tournée .

Elle fut saignée huit ou neuf fois dans l'espace de 14 jours , soit du pied , soit des veines jugulaires . Elle prit jusqu'à 28 ou 22 grains de tarter stybié , de l'alkalivolatile , en différens tems , des lavemens avec le tabac , la coloquinte , &c. Les saignées produisirent constamment un mieux sensible , mais il n'étoit que momentané ; la malade retomboit dans son premier état . Après la quatrième saignée , elle begaya même quelques paroles . Diverses circonstances s'opposèrent à ce qu'elle fût saignée plus souvent ; enfin elle mourut . On crut que l'ouverture du corps donneroit quelques lumières sur l'origine des nerfs destinés au sentiment & au mouvement . Voici ce qu'elle apprit . Elle fit voir du sang extravasé dans le ventricule gauche du cerveau , le plexus choroïde de la même cavité sensiblement engorgé & un peu phlogosé . Cela confirma le Médecin dans l'opinion où il étoit qu'il n'y avoit que la saignée qui put remédier à cet état , si toutefois il eût été curable .

J'ai cru devoir consigner cette observation dans votre feuille , MM. , pour faire voir 1<sup>o</sup> que lorsque la saignée est bien indiquée dans les maladies du cerveau , analogues à l'apoplexie , il ne faut ni la négliger , ni épargner le sang ; 2<sup>o</sup> que la distinction de l'apoplexie , dont cette maladie étoit une espece , en pituiteuse & sanguine , est capable d'induire en erreur pour le traitement , lorsqu'on n'a égard , pour établir cette distinction , qu'à la couleur du visage , qui dans ce cas-ci étoit très-pâle ; 3<sup>o</sup> qu'on pourroit presque inférer de cette observation , que s'il y a des nerfs destinés au mouvement , d'autres au sentiment , comme c'est probable , ils ont vraisemblablement la même origine , & que la pression d'un ventricule gorgé de sang sur les corps cannelés & calleux , est dans ce cas ce qui a produit les phénomènes .

relatifs aux fonctions des nerfs, observés dans la maladie.

### LIVRES NOUVEAUX.

*OBSERVATIONS medico-chymiques sur le Cancer, par M. MARTINET, Curé de Soulaines, près Bar-sur-Aube. A Paris, de l'Imprimerie de MONSIEUR, chez Didot le Jeune, Libraire, quai des Augustins. 1781. in 8°. de 39 pag. Prix 12 sols.*

Cet écrit a pour objet de faire connaître les propriétés efficaces de l'alkali-volatile-fluor dans le cancer. L'Auteur, pour le prouver, rapporte trois ou quatre observations dont il résulte que l'application seule de l'alkali-volatile a fait changer l'état d'un ulcere cancéreux au sein sur un sujet, a fait disparaître une glande engorgée sur une autre, &c. &c.

Ces observations se trouvent jointes à d'autres qui prouvent encore l'efficacité de l'alkali dans la brûlure. La méthode de M. Martinet consiste à ouvrir les cloches que forme la brûlure & à y verser dessus l'alkali-volatile. Nous croyons qu'il est bien permis à tout le monde de dire, cela est bon pour la brûlure ; mais nous croyons aussi que personne n'a le droit de martyriser un malade à la faveur d'un système, & surtout d'une manière aussi forte qu'on le fait en ouvrant les phlyctènes que forme la brûlure, pour y verser dessus de l'alkali-volatile, un stimulant qui brûle lui-même & augmente sensiblement les douleurs. Aussi, M. Martinet n'a-t-il pu se dissimuler que la fièvre augmenta après cette application ; il ne parle pas des cris du malade qui devoient être très-aigus.

Indépendamment du mal que cause l'application de l'alkali sur une brûlure récente, nous croyons devoir avertir que, dans tous les cas, c'est une fort mauvaise méthode que d'ouvrir les cloches. On devine bien que l'alkali ne fut pas suffisant dans ce cas pour guérir la brûlure ; on fut obligé d'avoir recours à d'autres moyens.

Le reste de l'ouvrage roule sur la neutralisation de l'acide phosphorique, soit du feu, soit celui du cancer avec l'alkali-volatile. Tous ces petits traités, tous ces systèmes portés en médecine n'offrent d'autre avantage que celui de faire voir leur néant & la différence qu'il y a entre les véritables gens de l'Art & ceux qui ne sont faits ni pour guérir, ni pour raisonner sur la Médecine.

*THERMOMETRE universel ou nouveau Tableau des graduations imaginées par chaque auteur pour mesurer la marche des différents thermomètres qui ont été construits jusqu'à présent, dressé & mis au jour par M. GOUBERT, Constructeur de Baromètres & autres instruments de physique. Ce Tableau est fait pour servir de suite à l'ouvrage intitulé ; Description & usage des Baromètres, Thermomètres, &c. du même Auteur.*

Il offre un tableau de comparaison des étés & des hivers, c'est-à-dire des degrés de froid & de chaud observés dans tous les pays, depuis un pôle à l'autre. Les mémoires de l'Académie des Sciences de Paris ont été du plus grand secours pour dresser cette table. D'après les observations météorologiques faites dans les climats les plus chauds, on voit que le mercure dans le thermomètre gradué suivant M. de Réaumur, monte à 32 & 33 degrés au-dessus de la glace, à Pondichery & au Sénégal, qui sont l'un au 11<sup>e</sup>. l'autre au 16<sup>e</sup>. degrés de latitude septentrionale, tandis qu'il ne monte pas au-delà du 28<sup>e</sup>. au Pérou qui est sous la ligne. Il paraît que le terme moyen de l'élevation du mercure prise en différents endroits de la Zone Torride, est le 28<sup>e</sup>. degré. Ce tableau peut être utile à ceux qui s'appliquent aux observations météorologiques, &c. On le trouve chez l'Auteur, rue Dauphine, vis-à-vis celle Contrescarpe. Prix 2 liv. 8 francs.

*OBSERVATIONS & remarques sur la complication des symptômes vénériens avec d'autres virus, & sur les moyens de les guérir ; par M. VIGAROUS, Professeur royal au Collège de Chirurgie, Chirurgien-major de l'Hôpital royal & militaire des vénériens, & de celui de l'Hôtel-Dieu, Membre de la Société royale des Sciences de Montpellier, & associé de l'Académie royale de Chirurgie de Paris. 1780. A Montpellier.*

Voici les principaux objets traités dans cet ouvrage, que nous n'avons pas encore lu. On y trouve surtout des observations de l'Auteur sur la complication des maux vénériens avec le vice scrophuleux, avec le vice scorbutique bien décidé. Il traite en particulier des exostoses, des bubons vénériens.

On lit ensuite un mémoire sur les différentes gonorrhées des hommes, sur celles qui sont occasionnées par une humeur d'artreuse repercutée & sur celles qui sont l'effet d'un usage constant de la bière nouvelle. Il indique les remèdes qui

ont été employés dans les cas de complication de maladies vénériennes, en faisant voir le vice des uns & l'efficacité des autres. Parmi ces remèdes, il en est quelques-uns inconnus jusqu'ici aux Praticiens, qu'il publie, & qu'il a toujours administrés avec le plus grand succès. Ces observations & remarques ne sont pas le résultat des spéculations du cabinet, mais le fruit d'un travail long & assidu; elles ont toutes été faites, écrit-on, auprès des malades.

#### NOTICE DE QUELQUES OUVRAGES QUI PAROISSENT CHEZ L'ÉTRANGER.

*DISSERTACION, &c.* Dissertation Chirurgicale, dans laquelle on expose les inconvénients de la castration ordinaire, telle qu'elle se pratique pour guérir les enfans attaqués de hernies, & où l'on démontre l'efficacité du bandage dans ces maladies; par Don Augustin Arguello, Chirurgien des Armées de S. M. Catholique, Chirurgien titulaire de la Ville de Palencia, &c. &c. 1781. A Madrid, chez la Veuve Escribano.

#### Annonce de prix:

Le sujet du prix de 1783, proposé par l'Académie de Toulouse, étoit d'affigner les effets de l'air & des fluides aérisiformes introduits ou produits dans le corps humain, relativement à l'économie animale. Parmi les ouvrages présentés au concours, l'Académie en a distingué quelques-uns qui auroient réuni les suffrages si les Auteurs avoient traité avec un égal succès la partie chymique & la partie médicale; mais comme ils ont en général négligé l'une & l'autre, elle s'est déterminée à proposer le même sujet pour l'année 1784. Le prix sera double & l'Auteur couronné recevra cent pistoles.

#### Prix extraordinaire de l'Académie des Sciences de Lyon.

L'Académie avoit réservé en 1778, une médaille de 300 liv. de la fondation de M. Chriflin, pour un prix extraordinaire. Un Académicien a proposé pour

sujet de ce prix, l'examen des effets de la mixtion de l'alun dans le vin, & s'est engagé à doubler la valeur de la médaille.

L'Académie a pensé que cet objet intéressoit particulièrement les Provinces, où cette mixtion devient d'un usage fréquent. En conséquence, elle propose le prix double, & demande l'examen physique & raisonné de la dissolution de l'alun dans le vin, considérée relativement à la conservation du vin, & à la conservation de la santé.

Elle exige des expériences précises, constantes, faciles à répéter, & dont le but soit la solution des questions suivantes:

1°. La mixtion de l'alun dans le vin est-elle un sûr moyen de le conserver, ou de rétablir sa qualité lorsqu'elle est altérée? De quelle espèce d'altération dans le vin l'alun est-il le préservatif ou le correctif?

2°. En quelle proportion faut-il mêler l'alun dans le vin, au cas que ce mélange soit reconnu avantageux?

3°. Le vin tenant en dissolution la quantité d'alun nécessaire à sa conservation ou à son amélioration, est-il nuisible à la santé? Quels en sont les effets sur l'économie animale?

4°. Si l'alun, dissous dans le vin est reconnu préjudiciable à la santé, est-il quelque moyen d'en corriger les effets nuisibles?

5°. Enfin quelle est la manière la plus simple & la plus exacte, de reconnoître la présence de l'alun & sa quantité, lorsqu'il est en dissolution dans le vin?

Les conditions sont les mêmes. Le prix, consistant en deux médailles d'or, chacune de la valeur de 300 livres, sera distribué dans la même séance; & les mémoires ne seront admis que jusqu'au premier Avril 1783.

Nous ne pouvons nous empêcher de faire observer que cette question, qui est très-intéressante, nous paraît en même temps très-délicate à traiter. Nous prenons la liberté d'inviter l'Académie à faire la plus scrupuleuse attention aux faits qui feront avancés dans les mémoires & qui auront pour objet l'effet de ces sortes de vins dans l'économie animale.

On prie ceux qui auront quelque observation de Médecine ou quelque chose de relatif à la santé d'en insérer dans la Gazette, d'adresser leurs lettres & leurs paquets, francs de port, au sieur MÉQUIGNON, Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année est de 9 liv. 12 sol, port franc par tout le Royaume.

De l'Imp. de la Veuve BAILLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.

N°. 35.

ANNÉE 1781.

# GAZETTE DE SANTÉ,

*Du Dimanche 2 Septembre.*

*De Paris, le 30 Août.*

LA séance publique de la Société Roy. de Médecine a été tenue au Louvre le 28 Août, dans l'ordre suivant.

Après l'annonce & la distribution des prix, qui a été faite par le Secrétaire, M. Macquer a lu un mémoire sur la nature & les propriétés de la magnésie d'Angleterre ou base du sel d'Epsom. M. de Horne en a lu un sur les abus qui se sont introduits dans la pratique de l'inoculation, & sur les moyens d'y remédier. M. Vieq-d'Azyr, Secrétaire perpétuel, a lu l'éloge de feu M. Lieutaud, premier Médecin du Roi, & Président de la Société. M. Daubenton a fait la lecture d'un mémoire sur les remèdes propres à purger les bêtes à laine, dans lequel il a déterminé quels sont leurs effets, & quelles doivent être leurs doses. La séance a été terminée par la lecture des observations de M. Colombier sur la maladie vénérienne & le millet dont les enfans nouveaux nés sont attaqués, avec des réflexions sur la nature & le traitement de ces deux maladies.

I. La Société avoit proposé dans sa séance publique, du 31 Août 1779, pour sujet d'un prix de la valeur de 600 liv. le programme suivant: Etablir 1<sup>o</sup>. par l'analyse chymique, quelle est la nature des remèdes anti-scorbutiques proprement dits; 2<sup>o</sup>. par l'observation, quels doivent être leur usage & leur combinaison dans les différentes espèces & complications du scorbut? Ce sujet étant divisé en deux parties & les mémoires qui ont concouru n'ayant traité convenablement que le second membre

du programme, la Société n'a adjugé qu'une moitié de la somme annoncée; elle réserve l'autre pour celui qui répondra le mieux à la première question qu'elle propose de nouveau séparément. M. Gouguelin, Docteur en Médecine de la Faculté de Reims, Médecin à Moncontour en Bretagne, auteur du mémoire envoyé avec l'épigraphe suivante: *Laborem imperat, laborem coronat*, ayant rempli les vues de la Compagnie relativement au traitement du scorbut, elle lui a adjugé un prix de la valeur de 300 livres: aucun mémoire n'a mérité l'accès.

On croit devoir répéter ici que ce prix est dû à la bienfaissance de feuë Mademoiselle Guérin.

II. La Société avoit proposé dans sa séance publique, du 15 Février 1780, pour sujet d'un prix de la valeur de 300 liv. le programme suivant: Indiquer quelles sont les maladies qui regnent le plus communément parmi les troupes pendant la saison de l'automne? quels sont les moyens de les prévenir, & quelle est la méthode la plus simple, la plus facile & la moins dispendieuse de les traire? MM. les Chirurgiens - Majors avoient été invités à y concourir. Ce prix a été partagé entre M. Bonté, Docteur en Médecine de l'université de Montpellier, associé regnicole de la Société à Coutances, auteur du mémoire envoyé avec l'épigraphe suivante: *Senes ut in otia tuta recedant*; & M. Thion, Médecin employé dans les camps & armées du Roi, auteur du mémoire remis avec cette épigraphe: *Scribimus in urbe adjacenti & aere Corsico.*

La Société ayant reçu sur cette ques-

tion importante un grand nombre de mémoires bien faits , n'a pu empêcher de partager aussi l'accès entre M. Party , Médecin & Chirurgien-Major du Régiment de Bretagne , alors en garnison à Metz , auteur du mémoire portant la devise suivante : *Simplex veri sigillum ; & M. Craisme , Médecin attaché à l'Hôpital Militaire de Lille , & aggiégé au Collège de Médecine de cette Ville.*

Il auroit été à désirer que le mémoire de M. Thion eut été moins volumineux . Celui de M. Party contient des instructions & des recherches très-judicieuses sur la maniere de préserver les troupes des maladies dont elles sont menacées pendant l'automne . Les formules placées à la suite du mémoire de M. Craisme , sont un peu trop compliquées , & il s'y est glissé quelques erreurs chymiques .

III. L'analyse des eaux minérales & médicinales , & l'examen de leurs propriétés font un des objets dont la Société s'occupe avec le plus d'activité ; elle avoit proposé dans plusieurs de ses séances publiques des prix d'encouragement à ceux qui se livreroient à ces travaux & qui lui en feroient part . Ses vœux ont été remplis ; elle a reçu un très-grand nombre de mémoires , aux Auteurs desquels elle a distribué des prix dans l'ordre suivant :

Le premier prix , consistant en un double jetton d'or , portant la même empreinte que celui de la Société , a été adjugé à MM. Vacher , Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris , premier Médecin des troupes du Roi & associé regnicole de la Société en Corse , & Castagnoux , Apothicaire-Aide-Major desdites troupes dans la même Isle , auteurs d'un mémoire sur l'analyse des eaux minérales chaudes de Piétra - Polla , avec cette épigraphe : *Ingredimur sacros Cyri recludere fontes.*

Le second prix , consistant en un jetton d'or de la même valeur , a été remporté par M. Baraillon , Médecin & associé regnicole à Chambon en Combrailles , auteur d'un mémoire sur les eaux thermales de Néris en Bourbonnois .

Le troisième prix , de la valeur d'un jetton d'or simple , a été adjugé à M. Carrere , Médecin à Vic-de-Bigorre , auteur d'un mémoire sur l'usage & les effets des eaux minérales de Bagnères , de Bigorre & de Capvern .

Le quatrième prix , de la même valeur , a été décerné à M. Chifoliau , Médecin &

Correspondant de la Société à S. Malo , auteur de plusieurs mémoires sur l'analyse & les effets des eaux minérales de S. Suliac , de S. Jouan , du Veaugarni , dans le diocèse de S. Malo , & des eaux minérales de la ville de Dinan .

Le cinquième prix , de la valeur d'un jetton d'or simple , a été adjugé à M. Gaffellier , Médecin & associé regnicole à Montargis , auteur d'un mémoire sur l'analyse & les propriétés des eaux minérales de Ferrieres , des Echarlis , & de Château-Landon dans le Gatinois .

La Société a pensé qu'il devoit être fait une mention honorable des mémoires envoyés par M. de Lanoix , Maître en Pharmacie à Lyon , sur l'analyse des eaux minérales d'Oiliennes , par M. Sarrabeyrouse , Médecin , sur les eaux de Bagnères ; par M. Massie , Médecin & Correspondant de la Société à Habas près Dax , sur quelques eaux minérales de la Généralité de Guienne ; & par M. Rostain , Médecin , sur les eaux minérales de Saint-Alban dans le Roannais .

Les Commissaires qui ont été chargés de l'examen de ces mémoires , ont fait un rapport détaillé sur les expériences nécessaires pour compléter ces différents travaux . Leurs observations seront communiquées aux Auteurs .

IV. La connaissance du sol des différentes Provinces , de leurs productions , du tempérament de leurs habitans , & des maladies auxquels ils sont plus exposés , est une de celles qu'il importe le plus à la Société Royale d'acquérir ; elle a déjà décerné plusieurs fois dans ses séances publiques des prix d'encouragement à ce sujet ; ayant reçu un grand nombre de mémoires qui y sont relatifs , elle s'est déterminée à en faire aujourd'hui une nouvelle distribution .

Le premier prix d'encouragement sur la Topographie médicale , consistant en un double jetton d'or , a été adjugé à M. Madier , Intendant des eaux de Vals , & Médecin au Bourg Saint-Andéol , auteur d'un mémoire sur la topographie médicale de cette ville .

Le second prix , de la valeur d'un jetton d'or simple , a été remporté par M. Sarrabeyrouse , Médecin , auteur d'un mémoire sur la topographie médicale de Bagnères , de Bigorre , & de quelques lieux voisins de cette ville .

Le troisième prix , de la même valeur , a été adjugé à M. d'Arluc , Professeur de

Médecine & associé regnicole à Aix, auteur d'un mémoire sur les productions de la Provence, & sur la nature des maladies qui y sont le plus répandues.

La Société a cru devoir citer avec éloge un mémoire de M. Amoreux fils, Docteur en Médecine & associé regnicole à Montpellier, sur la topographie médicale de cette ville & de son territoire. Les mémoires de M. Didelot, Médecin & Correspondant de la Société à Remiremont, sur la topographie médicale du Barrois & celle des lieux circonvoisins, & de M. Virard, Médecin & Correspondant à Grenoble, sur la description topographique & médicale de cette ville, lui ont paru mériter la même distinction.

V. Après avoir couronné les travaux de ses Correspondans, la Société croit devoir donner une marque publique de sa satisfaction & de son estime à M. Fourtou, Docteur en Médecine, résident à Autet, paroisse de Franche-Comté. Appelé auprès de plusieurs personnes mordues par un chien enragé, il les a soignées avec autant de désintéressement que de succès : entièrement dévoué au traitement des épidémies, dont le canton qu'il habite est affligé, il a plus d'une fois fourni les alimens & les remèdes aux pauvres qui en étoient attaqués. Ces détails nous ont été transmis par des personnes distinguées, témoins de ses bienfaits. La Société le prie de trouver bon que le Public en soit informé, & qu'elle lui offre une médaille de la valeur d'un double jetton d'or.

#### Prix proposés.

I. La Société propose pour sujet d'un premier prix de la valeur de 600 livres, la question suivante: *Déterminer quels sont les signes qui annoncent une disposition à la phthisie pulmonaire, & quels sont les moyens d'en prévenir l'invasion ou d'en arrêter les progrès?*

Les premiers programmes publiés par la Société, ont eu pour objet la cure des fièvres exanthématiques, de la miliaire, des fièvres intercurrentes, des épidémies contagieuses, & des épizooties. Aujourd'hui la Compagnie desire que les Médecins dirigent leur attention vers des recherches non moins importantes. La phthisie pulmonaire est une des maladies les plus funestes à l'humanité. Il n'est pas rare de voir des personnes qui en portent le germe, vivre dans la sécurité la plus

grande. La guérir lorsqu'elle est bien déclarée, est une entreprise qui est presque au-dessus des forces de l'Art. Il faut donc ne rien négliger pour la reconnoître & la prévenir dans ceux qui en sont menacés, ou la combattre dans les premiers instans de son développement. Les concurrens voudront bien être courts sur les opinions éparses dans les Auteurs, & s'appuyer principalement sur leurs propres observations.

Les mémoires seront envoyés au concours avant le premier Janvier 1783, & le prix sera distribué dans la séance publique du premier mardi de Carême de la même année.

II. La Société propose pour sujet d'un second prix, de la valeur de 300 livres la question suivante: *Déterminer par l'analyse chymique quelle est la nature des remèdes anti-scorbutiques tirés de la famille des plantes erucifères?*

Quelques Chymistes ont regardé le principe acré & odorant de ces plantes comme alkalin, d'autres ont pensé qu'il étoit acide. Lorsqu'on recherche ce qui a été fait dans ce genre, on est étonné de ne point trouver d'expériences décisives sur la nature de ces substances. Les progrès de la Chymie dans l'analyse végétale, nous font espérer que l'on répondra d'une manière satisfaisante à cette question. On desire principalement que les plantes anti-scorbutiques soient examinées relativement à leur principe récteur, & aux autres parties constitutantes de leurs sucs.

Les mémoires seront envoyés au concours avant le premier Mai 1783, & le prix sera distribué dans la séance publique du premier mardi après la fête de S. Louis de la même année.

III. La description & le traitement des maladies épidémiques étant un des travaux les plus importans de la Compagnie, elle a jugé à propos de le joindre aux autres sujets pour lesquels elle propose des prix d'encouragement ; en conséquence elle distribuera dans ses séances publiques des médailles à ceux qui auront instruit le plus exactement des maladies épidémiques régnantes, & qui lui en auront adressé la meilleure description.

IV. La Société demande toujours pour concourir aux prix d'encouragement des mémoires, 1<sup>o</sup>. sur l'analyse & les propriétés des eaux minérales; 2<sup>o</sup>. sur la topo-

graphie médicale des différentes villes ou cantons ; 3<sup>e</sup>. sur les malades des artisans ; 4<sup>e</sup>. sur celles des bestiaux.

*Les mémoires qui concourront aux deux prix, seront adressés, francs de port, à M. Vicq-d'Azyr, Secrétaire perpétuel, rue du Sépulcre à Paris.*

### LIVRES NOUVEAUX.

*RECHERCHES chymiques sur l'étain faites & publiées par ordre du Gouvernement, ou réponse à cette question : Peut-on sans aucun danger employer les vaisseaux d'étain dans l'usage économique : par MM. BAYEN, apothicaire-major des camps & armées du Roi, & CHARLARD, Prévôt du Collège de Pharmacie à Paris, de l'Imprimerie de Ph. D. Pierres, Imp. ordinaire du Roi & de la Police. 1781. in-8°. de 285 pag.*

Cet ouvrage entrepris par ordre du Gouvernement & publié sous les auspices de M. le Noir, Lieutenant Général de Police, qui avoit chargé le Collège de Pharmacie de faire toutes les expériences nécessaires pour constater si véritablement l'usage des vaisseaux d'étain est dangereux, a pour objet l'examen de la question qu'on vient d'exposer. Cette Compagnie avoit nommé trois de ses membres, MM. Rouelle, Bayen & Charlard, pour s'occuper de ce travail. La mort ayant surpris M. Rouelle, MM. Bayen & Charlard en ont été chargés seuls.

D'après les craintes inspirées surtout par Margraff sur l'usage de l'étain, qui selon cet Auteur, recèle souvent des parties arsénicales, c'étoit un problème des plus importans à résoudre que de savoir si ce métal en contient ou s'il n'en contient pas, dans quelle proportion l'arsenic peut y être, & si dans cet état son usage est dangereux ?

Pour donner une réponse positive & fixer l'opinion publique à cet égard, il étoit nécessaire d'examiner les différents étains qui sont dans le commerce, leur degré de pureté, avec quels autres métaux ou demi-métaux ils s'allient, & quels sont les moyens chymiques de reconnoître cet alliage, de faire le départ des substances étrangères, enfin de savoir jusqu'à quel point & dans quelles circonstances l'étain peut être nuisible à la santé. Tels sont les principaux objets examinés dans cet ouvrage.

Il résulte des recherches de ces Chymistes habiles, 1<sup>o</sup>. que l'étain de Panca, celui de Malaca ou de Malac, & celui d'An-

gleterre doux, sont les étains les plus purs & les plus doux qu'on connoisse, & que traités soit au feu, soit avec les acides marin, nitreux, &c. ils n'offrent rien qui puisse faire soupçonner la présence ni des métaux ou demi-métaux avec lesquels ils peuvent être alliés, ni celle d'une substance arsénicalle ou autre.

2<sup>o</sup>. Que tous les échantillons de l'étain d'Angleterre connu dans le commerce sous le nom d'étain en gros saumons ou en baguettes, qu'on a examinés, contiennent tous quelques atomes de régule d'arsenic, les uns un 576e. de leur poids, les autres moitié moins, c'est - à - dire un 1152e. (1)

3<sup>o</sup>. Que l'étain allié avec le régule d'arsenic dans la proportion d'une 64e. partie ou de 9 grains par once, c'est-à-dire dans une proportion neuf fois plus forte qu'il se trouve ordinairement dans l'étain d'Angleterre en saumon ; il résulte, disons-nous, que cet étain ainsi allié, soit qu'il ait séjourné dans des ragots où il y a du vinaigre, soit qu'il ait été donné en substance pendant plusieurs jours à des animaux jusqu'à la dose de 224 grains, à 16 grains par prise ou par jour, ne les a point incommodés.

4<sup>o</sup>. Que l'usage d'une assiette d'étain achetée à Londres, de celles dans lesquelles les expériences de MM. Bayen & Charlard leur avoient fait découvrir un quart de grain de régule d'arsenic par once, continué pendant plus de deux ans, sans que cette assiette ait été écurée, n'a produit aucune incommodité à ceux qui s'en sont servis.

5<sup>o</sup>. Que l'alliage de l'étain le plus dangereux est celui qui se fait avec le plomb, & qu'à ces abus à cet égard sont aujourd'hui énormes, &c.

(1) Le principal procédé par lequel ces Chymistes sont parvenus à découvrir l'arsenic dans l'étain, consiste à faire dissoudre ce métal, comme ils disent, arsénique, dans l'acide marin ; & le régule de ce poison n'étant point soluble dans l'esprit de sel, se précipite pendant la dissolution de l'étain sous forme de poudre noire. Cette poudre jetée sur un charbon ardent brûle & répand une odeur qu'ils disent être celle de l'arsenic. Nous demandons pardon à ces illustres Chymistes ; mais il nous a paru que l'expérience par laquelle on est parvenu à la découverte de l'arsenic dans l'étain, devoit être faite de maniere à ne laisser aucun doute à l'esprit sur la présence de ce minéral, enfin qu'il failloit une démonstration plus rigoureuse de ce fait important pour pouvoir prononcer sur la nature de cette poudre.



N°. 36.

ANNÉE 1781.

# GAZETTE DE SANTÉ,

*Du Dimanche 9. Septembre.*

## *Caffé de santé.*

**L**e sieur Frénehard, ancien Officier d'office, qui a suivi pendant plusieurs années les cours de Chymie & de Médecine sous les meilleurs Maîtres, s'étant attaché à la perfection d'une boisson agréable, qui put remplacer le café, sans en avoir les inconveniens, est parvenu à faire un heureux mélange de riz, d'orge, de seigle, d'amandes & de sucre, le tout torréfié & réduit en poudre, dont on fait une boisson à laquelle il donne le nom de *caffé de santé*. Pour cela, on prend une cuillerée de cette poudre qu'on met sur environ un demi-septier d'eau bouillante ; on donne un ou deux bouillons à la liqueur, on laisse reposer & la boisson est faite. Elle s'éclaircit promptement. On y ajoute à-peu-près la même quantité de sucre que de poudre.

Cette boisson que nous avons goûtée, nous a paru agréable ; elle a un léger goût de caramel, la couleur & presque le goût du café ; on la mêle au lait, à la crème, ou au chocolat, lorsqu'on veut la rendre plus nourrissante ou plus agréable. Nous croyons son usage habituel infinitément préférable à celui du café pour les personnes sujettes aux insomnies, qui ont de l'acréte dans les humeurs, pour celles dont le genre nerveux est très-irritable, pour les sujets maigres, secs & bilieux. N'étant composée que de farineux, de substances émulsives & de sucre, elle devient très-adoucissante & convient très-bien aux personnes dont nous venons de parler, à celles qui sont sujettes aux at-

deurs d'urine, aux douleurs rhumatismales, &c. Nous ne saurions trop inviter le public, c'est-à-dire ceux qui sont accoutumés à prendre quelque boisson chaude le matin & qui se trouvent dans un des cas susdits, à en faire usage.

Nous croyons devoir faire observer, cependant, que cette boisson ne peut pas remplacer avantageusement le café ni le thé, lorsqu'on prend ces boissons dans la vue d'aider à la digestion ou de précipiter & d'entraîner des alimens qui pourroient séjourner dans l'estomac ou dans les intestins. On doit être averti aussi qu'on ne donne pas cette boisson comme stomachique. On ne doit pas en conclure, non plus, qu'elle soit capable de charger l'estomac. On la donne pour une boisson agréable, adoucissante, tempérante, capable de produire les effets dont on a parlé & convenable au plus grand nombre.

*Le prix de cette poudre est de 3 liv. la livre pesant. La demeure du sieur Frénehard est rue Sainte Marguerite, près celle des Cizeaux, maison du Boulanger.*

*De Paris, le 7 Septembre 1781.*

La Faculté de Médecine de Paris a tenu le Jeudi 6 de ce mois, sa séance publique. M. le Doyen a annoncé pour sujet d'un second prix, de la somme de 200 liv. qui sera adjugé à la séance de 1782, la question suivante : *Décrire le rachitis, exposer ses différences, ses causes, son traitement & les moyens d'en préserver l'enfance.* Les mémoires seront envoyés

frances de port , avant le premier Avril prochain , à M. Philip , Doyen de ladite Faculté , place Saint Sulpice , avec les conditions exigées par toutes les Académies.

On a lu ensuite un *mémoire sur le ver solitaire* , dans lequel l'Auteur , M. Pajon de Moncets , annonce aux naturalistes que ce qu'ils ont pris pour la queue de cet insecte est réellement la tête , & vice versa ; l'éloge de M. Lieutaud , premier Médecin du Roi , &c par M. de la Servolle ; un *mémoire sur l'empoisonnement des Jacobins de la rue S. Jacques* , avec le *verd-de-gris* , par M. Morisot des Landes ; l'éloge de M. Bertrand , par M. le Preux ; un *mémoire où l'on annonce la découverte du véritable siège de la rage* , par M. Sallin ; l'éloge de M. Buffon , premier Médecin de Madame la Comtesse d'Artois , &c. par M. Philip , doyen ; un *mémoire sur la maladie singulière de Pierre Poubelle* (1) , Chirurgien , par M. Saillant.

A cette occasion , M. le Doyen a annoncé un prix d'émulation , consistant en un double jeton d'or , pour l'Auteur du meilleur *mémoire sur la question suivante : Quelles sont les maladies de la moelle , leurs signes , leurs différentes causes , & le traitement convenable à chacune d'elles*. Ce prix sera adjugé en la même séance de 1782 ; les mémoires doivent être envoyés avant l'époque indiquée ci-dessus , & avec les mêmes conditions.

M. le Doyen lut ensuite un extrait d'un *mémoire sur les pêse-liqueurs , & construction d'un nouvel aréomètre* , qu'on pourroit appeler *universel* , par M. de la Planche , qui a fait en public différentes expériences intéressantes avec ce nouvel aréomètre , pour l'universalité duquel il a fait voir trois échelles de graduation de la plus grande utilité.

Le tems n'a pas permis de lire encore divers mémoires que M. le Doyen a cependantannoncés , tels que la *suite des mémoires pour servir à l'histoire des maladies régnantes dans les différentes saisons de l'année* , par M. Doublet ; l'*extrait des thèses soutenues aux Ecoles de la Faculté* , par M. de la Planche ; une *suite d'observations sur les*

*avantages de la douche d'eau froide dans les maladies nerveuses , & autres affections dépendantes de foibleesse & de relachement , principalement dans les engorgemens de matrice* , par M. Sigault ; enfin un *mémoire très-intéressant sur une maladie particulière aux Ouvriers de la Manufacture royale de Porcelaine , établie à Séve , par M. le Roux des Tillets* , qui depuis plusieurs années l'a observée , s'en occupe tous les jours , & a fait sur cette maladie toutes les observations physiques & anatomiques qui peuvent servir à la combattre avec succès.

Le Public a paru très-satisfait de cette séance , & l'a prouvé par ses applaudissements réitérés. Nous donnerons dans la feuille prochaine une idée des principaux mémoires.

#### *Mémoire à consulter.*

La malade pour laquelle on consulte , est âgée d'environ 34 ou 35 ans. Elle est d'un tempérament sanguin. A l'âge de 3 ans on s'aperçut de quelques boutons d'un rouge animé , à la partie moyenne externe de la cuisse ; ils succederent à la petite-vérole. On attaqua ces protubérances par la seule application des topiques. Le mal ayant empiré sourdement , la consultante s'avisa enfin , à l'époque de 18 ans , de combattre cette hydre irritée , par une méthode toute différente. En conséquence , elle fut purgée , saignée du bras , du pied , prit le lait de chevre , des bouillons rafraîchissans , & le petit-lait. L'usage de ces remèdes emmena la disparition des boutons. La consultante se maria alors ; elle a eu six enfants , & ses couches ont été toutes heureuses. Les évacuations périodiques ont été assez régulières. La malade observe seulement que , depuis la disparition des boutons , elle a été travaillée tous les mois d'un mouvement fébrile , précédé de frissons & suivi de sueur.

Il y a environ deux ans & demi qu'elle fut atteinte d'une fièvre irrégulière , de douleurs vagues & de maux dans les extrémités inférieures. L'eau de veau altérée par les plantes chicoracées , les bains de vapeur parurent ramener le calme , en favorisant l'éruption des boutons. Cet état fut permanent jusques à sa dernière couche , du 30 du même mois d'Août 1780. Les boutons se répandirent alors rapidement sur les deux extrémités inférieures , les douleurs fû-

(1) Cet infortuné , dont l'état annoncé dans différents Journaux , a excité la commiseration générale , est mort le lendemain de la séance. On a fait l'ouverture de son corps le Samedi 8 Septembre. Toutes les conjectures de l'Auteur du *mémoire* se trouvent vérifiées. On en donnera le détail dans le numéro suivant. 20. 1 .

rent extrêmes, les jambes se gonflerent prodigieusement. Son Chirurgien lui fit prendre le petit-lait, le lait de chevre coupé avec la décoction de racine de bardane, lui ouvrit deux cauterres, un à chaque jambe, & lui fit prendre des bains d'eau dégourdie.

Elle éprouva un soulagement, dont la durée s'évanouit presqu'immédiatement après la cessation de ces remèdes. On observe que les cuisses sont couvertes de boutons ou de croûtes; que celle qui avoit été primitivement affectée en est beaucoup plus atteinte, l'irritation ayant insensiblement augmenté, l'humeur corrosive a rongé certaines parties & a formé successivement une croute tousâtre, dont la chute a laissé un ulcere qui donne sans discontinuer une matière abondante, tantôt jaunâtre, tantôt verdâtre, mêlée quelquefois de sang, &c.

Depuis environ deux mois, elle n'a eu ni ses règles, ni un flux hémorroïdal auquel elle étoit sujette. Elle est d'une maigreut considérable & qui augmente tous les jours. Elle éprouve des frissons irréguliers suivis de chaleur. Il n'y a pas une partie de son corps qui soit exempte de douleurs. Elle est d'une foibleesse générale, elle a des syncopes; elle éprouve des fluxions sur les tempes, les yeux; il y a des jours où elle n'a point d'appétit.

On demande si l'on doit supprimer un cauterre, s'il ne seroit pas plus avantageux de l'appliquer à l'extrémité supérieure opposée à l'ulcere de la cuisse, & s'il faut favoriser l'écoulement de ces exutoires, &c.

R. Nous croyons qu'on ne doit pas penser encore à la suppression des cauterres. Ils garantissent la poitrine peut-être & donnent issue à une humeur qui semble avoir pris un plus mauvais caractère depuis la dernière couche, vraisemblablement en se compliquant avec la matière laiteuse. Dans tous les cas, nous croyons qu'on n'insiste point assez sur l'usage des purgatifs appropriés à cet état, tels que la poudre cornachine aidée des fels neutres, &c. &c.

#### Prix proposés par l'Académie des Sciences de Bordeaux.

Cette Académie avoit deux prix à distribuer, un extraordinaire de deux mille livres proposé en 1778, & un autre de trois cents livres. Elle avoit réservé le

prix extraordinaire pour celui qui proposeroit les moyens de prévenir dans l'usage ordinaire d'allaiter les enfans, les dangers qui en résultent, soit pour ces enfans, soit pour leurs nourrices & par une suite nécessaire pour la population en général; ou bien qui indiqueroit la méthode la meilleure & en même tems la plus économique de suppléer au lait de femme pour la nourriture de ces enfans; & le second, quels sont les insectes qui attaquent les différentes espèces de vignes, &c.

Lorsque cette Compagnie proposa le premier, elle en sentit toute l'importance & eut soin d'avertir qu'elle n'accueilleroit aucun des moyens proposés qu'autant qu'ils seroient établis sur l'expérience & que les succès en seroient bien & duement certifiés. Aucun des Auteurs, dont l'Académie a reçu les ouvrages, n'ayant rempli cette condition, quoique en droit de leur fermer le concours, elle veut bien faire l'essai des moyens qui lui ont paru les plus praticables & interroger l'expérience qui manque. Ainsi, elle le voit dans la nécessité de différer la distribution de ce prix & ne voulant en exclure ni ceux qui ont déjà concouru, ni ceux qui voudroient encore concourir, elle avertit qu'elle recevra les suppléments, corrections ou nouveaux mémoires jusqu'au premier Août 1782; les renvoyant au surplus, pour l'énoncé de la question, le développement des motifs & les conditions imposées, à son programme de 1778.

A l'égard du second, l'Académie n'ayant reçu aucun ouvrage qui le concerne, elle a réuni ce prix qui étoit de 300 liv. à celui qui concerne l'allaitement des Enfans-trouvés.

L'Académie propose pour l'année 1782, 1°. un prix double pour cette question:

*Existe-t-il quelque indice sensible qui puisse faire connatre aux Observateurs les moins exercés, le tems où les arbres & principalement les chênes, cessent de croître & où ils vont commencer à dépérir? Et ces indices, à supposer qu'il y en ait, ont-ils généralement lieu & affectent-ils nécessairement les arbres dans quelques sortes de terrains qu'ils soient venus?*

2°. Un prix de physique sur l'hydraulique. 3°. Pour le prix courant, l'éloge de M. Montesquieu. 4°. Pour un prix extraordinaire de 300 liv.

*Indiquer les ouvrages qui traitent du lectio minatio, (incontinence d'urine pendant la nuit); quelle est la cause ou manifeste ou ca-*

chée de cette infirmité ; quels en sont les principes , quelle soit habituelle ou par périodes régulières ou à des intervalles inégaux ; quels sont les différens remèdes qui ont été proposés pour la guérir , & ceux enfin qu'une expérience constante peut faire regarder comme spécifiques ?

Les prix simples sont de 300 livres , les doubles de 600 . L'Académie ne reçoit les pieces au concours que jusqu'au premier Avril de chaque année , lorsqu'elle n'a pas fixé d'autre terme aux Auteurs . Les paquets doivent être adressés , francs de port , à M. de la Montaigne , Conseiller au Parlement & Secrétaire perpétuel de l'Académie .

### AVIS.

On trouve chez Nyon , l'ainé , Libraire , rue du Jardinet , quartier Saint-André des-Arts , & chez Barrois , l'ainé , quai des Augustins , les livres suivans , dont ils viennent de faire l'acquisition .

RÉCRÉATIONS physiques , chymiques & économiques , de M. MODEL , Conseiller de la Cour , premier Apothicaire de l'Impératrice de Russie , Chef des Pharmacies Russes , Membre de l'Académie des Sciences de Petersbourg & de presque toutes les Sociétés savantes de l'Europe ; ouvrage traduit de l'Allemand , avec des observations & des additions , par M. PARMENTIER , Apothicaire-major de l'Hôtel Royal des Invalides , de l'Académie des Sciences , Belles - Lettres & Arts de Rouen , &c. &c. 2 vol. in-8°. l'un de 406 pages , l'autre de 586 . Prix rel. 10 liv .

EXPÉRIENCES & réflexions relatives à l'analyse du blé & des farines , par le même Auteur . in-8°. de 194 pag. Prix br. 30 sols .

LES POMMES de terre , considérées relativement à la santé & à l'économie , ouvrage dans lequel on traite aussi du froment & du riz , par le même . 1 vol. in-12. de 248 pag . Prix br. 30 sols .

EXPOSITION raisonnée des différentes méthodes d'administrer le mercure dans les

maladies vénériennes , précédée de l'examen des préservatifs ; par M. DE HORNE , Doct. en Médecine , ancien Médecin des Camps & Armées , & en Chef des Hôpitaux militaires , Médecin S. de S. A. S. Monseigneur le Duc d'Orléans . 1881. 1 vol. in-8°. de 402 pag. Prix rel. 5 liv .

RECUEIL de dissertations physico-chymiques , présentées à différentes Académies , par M. DE MACHY , des Académies de Berlin & de Rouen , & de celle des Curieux de la Nature . Démonstrateur de Chymie au Jardin des Apothicaires , & Maître Apothicaire de Paris . Avec les Tables usitées par les Chymistes les plus célèbres . 1781. 1 vol. in-8°. de 489 p. Prix rel. 5 liv .

### NOTICE DE QUELQUES OUVRAGES QUI PAROISSENT CHEZ L'ÉTRANGER.

LEZIONI intorno alle malattie degli occhi , &c. Leçons sur les maladies des yeux , à l'usage de la nouvelle Université fondée par le Roi de Naples à l'Hôpital des Incurables ; par Michel Troja , Professeur royal dans la même Université : in-8°. de 403 pages , avec deux planches , 1781. A Naples , de l'Imprimerie Royale .

THE history of epidemics , &c. Les épidémies d'Hippocrate , en sept Livres , traduites du Grec en Anglois , avec des notes , des observations & un discours préliminaire sur la nature & les causes de l'infection ; par Samuel Farr , Docteur en Médecine & membre de la Société Roy. de Londres . in-4°. 1780. A Londres , chez Cadell .

PHARMACIA rationalis eruditorum examini subiecta à societate quadam medicā. Pharmacie raisonnée fournie à l'examen des Savans , par une Société de Médecins . Premier cahier contenant la lettre A , en 36 pag. Second cahier renfermant les lettres B. C. D. A Cassel , chez Cramer , 1779.

On prie ceux qui auront quelque observation de Médecine ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans la Gazette , d'adresser leurs lettres & leurs paquets , francs de port , au sieur MÉQUIGNON , Lib. rue des Cordeliers , chez lequel on s'abonne . Le prix de l'Abonnement pour l'année est de 9 liv. 12 sol. , port franc par tout le Royaume .

De l'Imp. de la Veuve B A L L A R D & Fils , Imprimeurs du Roi , rue des Mathurins .

N°. 37.

ANNÉE 1781.

## GAZETTE DE SANTÉ,

*Du Dimanche 26 Septembre.*SÉANCE PUBLIQUE DE LA FACULTÉ  
DE MÉDECINE.*Mémoire sur le ver solitaire, par M.  
PAJON DE MONCETS.*

UNE circonstance favorable, dit M. Pajon de Moncets, qui a procuré l'expulsion d'un ténia ou ver solitaire, a mis à portée d'examiner l'une & l'autre extrémité, & l'on est en état d'affirmer aujourd'hui avec certitude que la partie qui se termine comme un fil fort menu, de la longueur d'environ un pied, & que l'on a regardé jusqu'à présent comme la partie antérieure ou la tête, est au contraire la postérieure, & vice versa.

M. Pajon de Moncets rapporte l'histoire du sujet qui a rendu ce ver & qui avait voyagé dans les confins de la Suisse & aux environs de Genève, pays où le ver solitaire est plus fréquent qu'ailleurs. Cet homme éprouvoit des maux de cœur, des chatouillemens dans l'œsophage, une toux fréquente, un crachotement, un appétit considérable, de légères tranchées & un dévoiement habituel. Il étoit sensiblement amaigri. Outre ces signes de l'existence du ver solitaire, il y en avoit un qui n'étoit point équivoque. Ce malade en avoit rendu, depuis 3 ou 4 ans, des lambeaux, qu'il croyoit pouvoir estimer à 80 pieds, enfin il en rendit un de six aulnes, avec tête & queue, de l'espèce des vers plats à épine, (ainsi appellés à cause d'un vaisseau bleuâtre apparent dans toute la longueur). Il est composé d'anneaux courts articulés les

uns au bout des autres, sans autre différence que la diminution du volume. Il est de la même espèce que celui dont on a donné la gravure dans le mémoire publié en 1775, avec le remède attribué à Madame Nowffer.

Ce ver soumis à un microscope solaire, a offert des phénomènes particuliers. Avant de les exposer, M. P. de Moncets rappelle ce que les Auteurs ont dit & pensé de cette partie fine & allongée qui a été prise pour la tête.

Cette portion, que l'œil simple voit très-ajuste, avertit présente, a-t-on dit, sous la lentille d'un fort microscope, une partie terminée par quatre cornes de longueur inégale, terminées en filets d'une extrême tenuïté, que l'on a supposées être des sucoirs par lesquels l'animal prend sa nourriture. M. Pajon de Moncets donne les raisons ou présomptions naturelles qui s'élèvent contre l'idée d'admettre une semblable partie d'une tenuïté capillaire pour la tête. » Les animaux, dit-il, dont la tête est munie d'une arme très-fine, sont ceux qui ont besoin de percer l'enveloppe qui contient la substance dont ils se nourrissent. Le ver solitaire peut par la simple succion partager avec l'homme le chyle préparé dans son estomac... La faim dévorante qu'il procure quelquefois doit en vaincre. En outre, cet animal produit des tiraillements, des pincemens, des sensations douloureuses dans la région épigastrique. Il est aisément conclure qu'il a la tête placée supérieurement, tandis que la queue est tournée vers

à l'anus ; il a donc été nécessaire que  
» cette partie sortit la première , &c.

Ces doutes mis en avant , M. Pajon de Moncets expose le résultat de ses observations microscopiques sur le ver dont il est question. Le dernier anneau de cette partie fine prise pour la tête , a présenté une protubérance sans cornes & a paru terminé par un quarré inégal. Il a remarqué clairement que la partie de ce ver représentée dans les gravures qu'on en a données , surtout dans celle qui a été ajoutée au mémoire dont on a parlé , pour être la queue , étoit véritablement la tête. Il se fonde sur ce que cette partie paroît formée d'un tuyau cylindrique , en forme de trompe , qui se termine par une protubérance semblable à un petit champignon. Cette trompe est adaptée au corps de l'animal , formé d'articulations & d'intersections sensibles , & après un court trajet , à une de ces articulations qui se bifurque pour produire deux rangs distincts d'autres articulations , formant un trou ovale allongé , qui a la forme d'une boutonnière fermée par une seule articulation. C'est la portion de cette boutonnière rompue , qui forme alors comme deux appendices semblables à des déchirures , que l'on a prise pour la queue. Les bords internes & externes de cet ovale allongé , sont relevés & revêtus , ainsi que le reste du corps , d'un duvet très-fin , qui n'avoit pas encore été remarqué & qui n'est bien constant qu'aux parties latérales. On y trouve presque à chaque articulation un trou circulaire qu'on a regardé comme les trachées de l'animal.

Ce mémoire nous a paru très-propre à réveiller l'attention des Physiciens sur la contexture de ce ver & à jeter du jour sur l'histoire naturelle de cet animal.

#### *Mémoire de M. MORIZOT DES LANDES , sur un empoisonnement.*

M. Morizot des Landes fut prié , le Lundi 9 Juillet 1781 , d'aller au secours des Jacobins de la rue S. Jacques , que l'on disoit empoisonnés. Les malades , au nombre de 21 , se plaignoient de douleurs violentes , de coliques avec dévoyement. Ils avoient de la fièvre. Chez tous , les premiers accidens avoient été un grand mal de tête , accompagné de foiblesse excessive dans les jambes & dans tout le corps , des douleurs sourdes sur le

devant des cuisses , & chez quelques-uns des crampes dans les molets. Ceux qui avoient été attaqués les premiers , avoient éprouvé en outre une douleur vive dans l'estomac , accompagnée de l'anxiété pré-cordiale qui lui est propre , & de tremblement dans les membres , &c. Chez quelques-uns , les symptômes ne s'étoient déclarés que le lendemain.

Tant de personnes réunies éprouvant en même tems les mêmes accidens , il n'étoit pas permis de douter d'une cause commune qui avoit agi sur tous. M. Morizot apprit que les malades avoient mangé le Vendredi & le Samedi , à dîner , de la raye cuite le Jeudi au soir , dans une chaudiere de cuivre jaune , & que le Cuisinier , après avoir retiré la plus grande partie de l'eau qui avoit servi à cuire le poisson , avoit versé du vinaigre dessus pour le raffermir. Malheureusement , la raye ainsi imbibée de vinaigre avoit séjourné quelque tems dans la chaudiere hors du feu.

M. Morizot , en praticien habile & expérimenté , s'attacha à remplir deux indications qui se présentoient ; énerver l'activité du poison & le chasser hors du corps. D'abord une boisson d'*hydrogala* , c'est-à-dire du lait coupé avec quatre parties d'eau , ou du petit-lait donné en abondance , ensuite une eau rendue mucilagineuse avec la gomme arabique & des bouillons légers de viande , avec des lavemens émolliens , lui servirent pendant les 5 ou 6 premiers jours à remplir la première ; les minoratifs doux , tels que la casse & la manne dans le petit-lait , d'abord , ensuite le senné , furent les moyens qu'il employa pour remplir la seconde , & le succès le plus complet couronna ce traitement. Tous les malades furent guéris , tandis qu'un étranger qui avoit diné au Couvent & auquel on avoit donné de l'émétique pour les mêmes accidens , fut très-mal & n'étoit pas encore rétabli au mois de Septembre.

M. Morizot ajoute des réflexions , qui ont paru très-judicieuses , sur la méthode qu'il a employée , & dont il dit avoir pris l'idée dans les écrits de Sydenham. Il fait voir combien les boissons laiteuses & mucilagineuses ont d'avantages , toutes les fois qu'on a à combattre les effets d'un poison corrosif ou d'une humeur de cette nature , telle qu'il s'en forme quelquefois spontanément dans le corps humain. Il rappelle plusieurs faits de pratique pro-

pres à confirmer cette opinion, & des exemples de l'insuffisance, du danger même de certaines substances, telles que les alkalis fixes ou volatils qu'on a données dans la vue de neutraliser des fels acides corrosifs.

En effet, dans le même tems que l'accident des Jacobins arriva, on crut secourir avec l'alkali volatil *fluor* une jeune femme, Butte S. Roch, qui avoit bu quelques onces d'eau forte; mais à peine en eut-elle avalé, que ses cris redoublèrent, & cette malheureuse victime des systèmes mourut deux heures après dans les douleurs les plus vives. Cette erreur vient de quelques Chymistes qui, sans faire attention à la sensibilité des parties, & à ce qui se passe dans le corps humain, ont cru que les combinaisons & neutralisations pouvoient se faire dans l'estomac comme dans une cornue ou tout autre vaisseau de verre.

*Mémoire sur la rage, ou découverte du siège & de la nature de cette maladie, avec des réflexions sur le danger d'admettre des spécifiques en Médecine & sur la nécessité d'établir un traitement rationnel contre l'hydrophobie, par M. SALLIN.*

M. Sallin fait observer d'abord, au sujet de la dénomination de la maladie, que quoique souvent la fureur soit un signe de la rage de l'homme, celle-ci n'est pas toujours accompagnée de ce symptôme; que l'horreur de l'eau ou hydrophobie s'observant de même quelquefois dans certaines fièvres, il résulte qu'il faut un concours de signes pour caractériser la rage, puisque la fureur & l'horreur de l'eau peuvent accompagner d'autres affections que cette maladie & que l'hydrophobie peut exister sans fureur.

Après cette remarque, qui est très-juste & nécessaire, pour ne pas confondre les maladies, l'Auteur examine ce que les Médecins de l'antiquité & les modernes ont pensé au sujet du siège & de la nature de la rage. Le résultat de cet examen est qu'il y a eu deux opinions principales, celle de Cœlius Aurelianus qui envisage cette affection comme un excès de mélancolie, & celle des Asclepiades qui l'ont regardée comme une maladie inflammatoire très-aigüe & ont pensé que son siège étoit dans les membranes du cerveau.

M. Sallin fait voir combien on s'est éloigné de l'idée d'un traitement ratio-

nel, qui est cependant nécessaire pour arrêter les progrès de cette maladie, en l'envisageant, quoiqu'avec raison, comme l'effet d'un poison, contre lequel il ne falloit qu'un spécifique. C'est la recherche de ce spécifique qui a fait perdre de vue le véritable traitement. Et à ce sujet, ce Médecin très-judicieux montre combien on nuit en général aux progrès de l'art, en s'attachant à la recherche des spécifiques; que la connoissance de l'économie animale, celle du diagnostic des maladies, des effets des hétérogènes introduits dans le corps, l'art enfin de saisir & de bien remplir les indications sont bien plus propres à faire atteindre le but qu'on se propose, que des recherches si souvent infructueuses sur les spécifiques. Il rapporte quelques exemples de succès réels de certains remedes à la découverte desquels de semblables connoissances ont fait parvenir. Il en conclut qu'il ne peut y avoir de spécifique en Médecine; qu'il est dangereux & nuisible à l'Art d'en admettre, parce que tout y est relatif, que tel remede qui produit tel effet dans telle circonstance & dans tel climat, en produit un différent dans un autre, mais qu'il est essentiel de bien observer les accidens qu'on a à combattre & la route que prend la nature pour se débarasser de ce qui les occasionne.

M. Sallin distingue trois degrés ou trois classes de signes dans la rage, les avants-coureurs, ceux de la rage confirmée & ceux du dernier degré ou les précurseurs de la mort.

Il donne le tableau de ces trois états. Il examine ensuite les rapports qu'a cette affection avec la mélancolie, avec le phrenitis des Grecs. En effet, il trouve de l'analogie, avec l'une, la mélancolie, dans le premier degré, avec la phrénnésie, dans le second. Il finit par indiquer les symptômes qui appartiennent essentiellement à la rage.

C'est la dernière analogie qui a fait entrevoir à M. Sallin la nature de la rage & lui a donné une forte présomption que les symptômes de cette maladie pourroient être l'effet d'une inflammation membraneuse. Il explique, en Anatomiste profond, presque tous les accidens qu'on observe dans cette maladie, par l'irritation des nerfs que fournit la moelle épinière; enfin il parvient à l'envisager comme la source ou le foyer de la maladie & l'inflammation de ses membranes.

comme caractérisant sa nature. Il ne manquoit plus à cette ingénieuse & heureuse éthiologie que le succès de la démonstration. Elle a été obtenue sur le cadavre. L'Auteur rapporte ce que l'ouverture d'un corps a manifesté dans la moelle épinière , dont les membranes se sont trouvées atteintes d'inflammation & les vaisseaux d'un engorgement de la même nature.

La portion de l'excellent mémoire dont nous venons d'offrir un extrait, ne forme que la première partie. L'Auteur se propose de nous donner dans la seconde ses vues sur le traitement , & nous ne faurions trop y inviter cet estimable & savant Frere.

L'éloge de M. Buffon , Médecin de la Faculté , qui a été lu immédiatement après ce mémoire , par M. Philip , Doyen de la Faculté , a fait le plus grand plaisir. On a surtout admiré la maniere dont il a peint le charlatanisme , s'exerçant sous tant de faces à Paris.

On fait que M. Buffon , attaqué d'un polype , cédant enfin aux sollicitations pressantes de sa famille & de ses amis , consentit à se laisser magnétiser par M. Mesmer. M. Philip a rendu ainsi cet événement.

» On lui présente un espoir certain de guérison s'il se détermine à se livrer à l'inventeur inconnu de cet agent plus inconnu encore , auquel on attribue tant de merveilles sans en prouver aucun , auquel on n'ose donner un nom raisonnable pour épaisser de plus en plus le voile qui couvre le mystère de son existence & duquel on donneroit encore moins une définition intelligible. M. Buffon se prête à tout ce qu'on exige. Il effuse toutes les gesticulations qu'on vient faire devant lui. Il reçoit l'influence , si tant est qu'il en existe une , de cet agent indéfinissable qu'on nous apportoit des bords du Danube pour surprendre la facile crédulité si commune aux bords de la Seine : il éprouve , comme il l'avoit déjà plusieurs fois éprouvé , une violente hémorragie qui diminue nécessairement le volume de la tumeur. C'en est assez. On crie au miracle. On va jusqu'à publier sa guérison & le charlatanisme s'arroge un triomphe. Mais tandis qu'on vante ses magnifiques succès & qu'on ose en assurer la réalité , M. Buffon succombe à la violence de ses maux , le Dimanche 7 Janvier 1781.

*Mémoire de M. S A I L L A N T ,  
sur la maladie extraordinaire de M.  
Pouble , Chirurgien , suivi de l'ouver-  
ture de son corps.*

M. Pouble , Chirurgien à Ferney & de M. de Voltaire , étoit attaqué depuis dix ans d'une retraction des membres , causée par une contraction des muscles destinés à mouvoir ces parties , le tout accompagné de douleurs & de gonflement à quelques articulations. La situation de ce malade , auquel M. Saillant , dont on ne fauroit trop louer le zèle , les talens & le désintéresslement , a donné des soins & des secours , étoit telle , que des deux bras l'un étoit tendu , l'autre fléchi , les doigts contournés & en contraction , une cuille collée sur le ventre & la poitrine , avec la jambe du même côté collée sur la cuisse , l'autre extrémité inférieure posée sur celle-ci. Les pieds & les mains se couvraient continuellement d'une huile graisseuse , qui en sechant brunissoit , s'épaississoit en couches écailleruses qu'on étoit obligé d'enlever de tems en tems. Les ongles étoient sensibles & racornis. Le malade éprouvoit le long du dos une chaleur brûlante , des douleurs dans tous les membres & une déman-geaison cuisante par tout le corps.

M. Saillant présente un détail très-curieux de l'état de toutes les parties qui étoient affectées. Après l'avoir exposé , il fait voir que ce n'étoit pas la goutte , & cherche à prouver l'analogie qu'il y a entre cette maladie & celle de la veuve Meflin , dont les membres étoient contournés d'une maniere si difforme. Il rappelle & rapproche les principaux traits de conformité qui ont existé entre ces deux maladies extraordinaires. En effet , dans l'une & dans l'autre , les membres étoient presque également contournés. Il y avoit roideur insurmontable dans les deux ; les doigts étoient gonflés , raccourcis , enflammés , &c. Après la mort , on trouva les os de la veuve Meflin très-minces & friables , se brisant sous les doigts , des phalanges entières pourries & cariées , la partie cartilagineuse des os détruite ; ce qui étoit le contraire de ceux de la femme Supiot , qui étoient entièrement ramollis par l'abolition de la partie terreuse. Il y avoit en outre , dans les os de la veuve Meflin & dans les articulations , une substance grasse très-abondante qui paroissoit être une moelle dont regorgeoient les os mêmes.

*La suite à l'ordinaire prochain.*



N°. 38.

ANNÉE 1781.

# GAZETTE DE SANTÉ,

*Du Dimanche 23 Septembre.*

SUITE DE LA SÉANCE PUBLIQUE DE LA  
FACULTÉ DE MÉDECINE.

*Fin du Mémoire de M. Saillant*

L'Ouverture du corps de Pouble, sur la maladie duquel M. Saillant avoit porté un prognostic très-facheux, fit voir le crâne (qui fut scié avec facilité) sans sutures, le cerveau légèrement infiltré, le poumon adhérent dans quelques endroits, plusieurs tubercles purulens à la partie antérieure du lobe gauche, de la sérosité dans la cavité de la poitrine, tous les os très-friables, les cartilages très-mols, les cavités des os pleines de moëlle.

M. Saillant a donné une explication ou plutôt l'éthiologie de cet état, qui a paru très-naturelle & fort ingénieuse. Il attribue la friabilité des os ainsi que la destruction de la partie cartilagineuse à l'action du suc medullaire ou huile surabondante & dégénérée. Il rapporte même des expériences tentées avec des huileux sur les os, desquelles il résulte qu'ils deviennent friables lorsqu'ils en sont pénétrés. C'est à la transudation de cette même substance qu'on doit attribuer le suintement huileux qui se faisoit à la peau de Pouble & les autres accidens qu'il éprouvoit. M. Saillant a fait voir encore la différence qu'il y a entre cette maladie & le *spina ventosa*, le *pedarthocace*, &c. des Auteurs.

L'examen attentif de cet état & les conjectures de M. Saillant sur son éthiologie qui se sont trouvées justes, l'avoient

déterminé à caractériser cette affection de *goutte medullaire*. En effet, il paroît qu'elle n'a eu d'autre origine qu'un vice dont le foyer étoit dans la substance médullaire des os.

*Observation de M. CHABERT, Directeur général de l'Ecole Vétérinaire, sur les vers qui s'engendent dans le corps des animaux,*

M. Chabert dit qu'ayant fait des recherches sur le nombre & les différentes espèces de vers qui attaquent les animaux & des expériences sur les moyens de les détruire, a obtenu le résultat que voici.

La première espèce qu'il a reconnue est celle qui est produite par la mouche, nommée *oeuvre*. Il dit que les vers de cette espèce sont courts, formés en anneaux, qu'ils s'attachent aux parties vives des animaux, &c. (1) Ceux de la seconde espèce sont les vers *strongles* ou *lombricaux*, qu'on trouve également dans l'homme (2). Ceux de la troisième & quatrième espèce sont les *ascarides* & les *dragoneaux* (3). Ceux de la cinquième sont les vers plats qu'on trouve communément dans le foie du

(1) M. Chabert veut parler sans doute des larves de l'*oeuvre*, dont on distingue 3 ou 4 espèces, qui pondent leurs œufs, les unes dans le fondement des chevaux, d'autres sur le cuir des bœufs, d'autres dans les naseaux des moutons, &c.

(2) Cette espèce de ver est très-rare chez les animaux, & ne se trouve même en général que dans les carnaciers, tels que le chien, le chat &c.

(3) Ces deux espèces n'appartiennent encore qu'aux animaux de ce genre.

mouton &c dans d'autres espèces (4). La sixième est le *tænia*, que M. Chabert dit avoir trouvé dans les intestins de tous les animaux ; ce qui est extraordinaire, puisqu'on ne l'avoit encore observé que dans le corps de l'homme & dans celui des animaux carnaciers, tels que le chien, le loup, le chat, &c. Tout le monde seroit surpris en effet d'entendre dire qu'un bœuf, un mouton ou un cheval a le ver solitaire. Cette observation est, sans doute, particulière à M. Chabert.

Cet Auteur dit qu'il s'est assuré que l'huile essentielle de thérèbentine distillée sur une huile empyreumatique animale est l'antivermineux le plus puissant qu'il connoisse. A peine quelques-uns de ces animaux vivent-ils quelques minutes dans cette liqueur, les autres sont suffoqués sur le champ. Ce premier succès a été suivi de celui qui étoit bien plus important ; c'est que cet anthelmintique donné à des animaux atteints de quelqu'un de ces vers & destinés à l'instruction des élèves de l'Ecole Vétérinaire, les en a parfaitement délivrés.

M. Chabert, avant de donner son remède, donne la description des symptômes auxquels on reconnoît la présence des vers. Il dit que ce sont des coliques, des fluxions périodiques, la cécité, le tic, les claudications inopinées, les convulsions, le vertige, le dégoût ou appétits voraces, le déperissement, la tristesse, la consomption & la mort (5). Il ajoute que ces accidens divers & si multipliés n'ont rien d'étonnant, quand on refléchit à la quantité énorme de ces insectes qui existent quelquefois dans le même individu. Il en a trouvé jusqu'à trois livres quatre onces d'espèces diverses dans le même animal, &c.

Cet Auteur nous dit encore qu'il a essayé vainement les anti-vermineux les plus efficaces, parmi les animaux, la coral-

(4) M. Chabert dit qu'on les nomme *sangfues*, *Zimaces*. Leur vrai nom & le plus ordinaire est la *douve*, *fasciola ovata*, ou *hepatica* de Linneus, qu'on ne trouve que dans les animaux ruminants & dans le cheval.

(5) Le défaut de distinction du siège qu'occupent les infestes & reptiles dont M. Chabert a parlé, entraîne nécessairement la confusion des symptômes propres à chaque espèce. La colique des animaux, par exemple, exigeoit une explication, sans quoi c'eût expliquer *obscurum per obscurius*. Les fluxions périodiques, la cécité, le tic, &c. ne paraissent avoir rien de commun avec les vers.

line (6), le castoreum ; parmi les minéraux, le plomb, le mercure & ses diverses préparations, telles que le sublimé-corrosif, & qu'il n'a trouvé que l'huile empyreumatique animale sur laquelle il distille l'huile essentielle de thérèbentine qui ait rempli ses vues. Pour l'obtenir, en voici le procédé.

Prenez ongle de pied de cheval, ou corne de bœuf, ou bois de cerf, le choix est indifférent. Mettez dans une cornue de grès jusqu'aux deux tiers la substance coupée par morceaux, & distillez selon l'art. La distillation faite, séparez l'huile empyreumatique & fétide, qui occupe le fond du récipient ; mêlez une livre de cette huile avec trois d'huile essentielle de thérèbentine ; abandonnez le mélange pendant 4 jours & distillez selon l'art, au bain de sable, dans une cucurbite ou cornue de verre ; arrêtez la distillation après avoir obtenu les trois-quarts, & conservez le produit dans des flacons de verre bouchés avec un bouchon de cristal.

La dose de cette huile est d'une once pour un bidet, de deux pour un cheval de moyenne taille, de trois pour un cheval de la forte espèce, & d'un gros étendu dans une cornée d'infusion de sarriete pour un poulain & pour les moutons. C'est la même pour les veaux & les cochons. Celle pour les bœufs & vaches doit être un peu plus forte que celle des chevaux, & on peut l'augmenter d'environ une once.

Un demi-gros donné à une chienne braque de la petite espèce, lui a fait rendre au bout de trois heures dix *toenia* de diverse grandeur. Il est bon de mettre l'animal à une diète légère pendant les deux ou trois jours qui précédent l'administration de ce remède. On ne lui laissera surtout rien manger la veille le soir. Trois heures après qu'il aura pris cette huile, on lui donnera un lavement avec du miel ; s'il ne fait pas d'effet, un second & un troisième. On lui donnera à manger deux heures après l'effet du lavement, & pour assurer sa guérison, on continuera pendant 5 à 6 jours le même remède.

#### Reflexions sur l'usage de ce remède.

Nous croyons que la découverte de M. Chabert peut avoir, à bien des égards,

(6) Il est encore douteux si la coralline de Corse par exemple, doit être mise au rang des substances animales.

des' avantages , & qu'on doit lui savoir gré de ses recherches utiles. Mais n'auroit-il pas dû nous dire , par exemple , de quelle maniere on doit appliquer son remede dans le cas des larves résultant de la ponte d'un oestre dont il a parlé. Lorsqu'elles occupent le dos des bœufs , ce qui est le plus ordinaire , les signes qui annoncent leur présence ne sont pas ceux que M. Chabert a indiqués , & son remede n'est pas celui qu'il faut administrer surtout intérieurement. Ce seroit agir en aveugle & exposer la vie des animaux les plus précieux qu'on connoisse. La pression des tumeurs suffit dans ce cas pour les débarasser de ces larves.

Les animaux ruminans , tels que le bœuf , le mouton & ceux qui ne vivent que de végétaux , tels que le cheval , ne sont sujets en général , qu'à une espèce de ver qu'on appelle la *douve*. Le remede de M. Chabert n'est pas celui qui peut opérer le plus efficacement dans ce cas , puisque l'expérience qu'on fait journelement avec le sel & le succès qu'on en a , prouvent qu'il n'y en a pas de meilleur & qu'on peut se passer de tout autre , surtout d'un , capable de donner un mauvais goût à la chair des animaux qu'on mange ou de les incommoder. Si ce sont des larves ou vers placés dans les sinus frontal ou dans le fondement , il falloit indiquer d'autres signes de leur présence & une autre méthode pour les en délivrer. Si l'animal est attaqué du vertige causé par des vers logés dans le cerveau , ce remede est encore insuffisant.

On peut conclure de ces réflexions , qui nous ont paru très - nécessaires , que M. Chabert n'a pas assez distingué les cas où l'on devoit placer son remede , qui ne nous paroît applicable , en général , qu'aux chiens attaqués de vers.

*Remarques sur l'observation de M. GOUENAULT, Accoucheur à Moirans , insérée dans le N°. 31 de la Gaz. de santé ; par M. LE COINTRE, Médecin.*

Le lecteur peut se rappeler ou peut voir dans le numero cité , qu'il est question dans cette observation d'une Dame qui a accouché après un travail qui avoit précludé quinze jours , qui s'est terminé promptement à l'aide d'une saignée ; que l'accouchement a été suivi de fièvre , de tranchées , de spasmes , de suffocation utérine , &c. qu'il sortit le 5<sup>e</sup> & le 8<sup>e</sup> jours , des caillots de sang d'une odeur

fétide , & qu'enfin cet Accoucheur a obtenu la guérison de cette Dame par differens moyens , tels que les fomentations émollientes , les stimulans mécaniques , l'opium , la saignée du pied , les purgatifs , &c.

On ne peut , MM. , s'empêcher de témoigner sa surprise de voir un homme de l'Art nous donner comme rare & merveilleux un accouchement très-ordinaire aux yeux de ceux qui sont tant soit peu exercés dans cette partie.

M. Goumenault nous dit que les caillots de sang que la malade rendit le 5<sup>e</sup> & 8<sup>e</sup> jours de l'accouchement , étoient dûs à un état puérément spasmodique de la matrice. Pour avancer cette assertion , M. Goumen. n'auroit - il pas dû d'abord nous dire s'il s'étoit assuré qu'il ne restoit pas dans la matrice quelque portion de membrane ou de placenta ou même un faux germe , ce qui arrive assez fréquemment. Alors , tout le merveilleux de cette observation eut disparu , & cet accouchement qu'il regarde pénible , rentroit dans la classe des accouchemens ordinaires.

L'odeur fétide des vuidanges & des deux caillots , qui ne sont fortis que le 5<sup>e</sup> & 8<sup>e</sup> jours , prouve évidemment que cet Accoucheur avoit laissé dans la matrice quelque portion de corps étranger , qui occasionne toujours de grands accidens dans cette circonstance ; car 1<sup>o</sup> les caillots qui ne sont dûs qu'à un état puérément spasmodique , ne contractent jamais de mauvaise odeur , parce qu'ils sont formés d'un sang toujours récent qui ne cesse pas de s'écouler par les orifices vasculaires , au lieu que l'autre s'infecte par son séjour & par le contact du corps étranger qui se putréfie dans la matrice ; en 2<sup>e</sup> lieu , si le second caillot qui , de l'aveu de M. Goumenault , avoit contracté une odeur cadavreuse , n'eût pas été produit par le séjour d'une portion de membrane , ou de placenta , ou de faux germe , il auroit été nécessairement moins fétide que le premier , qui avoit séjourné cinq jours dans la matrice , tandis que celui - ci s'étoit formé en quarante-huit heures. Cela prouve que ce second caillot étoit dû à un corps étranger qui lui servoit de noyau & dont le long séjour dans la matrice avoit occasionné tous les désordres effrayans dont M. Goum. donne le détail , & avoit fait prendre à ce caillot une odeur infecte.

A cette première cause d'accidens fa-

cheux, s'en est joint une autre plus grave encore. Ce sont les deux premières purgations données dans un tems d'irritation ou du moins lorsqu'à peine les douleurs de matrice commençoient à se calmer. Non content de cette première, il en donne bientôt une seconde qu'il aiguise avec un grain de tartre styptique. Pouvoit-il s'étonner de l'irritation & de ne pas obtenir d'effet purgatif. Tout le monde en sent la raison. Cette pratique est d'autant plus extraordinaire, que M. G. devroit être instruit que c'est en purgeant ainsi, sans faire attention à l'état de spalme ou d'irritation, qu'on fait le plus souvent des maladies très-graves & même mortelles de celles qui le seroient terminées promptement & sans danger.

*La suite à l'ordinaire prochain.*

*Avis demandé aux Médecins sur une maladie dont le caractère a besoin d'être éclairci.*

Une personne d'un tempérament grêle, grand amateur du travail, d'un caractère jadis vif, aujourd'hui un peu sombre, adonné à l'étude des loix depuis quelque tems, éprouve depuis le mois de Mars dernier, époque à laquelle il eut une maladie qui prit l'apparence d'une légère fluxion de poitrine accompagnée de toux, d'enroulement & de dégoût, une excréation de pus épais & très-fétide. Il en rendit d'abord sous la forme de deux petites masses purulentes, semblables à deux gros pépins de raisin, qu'il rejetta en faisant des efforts pour débarasser le gozier, moins libre que de coutume. Une semblable excréation a eu lieu depuis, trois ou quatre fois; mais la dernière a été beaucoup plus abondante, & à plusieurs reprises, le malade a senti cette matière se détacher & monter de la base de langue. Ce sujet est inquiet sur la formation de ce pus, & sur son siège. Il avoit toujours joui d'une assez bonne santé, & n'avoit eu autre chose que quelques petits boutons d'artreux, pour lesquels il

fut saigné, purgé, pris de l'eau de veau & sur lesquels on appliqua une poudre qui les fit disparaître.

Six ans après, il parut des dartres farineuses à plusieurs endroits de la face, qui se dissipèrent par le changement de climat. Plusieurs de ses dents sont atteintes de carie sans qu'il y ait éprouvé de la douleur. Les glandes axillaires sont de la grosseur d'une petite olive aplatie. Celles des aines à-peu-près de même. Le malade fait d'ailleurs assez bien toutes ses fonctions. Tels sont les points sur lesquels MM. les Médecins sont priés de dire leur avis & de prononcer tant sur le diagnostic que sur le prognostic.

*Signé, GARRIGON, Doct en Médecine de la Faculté de Montpellier, à Grezel.*

R. En attendant des avis plus éclairés, nous croyons être fondés à rapporter les accidens que le sujet a éprouvés, à l'humeur d'artreuse répercutee & portée au larynx ou aux environs. On ne parle pas de l'état du pouls, c'est pourquoi on ne peut pas porter un prognostic juste sur cette maladie. Mais s'il y a un mouvement de fièvre tous les soirs, toux, enrouement, ou extinction de voix, le malade est menacé de phthisie, ou trachéale, ou laryngienne, ou pulmonaire, & dans ce cas on ne peut porter qu'un prognostic très-fâcheux sur cet état. D'après l'exposé, il n'est pas aisément caractériser la nature de la dartre. Elle peut être vénérienne, & dans ce cas les antivénériens associés au lait & aux bêchiques ordinaires peuvent bien réussir. Qu'elle le soit ou qu'elle ne le soit pas, les plantes légèrement incisives, savoneuses, antiscorbutiques, telles que la chicorée, la bourrache, l'oseille, le cresson de fontaine, la scolopendre &c. peuvent réussir, surtout si on leur joint l'usage des savonneux & des dépuratifs, tels que le savon médicinal, les préparations d'antimoine, les mercuriaux les plus doux, les poudres purgatives & l'usage du lait.

*On prie ceux qui auront quelque observation de Médecine ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans la Gazette, d'adresser leurs lettres & leurs paquets, francs de port, au sieur MÉQUIGNON, Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année est de 9 liv. 12 sol, port franc par tout le Royaume.*

*De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.*



N°. 39.

ANNÉE 1781.

# GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 30 Septembre.

*LEÇONS élémentaires d'histoire naturelle & de chymie, dans lesquelles on s'est proposé 1<sup>o</sup>. de donner un ensemble méthodique des connaissances chymiques acquises jusqu'à ce jour, 2<sup>o</sup>. d'offrir un tableau comparé de la doctrine de Stahl & de celle de quelques modernes, pour servir de résumé à un cours complet sur ces deux sciences, par M. de FOURCROY, Docteur de la Faculté de Médecine & de la Société Royale de Médecine. 1782. 2 vol. in-8°. l'un de 584 pag. l'autre de 848. A Paris, rue & Hôtel Serpente. Prix 14 liv. relié, 12 liv. br.*

M. de Fourcroy dit dans sa préface :  
 » La Chymie a fait des progrès si rapides depuis quelques années, qu'on peut dire avec vérité que c'est une science entièrement nouvelle. La découverte des gaz, qui jouent un si grand rôle dans les combinaisons & dans les décompositions chymiques, est une source féconde d'où découlent sans cesse de nouvelles découvertes. Elle a répandu un jour nouveau sur un grand nombre de faits sur lesquels la théorie sublime de Stahl n'a pu prononcer & qui sembloient même lui porter atteinte. Elle a ouvert une carrière immense aux travaux des Chymistes, & les expériences se sont tellement multipliées sur cet objet, qu'il faut un temps très-long pour en prendre une connaissance exacte, par la lecture des dissertations académiques, & qu'il en faut encore plus pour les répéter. »

Il est certain que la remarque de M. de Fourcroy est très-juste. Il faudroit

un tems infini pour lire tout ce qu'on nous donne aujourd'hui sur la Chymie. L'Auteur auroit pu même ajouter que cette science a été tellement surchargée de gaz dans ces derniers tems, qu'elle en a été presque étouffée. Elle le seroit même entièrement, si quelques bons esprits qui s'occupent de cette science en secret, ne voyoient ce travers de nos jours de sang froid, & l'histoire des gaz comme une mode qui n'offre que des joujous & du vent, & qui va bientôt cesser.

M. de Fourcroy s'est proposé de ne donner, dans cet écrit, que des notions préliminaires & générales sur l'histoire naturelle, mais de s'étendre beaucoup plus sur la Chymie, qui en fait la plus grande partie. Son but a été simplement de lier ces deux sciences & de faire voir combien les connaissances chymiques sont nécessaires pour l'histoire naturelle, & vice versa. Eleve de M. Bucquet & fidèlement attaché à ses principes, il a suivi le plan que ce Médecin avoit tracé dans un ouvrage élémentaire sur ces deux sciences.

Dans la partie chymique, les matières salines minérales forment l'article le plus étendu. On y trouve l'énumération de cinquante-quatre sortes de sels, ou combinaisons salines, à la plupart desquelles M. de Fourcroy a donné des noms nouveaux, tels que ceux de *tartre spathique*, de *soude spathique*, de *borax végétal*, de *tartre crayeux*, de *soude crayeuse* ou *natronum*, &c. M. de Fourcroy a pris cette licence, pour qu'on s'entendit mieux & pour don-

ner un peu plus d'étendue à la science. La race des acides (pour nous servir de l'expression d'un de nos Chymistes modernes) étoit assez multipliée ; celle des gaz l'étoit honnêtement ; il ne manquoit plus qu'à donner un peu plus d'extension à celle de quelques substances salines.

Tout l'ouvrage est partagé en 70 leçons, relativement au cours que fait M. de Fourcroy chaque hiver. On y distingue les faits & la théorie. Les faits y sont rapportés avec précision. Quant à la théorie, M. de Fourcroy déclare qu'il a eu en vue de comparer partout celle de Stahl avec la doctrine pneumatique de quelques modernes, mais qu'il n'en rejette, ni n'en adopte aucune, & qu'il a pris le simple parti d'Historien. » Dans une science toute de faits, dit-il, dans sa préface, il n'y a absolument que ces derniers qui méritent la confiance de ceux qui se livrent à son étude ». Nous croyons que c'est trop dire. S'il est une science où la théorie soit nécessaire, c'est certainement la Chymie. Que seroit un atlas de faits en Chymie sans théorie ? Stahl fut-il parvenu à la formation du soufre sans théorie ? Quelqu'un qui ne pourroit expliquer les phénomènes qu'offre cette science, ne seroit point Chymiste. Un habile Cuisinier, qui fait tous les jours des combinaisons délicieuses & par conséquent de l'excellente Chymie, sans le savoir, en sauroit autant & seroit bien plus que le faiseur d'expériences. Le vrai Chymiste n'a donc de l'avantage sur le Cuisinier, si toutefois il en a un, qu'autant qu'il peut rendre raison, non de la modification des fibres ou des nerfs qui flatte si agréablement l'organe du goût, dans certaines circonstances, mais au moins, des combinaisons dans les substances, capables de produire telle ou telle saveur, telle ou telle sensation, &c.

En général, cet ouvrage nous a paru bien écrit, mais un peu long. Nous ne sommes pas assez versés dans cette partie, pour décider s'il y a des choses neuves ; notre sagacité n'a pu nous y en faire découvrir aucune, & les bornes de nos feuilles ne nous permettent pas de donner une idée plus étendue de cet ouvrage. M. de Fourcroy paroît avoir admis à-peu-près tout ce qu'on nous a débité sur les gaz, sur l'acide phosphorique, sur les autres nouveaux acides, sans restriction. Quand, par exemple, il n'a-

loit fait qu'élever un doute sur la diversité réelle de tous ces acides, qui vraisemblablement ne sont que des modifications d'un seul ; ce doute, à la vérité, ne seroit pas nouveau, mais du moins il eut été senti ; & c'est ce que nous n'avons pas vu dans cet ouvrage.

*Fin des Remarques sur l'observation de M. GOUMENAULT, par M. LE COINTRE.*

M. le Cointre fait observer encore que M. Goumenault a employé un traitement bien étrange dans cette circonstance. D'abord, ce sont des fomentations & applications émollientes qu'il met en usage & qui procurent un calme apparaissant & momentané, ensuite ce sont des frictions sur la matrice, des agacements à son orifice pour l'engager à se contracter. En effet, cet organe se contracte deux fois, à l'aide de ce moyen, & se délivre des corps qui l'irritoient. Mais, n'est-ce pas au hazard, plutôt qu'à une manœuvre bien raisonnée, qu'on doit attribuer cet avantage, qui auroit eu lieu même sans le secours de l'Art. M. G. cherche d'abord à détendre, à ramollir les parties ; n'obtenant aucun succès, il emploie une méthode contraire.

Je finirai mes remarques en faisant observer que, dans une circonstance semblable, le meilleur parti qu'il y ait à prendre, c'est de faciliter les contractions de la matrice, capables de produire l'expulsion du corps étranger, & que la méthode des émollients est directement opposée au voeu de la nature qui tend à expulser. Je dois faire observer encore qu'un homme de l'Art, tant soit peu exercé ne seroit point surpris d'un prélude de 15 jours pour l'accouchement. Le travail de l'enfantement se fait toujours promptement & heureusement dans ce cas, lorsqu'on aide seulement la nature par quelques moyens médicinaux, tels que la saignée, qu'on a mis en usage. Il ne seroit point surpris non plus des douleurs aigues que M. G. nomme *dechirantes* ni des tremblements fréquens, signe que les Sages-Femmes & même les gardes-malades regardent comme l'annonce d'un accouchement prompt & heureux. Tout Médecin qui a vu, à la suite des couches, des fièvres un peu fortes, n'est point étonné non plus de 104 battemens par minute, car souvent on en observe bien davantage sans que pour cela la vie de la mère soit en danger.

*Observations sur les ravages de l'humeur goutteuse portée à la région épigastrique & dans la poitrine ; par M. J. J. P. D. M. P.*

Je crois, MM., les observations suivantes propres à faire revenir quelques Praticiens de l'habitude où ils font d'employer des remèdes trop actifs, lorsqu'une humeur de goutte se porte à la poitrine ou dans la région épigastrique.

*Première observation.*

Une personne âgée de 60 ans, très-bien constituée d'ailleurs, mais sujette à la goutte depuis l'âge de 36 ans, éprouva, dans une constitution froide en automne, des douleurs d'estomac & d'entrailles, avec gêne dans la respiration, fièvre, insomnie. Les coliques se dissipèrent assez promptement au moyen des cataplasmes émollients, des boissons délayantes & mucilagineuses, & surtout à la suite d'une légère douleur aux chevilles. Mais la sensibilité au creux de l'estomac, l'oppression continue, la toux persisterent tout l'automne & se prolongerent en hiver.

Le malade avoit toujours la langue chargée, n'avoit point d'appétit. Un homme de l'Art qui dirigeoit sa santé, perdant peut-être trop de vue la nature de l'humeur goutteuse, après avoir mis en usage les stomachiques, les diaphorétiques légers, eut enfin recours aux purgatifs, dont il répéta l'usage fréquemment pendant tout l'hiver, soit pour remplir d'une part le vœu du malade, soit pour suivre ses principes. Mais l'événement prouva que cette pratique n'est point heureuse. Le malade maigrît considérablement, étoit toujours souffrant, avoit la langue presque noire ou jaunâtre. On n'en espéroit plus rien, lorsque par le conseil de quelqu'un plus instruit, il se mit à l'usage du lait d'anesse & des végétaux. Ce nouveau régime suivi au printemps, réussit si bien, qu'en moins de deux mois le malade n'étoit plus reconnaissable; il se remit parfaitement bien & acquit par ce moyen un embonpoint & une santé qu'il ne connoissoit point avant sa maladie.

*Seconde observation.*

Un autre sujet, adonné au vin & expolé fréquemment à des attaques de goutte, éprouva, vers le mois de Juin de cette année, une difficulté de respirer, qui augmentoit lorsqu'il étoit couché; il y avoit une gêne presque douloureuse

à la région de l'estomac; enfin la fièvre se joignit à cet état, & les pieds devinrent édématisés. Le pouls étoit plein. On lui conseilla de se faire appliquer des sangsues à l'anus & l'usage des tisanes pectorales & adoucissantes, ainsi que le petit-lait. Le malade négligea cet avis. On suivit celui d'un autre homme de l'Art qui proposoit le tarter stybié & les boissons pectorales aiguisees avec le kermès minéral. Une prise de tarter stybié qui procura un bien-être momentané, décida le malade à se borner à cette méthode qui fut continuée pendant quelque tems. Enfin l'édème des parties inférieures, la maigreur, la toux, les douleurs, les crachats, la fièvre ayant augmenté, on prit le parti d'appliquer les véscicatoires aux jambes, qui procurerent le dégorgelement du tissu cellulaire abreuillé de sérosités. Mais la fièvre, la toux, la gêne précordiale persisterent. On continua toujours l'usage du kermès & du tarter stybié en lavage. Le sujet est aujourd'hui dans le marasme depuis trois mois & dans un état déespéré.

*Troisième observation.*

Un homme de 56 ans, sujet à la goutte, fut attaqué au mois d'Août dernier, d'une oppression de poitrine, d'une sensibilité très-douloureuse à la région épigastrique. Il ne pouvoit point rester couché. Les extrémités supérieures & inférieures étoient infiltrées de sérosités. Il y avoit en outre un épanchement sensible d'eau dans la cavité du bas-ventre. Tout portoit à croire qu'il étoit menacé d'hypertonie de poitrine & atteint d'une ascite.

Un homme de l'Art consulté, eut recours aux boissons bêchiques incisives, aiguisees avec le kermès minéral, à l'oximel scillitique, &c. Le malade ne put les supporter longtems. La sensibilité de la région épigastrique qui augmenta, ainsi que la fièvre & l'oppression, le déterminerent à recourir à d'autres avis.

La nature du pouls, la douleur me décidèrent à conseiller l'application de six sangsues à l'anus, qui produisirent un mieux marqué. Le malade fit usage en même tems d'une boisson diaphorétique & diurétique faite avec la bourrache, la scolopendre, la chicorée, la racine de chardon-roland, la 2e. écorce de sureau à laquelle on ajoutoit tantôt la terre foliée, tantôt le nitre & toujours le sy-

rop des cinq racines apéritives. Le malade prenoit en même tems des potions huileuses simples ou avec le syrop de guimauve. Par ce moyen on vint à bout d'obtenir une détente désirable dans le pouls, une diminution sensible dans les douleurs, la fièvre, &c. Ce traitement fut secondé par l'usage des vésicatoires appliqués & soutenus aux jambes, par celui des potions huileuses rendues de tems en tems purgatives avec la manne; & enfin le malade s'est très-bien rétabli après un mois & demi environ de traitement.

Je crois qu'on peut conclure de ces trois observations, que lorsque la goutte a son siège dans la poitrine ou à la région épigastrique, & qu'on n'a pu parvenir à la porter aux extrémités par l'application des épispastiques ou des stimulans appropriés, on ne doit employer à l'intérieur que des médicaments doux & tels, que l'irritation, la douleur ou le spasme n'en soient pas augmentés, ce qui arrive constamment, lorsqu'on a recours aux stimulans, aux remèdes trop actifs, tels que le tarbre stybié, le kermès minéral, l'oximel scillistique, les purgatifs acrés, &c.

#### *Avis sur les pomades pour le teint.*

Nous disions, en 1778, que notre usage étoit de n'annoncer ou de plutôt de ne dénoncer au public aucune espèce de pomade, qu'autant que leur application à la peau pouvoit être nuisible, mais que nous avions cru y déroger en faveur d'une composition de cette nature dont la douceur & la blancheur paroisoient surpasser tout ce qu'on avoit publié jusqu'ici dans ce genre. Nous répétons aujourd'hui cette annonce, dans la persusion où nous sommes que celle dont nous voulons parler, qui est ce qu'on appelle, *crème à la Sultane*, ne fauroit nuire, surpassé les autres par sa blancheur, qu'elle est moins sujette à rancir, à raison du correctif qu'on y fait entrer, & qu'elle est propre à adoucir, à nourrir & à rafraîchir la peau. On l'employe avantageusement dans la petite-vérole, pour

diminuer les marques que laisse cette maladie. C'est d'après l'examen de cette pomade & l'usage qu'on en a fait, que nous en conseillons l'emploi aux personnes accoutumées à s'en servir, dans la vue d'embellir leur teint, & qui ne veulent point être trompées sur ces sortes d'applications, dont la plupart sont très-suspectes.

Cette pomade se trouve chez la Dame Colson, aux trois Couronnes, rue de la Tixeranderie.

#### LIVRES NOUVEAUX.

*DE L'INFLUENCE des affections de l'ame dans les maladies nerveuses des femmes, avec le traitement qui convient à ces maladies*, par M. DE BEAUCHENE, Docteur en Médecine de l'Université de Montpellier & Médecin de MONSIEUR, Frere du Roi. 1781. A Montpellier, & se trouve à Paris, chez Méquignon, l'ainé, Libtaire, rue des Cordeliers. in-8°. de 207 pages; avec cette épigraphe :

Juvat integros accedere fontes  
aque hautire.....

Nous rendrons compte de cet ouvrage dans la Feuille prochaine.

On trouve, rue & Hôtel Serpente, le *Traité chymique de l'air & du feu*, par M. Scheele, membre de l'Académie Royale des Sciences de Suede, avec une introduction de M. Bergmann, le tout traduit de l'Allemand, par M. le Baron de Dietrich, Secrétaire général des Suisses & Grisons, &c. ouvrage in - 12. de 208 pages, déjà annoncé dans une de nos feuilles précédentes. Prix 2 liv. 10 sols rel. 1 liv. br.

*IDÉES sur la cause & le traitement des maladies vénériennes, confirmées par quelques observations intéressantes*, par M. LAFONT, Chirurgien ordinaire du Roi, en sa grande Prévôté. Nouvelle édition revue, corrrigée & augmentée des procès-verbaux des épreuves publiques qui ont été faites par devant des Commissaires nommés par le Gouvernement, pour constater l'efficacité d'un nouveau remède. A Madrid, & à Paris, chez l'Auteur, rue Mauconseil.

On prie ceux qui auront quelque observation de Médecine ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans la Gazette, d'adresser leurs lettres & leurs paquets, francs de port, au sieur MÉQUIGNON, Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année est de 9 liv. 12 sol, port franc par tout le Royaume.

De l'Imp. de la Veuve BAILLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.

( 157 )

N°. 40.

ANNÉE 1781.

## GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 7 Octobre.

*De l'influence des affections de l'ame dans les maladies nerveuses des femmes, &c. par M. de BEAUCHENE, &c. ouvrage annoncé dans le N°. 39.*

Cet ouvrage est distribué en plusieurs discours. Dans le premier, M. de Beauchene donne des conseils aux femmes sur les inconvénients d'une vie oisive, qu'il regarde comme la source principale des maladies nerveuses, & fait voir que leur constitution physique les y dispose plus que les hommes. » Les femmes, dit-il, » (voy. page 13), ont les organes d'un tissu plus délié, les muscles moins fortement prononcés, les fibres qui les composent moins rapprochées, ce qui les rend susceptibles de contractions plus vives & plus rapides que celles des hommes ». L'Auteur croit ces sortes de maladies nouvelles & que leurs progrès ont été relatifs à ceux du luxe. Il dit que les femmes de la campagne n'y sont point exposées & que la vie molle & oisive des villes, jointe à la constitution sensible & délicate qu'on observe généralement chez les femmes, est ce qui a déterminé ce genre d'affection parmi nous.

C'est en parlant de la constitution primitive particulière aux deux sexes, que l'Auteur examine leurs rapports physiques & moraux, & croit pouvoir donner la vraie cause de la sympathie, ou de cet attrait presque irrésistible qui porte les deux sexes à se rapprocher. Il se trouve dans une sorte d'impression électrique, ou commotion générale qui

les y détermine. Leurs ames, dit-il, page. 19, semblent être unies par une espèce de contact, qui produit ce qu'on appelle proprement l'amour. Il regarde par conséquent cet effet comme une véritable électricité qui s'exerce rapidement, non de l'homme à la femme, mais de celle-ci seulement à l'homme. L'imagination seule des femmes, frappées des avantages extérieurs qu'elles apperçoivent chez l'homme, détermine tous leurs mouvements à cet égard. Cette idée ne paraît point invraisemblable, & le lecteur regrette qu'elle n'ait pas été assez développée dans cet ouvrage.

Ce 1er discours est terminé par le tableau des occupations des femmes dans les grandes villes, surtout à Paris, & par des avis utiles donnés dans la vue de les ramener à leurs devoirs, à l'égard de leurs enfans & à un genre de vie moins oisif.

Le deuxième discours est destiné au développement des symptômes des maladies nerveuses ou vaporeuses. L'Auteur comprend, sous cette dénomination, les maladies qui ont leur cause dans une lésion particulière & tenant à l'origine des nerfs ou à une portion de leur étendue & qui produisent des symptômes qui leur sont subordonnés. Nous croyons qu'on ne pouvoit pas donner une définition plus juste de ce genre d'affection.

Ce Médecin fait voir ensuite la différence qu'il y a entre les effets nerveux primitifs, c'est-à-dire dépendans de la faiblesse de la constitution, & ceux qui sont sympathiques ou symptomatiques. Cette distinction lui a paru nécessaire

pour mieux saisir le caractère de la maladie & les moyens de la détruire. Il ne cherche point à percer le voile qui cache les causes des maladies qui agissent immédiatement sur les nerfs. Il se borne à l'examen des désordres qu'on ne peut nier & qui surviennent dans ce cas aux facultés motrices & sensitives. Leurs fonctions sont troublées alors de deux manières, soit par faiblesse ou inertie, soit par un excès de force & d'activité dans leurs mouvements.

Dans le premier cas, les malades éprouvent des faiblesses, la pénitance, la terreur de la mort, &c. les sécrétions & les excréptions languissent. Ce genre de lésion des forces motrices & sensitives, est le partage des maladies nerveuses qui sont le produit d'une affection particulière & primitive à l'origine des nerfs ou dans une portion de leur étendue. Dans le second cas, qui est celui des affections nerveuses sympathiques, la cause morbifique agissant sur un organe, y établit un centre de sensibilité dont la sphère d'action est d'autant plus grande que la cause stimulante est plus forte. Cela produit un foyer d'irritabilité, d'où les mouvements se dirigent sur les organes les plus sympathiques avec celui qui est le centre de leur action. L'équilibre dès lors est détruit dans la distribution des forces sensitives & motrices, & les symptômes nerveux naissent en faute. Cette explication est peut-être une des plus satisfaisantes qu'on ait encore donné sur les maladies nerveuses.

L'Auteur n'examine pas quelles sont les maladies qui attaquent les enveloppes des nerfs ou leur intérieur, ou bien le fluide nerveux supposé existant. Cette recherche, en effet très-difficile, eut été peut-être vainne pour l'Art. Il s'attache à découvrir la nature des affections vaporéuses & l'état des solides & des fluides. Pour rendre raison des sympathies nerveuses, par exemple, l'Auteur n'a pas recours à la seule connexion des nerfs ou de leurs ramifications. Il fait observer avec raison, que cette connexion la plus clairement démontrée est insuffisante pour expliquer les mouvements sympathiques qu'on observe, & qu'il faut nécessairement admettre une analogie entre certains nerfs & certains organes. Cette opinion, établie aux pages 55, 56 & 57, nous a paru très-probable & très-fondée.

Ce qu'on vient d'exposer n'est pas tout

ce qui constitue le mérite de cet ouvrage: On y trouve un fond de doctrine & des vues sur le traitement des maladies nerveuses, qui le feront rechercher de tous les Praticiens; & nous ne saurions trop inviter les gens de l'Art à en faire l'acquisition. Nous pourrions presque dire que nous n'avons encore rien lu sur ces maladies, de plus satisfaisant, soit pour la théorie, soit pour la pratique, que cet ouvrage. On y trouve plusieurs observations qui prouvent que l'Auteur a eu du succès dans leur traitement.

Cependant, nous n'en sommes pas enthousiasmés au point d'être aveugles sur quelques propositions qu'on y lit & qu'on peut contester. Mais ces légères tâches ne diminuent en rien le mérite de cet ouvrage. L'Auteur débute par dire, « que les femmes qui vivent à la campagne, qui sont habituées à de longues marches ou qui supportent de grands travaux, ne sont point attaquées de maladies nerveuses ». Cela peut être révolué en doute. L'expérience prouve que ces sortes de femmes en sont atteintes, & si M. de Beauchene étoit à portée de faire la Médecine parmi le peuple, il en seroit convaincu. Il dit encore, page 31, que les maladies aigues sont infinitement plus rares aujourd'hui qu'autrefois. C'est trop dire, ou plutôt ce n'est point assez clair. Il y a des maladies dont l'existence tient aux climats; d'autres qui dépendent des saisons, des constitutions; d'autres des mœurs, de la contagion, de certaines habitudes, des rites d'une religion, &c. Celles de la première & seconde classe sont à peu près toujours les mêmes partout. Celles de la troisième éprouvent différens changemens ou révolutions, selon que les opinions, les rites, ou les mœurs favorables ou défavorables à leur propagation, se soutiennent, s'assiblissent, se perpétuent ou se détruisent. Ainsi, depuis le sixième siècle de l'Ere chrétienne, par exemple, jusqu'aux dix-huitième, il y a eu beaucoup de fièvres pestilentielles qui se sont répandues & soutenues en Europe, jusqu'à ce qu'un système de précautions heureusement établi, a déterminé les peuples à s'en défendre. Depuis le 18<sup>e</sup> siècle, les maux de gorge, les fièvres miliaires & la petite-vérole semblent avoir établi leur empire plus que jamais, parce que bien loin d'avoir adopté un système tendant à leur destruction ou anéan-

issement, il semble qu'on fait tout ce qu'on peut pour les perpétuer & les rendre familières. La seule petite-vérole, par exemple, à laquelle on croit sérieusement encore devoir payer un tribut, y fait presque autant de mal qu'une peste.

Quant à l'origine des maladies nerveuses, nous ne pensons point tout-à-fait comme cet Auteur. Nous croyons bien qu'une vie oisive & l'imagination, nourrie de la lecture des romans, peuvent donner de l'activité aux passions, rendre les fibres plus susceptibles d'irritation ; mais quand il s'agit d'une affection dont les effets se manifestent, indépendamment des affections de l'âme & de l'imagination, il faut avoir recours, pour en découvrir la-source, à quelque autre cause, à quelque hétérogène transmis avec la vie & développé après, ou bien acquis dans quelques circonstances, & dont la nature est de porter son action sur les nerfs & leurs dépendances.

Pour ce qui est du traitement des affections nerveuses, dont M. de Beauchene distingue trois espèces, maladie nerveuse avec matière ou humeur & lésion organique, maladie nerveuse hystérique, & maladie nerv. avec relâchement des solides & dégénération des fluides ; nous ne pouvons qu'applaudir aux vues & à la pratique de cet Auteur que nous croyons très-avantageuses.

De Joigny, le 20 Novembre.

Avis de M. Chamorin, Médecin des Hôpitaux militaires à Joigny, sur le méphitisme des caves.

» On a vu que dans la ville de Joigny en Champagne, un homme étant imprudemment descendu dans sa cave, où il y avoit du vin nouveau en fermentation, avoit été suffoqué, & qu'un de ses parents qui étoit accouru pour le retirer, avoit failli subir le même sort. J'ai été témoin de ce funeste accident, mon état m'appellant auprès de ces infortunés, je puis dire qu'il n'a pas tenu à mes soins, ni à ceux de mes Confrères, que nous ne les ayons rappelés tous deux à la vie.

» Cet événement n'est pas nouveau dans notre Ville. Tous les habitans savent qu'en une seule année, il en pérît cinq ou six, & cependant ils n'en sont pas plus prudens. Tel est l'homme, & surtout l'homme du peuple. Un danger qu'il ne connaît pas, n'en est pas un pour lui. Tout au plus est-il susceptible d'une espèce de crainte, qu'une malheu-

reuse témérité lui fait bientôt oublier dans les circonstances. C'est dans la vue de seconder le zèle des Magistrats qui veillent à la conservation des hommes, que je fais part aujourd'hui au public de mes réflexions. Je les ai faites comme Médecin, & elles tendent à remédier par la suite à l'accident qui vient de se passer sous mes yeux. Partout où l'on prépare des liqueurs fermentées, on peut avoir besoin des précautions que je vais indiquer ».

» Joigny situé, comme la plupart des pays vignobles, sur la pente d'une montagne, nous fournit des caves superbes ; mais nous n'avons pas communément ce qu'on appelle des celliers. Ce n'est donc pas dans des endroits au rez-de-chaussée, vastes & d'une construction propre à recevoir différens courans d'air, que le moût est déposé sortant du pressoir.

C'est dans des fourretons profonds où l'air de l'atmosphère ne pénètre souvent que par uu trou, & par la porte, quand toutefois celle-ci est percée dans la rue, & qu'on la laisse ouverte.

Il est aisé de voir qu'un tel endroit ne doit pas tarder à être rempli des vapeurs qu'exale la liqueur qui y est renfermée. Selon l'abondance ou la qualité de la récolte, ces vapeurs sont plus ou moins fortes ; mais, dans le fait, elles sont toujours meurtrieres. Elles constituent le vrai gaz-méphitique, autrement dit, l'air fixe de Priestley, l'acide aérien, crayeux &c. Ces différentes dénominations lui ont été données, à mesure qu'on en a connus ses propriétés ; mais nous savons actuellement, d'après les recherches des Chymistes, que cet être existe aussi naturellement dans le raisin que dans la craie, par exemple. Le travail de la fermentation le fait échapper de celui-là, comme il est chassé de celle-ci par la violence de la chaleur.

Ce préliminaire posé, M. Chamorin dit qu'on ne fauroit donner trop d'ouverture aux caves pour y laisser pénétrer, autant qu'il est possible, l'air extérieur. Deux soupiraux rempliront mieux cet objet, quand ils seront opposés, que quand ils seront de front. Il feroit à propos que toutes les portes communiquent avec le dehors, & qu'on les tint constamment ouvertes, pendant tout le temps, au moins, que le vin nouveau est dans son plus grand feu.

» Une cave aura beau être bien percée,

elle renfermera toujours plus ou moins de gaz méphitique. Pour y remédier , M. Ch. désireroit que chaque particulier , dans le tems qu'on entonne les vins , eût plusieurs baquets remplis de chaux vive , & qu'en cas d'accident , on y jetta de l'eau dessus. La fumée ou vapeur qui en résulteroit d'une part & la chaux de l'autre absorberoient ou corrigeroient , à coup sûr , le gaz méphitique & empêcheroit du moins en partie ses effets.

M. Chamotin termine sa lettre par des réflexions sur l'abus & le danger même d'administrer comme spécifique l'alkali volatil fluor dans le cas d'asphyxie produite par cette cause.

#### A V I S .

On trouve chez Gueffier , Libraire-Imprimeur , rue de la Harpe , les articles suivans du fonds de M. Cavelier.

*Le Traité des maladies des Femmes* , par M. ASTRUC , 6 vol. in 12. l'Art d'accoucher , du même Auteur , qui fait le septième volume , & se vend séparément , ainsi que les Tomes V & VI qui se vendent séparément à ceux qui ont la première édition en quatre volumes. Les six vol. se vendent 15 liv. & l'Art d'accoucher .  
*Le Traité des tumeurs* , par le même , 2 vol. in-12. 6 liv. rel.

#### LIVRES NOUVEAUX.

*Méthodes sûres & faciles pour détruire les animaux nuisibles* ; tels que les loups , les renards , les loutres , les fouines , les belettes , les loirs , les rats , les souris , les mufaraignes , les taupes , les crapauds , les vipères , &c. servant de supplément à l'*Histoire des insectes nuisibles* : ouvrages utiles aux Seigneurs & Curés de la Campagne , & à tout citoyen ; & dignes d'être répandus par MM. les Intendans & Subdélégués dans les différentes Provinces du Royaume : in-12. br. 1 liv. 16 f. A Paris , chez Laporte , L. rue des Noyers .

*La Richesse des vignobles* , partie des vins , formant le complément de la nouvelle manipulation générale des vins , & contenant 1°. la description d'une nouvelle Fouloire économique à donblo usage ; 2°. les principales expériences de la nouvelle manipulation des vins en France & dans les pays étrangers , &

notamment sur les vins les plus fins de la Bourgogne & de la Champagne ; 3°. le procédé pour la manipulation & l'amélioration des vins ; 4°. un moyen particulier pour les conserver & non pour le raccomoder ou rétablir , avec quelques éclaircissements sur l'usage de ce moyen ; par M. MAUPIN , Auteur de l'*Art de la Vigne & de celui des Vins* . A Paris , chez Musier , & Gobreau , Lib. quai des Augustins. 1781. in-8°. de 76 p. Prix 3 liv. 12 f.

*ELOGE historique de Jean Baseilhac , dit Frere Côme , Religieux Feuillant & Chirurgien Lithotomiste* , avec des détails sur les instrumens qu'il a inventés , perfectionné ou appropriés pour la Taille dans le haut & le bas appareil & autres opérations Chirurgicales , pour servir à l'histoire de la Chirurgie ; par M. DE CAMBON , Chirurgien du corps de feuë S. A. R. la Princesse Charlotte de Lorraine. A Paris , chez la Veuve Ballard & Fils , Imprimeurs du Roi , rue des Mathurins. 1781. in-8°. de 31 pag.

#### A V E R T I S S E M E N T .

*Nous ne pouvons nous dispenser de témoigner à nos Lecteurs le regret que nous avons eu de n'avoir pu voir nos intentions remplies relativement à l'expédition prompte & exacte de cette Feuille , & qu'il y ait eu un retard involontaire , mais toujours désagréable pour celui qui attend & qui a droit même d'exiger l'exactitude. Nous avouons nos torts à cet égard. Mais des fonctions essentielles & journalières , auxquelles un des principaux Rédauteurs a été assujetti pendant quelques tems dans un Hôpital immense , en ont été la seule cause. On a pris des mesures pour qu'à l'avenir une pareille cause ou toute autre n'existe plus , & on espere réparer ce petit inconveniencier par un redoublement de zèle & d'attention envers Messieurs les Souscripteurs.*

*On prie ceux qui auront quelque observation de Médecine ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans la Gazette , d'adresser leurs lettres & leurs paquets , francs de port , au sieur M. QUIGNON , Lib. rue des Cordeliers , chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année est de 9 liv. 12 sol , port franc par tout le Royaume.*

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils , Imprimeurs du Roi , rue des Mathurins.

N°. 41.

ANNÉE 1781.

## GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 14 Octobre.

BOTANOGRAPHIE belgique, ou méthode pour connaitre facilement toutes les plantes qui croissent naturellement, ou que l'on cultive communément dans les Provinces septentrionales de la France, par M. Fr. Lestiboudois, fils, Maître-ès-Arts. A Lille, de l'Imprimerie de J. B. Henri, rue d'Amiens, & se trouve à Paris, chez Mérigot, le jeune, Lib. quai des Augustins, à Bruxelles, chez Dujardin, Lib., & à Lille, chez l'Auteur, rue de Courtray. 1781. in 8°. de 334 pages (1).

**I**L y a quelques années que M. Lestiboudois pere, Médecin, & Professeur distingué de Botanique, à Lille, fit paraître une carte de Botanique, qui est un tableau du système de Tournefort, où l'on voit exposées les vingt-deux classes qui le composent. Cette carte (2) exécutée avec soin & avec goût, a été toujours fort recherchée des vrais Connaisseurs en Botanique, & a fait honneur à M. Lestiboudois.

Cette espece d'hommage à la mémoire de Tournefort, a prouvé en même tems le goût, les talents, la justice & le savoir du Professeur dont nous parlons. Pour rendre ce tableau plus utile, l'Auteur l'a enrichi de plusieurs figures placées latéralement qui représentent, soit

les différentes formes qu'ont les feuilles des plantes, soit les parties de la fructification, &c. avec une explication au bas, & les termes propres de l'Art. On y voit, en outre, à la tête de chaque classe, un modèle de fleurs dont la forme a servi à Tournefort pour la nomenclature de ses classes. C'est ainsi qu'on voit d'un coup-d'œil toute l'étendue & l'exposition de ce système qui a toujours fait l'admiration des Botanistes & qu'aucun autre n'a pu encore faire oublier.

M. Lestiboudois, fils, héritier des talents de son pere, essaye de marcher aujourd'hui sur ses traces. Depuis que la Flore Françoise de M. le Chevalier de la Mark, dont le but a été d'aplanir les difficultés en Botanique, a paru, on s'est occupé du soin de perfectionner la méthode analytique. M. Lestiboudois ayant adopté le même plan, a imaginé une méthode ou système d'analyse, qui en conservant les classes les plus naturelles & les plus belles de Tournefort, ainsi que plusieurs de Linnaeus, semble réunir des avantages qui manquent à la méthode de M. de la Mark, pour la recherche des plantes.

Les classes présentées par M. Lestiboudois dans l'ouvrage que nous annonçons, sont au nombre de 22, comme celles de Tournefort. Elles comprennent ce qu'on nomme en Botanique. les fleurs flosculeuses, demi-flosculeuses, radiées, ombellées, en bassin, rosacées, crucifères étoilées, papillonnacées, campanulées, gymnotrassermes, (à quatre semences) multiformes, en entonnoir, liliacées, imparfaites,

(1) Nous croyons que nos lecteurs ne seront pas fâchés qu'on les détourne un moment des objets de Médecine, pour les occuper de Botanique.

(2) Cette carte se trouve aujourd'hui chez M. Dubuisson, Maître en Pharmacie & Professeur de Botanique, au Marché-Neuf, à Paris.

*graminées, monoïques, ( fleurs mâles d'une part & fleurs femelles de l'autre, sur le même pied, ) dioïques, ( fleurs mâles sur un pied & fleurs femelles sur un autre de la même espèce de plante, ) enfin les *fougeres, les mousses, les algues & les champignons.**

Ces classes ainsi rassemblées sont distribuées, de manière qu'elles sont susceptibles de former deux chaînes de sections ou de membres de division & de subdivision, dans l'une desquelles doit se trouver nécessairement la plante qu'on cherche par la nouvelle méthode. Ainsi, la première & principale division, par exemple, séparant toutes les plantes en deux sections ; en celle dont les fleurs sont invisibles, & celles dont les fleurs sont visibles, met déjà à part quatre classes, savoir les *fougeres, les mousses, les algues & les champignons.* Restent les plantes à fleurs visibles. Celles-ci sont composées ou simples ; toutes les fleurs composées sont comprises dans quatre classes, les *floruleuses, les demi-floruleuses, les radieuses & les fleurs en ombelle.* Celles qui sont à fleur simple sont hermaphrodites, ( c'est-à-dire mâles & femelles, étamines & pistile sur le même réceptacle ) ou bien *monoïques & dioïques.* En étant ces deux classes, il n'y a plus que les fleurs hermaphrodites. Elles se divisent en fleurs à douze étamines ou à moins, & en fleurs à plus de douze. Ces dernières sont comprises dans les classes des fleurs en *bassin & en rose.* Les fleurs à douze étamines ou à moins, sont complètes ou incomplètes. Les incomplètes sont les *liliacées, les imparfaites, les graminées.* Il ne reste plus que les plantes à fleurs complètes. Celles-ci enfin sont polypétales, ou monopétales ( plantes à corolle de plusieurs ou d'une seule pièce ). Les premières sont comprises dans trois classes qui sont les *crucifères, les étoilées, les papillonnacées ;* les secondes forment les classes des *campanulées, des fleurs à quatre semences, des multiformes & des fleurs en entonnoir.*

Telle est la distribution du tableau des classes présentées par M. Leftiboudois.

Indépendamment du tableau général qui les représente toutes, à la tête de l'ouvrage, on en trouve vingt-deux autres particulières pour chacune, avec les genres. Voici l'usage qu'on en fait pour la recherche des plantes.

Lorsqu'on en veut trouver une ( il faut qu'elle soit en fleur ) qu'on ne connaît

pas ( on suppose le romarin ) ; en ouvrant le premier tableau, la division qui sépare les végétaux en fleurs visibles & invisibles, met évidemment cette plante parmi celles qui ont leurs fleurs visibles. Celles-ci sont divisées en plantes à fleur simple & à fleur composée ; on voit d'un coup d'œil que le romarin appartient aux fleurs simples. Celles-ci sont divisées en fleurs hermaphrodites & non hermaphrodites. Le romarin qui contient les deux sexes, c'est-à-dire étamines & pistile sur le même réceptacle, doit donc être placé parmi les hermaphrodites. Ces sortes de végétaux ont les uns plus, les autres moins de douze étamines ; on voit d'un coup d'œil que le romarin doit être placé parmi les plantes qui en contiennent moins de douze. Ces dernières sont complètes ou incomplètes ; on sait que la fleur du romarin est complète. Les plantes complètes sont polypétales ou monopétales ; il est aisé de voir que la corolle du romarin est monopétale. Les fleurs de ce genre ont quatre semences au fond du calice, ou bien plus ou moins ; la plante qu'on examine en a quatre ; donc elle doit être de la classe onzième, c'est-à-dire de celle qui renferme les fleurs à quatre semences au fond du calice.

La classe dans laquelle ce végétal est compris, étant trouvée, le lecteur a recours au tableau particulier qui l'expose. La onzième offre d'abord deux sortes de plantes, les *labiées & les borraginées.* Les premières sont à quatre étamines ou moins, les autres à cinq. Sur le champ, au nombre des étamines du romarin, qui n'en contient que deux, on voit qu'il doit être parmi les labiées. Ces labiées sont à deux étamines ou à quatre ; le romarin n'en ayant que deux, doit se trouver dans le premier membre de la division. En effet, on le voit au N°. 277, qui est le premier qu'on rencontre.

Tel est l'effet & l'esprit de cette méthode qui se rapproche beaucoup de celle de M. de la Mark qui lui a servi de modèle. Si elle n'en a pas tous les avantages, elle n'en a pas non plus les inconvénients. Par la méthode de M. la Mark, on est conduit à l'espèce, par celle de M. Leftiboudois on n'arrive qu'au genre. Mais on doit dire aussi que l'ouvrage de ce dernier est plus portatif & beaucoup plus commode, puisqu'il est en un seul volume in-8°. & que celui de M. de la Mark est en trois. Il y a de plus, dans l'ouvrage de

M. Lefiboudois, des tables qu'on ne voit point ailleurs, & dont les distributions ainsi que les plantes ou fleurs gravées en vignature, sont presque toutes des chefs-d'œuvres de l'Art.

*Observation sur une gangrene, dont les progrès ont été les plus rapides, par M. MARIGUES, Chirurgien-Major de l'Hôpital Royal de Versailles, &c. &c.*

Un Marchand forain, âgé de 68 ans, fort adonné au vin & aux liqueurs enivrantes, arriva à Versailles le 9 Octobre 1781, pour étaler ses marchandises à la foire qui s'y tient ce jour-là. Il jouissait en ce moment de la meilleure santé.

Le lendemain matin, 10 du même mois, sa jambe droite parut gangrenée depuis le pied jusqu'à trois travers de doigt au-dessous du genou. M. Nazaret mon confrère, qui fut requis pour donner du secours à ce malade, connut l'affection contre nature dont il s'agit, & me fit appeler en consultation. Je trouvai le malade avec de la fièvre; sa peau étoit brûlante, sa langue sèche & aride, & sa jambe dans l'état que je viens de désigner. La rapidité avec laquelle cet accident s'étoit manifesté, le mauvais état du pouls, & les autres symptômes nous ayant fait tirer de cet état le prognostic le plus facheux, l'Aubergiste chez lequel il étoit logé, ne voulut pas le garder. Nous fûmes obligés de le faire transporter le même jour, chez une garde-malade, & le fimes mettre dans une chambre saine & bien aérée. Nous lui prescrivîmes, pour l'intérieur, les boîfsons aigrelettes, la décoction de quinquina & les antiseptiques les plus accrédités. Nous lui fimes des scarifications profondes dans toute l'étendue de la jambe; le malade montra peu de sensibilité, & les chairs ne saignèrent presque point. Les pansements furent faits avec l'onguent de styrax, &c. une poudre antiseptique composée de quinquina, de camphre & de sel ammoniac. La partie malade & les parties environnantes furent couvertes de compresses trempées dans une décoction de fleurs de sureau, de camomille, de mille-perteaux & de quinquina aiguillée d'eau-de-vie camphrée & de sel ammoniac. Notre intention, dans ce traitement, étoit de tâcher de borner la gangrene pour, en supprimant le membre

dans un tems opportun, pouvoir sauver le reste du corps. Malgré tous nos soins, la fièvre continua le 11; la tête parut affectée nonobstant les évacuations urinaires, abdominales & la transpiration qui étoient en qualité convenable. La gangrene ce jour-là, ne parut pas faire de progrès.

Le 12, la partie extérieure de la cuisse commença à rougir depuis le genou jusqu'à la hanche; nous couvrîmes cette partie de la fomentation ci-dessus, & nous pansâmes le reste à l'ordinaire. La fièvre continua, mais la tête parut un peu plus libre. Le 13, l'affection gangreneuse des parties iudites augmenta beaucoup, ses progrès s'étendirent à tout le pied, au scrotum, sur le ventre & sur toute la surface de la cuisse avec de grosses phlyctènes qui s'élevèrent le long de la partie interne: la main droite parut aussi affectée. La fièvre étoit alors très-forte, la langue peu humide & la tête toujours un peu prise.

Le 14, tous ces accidens augmenterent encore, la gangrene continua ses progrès, le pouls devint misérable, le malade délira une partie de la journée, & termina sa carrière vers le soir. Après la mort, le ventre, la poitrine, la face & le col se boursouflerent considérablement par le dégagement de l'air fixe des humeurs, que la pourriture générale avoit accéléré, même pendant la vie du malade.

On doit convenir qu'une maladie de la nature de celle que je viens de décrire, ne sauroit offrir, pour sa guérison, aucune ressource à l'Art, malgré le traitement refléchi que les Praticiens peuvent y appliquer. La rapidité de ses progrès montre en même tems, que dans certains sujets, la diathèse gangreneuse, lorsque la perversion générale des humeurs en est la source, peut s'étendre aux différentes parties du corps avec une telle vitesse, que les moyens de guérison les plus appropriés à ce genre d'affection, sont trop au-dessous de l'intensité avec laquelle cette même affection trouble l'économie animale, pour espérer, nous ne disons pas de la vaincre, mais de modérer seulement les accidens qu'elle fait naître.

Cette observation peut encore faire tirer des conséquences avantageuses pour la décharge des Chirurgiens, lorsque sous les auspices, en apparence les plus heu-

reux, ils ont pratiqué certaines opérations pour le salut de leurs malades; une affection gangreneuse vient spontanément renverser leurs espérances & rendre leurs tentatives inutiles. On a vu plusieurs fois, dans la pratique de l'art de guérir, des gangrenes très-meuttrieres, se manifester aux moindres causes, comme à de plus grandes, & s'opposer puissamment aux vues des Praticiens. La simple piquûre dans la saignée du bras ou du pied, une fracture, une luxation bien réduites, une incision de peu de conséquence, d'autres opérations, enfin, la plus légère blessure, ont quelquefois suffi pour les faire paraître avec l'appareil le plus formidable & le plus dangereux. En pareil cas, ces hommes de peu de science & d'expérience, qui prétendent juger de tout sans rien connoître, ne manquent pas d'imputer l'accident au procédé chirurgical, quoique ce procédé n'y ait aucune part. N'étoit-il pas possible que le Marchand qui fait le sujet de cette observation, se fit saigner du pied deux jours avant le développement du vice gangreneux, dont alors les humeurs devoient être infectées? Il n'étoit pas moins possible qu'il se fracturât la jambe droite quelques jours auparavant. Dans ce cas, auroit-on été fondé à établir, que cette gangrene qui l'a fait périr, fut l'effet de la piquûre d'une partie intéressante du pied saigné, ou celui de la réduction imperite de la fracture que nous supposons, comme les ignorans dont on vient de parler ont coutume de le conclure & de le publier? Les personnes instruites ne se laissent pas séduire par de telles apparences. Beaucoup de faits de cette nature, connus des gens de l'Art qui étudient & qui pratiquent, les mettent en garde contre ces assertions hazardées & toujours injurieuses; & jugeant ces cas avec équité, ils savent donner à la nature en défaut, ce qui doit lui être imputé, & rendre à l'Artiste la justice qu'il mérite, quoique ses efforts aient été quelquefois impuissans.

*Réponse au Mémoire à consulter  
du numero 33.*

M. de LACROIX, Docteur en Médecine,  
à la Ferté-Bernard, regarde l'affection

qu'on a exposée dans ce numero, comme un état spasmodique dont le foyer est à l'utérus & reconnoît une suffocation hystérique, qu'on doit attribuer à l'organisation primitive de cet organe. Il explique d'une manière très-claire les divers accidens qui accompagnent cet état & donne ses conjectures sur la présence des vers qui pourroient exister dans les premières voies & former une complication avec la maladie nerveuse.

Il conseille pour le traitement, l'usage des bains entiers avec la précaution de faire prendre avant, à la malade, deux cueillerées de julep misqué de la Pharmacopée d'Edimbourg, & apres le bain, un lavement de camomille, de nitre & de 40 gouttes anodines de Sydenham. Dans l'intervalle on appliquera sur le bas-ventre l'emplâtre anti-hystérique de la même Pharmacopée. Une heure après le bain, on lui fera recevoir à une chaise percée, les vapeurs de décoctions émollientes. Au bout d'un mois de ce traitement, on établira à la partie inférieure interne des cuisses un exutoire avec le sain-bois, & on lui donnera une dose de pilules cochées majeures. Pour prévenir les accès, on lui fera prendre de la potion décrite dans With, p. 419, Tome II, édit. 1767, *Traité des vapeurs*, & on fera appliquer quelques sangsues à l'anus; si l'accès revenoit avant qu'elles fussent tombées, on les laisseroit mordre.

Ce premier traitement fini, on fera usage pendant deux mois dans le courant du jour, d'une chopine de petit-lait clarifié où l'on ajoutera du sel fixe de tartre, sucs de cresson & becabanga dépurés & quelques gouttes de la teinture de With, tome III, pag. 165. On recommencera l'usage de ces secours autant de fois qu'il sera nécessaire, & surtout au printemps & en automne.

*Signé, de LACROIX, Médecin de Monsieur, commis spécialement pour les épidémies de la Province du Perche.*

*Nota.* Dans la feuille précédente, p. 159, on a vu une date du mois de Novembre; le lecteur est prié de faire attention qu'elle a été mise trop trop tôt.

*On prie ceux qui auront quelque observation de Médecine ou quelque chose de relatif à la santé & faire insérer dans la Gazette, d'adresser leurs lettres & leurs paquets, francs de port, au sieur BÉGUIGNON, Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année est de 9 liv. 12 sol, port franc par tout le Royaume.*

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins;

N°. 42.

ANNÉE 1781.

## GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 21 Octobre.

*Mémoire sur les symptômes & le traitement de la maladie vénérienne dans les enfans nouveaux nés, lu à l'assemblée particulière de la Faculté de Médecine dite, prima mensis, le 15 Octobre 1781, par M. DOUBLET, Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Médecin de l'hospice de Charité de S. Sulpice, & de l'Hôpital de Santé, situé à Vaugirard. A Paris, chez Méquignan, Libraire, rue des Cordeliers, vis-à-vis S. Côme, 1781. in-12. de 77 pag. Avec cette épigraphe :*

*La dentium cura posita est in medicatione nutricum. HIPP. epid. L. 6.*

**U**n établissement formé à Vaugirard en 1780, comme M. Doublet nous l'apprend, qui est dû à la vigilance & au zèle patriotique de M. le Noir, Lieutenant Général de Police, & qui a pour objet l'essai des méthodes les plus propres à obtenir la guérison des nouveaux nés infectés de mal vénérien, a donné lieu à cet écrit. M. Doublet, placé depuis le commencement de cette année, à la tête de cet hospice, où il a recueilli plusieurs observations intéressantes, a cru devoir en faire part à la Faculté & les soumettre à son jugement.

Son mémoire est distribué en trois parties ; la 1<sup>re</sup>. a pour objet la préparation & l'accouchement des femmes grosses infectées de mal vénérien & destinées à être nourrices ; la 2<sup>e</sup>. l'état des enfans infectés, & la 3<sup>e</sup>. leur traitement.

On voit d'abord un précis historique des différentes méthodes qui ont été employées pour le traitement des enfans

infectés, depuis l'existence du mal vénérien, ou plutôt depuis le 16<sup>e</sup>. siècle jusqu'à nos jours. Il y est fait principalement mention de la méthode de Mathiole, de celles de Maffa, de Rondelet, de Paré, de Pigray, de Guyon de la Nauche, de Harris, d'Astruc, de Levret, &c. Une idée qu'on donne ensuite de cet établissement & des fonctions des nourrices chargées chacune de deux enfans, emmène la première partie.

Les soins qu'exige la préparation des femmes grosses destinées à être nourrices, sont relatifs, comme le remarque très-bien M. Doublet, à la santé générale de l'individu, à l'administration de quelques palliatifs & à la nature de l'accouchement. En général, la santé de ces femmes se trouve altérée de plusieurs manières. Leurs maladies sont toujours remarquables par un caractère de foiblette. En adoucissant le virus par les palliatifs, l'état de ces femmes n'exige d'autre préparation que le seul traitement des maladies jointes à l'affection vénérienne. Le traitement palliatif consiste en général dans l'emploi de la panacée mercurielle à très-petite dose, dans celui de quelques légères frictions & des emplâtres mercuriels. M. Doublet fait remarquer que les pustules vénériennes répandues en grand nombre sur l'habitude du corps de ces femmes, sont d'un prognostic fâcheux, & que c'est un signe presque assuré d'une infection générale des eaux & des membranes.

L'Auteur donne ensuite le tableau des symptômes du mal vénérien que les en-

fanç portent en naissant. Ils se déclarent pour l'ordinaire dans les huit premiers jours. Ils affectent plus particulièrement la bouche, les yeux & les parties de la génération. M. Doublet les suit successivement dans toutes les parties où ils se manifestent. Il fait remarquer que les pustules larges & anciennes qui se montrent à la peau sont d'un fort mauvais préfage. Tous ces symptômes sont exposés en détail & forment un article très-intéressant dans ce mémoire. On y voit encore que l'engorgement des mammelles est un accident très-fréquent parmi ces femmes à la suite des couches.

La troisième partie est destinée au traitement. Le traitement des enfans consiste en deux points, à leur faire prendre le lait de femme rendu médicamenteux par les anti-vénériens & à leur donner des soins particuliers qui puissent favoriser leur guérison. Dès le douzième jour de l'accouchement, on commence à administrer aux nourrices quelques légères frictions. On les continue tous les trois jours; on a remarqué qu'il falloit environ 4 onces d'onguent mercuriel pour le traitement. L'Auteur expose avec beaucoup d'ordre & de clarté ce qu'il a observé relativement à l'effet du mercure, soit sur les nourrices, soit sur les enfans, & ce qu'on peut attendre d'une pareille méthode. Enfin le résultat des tentatives faites dans cette maison, est que jusqu'à présent l'on a sauvé, ou du moins conservés vivants un quart des enfans infectés qui y ont été reçus; ce qui est beaucoup.

Indépendamment du mérite attaché à cet écrit, qui est de renfermer des observations précieuses sur le diagnostic & prognostic du mal vénérien chez les enfans, il y a un article très-intéressant sur le millet ou muguet qui les attaque & des vues sur le traitement préservatif & curatif de cette cruelle maladie.

S'il est permis de faire quelques remarques sur ce mémoire, nous prendrons la liberté, en rendant justice aux talents, au zèle & aux connaissances de l'Auteur, de faire observer qu'il y a quelques autres méthodes connues qui auroient mérité son attention.

Nous ne parlerons pas de l'application d'une amalgame de plomb & de mercure, conseillée par Pigray, dans ce cas, ni du conseil de Harris sur l'usage du mercure doux pour les enfans, ni des ob-

servations de Stahl (1) & d'Everard (2) sur l'infection des enfans par les nourrices. Nous ferons observer seulement que la méthode de traiter les enfans infectés de mal vénérien, indiquée par Brunner (3) & qui consiste dans l'usage du mercure doux & de la décoction des bois sudotifiques, dans laquelle on a mis infuser le mercure coulant, n'est point indifférente & méritoit quelque attention dans cet écrit.

*Description du muguet ou millet des enfans, d'après M. Doublet.*

» Au bout de trois à six jours, après la naissance, plus ou moins, la bouche de l'enfant commence à être moins vermeille; bientôt elle devient d'un rouge foncé & tirant sur le noir; le visage est un peu retiré; il y a des rougeurs à l'anus; enfin il paroît un ou deux points blanchâtres au frein de la langue, ou bien aux gencives, vers le lieu que doivent occuper les incisives. Au bout de six heures, ces points se sont propagés à la commissure des lèvres & à l'intérieur des joues; au bout de vingt-quatre heures, la langue en est parfumée; ils tombent alors ou sont balayés facilement sans laisser de traces sensibles, mais en peu d'heures ils repoussent; ils deviennent plus serrés & plus nombreux; un dévoilement aqueux & verdâtre se déclare; l'enfant est brûlant & agité; il ne tète qu'avec peine; l'éruption gagne l'œsophage; il se forme de petits ulcères qui deviennent presque aussitôt secs & noirs; la foibleesse devient extrême, & l'enfant meurt ».

» Telle est la nature des symptômes du millet, quand il marche rapidement à son dernier période. Mais cette maladie n'est pas toujours aussi prompte & aussi cruelle. Chez quelques enfans le millet est gros, très-superficiel, peu serré; le dévoilement est léger; le fond de la bouche peu altéré dans sa couleur. Alors, le lait d'une nourrice saine guérit sûrement ce millet, & même, sans nourrice, les gargarismes acidulés, le lait de chevre, l'eau de riz aromatisée, les cordiaux légers, le font aussi disparaître; mais cette cure

(1) *De requisitis bona nutritio*. Hallæ. 1698. in-4°.

(2) Everard, antiqui morbi recrudescētis per sudorēm inducti, &c. Middelb., 1661.

(3) Brunner, de methodo tuta & facilis iuis veneris curandæ experimentis, & observationibus confirmata. Scaphufo, in-4°, 1739.

n'est pas radicale. D'autres fois, il est plus ferré, petit, ténace, accompagné de dévoiement & de marasme commençant ; il disparaît encore, mais seulement avec le lait de la nourrice, & les enfans courrent de grands risques jusques au-delà du troisième mois. Enfin, il tuo promptement quand il est très-abondant, très-ferré & très-petit, que le fond de la bouche est noir, & que sous les petits points blanchâtres s'élèvent des ulcères grangereux qui sont d'un jaune brun après la chute de l'escarre, ce qui paroît à quelques uns un millet jaune, mais ils deviennent bientôt secs & noirs, & la mort est prochaine.

» Les enfans nés à l'hospice n'ont pas tous le millet, & lorsqu'ils en sont attaqués, ils le font, pour la plupart, très-légerement. Les enfans qui sont venus de Bicêtre l'ont eu un peu plus fort, mais beaucoup moins que ceux de la Crèche qui en furent presque généralement infectés. Tout ce que nous pouvons affirmer sur la nature de ce mal, c'est qu'il est contagieux, qu'il est plus ou moins prompt à se développer, suivant que l'air est plus ou moins pur, qu'à l'extérieur les gargarismes acidules, portés avec un petit pinceau, & à l'intérieur, les cordiaux sont les seuls moyens dont on ait tiré quelque avantage, mais que le meilleur remède est d'isoler les enfans, & de leur donner une bonne nourrice. Nous attribuons à cette maladie pernicieuse la perte d'une partie de ceux des enfans de l'hospice qui ne peuvent pas téter, soit par foibleté, soit par défaut de nourrice, & il est une des principales causes de la débilité de ceux que nous perdons dans les quatre premiers mois, parmi les enfans qui ont des nourrices ».

#### TABLE DE SANTÉ.

On se rappelle l'invention des fourneaux économiques par le sieur Nivert. L'expérience a prouvé que cet Artiste ingénieur connoissoit l'art de préparer les alimens & de leur conserver par une heureuse combinaison de l'eau & du feu, toute la saveur dont ils sont susceptibles. Nous avons rendu compte de cette invention, dans le N°. 40 de la Gazette de Santé, année 1780.

Encouragé par ce premier succès & dirigeant toujours ses recherches vers des objets utiles & commodes, le sieur Nivert vient d'imaginer une table qui réu-

nit un grand nombre d'avantages & de commodités, surtout pour les personnes valétudinaires, sujettes aux infirmités, qui ont besoin de prendre souvent des boissons chaudes dans la nuit, de changer de linge, &c. &c. Tout le monde conçoit de quel prix seroit un meuble, un ustensile quelconque portatif, qui joindroit à la propriété, l'avantage de pouvoir servir en même tems de table de nuit, de table à jouer, de table à écrire, de poêle en hiver, qui offrirait tous les avantages d'un bain-marie sans en avoir les inconveniens ; qui n'exposeroit ni aux accidens du feu, ni aux inconveniens de la fumée. Tel est celui que le sieur Nivert, dirigé par les conseils d'un Médecin, a imaginé & exécuté. Il a trouvé le moyen d'entretenir & de conserver dans le centre de cette table, une chaleur suffisante pour tenir les boissons chaudes, ou tièdes à volonté ; de pratiquer des compartiments propres à contenir plusieurs choses nécessaires, comme écritoire, papier, linge, éponge, tasses, flacons, boule d'étain, lampions & autres choses utiles surtout pour la nuit. Le tout est sous une seule clef. Il y a de plus une espece de chancellerie pour tenir les pieds chauds, en cas qu'on veuille s'en servir pour table à écrire. Le sieur Nivert nous ayant rendus témoins de sa nouvelle découverte, nous n'avons pu nous empêcher d'admirer la simplicité de cette table & les avantages qu'elle offre dans une infinité de circonstances, surtout pour les malades.

*La demeure du sieur Nivert est, maison de M. Dumas, rue & vis-à-vis le Cherche-Midi, F. S. Germain.*

*De Castres, en Languedoc, le  
15 Octobre.*

» Il vient de se former en cette ville, sous la protection & par la bienfaisance de Monseigneur l'Evêque, un établissement que la Religion & l'humanité réclamoient également depuis longtems. Ce Prélat, frappé, dans le cours de ses visites dans son diocèse, des suites affreuses qui résultent de l'impératrice des Sages-Femmes, n'a rien négligé pour y remédier. Il a cru, avec raison, qu'il n'y avoit pas de moyen plus sûr & plus efficace que de procurer l'instruction aux Femmes qui se destinent à remplir des fonctions si utiles & si importantes. Pour cet effet, il a adressé une lettre circulaire à MM. les Curés & Officiers municipaux de son dio-

cèle, pour les engager à ne choisir que des sujets convenables à cet état, & il a offert de fournir à tous les frais de voyage de retour & d'entretien, pendant tout le tems de l'instruction. Pour exciter l'émulation, il a établi trois prix en argent, qu'on distribuera à la fin du cours à celles qui auront fait le plus de progrès.

M. Icart, Professeur & Démonstrateur Royal en Chirurgie, associé de l'Académie Royale de Chirurgie de Paris, connu par des opérations qui font honneur à ses talens, & par plusieurs ouvrages estimés, s'est prêté, avec un désintéressement qu'on ne fauroit assez louer, à secondier les intentions bienfaisantes de Mgr. l'Evêque. Il s'est chargé de l'instruction gratuite des Sages - Femmes qui se font rendues à Castres de toutes les parties du diocèse. Ce cours d'accouchemens a été ouvert, hier 14 Octobre, par une séance publique, tenue dans l'une des salles de l'Hôtel-de-Ville. M. Icart a lu un discours sur l'utilité de l'établissement.

Rien ne fait mieux connoître combien il étoit essentiel d'instruire les Sages-Femmes, que le nombre d'individus qui deviennent les victimes de leur ignorance ; il est réellement effrayant. On compte dans le seul diocèse de Castres, 25 à 30 enfans & 40 à 50 femmes qui meurent ordinairement tous les ans, par la faute des Sages-Femmes.

#### *Maniere de nourrir les enfans.*

Un Pere de famille ayant vu périr successivement, entre les mains de deux différentes Nourrices, deux enfans que son épouse n'avoit pu allaiter, le détermina à nourrir de lait de vache ceux qui lui viendroient dans la suite. Ce particulier rend ainsi compte de la méthode qui lui a réussi sur deux filles que son épouse lui a données depuis.

Les premières vingt-quatre heures après leur naissance, je les ai, dit-il, purgées avec une once de tyrop de chicroë composé de rhubarbe, pour être sûr de l'évacuation de cette matière noirâtre que l'on nomme meconium. Après cette évacuation, je leur ai fait prendre du lait de vache coupé avec un peu d'eau, dans laquelle je faisois bouillir un demi-gros

d'anis de la Chine & un peu de sucre blanc. Ces deux enfans ont été quinze jours nourris avec cet aliment, que la mère avoit soin de faire chauffer au bain-marie, au degré de chaleur convenable. Après ce tems, l'estomac demandant un peu plus de substance, je leur faisois une bouillie, non pas avec de la farine, comme le font toutes les Nourrices, mais avec la mie de pain mollet, que nous faisions sécher & mettre en poudre. C'est avec cette poudre délayée dans le lait, & cuits ensemble, que nous sommes parvenus à avoir deux enfans bien constitués & d'un bon tempérament. Il ne faut pas s'alarmer s'il survient un peu de dévoilement, c'est parce que l'estomac est fatigué ; il faut diminuer la quantité de l'aliment ; & pour redonner du ton à ce viscere, l'on peut appliquer à la région épigastrique une emplâtre fait avec la thériaque ».

Nous applaudissons beaucoup à cette méthode, dont les principes sont puisés dans la Consultation de la Faculté de Méd. de Paris pour l'Hôpital des Enfants-trouvé d'Aix en Provence. Nous croyons devoir faire observer seulement, que pour qu'un pareil régime où tout autre réussisse, il faut avoir soin de tenir les enfans très-propres & très-chaudement.

#### *Avis de M. P I E R R E S , Imprimeur ordinaire du Roi.*

Differentes augmentations dont M. Pierres, Imprimeur ordinaire du Roi, a cru susceptible le Catalogue hebdomadaire qu'il publie, l'obligeant à donner plusieurs suppléments dans le cours de l'année, il se voit dans la nécessité d'en augmenter le prix, & de le porter à 7 liv. 4 sols pour l'année, au lieu de 6 liv. 12 sols qu'on payoit ci-devant. Ce petit Journal fera désormais absolument nécessaire à la Librairie tant de France qu'étrangere & à tous les possesseurs de grandes bibliothèques. C'est ce qui a déterminé M. Pierres à l'intituler, *Journal de la Librairie ou Catalogue hebdomadaire*. Ce recueil précieux existe depuis 1763, & a été continué jusqu'à présent sans interruption.

*On prie ceux qui auront quelque observation de Médecine ou quelque chose de relatif à la santé & faire insérer dans la Gazette, d'adresser leurs lettres & leurs paquets, francs de port, au sieur MITQUIGNON, Lib. rue des Cordeliers., chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année est de 9 liv. 12 sol, port franc par tout le Royaume.*

De l'Imp. de la Veuve B A L L A R D & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.

## 2<sup>e</sup>. SUPPLÉMENT AU N°. 42.

*Suite des remarques & observations sur les expériences de M. Vicq-d'Azyr.*

3<sup>e</sup>. Nous croyons qu'on ne peut décider d'une manière positive, d'après ces expériences, que la maladie épidotique n'attaque pas deux fois le même animal ; parce qu'en 1<sup>er</sup> lieu, les observations de M. le Marquis de Courtivron, faites en Bourgogne en 1747, offrent le contraire, & que d'ailleurs un animal exposé à l'infection, peu de tems après sa maladie, peut bien ne pas la reprendre, tandis qu'une année après ou plus tard, il peut en être susceptible ; ce qu'on observe également dans toutes les maladies pestilentielles des hommes.

4<sup>e</sup>. Ce seroit tirer une conséquence trop précipitée, & peut-être dangereuse, si on concluoit des expériences de MM. le Marquis de Courtivron & Vicq-d'Azyr faites avec les cuirs des animaux infectés & mis sur le dos des bœufs ou des vaches, que ces cuirs ne peuvent point communiquer la maladie. Il est d'autant plus essentiel de ne pas tirer cette conséquence qu'une expérience concluante, en ce genre, est très-difficile à faire, & qu'elle exige, pour être bien faite, des conditions qui existent rarement : mais si elle l'étoit avec les circonstances qu'on désire, nous croyons être autorisés à penser qu'on pourroit en conclure quelque chose de certain. Voici donc de quelle manière nous imaginons qu'on devroit la faire, si jamais l'occasion se présente.

5<sup>e</sup>. Comme il est incontestable & démontré par les expériences de M. Vicq-d'Azyr, que les habits infectés des hommes qui ont servi dans les Hôpitaux vétérinaires, mis sur le dos des bœufs, leur communiquent la maladie, on entrevoit déjà la même possibilité, en se servant des cuirs des bêtes infectées. Il semble même qu'il y a lieu d'être étonné que la chose n'arrive pas avec des cuirs infectés, tandis qu'elle a lieu avec des habits qui le sont. Mais on ne doit pas l'être, si l'on fait attention, 1<sup>o</sup>. à la nature des humeurs qui communiquent puissamment la maladie, telles que la bile, la morve, la bave, & les excréments ordinaires, dont les habits de ceux qui soignent

les malades peuvent être, & sont très-souvent en effet imprégnés, tandis qu'un cuir tiré du corps d'un animal malade, mais dont le siège de la maladie a été, comme il l'est ordinairement, dans les premières voies, peut bien n'être pas assez infecté pour la communiquer par cette voie, & rendre ainsi son application sur le dos des animaux sains, nulle ou de nul effet ; 2<sup>o</sup>. à la difficulté qu'a le virus de pénétrer par les voies de la peau, & qui exige peut-être toujours une déglutition de la part de l'animal, ou une injection dans les naseaux ou dans quelque plie ou cavité pour reproduire la maladie. Il est vrai que cette difficulté se rencontre également dans les deux cas, mais l'un, comme on voit, a plus de circonstances favorables que l'autre.

D'après ces principes, il seroit facile de se convaincre si la contagion peut jamais avoir lieu avec les cuirs infectés mis ainsi sur le dos des animaux sains, en en choisissant un sur lequel la maladie eût fait que lques ravages, & des bêtes saines qui eussent la liberté de se lécher durant & après l'application de ce cuir frais. Alors, nous croyons qu'il pourroit arriver que sur six bêtes qu'on soumettroit à cette expérience, trois ou quatre pourroient être infectées, de même qu'il pourroit arriver qu'il n'y en eût aucune parmi celles sur le dos desquelles on auroit mis des habits infectés, si le museau de l'animal, dans ce cas, étoit recouvert d'un panier d'osier ou de quelque corps qui l'empêchât de se lécher. Le succès de cette expérience dépend donc de cette dernière circonstance qui peut ne pas exister très-souvent.

Mais, quand bien même, après plusieurs tentatives réitérées de ce genre, il se renconteroit toujours que les cuirs infectés mis sur le dos des animaux sains ne leur communiquent jamais la maladie, quoique les habits suspects la leur communiquent, on n'en pourroit pas conclure encore que les cuirs suspects peuvent être mis en sûreté dans le commerce ; parce que leur application sans effet, semble bien prouver que le virus de la maladie appliqué sur le dos des bœufs ne pénètre pas dans leurs chairs, par cette voie, ce qui arrive même quand on pique leur cuir avec un scalpel qui en est

(170)

imbibé, comme M. Vicq - d'Azyr s'en est convaincu, mais ne prouve pas pour cela, qu'un cuir infecté ne pût être très-capable de communiquer la maladie, s'il étoit mis, non sur le dos des bœufs, (circonstance qui ne se rencontre presque jamais dans le commerce) mais sur les choses propres à favoriser la contagion, comme sur un fourrage, sur un pâture, enfin sur tout ce qui sert de nourriture ou de boisson aux bestiaux, ou qu'ils peuvent avaler, lécher ou flairer de très près.

6°. Nous observerons, en sixième lieu, que lorsqu'on dit que les vapeurs vireuses reçues à l'ouverture de l'abdomen ou des boyaux, dans des vessies, & introduites ensuite dans les naseaux, soit en crevant ces vessies à leur entrée, soit en y introduisant ces vapeurs au moyen d'un tuyau, prouvent, par l'effet, que les naseaux sont une voie de communication aussi sûre que celle de la déglutition ; on rend compte, à la vérité, d'une très-belle expérience, qu'on doit supposer avoir été faite avec beaucoup d'attention & sans avoir fait toucher aux naseaux ou aux levres de l'animal ni les vessies, ni le tuyau ; mais la conséquence qu'on en tireroit, nous paroîtroit trop précipitée, si on en concluoit que, parce que la fumée des entrailles ainsi reçue dans les naseaux peut communiquer la maladie, l'air de l'atmosphère peut la transmettre également. Aussi nous ne voyons pas qu'on l'ait tirée, & peut-être la sphère d'activité du virus ne s'étend pas au-delà de cette fumée épaisse concentrée dans les entrailles fumantes d'un animal chaud. Du reste, cette expérience plusieurs fois répétée, seroit capable d'éclairer sur une des plus belles & des plus intéressantes questions qu'on puisse agiter sur cette matière.

7°. Les réflexions que nous aurions à faire sur le septième résultat qui est, que le virus ne se communique point par la voie des frictions, sont à peu près les mêmes que celles qu'on a faites au N°. 4. Ces réflexions tendent à établir que le virus frotté sur toutes les parties de l'animal revêtues de poil s'y arrête, sans pénétrer le tissu des chairs ou de la peau, (ce qui est encore une belle vérité à démontrer,) mais que si ce même virus est déposé par une friction ou par le maniment sur une partie à portée d'être léchée par l'animal, il pourra produire également la maladie. Cela paroît si vrai, que sur 6 bêtes saines soumises à cette expérience par M. Vicq-d'Azyr, il en a eu une qui en a été attaquée. Pour com-

pléter cette expérience ; en cas que celles n'aït pas été fait, nous désirerions que la friction avec le virus fût faite sur les parties dénudées de poil, comme par exemple, sur le pis des vaches, & qu'on s'assurât toujours en même tems, du museau de l'animal. Alors, on sauroit positivement à quoi s'en tenir sur ce fait, ainsi que sur celui des cuirs.

8°. Quant à l'article huit qui est, que la voie de la déglutition est la plus prompte & la plus sûre pour propager la contagion, M. Vicq-d'Azyr avoue qu'on l'avoit dit avant lui, mais que personne ne l'avoit démontré, cela est vrai. Nous ajouterons que c'est peut-être la seule, dans tous les cas ordinaires où l'animal est libre, & qu'un double panier d'osier dont l'intérieur seroit pratiqué de manière à pouvoir loger du foin ou du fourrage passé à l'eau, c'est-à-dire bien lavé, seroit peut-être le moyen le plus certain de préserver les animaux de la contagion, même au milieu de tous les corps les plus capables de les infester. Ce qu'on pourroit d'ailleurs vérifier à la première occasion.

9°. Nous n'avons aucune réflexion à faire sur l'effet de l'inoculation. D'abord, sur douze bœufs inoculés, un seul fut conservé ; ensuite sur dix, il en mourut sept.

10°. Comme il résulte des expériences faites sur le virus & sur l'air des étables, avec des huiles grasses & aromatiques, avec l'acide sulphureux volatil, l'acide marin dégagé du sel par l'intermédiaire de l'acide vitriolique, enfin avec les alkalis-volatils, &c. que ces moyens n'ont point servi ni à rendre la maladie plus bénigne, ni à dénaturer le virus, on en peut conclure hardiment que tous les parfums, toutes les drogues employées pour désinfecter l'air ou pour préserver les animaux, sont parfaitement inutiles, ce que l'Auteur des *Recherches sur les maladies épizootiques* avoit établi.

11°. 12°. 13°. Il est de toute évidence qu'au moyen de l'inoculation, on découvre les premiers & véritables symptômes de la maladie, & on s'assure si elle est contagieuse, c'est-à-dire transmissible par cette voie ; mais de quelque manière que nous envisagions l'avantage qu'on peut tirer de cette méthode, soit pour traiter la maladie, soit pour s'éclairer sur l'épidémie, soit pour constater ou démontrer la contagion, cet avantage, nous l'avouons, qui coûte toujours un peu, nous paroît bien petit.

*La suite à l'Ordinaire prochain.*

### 3<sup>e</sup>. SUPPLÉMENT AU N°. 42.

*Suite des remarques & observations  
sur les expériences de M. Vicq-  
d'Azyr.*

14°. M. Vicq-d'Azyr s'est convaincu que la cohabitation des animaux malades avec les sains, suffisoit pour leur donner la maladie, & que la migration ou le déplacement des bestiaux, c'est - à - dire le changement d'air & l'éloignement des lieux suspects étoit très-utile. Ce qui est une vérité utile qu'on ne sauroit trop répéter.

15°. Quant à l'article 15 qui constate la vérité de cette assertion déjà faite, que l'eau peut enlever les molécules vireuses aux alimens qui en sont imprégnés, c'est-à-dire, les désinfecter véritablement, & faire sur les surfaces, ce que les parfums les plus forts, ce que les vapeurs sulphureuses, salines &c. ne sauroient opérer; c'est une vérité précieuse qu'on est forcé de dire que l'Auteur des *Recherches sur les maladies épidémiques* avoit encore établie par le raisonnement, & que M. Vicq - d'Azyr a démontré par l'expérience.

16°. Le même Auteur donne ici le résultat d'une belle expérience, en démontrant que la couche d'air qui est répandue près de la terre, le matin, & dans un tems nébuleux, est capable d'éteindre la flamme d'une bougie, & vraisemblablement n'est point respirable. Mais l'épreuve de ce même corps, si elle a été faite sur des animaux, a dû prouver en même tems une autre vérité; c'est que cet air condensé ou plutôt cette vapeur blanche, espece de mophète particulière, ne donne point la maladie épidémique, & par conséquent n'a rien de commun avec elle. Cette couche d'air ainsi condensé par la fraîcheur de la nuit, existe en tout tems, surtout dans les parties méridionales de l'Europe; la maladie épidémique est un accident étranger dont les bêtes à cornes ont été atteintes, sans que peut-être aucune ait été exposée à l'action de cette couche d'air. Cela n'empêche pas qu'elle ne puisse être d'ailleurs très-pernicieuse.

17°. Nous n'ajouterons rien au 17e. résultat qui est, que les lotions de la bouche & des naseaux avec des liqueurs fortes font

\* très-utiles dans cette maladie, (cela doit être) & capables peut-être aussi de servir de préservatifs dans certains cas.

18°. C'est encore une vérité importante, que les alkalis & l'eau sont les liqueurs qui ramollissent le mieux les alimens dureis du feuillet. On fait observer néanmoins en note, que les alkalis donnés intérieurement ont occasionné beaucoup de chaleur & d'agitation.

19°. Quant à la susceptibilité de la maladie qui existe dans un animal, & n'existe pas dans l'autre, c'est une observation constante & sur les hommes & sur les animaux, dans toutes les maladies pestilentielles; & si malheureusement les individus des différentes espèces animales étoient tous susceptibles d'infection, lors d'une maladie très-meurtrière, toute l'espèce périrait dans un pays, ce qui n'est peut-être jamais arrivé.

20°. Nous finirons par une remarque sur la dernière expérience, qui est, qu'un veau dans le même air des malades, c'est-à-dire, dans la même étable, mais séquestré & enfermé dans une espèce de cage, & soigné par des personnes qui ne visitoient & ne touchoient point les malades, n'a point pris la maladie. Si cette expérience étoit répétée, elle nous paroîtroit assez concluante pour établir que ce fléau ne se communique point par la voie de l'air, proprement dit, pas même dans le même lieu; ce qui seroit assez conforme à l'observation qu'on fait tous les jours sur la morve des chevaux, aux écoles vétérinaires, aux écuries du Roi, & ailleurs, par laquelle il est démontré qu'en séparant des autres, par une cloison, un cheval morveux, la maladie ne se communique point. Il n'y auroit donc plus que la rapidité des effets des contagions & celle des symptômes des maladies aigues qui seroient difficile à expliquer & pourroient faire soupçonner une contagion aérienne, ou, comme on dit, *ad distans*. Mais on doit prendre garde que la rapidité de la marche d'une contagion quelconque, ni l'acuité (s'il est permis de s'exprimer ainsi) des symptômes, ne doivent point autoriser à admettre l'exaltation des principes contagieux, puisque l'activité du virus, & la faculté qu'il a de produire une maladie ex-

t émement aigue dans ses effets, peuvent exister & existent réellement, sans qu'il soit nécessaire d'avoir recours à des suppositions gratuites pour expliquer ces phénomènes.

Si l'on résume ce qu'on vient de dire au sujet de cette maladie, on en peut conclure qu'il est presque démontré aujourd'hui que l'air n'est entré pour rien ni dans sa cause, ni dans sa marche, ni dans ses effets ; que l'art n'a pas plus fait pour sa guérison que la nature ; que l'eau est le grand moyen de désinfection, & peut-être le seul, sur lequel on puisse compter, capable d'épargner des millions dans ces circonstances, & de remplacer avantageusement tous les parfums, toujours très-chers & très-inutiles. On est obligé de convenir encore que le Gouvernement a pris la véritable voie pour parvenir à la vérité, en favorisant, d'un côté, plusieurs écrits, & de l'autre, plusieurs expériences qui n'ont eu pour but que sa découverte, & que M. Vicq-d'Azyr, en démontrant la plupart de celles qu'il a établies, a plus fait en deux mois de tems avec des expériences, que tous les Médecins de la plus grande sagacité, n'avoient pu faire en deux siècles, par le raisonnement. On doit lui rendre cette justice avec d'autant plus de plaisir, que la lumière qu'il répand est présentée partout dans ses écrits de la manière qu'il convient ; & si l'on joint à son ouvrage, qui ne laisse presque rien à désirer sur l'épidémie la plus considérable des bêtes à cornes, celui qui a été publié par ordre du Roi, sous le titre de *Recherches sur les ma-*

*ladies épidémiologiques* (\*), qui contient le tableau fidèle de toutes celles qu'on observe sur les animaux, soit de la grande, soit de la petite espèce, on aura, selon nous, ce qui a été publié de plus lumineux & de plus utile sur cet objet. Mais, s'il est permis de dire son sentiment, nous croyons qu'il reste encore quelques expériences à tenter sur les animaux ; que l'intérêt de l'homme semble exiger pour lui dans des circonstances semblables, des secours, non du même genre certainement que ceux qu'on emploie pour les bestiaux, mais des précautions analogues à son être, à ses positions, pour le délivrer, dans un climat tel que le nôtre, des maladies pestilentielles qu'il a reçu dans des siècles de ténèbres, & que des préjugés absurdes & barbares y nourrissent, y conservent encore avec le plus grand soin.

(\*) Il ne faut point confondre l'ouvrage dont on parle ici, qui a été publié, en deux volumes in-8°, & qu'on trouve à Paris, chez Ruault, Librairie de la Harpe, avec une brochure postérieure à cet écrit qui porte le même titre, & qui n'est qu'une traduction de quelques Mémoires dont on avoit déjà fait connoître les principaux. L'Auteur du 1<sup>er</sup>. écrit croit être en droit de demander s'il est permis de mettre ainsi le titre de son ouvrage à une traduction qu'on publie plusieurs mois après sur la même matière & dans la même Ville.

Pourquoi, ceux dont l'honnêteté, la droiture & la justice sont connues, s'en écartent-ils, lorsqu'il s'agit de cet Auteur ?

#### AVERTISSEMENT.

N. B. On ne se feroit jamais attendu, que deux ou trois mots d'un écrit à la dictation duquel on n'attache aucune espèce de prétention, puisqu'il ne s'agit que d'exposer des faits, des objets utiles, eussent pu arrêter des personnes d'ailleurs pleines d'esprit & de goût, mais qui paroissent plus occupées de mots que de choses, & donné lieu par-là au besoin de faire aujourd'hui un commentaire dessus & d'en donner l'explication. Il paroît assez inutile, après que le premier Auteur de cette Gazette ait exposé lui-même les raisons qui l'obligoient de discontinuer ou de cesser ce travail, & qui n'étoient autres que ses occupations, de les exposer de nouveau. Cependant, ce même Auteur nous en a prié, & nous n'avons pas cru devoir lui refuser cette satisfaction. Malgré cette déclaration publique faite de notre part avec le plus grand plaisir, parce qu'elle nous a paru juste, du moment que M. G. l'a cru nécessaire, on a fait semblant d'ignorer ce qui précède & ce qui suit cette annonce de cessation de travail : ce dont nous sommes étonnés. On a lieu de l'être encore quand on voit ces mêmes personnes s'arrêter à une autre phrase qui vraisemblablement ne leur a pas paru assez claire, c'est celle où l'on a dit qu'on s'attacheroit à éclaircir des principes, lumineux pour la pratique, ou dans l'art de guérir. On a cru qu'on vouloit dire qu'on éclairciroit la lumière, ce qui feroit en effet une prétention fort extraordinaire si quelqu'un en avoit l'idée ou l'envie. Mais un reproche vraiment fondé qu'on peut faire à ceux qui parlent d'après nous, c'est de n'avoir pas assez soigné leurs épreuves, lorsqu'ils ont laissé subfiter généraux, à la place de dangereux, qui est l'épithète que nous avions laissée en parlant des Livres qui contiennent des principes semblables, c'est-à-dire (puisque il faut des commentaires) de ces livres qui contiennent des principes dangereux.



N°. 43.

ANNÉE 1781.

# GAZETTE DE SANTÉ,

*Du Dimanche 28 Octobre.*

**T R A I T É de l'anthrax ou de la pustule maligne,** publié par M. CHAMBON, Docteur de la Faculté de Médecine de Paris, & de la Société Royale de Médecine, &c. A Neuchâtel, & se trouve à Paris, chez Belin, Libraire, rue S. Jacques. 1781. in-12. d'environ 300 pag.

Pour mettre le lecteur au fait de ce traité, nous croyons devoir lui rappeler que l'Académie de Dijon avoit proposé, il y a quelque tems, pour sujet d'un prix, de déterminer la nature du charbon malin, connu surtout en Bourgogne, sous le nom de *pustule maligne*, d'en assigner les causes & d'en établir, d'après l'observation, le meilleur traitement; que cette Compagnie couronna en 1780, deux dissertations sur ce sujet, l'une de M. Thomassin, Chirurgien-major du premier Régiment des Chasseurs à cheval, & l'autre, de M. Chambon, Chirurgien à Brevanne-sous-Choiseul en Lorraine. Nous rendimes un compte alors, peut-être un peu trop sévère, de la dissertation de M. Thomassin, (voy. n°. 49, année 1780). Aujourd'hui nous avons à parler de celle de M. Chambon, qui vient de publier un Médecin du même nom, & de la Faculté, sous le titre simple qu'on vient d'exposer.

Cet Editeur a ajouté beaucoup de notes critiques, soit du texte, soit de la dissertation de M. Thomassin, qui ont grossi considérablement cet opuscule. Il en a résulté un volume de 236 pages. Il a cru nécessaire encore de le faire précédé d'une introduction qui en contient 64,

& qui a pour objet de faire voir combien la dissertation de M. Thomassin méritoit peu d'être couronnée par une Académie. D'après cela, il s'inscrit en faux contre le jugement de celle de Dijon, en appellant comme d'abus, de son tribunal à celui de la raison, (voy. pag. 13 de l'Introduct.) Cette diatribe lancée contre l'Auteur couronné & contre l'Académie, nous a paru vive & faite avec un peu d'humeur.

Cet Editeur fait d'abord plusieurs reproches, en forme, au concurrent de celui dont il porte le nom; il essaye même de lui enlever tous les fleurons de sa couronne. Ses reproches les plus doux sont annoncés par ces titres, *contradictions; défaut d'intelligence dans les citations; véritable caractère du charbon méconnu; faits hasardés sans réflexion; défaut d'exactitude dans le récit des signes de l'anthrax; moyens de curation dangereux.* Comment concilier tous ces reproches avec ce que disoit du même ouvrage l'Académie de Dijon, par l'organe de son Secrétaire, en 1780 : « M. Thomassin, disoit-on, s'est strictement renfermé dans la question proposée. La pustule maligne est l'unique objet des détails dans lesquels il est entré. » Il la décrit dans son principe, dans ses progrès, de manière à rappeler ses différens traits à ceux qui ont eu occasion de l'observer, à la faire reconnoître dans tous les tems à ceux qui ne l'ont pas encore vue. Les causes de cette maladie sont déterminées avec autant d'exactitude que de sagacité; sa curation est exposée avec clarté & avec le plus grand détail, eu égard aux reme-

» des à employer suivant les circonstan-  
» ces & les progrès du mal. On auroit  
» désiré un peu plus de précision & un  
» plus grand nombre d'observations sur-  
» tout dans la partie du traitement ».

*A Dijon, le 4 Mars 1780. Signé, MARET,  
Secrétaire perpétuel, &c.*

Le premier reproche de M. Chambon tombe sur des assertions qui lui ont paru contradictoires. M. Thom. croyoit être fondé à croire, ce qui est très-probable aussi, que les causes du charbon malin sont toujourexternes. Pour appuyer cette opinion, il cite des faits qui semblent prouver en effet que souvent la cause est externe, puisqu'il rapporte des observations faites sur l'usage interne des chairs des animaux qui ont produit quelquefois le charbon. Son adversaire semble lui reprocher qu'une pareille cause n'est point externe, ou plutôt qu'il s'est servi, pour prouver qu'une cause est externe, d'observations qui prouvent qu'elle est interne. Nous croyons que M. Chambon, quelque opinion qu'il ait sur les causes du charbon, autoit pu se dispenser de faire ce reproche.

Le second exemple de contradiction reproché, est le suivant. M. Thomassin, après avoir dit » que la morsure de la vipere est de toutes les morsures d'animaux vénimeux (en Europe sans doute) celle qui est la plus dangereuse; assure, quelques pages après, qu'elle ne l'est pas autant que quelques Autateurs ont voulu nous le dire, & qu'il est rare que cette blessure abandonnée à la nature soit mortelle ». M. Chambon veut point d'assertions de ce genre. Elles lui paroissent trop contradictoires.

Le troisième exemple de contradiction a pour objet les moyens employés pour le traitement. M. Thomassin dit dans un endroit, que dans le tems de l'inflammation & de l'irritation causée par le charbon, le cataplasme de mie de pain & de lait est avantageux, & ailleurs, qu'on connaît les succès obtenus de l'application du feu & de l'huile bouillante dans le même cas. M. Chambon ne fait grâce sur rien. Il trouve encore une contradiction manifeste dans ces propositions.

Le second reproche, en règle, a pour objet de faire voir le défaut d'intelligence de M. Thomass. dans les citations. L'exemple que M. Chamb. rapporte pour le prouver, est tiré d'un passage de Poma-

ret, Chirurgien (cité par M. Thom. qui dit avoir vu deux ou trois fois de charbons sans fièvre. M. Ch. prétend que M. Th., qui a fait la même observation, regarde l'absence de la fièvre comme un symptôme qui ne paraît point étranger à la nature de l'antrax, tandis qu'il lui est presque essentiel, & qu'il n'a pas entendu Pomaret, qui dit ailleurs que les charbons qu'il observa dans la peste de Marseille, étoient différents de ceux que Galien & autres avoient décrits, &c. &c.

Nous croyons que M. Cham. a poussé ici un peu trop loin sa critique. Il n'est pas rare en effet de voir un charbon même pestilential, sans fièvre; cela dépend de son siège. Diemberbroeck seul en fournit plusieurs exemples, surtout un remarquable sur lui-même. Il nous semble encore que M. Chambon n'a pas prouvé un défaut d'intelligence dans ce cas. Pomaret a pu être surpris en effet, de la différence qui existe entre les charbons observés à Marseille en 1630, & ceux que Galien a décrits. Il nous a paru encore que M. Ch. a trop accordé à son idée de croire que le charbon vient presque toujours de cause interne. Cette opinion qu'il caresse trop a été peut-être cause de foiblesse de ses arguments.

Le troisième reproche, en forme, qu'il fait, paroît un peu plus grave. Il a pour objet le véritable caractère du charbon méconnu, selon lui, par M. Thomassin. Cependant, l'Académie a prononcé que cet Auteur a décrit cette maladie dans son principe, dans ses progrès, de maniere à rappeller ses différents traits à ceux qui ont eu occasion de l'observer & à la faire reconnoître dans tous ses tems, à ceux qui ne l'ont pas encore vue. Qui croire?

M. Chambon prétend que M. Thom. a confondu le furoncle avec le charbon, lorsqu'il a dit que le siège de la pustule maligne est à la peau & dans le tissu graisseux. Il soutient que le charbon a toujours son siège à la peau, au lieu que le furoncle a le sien dans le tissu cellulaire. Il avoue, il est vrai, que le corps graisseux peut en être attaqué par communication avec la peau, mais il dit que ce n'est pas là son siège ordinaire ni primitif. Nous ne savons que penser de cette différence d'opinions entre M. Ch. & une Académie.

Le quatrième reproche, en forme, porte sur des faits hazardés, suivant

M. Chambon, sans réflexion. Ils sont au nombre de deux. 1<sup>o</sup>. M. Thomassin a dit que les animaux, les bœufs surtout, sont sujets à une espèce de charbon interne, qui attaque les boyaux, le foie, la rate, &c. & les faire périr subitement. M. Ch. prétend que cet Auteur a pris pour l'anthrax, l'inflammation des intestins causée par une pituite acré, dont le séjour dans ces parties occasionne assez promptement la mort. Nous croyons que M. Thomassin auroit moins de peine à prouver que cette mort est l'effet d'un charbon interne, que M. Chambon à établir qu'elle est celui d'une pituite acré. 2<sup>o</sup>. M. Thomassin a dit, comme on a vu, que la morsure de la vipere n'est pas aussi dangereuse que quelques Auteurs ont voulu le prétendre; M. Chambon revient à cette assertion, & entre autres preuves du contraire & d'exemples des suites de la morsure des animaux venimeux, il cite celui de la mort de Cléopâtre, qui se fit mordre par un aspic.

Le cinquième reproche, qui a pour objet le défaut d'exactitude dans le récit des signes de l'anthrax, est exposé avec un peu plus de douceur. M. Chambon se contente de rapporter les propres paroles de l'Auteur, c'est - à - dire le tableau des symptômes du charbon, qui a fait tant de plaisir à l'Académie.

Le sixième est relatif aux moyens de curation. M. Ch. les croit dangereux. Pour le prouver, il rappelle le 3<sup>e</sup>. exemple de contradiction que nous avons rapporté plus haut, & paroît condamner le traitement interne de M. Thomassin, qui consiste dans l'emploi de l'émeticque lorsqu'il se présente des symptômes graves, comme fièvre, état d'affaiblement &c., & dans celui de la saignée, lorsqu'il y a des signes d'épaississement du sang & des humeurs. M. Chamb. fait voir que tantôt M. Thom. considère cet épaississement comme le fruit d'un préjugé dans le cas du charbon, & que tantôt il l'admet pour en tirer ses indications pour la saignée.

Nous avouons qu'il y a ici un peu de foibleesse & de contradiction dans les raisonnemens de M. Thomassin; mais un défaut aussi léger méritoit-il une critique aussi acré, aussi amère que celle de M. Chambon? La dissertation de l'Auteur de ce nom avoit-elle besoin d'un pareil trophée pour voir le jour? C'est donc un malheur pour M. Th. & fait pour décourager tous les gens à talens, d'avoir

concouru avec M. Chambon. Il s'est exposé à la disgrâce de toute la famille. Mais son malheur seroit bien plus grand, si sa dissertation étoit plus foible & si la critique de son adversaire eût été plus juste & plus modérée. Examinons si le traité qu'il publie aujourd'hui, devroit le mettre dans le cas de faire une partie aussi vive contre un concurrent qui avoit eu l'avantage d'obtenir une couronne.

*La suite à l'ordinaire prochain.*

*OBSERVATIONS de Médecine sur une fièvre épidémique qui a regné dans le Champfleur & le Valgaudemar en Dauphiné, pendant les années 1779 & 1780, contenant la description topographique de ces pays; leurs maladies endémiques; celles des animaux; de nouvelles observations sur l'origine & la formation de la bile, sur son influence dans les maladies putrides pestilencielles, &c. par M. DE VILLAR, Médecin, Professeur de Botanique à l'Ecole de Chirurgie de Grenoble, &c. A Grenoble, de l'Imprimerie Royale. 1781. in-8°. de 182 pag.*

M. Nicolas, Médecin à Grenoble, avoit publié en 1780, l'histoire des maladies épidémiques qui ont regné dans le Dauphiné, depuis 1775 jusqu'à cette époque. Il nous donna le tableau de neuf épidémies observées dans cette Province. Elles se réduissoient à des fièvres catarrhales, à une fièvre intermittente, à une péripneumonie bilieuse, à une dysenterie, & enfin à une fièvre pourpreuse miliaire observée à Cholonges en 1780. L'Auteur faisoit remarquer que l'épidémie d'Eourres observée en 1779, y avoit été communiquée par un paylan qui revenoit d'un village de Provence où regnoit une épidémie; que celles de Barret le haut & de Barret le bas avoient dû également leur naissance à la communication de ces lieux avec Eourres, lors de son infection. M. Nicolas ajoutoit que la plupart de ces fléaux se communiquent ainsi de proche en proche. Il donnoit d'ailleurs d'excellens conseils sur la nécessité de reprimer beaucoup d'abus qui regnent dans le Dauphiné, soit relativement à la nature de certains remèdes falsifiés, soit relativement aux Charlatans, très-communs dans cette Province, soit enfin par rapport à la négligence où l'on est sur le danger de la communication dans les maladies contagieuses, &c. &c.

M. de Villar, animé du même zèle, également éclairé & envoyé de même

par M. l'Intendant de cette Province , au secours des malades , nous fait part aujourd'hui de ses observations sur une épidémie observée dans les vallées de Champsaur & de Valgaudemar , & qui vraisemblablement a dû son origine à la communication de ces lieux avec Chalonges , puisqu'elle est de même nature & qu'elle y a régné à-peu - près dans le même tems. Nous invitons l'Auteur à faire des recherches pour s'assurer si nos conjectures à cet égard ne seroient pas fondées , & à faire voir combien il feroit important d'interrompre ces sortes de chaînes de contagion , qui dévastent les Provinces les unes après les autres , & y laissent enfin des foyers presque indestructibles d'infection & de mort.

Après avoir exposé la description topographique des lieux , la constitution de l'air de 1779 , M. de Villar donne la description de l'épidémie. Il en expose les symptômes successivement , en parcourant les différentes altérations qu'on remarquoit à la face , au pouls , à la langue , dans la respiration , dans les sécrétions , les excrétions , dans la bile , & surtout à la peau ; & cela dans des articles particuliers (espece de méthode analytique pour décrire les maladies qui a ses avantages & qui soulage infiniment le lecteur) ; enfin il donne le traitement. L'ouvrage est terminé par 114 observations cliniques , très-détaillées & présentées à la maniere d'Hippocrate.

On trouve encore dans ce traité , des observations particulières sur quelques maladies des bestiaux , des recherches sur l'altération & l'influence de la bile dans les maladies , enfin de l'érudition , de la bonne foi & de la clarté. Nous croyons que cet ouvrage mérite à bien des égards d'être recherché. On aura un traité de plus sur la fièvre pourpreuse miliaire.

*Expériences & observations sur le poids du pain au sortir du four & sur le règlement par lequel les Boulanger sont assujettis à donner aux pains qu'ils exposent en vente un poids fixe & déterminé , lu au comité de Boulangerie , le 5 Novemb. 1781 , par M. TILLET .*

Chevalier de l'Ordre de S. Michel , de l'Academie Royale des Sciences ; &c. A Paris , de l'Imprimerie de Ph. D. Pierres , Imprim. ordinaire du Roi , rue S. Jacques. 1781. in-8°. de 46 pages , non compris les tableaux des expériences.

M. Tillet ne s'est jamais occupé que de travaux qui ont eu pour but l'utilité publique , & sous ce point de vue , on ne doit pas être surpris que ce respectable Académicien se soit occupé d'un pareil travail. Il s'agissoit de savoir combien la pâte de farine perd de son poids par la cuison au four , & s'il étoit possible d'établir ce poids avec exactitude ; si les Boulanger de Paris peuvent être autorisés à vendre leur pain à la livre , ou en masse d'un certain poids déterminé & sans le peser , comme ils font dans l'usage de le faire , enfin ce que le public perd ou gagne dans l'un ou l'autre cas ? Dans une affaire aussi délicate , il falloit des expériences de l'exactitude la plus scrupuleuse. M. Tillet a été chargé d'y présider , & le mémoire qu'on annonce est l'exposé des motifs & du résultat de ces expériences qui ont été faites à l'école de Boulangerie , & chez un Boulanger de Paris , le sieur Garin.

#### AVIS.

Le sieur Picot , Traiteur , rue Saint-André-des-Arcs , convaincu , comme il dit dans son annonce , des funestes effets du cuivre , quelque soin que l'on apporte à le retamer & voulant en préserver ceux qui lui ont donné sa confiance , avertit le Public qu'il s'est procuré une batterie de cuisine dont l'usage est exempt de tout danger ; qu'il a sacrifié pour cela une somme considérable , mais qu'il sera suffisamment dédommagé , si son zèle peut lui mériter la confiance publique.

Comme nous n'avons ni examiné ni vu cette batterie de cuisine , nous ne pouvons donner à cet égard aucun conseil au Public. Il peut s'être convaincu par expérience que sur des objets de cette nature surtout , nous ne prononçons jamais qu'après avoir vu , ou après avoir pris les renseignemens les plus sûrs.

*On prie ceux qui auront quelque observation de Médecine ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans la Gazette , d'adresser leurs lettres & leurs paquets , francs de port , au sieur M. QUIGNON , Lib. rue des Cordeliers , chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année est de 9 liv. 12 sol , port franc par tout le Royaume.*

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils , Imprimeurs du Roi , rue des Mathurins.

(173)

N°. 44.

ANNÉE 1781.

## GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 4 Novembre.

*MÉDECINE hippocratique ou traité complet de Médecine théorique & pratique, ou de tous les moyens les plus sûrs & les plus propres à conserver la santé, à prévenir & guérir les maladies; ouvrage utile aux Médecins & nécessaire aux Chirurgiens, aux personnes de tout état, surtout aux Seigneurs de terres, aux Curés, aux Vicaires, & à tous autres habitans des petites villes & campagnes; par Jean DE GORTER, Professeur de Médecine dans l'université de Harderwick, ouvrage traduit du latin & considérablement augmenté par M. DASSY DARPAJEAN, Docteur en Médecine. 7 volumes in 8°. proposés par souscription, à Paris, chez M. Murier, Receveur des rentes, rue des Billettes au Marais; à Nancy, chez Mathieu & Montoux, Libraires, & ailleurs, chez les principaux Libraires.*

*C*HACUN, dit-on, dans le prospectus, trouvera dans ce traité, les lumières raisonnables pour devenir, tant en santé qu'en maladie, son propre guide & celui des autres. Le jeune Médecin y puisera la vraie science de son art, fondée sur l'observation & justifiée par l'expérience. Les Chirurgiens, surtout ceux de la campagne, y trouveront dans tous les cas des éclaircissements sûrs. Le Prélat, le Seigneur, le Curé, &c. enfin, si l'on en croit M. Dassy Darpa-jean, les personnes de presque toutes les professions y trouveront les connaissances nécessaires pour devenir Médecins & pour dévoiler, dit-il, la fourberie & l'ignorance des Charlatans & des Médicalstres modernes, &c. &c.

Pour faciliter l'acquisition de cet ouvrage, en sept volumes in 8°. très-forts, on paiera d'avance & en souscrivant 17 liv. 10 sols, & autant en recevant les 7 volumes qui sortiront, dit-on, incessamment de l'imprimerie. Ceux qui n'auront pas souscrit paieront l'ouvrage 55 livres 10 sols, argent de France. Tous les exemplaires seront signés par l'Auteur. On trouvera à la tête du premier volume le nom des Souscripteurs.

On ne peut qu'applaudir certainement au zèle des personnes qui voudroient répandre jusques dans les chaumières la science de la Médecine. Ce projet est louable; mais le croit-on possible dans l'exécution. Certains Auteurs polygraphes d'aujourd'hui, qui imaginent qu'on n'est instruit qu'autant qu'on est très-volumineux, qui croient par conséquent que l'étendue de la science se mesure sur celle des livres, ne prennent pas garde qu'ils se trompent, qu'ils ne seront pas lus; que lorsqu'on veut éclairer le peuple, il ne lui faut que des instructions courtes, & que pour éclairer les Médecins, il ne leur faut que des principes.

Mais en supposant que l'instruction soit nécessaire, M. Dassy Darpa-jean a-t-il cru que tout Médecin étoit en état de la donner. Nous désirons bien sincèrement pour l'avantage de l'Art, que l'exécution justifie les promesses qu'on nous fait aujourd'hui de toutes parts, où il y a tant de nouveaux Maîtres. Mais ne conviendroit-il pas, avant de procéder, de commencer par résoudre la question, de savoir s'il est plus avantageux de faire passer

chez le peuple la science de la Médecine , telle surtout qu'on la lui donne aujourd'hui , que de la lui laisser ignorer . On a remarqué que tous ces traités qu'on a voulu mettre , depuis quelques années , à la portée de tout le monde , ont produit beaucoup plus de mal que de bien . Ils ont rendu , d'une part , les malades très malheureux par la lecture des descriptions effrayantes des maladies qu'ils ont cru être leurs propres maux , & de l'autre , les gens du monde très-raisonneurs , très-systématiques sur la Médecine , & qui pis est , très-disposés à devenir victimes des systèmes qu'ils avaient puissés dans ces sortes de livres .

Nous croyons qu'il est avantageux sans doute , de donner des conseils , des préceptes sur la santé , de faire appercevoir les précipices dans lesquels on est prêt à tomber , d'indiquer les moyens de se conserver , d'arrêter les fléaux qui désolent le monde ; mais imaginer que la Médecine puisse être mise à portée du peuple , qu'on peut faire un Médecin de tout lecteur , c'est bien peu connoître l'art & prouver qu'on ne l'a jamais connu . Il a toujours été la pierre d'achopement des plus grands hommes . Comment prétendre qu'un Berger deviendra Médecin , par la seule lecture du livre de M. Darpajean .

D'après toutes ces considérations générales , qui ne regardent personne en particulier , nous conseillons beaucoup à ce Médecin de renoncer à son projet . Il n'y a déjà que trop de ces sortes de livres . Une dissertation bien faite sur un objet particulier seroit infiniment plus à désirer .

*TRAITÉ de l'anthrax , par M. CHAMBON ,*  
annoncé dans la feuille précédente .

L'Auteur , pour se conformer au plan dicté par le programme de l'Académie , a partagé son mémoire en trois parties . Dans la première , il examine la nature de la pustule maligne ; dans la seconde , ses causes ; & dans la troisième il en expose le traitement . Il définit le charbon une tumeur contre nature , d'une malignité insigne . Mais on ajoute , en note , que l'Auteur n'attache pas à cette expression le même sens que l'Académie de Dijon , & qu'il veut seulement donner l'idée d'une maladie qui produit les plus grands désordres , sans qu'on doive la partager en plusieurs classes , en charbons benins & en charbons malins , parce que , quelle qu'en soit la suite , elle a tou-

jours le même caractère essentiel , & qu'elle ne diffère qu'à raison de l'intensité , &c.

Nous croyons que l'Auteur ou l'Editeur ( car on ne fait quel est celui qui parle ) n'est point fondé à rejeter la distinction en général des anthrax . Le charbon malin , par exemple , puisqu'on est convenu de l'appeler ainsi , diffère essentiellement du charbon pestilentiel , non seulement à raison de la forme ou des nuances que les Praticiens savent distinguer , mais à raison de sa cause . L'un est toujours l'effet de la malpropreté ou du maniement des laines , des crins , ou du contact du sang des animaux malades ou morts de quelques maladie pestilentielle , n'attaque que les gens du peuple , & ne se communique presque jamais ou peut-être jamais d'un homme à l'autre ; l'autre est toujours l'effet de la contagion parmi les hommes & forme le symptôme ordinairement le plus redoutable de la peste commune . L'un est donc très-à craindre ; il est très-contagieux parmi les hommes ; l'autre ne l'est point . L'un marche avec l'appareil ordinaire de la peste , l'autre se borne à une tumeur & à l'individu qui en est atteint . En rejettant les distinctions les plus essentielles , on risque de tomber dans une confusion d'idées , de mots & de choses qui ressemble parfaitement au cahos , & qui ne peut tourner qu'à la honte de ceux qui professent l'Art & au détriment des malades . On observe souvent des tumeurs qui ont tous les caractères d'un véritable anthrax & qui néanmoins ne méritent pas une grande attention . Un charbon pestilentiel méconnu peut causer la perte de presque tous les habitans d'une ville . On en pourrait citer vingt exemples . S'il y a donc un genre de maladie qui mérite des distinctions , c'est l'anthrax , & on ne sauroit trop inviter les gens de l'Art à s'occuper du soin de s'en retracer les vrais caractères spécifiques .

L'Auteur de la dissertation couronnée expose avec beaucoup d'ordre & de clarté les caractères qui appartiennent en général au charbon . Il établit que cette tumeur n'est susceptible ni de résolution , ni de suppuration , & que la gangrene est la seule terminaison qu'il prenne . Il considère quatre tems dans la maladie . Le premier est celui où la pustule maligne ne s'annonce que par une vésicule accompagnée de cuision , sans fièvre & sans aucun dérangement sensible dans l'écono-

mie animale. Le second, celui où le charbon augmente de volume, en même tems qu'il se complique d'une tuméfaction symptomatique; le troisième, celui où la tumeur essentielle s'agrandit aux dépens de la tumeur accidentelle, &c. & le quatrième, celui où la tumeur devient énorme par son étendue & se confond avec l'accidentelle. Le charbon parcourt rarement ces quatre tems; il se termine quelquefois au second par les secours de l'Art. Il parvient ordinairement au troisième, avant qu'il soit éteint. Dans le quatrième, on ne doit pas désespérer de la vie du malade.

Cette première partie de la dissertation de M. Chambon, Chirurgien, nous a paru faite de manière à ne rien laisser à désirer sur les signes qui caractérisent le charbon dont il parle. Nous aurions désiré trouver ici le diagnostic général des différentes tumeurs de ce genre. Cette dissertation en seroit devenue beaucoup plus riche. L'Editeur a ajouté en passant, beaucoup de notes, dans lesquelles on reproduit souvent M. Thomassin pour l'opposer à M. Chambon.

La seconde partie a pour objet l'exposition des causes de la maladie. L'Auteur en admet de deux sortes, d'internes & d'externes; mais l'Editeur se tourmente beaucoup pour qu'il ne s'en trouve, s'il se peut, que d'internes, & donne plusieurs raisons, la plupart très-hypothétiques pour appuyer son opinion. Il critique tout. Il prétend, par ex., que Pline s'est trompé, lorsqu'il a dit que la maladie dont moururent Julius Rufus & Leccanius Bassus, étoit un charbon inconnu en Italie avant l'époque de leur consulat. Nous croyons que l'opinion de cet Editeur sur les causes du charbon, qu'il croit presque toujours internes, sur l'identité de la maladie & sur la fièvre qu'il regarde comme essentielle à cette affection, l'induit souvent en erreur & lui fait révoquer en doute ce qu'il y a même de plus avéré & de plus incontestable dans l'histoire.

L'Auteur de la dissertation paraît en général plus réservé & beaucoup moins tranchant dans ses décisions. Après avoir exposé & combattu le sentiment de quelques Auteurs sur les causes imaginées du charbon, il en hazarde un sur la formation. Comme on n'observe en général cette maladie qu'en été, il regarde la chaleur extérieure comme une des causes

éloignées, & la matière de la sueur comme cause prochaine du charbon, après avoir fait observer que ceux qui y sont les plus exposés, sont les hommes forcés à s'occuper des travaux les plus fatigants, à se nourrir d'alimens grossiers & de mauvaise qualité. M. Chambon, l'Editeur, qui ne fait grise personne, trouve ici son Auteur en contradiction avec lui-même, puisqu'il ne veut pas admettre pour cause du charbon les effets de la mauvaise nourriture. Il le critique encore sur ce qu'il a dit que sa cause immédiate est toujours externe. Il faut que M. Chambon l'éditeur soit bien persuadé que la cause du charbon n'est presque jamais externe, puisque rien ne peut le convaincre du contraire, ni l'observation, ni la dissertation de M. Thomassin, ni celle de M. Chambon lui-même, ni le suffrage d'une Académie entière.

Lorsque l'Auteur de la dissertation fait connoître une des causes externes du charbon, qui est le contact du sang ou des matières contenues dans les gros intestins des animaux qu'on fouille, dans la maladie qu'on appelle dans quelques Provinces, *le feu rouge ou blanc*; l'Editeur nous apprend que cet état est une véritable inflammation des intestins, dépendante des mauvaises digestions dont il résulte une pituite acrimonieuse. Mais, comment concilier cette hypothèse sur l'effet d'une pituite acrimonieuse & inflammatoire, avec l'expérience, qui nous apprend que la faignée est toujours mortelle dans cette maladie, & que dans l'ouverture des animaux qui en sont morts, on n'aperçoit aucune trace d'inflammation?

L'Auteur de la dissertation ayant admis, indépendamment des causes externes & éloignées, d'autres causes particulières qu'il appelle prédisposantes, dépendantes du sujet attaqué de l'anthrax, & capables de concourir à la formation d'une acrimoine qu'il admet pour une cause materielle & immédiate du charbon, a recours à la dégénérescence de quelques humeurs pour expliquer sa formation, & en déduire les différences qu'on y remarque. Si l'engorgement qui environne la tumeur essentielle est blanc, il appelle le charbon de cette espèce, *édématœux*; s'il est d'un jaune plus ou moins foncé, nuancé, il le nomme *érythopelatœux*; s'il est inflammatoire & d'un rouge semblable à celui des fluxions phleg-

moneuses, c'est le charbon phlegmoneux. Le 1er. est produit principalement par l'humeur de la transpiration, l'autre par la bile, & le 3e. par le sang.

Il distingue encore les espèces de charbon à raison de la forme que prend la tumeur essentielle & qui dépend de la plus ou moins grande abondance d'humeurs. Il en admet trois principales ; les charbons de la première sont secs & déprimés ; ceux de la seconde, humides ou éminens, & ceux de la troisième sont les moyens ou mixtes. Il divise de plus, les charbons déprimés & éminens en grands & en petits. Les charbons diffèrent encore à raison de l'unité ou de la pluralité des noyaux & de leur complication avec d'autres maladies. Les signes qui caractérisent toutes ces différences, sont exposés avec beaucoup d'ordre & de précision dans cet ouvrage.

Suivent ensuite le diagnostic & le prognostic de la maladie, enfin le traitement,

Il consiste en général en deux points ; 1<sup>o</sup>. à déterminer sur la partie affectée toute la somme du virus qui agit fourdement sur la masse des humeurs ; 2<sup>o</sup>. à prévenir la propagation du charbon, en fixant le venin sur le siège qu'il a choisi. Les remèdes âcres, irritans ou stimulans appliqués sur la partie même, remplissent la première indication ; les consomptifs ou escarotiques, la seconde.

L'Auteur, après avoir analysé & apprécié les différentes méthodes proposées pour le traitement du charbon, se déclare, quant aux moyens externes, pour l'extirpation & indique la manière de la faire. Il fait connaître d'ailleurs les circonstances dans lesquelles on doit employer tel ou tel secours. Il distingue quatre états dans le charbon, celui de crudité ; celui où les escarres sont formées ; celui dans lequel on apperçoit une ligne de division qui sépare les parties gangrenées des voisines ; enfin celui où les escarres sont tombées.

L'Auteur exalte beaucoup l'effet d'un remède qu'il regarde même comme spécifique pour le charbon, & qu'on applique dans le premier état. Il est composé de verdet pulvérisé, d'eau - de - vie camphrée & chargée de sel ammoniac, de thériaque de Venise & de miel de Nar-

bonne, de chaque une once, d'aloës & de mirthe réduits en poudre comme le verdet, de chaque, demi - once. On mélange le tout exactement pour en faire un digestif.

Cette dissertation nous a paru être l'ouvrage d'un Chirurgien habile & expérimenté. La seconde partie, c'est-à-dire celle qui traite des cauies, nous a paru la plus foible.

*Observation sur un genre de pouls extraordinaire dans une maladie soporeuse.*

Sur la fin du mois d'Octobre dernier, un homme d'une constitution athlétique, fut frappé d'une apoplexie, qui se manifesta par une perte absolue de connaissance, & presque totale de sentiment, par le stertor apoplepticus, &c. Ce qu'il y eut de plus extraordinaire & de plus remarquable dans son état, fut le pouls. Il étoit intermittent & rebondissant en même tems, de maniere qu'après un intervalle très-court, mais très sensible, il y avoit une pulsation ordinaire suivie d'une 2e. & d'une 3e. graduées, dans lesquelles le pouls s'élevait précipitamment & comme en bosse, pour retomber & finir par une quatrième plus foible. Ce genre de pouls étoit en même tems très-fort & battoit avec beaucoup de dureté sous le doigt. L'artère sembloit se briser & laisser passer des caillots de sang, à des intervalles réguliers.

Ce pouls s'est soutenu le même pendant trois jours que le malade a vécu dans cet état, auquel les saignées, l'émeticque, les véscatoires, les draſtiques les plus forts pris soit par la bouche, soit en lavement, &c. n'ont pu apporter le moindre changement. Les circonstances n'ont pas permis de faire l'ouverture du corps. Nous invitons les Médecins, non pas à faire des romans sur le pouls, mais à recueillir exactement ce qui a été observé sur cet objet par les Médecins Chinois & dont on trouve des traces dans les écrits de Cleyer, de Then Rhine & du Pere Duhalde. Un traité sur cet objet, fait sans passion & sans prétentions, quand il ne serviroit que pour le prognostic, deviendroit d'autant plus précis en Médecine, qu'il nous manque.

On prie ceux qui auront quelque observation de Médecine ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans la Gazette, d'adresſer leurs lettres & leurs paquets, francs de port, au sieur MÉQUANON, Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année est de 9 liv. 12 sol, port franc par tout le Royaume.

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins:

N°. 45.

ANNEE 1781.

# GAZETTE DE SANTÉ,

*Du Dimanche 11 Novembre.*

OBSERVATIONS sur l'allaitement des enfans, &c. par feu M. LEVRET, &c. petit in 8°. de 130 pages, annoncé dans une des feuilles de cette année & qu'on trouve à Paris, chez Méquignon, Libraire, rue des Cordeliers.

Le but de M. Levret, dans cet écrit, a été de donner des conseils utiles sur la maniere de gouverner non-seulement les nourrices, mais les enfans, dans le premier tems de leur vie. Ainsi, tout ce qui est relatif à la forme qu'on doit donner aux mammelons, c'est-à-dire à l'art de former les bouts du sein, à l'allaitement des enfans ou aux obstacles qui s'y opposent & qui dépendent soit de l'étreinte des narines, soit du filet, &c. à la ligature du cordon ombilical, au maillot, à la maniere de regler l'allaitement & le régime des nourrices, enfin au traitement des maladies les plus ordinaires de la premiere enfance, se trouve exposé dans cet écrit.

Ce qui concerne l'allaitement des enfans, est distribué en deux parties. La première traite des obstacles à cette fonction provenans de la mère, & la 2e. de ceux qui proviennent de l'enfant. Les observations qui suivent ont pour objet la ligature du cordon ombilical, les précautions nécessaires pour la faire & éviter les accidens auxquels elle expose, lorsqu'elle n'est pas bien faite, l'examen des parties sexuelles, les précautions à prendre pour laver, pour contenir l'enfant, leur sevrage, la denti-

tion, les croûtes de lait, le muguet, le rachitis, &c.

Nous n'entreprendrons point l'analyse de cet écrit, dont nous recommandons la lecture à tous ceux dont l'éducation des enfans leur est confiée; ils y trouveront d'excellens préceptes, fruit de l'expérience, sur tous les objets qu'on vient d'exposer. M. Levret étoit entré même dans des détails qui paroîtront peut-être minutieux, mais qui étoient nécessaires, sur tout ce qui concerne les plus petits soins qu'on doit à l'enfance. Les gens de l'Art y verront des observations utiles sur la maniere de traiter l'engorgement laiteux du sein, sur les maladies des enfans, telles que la jaunisse, le rachitis & surtout le muguet, sur lequel il y a un détail intéressant depuis la page 103 jusqu'à la page 107. On auroit désiré trouver un peu plus d'ordre dans la distribution des articles & un peu plus d'intérêt dans la maniere dont ils sont présentés; cet ouvrage étant de la nature de ceux qu'on doit mettre entre les mains de tout le monde.

Les bornes de nos feuilles ne nous permettant pas de suivre l'Auteur dans tous les faits qu'il expose; nous nous permettrons une seule remarque sur le régime que M. Levret indiquoit dans le traitement du rachitis. On fait que cet Auteur faisoit usage avec quelques succès de la racine de garance dans cette maladie. Lorsque les enfans ne vouloient pas boire de l'infusion de cette racine, il conseilloit de la leur donner en poudre, chaque jour à la dose d'un demi-gros, & de

la leur faire prendre dans des confitures. Il conseille indifféremment celle de prunes ou de pommes, & les aigrelettes lorsqu'ils sont alterés, pag. 123. Nous croyons que ce seroit une fort mauvaise méthode de leur donner, dans ce cas & habituellement, la confiture ou gelée de groseilles. Indépendamment du tort que font en général les alimens trop acides aux enfans, ils ont encore un inconvenient très-grand dans cette maladie, qui est d'augmenter, ce qui arriveroit à coup sûr, le ramollissement des os. Cette remarque n'ôte rien du mérite connu de l'écrit que nous annonçons & que nous voudrions voir, s'il étoit mieux rédigé & un peu corrigé, entre les mains de toutes les mères.

*Observation sur les effets de la racine de nymphœa, par M. W. Chirurgien.*

Il y a deux mois environ que faisant mes courses aux environs de la Charité, on me pria de voir une femme attaquée d'une hydropisie. Elle avoit la respiration gênée, le pouls dur & précipité, le visage ainsi que toute l'habitude du corps œdématisé, les jambes excessivement grosses. Je m'informai exactement de ce qui avoit précédé, & l'on me dit que cette femme ayant consulté un Charlatan pour une fièvre lente qu'elle avoit depuis quelque tems, avec une petite toux seche, celui-ci lui conseilla de prendre de la décoction de racine de nymphœa.

Cette malade prit le remède tel qu'on le lui avoit indiqué, c'est-à-dire qu'elle faisoit bouillir environ une once de la racine fraîche dans deux pintes d'eau. Elle en fit usage pendant une quinzaine de jours, & en éprouva un soulagement apparent. Mais peu de jours après, elle commença à enfler de tout le corps, & au point où je la trouvai, lors de ma visite. J'ai appris depuis, que quelques jours après, elle avoit succombé à ses maux. J'en conclus que la racine de nymphœa a donné naissance à l'hydropisie & a causé la mort de cette femme, & qu'il seroit bien à désirer que le public ne fut point exposé à de pareils dangers.

*Remarques sur cette observation.*

Nous croyons devoir faire remarquer que les conséquences que M. W. tire d'une pareille observation, ne sont pas tout-à-fait justes. Il est très-certain que la seule fièvre lente dont il

parle, étoit plus que suffisante pour causer la mort de cette femme, & qu'avant de prendre de cette racine, elle étoit déjà menacée ou attaquée de tubercules à la poitrine, & d'embarras dans les viscères du bas-ventre. Nous croyons encore que cet état étoit très-difficile à vaincre, & que la décoction de racine de nymphœa peut bien avoir contribué à la formation de l'hydropisie & a accéléré vraisemblablement la fin de ses jours, mais n'a pas été pour cela la cause primitive de sa mort.

*Observation sur une maladie nerveuse, par M. DE BEAUCHEUNE, Médecin de MONSIEUR.*

Une Dame d'environ 45 ou 46 ans, d'un tempérament phlegmatique, ayant passé, depuis 10 ou 12 ans, le tems critique, étoit attaquée, depuis cette époque, d'une maladie cruelle, dont on étoit bien loin de soupçonner la cause.

Quelques mois après la suppression totale de ses règles, elle éprouva des difficultés d'uriner; elle ressentoit des douleurs très-vives dans la région des reins; elles se prolongeoient quelquefois dans différentes parties du bas-ventre, & s'étendoient jusques dans les cuisses & les jambes. Les urines déposoient quelquefois un limon très-rouge, & alors les reins étoient brûlans comme du feu, d'autres fois elles déposoient une quantité considérable de glaires: les mouvements en marchant étoient pénibles & souvent douloureux.

Tout le genre nerveux étoit d'une mobilité extrême; les spasmes, dans différentes parties, très-fréquens; la plus légère cause, ou physique ou morale, y donnoit lieu; l'ame éprouvoit le même ébranlement, & la plus légère sensation de peine ou de plaisir, la livroit à des efforts qui lui étoient funestes.

Tous ces accidens n'étoient que le pré-lude d'accidens beaucoup plus graves, qui se renouvelloient tous les trois ou quatre mois, depuis à-peu-près dix ans.

La malade éprouvoit un feu dévorant dans les reins, une douleur déchirante dans le côté du ventre, tantôt à droite, tantôt à gauche. Ces douleurs alloient toujours en croissant; la première heure, elles étoient moins vives, mais la seconde, elles devenoient affreuses, & finissoient par les convulsions. La

Seconde heure révolue, à la minute, toutes les souffrances finissoient. La malade restoit deux heures entières sans rien ressentir qu'une très-grande foiblesse; ces deux heures de calme écoulées, la même scène recommençoit, & se renouvelloit ainsi successivement pendant trois jours entiers; le premier, les douleurs étoient moins fortes; le second, elles l'étoient davantage, & le troisième, encore plus.

Après que ces trois journées s'étoient passées dans les douleurs & les souffrances, sans qu'aucun secours put les calmer, les rallentir, ni changer leur marche, la malade restoit dans une foiblesse excessive: les facultés de son ame étoient affoiblies pendant ces accès affreux. Les urines étoient fort claires avant l'attaque dont elles étoient le signal.

Ce fut après un de ces accès, dont je fus témoin, que je commençai le traitement; je vis du premier coup-d'œil, que les accidens nerveux n'étoient que symptomatiques; je vis que le principal siège de la maladie étoit dans les reins; j'y soupçonneois de la suppuration; les urines m'avoient semblé plusieurs fois l'indiquer; mais j'étois très-embarrassé sur la maniere de traiter cette maladie.

Je me décidai pourtant, étant persuadé qu'une dégénération muqueuse du sang étoit la cause éloignée de la maladie, & que peut-être des graviers dans les reins, en étoient la caule prochaine. J'employai en conséquence des fondans végétaux, tels que le raifort, la saponnaire, la cigue, les baumes naturels, les préparations de fer, les purgatifs très-actifs. Arrivé à l'époque où l'accès avoit coutume de revenir, je fis prendre le quinquina à très-haute dose, afin de rompre la chaîne des mouvements qui ramenoient cette maladie.

Tous ces remèdes n'eurent qu'un succès éphémère; ils retarderent l'accès de trois mois, mais il revint avec autant de force que jamais. Pendant ce dernier accès, j'essayai toutes sortes de remèdes calmants; ils n'eurent aucun succès.

Dans l'intervalle qui s'écoula entre les deux derniers accès, la malade n'ayant rendu aucune pierre ni gravier, mais une quantité énorme de glaires par les selles & par les urines, par l'effet des remèdes que j'avois employés, je me décidai à les continuer encore; mais soupçonnant alors quelque vice caché dans la masse du sang, j'employai

des bains tièdes; & les douleurs étant toujours aussi cuisantes dans la région des reins, je me décidai à chercher à faire révulsion du vice qui s'étoit concentré sur ces organes.

Je fis faire une friction sur une cuisse avec la teinture de cautharides; elle produisit à-peu-près l'effet du vénificatoire, dont les petites vessicules se terminerent par des dartres.

Ayant fait cette découverte, je changeai le traitement: je continuai les bains, & je fis prendre des bouillons composés avec les plantes dépuratives & les écrevisses. Ces remèdes firent sortir des dartres en abondance sur les cuisses & les jambes.

J'employai une ample boisson d'infusion de cresson, des jus de plantes dépuratives, & je purgeai très-souvent avec les pillules de Belofte, ou la tisane de vinache.

Ce traitement dura à-peu-près quatre ou cinq mois; les dartres disparurent & avec elles tous les accidens auxquels elles avoient donné lieu: il y a quatre ans que ce traitement a été achevé, & la cure ne s'est pas démentie.

#### *Annonce de prix.*

L'Académie de Harlem propose un prix de physique sur les différentes espèces d'air. Elle dit dans son programme:

Comme quelques Phyliiens croient que les fluides élastiques qui proviennent d'une ou d'autre maniere de différentes substances, sont autant d'espèces d'air, pendant que d'autres sont d'une opinion opposée, & qu'il feroit à souhaiter que cette question fût pleinement déterminée par des expériences, puisque la diversité des opinions à ce sujet produit beaucoup de confusion dans cette nouvelle branche de la physique, & en arrête par conséquent les progrès, on demande:

1º. Quelles sont les espèces vraiment différentes des fluides qui paroissent être de l'air, auxquels on a donné les noms d'air fixe, d'air déphlogistique, d'air inflammable, d'air-nitreux, d'air acide, d'air alkalin, &c. ? Quelles sont leurs différences réciproques, & en quoi diffèrent-ils de l'air atmosphérique?

2º. Chacune de ces espèces de fluides élastiques a-t-elle assez de rapport avec l'air de l'atmosphère, pourqu'on puisse la croire une espèce d'air? 3º. Jusqu'à quel point peut-on déterminer la nature de l'air atmosphérique par les

expériences & les observations faites avec ces fluides?

On attend les mémoires pour servir de réponse à cette question, avant le premier Janvier 1783.

Ces réponses & les dehors des billets, ne doivent pas être écrites de la main propre des Auteurs, ni avec expression de leur nom & demeure, mais signées d'une devise, & accompagnées d'un billet cacheté qui porte la même devise en-dehors, & dans l'intérieur duquel le nom & l'adresse de l'Auteur soient écrits très-lisiblement, de sa propre main, en hollandais, françois ou latin, & envoyées, franches de port, à M. C. C. H. Vander AA, Secrétaire de la Société, dont les membres ne sont pas exclus du concours.

#### LIVRES NOUVEAUX.

*TRAITÉ historique & pratique de la végétation, contenant plusieurs expériences nouvelles & démonstratives sur l'économie végétale & sur la culture des arbres ; par M. Mustel, ancien Capitaine de Dragons, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis ; de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Rouen ; de la Société des Arts de Londres, & de plusieurs Sociétés d'Agriculture. A Paris, chez Nyon, Libraire, rue du Jardinier ; & à Rouen, chez le Boucher, le Jeune, Lib. rue Ganterie. 1781. 2 vol. in-8°. de 500 pages chacun.*

L'Auteur, après avoir fait connoître dans le premier vol. les instrumens de la végétation en général, examine dans le second, les propriétés de l'air atmophérique, de l'air fixe, de la terre, de l'eau, du feu, l'action de la chaleur du soleil sur les plantes, les effets de la rarefaction & de la condensation dans l'air & dans le sein de la terre. Ce que l'Auteur dit sur tous ces objets, tient essentiellement à une nouvelle théorie qu'il se propose d'établir sur la végétation & les mouvements de la sève. Il combat le système de ceux qui prétendent que la sève circule dans une plante, comme le sang dans le corps animal. Il distingue deux sortes de sèves, une ascendante qui monte des racines aux branches & qui se forme dans la terre, & une sève descendante qui descend des branches aux racines, & qui n'est autre chose que l'air humide, chargé de parties salines, sulphureuses & huileuses qui flottent dans l'atmosphère.

Suivant ses principes, le soleil en frappant les branches & les feuilles d'un arbre, en dilate les orifices, attire la sève terrestre, & la force de s'élever des racines vers le haut. Au retour de la nuit, lorsque la condensation a lieu, les racines attirent à leur tour l'humidité de l'air ou la sève aérienne.

Pour prouver que la sève monte pendant le jour & qu'elle descend pendant la nuit, M. Mustel a fait deux expériences fort simples. Ayant percé avec une vrille les tiges de plusieurs jeunes arbres, & ayant adapté aux trous faits par l'instrument, des entonoirs remplis d'une liqueur rouge, il a reconnu d'abord que toute la liqueur s'étoit insinuée dans le corps de l'arbre, ensuite par la dissection des tiges, qu'elle s'étoit portée en haut, & jamais en bas, quand il avoit fait l'expérience le matin, & toujours en bas & jamais en haut, lorsque l'expérience avoit été faite le soir.

L'Auteur croit que la nutrition des plantes s'opere par raison d'affinité, c. à d. par cette force secrète qui fait que les parties intégrantes des corps tendent à s'unir les unes aux autres, & adhérent, entr'elles après leur union. Il rapporte à ce sujet plusieurs expériences curieuses sur l'attraction & sur l'affinité des corps.

M. Mustel combat encore l'opinion du Docteur Ingen-Houff, qui, dans ces derniers tems, a alarmé les personnes qui aiment à parfumer leurs appartemens avec des fleurs. On sait que cet Auteur a prétendu que pendant la nuit, les fleurs répandoient des exhalaisons méphitiques. M. Mustel soutient au contraire que les fleurs répandant dans le jour un air très-pur, ne peuvent en donner un méphitique pendant la nuit, puisqu'elles n'en exhalaient point du tout.

Cet Auteur ne trouve encore aucune analogie entre le règne animal & végétal comme quelques Naturalistes l'ont imaginé. Pour établir son opinion, il rapporte un grand nombre d'expériences faites avec des liqueurs colorées, tant sur des arbres & arbrisseaux sur pied, que sur leurs parties détachées. Ces expériences lui ont appris que la sève ne monte point dans la moelle ni dans l'écorce, mais toujours dans le corps ligneux ; que le corps ligneux n'est pas disposé de même dans toutes les espèces d'arbres, &c.

Cet ouvrage nous a paru utile & curieux.

De l'Imp. de la Veuve BALARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins,

I<sup>er</sup>. SUPPLÉMENT AU N°. 45.

RÉPONSE à la Critique de M. de F... par  
M. Cadet le jeune, ci-devant Apothicaire-  
major de l'Hôtel Royal des Invalides, Pro-  
fesseur de Chymie & de Pharmacie de l'Ecole  
Royale Vétérinaire, de l'Académie Impé-  
riale des curieux de la nature, &c. &c.

**C**ONVAINCUS du dangereux effet que peut produire le plomb dans la fabrication des vins, les Magistrats ont prononcé des peines rigoureuses contre les Marchands qui auroient recours à ce moyen meurtrier.

La loi qui s'élève contre cet abus, le laisse subsister sans s'en appercevoir, sous une autre forme, en permettant à ces mêmes Marchands l'usage du plomb pour revêtir leur comptoirs.

Tel est le début de mon observation, suivant les raisonnemens qui l'étayent, & je conclus par cette réflexion: Si demain un Marchand de vin étoit assez adroit pour rejeter sur cette cause la sophistication d'un vin lithargiré qu'on auroit faisi chez lui, la loi faite pour prononcer sa condamnation seroit forcée de l'absoudre, pour n'avoir pas prévu que partant du même principe, l'inconvénient est le même sous une autre forme.

Je ne m'attendois pas, je l'avoue de de bonne foi, à des observations dont le but fut de diminuer les craintes que j'avois cherché à inspirer, & que la sollicitude du gouvernement lui avoit déjà fait partager. Ne nous plaignons plus de la lenteur avec laquelle le bien s'opere, si les Gens de l'Art eux-mêmes s'y opposent.

Je me croyois d'autant plus à l'abri de la critique, que l'auctorité des Chymistes les plus fameux militent en faveur de cette opinion, dont l'honneur appartient à M. Rouelle, & à laquelle MM. de Lassone & Macquer viennent tout récemment de mettre le sceau de leur approbation. Quand pourra-t-on se permettre le *Jurare in verba magistri* si ce n'est pas-là le cas de le faire.

Mais en supposant que ces autorités, (à mon gré fort authentiques) m'eussent manqué, j'aurois eu recours aux principes & par dessus tout à l'expérience. Or, que l'un & l'autre nous apprennent-ils? Que tous les

corps créés tendent indistinctement & journallement à leur destruction, par la seule action des agens naturels, & que nombre de substances qui résistent aux dissolvants les plus puissans, ne résistent souvent point aux menstrues les plus doux.

L'eau, par exemple, finit à la longue par dissoudre, non-seulement les terres alkalinæ, mais encore les terres argileuses qui forment ses lits souterrains; dissolution que la nature seule peut opérer, & à laquelle on ne parvient certainement pas par les manipulations les plus propres à faire agir les dissolvans, telle que l'ébullition. Ce moyen, au contraire, fait à dépurer une eau, & loin d'en faciliter l'union avec la terre, il la précipite. On m'objectera sans doute que le gas entre pour beaucoup dans cette dissolution. Je le fais, & cela est au point que dans le moment de la séparation de la terre, l'eau prend le caractere, le goût d'acidité; mais loin de rejeter cette objection, je m'en servirai; car enfin il n'existe pas de dissolution sans cause, & j'aime autant celle-là qu'une autre, pour expliquer comment dans certaines circonstances le vin peut dissoudre le plomb.

Le soleil, la gelée, l'air, la pluie ne dégradent & ne dissolvent-ils point les pierres les plus dures lorsqu'elles sont exposées à leur action répétée? Le verre lui-même, production de l'Art douée de la plus grande solidité, ne résiste pas à l'impression de ces agens naturels quelquefois lents à agir mais toujours puissans. En effet, les vitres des écuries, des imprimeries, des hôpitaux, finissent par perdre leur poli; c'est surtout dans les falles des blessés & dans celle des scorbutiques de l'Hôtel Royal des Invalides que la dégradation du verre est prompte, & que ce phénomene a par cela même quelque chose de bien plus frappant. Le verre commence par y prendre les couleurs de l'Iris, ensuite il devient tiqueté, & bientôt après il finit par se corroder au point de perdre toute sa diaphanéité & toute sa transparence.

Je ne parle pas de la décomposition du verre d'antimoine par l'eau, ainsi que de celle du crystal, lorsque, réduit en poudre,

on le soumet à l'ébullition pendant quelques heures. On peut constater à ce sujet les expériences faites par mon frère, & insérées dans les Mémoires de Mathém. & de Phyf. présentés à l'Académie par les Savans étrangers, tome V, page 117, qui y rappelle en outre les observations de M. Geoffroi sur des Carafons, de nouvelle fabrique, à l'examen desquels M. le Comte d'Argenton avoit chargé ce Chymiste. Ces Carafons avoient cela de singulier, qu'on ne pouvoit point y conserver du vin; ils se décomposoient l'un par l'autre, l'acide du vin attaquoit leur substance au point que leurs parois étoient herissées de petits cristaux verts & transparents. Il n'en étoit pas de même de l'eau & de l'eau - de - vie qui ne leur faisoit éprouver aucune altération: les acides minéraux convertissoient ce verre en une substance mucilagineuse.

Ces mêmes agens naturels dont l'effet est si marqué sur les pierres & sur le verre, n'influent - ils pas encore également & avec autant de puissance sur les metaux? Lucrèce dit en parlant des éléments,

*Quae faciliter insinuantur & insinuata repente  
Dissolvunt nodos omnes & vincla relaxant.*

L. de rerum natura, lib. VI.

Si on laisse exposées pendant quinze jours à l'air libre des chaudières, soit de cuivre, soit de fer, l'une est mouchetée de verd-de-gris, l'autre est couverte de rouille; & cependant on peut, sans craindre la dissolution de ces substances métalliques, y tenir en ébullition pendant du tems des substances salines.

De l'eau, dans laquelle on fait bouillir du mercure, tue les vers. Si on abuse de ce remede, il finit par attaquer les nerfs, il donne des tremblemens & produit sur les enfans les mêmes effets qu'on éprouve de la vapeur de ce métal. Le Chymiste a beau crier qu'il ne voit point de mercure dans une pareille eau, son opiniâtreté ne prouve que l'insuffisance de ses moyens dans certaines circonstances.

Mais c'est du plomb dont il s'agit, & M. de F., en même tems qu'il nie que le vin puisse dissoudre ce métal, avoue que les liqueures gaseuses & fermentantes peuvent en opérer la dissolution. Car enfin faut-il se rendre à des faits & celui de la colique du Devonshire est irrésistible. Il est assez ordinaire, & surtout au retour du printemps, de voir les vins se tourmenter, devenir troubles, déposer de nouveau du tartre, de la lie & prendre conséquemment un goût

âpre, verd & piquant, enfin faire sauter les bouchons & peter les bouteilles. Voilà bien du vin gaseux, mais si le vin du particulier, qui est communément naturel, éprouve, & cela souvent à la seconde & quelquefois à la troisième année, cet effet de la fermentation, à plus forte raison celui du Marchand de vin toujours nouveau & souvent mélangé l'éprouvera-t-il. Ce raisonnement emmene de lui-même sa conséquence.

Supposons maintenant que cet état gaseux ne soit pas habituel, & que les vins des Marchands soient tous vins parfaits, (on sent qu'il n'existe pas de supposition plus gratuite) reste à examiner si le choc des brocs, des cruches, des mesures & des bouteilles, si l'influence du froid des nuits & de la chaleur des journées, si la fumée du bois des poèles & celle du tabac, si la vapeur aigre qui sort de l'estomac d'un buveur & si l'évaporation du vin répandu dans le cabaret & bientôt changé en vinaigre, restent à examiner, dis-je, si ces causes réunies n'agiront absolument pas sur le plomb, & ne le rendront pas plus disposé à être dissout par la quantité de vin dont il sera presque sans interruption abreuvé pendant douze heures de suite. *Gutta cayat lapidem non vit sed sapè cadendo.* Il seroit bien difficile de ne pas conclure ici affirmativement, surtout en réfléchissant que ce plomb, d'après les idées de mon critique, si résistible aux mens-trues par les manipulations ordinaires est déstructible par l'eau. Je sens combien une telle proposition est faite pour effaroucher celui qui refuse à l'huile & même au-vinaigre, la qualité de dissolvant du plomb.

Cependant cette proposition a pour elle l'évidence, puisqu'on voit au bout de quinze ou vingt ans les tuyaux de conduite intérieurement réduits en chaux & recouverts d'écaillles, quelquefois assez épaisses pour se détacher par leur propre poids & se laisser charier ensuite avec l'eau. Avancer que ce soit ici l'effet d'un dépôt formé par les eaux elles-mêmes, ce seroit une objection vaincante, car il est de fait que ces tuyaux ont diminué de poids, & qu'à la fonte ils en diminueront encore; preuve de la dissolution, & en même tems de la destruction du plomb.

C'est la destruction de ce métal par l'eau, qui a déterminé les Anglois à donner pour la conduite de leurs eaux, la préférence à des tuyaux de bois.

*La suite à l'Ordinaire prochain.*

## 2<sup>e</sup>. SUPPLÉMENT AU N° 45.

*Fin de la Réponse de M. Cadet,  
à M. de F...*

M A I S nous avons journallement, dirait-on, la preuve d'incrustations qui se forment aux parois des chaudières & des caffetières de cuivre étamées. Je le fais, & avant de répondre, je ferai sur ce sujet l'observation que voici. Cette incrustation, loin de l'enlever, on doit la conserver soigneusement comme une seconde espèce d'étamage bien plus propre que le premier à défendre le métal de l'action des fluides qu'on y met en ébullition. L'eau, en ajoutant sans cesse à cette couche, s'oppose à elle-même une barrière, & perd par cet intermédiaire, la faculté d'agir sur le cuivre, que le véritable étamage défend toujours assez mal de l'action des fluides, surtout lors de son refroidissement; & lorsqu'à la longue, l'épaisseur de cette incrustation la force de se détacher, l'usage du vaisseau devient infidelle.

Il me reste maintenant à répondre à l'objection, & je le fais, en disant que le dépôt formé dans les tuyaux de conduite n'appartient certainement point aux eaux, à moins que, semblables à celles d'Arcueil, elles ne charient une terre surabondante dont elles n'auroient pu se séparer ni par le repos ni par un cours rapide; moyens opposés cependant, tous deux également propres à dépuer les eaux. Mais ce cas est très-rare, & l'eau de l'Hôtel Royal des Invalides qui précipite dans les chaudières une croûte de l'épaisseur de plus de demi-pouce, & cela en moins de deux mois, n'obstrue jamais ses tuyaux, malgré l'énorme quantité qui s'en dégorgé, surtout dans les cuisines & dans les buanderies.

Quant aux eaux des fleuves & des rivières, elles ne donnent jamais à froid une pareille incrustation. Si par leur séjour elles forment un dépôt, ce dépôt est bientôt soulevé par l'agitation de l'eau & emporté par son courant, en sorte que l'on n'aperçoit jamais d'incrustations, dans nos fontaines, quoique les eaux moins pressées, moins tourmentées que dans les tuyaux, diffusent en faciliter la formation; ce qu'on y voit, c'est une boue, une vase bien différente de la terre, que l'ébullition sépare même de l'eau la plus

pure; l'une est jaunâtre, visqueuse & forte; l'autre est blanche ou grisâtre & absolument insipide.

L'eau une fois dépurée de cette vase, a beau séjournier dans un vaisseau, elle n'y précipite pas à froid la terre qu'elle contient; il n'y a que le feu ou peut-être la fermentation putride que reçoivent les eaux, qui soient capables de faire cette séparation; en sorte que ces deux produits de l'eau sont très-distincts par leur nature & par la manière dont on les obtient; l'un est surabondant à l'eau, l'autre est un de ses principes constitutifs dans l'état où la nature nous la donne.

Dans ma traduction des Instituts de Chymie de M. Spielmann, on trouve un exemple frappant de la dissolution du plomb par l'eau.

Madame la Marquise du Moutier, de retour de la campagne où elle avait passé trois ou quatre jours, boit de l'eau de son Reservoir, & la trouve sucrée; mon frère entre dans ce moment, goûte cette eau & y reconnoît la saveur du plomb. On enlève le couvercle du réservoir, & l'on apperçoit à la surface de l'eau une pellicule formant iris, & qui n'étoit autre chose qu'un sel de Saturne.

S'il faut des exemples plus frappans pour convaincre M. de F. de la faculté qu'a l'eau de dissoudre le plomb, en voici un autre, & il est aisé de répéter cette expérience. Le R. P. Berthier de l'Oratoire, emploie comme colyre, & avec succès de l'eau dans laquelle il met tout uniment des balles de plomb. Je me suis transporté chez lui, j'ai vu la bouteille, & j'ai goûté cette eau; elle est non-seulement saturée de la dissolution du plomb, mais on y voit encore nager une portion de sel de Saturne, & les balles de plomb sont recouvertes d'une espèce de crème qui s'enlève par écailles.

Le même jour, j'ai enlevé de l'intérieur d'un Nécessaire la feuille de plomb qui formoit la doublure d'une case à éponge, laquelle n'a jamais été imbibée que d'eau pure. Les onze douzièmes de ce plomb étoient détruits & convertis en une substance saline, & en une chaux bien proche de l'état de dissolubilité, puisqu'elle a passé trois fois par le filtre, & qu'il lui a fallu douze

heures pour se précipiter. La lessive de ce plomb avoit le goût d'une dissolution de sel de Saturne , elle a blanchi comme du lait par l'addition de l'alkali - fixe , enfin évaporée elle a donné de nouveau un précipité blanc , absolument semblable à de la céruse ; que ce soit , dans tous ces cas , l'effet du gas ou celui des substances salines contenues dans l'eau , toujours est - il vrai que l'eau dissout le plomb.

Après avoir démontré d'une maniere aussi convaincante la faculté qu'a l'eau de dissoudre le plomb , on n'exigera pas sans doute de moi de nouvelles preuves de la dissolution de ce métal par d'autres menstrues ; & il deviendroit iutile de citer l'expérience que j'ai tentée avec le vinaigre , si mon adversaire n'avoit prétendu que le plomb étoit inattaquable par cet acide. Pour m'en convaincre , j'ai eu recours aux moyens les plus simples .

J'ai pris , d'une part , demi-once de plomb laminé & découpé , & une once de bon vinaigre ; d'une autre part , demi - once du même plomb , & demi - once de vinaigre , affoibli d'autant d'eau ; j'ai mis chacun de ces mélanges dans un gouleau renversé , bien bouché ; le thermometre étoit entre le huit & le neuvième degrés. Au bout de trois heures , le vinaigre étoit troublé ; j'ai débouché , & j'ai senti l'odeur d'hepar qu'a ordinairement cet acide , lorsqu'il agit comme menstrue , le mélange avoit déjà une saveur marquée de plomb. Trois heures après , cette saveur étoit bien plus sensible , & il se déposoit déjà au fond du vaisseau une portion de chaux , sous forme grisâtre ; enfin au bout de 24. heures , j'ai essayé cette dissolution , par comparaison avec le vinaigre , l'alkali-fixe a fait avec ce dernier une vive effervescence , & le mélange a pris une couleur brune , avec le vinaigre saturé ; l'alkali n'a point fait effervescence , & le mélange a pris une couleur rouge , phénomène particulier dont l'explication devient étrangere pour le moment ; il s'est fait un précipité noirâtre , lequel a été longtems à se former. Mais le lendemain la dissolution plus chargée , a donné sur le champ par l'addition de l'alkali , ainsi que par celle de l'acide vitriolique , un précipité blanc fort abondant.

Voilà donc deux points sur lesquels il faut nécessairement que mon adversaire tranfige. Reste maintenant à débattre l'article du vin.

Examinez , me dit - il , un de ces grains de plomb qu'on retrouve souvent au fond

des bouteilles. Y apperçoit-on trace de dissolution ? A cela je réponds , que je n'en apperceois pas davantage sur le clou ou la broquette qui y ont séjournés. Mais s'ensuit - il de-là que le vin n'ait point agi sur l'un & sur l'autre de ces métaux ? non sans doute , & je distingue très aisément au goût qu'il y a eu dissolution du fer.

Si le plomb ne me produit pas la même impression , cela vient de la propriété qu'il a de donner une saveur sucrée analogue au vin. Toutefois il est des palais très - délicats susceptibles de la légère impression suintique qui succède bientôt , dans les dissolutions de notre métal , au goût sucré.

Mais c'est répondre à l'objection la plus faible , objection qui ne prouveroit encore rien , en supposant le fait vrai. Personne en effet n'ignore que le fer , le cuivre , (métaux si susceptibles de se détruire , & cela en peu de jours par la seule impression de l'atmosphère ) peuvent séjournier dans l'eau pendant des années entières sans éprouver d'altération apparente. Le bois qui , comme pilotis , se conserve dans les eaux pendant des milliers d'années , ne se pourrit - il pas avec une promptitude étonnante , si vous en faites un pieu ? Et pourquoi parce que le concours de l'air est essentiel dans presque toutes les dissolutions. L'alkali - volatil , menstrue si actif du cuivre , agit à peine sur ce métal dans un flacon bouché ; au moins faut - il rendre de l'air au mélange pour voir paroître la couleur bleue.

Quant à ces comptoirs qu'on nous représente presque comme éternels , ils ne laissent pas de s'user & même assez promptement si le débit des Marchands est fort. J'ai consulté à cet effet des Plombiers ; l'un d'eux a dit avoir tout récemment établi un comptoir pesant 250 livres , & que le vieux , autant & peut-être plus solide que ce nouveau , avoit été usé en moins de 20 ans , enfin que dans cet intervalle il avoit diminué de plus d'un tiers de son poids , sans compter peut - être un quintal de soudure employée à le réparer.

J'ai fait plus ; je me suis transporté chez un Marchand de vin dont le débit est fort , avec intention d'examiner à fond la pièce principale du procès. Craignant qu'il n'y eut de la prévention de ma part , j'y ai mené deux témoins. Ce n'est plus ici l'autorité d'autrui d'après laquelle je parle ; j'ai élevé le broc de ma droite & j'ai vu un enfoncement de près de demi-pouce qu'il avoit fait dans le plomb. Le broc , à main gauche , avoit pareillement marqué sa place. Ces

deux surfaces étoient couvertes d'une boue blanchâtre que j'ai goûté ; c'étoit du vrai sel de Saturne. J'allois enlever ce magna avec une carte, mais devenu suspect aux garçons, je me suis retiré. Nous avons évalué, mes deux témoins & moi, ce produit salin à deux ou trois gros, preuve que ces comptoirs ne sont pas lavés & effuyés tous les matins, comme le prétend M. de F. Il faudroit pour cela que les Marchands de Vin fussent persuadés que le plomb est dissout par le Vin ; &, comment le croiroient-ils : mon adversaire, quoique Chymiste, ne le croit pas.

Enfin, car faut-il finir, j'ai découpé deux morceaux de plomb laminés d'un demi-pied carré ; j'en ai fait deux capsules; de quart-d'heure en quart-d'heure, j'y verrois dans l'une du vin blanc, dans l'autre du vin rouge, & ce qu'il en falloit seulement pour mouiller la surface du plomb. Le thermomètre étoit au septième degré. L'expérience commença à deux heures de l'après-diner a été suspendue à onze heures du soir. Voici bien qui établit parité avec ce qui se passe chez le Marchand de vin. Le lendemain matin, ce plomb, la veille si clair, si brillant, étoit terne, couvert de taches bleuâtres & noires ; vu horizontalement, il y avoit à la surface une iris qui avoit tout le gout du sel de Saturne. Enfin essayé par l'alkali plogistique, ce vin a donné les mêmes résultats que le vin lythargiré. Il est bon d'observer que le mot *sel de Saturne* n'est employé dans toute cette dissertation que comme terme générique, & qu'on doit entendre, sous cette dénomination, du plomb plus ou moins attaqué & dissout par un acide. Ainsi donc, quoiqu'en prétende M. de F., ces comptoirs s'émincissent, se trouvent, se dissolvent enfin, filtrent un vin qui tue, & c'est à juste titre que la Médecine & la Chymie proscriivent l'usage de ce métal dangereux.

Si cette dissertation ne suffit point pour ramener mon critique aux opinions reçues, je le renvoie à la chymie hydraulique du Comte de Lagaraye, aux récréations physiques de M. Model, & aux observations particulières de son habile traducteur; mais par-dessus tout, au mémoire le plus intéressant, lu dernièrement par M. le Comte de Milly à l'Académie Royale des Sciences, dans lequel ce savant Chymiste prouve la dissolution des métaux par l'eau, & donne même la configuration des cristaux qui en résultent.

Quand on veut résister à des autorités & surtout à des autorités respectables, il faut

des armes d'une autre trempe, celles de l'expérience ; la nécessité où mon critique m'a mis de revenir sur mes pas, d'envahir un objet sous de nouveaux points de vue, & d'appeler de nouveaux faits à mon secours, fortifie mon opinion, & loin de calmer mes craintes, elle y ajoute. Je n'ai eu que le bien public en vue, en m'occupant de ce projet & de plusieurs autres semblables ; J'ai voulu ôter à une classe d'hommes le prétexte de faire impunément le mal. J'ai voulu que le dernier des citoyens pût dire : je vis sous un gouvernement sage & paternel qui s'intéresse & veille à ma conservation. Ces motifs, si j'avois commis une erreur, me la feroient avouer d'autant plus volontiers, qu'ils la rendroient très-excusable. Mais j'ai dit la vérité, & cette vérité ne fut-elle pas, comme elle l'est, portée au dernier degré de l'évidence ; il étoit dangereux de vouloir la présenter comme problématique. Mieux vaut grossir les maux, que de les pallier ; & si l'homme de l'Art, je le répète, jette du doute sur leur existence, quel droit a-t-on d'exiger des loix beaucoup d'empressement à y remédier ? Nous avons assez de maux qui balancent ici bas les biens, & si l'on ne peut pas corriger la nature, il faut au moins laisser reformer les abus.

Je poursuivrai donc avec plus de zèle encore l'exécution du règlement que je propose. Je m'en occupois depuis cinq ans dans le silence, & presque sous le voile de l'anonyme, convaincu qu'il faut laisser aux hommes en place le mérite du bien qu'ils font, & ne pas les exposer aux reproches, lorsqu'ils ne le font point. Je n'avois eu dans l'origine, que du zèle dans la poursuite de ce projet ; maintenant qu'on m'en fait l'auteur, j'y mettrai plus, de l'amour propre.

Je terminerai ma réponse par la Lettre que M. Vassou, un de mes confrères, vient d'écrire à mon frère.

◆◆◆

**LETTRE de M. Vassou, Apothicaire-Major de l'Hôtel-Dieu de Paris, à M. Cadet, de l'Académie royale des Sciences.**

De l'Hôtel-Dieu ce 8 Novembre 1776.

» Je m'acquitte avec plaisir, mon cher Confrere, de l'obligation que j'ai contractée hier avec vous dans la conversation » que nous avons eue, au sujet du vin & du vinaigre, que quelques personnes pré- » tendent n'avoir aucune action sur le plomb.

» Je vous dis que j'avois deux observations à ce sujet , l'une sur le vin devenu vinaigre , & l'autre sur le petit lait devenu acide.

» En 1741 , étant Conseiller des Consuls , avec M. Cospot , Marchand de vin , au panier fleuri , rue de Vaugirard , vis-à-vis le petit Luxembourg ; je lui dis que leurs comptoirs , garnis de plomb , étoient nuisibles au peuple , à qui l'on faisoit boire du sel de Saturne dissous ; il me répondit que son comptoir étoit lavé tous les jours , que cela ne se pouvoit pas , & que si je voulois passer chez lui , il me le feroit voir. Un mois après environ , j'y fus de bon matin ( c'étoit en Été ) il me montra son comptoir , que je trouvai effectivement de la dernière propreté ? il y avoit de petits bancs de bois , sur lesquels il mettoit ses brocs ; j'en levai un & j'aperçus de grandes taches blanches un peu élevées sur le plomb , lequel étoit très-sec ; je lui dis de frotter son doigt sur ces taches & de le porter à sa bouche ; il le fit & me dit qu'il le trouvoit sucré ; je le fis ressouvenir alors de ce que je lui avois dit à ce sujet ; il en fut convaincu & me dit que n'y connaissant rien , il n'y avoit jamais fait attention. Il en fut effrayé , c'étoit un honnête homme , & m'affura qu'il alloit faire faire un autre comptoir tout en bois & sans plomb.

» Après l'incendie de l'Hôtel-Dieu de 1772 , on fut obligé d'ouvrir l'Hôpital Saint-Louis ; en conséquence , j'y fus établir une Pharmacie. Comme il est de notre état de ne rien perdre , & qu'il y a des vaches à Saint-Louis , qui est hors de Paris , on y fait des fromages ; je dis que l'on pouvoit employer le petit lait fort récemment du lait caillé. Le lendemain , j'y retournai ; je goutai ce petit lait & je le trouvai mauvais ; je voulus savoir d'où cela provenoit ; je fus à la laiterie ; je trouvai la pierre sur laquelle on fait égouter les fromages couverte d'une lame de plomb , laquelle lame étoit corrodée profondément & trouée dans plusieurs endroits ; après l'avoir bien examinée , je portai le doigt sur différens endroits , & l'ayant porté autant de fois à la bouche , je reconnus que c'étoit du sel de Saturne , j'en parlai à M. Bercher , qui pour lors étoit Médecin résident à l'Hôtel-Dieu. Il en parla à l'administration , & le lendemain , nous nous rendîmes ensemble à

» Saint-Louis , où nous trouvâmes M. Giffé & Papillon , Administrateurs. Je leur fis voir ce que j'avois examiné ; je leur fis mes observations sur le danger qu'il y avoit de se servir de ce petit lait. Ils en convinrent , & il fut ordonné sur le champ de changer cette pierre & de la laisser à nud. Cette année 1776 , vers le mois de Juin , étant à Saint-Louis , j'entrai dans la laiterie & j'observai que la pierre actuelle commençoit à s'entamer , quoiqu'entretenue dans la dernière propreté.

» Il est donc clair que ce n'est pas comme vin que ce fluide agit sur le plomb , quoiqu'il soit certain qu'il peut y agir , puisque l'eau seule réduit le plomb en chaux , mais comme vinaigre , ni comme petit lait , mais comme acide animal , acide très-acré , puisque le lait est caillé par la préture .

Je suis , mon cher Confrere , &c.

VASSOU.

#### *Conclusion des Auteurs de la Gazette.*

On peut conclure de tous les faits rapportés ci-dessus , 1<sup>o</sup> que l'eau , le vin qui s'aigrît , & d'autres acides attaquent sensiblement le plomb , surtout dans la circonstance du contact de l'air , & que les conditions qui favorisent l'action de ces substances sur ce métal , pouvant exister souvent chez les Marchands de vin , il feroit très-prudent d'abolir entièrement l'usage où l'on est à Paris , de courrir les comptoirs des Cabaretiers Marchands de vin , de plaques de plomb , & de leur substituer ou l'étain très-pur , ou le bois , ou le cuir bouilli &c. 2<sup>o</sup> qu'on doit regarder la croûte où l'incrustation formée dans les vaisseaux de plomb ou de cuivre étamés tels que les caffetières &c par l'ébullition de l'eau , comme un très-bon défensif contre l'action des liquides qu'on y fait bouillir , & que bien loin de l'enlever , comme on fait dans quelques Provinces surtout en Picardie où les eaux sont très-chargées de craie & de selenite , il faut la conserver soigneusement , si l'on veut éviter les accidens qui peuvent résulter d'un mauvais étamage.

On exposera , dans les feuilles suivantes , d'autres abus qui résultent de l'usage du plomb , & les moyens de reconnoître les vins lithargirés.

(181)

*De Paris, le 16 Novembre.*

**L'ACADEMIE** Royale des Sciences a tenu le 14 de ce mois son assemblée publique d'après la S Martin. La séance fut ouverte par la lecture de plusieurs programmes de prix.

Le Secrétaire lut ensuite l'éloge de M. Bertin, associé Anatomiste Vétérinaire, & la séance fut occupée par la lecture des mémoires suivans.

1°. Prospectus d'un ouvrage sur l'*Art de la Teinture*, par M. Macquer.

2°. Expériences sur les sels fédatifs, nitreux, marin & acéteux, par lesquels on cherche à prouver qu'il existe une différence réelle entre ces sels, qui avoient été considérés jusques ici comme étant de la même nature ; par M. Cadet de Gassicourt, membre du Collège de Pharmacie.

3°. Description de quelques montagnes brûlantes ; par M. Morand, Directeur de l'Académie.

4°. Conjectures sur le genre de l'animal auquel appartenloit l'os monstrueux découvert dans la rue Dauphine ; par M. Daubenton.

5°. Recherches sur la durée précise de l'année solaire ; par M. de Lalande, Vice-Directeur de l'Académie.

6°. Sur la maniere d'éclairer les salles de Spectacles ; par M. Lavoisier.

*Prix extraordinaire proposé par l'Académie, pour l'année 1783.*

» Le Roi désirant augmenter dans son Royaume la fabrication des sels alkalis,

& procurer à ses sujets de nouvelles lumières sur une opération si importante pour le commerce, a jugé utile de faire de cette opération le sujet d'un prix, & a bien voulu, par une Lettre du Ministre de ses Finances, charger l'Académie des Sciences de proposer ce prix & de le juger. L'Académie s'est empêtrée de remplir les vues du Roi, & de répondre à la confiance dont il l'a honorée. Elle a considéré que les alkalis employés dans nos plus grandes manufactures, & qui sont si nécessaires à différentes branches de commerce, sont distingués en deux classes, à raison de leur origine & de quelques propriétés différentes ; l'un est l'alkali marin ou minéral contenu dans le sel de mer, dans le sel gemme, dans le sel des fontaines salées, & dans plusieurs plantes maritimes, tels que les soudes, les salicots, les vareks, les goémons, & autres qui les fournissent par une espèce de combustion & calcination ; l'autre est l'alkali végétal que l'on tire des bois de la fougère, des lies de vin, des marcs de raisin & autres matières végétales, après les avoir réduites en cendre ».

» Les Verreries, les Fayanceries, les Blanchisseries, les Savonneries, les Teintureries, peuvent employer indifféremment dans leurs travaux les deux sortes d'alkalis ; ils se combinent l'un & l'autre avec le sable, pour former le verre, les frites, les émaux, avec les huiles & les graisses, pour faire les savons ; ils servent également à foulir les draps, à blanchir les toiles : c'est la facilité plus ou moins grande que l'on peut avoir à se procurer

ces sortes de sels, qui seule en détermine le choix pour ces usages. Les Savonniers de Marseille emploient la soude qu'ils tirent de l'Espagne & de l'Egypte ; ceux de Lille préfèrent la potasse qui leur vient de Suede ; à Paris, on emploie la soude pour les lessives ; les Blanchisseries de Flandres se servent de vedales ou potasses tirées de Suede, de Pologne, de Russie ; le nord de l'Amérique en fournit aussi beaucoup ».

» On n'a pas le même choix pour la fabrication du salpêtre : l'alkali minéral ne peut pas y être employé, parce qu'il forme avec l'eau de nitre un sel qui s'humecte trop facilement à l'air, & qui par là même doit être exclu de la composition des poudres de guerre. Ce seul objet entraîne une grande consommation d'alkali végétal ; mais nous ne pouvons pas espérer de balancer de long tems l'importation des potasses étrangères, eu égard à la plus grande abondance & à la moindre consommation des bois dans les climats septentrionaux, beaucoup moins peuplés & moins industriels que nos Provinces ».

» Il faudroit donc s'appliquer principalement à multiplier en France la production ou l'extraction de l'alkali minéral, pour faire baisser en même tems les prix de ces deux sels, en diminuant la concurrence des Fabriques qui les consomment ».

» On peut y réussir par différens moyens ; on pourroit cultiver, choisir & brûler sur les côtes de nos Provinces méridionales les bonnes especes de soude. Feu M. Antoine Jussieu, à son retour d'Espagne, a donné quelques instructions sur cette matière, dans les mémoires de l'Académie pour l'année 1717 ».

» On pourroit peut-être encore plus avantageusement tenter la décomposition du sel de mer, pour en séparer l'alkali minéral qui lui sert de base, & le mettre à nud. Plusieurs Chymistes ont indiqué ces méthodes pour y réussir ; mais la plupart sont très-dispendieuses, & difficiles à pratiquer en grand ».

» De toutes les productions du Royaume, une des plus faciles à multiplier dans nos Provinces maritimes, est celle du sel marin. Les eaux de la mer, échauffées par le soleil, le répandent avec profusion sur les côtes de France, au point qu'elle pourroit en fournir l'Europe entière. »

» Ces réflexions ont fait penser à l'A-

cadémie qu'un des meilleurs moyens de répondre aux intentions du Roi, étoit de fixer pour sujet du prix que Sa Majesté veut bien accorder, la question suivante :

*Trouver le procédé le plus simple & le plus économique pour décomposer en grand le sel de mer, en extraire l'alkali qui lui sert de base dans son état de pureté, dégagé de toute combinaison acide ou autre, sans que la valeur de cet alkali minéral excéde le prix de celui que l'on tire des meilleures soudes étrangères.*

» Le prix sera de 2400 livres. Les Savans de toute nation sont invités à travailler sur ce sujet, même les associés étrangers de l'Académie ; elle s'est fait une loi d'en exclure les Académiciens régnoïques ».

» Les pieces pourront être écrites en latin ou en françois, & ne seront plus admises, passé l'époque de Pâques 1783, afin que les Commissaires aient le tems nécessaire pour en vérifier les expériences & les procédés, avant l'assemblée publique de la Saint-Martin de la même année, jour auquel ce prix sera proclamé ».

» Les Auteurs ne mettront point leurs noms à leurs ouvrages, mais seulement une devise.

» Ils auront soin de les adresser, francs de port, à Paris, au Secrétaire perpétuel de l'Académie, ou de les lui faire remettre : dans ce second cas, le Secrétaire en donnera en même tems, à ce lui qui les lui aura remis, son récépissé, où seront marqués la devise de l'ouvrage & son numero, suivant l'ordre ou le tems dans lequel il aura été reçu ».

» Si, lors de la proclamation du prix, il y a un récépissé du Secrétaire pour la piece couronnée, le Trésorier de l'Académie délivrera la somme du prix à celui qui rapportera ce récépissé ; il n'y aura à cela aucune autre formalité ».

» S'il n'y a pas de récépissé du Secrétaire, le Trésorier ne délivrera le prix qu'à l'Auteur même qui se fera connaître ou au porteur d'une procuration de sa part ».

*Prix de physique proposé par la même Académie, pour l'année 1784.*

» L'Académie se trouvant à portée de disposer d'un fonds suffisant pour donner un prix tous les deux ans, a résolu, en 1777, de joindre un prix de physique aux

prix de mathématiques qu'elle est dans l'usage de décerner annuellement ».

» Parmi les différens sujets de prix, elle a cru devoir préférer ceux qui, non-seulement tendoient à éclaircir quelque théorie, mais qui pouvoient en même tems être utiles à la pratique des Arts, & subvenir à leurs besoins ».

» Les matières salines sont un grand objet de commerce, parce qu'elles sont d'un grand usage dans les manufactures: & comme, malgré les travaux & les découvertes de plusieurs Chymistes modernes sur le borax & le sel sédatif, il reste encore beaucoup de connaissances essentielles à acquérir, principalement sur la nature & la composition du sel sédatif, l'Académie propose en conséquence, pour le sujet de son prix de physique de l'année 1784; 1<sup>o</sup>. de faire un examen chymique du borax, du sel sédatif, & de la terre du borax brut de Indes; 2<sup>o</sup>. de faire artificiellement, s'il est possible, du borax ou du sel sédatif, ou quelque autre matière saline qu'on puisse employer aussi avantageusement que le borax dans les Arts, & surtout pour la soudure des métaux; 3<sup>o</sup>. de rechercher s'il existe du sel sédatif naturel, ailleurs que dans l'eau du lac de Monte-Rotondo, en Italie, dans laquelle on en a déjà fait la découverte.

» L'Académie sentant la difficulté de répondre, d'une manière entièrement satisfaisante, à toutes les questions qu'elle propose sur le borax & sur le sel sédatif, déclare que si, parmi les pieces qui lui seront envoyées, il se trouve quelque bon mémoire qui contienne des faits nouveaux & des observations importantes, la circonstance que l'Auteur n'auroit dirigé ses recherches que sur une partie des objets énoncés, n'empêcheroit pas qu'elle ne lui décernât le prix.

» Ce prix sera de 1500 liv. L'Académie proclamera la piece qui l'aura mérité, dans son assemblée publique de Pâques 1784. Mais comme elle se propose de vérifier les faits & les observations qui lui seront communiqués, & sur lesquels elle exige, par cette raison, tous les détails nécessaires; les mémoires ne seront reçus, pour le concours, que jusqu'au premier Novembre 1783 ».

» Les Savans de toutes les Nations sont invités à travailler sur ce sujet, même les associés étrangers de l'Académie. Elle s'est fait la loi d'exclure les Académiciens régionnicoles de prétendre au prix ».

Ceux qui composeront, sont invités

à écrire en françois ou en latin. On les prie que leurs écrits soient fort lisibles ».

» Ils ne mettront pas leurs noms à leurs ouvrages, mais seulement une sentence ou devise. Ils pourront, s'ils veulent, attacher à leur écrit un billet séparé & cacheté par eux, où seront, avec cette même sentence ou devise, leur nom, leurs qualités & leur adresse; & ce billet ne sera ouvert par l'Académie, qu'en cas que la pièce ait remporté le prix ».

Les conditions sont d'ailleurs les mêmes que pour le prix précédent.

#### *De Montelimart, du mois de Novembre.*

*Extrait des observations sur le pissement du sang des bêtes à laine, par M. MENURET, Médecin du Roi en cette ville.*

» J'examinai avec attention, dit notre Auteur, tout ce qui pouvoit être relatif à ce fléau, & j'observei 1<sup>o</sup>. que les moutons les plus gras & les plus forts étoient les premières victimes; 2<sup>o</sup>. que la maladie étoit plus fréquente & plus active pendant les grandes chaleurs; 3<sup>o</sup>. que les bestiaux entassés dans les petites bergeries humides & mal aérées, y étoient plus exposés; 4<sup>o</sup>. que quelquefois même elle étoit la suite de l'imprudence de mettre de la terre mouillée sous les troupeaux; 5<sup>o</sup>. que le sang que les animaux rendoient par la vessie, étoit ordinairement noirâtre & corrompu. J'étendis mes observations sur les corps des animaux qui en avoient péri, & ils présentèrent des dérangemens qui peuvent étre l'effet comme la cause de la mort, quelques vestiges d'un rouge foncé ou noirâtre dans les boyaux, & surtout dans la vessie ».

En examinant quelle pouvoit étre la source du mal; l'Auteur dit qu'on ne pouvoit la trouver dans la nourriture, qui, dans les cantons de Montelimart, loin des marais, est plutôt active & seche que succulente & corrompue, ni dans les eaux qui ne sont point croupissantes, mais vives, dures, coulantes. Le soleil est ardent, l'air élastique & sec. Le vent du nord y souffle habituellement.

On pouvoit accuser, dit l'Auteur, avec plus de vraisemblance, l'infection qui résulte de l'entassement & du resserrement & des exhalaisons putrides des bestiaux déjà attaqués.

D'après ces considérations, il conseille de tenir continuellement les troupeaux

hors des bergeries, de les placer dans des parcs en pleine campagne dans les tems même les plus froids, & les plus orageux; d'élever ou d'enlever tout-à-fait les planches des bergeries trop étroites, de donner un libre accès à l'air, de le renouveler & de le corriger par la combustion des bois aromatiques, & surtout du genevrier; de proportionner au local le nombre des animaux, de n'y jamais porter de la terre humide, & d'y laisser peu de tems celle qui est bientôt imbibée & corrompue par l'urine & les excréments.

Quant au remede, il prescrit le suivant:

» Prenez demi-livre de quinquina en poudre, une once de nitre, deux glos de camphre en poudre; méllez le tout dans deux pots ( huit livres ) d'eau. Gardez ce mélange pour l'usage ».

La dose est de trois ou quatre cuillerées le matin à jeun, après l'avoir bien remué, pour chaque bête malade ou non, lors de la première invasion du mal. On continue ainsi pendant trois jours; la dose prescrite suffit pour 30 ou 40 bêtes. L'Auteur assure que les effais qu'il a fait de ce remede, ont été tout-à-fait satisfaisans, & qu'à peine a-t-on vu périr un seul mouton dès qu'on l'a eu commencé.

Il dit qu'il doit encore à l'utilité publique & à la vérité, la connoissance d'un moyen analogue, dont le remede précédent lui a donné l'idée, pour écarter des troupeaux, & prévenir cette maladie; qu'instruit que l'écorce de cerisier possède, quoique dans un moindre degré, les vertus du quinquina, il a imaginé de faire mêler de cette écorce en poudre avec le sel qu'on donne de tems en tems aux troupeaux. Il y a quelques années qu'il joint ce secours aux précautions recommandées ci-dessus pour la salubrité des bergeries, & depuis ce tems, il n'a pas même observé dans ses troupeaux la menace de la maladie. Il indique ce moyen préservatif, avec la même confiance qu'il a proposé le quinquina comme curatif; & il est d'autant plus fait pour être adopté, dit-il, dans les campagnes, qu'il a un avantage très-précieux dans l'économie rustique, celui de ne rien coûter.

M. Menuret termine cet article par avertir qu'il survient quelquefois à des

troupeaux, même à ceux qui, paissant sur les plus hautes montagnes, paroissent à l'abri des causes énoncées, un pissement de sang qui peut devenir funeste, quoiqu'il soit moins grave & moins dangereux. Le sang évacué est plus rouge, le mal dure davantage & n'est point contagieux. On peut croire qu'il est occasionné par des mouches cantharides ou d'autres insectes que ces bestiaux mangent & avalent avec les feuilles sous lesquelles ils sont cachés. En effet, le Berger attentif n'a pas de peine à reconnoître cette cause dans les pâturages où il mène ses troupeaux, & il est très-importnant de ne pas s'y méprendre; le remede, dans ce cas, est du lait mêlé avec beaucoup d'eau, dont on fait l'unique boisson de l'animal malade.

#### *Remarques des Rédacteurs.*

Cette dernière cause paraît plus naturelle que l'autre, & il est très-vraisemblable encore que c'est la même maladie. Nous avions toujours cru que pour remédier à cette affection, les plantes mucilagineuses & les boissons aigrelettes & nitrees suffissoient. Les gens de l'Art convront difficilement, quelque système qu'on puisse avoir sur l'état des humeurs dans ce cas, quand même on accueroit une disposition gangreneuse, comme M. Menuret le pense, que le quinquina puisse être utile dans un pissement de sang. Nous devons convenir néanmoins qu'en général les toniques, les amers, le sel marin, conviennent aux bêtes à l'aine, & s'il falloit donner une préférence à un des deux remedes indiqués, nous la donnerions au second, soit comme curatif, soit comme préservatif.

#### LIVRES NOUVEAUX.

*Nouvelle méthode sûre, courte & facile pour le traitement des personnes attaquées de la rage; par le Frere Claude du CHOISEL, de la Compagnie de Jesus, Apothicaire de la Maison de Pondichery. 1781. in-12. de 38 pag. A Pondichery, & se trouve à Paris chez Morin, Libraire.*

On y dit que pour juger de l'empressement avec lequel cet opuscule dût être recherché lors de la première édition, qui parut en 1756, & doit l'être encore aujourd'hui, il suffit d'observer qu'on y promet une cure parfaite de la rage. *Credat judæus apella.*



N°. 47.

ANNÉE 1781.

# GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 25 Novembre.

*Aux Rédacteurs de la Gazette de Santé.*

*De Rochefort.*

**V**ous ne serez peut-être pas fâchés, MM., d'apprendre à vos lecteurs que M. Mesmer n'est point seul possesseur de ce qu'il appelle *magnétisme animal*, ni seul dispensateur des influences de cet agent. La petite ville d'oùje vous écris, renferme deux émules de ce Médecin extraordinaire. Le rang & la réputation de connaissances qui les distinguent, prévenant en leur faveur, & l'absence de la cupidité écartant l'idée du charlatanisme, plusieurs personnes de considération n'ont point hésité d'essayer leurs attouchemens.

Ils emploient indifféremment, pour les pratiquer, une petite barre de fer, ou le pied, ou la main; l'attouchement n'a même pas besoin d'être immédiat. Un espace entre la barre & la partie avec laquelle on veut qu'elle communique, le soulier qui couvre le pied, les habits soit de laine ou de soye, qui interceptent l'influence de la main, ne sont point des obstacles à la communication; elle se fait sans préparatif, du moins apparent. L'agent n'est point renfermé dans un cabinet; il ne dépend d'aucun frottement; il est libre & suit partout son propriétaire, en carosse & à pied, sans qu'il s'exhale dans le transport. Les opérations se font nettement &, à ce que je pense, sans l'appareil mystérieux dont M. Mesmer étaye peut-être les fiennes, à raison de l'intérêt qu'il a de séduire. Tout ce qui se

passe est à la portée des sens, excepté l'immission imperceptible d'un fluide non moins inaccessible à l'intelligence de ceux qui ne sont pas initiés.

Les effets de la magnétisation ne sont point aussi aisés à saisir que la manière dont on magnétise. Il est difficile, du moins jusqu'à présent, de porter un jugement sur les faits. En écartant ce que l'envie de convertir débite d'un côté, & ce que l'amour du merveilleux accueille & accrédite de l'autre, on peut les reduire à un petit nombre.

Une Dame vaporeuse a été jetée, dit-on, dans des convulsions surprenantes de toutes les parties du corps, qui durent une demi-heure & qui ont continué sur le même pied, en diminuant de jour en jour jusqu'à une parfaite guérison. Le garant en est l'impuissance actuelle de la magnétisation sur son individu. Une autre vaporeuse décidée, en présence d'un Médecin, n'a rien éprouvé pendant une séance d'attouchement de trois quarts-d'heure, & la séance a été reprise le lendemain avec aussi peu de succès.

Quelques personnes prétendent avoir été purgées par l'imposition des mains des nouveaux magnétisants; le ventre de plusieurs autres a résisté. Un verre d'eau magnétisée par des gesticulations, est en horreur à certains sujets comme dans l'hydrophobie; d'autres l'avalent sans répugnance & sans effet.

Au reste, les émules de M. Mesmer, à son exemple, ne bornent point les influences du magnétisme animal qu'ils possèdent aux sensations extraordinaires

qu'ils excitent par leurs attouchemens; ils ont aussi pour but de guérir. On leur a livré un paralytique, un dysenterique, une Demoiselle de qualité attaquée de chlorose à la suite d'une fièvre intermit- tente, &c. Ils emploient au traitement de ces maladies une petite boîte pré- parée, qu'ils font porter sur la région de l'estomac ou sur la partie paralysée.

J'ai l'honneur d'être, &c. R. D. M.

*Réponse à l'avis demandé sur le traite- ment de la maladie exposée dans le numero 32, par M. DE LACROIX, Médecin de MONSIEUR, commis spécialement pour les épidémies de la Province du Perche.*

On peut se rappeler qu'il a été question dans ce numero, d'une personne âgée d'environ 60 ans, attaquée depuis longtems d'un vice d'artreux & qui éprouva le 27 Juillet une légère douleur de tête, du dégoût, des nausées, des vomissements, qui avoit le 30, la peau sèche, brûlante, le pouls fébrile, mais petit, mou, enfoncé, la langue chargée, la bouche amère; qui prit alors l'émettique, & le lendemain un purgatif dont l'effet de l'un & de l'autre fut suivi de syncopes; qui eut le 3 Août, de l'affouillement & du délire, avec des syncopes, encore lors des évacuations, une jaunisse, sans douleur à la région du foie, & qui finit par mourir le 5 avec jaunisse; que le Médecin qui l'avoit soigné, exposant le fait, demandoit l'avis de ses confrères sur la cause d'une mort qui lui avoit paru aussi prompte qu'extraordinaire, & voulloit savoir s'il s'étoit bien conduit.

Nous dimes notre sentiment dans le tems; aujourd'hui M. de Lacroix expo- se le sien, mais d'une maniere bien plus détaillée. Nous croyons qu'elle mérite toute l'attention des gens de l'Art.

Ce Médecin pense que les accidens qui se manifestèrent d'abord, ont été l'effet d'une métastase ou reflux d'une portion de l'humeur d'artreux vers le cer- veau, où il se fit un épanchement, & qu'à l'époque où le Médecin fut appelle, le mal étoit déjà sans ressource. Il donne les raisons pour lesquelles les métasta- ses du virus d'artreux sont si fréquentes au cerveau. Il les déduit principalement de l'analogie de ce virus avec le fluide névro-lymphatique, & de la facilité qu'il

a d'attaquer & d'altérer ce même fluide par sa nature acré & caustique.

Pour être plus clair, il croit nécessaire de distinguer deux sortes d'épanchement, l'un qui est l'effet d'une humeur portée au cerveau & qu'il appelle *interno*, l'autre *externe*, qui est occasionné par la rupture des vaisseaux, suite d'un effort violent de cause externe & de la commotion. L'épanchement interne se fait de deux manieres, ou par un épanchement insen- sible, semblable à une distillation goutte à goutte, ou par érosion des vaisseaux. Dans le premier cas, il s'annonce par des douleurs vagues de tête, par des tinte- ments d'oreille, des vertiges, des éblouis- semens, par la pente au sommeil pro- fond ou léger affouillement comateux; dans le second, par la lésion de toutes les fonctions vitales à la fois, & par les nau- sées, le vomissement, &c.

M. de Lacroix prétend que lorsque le Médecin fut appellé, on ne devoit pas douter de la compression du cerveau, dont tous les symptômes se manifestèrent clairement le 3 Août. Elle étoit la suite de l'épanchement de l'acré dont le malade étoit atteint. La jaunisse universelle, les douleurs de tête légères, le dégoût, les nau- sées, le vomissement, l'aridité de la peau, un pouls enfoncé, petit, &c. étoit qui se soutint pendant 36 heures, l'ani- nonçoient assez.

Il dit que, quoique la tête fut affectée, le foie l'étoit aussi; qu'il existe, comme on fait, une obstruction dans les éminen- ces portes & dans les pores biliaires qui n'est pas même sensible au tact; qu'on auroit dû faire attention aux douleurs vagues de tête, au sommeil trop pro- fond, à cette indifférence qui avoit le ma- lade pour toutes ses anciennes habitudes, &c. accidens qui furent suivis de dégoût, de nau- sées, de vomissement de matières bilieuses, sans douleur aigüe à l'estomac. Si cet organe eût été le premier affecté, les accidens auroient été précédés de la cardialgie.

M. de Lacroix ajoute des réflexions sur ce qui peut induire en erreur dans de semblables circonstances. Il dit que l'é- panchement de cause interne, tel que celui - ci, ne donne pas des signes aus- sensibles & aussi certains que lorsqu'il est l'effet d'une cause externe; qu'on fait bien moins d'attention en général aux symptômes de lésion de la tête qu'à ceux de l'estomac, parce que ceux-ci effraient.

bien davantage; que le vomissement, en pareil cas, est l'effet de la compression de la huitième paire des nerfs & de l'intercostal; qu'on en a des exemples dans la migraine, qui dure autant de tems que l'irritation; qu'en voyant de tels accidens, on doit se défier de la rentrée des dardres, de la gale, d'une humeur goutteuse, anomale, enfin des ulcères habituels qui se deslechent.

M. de Lacroix expose ensuite la conduite des Médecins & des Chirurgiens dans les cas d'épanchement de cause soit interne soit externe. L'un (le Médecin) emploie les moyens de révulsion, les épispastiques les plus énergiques & les plus actifs, les saignées à la jugulaire, au pied, &c. les potions antiémétiques &c.; l'autre (le Chirurgien) bien loin de perdre son tems à émétiser, fait au contraire les préparatifs pour poser le trépan & donner issue au fluide extravasé.

Selon lui, dans le cas exposé, le vomissement étoit sympathique & n'exigeoit pas l'émétique. On fait qu'il ne dépend pas toujours de la même cause; que lorsqu'il est occasionné par la saubre ou plénitude d'humeurs putrides ou autres, les pulsations de l'artere passent des plus grandes à de plus petites & plus fréquentes, la langue est grasse, humide, épaisse, il y a des malaises, gonflement, pesanteur d'estomac, &c. Lorsqu'il est l'effet de l'irritation, de l'inflammation sympathique ou idiopathique; la rareté, la petitesse du pouls, les angoisses, &c. annoncent sa nature. Les synopies qui survenoient ici à chaque évacuation forcée, contreindiquoient absolument les émétiques & les purgatifs. On devoit être assuré d'un épanchement mortel dans le cerveau, par l'affouillement comateux, par la paralysie des voies de la déglutition & par la cessation momentanée des pulsations des arteres.

M. de Lacroix conclut qu'il falloit attaquer tout de suite la cause de la maladie par des moyens révulsifs; qu'il ne falloit ni émétique ni purgatif dans ce cas, ni forcer les évacuations; qu'il est très-commun de voir périr ainsi tous les dardreux, lorsque la répercussion de l'humeur a eu lieu; qu'on ne devoit fonder son espoir, avec une forte présomption de la resorption, que sur les moyens d'opérer la révulsion. Il répond

à l'objection qu'on peut lui faire, que dans l'apoplexie fereuse & la paralysie, les émétiques conviennent; en disant qu'ils sont avantageux toutes les fois que le fluide est stagnant & non épanché; que dans ce cas - ci, il n'y a plus d'espoir, & que dans l'autre la secousse est quelquefois nécessaire, ou qu'il vaut mieux donner un remede incertain, suivant le précepte de Celse, que de n'en donner aucun. Du reste, il est bien loin de blâmer la conduite du Médecin; il avoue que dans de semblables circonstances, les assistans ne donnent pas souvent le tems de la réflexion, &c. &c.

#### LIVRES NOUVEAUX.

*Dissertation sur l'importance des évacuans, dans la cure des plaies récentes simples ou graves, suivie d'observations raisonnées sur la complication du vice vénérien & scorbutique; par M. LOMBARD, Correspondant de l'Académie Royale de Chirurgie, ancien Chirurgien-major, employé en cette qualité à l'armée de Normandie, Chirurgien-major en chef de l'Hôpital militaire de Strasbourg, &c. A Strasbourg, de l'Imprimerie de Levrault. 1782. in-8°. de 160 pag.*

#### OUVRAGES QUI PAROISSENT CHEZ L'ÉTRANGER.

*Dissertatio de præter naturali & rati intefini rebiti cum vesica urinaria coaliu, & inde pendente ani defectu, c'est-à-dire, Dissertation sur la jonction contre nature de l'intestin rectum avec la vessie, & sur le défaut d'anus qui en dépendoit; par M. HENRI AUG. WRISBERG, Professeur d'Anatomie & de l'Art des Accouchemens, en l'Université de Gottingue, membre de la Société Royale des Sciences de la même ville. A Gottingue, chez Dietrich. 1779, in-4°. de 23 pages, avec figures; & se trouve à Strasbourg, chez Konig, Libraire.*

Le Professeur Wrisberg a dans son porte-feuille une infinité d'observations anatomiques. Celle qui fait l'objet de l'ouvrage que nous indiquons, est très-curieuse. Voici en quoi elle consiste.

M. Kaufmann, Chirurgien de la Cour de Hanovre, & Professeur d'Anatomie en l'université de Gottingue, fut appellé le 17 Décembre 1777, auprès d'un enfant qui n'avoit point d'anus, pour lui en procurer un artificiel. Cet enfant étoit

né à terme le 15; il paroissoit bien portant , s'acquittoit facilement de ses principales fonctions ; de sorte que son mal ne fut apperçu que le 17 au matin , par la Sage-Femme qui cherchoit seulement alors pourquoi l'enfant n'avoit pas encore rendu le méconium. M. Kaufmann le trouva rejettant de tems en tems une matière écumante & bilieuse avec le lait qu'il venoit d'avaler ; il étoit d'ailleurs bien conformé , à l'exception qu'il n'avoit aucun vestige d'anus. Ce Chirurgien pria M. Wrisberg de venir l'aider de ses conseils. Il s'y rendit promptement , & comme il n'étoit pas encore sorti de méconium , son avis fut de préparer un anus artificiel , comme cela se pratique en pareil cas. On fit à cet effet , une incision dans le milieu de l'espace qui se trouve entre l'extrémité du coccyx & le scrotum. En procédant lentement à travers beaucoup de graisse , on enfonga le scalpel dans le bassin à plus d'un pouce de profondeur , mais sans succès. L'enfant souffrit l'opération sans douleur notable , & sans hémostagie.

» Comme nous ne trouvions rien dans la plâie , dit M. Wrisberg , qui nous ouvrit la route de l'intestin & que la vessie menaçoit d'être blessée , en allant plus ayant , nous quittâmes l'incision , attendant ce que la nature opéreroit. Après un certain espace de tems , nous rentrâmes auprès de l'enfant , & nous vîmes ses linges impregnés de méconium , qu'il avoit rendu avec l'urine ».

Ce fut alors que M. Wrisberg se persuada que le rectum se vuidoit dans la vessie. L'anus artificiel étant inutile , il fit faire la ligature à la plâie , selon la méthode accoutumée. Pour aider l'excrétion de l'urine & du méconium , il faisoit injecter du lait tiède dans le canal de l'uretre , mais le peu de largeur de ce canal empêchoit toute sortie. Il ordonna donc un syrop laxatif mêlé de très-peu de jalap ; mais l'enfant dont l'appétit étoit fort diminué , à qui on étoit obligé de donner le lait à la cuillere , ne prit presque point de ce médicament. Ce petit malheureux déperissoit à vue d'œil ; il

étoit attaqué de mouvements convulsifs & d'un vomissement de matière fécale. Ces symptômes continuèrent jusqu'à la nuit du 22 , que l'enfant passa plus tranquillement , mais il expira le lendemain.

M. Wrisberg desiroit vivement l'ouverture du corps. Il forma dès lors le projet de donner au public une description & les figures nécessaires pour faire connoître particulierement ce vice de conformatio[n]. Il découvrit en conséquence , que vers la seconde vertebre du sacrum , le rectum changeoit sa position ordinaire , qu'il se dirigeoit transversalement vers la vessie , s'atténuoit tout à coup en forme de cône dans le milieu de celle-ci & se joignoit plus intimement avec sa partie postérieure , qu'il se rétrécissoit de plus en plus , & se cachoit entre les vésicules séminales , que reçu entre les tuniques de la vessie & la prostate , il entroit enfin dans la vessie , précisément à l'endroit où les uretères se rendent , & s'y ouvroit par un trou si petit , qu'on pouvoit à peine y faire entrer la tête d'une épingle.

M. Wrisberg remarque que ce rectum paroissoit n'être autre chose qu'une suite du colon , ou du plexus iliaque , & que le véritable rectum sembloit manquer entièrement ; car les bandes longitudinales , ordinaires au colon , se continuoient distinctement dans ce nouveau intestin jusqu'à son extrémité , tandis que dans les autres sujets , elles se changent en une tunique musculaire large & épaisse qui appartient au véritable rectum , & dont on ne voyoit presque aucun vestige dans celui dont nous parlons.

Cette entrée extraordinaire du rectum dans la vessie n'étoit pas la seule chose contre nature qu'on observât dans cet enfant. Le sphincter interne & le releveur de l'anus manquoient entièrement. Le muscle bulbo-caverneux & le sphincter externe étoient très-différens de ce qu'ils sont ordinairement. Trois planches en taille douce représentent exactement ces vices de conformatio[n] , & complètent l'usage de cette curieuse dissertation.

*On prie ceux qui auront quelque observation de Médecine ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans la Gazette , d'adresser leurs lettres & leurs paquets , francs de port , au sieur MQUIGNON , Lib. rue des Cordeliers , chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année est de 9 liv. 12 sol , port franc par tout le Royaume.*

De l'Imp. de la Veuve B A L L A R D & Fils , Imprimeurs du Roi , rue des Mathurins.



N°. 48.

ANNÉE 1781.

# GAZETTE DE SANTÉ,

*Du Dimanche 2 Decembre.*

*DISSERTATION sur l'importance des évacuans, dans la cure des plaies, &c par M. LOMBARD, annoncée dans la feuille précédente.*

L'AUTEUR a pour objet, dans cette dissertation, de prouver la nécessité des évacuans dans les plaies, surtout dans leur premier tems. Pour établir ce point de doctrine, il falloit combattre le sentiment de Guy de Chauliac, de Pigray, d'Ambroise Paré, & autres Chirurgiens qui ont soutenu qu'en général les évacuans, c'est-à-dire les émétiques & les purgatifs retardoient le travail de la suppuration & celui de la cicatrice. L'Auteur invoque l'autorité d'Hippocrate, de Galien & de Boerrhave qui ont fait sentir la nécessité des évacuans, dans plusieurs circonstances, & surtout de l'expérience. Il cite un grand nombre d'observations qui semblent prouver en effet que les secours de cette nature ont souvent sauvé la vie aux malades.

M. Lombard est trop éclairé pour ne pas connoître le danger dont leur effet pourroit être suivi, s'ils étoient placés indistinctement & mal-à-propos. Il distingue très bien les cas, les tems & le genre de suppuration où ils peuvent avoir lieu & deviennent capables de remédier aux défordres qui sont quelquefois la suite de la résorption. Pour le faire mieux sentir, voici ce qu'il dit, pag. 106.

Le danger produit par le reflux des matières purulentes n'est pas toujours également prompt ni également fu-

» neste. Le tems de la pleine suppuration  
» des grandes plaies ou des abcès consi-  
» dérables, (suppuration vraiment de-  
» tructive) présente des accidens pré-  
» sans, toutes les fois que cette suppu-  
» ration vient à être ralente ou détou-  
» née; chargée de miasmes impurs, la  
» matière ne peut rentrer dans la masse  
» humorale, sans y porter le trouble &  
» l'infection.

Il n'en est pas de même de la sup-  
» puration incarnante ou régénérante.  
» Elle est composée de vrais sucs nourri-  
» ciers, qui prennent de la consistance  
» à mesure que les fibres malades recou-  
» vent de l'énergie. Mais l'observation  
» prouve que cette humorrage peut  
» être interceptée même pendant quel-  
» que tems sans causer d'accidens graves.

Une théorie qui paroit faîne vient en-  
core à l'appui de ce que l'Auteur avance  
sur l'avantage des évacuans. Parmi les  
exemples qu'il cite du succès de cette  
méthode, il rapporte des observations  
surrount sur des plaies de la tête & de la  
poitrine. Il fait voir en même tems l'abus  
qu'on fait de la saignée.

Cette dissertation nous a paru mériter  
toute l'attention des gens de l'Art. Elle  
est suivie de quelques réflexions & obser-  
vations sur la complication du virus vé-  
nérien avec le scorbutique; sur la préfé-  
rence qu'on doit donner aux cautiques  
sur le fer pour l'ouverture des bubons  
vénériens & sur l'abus des relâchans &  
des médicaments gras dans la cure des  
ulcères qui sont la suite de ces mêmes  
bubons.

Parmi les observations rapportées pour prouver la nécessité des évacuans dans la cure des plaies, il y en a une remarquable faite par M. Marchal, Chirurgien en chef de l'Hôpital bourgeois de Strasbourg. La voici :

» Le nommé Jean Gouilly, soldat invalide, natif de Guebwiller, âgé de 63 ans, étant pris de vin, fit une chute sur le pavé, du haut d'un premier étage. Il fut transporté à l'hôpital bourgeois le 11 août 1773, dix jours après son accident. Les symptômes étoient fâcheux; le pouls étoit petit & concentré; le côté gauche & la langue étoient paralysés ainsi que la vessie, & le malade étoit dans un sommeil léthargique.

» M. Marchal instruit du genre de l'accident, découvrit une contusion de la largeur d'un denier, sur le pariétal droit; après avoir fait raser la tête, il y appliqua incontinent des fomentations aromatiques; & s'empessa de vider la vessie par le cathéter. La déglutition étant presqu'impossible, il insista sur les lavemens tant émollients que purgatifs, qui n'eurent aucun succès. Attentif aux mouvements du malade, il vit qu'il portoit fréquemment la main droite sur le pariétal qu'on vient de désigner. Cette indication suffit à M. Marchal pour l'engager à faire des recherches. Une incision dirigée en forme de V, lui fit voir une fracture d'environ trois pouces située à deux travers de doigt de la future sagittale. Quelques heures après, il appliqua une couronne de trépan à la partie la plus déclive, qui donna issue à une demi-cuillerée d'un sang noir. Immédiatement après, il en posa une seconde de l'autre côté de la fracture: il en sortit près d'une once de sang de même qualité.

» Cette opération faite, l'assoupissement dont il a été question se convertit en une phrénie effrayante qui dura trois jours entiers, pendant lesquels le pouls étoit toujours petit: l'hémiplégie étoit constante, & les urines ne couloient point. Le bas-ventre étoit dur & douloureux; mais la déglutition commençait à se faire. A cette époque, l'embarras de M. Marchal cessa: il ordonna une décoction de tamarins avec le petit-lait, dans laquelle il fit ajouter le syrop de fleurs de pêches: le malade en prit une verrée de démie en demie heure. Le ventre ne s'ouvrit qu'à la quatrième dose; mais si abon-

damment qu'il inonda son lit. Ces évacuations faites, il se leva avec vivacité & gagna la porte de sa chambre. Sa garde effrayée d'une semblable activité, qu'elle prit pour une suite de sa phrénie, s'échappa très-vite & tira la porte sur elle. Le malade fâché qu'elle s'opposât à ce qu'il sortit pour aller à la garde-robe, l'injuria, &c.

Il eut encore cinq évacuations également abondantes dans la journée: elles procurerent un calme parfait, & dès le soir il commença à se servir de sa main gauche avec autant d'adresse & de force qu'il s'étoit servi de sa jambe quelques heures auparavant. La nuit fut heureuse, & le lendemain il ne témoigna d'autres inquiétudes que celle de voir les objets doubles. La plaie s'humecta; la suppuration étoit même assez abondante le sixième jour de l'opération; ce qui détermina M. Marchal à évacuer le malade avec un minoratif qui acheva de mettre le comble aux bonnes dispositions où il étoit: il sortit enfin de l'hôpital le 22 Novembre suivant, parfaitement rétabli.

*Observation sur l'avis demandé aux Médecins, dans la feuille N°. 38, page 152.*

Je soupçonne que l'étudiant des loix qui demande des avis sur ce qui lui est arrivé, est dans le même cas que moi. De tems en tems je crache, après beaucoup d'efforts, de petits globules, gros comme des pépins de raisin, moins durs, jaunes & très-fétides, surtout après avoir été écrasés; mais je ne crois pas que ce soit du pus. Je n'ai pas remarqué l'époque à laquelle cette excréation m'est survenue, parce que je n'y ai jamais fait beaucoup d'attention, & que je suis absolument sans inquiétude sur ce sujet.

Je juge qu'elle se fait de l'œsophage. Je la regarde comme le produit des vapours qui s'élèvent de l'estomac après l'usage de certains alimens tels que le lait, les œufs. Je trouve à la matière excrée la plus parfaite ressemblance avec l'espèce de limon qui, dans les mêmes circonstances, couvre les dents intérieurement & extérieurement, de même qu'avec la crasse qui charge la racine de la langue; même couleur, même odeur. Mais les globules dont il est question, ont plus de consistance à raison de leur formation dans quelque repli de la membrane de

l'arrière-bouche, par le moyen de l'attouchement continual de l'air. Je desire que tel soit l'événement sur lequel on demande des avis, & que mon peu d'inquiétude rende au consultant sa tranquillité. Je pourrois peut-être même lui donner d'autres éclaircissements sur le même sujet, si de nouvelles questions de sa part rappelloient d'autres particularités qui m'ont échappé.

*Signé, R E T Z , D. M.*

*Arrêt de la Cour du Parlement de Paris, rendu le 3 Septembre 1781, conformément aux conclusions de M. Seguier, Avocat-général.*

On se rappelle que, dans le n°. 27, nous avons rendu compte d'un Mémoire à consulter pour le Sr. Chapuy, marchand Epicier, Chandelier - Cirier de Versailles, dans lequel on agitoit ces trois principales questions :

1°. Peut-on forcer les Entrepreneurs de la fonte des suifs bruts, à transporter leurs fonderies hors des Villes, sous prétexte du danger du feu & de la corruption de l'air ?

2°. Y a-t-il réellement danger du feu ? Les vapeurs du suif sont-elles malfaisantes ? Et peut-on parer à ces deux inconveniens ?

3°. Peut-on empêcher les Epiciers, Chandiliers - Ciriers, d'avoir dans la même maison leurs fonderies avec leur magasin d'épiceries ?

Nous présentâmes les principales raisons alléguées par l'Auteur du mémoire, pour la négative & comme problématique, la question de savoir si la vapeur du suif est nuisible, & par conséquent si le voisinage d'une fonderie est dangereux. Elle ne nous parut pas aisée à réloudre, 1°. parce que la vapeur du suif frais & brut qu'on fond, n'est ni désagréable ni malfaisante, comme l'expérience le prouve ; & en second lieu, parce qu'on observe, en même tems, que la fonte du suif qui a contracté un peu de rancidité, est très-délaigrable & peut affecter peut-être dangereusement certaines personnes. Nous disions encore que cette affaire étoit au Parlement de Paris. Voici le précis du jugement qui vient d'être rendu à ce sujet, par la Grand'Chambre.

La Cour ordonne que visite soit faite de la fonderie du sieur Chapuy, en présence de M. Berthelot, Conseiller, commis à cet effet, & d'un Substitut de M. le Procureur général, par un Médecin de la Faculté de Paris & par un Archi-

recte, à l'effet de constater si, par la disposition du local & au moyen du ventilateur établi dans la fonderie du sieur Chapuy, il est possible que la fonte des suifs bruts ou en branche produise des vapeurs nuisibles à la santé des voisins, ou qu'il y ait danger du feu ? Qu'il en sera dressé des procès-verbaux pour être communiqués à M. le Procureur général, & cependant autorisé, par provision, le sieur Chapuy à faire & continuer la fonte des suifs bruts & en branche, dans ladite fonderie, sauf tous cas imprévus, &c, jusqu'à ce que la Cour porte un jugement définitif.

Lorsque cela aura lieu, nous aurons soin d'en instruire le Public.

*Nouveau vernis sans odeur, inventé par les sieurs Laboureau & Bernard.*

Tout le monde connaît les inconveniens & même le danger des vernis ordinaires employés dans les appartemens. Les Artistes qu'on vient de nommer ont cherché à les sauver par la composition d'un vernis dans lequel il n'entre ni huile, soit grasse, soit essentielle, ni résine, ni esprit de vin, ce qui a été reconnu par les Commissaires nommés à cet effet par la Faculté de Médecine de Paris, à qui l'examen de cette invention a été soumis, & par le certificat donné aux Auteurs par l'Académie Royale d'Architecture, dont il résulte :

1°. Qu'après les expériences & les épreuves diverses faites sous les yeux de la Compagnie, dans la vue de connoître les avantages ou les inconveniens de ce vernis, elle a reconnu qu'il diffère essentiellement des vernis ordinaires employés jusqu'ici pour les tableaux & les boiseries.

2°. Qu'il ne contient aucune substance résineuse, & par conséquent presque point de principe huileux ou inflammable, qui puisse accélérer ou faciliter la combustion des meubles qui en sont enduits.

3°. Qu'il ne trouble pas la transparence du verre, dont il a tout le luisant & la diaphanéité.

4°. Qu'il n'a ni odeur ni couleur.

5°. Qu'on peut le laver avec une éponge imbibée d'une huile douce & claire sans lui faire subir la plus légère altération.

6°. Qu'on peut l'enlever encore de dessus toute peinture à l'huile avec une éponge imbibée d'eau tiède.

Cette Compagnie ajoute qu'elle a reconnu, de plus, que ce vernis détruit l'odeur de la peinture à l'huile par son application aux surfaces qui en sont enduites, & par conséquent prévient les effets dangereux qui peuvent en être les suites; que la seule objection qu'on pourroit faire contre l'usage de ce vernis, est celle qu'on peut tirer de son affinité avec le principe aqueux ou l'humidité capable de l'attaquer. Mais pour connoître à quel point cet effet peut avoir lieu, elle a fait répandre abondamment de l'eau sur une planche préparée avec ce vernis; on l'a laissée sur la cheminée de la grande salle de l'Académie, jusqu'à la séance suivante. La couche de vernis n'avoit rien perdu de son éclat non plus que de l'égalité de son épaisseur & de la continuité de sa couche.

D'ailleurs, à l'égard des effets qui pourroient résulter, à la longue, de l'action de l'air sur ce vernis, que la Compagnie croit à l'abri de gerfures & d'efflorescence; elle laisse au tems & à l'usage qu'on en fera, à décider s'il est exempt de ces inconveniens ou non. Comme on peut l'enlever en entier avec de l'eau tiede, on a la facilité, quand on veut, de remettre une autre couche.

#### LIVRES NOUVEAUX.

*Avis aux bonnes ménagères des villes & des campagnes, sur la meilleure maniere de faire leur pain; nouvelle édition revue & corrigée, &c. par M. PARMENTIER, Censeur Royal, &c. A Londres, & se trouve à Paris, chez Barrois l'ainé, Libraire, quai des Augustins. 1782. in-12. de 93 pages; avec cette épigraphe, tirée de la Fontaine:*

Travaillez, prenez de la peine,  
C'est le fonds qui manque le moins.

#### OUVRAGES QUI PAROISSENT CHEZ L'ÉTRANGER.

*D e limitandā laude librorum medicorum practicorum usui populari destinatorum; c. i. d. des bornes qu'il faut mettre aux louanges qu'on donne aux Livres de Médecine pratique destinés à l'usage du peuple; discours prononcé à l'Université de Got-*

tingue; par M. J. A. MURRAY, Professeur de Médecine & Directeur du Jardin Botanique à Göttingue. A Göttingue, chez Dietrich, & se trouve à Strasbourg chez Amand Konig, Lib. 1779. in-4°. de 32 p.

Depuis que M. Tissot a donné son *Avis au peuple sur sa santé*, on a vu éclore tant en France qu'en Allemagne, des Livres de Médecine consacrés à l'usage du vulgaire, mais qu'heureusement pour lui, il ne lit gueres. Cependant, quelques personnes peu verées dans la Médecine, des Prêtres charitables fixés à la campagne, des Chirurgiens mal instruits lisent ces Livres, & loin d'en profiter en usent souvent fort inconsidérément. C'est sur tous ces abus qui proviennent de cette sorte de lecture que roule le discours de M. Murray. Quoique ce docte Médecin vienne de donner lui-même une traduction en Allemand, du traité des maladies des enfans, par de Rosenstein, il démontre ici les dangers auxquels s'exposent les personnes peu instruites qui se hient trop à ce qu'elles lisent. En effet, les maladies se montrent sous tant d'aspects difficiles à distinguer, souvent même pour les vrais Médecins, qu'à plus forte raison ceux qui n'ont que les connaissances prises dans ces Livres pour pratiquer, ne peuvent y apporter trop de précautions. M. Murray ne condamne pas entièrement la lecture des meilleurs, mais il montre avec éloquence tous les inconveniens qui en résultent.

*HISTOIRE géographique, physique, naturelle & civile de la Hollande, par M. L. B. FRANCOIS BERKHEY Doct. en Médecine, & L'Éditeur d'histoire naturelle de l'Université de Leyde, traduit du Hollandais. A Bouillon, aux dépens de la Société Typographique. 1782. 4 vol. in-12.*

Cette histoire naturelle batave publiée pour la première fois en 1759, vient de paraître en françois. Elle est divisée par chapitres, où il est fait mention de la Hollande & de ses diverses distributions, des eaux minérales, des fossiles, des animaux qu'elle renferme, &c. Le Traducteur ne donne pas encore l'histoire des plantes de cette contrée; c'est ce qu'il promet de faire incessamment.

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.

(193)

N°. 49.

ANNÉE 1781.

## GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 9 Décembre.

*Avis aux bonnes Ménagères, sur la meilleure maniere de faire le pain; par M. PARMENTIER, ouvrage annoncé dans la feuille précédente.*

**L**E pain étant l'aliment de premiere nécessité, le seul dont on ne se dégoûte presque jamais, celui qui fournit à l'Europe entière & peut-être au tiers du reste du monde, la base de sa nourriture journalière, une substance semblable est faite pour mériter une place dans un écrit uniquement consacré à la conservation de la santé. M. Parmentier occupé depuis plusieurs années des moyens de perfectionner la maniere de retirer les substances farineuses des végétaux, ainsi que leur apprêt, de les rendre plus salubres a cru devoir s'occuper plus spécialement des farineux dont on fait le pain & porter dans l'art de la boulangerie, livré depuis longtems à une sorte d'empirisme, les lumieres de la physique & de la chymie, enfin réduire cet art à de vrais principes.

M. Malouin avoit donné *l'Art du Boulanger* dans le recueil de ceux présentés à l'Académie des Sciences; on trouvoit quelques préceptes épars dans les livres sur la panification, quelques notions sur la fermentation panaire. Mais il paroît que personne ne s'en étoit occupé d'une maniere aussi particulière ni aussi heureuse que M. Parmentier; enfin on n'a voit encore vu aucun Chymiste, aucun Physicien mettre la main à la pâte; & c'est ce qu'a fait notre Auteur.

On a beau objecter qu'on favoit faire du pain & du bon pain avant M. Parmentier & de tems immémorial; qu'on en mange d'excellent presque partout, & dans les lieux même où l'on soupçonne le moins l'art de le préparer susceptible de perfection. Cependant, on ne peut nier qu'il n'y ait encore bien des endroits en France même, où on le prépare mal, quoiqu'avec du bon grain, & que s'il y a un art qu'il soit nécessaire de réduire à des principes, c'est celui qui a pour objet la préparation de l'aliment le plus sain & en même tems le plus agréable.

C'est dans ces vues, que cet habile Chymiste a cherché à faire connoître au public tout ce qui est nécessaire pour la perfection du pain. Déjà un travail considérable a été publié par cet Auteur sous le titre de *Parfait Boulanger*. Mais comme cet écrit est d'une étendue trop considérable pour le peuple, l'Auteur a jugé à propos de le réduire & d'en tirer la substance ou l'extrait, sous le titre d'*Avis aux bonnes ménagères*. Cette courte instruction, qui parut quelques mois après la publication du *Parfait Boulanger*, étant épuisée, il en paroît aujourd'hui une nouvelle édition. C'est celle que nous annonçons.

L'Auteur y donne d'abord d'excellens préceptes sur le choix du grain (de froment) qu'on destine à être réduit en pain; sur la maniere de le conserver, de le convertir en farine, &c. Le plus lourd, à mesure égale, est toujours le meilleur. Le blé de première qualité doit être sec, coulant, ramassé, bien nourri, bombé,

peu profond dans sa rainure , lisse à sa surface , d'un blanc jaunâtre dans son intérieur. Le meilleur moyen de le conserver est de le faire sécher au four ou au soleil , s'il est trop humide , & de le mettre dans des sacs. Pour la mouture , on le mouille un peu s'il est trop sec. Un quintal ou sac de blé de 100 livres pesant , doit rendre 75 livres de farine , tant blanche que bise , & 25 de son , y compris le déchet qui va à environ une livre. Pour bluter la farine , on attend environ huit jours en été & quinze en hiver.

Quant à la farine , la meilleure est celle qui est d'un jaune clair , seche & pesante ; qui s'attache aux doigts , qui pressée dans la main , reste en une espèce de pelotte & qui , étant mêlée avec de l'eau & bien maniée , donne une pâte qui s'affermi promptement à l'air , prend du corps & s'allonge sans se casser. C'est un signe que le grain qui l'a fournie est de bonne qualité & qu'elle est bien moulue. Pour la conserver , on la tient enfermée dans des sacs , ainsi que le blé. Si l'on craint qu'elle fermente ou s'échauffe , on ouvre les sacs , on y enfonce le manche d'une pelle jusqu'au fond , pour y former ce qu'on nomme une *cheminée* , on les couvre encore d'une toile très-légère pour la garantir des insectes.

Pour la réduire en pain , il faut de l'eau & du levain. Toute sorte d'eaux , pourvu qu'elles soient bonnes à boire , sont propres à faire du bon pain. En été , on l'emploie froide , tiède en hiver , & chaude dans les grandes gelées. ( Ce précepte est important ). On ne la verse ni de trop haut , ni précipitamment , ni bouillante. Si c'est de l'eau stagnante , marécageuse , de citerne , &c , on l'a fait bouillir avant & on la passe.

Le levain le plus récent est le meilleur ; il faut qu'il soit volumineux & presque sans odeur. Lorsqu'on l'emploie , il doit former le quart de la pâte en été & le tiers au moins en hiver. Il est regardé comme parfait , lorsqu'il a acquis le double de son volume , qu'il est bombé , élastique , qu'il nage sur l'eau & qu'en l'ouvrant , il répand une odeur vineuse agréable.

M. Parmentier regarde la levure de bierre comme plus couteuse qu'utile , le sel commun quelquefois nécessaire. On doit en employer la dissolution passée à travers un linge ou un tamis.

Pour paître , on emploie l'eau à la tem-

pérature indiquée plus haut. Plus la pâte est pétrie & meilleure elle est pour le pain. On ne doit pas faire des pains au-dessus de douze livres , pour qu'ils soient bien cuits. Les pannetons ou paniers garnis de linge pour contenir la pâte doivent être profonds. La pâte suffisamment levée doit être mise dans le four sans trop différer. Si elle vient de bon grain , bien moulu , qu'elle soit bien blutée , elle absorbera deux tiers d'eau de son poids & rendra un tiers en sus de pain. Chaque livre de blé doit fournir environ une livre de pain de ménage. Le pain le mieux cuit se connaît à sa couleur jaune-clair , au son qu'il rend lorsqu'on le frappe avec un corps solide & aux yeux ouverts qu'à la mie. Il faut le laisser refroidir avant de le manger. Il faut que les sacs , le petrin , les pannetons , & l'eau qu'on emploie soient très-propres.

Tels sont les articles les plus essentiels & les principaux préceptes développés dans cet écrit. L'Auteur parle encore de l'épeautre , du seigle , du mœteil , de l'orge , du sarrasin , des pommes de terre & du pain qu'on en peut faire. Il donne encore des conseils sur la construction & la hauteur que doit avoir le four , sur la manière de le chauffer , enfin sur tout ce qui a rapport à l'art de faire le pain , depuis l'instant où l'on recueille le blé , jusqu'à celui où il est apporté sur nos tables sous forme panaire. Nous sommes persuadés que cet écrit intéressant peut être extrêmement utile.

Puisqu'il est question de pain & de four , voici une découverte qui a rapport à ces objets.

#### *Découverte utile.*

Le sieur Frédéric Holsch , Conseiller des mines & bâtiments du Roi de Prusse , vient de publier à Berlin une brochure dans laquelle il rend compte d'un four de son invention propre à cuire le pain avec du charbon de terre.

Le feu n'est point allumé sur le foyer qui reçoit le pain , mais au-dessus du four qui , par ce moyen , n'a pas besoin d'être nettoyé ; d'où il suit que le pain en sort sans immondices.

On demande que le Roi de Prusse , qui a reconnu l'utilité de cette invention , tant pour l'économie du feu , que pour la promptitude avec laquelle le pain cuit dans ce four , en a fait construire dans plusieurs forteresses & dans les boulans

geries de camp, où l'on s'en sert avec tout le succès possible.

A propos de farineux, nous croyons devoir faire part à nos lecteurs d'un moyen de tirer parti d'un végétal très-commun, auquel on paroît n'attacher aucune valeur & qui, dans un tems de disette, peut fournir au peuple une sorte de nourriture & aux personnes de l'Art un moyen de plus de tirer parti des productions de la terre.

#### Gelée de chident.

Prenez des racines de chident grosses & bien nourries ; lavez-les & coupez-les bien menu ; jetez-les dans l'eau bouillante pendant deux à trois minutes ; passez les à travers un tamis de crin ; ensuite écrasez-les dans un mortier de marbre ; faites-les bouillir dans l'eau pure pendant 3 à 4 heures ; passez la décoction à travers un étamine, & reduisez-la sur un feu doux ou mieux encore au bain-marie en consistance de gelée ou d'extrait. Cette gelée est extrêmement agréable au goût ; elle a une saveur sucrée qui la rapproche beaucoup de celle des tablettes d'orge de feu M. de Chamouset. Quelques grains dans une pinte d'eau éguisée avec le sel de nitre, font une boisson que l'estomac supporte mieux que la tisane ordinaire de chident. On la mêle aux opiatés, pilules, &c. En général cette préparation est préférable à toutes celles du chident en usage jusqu'à ce jour. Il est étonnant que les Savans, qui depuis quelques années s'occupent de l'examen & de la nature des végétaux nourrissans, aient négligé une racine qui réunit des qualités aussi bienfaisantes, & qui n'exige aucun soin de la part du cultivateur, &c.

#### NOUVELLES EN MÉDECINE.

La mort a enlevé cette année plusieurs membres de la Faculté de Médecine de Paris ; M. Buffon, premier Médecin de Madame la Comtesse d'Artois ; M. Bertin, ancien Professeur aux Ecoles, de l'Académie des Sciences, & M. Casamajor, Doyen des Censeurs Royaux. Dans la dernière séance publique de la Faculté, M. Philip, Doyen de la Compagnie, a fait l'éloge de M. Buffon, dont le principal ouvrage est ce qu'il a fait à la traduction du grand Dictionnaire de Mé-

decine de Jaymes. Les Œuvres de M. Bertin étant plus considérables, nous avons cru devoir en donner une notice.

Si l'on excepte son traité d'Ostéologie en 4 vol. in-12. publié à Paris en 1754, ses principaux écrits sont ses mémoires insérés parmi ceux de l'Académie des Sciences, & dont voici l'énumération.

Mémoire sur les anastomoses des artères épigastriques & mammaires, des artères intercostales & lombaires. *Mém. de l'Acad. des Sc. an. 1737.*

Mémoire pour servir à l'histoire des reins, avec fig. *ibid. an. 1744.*

Mémoire sur l'usage des énervations des muscles droits du bas-ventre, *ibid. an. 1746.*

Mémoire sur la structure de l'estomac du cheval & sur les causes qui empêchent cet animal de vomir, avec fig. *ibid. an. 1746.*

Description des plans musculeux dont la tunique de l'estomac est composée, *ibid. an. 1751.*

Mémoire sur la circulation du sang dans le foie du fœtus, *ibid. an. 1752.*

Mémoire sur la circulation du fluide nerveux, *ibid. an. 1759.*

Mémoire sur la véritable cause du gonflement & du dégonflement alternatifs des veines jugulaires, de celles du visage, des deux veines caves, de leur sinus, différens de celui qui est produit par la contraction des oreillettes du cœur, *ibid. an. 1763.*

Second mémoire sur la circulation du sang dans le foie du fœtus, *ibid. an. 1765.*

Troisième mémoire sur le même sujet, *ib. an. 1765.*

Mémoire sur le sac nasal & l'acrymal de plusieurs animaux, *ibid. an. 1766.*

Mémoire sur les enfans qui naissent sans un véritable anus, *ibid. an. 1771.*

Les autres écrits de M. Bertin sont, indépendamment de trois thèses, dont la position est, *An causa motus alterni cordis multiplex?* 1749. affir. *An detur imaginationis maternæ in fœtum actio?* 1741. Neg. & *An condimenta sanitati noxia?* 1751. Affir. une lettre au Docteur Montagnat, (un ses élèves) sur le nouveau système de la voix. in-8°. & une autre sous le même titre, sur les artères lymphatiques, adressée à M. Gouez, Professeur d'anatomie à Leipwick. M. Bertin y attaque M. Ferrein, au sujet de son système sur la formation de la voix.

On a encore de ce Médecin des Observations sur les canaux osseux qui donnent :

passage aux nerfs & aux artères de la mâchoire supérieure ; & sur les Conséquences relatives à la pratique, déduites de la structure des os pariétaux, inférées dans le Journal de Médecine, en 1756 ; enfin une Consultation sur la légitimité des naissances tardives, in-8°. de 19 pag. publié en 1765.

M. Bertin s'occupoit en outre, depuis 1739, d'un ouvrage considérable sur les artères, qui fut confié en 1747, pendant la maladie que l'Auteur effuya à cette époque, à M. Pourfour du Petit, Doct. Régent de la Faculté, à qui on remit en même tems les planches gravées en cuivre. Ce Médecin rendit dans le tems cet ouvrage avec les cuivres, au frère de M. Bertin. L'Auteur l'adressa sur la fin de 1775, à l'Académie Roy. des Sciences, qui nomma trois Commissaires pour l'examiner. Dans une lettre, en date du 20 Mars 1776, adressée à la Faculté de Médecine, M. Bertin la consulte sur son état, & lui témoigne en même tems le désir qu'il a que l'ouvrage qu'il avoit adressé à l'Académie, parut aussi avec son approbation. Il n'a pas été au pouvoir de la Faculté de Médecine de faire examiner l'ouvrage de M. Bertin, dont tous ceux qui en ont eu connoissance, désirent la publication.

On assure que cet Auteur a laissé encore des traités particuliers sur les muscles, sur les viscères, sur les organes des sens, sur les nerfs, les vaisseaux, &c.

Parmi les traits, faits pour honorer sa mémoire, il en est un que la Faculté a consacré par une médaille qui fut frappée en son honneur, ainsi qu'en celui de M. Astruc, en 1745, & qui rappelle le cours d'accouchemens fait par ces deux célèbres Professeurs, en faveur des Sages-Femmes, en 1744.

M. Bertin fut nommé la même année, Professeur de Chirurgie aux Ecoles de Médecine, & démontra lui-même les opérations. A la fin de ce cours, il fut frappé d'une maladie singulière. Après trois jours d'un délire furieux, il tomba dans un espace d'assoupissement léthargique, dans lequel il resta plusieurs jours, sans donner presque aucun signe de vie. Revenu à lui, on lui conseilla d'aller ref-

pirer l'air natal, en Bretagne. Mais il y éprouva le même accident. Il restoit quelquefois des jours entiers dans cet état & ne s'éveilloit que par le besoin de prendre de la nourriture.

En 1750, il se rétablit parfaitement. Sa mémoire, ses facultés intellectuelles, sa santé, tout revint & il se maria en 1765. Après la mort de son épouse, il se retira à Gahard, près de Rennes, où il est mort le 21 Février 1781, d'une fluxion de poitrine, regretté de ses amis & de tous les savans.

Parmi les qualités essentielles qui l'ont fait distinguer dans la Société, il avoit celle d'être juste & de n'accorder à personne, en fait de découvertes, que ce qui lui étoit dû. Sur cela, il étoit de rigueur, même pour lui. Il crut un moment avoir découvert le premier que l'œsophaghe de l'homme avoit une forme conique ; on lui dit que cette remarque avoit été faite par Heister ; il remercia ceux qui l'en avoient instruit.

#### LIVRES NOUVEAUX.

*CALENDARIUM medicum ad usum saluberrimæ Facultatis, exhibens doctorum actu regentium aliorumque nomina, necrologium, res in gremio Facultatis gestas per annum Academicum proxime elapsum, aliasque ad medicinæ historiam spectantes ; c. à. d. Calendrier à l'usage de la Faculté de Médecine de Paris, contenant les noms des Membres de la Faculté, le nécrologe des morts, tout ce qui s'est passé dans le sein de la Faculté pendant la dernière année, & autres choses ayant rapport à l'histoire de la Médecine. 1782. A Paris, chez Quillau, Imprimeur de l'Université & de la Faculté de Médecine, rue du Fouare.*

*ETRENNES du printemps aux habitans de la campagne, & aux herboristes, ou Pharmacie champêtre, végétale & indigene, à l'usage des pauvres & des habitans de la campagne ; par M. P. P. Buc'hoz, Médecin de Monsieur, Membre du Collège Royal des Médecins de Nancy, & de plusieurs Académies. A Paris, chez Lamy, quai des Augustins. 1781. 185 pag. petit in-8°. Prix 36 sols br. & 3 liv. rel. en maroquin.*

*On prie ceux qui auront quelque observation de Médecine ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans la Gazette, d'adresser leurs lettres & leurs paquets, francs de port, au sieur MÉQUIGNON, Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année est de 9 liv. 12 sol, port franc par tout le Royaume.*

De l'Imp. de la Veuve B A L L A R D & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.

N°. 50.

ANNÉE 1781.

# GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 16 Decembre.

*Aux Rédacteurs de la Gazette de Santé.*

**V**ous nous avez annoncé, MM., dans vos feuilles, plusieurs remèdes contre le ver solitaire; nous y avons vu celui de Madame Nowfier, dont M. Pouteau, Chirurgien de Lyon, avoit fait l'acquisition, & un usage avantageux en bien des circonstances. Nous avons vu encore combien on avoit à se louer de l'huile de Ricin, de la coralline de Corse: enfin la racine de fougere mâle, le mercure doux, le vitriol, &c. ont eu leur règne & leur succès.

Appelé, depuis quelques années, auprès d'un malade attaqué d'un tœnia curbitin, j'ai mis tous ces remèdes en usage. J'ai obtenu l'expulsion d'une partie de ce ver, de la longueur tantôt de trois pieds, tantôt d'une aulne & demie. Je n'ai jamais vu de pointe, c'est-à-dire d'extrémité à aucune de ces portions. Un homme de l'Art ayant annoncé, il y a quelque tems, un remède contre le ver solitaire, j'en ai fait usage pour cette même personne avec les précautions indiquées.

Le sujet qui en étoit attaqué, n'éprouvoit ni cette faim extrême, que la plupart de ceux qui portent le ver solitaire, sont obligés de faire, ni des douleurs, ni des pincements dans les entrailles, ni un poids considérable sur l'estomac. Il étoit seulement sujet à des migraines fréquentes & à des foibleesses qui survenoient après des coliques légères, & des mouvements d'entrailles; ce qui m'a fait con-

jecturer que son ver solitaire étoit placé dans les gros intestins, & que les foibleesses qu'il éprouvoit, n'étoient dûes qu'au déplacement de ce reptile, & au vuide qu'il laisse par fois dans ces mêmes intestins. Au commencement d'Octobre, je lui fis prendre ce remède qui consiste en une potion vermifuge, un bol & une infusion purgative.

*Potion vermifuge.*

Prenez un gros de racine de valériane sauvage, récemment pulvérisée; coquilles d'œufs calcinées & pulvérisées, vingt grains; délayez le tout dans un verre de vin blanc.

*Bol vermicide & purgatif.*

Prenez mercure doux, dix-huit grains; diagrede soufré, douze grains; coquilles d'œufs calcinées & en poudre, vingt grains; mélez le tout, en trituration, avec suffisante quantité de syrop de fleurs de pêcher, pour former un bol.

*Infusion purgative.*

Prenez séné mondé, demi-once; sel alkali de tartre, huit grains; versez dessus deux livres d'eau chaude; laissez infuser le tout, pendant la nuit, sur les cendres chaudes.

Je lui fis prendre d'abord un lavement avec l'infusion purgative, sur les sept heures du soir, qui produisit une évacuation, avec tranchées. Le lendemain matin, à jeun, il prit le verre de potion vermicide. Je le fis rester couvert dans son lit pendant trois heures, au bout duquel tems il prit un potage. Cela fut répété trois jours de suite, pendant lesquels le malade faisoit usage principalement de végétaux.

Le quatrième jour, il prit le bol vermifuge purgatif, & deux heures après, un verre de l'infusion purgative : le soir, il prit un lavement ~~avec~~ la même infusion. Le malade éprouva beaucoup de mouvements d'entrailles, beaucoup de tranchées, & rendit des matières stercorales en abondance, mais sans aucune apparence de ver ; ce ne fut que sur les huit heures du soir, qu'averti par une nouvelle tranchée, il rendit une portion de ver cucurbitin, d'environ quinze aulnes de long, mais sans pointe à aucune extrémité ; ce qui me fait penser que le ver n'est pas totalement détruit.

La fatigue que le malade effuya de l'administration de ce remède, l'a rendu si difficile sur toute espèce de médicament, que je n'ai pu le résoudre à prendre aucun remède depuis cette époque. Il est d'ailleurs assez bien.

*Signé, MARTIN, Maître en Chirurgie.*

#### Avis sur l'usage des cornichons.

On sait qu'on appelle *cornichons*, les jeunes concombres qu'on confit au vinaigre, au poivre & au sel. Les Médecins savent, & l'expérience prouve que cet aliment incommode plus ou moins ceux qui en font usage, & qu'il y a beaucoup de personnes dont l'estomac ne peut pas s'en accommoder. Il y a plusieurs raisons qui justifient la répugnance qu'on doit avoir pour cet aliment, qu'on devroit même bannir de nos tables.

1<sup>o</sup>. Le concombre est par lui-même un aliment très-indigeste, surtout lorsqu'il n'est pas parvenu à un état de maturité. En raifonnant par analogie, il n'y a peut-être aucune substance dans le règne végétal qui égale la violence de l'extrait qu'on tire du concombre sauvage & qu'on appelle *elaterium*, puisqu'à la dose de 2 grains cet extrait produit plus d'effet que 4 grains de tartre émétique. Il n'y a point de draftique en Médecine qu'on puisse lui comparer pour la force, & ordinairement son usage est suivi de quelque accident.

En 2<sup>e</sup> lieu, la maniere dont on prépare les cornichons est vicieuse, en ce qu'en supposant que le vinaigre en soit le correctif & qu'il en ait extrait tout le principe pernicieux, ce même vinaigre qu'on fert ordinairement avec les cornichons peut nuire, & ceux-ci séjournant dans cette liqueur se trouvent toujours imbus du principe malfaissant.

En troisième lieu, les jeunes concombres qu'on confit ainsi au vinaigre, sont pour l'ordinaire des fruits avortés, rachitiques, ptécoces ou de mauvaise qualité.

En quatrième lieu, les cornichons les plus âcres, ceux qui ont le plus de réputation, tels que ceux de S. Omér, ne sont pas à l'abri de quelque reproche sur les mélanges qu'on fait & qui peuvent être dangereux. On assure que pour les rendre plus verts, on y met des liards. Alors, c'est mettre un vrai poison dans le vinaigre ; puisqu'on y met du cuivre, qui se convertit en vert-de-gris par l'action de cette liqueur sur ce métal.

Nous croyons qu'en voilà assez pour tenir en garde contre l'usage d'un aliment dont on peut très-bien se passer, qui ne convient à aucun tempérament & dont la préparation est contamné suspecte ou vicieuse. En supposant que malgré ces raisons, on voulut toujours en faire usage ; nous conseillons de jeter le premier vinaigre dans lequel ils ont été confis, & d'en merre de nouveau ; alors il y aura beaucoup moins d'inconvénients.

#### LIVRES NOUVEAUX.

*ALMANACH vétérinaire ou abrégé de l'histoire des progrès de la médecine des animaux, depuis l'établissement des Ecoles Roy. vétérinaires, année 1782. A Paris, chez la veuve Vallat la Chapelle, Librairie, Grand'Salle du Palais. Petit in - 12. de 216 pages,*

Depuis que la manie d'écrire a gagné presque toutes les têtes, & que celle de faire des almanacs surtout a pris faveur ; on dédaigne de donner des instructions courtes, on croit qu'on est tenu de faire même des Almanachs volumineux. Celui-ci a 216 pages. Aussi, y trouve-t-on non-seulement tout ce qui a rapport à l'institution, au régime, au local, à la discipline des écoles vétérinaires, mais des dissertations très-longues & qui peuvent paraître même savantes sur les maladies des animaux. Les seules réflexions qu'on y fait sur la rage & qui ont été déjà imprimées dans le Journal d'Agriculture de 1778, y occupent 79 pages. Le résultat de ces réflexions est que l'anagallis ou mouron est le plus puissant remède contre la rage. Pour arriver à ce résultat, on y confond, comme de raison, le traitement curatif avec le préservatif. Tout animal qui, après avoir été

mordu , n'est pas devenu enragé & qui a pris de l'anagallis soit en bain , soit en breuvage , est réputé traité & guéri de la rage . On n'y fait nul usage à cet égard , ni des nouvelles vues de traitement , ni des découvertes faites en dernier lieu sur le siège de la rage . L'Auteur de cet Almanach paraît n'être au courant d'aucune découverte . Il fait réimprimer la lettre de M. Chabert , Directeur de Ecoles vétérinaires , sur les vers des animaux & les moyens de les combattre , telle qu'elle a été imprimée dans le Journal de Paris , sans profiter des remarques qui ont été faites sur cette lettre .

Sur le clavéau , on y répète à peu-près ce que M. Bourgelat avoit écrit sur cette maladie dans les notes ajoutées à la dissertation de M. Barberet . Et toujours des drogues , des purgatifs , du camphre diffus dans l'esprit de vin , &c. tandis qu'il n'y a rien en général de plus pernicieux aux animaux ruminans que les médicaments proprement dits . Pour la galle épidézootique , on y conseille l'usage interne de l'aquila alba , & les frictions mercureilles . On y conseille de purger indistinctement les animaux avec de la cassé , avec l'aloës à la dose d'une once pour les grands animaux , d'un gros pour les moutons , & de quatre gros pour les chiens . On ajoute , pour aider son effet , deux gros de camphre qu'on recommande de faire dissoudre avant , dans l'oximel , pag . 111 . Ailleurs , on donne l'alkali volatil à la dose d'un gros . On trouve dans d'autres formules trois gros de camphre diffus dans 4 gros d'esprit de vin .

On y distingue le charbon des animaux en essentiel , en symptomatique & en intérieur . L'essentiel est celui qui dès l'invasion du mal s'annonce par une petite tumeur dure , renitente , très-adhérente dans le fond , &c . Le symptomatique ne se montre que plusieurs heures , quelquefois 48 heures après une commotion fébrile ; le charbon intérieur est celui qui existe , sans efflorescence . Cette division du charbon n'est point idéale , dit l'Auteur , page 92 . Voici comme il s'exprime .

» Le charbon essentiel est le produit d'une nature forte , qui se défend avec énergie de l'ennemi qui l'opprime . Le charbon symptomatique suppose moins d'activité , & il est plutôt l'effet d'un reste de force que d'une énergie absolue ; tandis que le charbon intérieur est concentré & ne peut être déter-

» miné à la surface , attendu l'inertie & l'inaptitude des mouvements vitaux » .

Il est encore question dans cet écrit , de la maladie rouge qui depuis environ quatre ans est très-meuttrière parmi les bêtes à laine , surtout en Sologne . Suivant l'Auteur , les Bergers ne disent les moutons malades que lorsqu'ils ne mangent pas , qu'ils ont la tête basse , qu'ils sont tristes ; cependant , on juge que la maladie est prête à se développer , lorsqu'il y a chaleur considérable à la bouche & à la poitrine & un commencement de tristesse . Les causes de cette maladie sont difficiles à saisir . Suivant l'Auteur , ou a cru remarquer que la bruyère est l'aliment qui la cause ou du moins , que c'est le pâturage qui produit cette plante . Il regarde cette affection comme spasmotique dans son principe . Des tensions répétées , ensuite de certains obstacles , dit-il , p . 79 , qu'éprouve la circulation , naissent l'engorgement des viscères du bas-ventre & l'affaiblissement de l'action du poumon ; de là les ruptures des vaisseaux , les hémorragies , le pissement de sang , &c .

Il résulte du traitement curatif , qu'on a suivi cette année & qui consiste en une décoction de quinquina vinaigré & quelquefois camphré , que sur treize bêtes malades on en a sauvé 6 , en un endroit ; 3 sur 4 dans un endroit ; environ la moitié sur 15 dans un autre .

Le traitement préservatif consiste dans l'emploi de la paille de seigle pour nourriture & dans celui des infusions aromatiques camphrées & vinaigrées , ensuite de l'oxicrat .

Nous ferons observer , au sujet de cette maladie , que si ceux qui se mêlent de la traiter , se donnent seulement la peine de lire ce qui a été publié sur cet objet , ils ne seroient point , tant sur les causes & les effets que sur le traitement , dans l'incertitude & les perplexités où ils sont & où ils laissent les autres . Mais ces Messieurs , finges de la Médecine , ne lisent point . L'innocente bruyère n'est point la cause de cette maladie . L'étroitesse des lieux qu'on a accusé où se trouvent renfermés les troupeaux , l'est encore moins . Dans les climats froids , il faut de la chaleur aux animaux , sans quoi ils périssent . Les drogues proprement dites n'en sont point le remède . Les breuvages acidulés sont bons , mais ne peuvent pas préserver d'une cause qui

agit immédiatement sur les troupeaux. Pour trouver les causes de cette maladie, ce n'est point dans des têtes systématiques, à théories fausses ou à préjugés ; qu'il faut les chercher ; c'est dans la nature ; pour en trouver les moyens de guérison, ce n'est point dans les boutiques d'Apothicaires qu'il faut fouiller ; c'est dans les champs ; pour la faire cesser entièrement, ce n'est point aux traditions des bergers ou aux hypothèses sur les causes, qu'il faut avoir recours ; c'est à l'observation & à l'expérience. Or, cette observation & cette expérience sont déjà faites & données ; que faut-il de plus ? être juste, avoir des yeux, du bon sens, la bonne foi, & surtout le véritable amour du bien public.

On rend compte encore dans cet Almanach, d'une maladie inflammatoire observée sur les chevaux, où il paraît que MM. les Eleves de l'Ecole vétérinaire ont été heureux. C'est un bien pour le public ; ils disent en avoir guéri plus de 2500, avec des saignées, les tempérans acidulés & nitrés, donnés en breuvage & en lavemens. Nous croyons que cela est possible.

Enfin, on rappelle dans cet Almanach, une épidémie sur les oyes, observée à Marolles sur Seine, pendant l'été de 1780. On y dit que cette maladie étoit un charbon occasionné par l'excès du grain que les oyes trouvoient dans les champs, par le défaut de boisson & la malpropreté des étables. Le mal s'annonçoit par des taches gangreneuses & par des tumeurs charboneuses sur les parties ou digitations palmées de ces animaux. Les boissons acidulées avec le vinaigre, l'infusion de quinquina vinaigrée, camphrée, nitrée, les scarifications sur les parties tuméfées, enfin les lotions & les bains de quinquina, ont été employés avec succès. Cela est probable encore.

Un établissement de la nature de celui des Ecoles vétérinaires mérite des encouragemens sans doute, & on conçoit de quelle utilité peut être une institution de ce genre, dans une infinité de circonstances. Mais, ne croit-on pas que

l'Art vétérinaire feroit infiniment plus de progrès qu'il ne fait, si à la facilité d'observer fréquemment, de faire des essais, des expériences de tout genre sur les animaux, on joignoit un peu moins de prétentions, un peu plus de docilité aux avis que peuvent donner les vrais Médecins & autres personnes de l'Art instruites, & surtout cette loyauté qui consiste à rendre à un chacun ce qui lui est dû. Pourquoi dans cet écrit ne citer personne ? Pourquoi faire surtout le nom des Auteurs vivans qui peuvent avoir travaillé, sur la rage, par exemple, &c. &c.

Pourquoi encore, au lieu de se borner à la Médecine des animaux, enreprendre de faire les accouchemens dans les campagnes, comme on le dit dans cet écrit ? Croit-on que l'art d'accoucher soit un art bien aisë, lorsqu'on veut l'exercer comme il convient, ou plutôt qu'il loit nécessaire ? C'est une fonction aussi naturelle chez la femme, que parmi les femelles des animaux. Celles-ci ont-elles besoin d'accoucheurs ? Il n'y en a déjà que trop dans l'espèce humaine, & l'expérience prouve que le meilleur est celui qui ne fait rien, c'est-à-dire qui ne trouble point la nature, dans ses fonctions.

Pour faire un Almanach utile, il étoit bien plus simple de donner, comme dans l'Almanac du Laboureur, des instructions courtes, une notice des maladies des bestiaux propre à les faire reconnoître & indiquer en même tems les remèdes les plus simples & qui conviennent le mieux, plutôt que ces dissertations savantes en apparence, héritées de mots scientifiques, & de phrases que le peuple n'entend pas, & surtout des recettes en latin, comme celle qu'on trouve à la page 197, sous le titre de *Remedium contra morsum canis rabiostis*.

*Essai sur les alimens pour servir de commentaire aux Livres diététiques d'Hippocrate ; par M. Lorr, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris. Nouvelle édition, 2 vol. in-12. L'un de 458 pages, l'autre de 429. A Paris, chez Didot. 1781.*

*On prie ceux qui auront quelque observation de Médecine ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans la Gazette, d'adresser leurs lettres & leurs paquets, francs de port, au sieur Miquignon, Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année est de 9 liv. 12 sol., port franc par tout le Royaume.*

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.



N°. 51.

ANNEE 1781.

# GAZETTE DE SANTÉ,

*Du Dimanche 23 Decembre.*

*Plan d'éducation physique des Enfants à l'usage  
des Nourrices de campagne, par un  
Citoyen (1).*

L'ENFANT renfermé dans le sein de sa mère, est comme une plante parasite dont la racine est le placenta. L'air qui le fait en naissant lui donne sa première existence animale. Cet élément met ses organes extérieurs en action ; ses narines en sont d'abord irritées ; les sensations se portent ensuite au diaphragme qui, semblable au balancier d'une pendule, met tout en mouvement, agite la machine par ses pressions alternatives sur les viscères du bas - ventre & de la poitrine. La respiration est le premier effet de l'action de cet organe. L'évacuation de l'urine & du méconium, qui se fait souvent avant la ligature du cordon ombilical, en est le second. De l'action de la peau sur les viscères de la poitrine & du bas-ventre, & de la réaction de ces organes sur la peau résultent les premières fonctions de la vie, qui s'annoncent par les cris de l'enfant.

Ces principes posés ; les soins de l'enfance consistent à entretenir dans l'équilibre le jeu des organes intérieurs & extérieurs.

*Du régime des enfans.*

Le premier des alimens qui convient à l'enfant & celui qu'on doit s'empêtrer de lui donner, est ce lait purgatif

que la nature a préparé dans les mamelles de la mère. S'il manque, je n'ai rien trouvé de meilleur que de lui faire sucer un nouet de bon miel blanc enfermé dans un linge clair, qu'on amolit avec les doigts pour lui donner la forme du mamelon. Ce miel se dissout par la succion, se mêle à la salive de l'enfant. Son principe sucré & laxatif met l'estomac en jeu & le dispose à recevoir le lait.

L'on doit bien se garder de lui donner de l'huile d'amandes douces & du syrop de chicorée. Ce mélange presque indissoluble pour l'estomac d'un enfant, le charge & l'enerve. Les suites en sont des coliques, des tranches & souvent la mort.

*La suite à l'ordinaire prochain.*

*Composition de la poudre d'Ailhaud.*

Prenez une quantité donnée de suie de cheminée, de celle qui est cristallisée ou luisante ; réduisez - la en poudre ; passez la au tamis de crin ; torréfiez-la dans un poêle de fer, en la remuant jusqu'à ce qu'elle ait perdu la plus grande partie de son odeur fuligineuse & son amerume (1) ; tirez - la du feu, laissez - la refroidir ; réduisez - la encore en poudre ; passez au tamis de crin.

(1) Nous ne pouvons nous rappeler le nom de l'Auteur qui nous a fait parvenir cette pièce. Nous croyons devoir avertir qu'elle n'est pas de nous.  
*Note des Rédacteurs.*

(1) M. Ailhaud pere ne prenoit point la précaution de lui ôter cette odeur & son amerume. M. son fils, à qui on en a fait des reproches, a corrigé ce vice de la poudre, en la tenant quelque temps sur le feu.

Alors, sur 64 parties decette poudre, ajoutez-en huit de résine de scammonée. Méllez le tout ensemble exactement & mettez-le dans la même poêle sur un feu léger, capable de fondre la résine sans la brûler & de mêler intimément les deux parties ensemble ; vous observerez de remuer toujours. Quand le tout est intimement mêlé ; reduisez-le en poudre subtile, & ajoutez quatre parties de poudre de gerrofle récemment préparée ; passez le tout à travers un tamis de soie, & divisez en paquets ou prises d'un gros. Telle est la composition de la poudre d'Ailhaud (2).

Il est facile de décomposer celle que débitent M. Ailhaud & compagnie, en la traitant avec l'esprit de vin & la précipitant par l'eau distillée. Lorsqu'on y ajoute de l'esprit de vin, toute la résine ou scammonée se trouve dissoute par ce dissolvant & forme une teinture transparente, mais brune & fuligineuse. Cette couleur vient, d'une part, de la résine qui s'y trouve entièrement dissoute & d'une très-petite partie de la suie qu'enlève l'esprit de vin, de l'autre. Presque toute la suie reste au fond du vase. Dans cet état, la liqueur décantée, produit les mêmes effets que toute la poudre ensemble. Elle agit alors comme l'eau-de-vie allemande, qui n'est autre chose, comme on sait, qu'une dissolution de racine d'iris de Florence & de jalap dans l'eau-de-vie.

Lorsqu'on veut obtenir la résine seule, c'est-à-dire le purgatif de cette poudre, dont la suie n'est que le masque, il suffit d'ajouter de l'eau à la teinture qu'on a décanté, c'est-à-dire séparé du marc. Par cette addition, elle se trouble, devient laiteuse & louche ; & si on la laisse reposer pendant 24 heures dans un lieu frais, il se forme un précipité brun, qui n'est autre

chose que la résine. Alors on décante la liqueur avec précaution, & on la trouve au fond du vaisseau sous l'apparence d'un vernis brun, qui s'enlève par écaillles lorsqu'il est sec. C'est-là la substance qui produit presque tout l'effet de la poudre d'Ailhaud.

Nous devons faire observer que les paquets ou prises de cette poudre, telle qu'elle est dans le commerce, ne sont pas tous de la même force. C'est le défaut de toutes les marchandises travaillées en gros, dans la préparation desquelles on n'apporte pas toujours cette exactitude scrupuleuse qui est nécessaire pour les compositions médicinales. De là vient que les amateurs de la poudre d'Ailhaud observent de la variation dans ses effets. Tantôt, ils n'en sont purgés que foiblement ; d'autres fois, ils le sont jusqu'au sang, avec des tranches hotrimées, mais qu'ils supportent gaiement en faveur du bien qu'ils en attendent & qu'ils en éprouvent, disent ils, constamment. Nous croyons que ces amateurs feroient très-bien de la préparer eux-mêmes ; ils feroient bien plus sûrs de ses effets & chaque paquet d'ailleurs ne leur reviendroit qu'à deux liards. Dans l'Art vétérinaire, on trouve des recettes où l'on fait entrer la suie de cheminée pour médicamenter les bêtes. Mais, nous conseillons à tous ceux qui voudront en faire usage, de consulter avant leur Médecin ; parce qu'il est souvent arrivé que cette poudre merveilleuse d'Ailhaud a rencontré des entrailles si sensibles qu'il en est survenu des douleurs qui n'ont pu être terminées que par la mort. Ce conseil, comme on voit, ne s'adresse qu'à ceux qui ont envie de vivre.

*Avais demandé à MM. les Médecins de Clermont & de Riom, en Auvergne.*

**Le puits de la poix**, en patois d'Auvergne, le peach de la pegéa, est situé à une demi-lieue de Clermont-Ferrand, sur le grand chemin du pont du château. C'est un terreau au-dessus & au-dessous duquel coule, par plusieurs issues, une eau mêlée de bitume ou de naphté, de la couleur de la poix & dont l'odeur est très-forte & très-désagréable. Cette eau rouille promptement le fer que l'on y trempe & noircit l'étain au point de ne pouvoir le décrasser. Dans les grandes chaleurs, le bitume coule sans aucun mélange d'eau. M. Bertrand, dans son

(a) On trouve dans un ouvrage qui a pour titre : *Formula remediiorum in materiam medicam & chirurgicam cl. ac celeber. viri Crantz* ; imprimé à Leipzig en 1771, une recette de la poudre d'Ailhaud, page 429, sous le titre de, *Pulvis purgans lucipetti agyrtae vulgo pulvis seu aranum Ailhaud*, qui est composée de la manière suivante :

Prenez magistere ou résine de jalap, six grains ; poudre de racine de jalap un peu torréfiée pour qu'elle soit de couleur brune, huit grains ; suie de cheminée, un gros. On mèle le tout pour une dose.

On s'est convaincu que, quoique cette poudre produise les mêmes effets que celle d'Ailhaud, elle n'est pas la même.

Dictionnaire des fossiles, dit que ce bitume liquide ressemble à celui qui découle d'un rocher près de Monfortis, dans le Duché de Modene. Voici ce que le célèbre Conrad Gesner écrivoit à Adolph Occon, en 1565.

*De Asphaltō arvernico, quod molle est puluis instar, nuper tria vel quatuor catapotia (pilules) parvula hystericae dedi, quae mox sanata est.. Piffaspalti arvernici liquidū nuper tria catapotia hystericae, que profuere, ut scripti, puto, dedi & colicæ quina; sed huic magis profutum sumptum post castoreum, quod multo calidius est.*

Quoiqu'on sache à quoi s'en tenir sur l'effet des huiles pétroles & des bitumes dans les maladies hysteriques ; on désireroit avoir des notions plus particulières sur celui d'Auvergne & on prie MM. les Médecins de cette province de vouloir bien communiquer leurs observations à ce sujet.

*Aux Auteurs de la Gazette de Santé, sur la préparation de la terre foliée de tartre.*

Un jour que feu M. Roux faisoit dans son cours de Chymie une leçon sur les fels tartareux, je lui ai entendu dire qu'un Apothicaire de Province avoit trouvé le moyen de faire la terre foliée de tartre, sans employer du vinaigre distillé. Il ajouta qu'il connoissoit le procédé & qu'il n'en vouloit pas faire un secret, mais qu'il remettoit à nous en faire part dans une autre leçon. Cette nouveauté piqua ma curiosité, de maniere que je me promis bien de lui en faire rafraîchir la mémoire par la suite, en cas qu'il l'oubliait. En effet, sur la fin du cours, étant incertain s'il avoit tenu sa parole dans quelques leçons que j'avois pu manquer, je le priaï en particulier de vouloir bien me satisfaire : ce qu'il fit très-obligéamment, comme je vais le rapporter.

Rien de si simple, dit-il ; versez du vinaigre blanc sur une certaine quantité de chaux éteinte à l'air. Après la saturation, filtrez votre liqueur. Ensuite jetez dessus du sel de tartre, jusqu'à ce que vous ayez précipité tout ce que le vinaigre tenoit de chaux en dissolution. Essayez alors si votre nouvelle saturation est neutre, ou plutôt si elle est au point où la bonne expérience indique qu'elle soit ; puis filtrez & évaporez, selon l'Art, vous obtiendrez de la terre foliée très belle.

J'avoue, MM., que ce procédé est assez

simple ; mais je vous dirai aussi que telles précautions que j'aye prises, je n'ai pu réussir. Il n'y a rien d'étonnant, je ne suis pas un Artiste bien expérimenté. Quoiqu'il en soit, je suis porté à croire ou que je n'ai pas tous les détails de la manière de faire, ou qu'il y a un tour de main qui m'est inconnu. En refléchissant sur le défaut de réussite, je me suis dit : cet alkali ayant plus d'affinité avec le vinaigre que celui ci n'en a avec la chaux, il n'y a point de doute que cette dernière doive être précipitée. Les règles des rapports y sont formelles ; on ne peut rien de plus clair. Mais que la chaux, dans sa dissolution dans le vinaigre, ne s'empare que de ce qui le constitue précisément *esprit de vinaigre*, & que par la présence de l'alkali, elle quitte prise, & qu'elle entraîne avec elle toutes les parties grossières du vinaigre ; voilà une vertu que je ne connois pas à la chaux. Je sais que la plupart des précipités retiennent de leurs précipitans & souvent du menstrue. Mais la chaux auroit-elle ce privilège particulier, étant terre, de s'unir à de la terre, à des portions huileuses & tartreuses ?

J'ai tâché, par d'autres suppositions, de me rendre raison de ce phénomène, mais je n'ai pas été plus heureux en théorie qu'en pratique. Cependant, j'ai la plus grande confiance à ce que m'a dit Monsieur Roux, & je suis persuadé que la chose a lieu, quoique je ne congoive pas trop sa possibilité. C'est pourquoi, MM., je vous prie, si vous le jugez à propos, d'annoncer ceci par la voie de vos feuilles. Que quelqu'un, qui fait ce procédé par pratique, veuille bien nous l'apprendre, ce sera une utilité réelle pour les Apothicaires en général & pour le public conséquemment. Que tel autre qui n'en fait rien, répète l'expérience que j'ai annoncée & que plus adroit que moi, il réussisse & donne à tout le monde les moyens d'en faire autant, il atteindra le but que je me suis proposé & pour lequel j'ai l'honneur de vous écrire.

J'ai l'honneur d'être, &c. CHAMORIN,  
Médecin.

R. Nous invitons les Artistes en Chymie à vouloir bien nous dire leur manière de penser sur ce procédé. Nous croyons qu'il est possible d'obtenir par le moyen indiqué, de la terre foliée de tartre. Reste à savoir si son usage seroit aussi sûr & aussi avantageux que celui de la terre foliée or-

dinaire, ou plutôt si dans la dernière combinaison quelques portions de chaux ne s'unissent pas avec le vinaigre. On conçoit que dans cette opération la chaux doit enlever au vinaigre toutes les parties huileuses & extractives & que le précipité qui a lieu ensuite par l'addition de l'alkali, doit être de la couleur de ces parties. C'est à l'expérience à prononcer sur ce qu'on ne donne ici que comme conjecture.

*Observation sur l'effet de la Chirurgie infusoire dans l'hydrophobie; par M. CHAUVEAU, Docteur en Médecine de la Faculté d'Edimbourg, résidant à Philadelphie.*

M. Chauvet étant à la Jamaïque, il y a dix ans, fut appellé pour une negresse âgée de 12 ans, qu'on disoit avoir été mordue par un chien. Elle avoit de l'horreur pour tous les fluides, des mouvements convulsifs; il y avoit environ huit jours qu'elle ne dormoit point; elle étoit dans une espece de fureur semblable à-peu-près à celle qu'éprouvent les hydrophobes, ce qui engagea à l'attacher; enfin elle avoit presque tous les symptômes qui annoncent des accès de rage.

Le Docteur Chauvet, qui a donné plusieurs fois en Europe & en Amérique des preuves de son savoir & de ses lumières en Médecine, & qui de plus est très-ingénieux, s'avisa d'un moyen, qui quoique oublié aujourd'hui, pourroit offrir peut-être des ressources précieuses dans quelques circonstances. Il fit d'abord ouvrir la veine du bras droit de la malade, & tandis que le sang couloit, il fit faire une injection d'eau tiède dans celle du bras gauche, à-peu-près à la même quantité que celle du sang qu'on avoit tiré. Cette injection réussit au delà de ses espérances; elle excita une sueur considérable suivie d'un sommeil tranquille qui dura dix-huit heures. A son réveil, elle se trouva beaucoup mieux & n'eut plus d'accès. Cette negresse s'est parfaitement rétablie.

#### *Réflexions sur cette observation.*

Nous aurions désiré que l'Auteur de cette observation eût dit si sa malade avoit de la fièvre & si l'horreur des fluides

n'étoit pas plutôt un symptôme d'une maladie aigue & fébrile, indépendante de la rage, qu'un accès de cette dernière maladie. Nous aurions désiré encore que l'Auteur nous eût appris si la rage, soit sur l'espèce humaine, soit sur les chiens, a été déjà observée à la Jamaïque, & si celui qui avoit mordu la negresse étoit enragé & ce qu'il devint. Sans toutes ces particularités, l'observation en question devient imparfaite & infructueuse.

En supposant qu'on peut tirer, dans le cas de rage ou d'hydrophobie sur l'homme ou sur les animaux, quelque parti de la Chirurgie infusoire, & qu'on voulut imiter cette opération; où doit prendre garde de ne pas faire la ligature à la partie supérieure du vaisseau destiné à recevoir l'injection, mais à la partie inférieure. Par ce moyen, la veine ne fait que se dégorger d'un peu de sang & se vide. L'injection peut alors avoir lieu & se fait avec facilité. Il est inutile de dire que ce principe est fondé sur les connaissances de la circulation du sang.

#### LIVRES NOUVEAUX.

*HISTOIRE naturelle, chymique & médicale des corps des trois règnes de la nature, &c. par feu M. Roux, Docteur-Régent de la Faculté. in-4°. de 388 pages, A Paris, chez Leclerc, Lib. 1781.*

*PROGYMNASIA medico-practicum de metastasi laetiis quod deo duce & auspice Deo in Apollinis fausto tueri conabatur pro medica luvrea auctor PETRUS SYLVESTRE, in patria Academia liberalium artium magister, &c. Monspelii ex typis J. Martel, natu majoris. 1781. in-4° de 37 pag.*

Quoique nous ne soyons pas dans l'usage d'annoncer les thèses qu'on soutient dans les Ecoles, celle-ci nous a paru pouvoir faire une exception par son sujet qui est neuf, puisqu'il n'y a presque rien décrit ou du moins de satisfaisant ni de complet sur les métastases laïeuses & sur ce qu'on appelle *lait répandu*. L'Auteur a tâché de réunir dans cette dissertation à-peu-près tout ce qui a été publié sur cet objet.

*On prie ceux qui auront quelque observation de Médecine ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans la Gazette, d'adresser leurs lettres & leurs paquets, francs de port, au sieur MÉQUIGNON, Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année est de 9 liv. 12 sol, port franc par tout le Royaume.*

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.



N°. 52.

ANNÉE 1781.

# GAZETTE DE SANTÉ.

*Du Dimanche 30 Decembre.*

*Suite du plan d'éducation physique des Enfans  
à l'usage des Nourrices de campagne.*

L'ENFANT ne doit rien recevoir par la bouche, qui n'ait subi l'action de la salive. Qu'on ne lui donne jamais à boire le lait au gobelet! Qu'on ne le farcisse point de bouillie, surtout lorsqu'il aura une nourrice, dont le lait doit avoir une consistance proportionnée à son âge, ainsi qu'à ses forces. Il ne doit en prendre que peu à la fois. Il faut de plus, que la nourrice ait l'attention de tenir son mamelon entre ses doigts, pour laisser couler le lait lentement dans la bouche de l'enfant, afin qu'il s'y mêle avec une plus grande quantité de salive. Qu'on ne fatigüe point son estomac, en le faisant teter à tous momens, comme on fait sitôt que la nourrice est arrivée; mais seulement de quatre en quatre heures, pendant les quatre ou cinq premiers jours. Ce temps passé, il suffit qu'on le fasse teter de trois en trois heures, pour que la digestion puisse se faire complètement (1).

Si la digestion se fait bien, les matières que rend l'enfant, ressembleront à des œufs brouillés, tant pour la consistance que par la couleur. Si elle se fait mal, soit par le défaut d'action de l'estomac, soit le plus souvent parce que la nourrice aura fait teter son enfant avant que la

digestion du premier lait soit faite, alors une partie du nouveau lait reçue passera avec le petit-lait; l'enfant aura des tranchées; ses matières deviendront vertes & la mort en fera la fuite. Si la nourrice, sensible à ses cris, lui présenteroit continuellement le mamelon dans l'intention de l'appaiser, & qu'elle n'en pût venir à bout, qu'elle se garde bien de lui donner de l'huile d'amandes douces qui augmenteroit le mal & le feroit périr.

Le meilleur moyen de guérir ces indigestions laiteuses, est de régler l'allaitement, de ne donner à teter à l'enfant que de 4 en 4 heures. Si cela ne suffit pas, on pourroit lui faire prendre une infusion, en guise de thé, de fleurs de caille-lait jaune avec un peu de sucre, aussitôt qu'il aura cessé de teter.

Lorsque ses matières cesseront d'être vertes, qu'elles seront de la couleur & de la consistance requises, que l'enfant n'aura plus de tranchées, on cessera de lui donner de l'infusion de caille-lait, & on le fera teter à l'ordinaire de trois heures en trois heures. Si la nourrice cessoit d'avoir du lait, par l'effet soit d'une maladie, soit de toute autre cause, il faudroit alors, en observant les mêmes intervalles, faire teter à l'enfant, soit une chevre, soit une vache, plutôt que de lui faire boire le lait de ces animaux. Il feroit avantageux pour l'enfant & pour la nourrice de ne point l'habituer à teter pendant la nuit.

Lorsque l'enfant a acquis une certaine force, qu'il a besoin d'une nourriture plus solide & que souvent le lait de sa

(1) Le lait n'est point une nourriture toute préparée: il faut qu'il se caille dans l'estomac de l'enfant, que le petit-lait qui doit lui servir de nourriture en soit séparé par l'action organique de l'estomac & du canal intestinal.

nourrice diminue en quantité, on peut, une fois par jour, ensuite deux, lui donner une panade claire faite avec du pain bien fermenté & bien cuit & de l'eau, jusqu'à ce que le pain soit décomposé & qu'on puisse passer cette panade à travers un tamis ou un linge clair. On y ajoutera un peu de sel, de crème douce, ou de lait nouveau & quelquefois un jaune d'œuf. Lorsqu'on donnera de cette panade à l'enfant, on aura l'attention de lui poser la cuillère à l'entrée de sa bouche, afin qu'il suive & qu'il s'y mêle de sa salive, le plus qu'il sera possible.

Cette panade lui sera donnée en place & à l'heure qu'il devoit téter. A mesure que les forces & les besoins de l'enfant augmenteront, on rendra sa panade plus nourrissante par un peu plus de confitance & en lui en donnant trois fois par jour. Dans les intervalles, lorsqu'on fait prendre l'air à l'enfant pour le récréer, on lui donnera une petite croûte de pain à sa main, très-légerement frottée d'un peu de bon miel blanc, pour l'accoutumer à manger. Cet aliment amollira ses gencives & facilitera la sortie des dents.

Les organes de la digestion se développant, ceux de la mastication se fortifiant, on lui donnera des nourritures plus solides, qui auront besoin d'être broyées par les dents. Quelqu'un de ses repas pourra être un œuf brouillé avec la mie de pain ; un autre, une panade ; dans la journée, du pain bien cuit & bien fermenté, doré de quelques fruits bien murs ou cuits, afin de l'exciter à manger.

Si le dégoût, le défaut d'appétit ou d'autres signes de plénitude, ou quelque maladie extérieure, comme fluxions, dartres, &c. indiquoient le besoin de purger l'enfant ; le meilleur purgatif est la décoction d'environ une once de racine de patience sauvage fraîche, coupée avec un peu de lait pour la blanchir. On y ajoute un peu de sucre. On peut réitérer cette boisson aussi souvent que le besoin l'exige, même en faire prendre à l'enfant, tous les matins à jeun, pendant huit & quinze jours, dans le cas où elle lui lâcherait peu le ventre & passerait par les urines (1). J'ai vu bien des dartres dispa-

roître, des fluxions sur les yeux, souvent accompagnées de suppurations, céder dans la plus tendre enfance, à l'usage de ce remède ; de plus il fortifie les organes de la digestion, & donne de l'appétit aux enfants.

*Réflexions sur l'usage du lierre terrestre dans les affections de poitrine, par M. le B. de B.*

Permettez-moi, MM., de répondre aux objections qui m'ont été faites au sujet du lierre terrestre, dont il me paraît que vous ne trouvez pas que l'usage puisse remplir toutes les vues du Médecin, dans le cas où la poitrine est sèche, où il y a des concréctions pierreuses, &c. Je n'ascertainement pas dessein d'insister sur l'emploi de la plante que j'ai indiquée, si elle ne peut remplir le but qu'on la propose.

Mais je ne peux m'empêcher encore de vous dire que si je me suis persuadé que le lierre terrestre pouvoit convenir dans le cas dont il s'agit, c'est (2), à cause de la ressemblance que j'ai cru trouver entre cette maladie (2) & d'autres dont j'ai lu la description ; en 2e. lieu, par les autorités de nombre d'Auteurs, qui ont parlé avec tant d'éloges du lierre terrestre dans toutes les affections du poumon, que je n'ai pu me garantir de l'idée de croire que son usage pourroit être avantageux.

Baglivi dit que ceux qui sont attaqués d'un tubercule crud aux poumons, jouissent d'ailleurs d'une bonne santé, respirent avec peine dans le commencement, ne rendent rien par les crachats, mais qu'ils sentent dans la poitrine une douleur continue, & ne peuvent se coucher sur le côté douloureux ; qu'ils ont une toux sèche, & qu'enfin tant que le tubercule est crud, le malade ressent une douleur légère & une toux de cette nature. J'ai cru reconnoître à cette description la même maladie dont il s'agit.

Barbeirao appelle un tubercule crud, une tumeur qui se fait dans le poumon & qui ne suppure point. Surquoi, il ajoute qu'il faut se servir des mêmes remèdes, dont on se sert dans la phthisie.

autrefois beaucoup d'usage ; j'en ai vu peu de bons effets. La magnésie ne m'a pas mieux réussi.

(1) Il s'agissait d'une maladie de poitrine dans laquelle la malade, après une toux sèche, rendoit des concrétions pierreuses.

(1) Les purgatifs pharmaceutiques les plus vantés pour les enfans, tels que les syrops de chiozée composé de rhubarbe, celui de fleurs de pêcher, &c. pesent sur leur estomac. Souvent les enfans les rendent en vomissant, sans qu'ils soient dissous. En général, quoique j'en aye fait faire

Dans les Ephémérides des Curieux de la nature , on trouve une observation de Jean Schmid sur un calcul de la trachée artere d'une fille de 18 ans , lequel causoit une toux seche , & qui lui fit rendre par la suite plusieurs petites pierres friables de couleur de cendre . Elle fut traitée par les adoucissans , & elle éprouva du soulagement des pectoraux & des vulnérariaires . La squine , la véronique , le pardâne , la pulmonaire , les jujubes , continue-t-il , lui faisoient beaucoup de bien , &c. Or , j'ai pensé que la squine & la véronique étoient bien aussi chaudes , pour le moins , que le lierre terrestre & que cependant il les ordonnoit dans une toux seche , &c.

Schenkius ( obs. l. 11 , p. 246 ) rapporte sur la toux calculeuse , les observations de 24 Auteurs , & on trouve encore dans les Ephémérides des curieux de la nature onze exemples de calculs pneumoniques , qui ne contribueront pas peu à donner des lumières , à ce que je crois , sur les moyens à employer pour guérir ces sortes de malades . Dans tous les cas , je n'ai pu m'empêcher de concevoir , d'après toutes ces observations , dans la formation des petites pierres rendues par la malade , une place dans le poumon qui les contenoit ; je n'ai pu me former l'idée de cette place , sans me former aussi celle d'une tumeur ; & enfin je n'ai pu me figurer l'excrétion de ces mêmes pierres , sans avoir aussi l'idée d'une excoriation , & dès - lors , d'un ulcere . Que cet ulcere soit formé ou non , j'ai cru qu'on devoit toujours s'attendre à une ulcération prochaine , qu'on pourroit prévenir peut - être par l'usage du lierre terrestre , dont les éloges m'ont ébloui . Je ne vois aucune plante à qui les Auteurs en aient tant donné . Presque tous assurent qu'elle est chaude , dessicative , très - pectorale , propre à résoudre le tartre du poumon , des reins & des autres parties ; qu'elle remède puissamment aux obstructions causées par ce tartre , à la toux , à la phthisie , c. à. d. aux ulcères internes de la poitrine , &c.

S'il y a , dit Pauli , quelque plante capable de guérir , par une vertu spécifique , les blessures , les ulcères des viscères , c'est surtout le lierre terrestre .

J. Ray va plus loin . Il dit que ce remède , quoique fort commun , ne peut être assez loué & qu'il mérite d'être comparé à l'or même , si on doit juger des

\* choses par leur utilité . J'ai connu , dit - il , des personnes qui étoient tourmentées depuis plus de dix ans par des douleurs très - vives , qui ont été soulagées aussitôt qu'elles en ont commencé l'usage .

Etmuller raconte que la femme d'un de ses anciens Professeurs , sujette au calcul & à d'autres maux , fut guérie par l'usage du lierre terrestre .

Le même Etmuller assure encore que cette plante surpassé toutes les autres pour consolider l'érosion & l'ulcération des viscères & surtout celles du poumon & des reins . Il en recommande l'usage dans la toux & pour prévenir ou guérir la phthisie pulmonaire , soit qu'elle vienne d'une blessure externe , soit qu'elle naîsse d'une érosion interne .

J. Fr. Cartheufer , dans sa matière médicale ( sect. 13 , page 464 ) dit que les feuilles du lierre terrestre agissent dans le corps en aiguillonnant , en détergeant , en atténuant , en discutant doucement , & en fortifiant . C'est pourquoi , dit - il , elles méritent d'être placées à la tête des apéritifs , des pectoraux , des diurétiques & des lithontriptiques , &c. (1)

Ne pourroit-on pas , pour mitiger la chaleur du lierre terrestre , si on craint qu'il ne soit trop chaud , faire usage en même tems du lait de chevre ? J'ai vu des poitrinaires en Provence , qui ont été guéris par l'usage longtems continué de ce lait auquel ils ajoutoient du sucre rosat .

On pourroit encore faire infuser les feuilles de lierre terrestre dans l'eau chaude & en faire respirer la vapeur aux malades . Signé , LE BARON DE B\*\*\* .

#### Mémoire à consulter pour une personne attaquée de vers ascarides .

Le sujet malade est un homme âgé de 56 ans , attaqué d'ascarides depuis 6 à 7 . Avant cette époque , il étoit tourmenté d'hémorroïdes depuis l'âge de 30 ans . Il n'en souffre plus depuis qu'il est sujet aux ascarides . Il a vu plusieurs habiles Médecins & Chirurgiens qui lui ont indiqué

(1) Nous dirons seulement , au sujet de Cartheufer , que cet Auteur est trop judicieux pour n'avoir pas distingué les cas où l'usage du lierre terrestre peut être placé avantageusement . Ce Médecin fait observer avec raison que cette plante convient dans les toux grasses , humides , dans les catarrhes suffoquans , dans l'astme humide , dans les hydroïties à *serosa colluvie* , & dans d'autres maux de cette nature ; ( Note des Rédacteurs ).

des palliatifs, mais il n'en a pas encore vu qui aient traité cette maladie.

L'effet de la présence de ces vers est une démangeaison qui devient beaucoup plus vive & presque insupportable pendant la nuit; ce qui l'empêche de dormir. Il n'obtient un peu de sommeil que lorsqu'il a fait succéder la cuillson à la démangeaison, en se gratant de maniere à enlever l'épiderme autour de l'anus. Il a éprouvé que les lavemens diminuoient la quantité de ces vermiscaux, mais qu'ils ne cessaient pas de pulluler. Il s'adresse à vous, MM., avec confiance, & se persuade que vos connoissances réunies lui indiqueront des remèdes curatifs.

R. Sans vouloir anticiper sur les réponses que nous attendons de nos Confrères, nous conseillons à ce malade d'avoir recours à la coralline de Corse comme à un des plus puissans vermifuges qu'il y ait. L'ail, le fiel de taureau, recommandés par Hippocrate, les sucs de callement, de nepeta ont été employés toujours avec succès. Les lavemens avec les huiles empyreumatiques, l'huile de cedre, de genievre, peuvent encore être placées avantageusement dans cette maladie.

#### LIVRES NOUVEAUX.

*TRAITÉ des Subsistances & des grains qui servent à la nourriture de l'homme, contenant les principes sur la connoissance, & l'achat des grains; leurs qualités, culture & usage; leurs maladies; leur conservation; l'histoire des grainiers d'abondance, &c. Le commerce & la législation des grains, &c. Le mécanisme & la construction des diverses sortes de moulins à eau ou à vent; la nouvelle méthode de moudre les grains par économie, ses avantages, &c. L'analyse du corps farineux & des végétaux qui le fournissent; la conservation & le commerce des farines économiques. &c. avec un grand nombre de planches. Dédié au Roi, par M. Brouillet, Avocat au Parlement, Membre de plusieurs Académies. A Paris, chez Prault, fils, Lib. du Roi, quai des Augustins, près la rue Pavée, à l'Immortalité. 1780. Imprimé par ordre du Gouvernement. 6 vol. in-8°, avec un grand nombre de fig. Prix 18 liv. br.*

*On prie ceux qui auront quelque observation de Médecine ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans la Gazette, d'adresser leurs lettres & leurs paquets, francs de port, au sieur MÉQUIGNON, Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année est de 9 liv. 12 sol, port franc par tout le Royaume.*

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.

#### A V I S D I V E R S.

##### *Avis sur le vin de paille.*

» Le vin de paille, dit-on, dans cet avis, ainsi appellé parce qu'on étend sur la paille, dans des endroits couverts, le raisin destiné à cet usage, est le plus rare & le plus précieux qu'on connoisse. Le raisin avec lequel on le fait, dans un petit canton de l'Alsace, est égrainé avec le plus grand soin. On sépare tous les grains gâtés. On les laisse parvenir à la plus parfaite maturité. Ce vin n'a été connu jusqu'à présent que par très-peu de personnes, qui en ont fait une petite quantité pour leur usage.

M. Hoffmann, Stattmeistre de la ville de Haguenau en Alsace, est le premier, dit-on, dans cet avis, qui ait perfectionné la maniere de faire ce vin. Pour s'en procurer, c'est à lui qu'on s'adresse à Haguenau en Alsace, ou à Paris, en sa maison, rue de la Feuillade, près la Place des Victoires.

Comme nous n'avons pas été à portée de juger de ce vin par la dégustation, ni par aucune expérience, nous suspendrons notre jugement sur les qualités qu'on lui attribue.

##### *Remede pour la guérison de la teigne.*

Ce remede a été jugé, dit-on, dans l'avis, préférable aux calottes emplastiques. Il guérit radicalement; il n'occurrence presque aucune douleur. Le traitement dure cinq à six semaines. On s'adresse au sieur de Champagnac, maison du Charron, Fauxbourg St. Martin, après le Laissez-passer.

Comme l'Auteur nous a mis à portée de connoître ce remede & de juger de ses effets, nous pouvons assurer le public qu'il n'y a rien de pernicieux ni de répercutif dans sa composition & qu'il mérite en effet la préférence sur les calottes emplastiques.

*Nota. L'ouvrage annoncé en note dans la feuille précédente, page 202, ou formules à l'usage de la matière médicale de Crantz, est de M. Hartmann. Cet ouvrage est estimé.*

**T A B L E**  
**D E S M A T I E R E S**  
**C O N T E N U E S**  
**DANS LA GAZETTE DE SANTÉ,**  
**DE L'ANNÉE 1781.**

<p><b>A</b>CCOUCHEMENT laborieux, &amp; observation de M. Goumenault à ce sujet, <span style="float: right;">pag. 121</span></p> <p>Remarques sur cette observ. par M. le Cointre, 151 &amp; 154. <i>L'Art des Accouchemens</i>, par M. Baudeloque, 48, 81 &amp; 87</p> <p><b>A</b>cide phosphorique, existe tout formé dans les animaux, suivant M. Brongniart ; éclaircissemens demandés à ce sujet, 58</p> <p><b>A</b>ilraud ; composition de sa poudre, 201</p> <p><b>A</b>ir-fixe, donné par M. Hulme pour dissolvant de la pierre de la vessie, 62. Expériences tentées à ce sujet, avec différens acides &amp; leur résultat, 62 &amp; 66</p> <p><b>A</b>ir ; son action dans les maladies contagieuses, &amp; mémoire sur ses effets, par M. Menuret, 13</p> <p>— Quelles sont ses différentes espèces? Sujet de prix proposé par l'Acad. de Hatlem, 179</p> <p><b>A</b>lkali, libre dans le tartre, &amp; extrait d'un mémoire à ce sujet par M. Alph. le le Roy, 3</p> <p>— volatil, recommandé pour la brûlure, pour le cancer, &amp;c. par M. Martinet, 135</p> <p>— du sel marin ; son extraction, sujet d'un prix proposé par l'Acad. des Sciences de Paris, 181 &amp; suiv.</p> <p><b>A</b>llaitement des enfans, &amp; précautions à prendre, 100, 177, 201 &amp; 205. Fournit le sujet d'un prix proposé par l'Acad. de Bordeaux, 143</p>	<p><i>Almanach de la Faculté de Médecine pour l'année 1780,</i> <span style="float: right;">16</span></p> <p>— vétérinaire, <span style="float: right;">198</span></p> <p><i>Alun</i>, mêlé dans le vin, fournit le sujet d'un prix proposé par l'Académie de Lyon, 136</p> <p><i>Amande amère</i> ; son amertume ne dépend point du terrain ni de la culture, 56</p> <p><i>Animaux nuisibles</i> ; méthodes pour les détruire, 160</p> <p><i>Anthrax ou pustule maligne</i> ; dissertation de M. Chambon à ce sujet, annoncé, 169, &amp; analysée, 174</p> <p><i>Anus imperforé</i> ; exemple de ce vice de conformation, rapporté par M. Wißberg, avec les détails de l'opération, 187 &amp; 188</p> <p><i>Arbres</i> ; question proposée sur les avantages ou les inconvénients de leur plantation dans les villes &amp; les environs, 119. — Quels signes annoncent leur dépréciissement ? Question proposée par l'Académie de Bordeaux, 143</p> <p><i>Arsenic</i>. Le vinaigre peut-il être un spécifique propre à remédier à ses effets ? Question agitée, 61</p> <p>— Sel acéteux &amp; sel soyeux d'arsenic, <i>ibid.</i></p> <p><i>Ascarides</i> (vers) ; mémoire à consulter sur leurs effets dans le corps humain, 207</p> <p><i>Asphyxie</i> ; exemples de cette affection, 95. Catéchisme sur l'asph. par M. de Gardanne, 119</p> <p><i>Asphyxiq[ue]s</i> guéris à l'Hôtel-Dieu &amp; passés pour morts dans les papiers publics, 96.</p>
--	--

- B**AGUETTE divinatoire, mém. sur le mouvement de cette baguette, par M. Th. p. 89.
- Bain avec l'eau de chaux ; ses effets, 102.
- Batterie de cuivre du sieur Picot, 172.
- Beauchêne (M. de) ; son ouvrage sur les maladies nerveuses, 156, 157. Obs. sur une maladie de ce genre, 178.
- Bertin (M.) ; sa mort, ses écrits, 195 & 196.
- Bitume. (voy. pétrole).
- Borax ; savoir s'il est possible d'en faire un artificiel. Sujet d'un prix proposé par l'Acad. des Sciences de Paris, 183.
- Borri ou Burrius ; conformité de ce Burrius avec le C. de Cagliostro, 97.
- Botanographie belge. (voy. Letliboudois).
- Bousquet (lettre de M.) à M. Laugier, au sujet de son *Essai sur le flem de Cithère*, 78.
- Bouton d'Alep. Observations sur cette affection, faites à Alep, à Mosul, par M. Saury, Médecin, 109.
- Bruckmann ; sa dissertation sur quelques maladies nerveuses, 116.
- Bubonocèle (opération du), 9 & 10.
- Buchoz (M.) ; ses présens de Flore à la Nation françoise analysés, 91.
- Ses Etrennes du printemps, 196.
- Bulliard ; son herbier de la France annoncé & analysé, 69.
- C**AFFE de santé, p. 141.
- Cagliostro (Comte de) ; son arrivée à Strasbourg, 73. Ses rapports avec Borri, adepte du 17e. siècle, 104. Ses succès dans la maladie de M. le Marquis de Cambis ; Journal & procès-verbal du traitement, tenus à ce sujet, 73 & 76. — Sa thèse du printemps, son prix & la compétition, 101. — Effet de ses gouttes antigangreneuses dans un accouchement laborieux, 113. — Fin de la maladie de M. le Marquis de Cambis, 76.
- Calendrier, à l'usage de la Faculté de Médecine, pour l'année 1781, 196.
- Calmé (M.) ; son ouvrage sur la génération, 27.
- Cambis (M. le Marquis de) ; sa maladie exposée, 25. Lettres à ce sujet & consultations, 34, 35, 52, 64, 70. Journal du traitement administré à Strasbourg, par M. le Comte de Cagliostro, 73. Procès-verbal dressé à ce sujet, 75. Sa mort, 76.
- Cancer ; obs. de M. Martinet sur cette affection, 135.
- Chambon (M.) ; son traité de l'anthrax, ouvrage annoncé, 174.
- Chamorin (M.) ; son avis sur le méphitisme des caves, 159. Ses doutes sur la préparation de la terre foliée de tartre, par l'intermède de la chaux, 103.
- Champignons ; remarques sur plusieurs espèces données pour pernicieuses & qui ne le sont pas, & vice versa, 69 & 70. — Sauvages, empoisonnement causé par des plantes, 44.
- Charbon érysipelaque à la face, 109.
- Chauffe-mare ; son usage renouvelé pour les fièvres intermittentes, 126.
- Chauvet (le D.) ; son moyen indiqué pour l'hydrophobie, 204.
- Choisel (Frère Claude da) ; sa méthode pour le traitement de la rage, 184.
- Cimetière des SS. Innocens. (Extrait du travail de la Faculté, concernant le), 1 & 2.
- Climats ; leur influence sur les végétaux & animaux, 120.
- Côme (Père Fessant) ; sa mort, 100. Son éloge historique, 160.
- Convulsions des enfans ; quelle est leur cause, leur traitement, &c. Sujet de prix proposé par la Faculté de Médecine de Paris, 1.
- Cornichons ; inconveniens de cet aliment & avis sur leur usage, 198.
- ou corgnouls. (voy. Corgnouls).
- Corgnouls. (Observ. sur les mauvais effets de cette production), 57.
- D**ANSE de St. Guy ; maladie guérie par le quinquina, p. 116.
- Davy d'Arpajean (M.) ; sa Médecine Hippocratique, &c. 173.
- Delire phrénétique à la suite d'une fièvre intermitte (Obs. à ce sujet), 147.
- Dentition (accidens de la) ; question à ce sujet, 40.
- Deshaies (M.) ; ses observ. sur les malades de la lymphie, annoncées, 100. Analysées, 121.
- Diamants rendus phosphoriques. (voyez Grosset).
- Doubler (M.) ; son mémoire sur la maladie vénérienne dans les enfans nouveaux nés, 165.
- Douche, dirigée au moyen d'un tuyau & dont l'effet est très-puissant, 52.
- Dysenterie épidémique ; remarques d'un anonyme sur cette maladie, 66 & 68.

- E**auz moyens de lui conserver sa limpidité & sa pureté dans les voyages de long cours, & lettre de M. le Doyen de la Fac. à ce sujet, p. 118  
minérale de S. Vincent, 125  
**Élaterium**, drastique violent; ce que c'est, 128  
Électricité médicale; mém. à ce sujet par M. Masars de Cazelles, 119. Et Essai du Dr. Cavallo — de l'atmosphère, son influence sur les végétaux, & question proposée à ce sujet par l'Acad. de Lyon, 128  
**Enfants**, leur allaitement, 177, 201 & 205. — Manière de les gouverner dans la prem. enfance. Leur régime ou nourriture, au défaut du lait, & précautions à prendre à ce sujet, 45, 49, 57, 168, 201, 205. — Sans connoissance en naissant & ramenés, 29  
**Épilepsie**, guérie par le stramonium, 50  
**Esprit de vitriol**; accident causé par cet acide), 39  
**Étain**; recherches chymiq. sur ce métal, publiées par ordre du Gouvern., 140  
**Évacuans**; leur usage dans la cure des plaies, 187  
**F**ACULTÉ de Médecine de Paris; sa séance publique tenue en 1780, p. 1. Celle de 1779, impr. & publiée, compte rendu de cet ouvrage, 27, 29, 33, 37, 41, 45, 49, 53, 61. — Séance publique de 1781, 109  
**Fièvres intermit.** (prix proposé sur les) 8  
**Flueurs blanches**. Remède proposé par M. Brognard contre cette affect. 105  
**Foujols** (M.), son avis sur les hernies, 28  
**Four**, de nouvelle construction pour cuire le pain, 194  
**Fourcroy** (M. de); ses leçons élémentaires annoncées & analysées, 153  
**Fournier** (M.); sur la fièvre lente, 92, 95  
**Frictions glaciales**, dans la poitrine, 132, 133  
**G**ALLO; sa Médecine pratique, p. 110  
**Gangrene**; obs. sur une gang. par M. Marignac, 163  
**Gelée de chendent**, 195  
**Gioanetti** (le D.); sur les eaux minérales de S. Vincent, annoncé, 125  
**Goutte**, ou humeur goutteuse à la poitrine &c. 155  
**Grains**; ouvrage de M. Beguillet sur les grains, 208  
**Groseille**, son jus proposé comme préservatif des malad. des Moissons, 55  
**Großer** (M.); sur les diamans, &c. 72  
**Groseille** (signes de), 24  
**H**emorrhoides de vessie & de l'anus, 111 & 112  
**Hernies** crurales & inguinales, compliquées d'étranglement, &c. 97  
**Hoffmann**, sur l'épilepsie, 80  
**Hydrophobie**, guérie par la Chirurgie infusoire, 204  
**Jeannet de Longrois** (M.); sur la pulm. 95  
**I**nsectes nuisibles à l'homme (traité des), 194  
**L**aït répandu; dissertation sur cette affection, 204  
**Laroche** (M. de), sa pharmacopée, 72  
**Lepre blanche ou vitiligo**, observée en Afie, 101  
**Lestiboudoux** (M.); sa Botanographie belge, 64 & 161  
**Levet** (M.); ses obs. sur l'allaitement des enfants, 100 & 177  
**Lierre terrestre**, son usage dans les maladies de poitrine, 206 & 207  
**Lithontriptiques**, prétendus, examinés, 62  
**Lombard** (M.); son ouvrage sur les évacuans dans la cure des plaies, 187  
**M**AGNESIE, ou base du sel d'Eps. tirée des os, p. 23  
**Magnétisme animal**; lettre à ce sujet, 113  
— Question proposée sur le mag. anim. par une Acad. 124  
— découvert par le Méd. de Roch, 135  
**Maladies regn.** à Paris, de 1779 à 1780, 2  
— épid. en Dauph., 119, 171 & 172  
— d'un mauvais caractère; obs. par M. de la Roberdiere, 5 & 16  
— accompag. de jaunisse & mortelle, sur le traitem. de laquelle on dem. l'avis des Méd. 127 & 128. Rep. à ce sujet, 186  
— nerveuse pour laquelle on consulte, 131. Rep. à ce sujet, 164  
— de poitrine, 152 & 190  
— rouge des bêtes à lait, 199  
— soporeuse avec perte totale de sentiment & liberté de mouvem. 134  
— vénén. Mém. clinique à ce sujet, 194 & 197. — Sa complicat. avec le scorbut, 135. — Dans les enfans nouv. nés, 137, 41, 45, 49. Mém. à ce sujet, par M. Doublet, 165  
**Maka** (M.); ses remarq. sur les tumeurs malignes, 2

*Maupin (M.)*; sur les vignobles, 160  
*Médecine Hippocratique*, 173  
*Méphistome des caves*, 159  
*Mesereum ou bois gentil*; effets de son application à la peau, 116  
*Minéraux*; abus de leur usage, 124  
*Moissoneurs*, (moyen proposé pour l'entretien de leur santé, 54  
*Muguet ou millet des enfans*, 45, 166, 177  
*Murray (D.)*; son discours sur les ouvr. de Méd. prat. destinés au peuple, 192  
*Mufiel (M.)*, sur la végétation, 180  
*Mylabre*, infeste long. de pois & lentilles; description & figure, 31 & 32

**N**AGER (l'art de), ouv. ann. p. 208  
*Nerprun pallure*; effets de son fruit contre les pierres de la vessie, 66 & 76  
*Neffi*, sur les accouchemens, 68  
*Nicolas (M.)*, sur les malad. épidém. 119  
*Nymphaea* (effets de la racine de), 178  
*Noli me tangere*, guéri par l'opérat. 114

**O**UVRAGES de Médecine p. 88 & 144  
*Oyes* (maladie sur les), 200

**P**AIN; expér. sur son poids, par M. Tillet, p. 172. Maniere de le faire, par M. Parmentier, 193  
*Parmentier (M.)*; sur les végét nourris. 79. Sur le pain, 193  
*Peste* (obliviv. sur la), par M. Saury, 110  
*Pétrole* (huile de), d'Auvergne, 202  
*Phthisie pulmonaire*; remede proposé contre cette malad. & en défaut, 46  
*Pissement de sang*, des bêtes à laine, 183  
*Pois piqués d'insectes*; obs. sur leur usage, 19. Remarq. descript. & fig. de l'inf. 31 & 32. Craines d'un particulier, 38 & 42. Expér. & obs. de M. Quintet, sur l'inf. & sur les pois, 38, 43. Autres expér. autentiques faites à Rouen par ordonn. de police, 51  
*Pomade pour le teint*, 156  
*Pouble*, sa maladie extraordn. 148 & 149  
*Poudre à tirer*; moyen d'ôter ses imprest. sur la peau, sujet d'un prix, 158  
*Pouls extraordn.* dans une malad. 176  
*Puce maligne*, 7 & 8  
*Pustule maligne.* (Voy. anthrax).

**Q**UARIN (le D.), sur les inflammations de poitrine, p. 48  
*Quinquina pitton*, son usage, ses effets, 62

**R**ACHITIS; prix proposé sur le Rach. par la Faculté de Méd. p. 141  
*Rage* sur l'homme, conject. sur son vrai

siege & ouverture de cadavre faite à l'Hôtel-Dieu, 93. — Mém. à ce sujet, par M. Sallin, 147  
 — canine; obs faites en Asie, &c. 102  
*Razoux (M.)*; sur la cigue, &c. 30  
*Rozier (M.)*; sur l'agriculture, 103, 106  
*Rumpel*, sur les effets du mesereum, 116

**S**CHEBELLE, sur l'air & le feu, p. 80  
*Sel fédatif*; la confect. est le sujet d'un prix proposé par l'Acad. des Sc. 183  
*Sigaud de Lafond (M.)*, sur les phén. élect. & sur les merveilles de la nature, 76  
*Société Roy. de Médecine*, 60 & 137  
*Scrotum*; malad. de cette partie, 110  
*Stramonium*, son usage dans l'épileps. 80  
*Swieten (Van)*, sur l'incertitude des signes de la mort, 71  
*Suif*. Question élevée au sujet de la fonte du suif; mém. & Arrêt du Parlement à ce sujet, 108 & 191  
*Table de samé*, 167  
*Sangsues*, leur application aux veines jugulaires, suivie de succès, 47

**T**ATILLÉ en deux tems, justifiée, p. 10.  
 Rejetée, 17 & 19. Défendue, 30.  
 — Par le haut appareil, ses succès, 78  
*Teigne*; remede contre ce mal, 208  
*Terre foliée minérale*, 24  
 — de tartre, par l'intermede de la chaux, 203  
*Thouy (M.)*, sur la baguette divinatoire, le magnétisme & l'électricité, 89  
*Tiffot*, sur les malad. nerveuses, 72, 129  
*Tonnere*; son effet dans la paralysie, 107  
*Tumeurs malignes*, 7 & 8. (voy. anthrax).

**V**EERS ascarides, p. 207  
 — des animaux & remede, 149  
 — solitaire; mém. à ce sujet, 145:  
 Remede contre les effets, 197  
*Vernis*, nouveau sans odeur, 191  
*Vérole* (petite); règlement du conseil de Police de Dijon, renouvelé en 1781, 48. — Véficat. recommandés, 118  
*Vert de-gris*, ses effets & mém. à ce sujet, par M. M. Deslandes, 146  
*Vigarous (M.)*, sur les maux vénér. 135  
*Wilson*, sur l'influence du climat, &c. 120  
*Vin de paille*, 208

**U**RINE (incontinence d'), prix proposé sur cette maladie par l'Acad. de Bordeaux, p. 143.  
*Uva usi*, recommandée par le D. Winger contre le calcul des reins, &c. 72. — FIN.